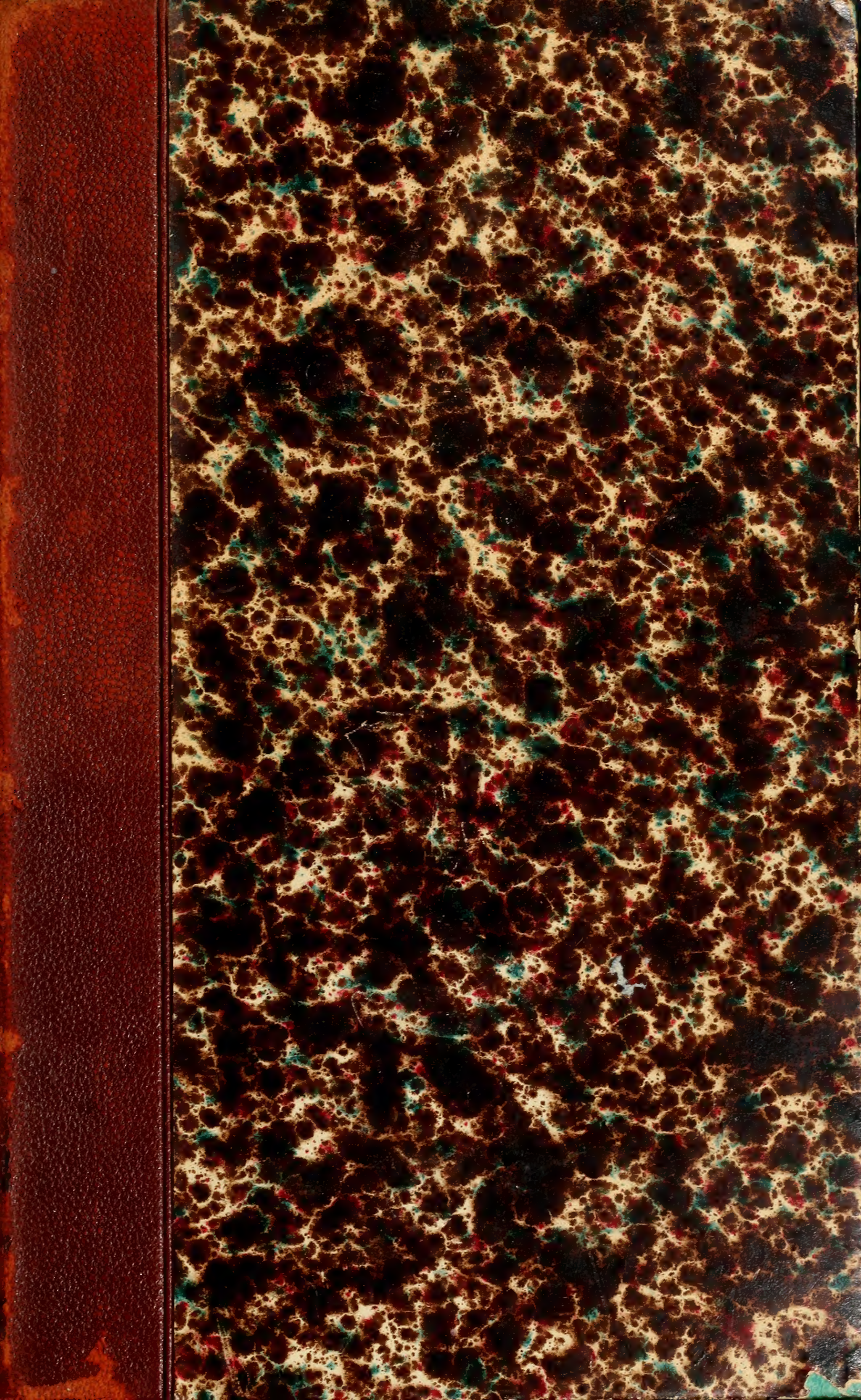


SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

5611-93. — CORBEIL. Imprimerie ED. CRÉTÉ.

SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

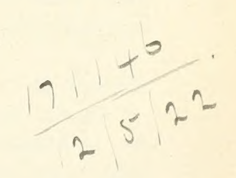
1782-1866

PUBLIÉS PAR SON PETIT-FILS

CLAUDE DE BARANTE

V





PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1895

SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

I

Mai 1832-Octobre 1832 (1).

DU BARON PASQUIER.

Paris, 29 mai 1832.

Nous sommes dans une crise que les journaux vous dépeignent assez bien, et qui doit sa plus grande inten-

(1) ÉVÉNEMENTS DE MAI 1832 A OCTOBRE 1832. — M. Casimir Perier n'est pas remplacé à la présidence du conseil. — Reprise d'agitation dans le parti révolutionnaire. — L'opposition parlementaire publie, sous la forme d'un *Compte rendu* de la situation à ses électeurs, un réquisitoire des plus ardents contre le gouvernement (28 mai). — L'enterrement du général Lamarque (5 juin) est l'occasion d'une violente émeute. — Victoire du gouvernement (6 juin). — Paris est mis en état de siège. — La cour de cassation, saisie du pourvoi d'un condamné par la juridiction militaire, déclare cette mesure illégale (19 juin). — L'état

sité au malheur que nous avons eu de perdre M. Perier. Espérons en la fortune de la France. D'ici à huit jours,

de siège est levé. — Les royalistes se soulèvent en Vendée à l'appel de Madame la duchesse de Berry. — Quatre départements de l'Ouest sont mis en état de siège. — Combats d'Aigrefeuille, du Chêne, de la Pénissière de la Cour (7 juin); l'insurrection vendéenne se reconnaît vaincue et se disperse. — Madame la duchesse de Berry se retire à Nantes. — La double victoire de la monarchie sur les républicains et les légitimistes est complétée par la mort du duc de Reichstadt (22 juillet). — L'autorité du ministère est loin toutefois de se consolider; il paraît incapable de tirer parti de ses victoires et ne semble pas en mesure de se présenter devant les Chambres. — Le roi Louis-Philippe se voit à regret obligé de modifier son ministère. — Il s'adresse à M. Dupin. — Refus de ce dernier. — Le maréchal Soult est chargé de former un cabinet (5 octobre). — En Angleterre : A la suite de la démission de lord Grey, tentative de lord Wellington pour former un nouveau cabinet. — Il ne peut y réussir. — Lord Grey reprend le pouvoir (18 mai). — Adoption du bill de réforme par la Chambre des lords (4 juin). — Bills de réforme pour l'Irlande et pour l'Écosse. — Prorogation du Parlement (16 août). — Suite des négociations entre la conférence de Londres, la Hollande et la Belgique. — Mauvaise volonté de la Hollande, qui cherche à traîner les choses en longueur et soulève à chaque instant des difficultés de détails. — En Grèce : Continuation des troubles. — Traité de Londres, qui appelle le prince Othon de Bavière au trône de Grèce (7 mai). — Institution d'une régence pour gouverner pendant sa minorité. — Traité conclu à Constantinople, qui fixe la ligne d'Arta à Volo pour frontière à la Grèce, moyennant une indemnité de 12 millions à payer à la Turquie. — Le congrès national s'ouvre le 25 juillet à Nauplie et reconnaît le prince Othon (8 août). — Il est dissout par une insur-

la crise de l'Ouest devra être apaisée, ou elle serait bien grave, ce que je ne crois pas. C'est une malheureuse levée de boucliers que la duchesse de Berry paraît avoir suscitée, car décidément on la croit dans la Vendée, et qui, suivant toute apparence, tournera à son détriment et à celui de ses espérances. Mais, en attendant, elle nous aura fait un grand mal en ravivant les partis, et en les exaltant jusqu'à la fureur.

DE M. DE RÉMUSAT.

Londres, 5 juin 1832.

Je suis venu ici avec ma femme pour sortir de cette sombre atmosphère de Paris. Je ne pouvais pas m'y souffrir. Tant de douleurs publiques et privées ! Je suis venu voir ce beau pays que j'ai toujours aimé spéculativement et que l'expérience et le temps m'appren-

rection militaire. — Anarchie générale. — En Turquie : Prise de Saint-Jean-d'Acre par Ibrahim (27 mai). — Les Égyptiens marchent en avant. — Combat et prise de Damas. — Batailles et victoires de Homs, Bylan, etc. — Prise d'Antioche (1er août). — En Espagne : Bruit de la mort de Ferdinand VII (17 septembre). — Intrigues de palais pour exclure sa fille du trône. — Ferdinand revient à la santé. — Exil du ministre Calomarde, qui avait cherché à abuser de l'état du roi pour lui faire signer la révocation de la pragmatique sanction de 1830 abrogeant la loi salique en Espagne. — La reine est nommée régente (6 octobre). — En Portugal : Débarquement de l'armée de dom Pedro à Porto (9 juillet). — Bataille de Vallongo (23 juillet). — Malgré son succès, l'armée de dom Pedro ne peut marcher sur Lisbonne et se replie sur Porto. — L'armée de

nent à honorer chaque jour davantage. Il a sa crise aussi, et bien des esprits sont inquiets. J'avoue que cette inquiétude ne me gagne pas. Je le conçois; je suis disposé à croire qu'on s'est un peu pressé de faire ce qu'on a fait, qu'on a dépassé la mesure du nécessaire. Mais je vois tant de bon sens pratique, les croyances sociales sont ici si peu ébranlées que la crise me paraît toute politique, toute législative, en quelque sorte, et, par conséquent, passagère. D'ailleurs cette inquiétude même, si générale, est un signe de sagesse, et on se dit si universellement qu'il ne faut aller trop loin, que je ne puis m'imaginer qu'on se laisse emporter. Si mes espérances se justifient, la réforme aura été la mesure la plus antirévolutionnaire, et la plus grande leçon donnée au monde et aux libéraux de tous les pays.

Les dispositions pour la France sont excellentes ici. Elles sont universelles. Le duc de Wellington ferait par raison, et peut-être avec plus de décision, ce que lord Grey fait avec bienveillance, par goût, et en vertu de sa position. Cependant, comme la manière de faire est très importante et que la France est chatouilleuse, c'est un grand bonheur que lord Wellington n'ait pas réussi, et que le ministère se soit maintenu. Il faut toujours avoir les yeux fixés sur l'intérieur de la

dom Miguel attaque cette ville, mais ne réussit pas à la reprendre (30 septembre). — (Comme dans le volume précédent et dans celui qui suivra, les très courts résumés placés en note au début de chaque chapitre sont, en grande partie, empruntés aux sommaires de l'*Histoire du règne de Louis-Philippe Ier*, par Victor Nouvion, de l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin; de l'*Annuaire historique universel*, par C. Lesur.) C. B.

France et sur la susceptibilité de son imagination (1). Le mal n'est que là, point de passions révolutionnaires non plus; mais des imaginations émues qui ont peine à se rasseoir et qui ne résistent pas assez à la déclamation.

Ce qu'on raconte de la position de M. de Talleyrand à Londres est vrai, et plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. Cette position est admirable. C'est une des forteresses de la France. Il va partir. On craint ici qu'il ne revienne pas. Il veut revenir, il le veut sincèrement. Il part cependant avec l'intention de prendre part à la reformation définitive du ministère, mais non d'en prendre la direction. Je ne crois pas qu'elle lui soit offerte sérieusement. Mon pronostic est que le ministère restera encore quelques mois comme il est. L'heureuse influence du général Sébastiani me paraît suffire à maintenir les choses dans la voie où elles doivent rester, mais on ne peut se dissimuler qu'il y aura quelque chose à faire à l'ouverture des Chambres.

(1) L'opinion publique s'était vivement émue en France de voir confier au général de la Sainte-Alliance la mission de former un ministère *tory*. Les puissances du continent, auxquelles nos bonnes relations avec l'Angleterre avaient imposé une certaine retenue dans l'expression de leur malveillance pour un gouvernement sorti d'une révolution, n'allaient-elles pas prendre maintenant vis-à-vis de nous une attitude assez hostile pour que le moindre incident ne mît le feu aux poudres? Enfin le parti avancé, le parti de la guerre contre l'Europe de 1815, trouvait dans ce retour au pouvoir du vainqueur de Waterloo un prétexte aux déclamations les plus violentes. C. B.

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Paris, 18 juin 1832.

J'espère, monsieur, que nous ne vous laissons pas languir dans l'insipidité et que les nouvelles de Paris compensent assez la monotonie de Turin. Les journées du 5 et 6 ne sont pas sans caractère ; heureusement que le roi et le gouvernement en ont aussi montré beaucoup. Louis-Philippe a fait son devoir de roi avec un courage, une bonne grâce, un à-propos vraiment admirables ; ni trop ni trop peu, du courage sans témérité, de la dignité dans le maintien, des mots heureux à la façon du Henri IV de l'histoire et sans les niaiseries du Henri IV des comédies et des journaux légitimistes, enfin c'était à merveille. Le reste de la pièce n'a pas répondu à ce beau premier acte; l'état de siège a été mis assez étourdiment; d'abord beaucoup trop tard, ensuite il s'est trop prolongé. Je crois qu'on aurait dû se borner à quelques jours pour se donner le temps de faire à son aise des visites, des perquisitions, ensuite les coupables auraient pu être livrés à leurs juges naturels. Les conseils de guerre n'ont pas, à ce que je crois, une foi bien vive dans leur propre légitimité. La grande question maintenant est de savoir s'il faut ou non casser la Chambre. Je pencherais pour cette opinion ; je crois que plus tard les passions s'envenimeront et qu'on ne pourra plus profiter du bénéfice de la victoire.

L'arrivée du prince de Talleyrand est retardée ; on ne croit pas qu'il veuille se mêler d'intrigues ou de tripotages ; il sera cependant fort circonvenu ; peut-être sa résolution ne tiendra-t-elle pas aux efforts de

ses entours. Madame de Dino, quoique fort malade, voit souvent les ministres.

AU COMTE SÉBASTIANI.

Turin, 18 juin 1832 (1).

Monsieur le comte,

Les événements de Paris et de la Vendée continuent de préoccuper exclusivement tous les esprits. Il me paraît évident que les sectaires et correspondants du parti républicain étaient prévenus d'une entreprise prochaine de leurs amis. Il y a eu à Turin et en Savoie des allées et venues, des réunions qui n'ont pas une autre explication. On savait qu'à Grenoble beaucoup de gens se tenaient prêts. Quoi qu'il en soit, ce parti manifeste beaucoup moins son mécompte et son dépit, que tout ce qui tient à la faction congréganiste et absolutiste. Là règne un désespoir qui tient de la rage. On ne veut pas se résigner à la ruine de tant d'illusions. L'amour-propre s'irrite d'avoir annoncé, avec tant d'incertitude, des événements avortés. Cette haine aveugle, qui plaçait ses espérances dans l'excès des maux de la France, se sent comme humiliée de voir l'ordre s'y établir. Pour se consoler on nie l'évidence, on répète que ce n'est pas fini, que c'est une émeute un peu plus forte que les autres, et voilà tout ; que le ministère sera mis en accusation pour l'état de siège ; que la guerre de Vendée est destinée à ne plus s'éteindre; que le gouvernement français croule de toutes parts.

(1) Dépêche officielle N° 29.

Tels sont, à assez petits bruits, les propos de quelques coteries, de plusieurs membres du corps diplomatique, d'un certain nombre d'employés, de l'entourage de M. le comte de Lescarène, ou, pour parler plus exactement, de madame de Lescarène. Le gouvernement sarde est loin de pareilles pensées; loin de désirer, il avait au contraire vivement craint la discorde en France et il en reconnaissait tous les dangers. Mais les fanatiques d'absolutisme lui tiennent de si près, il est si indulgent pour leur exagération et leur erreur, qu'il en subit toujours quelque peu l'influence. Ce n'est jamais du premier coup qu'il se fait des idées complètes et justes; souvent le langage qu'on me tient cache encore beaucoup d'hésitation et d'inquiétude.

En ce moment les nouvelles ultérieures et la réflexion ont eu leur effet. M. le comte de La Tour me disait : « Votre gouvernement est, à dater du 6 juin, dans une situation toute différente. A présent il est des nôtres; il a pour ennemis déclarés les mêmes opinions, la même espèce d'hommes qui attaquent les gouvernements de l'Europe, il a leurs complots à surveiller, leurs séditions à réprimer. Son origine est différente de celles des autres trônes ; mais il n'importe plus, si sa position est semblable. Je vous l'ai dit, dès votre arrivée, à notre première conversation, peu nous touche que la France ait fait une révolution, si c'est une révolution de 1688. L'Angleterre a rejeté les Stuarts et pourtant elle a, plus qu'aucune puissance, contribué à maintenir le bon ordre en Europe. Tant que vous avez dû vivre en ménagement avec la souveraineté du peuple, vos alliés nécessaires et naturels pouvaient être plus ou moins les révolutionnaires de tous les pays, ou, du

moins, ils devaient fonder des espérances sur vous. Aujourd'hui il y a rupture ouverte. Nous comptions sur vos intentions, sur votre volonté; maintenant le roi Louis-Philippe et tous les hommes qui, en France, aiment l'ordre et la stabilité, n'ont pas même à choisir. Il leur faut périr ou réprimer l'anarchie; nous voilà sûrs de nous entendre désormais. »

Il est superflu de dire que j'ai fait remarquer à M. le comte de La Tour qu'il ne fallait pas trop presser les conséquences de ce qu'il y a de vrai et d'incontestable dans ces idées, et qu'à le bien prendre nous n'étions pas si différents hier de ce que nous sommes aujourd'hui.

DE M. GUIZOT.

Paris, 8 juillet 1832.

Certainement l'année nous a été mauvaise, et par malheur elle n'est pas finie. Nous avons pu avoir un moment admirable. Jamais meilleur vent ne s'était levé. On en a fait du calme plat. Si, après la grande victoire des rues, on avait reconstitué le cabinet, convoqué les Chambres, pris partout l'offensive, nous serions aujourd'hui en pleine mer. Au lieu de cela, nous courons le risque de voir la gauche entrer moralement dans le ministère sous l'habit de M. Dupin, en attendant mieux. Jamais, à mon avis, la situation n'a été si périlleuse.

Voici les trois efforts qui se font à la fois :

1° Le roi voudrait garder son cabinet tel qu'il est, sauf un replâtrage qui y ferait entrer Dupin comme garde des sceaux, pour avoir un *parleur* à la Chambre,

comme on prend des chevaux de poste quand on a à faire un voyage. Presque tous les ministres actuels sont d'accord en cela. On dit tout haut que la Chambre est si médiocre que les hommes de talent y sont vraiment plus compromettants qu'utiles.

2° Les amis déguisés de la pure gauche, les coteries du *Constitutionnel* et du *Temps* veulent faire entrer Dupin seul, mais comme président, et de manière à préparer les voies à Odilon Barrot. L'alliance de Dupin et Barrot est le rêve de ce monde-là, l'utopie du *Constitutionnel.* Ils ont, pour le moment, le grappin sur Dupin, et lui ont imposé d'une part d'exiger la présidence, de l'autre d'exclure toute adjonction autre que celle de MM. Bignon et Bérenger, précurseurs de Barrot.

3° Après ces deux combinaisons vient la nôtre. Je regarde comme nécessaire une vraie reconstitution du cabinet, c'est-à-dire l'entrée de MM. Dupin, Thiers, Humann et Bertin de Vaux, avec moi. Je ne veux à aucun prix de la présidence de Dupin, comme vous pensez bien. Je n'ai, pour mon compte, nulle prétention. Mais je dis : « Point de président en attendant qu'il s'en fasse un, ou bien un président de pure forme et décent pour tout le monde. » M. de Talleyrand ne veut pas changer de position, et il a raison.

Voilà les trois combinaisons qui sont aux prises depuis trois semaines. Je dis aux prises pour parler clair, car tout s'est borné à des paroles assez vagues, et à des intrigues insignifiantes au fond, quoiqu'en apparences fort actives. Il y a relâche en ce moment, et elle durera jusqu'à la fin de ce mois. Si j'avais à parier, je parierais pour la première combinaison, sauf quelque variante peu considérable. Quant à moi, je

suis fort décidé à ne rentrer aux affaires qu'avec un pouvoir réel, des amis sûrs et de bonnes chances de succès. Je tiendrai donc absolument à tout ce qui me paraîtra nécessaire, sinon je retrouverai la tribune et j'y dirai mon avis plus haut et plus souvent que je ne l'ai fait jusqu'ici. Pour rien au monde, je n'aurais mis une paille sur le chemin de M. Perier. Je serai non pas plus hostile, mais plus libre avec ses successeurs.

Vous en savez à présent autant que nous sur notre situation, et vous n'avez pas eu l'ennui de l'apprendre jour par jour, heure par heure. Au fond, mon opinion générale n'a pas changé, je ne suis point inquiet. Ce qui est repose sur une base fort large, et s'établit de plus en plus dans les esprits comme la seule chose possible, par conséquent comme la chose nécessaire.

La Vendée et le Midi ont fort mal tourné aux carlistes ; les rues de Paris aux anarchistes. L'un et l'autre parti tombe de plus en plus dans la faiblesse et la fureur de faction et de coterie. Nos victoires, quoique stériles, n'en sont pas moins des victoires. Elles ne nous donneront pas la paix, mais elles nous rassurent contre la défaite. Ma confiance en gros s'accroît donc au lieu de diminuer. Mais en détail je suis mécontent et chagrin. Nous luttons contre un mal immense. Les affaires du pays ont grandi depuis deux ans, et ceux qui s'en mêlent ont rapetissé. Nous voulons contraindre des gens qui ont la vue basse et le bras court à voir un peu loin et à atteindre un peu haut. C'est un supplice, et nous en faisons les frais.

Je ne crois pas à la session avant la fin d'octobre. Elle ne serait très prochaine que si M. Dupin entrait seul, et comme président. Je reste pourtant à Paris. Le choléra rode autour de Broglie.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Broglie, 12 juillet 1832.

Les secousses politiques sont venues nous chercher dans notre solitude. Je suis bien aise que Victor ne se soit point trouvé à Paris : il me semble qu'on ne sait trop que faire et que quoi qu'on fasse on est blâmé ; on a la volonté d'être sévère et puis un besoin de douceur inhérent à notre temps. Il est impossible de ne pas se tromper et encore plus de ne pas être accusé. C'est donc un bien d'être à l'écart quand le devoir le permet.

Victor a retrouvé ici beaucoup de sérénité et il s'occupe avec intérêt et avec vie. Nos amis de Paris sont fort agités des combinaisons ministérielles; tout est ajourné pour le moment : rien ne va ni si bien ni si mal qu'on le croit. Nous pouvons bien être destinés à ce roulis pour toute notre vie.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Baden, 16 juillet 1832.

Ma santé se trouve bien du grand air, du beau temps, du joli pays, des eaux que je prends en boisson, en douches et en bain. Rien n'est plus strict que mon régime, je ne vis ici absolument que pour ma santé. La société d'ailleurs, quoique nombreuse, est sans ensemble, car les carlistes y dominent, et soit qu'on aime ou non leurs opinions, la violence de leur langage effraye tout ce qui, par position ou par goût, de quelque pays qu'on soit, ne veut pas se compromettre ou s'afficher par leur intimité. J'ai pris le parti très

tranché de n'aller chez aucun d'eux. Heureusement, je n'ai jamais vécu dans cette société, ce qui me permet ici, sans platitude ni hostilité, de les passer sous silence. Des révérences à la promenade et dans la rue soldent le compte. La société de Madame la grande-duchesse, avec laquelle je suis fort liée depuis des années ; quelques Allemands et deux ou trois autres personnes sans couleur tranchée, suffisent fort à mes besoins sociaux qui, pour une personne qui commence sa journée à six heures et la finit à dix, ne sont pas très impérieux. Du reste, les réflexions ne manquent pas ici, et si je ne suis plus au courant de ce qui se passe aux bords de la Tamise et sur ceux de la Seine, je ne puis qu'être tristement frappée de ce qui se prépare sur ceux du Rhin (1). Le choléra politique y est arrivé avant le choléra physique, et quoiqu'une répression soit bien indiquée, je crains que le système de défense que les grandes puissances imposent aux petites ne soit pas calculé avec suffisamment de prudence. Il sera bien difficile à la France de n'y pas

(1) Devant les progrès de l'agitation libérale et révolutionnaire dans le Centre et l'Ouest de l'Allemagne, la Diète de Francfort, on l'a déjà vu (chap. IV, t. IV), avait invité les gouvernements à prendre diverses mesures de répression contre les associations et la presse. Le 28 juin 1832, cette Assemblée, sous l'influence de la Prusse et de l'Autriche, crut devoir aller encore plus loin. Elle affirma son droit d'intervenir, même par la force, dans les difficultés intérieures des États au nom des intérêts supérieurs de la Confédération, et presque aussitôt (5 et 19 juillet) adopta une série de résolutions s'étendant à toute la Confédération, quelles que fussent les constitutions ou législations en vigueur. C. B.

prendre part, et cela dans un assez bref délai; et le jour où il en sera ainsi, le point critique ne sera plus celui de notre frontière du Nord!

Mais tout ceci n'est pas d'une personne végétante; je m'abstiens donc bien vite de continuer, et me borne, mon très cher et excellent ami, à vous répéter que je vous suis bien sincèrement attachée.

AU COMTE SÉBASTIANI.

Turin, 25 juillet 1832 (1).

Monsieur le comte,

J'ai appris, sur l'entreprise de Madame la duchesse de Berry, quelques détails qui, à les supposer exacts, sont sans doute connus de Votre Excellence. Je n'ai nul moyen de les vérifier, mais je sais qu'à la cour de Sardaigne on en est persuadé; c'est de là qu'ils me viennent.

Selon ce qui m'a été raconté, il règne dans les projets et les espérances de la faction carliste encore plus de décousu et de diversité qu'on ne le suppose généralement. Il y a plus d'une intrigue; plus d'un comité s'occupe d'agir sur le présent et de préparer l'avenir. C'était contre le gré des habitants d'Holyrood que Madame la duchesse de Berry était en Italie; elle a résisté aux conseils répétés que M. de Blacas a été chargé de lui porter. Cette indocilité a fort déplu et l'on a commencé à trouver mauvais que, de sa propre autorité, elle se fût conféré le rôle de régente. Les droits qu'elle y pourrait avoir ont été mis en doute et

(1) Dépêche officielle N° 36.

en discussion. On a compulsé les précédents, examiné les principes de l'ancienne constitution française. Cette dispute sur la régence semble vieille; il m'a été affirmé qu'elle était réelle et prise au sérieux par les deux fractions de l'intrigue carliste. D'après ce récit, M. de Blacas aurait été le personnage important du parti contraire à la duchesse de Berry ; la crainte de la voir dans une grande et princière situation dans la France restaurée a produit des jalousies et des chagrins d'ambition. Quoi qu'il en soit, de son propre mouvement plus encore que d'après les instances de ses conseillers, la duchesse de Berry a voulu résoudre, par le fait, la question de la régence. De là sa précipitation, son débarquement à Marseille où à peine avait-elle une correspondance et où l'état des esprits lui était parfaitement inconnu ; de là son arrivée à l'improviste dans la Vendée, où rien n'était préparé et où ses partisans la détournaient de venir. De là, surtout, son obstination à y rester par amour-propre, par embarras de se retrouver à Holyrood dont elle redoute les réprimandes.

A M. GUIZOT.

Turin, 4 août 1832.

Le ministère, pour le coup, est dans les allures de la restauration ; il laisse aux circonstances leur cours naturel et jouit de l'intervalle des sessions avec l'imprévoyance d'un écolier en congé. M. Perier avait mieux compris l'effet de la révolution et avait cherché sa force dans la majorité, si bien qu'ici, où l'on n'a pas trop les habitudes et les idées du méca-

nisme représentatif, chacun, après les derniers événements, a cru et désiré la convocation de la Chambre. J'espère pourtant que cette majorité se retrouvera ce qu'elle était, et que la sédition de Juin et six mois de repos auront agi sur elle dans un bon sens. Il est simple que vous, et encore M. Dupin, aimiez mieux entrer portés par la Chambre qu'appelés par une combinaison ministérielle. Il y aura un moment de gâchis et d'incertitude, ce sera un danger, sans doute, mais vous autres, hommes de première ligne à la Chambre, vous y penserez et tâcherez d'avoir des combinaisons proposées.

Tout va donc demeurer dans le provisoire jusqu'à ce que la session ait imprimé un caractère décidé à notre gouvernement. Après ce qui s'est passé, il faut ou dériver honteusement vers la gauche et lancer la France au hasard, ou le prendre de haut avec l'opposition et surtout la placer sur la défensive en lui imputant, selon toute justice, tout ce qui nous trouble et nous fait tort depuis deux ans. Je suis surpris que des hommes de sens, tels que ceux dont vous me parlez, chancellent en ce moment décisif et puissent songer à un rapprochement vers la gauche.

Pour vous, mon cher ami, ayez bon courage : vous avez une grande tâche à remplir ; beaucoup de difficultés vous traverseront, mais ne vous dégoûteront pas, j'espère. Peut-être verra-t-on se calmer un peu cette démocratie de médiocrité qui frappe d'ostracisme toutes les supériorités et les réputations faites : peut-être ce vulgaire, qui au fond a tant de bon sens, se résignera-t-il à avoir de la bienveillance pour ceux qui lui servent d'organes?

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Broglie, 12 août 1832.

Le choléra ne sévit plus ici; Dieu nous a tous préservés. Nous avons tout lieu de comprendre que lui seul décide et qu'il n'appelle que ceux qu'il juge bon d'appeler à lui. Notre pauvre bourg a été fort désolé. Nous avons vécu six semaines au milieu d'une répétition de douleurs. Néanmoins on est frappé de la facilité avec laquelle on meurt partout; on trouve assez de conviction, d'abandon à la volonté de Dieu et peu de regret de la vie dans cette classe.

J'ai cru nécessaire de nous sortir un peu de tout cela par un petit voyage. Nous avons visité la Normandie et le Havre; tout cela est très beau, la mer s'accorde bien avec la douleur, elle parle beaucoup plus d'une autre vie que la terre, et je m'y sentais rapprochée de tout ce que je pleure. Présentement nous voilà de retour.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Rome, 20 août 1832.

Je vis ici dans les limbes et je m'y habitue. Je m'habitue aussi, comme vous le devinez, au provisoire qui m'entoure, et (peut-être par suite de cette habitude) je crois qu'il durera fort longtemps. Je reconnais bien qu'en toute chose ici le fond est mort, les formes seules conservent encore de la vie, mais rien de plus commun dans les forêts du pays que des arbres qui n'ont plus que l'écorce et qui tiennent cependant.

J'attribue, du reste, à notre révolution de 1830 un effet tout contraire à celui qu'on en attendait. Je crois (partout en Europe y compris la France) à une réaction antilibérale. Le parti qui a pris le *mouvement* pour devise a prononcé sa condamnation. Ce que les masses veulent aujourd'hui, c'est du repos. Un accès de fièvre n'est pas l'état normal, et l'écume qui monte toujours à la surface de la marmite n'est pas le bouillon substantiel. Voyez comme les ordonnances de la Diète se reçoivent paisiblement en Allemagne! En ce pays-ci le jour où l'on croira à la paix générale tout rentrera dans les anciennes ornières, et, je vous le dis en confidence, le plus grand nombre des gens sensés en sera charmé, tant on a pris nos doctrines en dégoût. Je ne compte même pas trop sur les succès de dom Pedro, et certes celui-là avait beau jeu. C'est parce que cette désertion des esprits me parait générale et très prononcée que je ne suppose pas aux étrangers le projet de nous faire la guerre. Qu'y gagneraient-ils, puisque la paix leur donne un profit certain? Faut-il en conclure que le parti de la guerre comprenne mieux chez nous les intérêts du pays? Cela pourrait être si une grande portion de la France ne partageait pas l'impression que je remarque ailleurs.

Mon cher ami, il faut avant tout, je crois, rétablir l'ordre matériel et moral, réconcilier avec notre état politique et social les bons esprits qui en ont peur ou dégoût. Vivons de régime, soignons notre convalescence, et n'ayons pas la prétention de nous donner pour modèle et d'offrir nos doctrines et nos exemples aux gens qui jugent les uns par les autres. Si dans dix ans nous vivons encore, nous pourrons reprendre les allures de grands seigneurs; jusque-là je crois la

Voce della Verità plus sympathique que le *Constitutionnel* avec la moyenne des intelligences et des passions européennes. Quand je me retrouverai en France dégagé de tout lien, mon grand plaisir sera de dire ces choses à la tribune en les habillant le mieux que je pourrai, c'est-à-dire en termes bien amers, bien offensifs ; en attendant je me ménage comme il convient à mon métier. J'ai la consolation de voir qu'on finit par où je disais qu'il fallait commencer. Notre attitude actuelle à Ancône est conséquente à notre langage, et à ces conditions nous y resterons tant qu'il nous plaira.

AU COMTE SÉBASTIANI.

Turin, 5 septembre 1832 (1).

Monsieur le comte,

Je crois devoir rendre compte à Votre Excellence d'une conversation que j'ai eue avec M. de La Tour, et qui pourrait avoir quelque importance.

Il m'avait parlé de l'état présent de l'Europe, en se félicitant des signes de sécurité que, depuis quelque temps, il se complaît à faire remarquer. Pour ma part je n'ajoutais rien à des réflexions déjà plusieurs fois renouvelées. M. de La Tour, sans que rien dans mes paroles pût servir de transition, continua en disant : « Il est cependant possible que l'Europe ait à s'occuper d'une circonstance très grave. L'empire ottoman s'écroule. Le pacha d'Égypte lui porte peut-être les derniers coups. Le partage serait une grande affaire. » J'ai

(1) Dépêche officielle N° 45.

répondu : « Dans la disposition où se trouvent les gouvernements et les peuples, ce n'est pas de là que pourrait venir un péril de guerre ; au contraire, ce serait une puissante diversion aux idées qui préoccupent les imaginations : ce serait un vaste débouché aux activités oisives, aux caractères aventureux. En outre, depuis seize ans, les gouvernements n'ont guère eu l'occasion de montrer ni prévoyance ni résolution ; ils ont marché à la queue des événements, tâchant d'en régulariser les conséquences. C'est ainsi qu'ils ont perdu toute grandeur aux yeux des peuples. En disposant souverainement d'une telle affaire, en faisant acte de volonté pour de si immenses intérêts, les cabinets se manifesteront sous un aspect imposant, et ils en ont besoin. » M. le comte de La Tour approuva cette manière de voir, qui n'était pour moi qu'un moyen de continuer la conversation. « Au début de 1827, ajouta-t-il, le prince de Metternich fit un voyage à Paris. On commençait à s'occuper sérieusement de la question de la Grèce. M. de Metternich en vit dès lors toutes les conséquences et en parla à votre ministère de ce temps-là. Il disait qu'en voulant faire une Grèce indépendante, on serait amené à employer la force des armes pour contraindre la Porte à y consentir ; qu'il faudrait que cette Grèce eût assez de consistance pour se maintenir ; qu'il serait nécessaire de lui donner des limites étendues et de la couvrir sans cesse de la protection armée des puissances européennes ; qu'ainsi ce serait porter à l'empire ottoman une atteinte dont il ne se relèverait pas. « Il faut, » disait toujours M. de Metternich, « bien savoir ce » qu'on veut. Si c'est la destruction de l'empire » ottoman, allons tout de suite au but. Partageons la

» Turquie et remanions l'Europe ; autrement laissez » la Grèce à elle-même et ne vous en mêlez pas. » Ce langage ne fut point écouté à Paris. L'Angleterre n'aurait pas voulu entendre parler du partage, et vous étiez alors, le roi Charles X plus que tout autre, en grand enthousiasme des Grecs et suiviez une politique toute chevaleresque. La prévoyance de M. de Metternich a été promptement justifiée par les événements. Outre la bataille de Navarin, l'occupation de la Morée et la création d'un royaume de Grèce institué et à maintenir avec de l'argent et des soldats d'Europe ; nous avons vu la guerre des Russes, le traité d'Andrinople, puis la conquête d'Alger. Maintenant la rébellion victorieuse du pacha conduit presque les choses à un dénouement final. Ne pensez-vous pas qu'on s'en occupera? La Russie et l'Autriche sont seules placées de façon à y gagner une grande étendue de territoire. Il y a telles circonstances où elles feraient ces vastes acquisitions sans donner à l'Europe occidentale les compensations et les garanties convenables. Si, au lieu de laisser aller ainsi les choses, on prend d'avance des résolutions en commun ; si l'on profite d'un moment où tout puisse être fait d'accord, l'équilibre de l'Europe, loin d'en être troublé, deviendra plus solide. »

Ajouter à Votre Excellence la suite de cette conversation et les châteaux en Espagne que nous bâtissions en disposant, dans notre imagination, du territoire européen, est chose assez superflue. Mais il est évident que l'intérêt de la maison de Savoie serait, dans cette hypothèse, le même que l'intérêt de la France. Elle y verrait le moyen de réaliser ce qui lui a toujours paru sa destinée, son établissement dans un royaume qui comprendrait tout le nord de l'Italie.

Les arrangements faciles et imaginaires que nous faisions, dans cette espèce de causerie familière, se rattachaient donc tous à cette idée, et se résumaient à ceci : que la première et indispensable condition d'un partage de l'empire ottoman serait la restauration des royaumes d'Italie et de Pologne.

Assurément je n'aurais point rapporté à Votre Excellence des paroles aussi vaines et aussi éloignées des affaires réelles et positives, n'était que j'ai éprouvé quelque surprise en voyant M. le comte de La Tour, contre toutes ses habitudes, entamer cette conversation que rien de ma part n'avait provoquée. J'ai pensé que peut-être le cabinet de Turin avait su que M. de Metternich songeait à remettre sur le tapis le texte déjà développé par lui en 1827. Votre Excellence pourra vérifier si, en effet, à Vienne, de telles idées occupent les esprits.

Turin, 19 septembre 1832 (1).

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la note collective (2) que, d'après les instructions de votre lettre du 3 de ce mois, j'ai remise, de concert avec MM. les ministres d'Angleterre et de Russie, à M. le comte de La Tour. Voici en même temps la note que M. de La Tour nous a adressée en réponse.

(1) Dépêche officielle N° 48.

(2) Notification au roi de Sardaigne de la convention signée le 7 mai 1832 par les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de la Russie et de la France, *désignant comme souverain de la Grèce, en vertu du pouvoir que leur a déféré la nation grecque, Frédéric-Othon, fils puîné de Sa Majesté le roi de Bavière.* C. B.

Il ne pouvait y avoir aucune difficulté dans cette reconnaissance. Seulement, à cette occasion, M. le comte de La Tour m'a dit, mais par pure conversation et sans y attacher nulle importance, que si l'on avait pu prévoir que la souveraineté de la Grèce serait instituée à d'aussi bonnes conditions : titre de roi, vaste territoire, emprunt, armée d'occupation, la cour de Sardaigne n'aurait pas abdiqué si vite et si complètement des prétentions qui semblaient naturelles et raisonnables. « Sans parler de nos anciens droits à l'Achaïe, dont nous prenons encore le titre, disait M. de La Tour, il eût, certes, beaucoup mieux valu choisir un prince italien. Les rapports de mœurs et de langage sont bien plus rapprochés et communs entre les Grecs et les Italiens. Le commerce a dès longtemps établi des relations habituelles : notre marine eût rendu les communications fréquentes. Nuls établissements européens n'ont duré dans l'Orient autant que les établissements italiens. Nous n'avions à offrir que le second fils du roi, qui est un enfant, ou le prince de Carignan, de la branche cadette, qui a dix-sept ans. Mais puisqu'on a fini par une régence, ce n'était pas une objection. » Je n'ai rien contesté de tout cela, car je pense de même, et si les circonstances l'eussent voulu ainsi, si la résolution eût été prise longtemps d'avance, ce choix aurait été, je crois, préférable. A présent ce sont des réflexions fort superflues, qui n'ont été dites et écoutées que comme telles. D'ailleurs on a ici, comme partout où arrivent des informations détaillées sur l'état de la Grèce, fort mauvaise idée de son avenir et de la difficulté d'y établir un ordre quelconque. Ainsi, à supposer que le cabinet de Turin eût des regrets, il trouverait une

consolation facile dans cette opinion généralement répandue et que je n'entends contredire par personne.

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Paris, 4 octobre 1832.

Quoiqu'il n'y ait rien d'achevé, quant au ministère, tout semble tendre à une prompte conclusion. Le pays, au surplus, ne saurait supporter de plus longs délais. La combinaison principale regarde des personnes qui vous sont trop proches pour que vous n'en soyez pas bien exactement informé; cependant, comme la rapidité de l'action ôte peut-être le temps d'écrire en détail, je vous dirai, pour mémoire, qu'hier encore M. de Broglie n'avait pas accepté purement et simplement, il faisait des conditions. Lesquelles? je les ignore; mais si j'avais à les deviner et à les reproduire dans quelque pièce de roman historique, je ne pourrais m'empêcher de supposer qu'il ne veut pas entrer *seul.* En effet, quand on le désire, quelle raison y a-t-il d'exclure M. Guizot? Est-ce parce qu'on prétend celui-ci impopulaire? *Primò*, on se trompe. Ensuite ce serait une bien belle et bien encourageante récompense pour ceux qui n'ont pas hésité à se compromettre, à se jeter franchement dans un système qui, bon ou mauvais, est celui du prince lui-même. Je ne comprends rien d'ailleurs à cette manière de partager ce qui est considérable et de se passer d'un double appui par la crainte d'un mot. Quoi qu'il en soit, il est bien désirable que tout cela s'arrange, car si cette combinaison manque, il faut passer sous les

fourches caudines de M. Dupin (1), et, qui pis est, sous les fourches caudines de M. Dupin triomphant, indispensable! Vous qui représentez si dignement la France dans un pays étranger, vous savez mieux qu'un autre l'effet qu'y produirait un ministère de cette espèce. Dieu sauve la France!

Rien n'est comparable au désordre, aux fausses mesures, au gâchis des quatre ou cinq derniers mois. Vous avez su, sans doute, toutes les querelles dans l'intérieur du cabinet, et on ne lavait pas son linge sale en famille! Il n'y avait pas de ministre qui n'annonçât que le ministère ne pouvait plus tenir. Chacun faisait des arrangements pour garder son portefeuille à lui tout seul. Chacun négociait de son côté, à l'insu de ses collègues. Jamais la perte de M. Perier n'a été plus sensible que huit mois après sa mort.

(1) Dans un entretien avec le roi, qui le pressait vivement d'accepter le pouvoir, M. Dupin avait posé, entre autres conditions de son acquiescement, l'éloignement du cabinet de M. de Montalivet et du général Sébastiani, la reconstitution de la présidence du conseil telle qu'elle fonctionnait avec M. Perier. Cette dernière exigence atteignait surtout le roi, qui se refusait à laisser établir en règle l'effacement auquel il n'avait momentanément consenti que par égard pour un ministre nécessaire. (Voir, sur ces négociations, l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin, 2e édit., t. II, p. 167 et 168.)

C. B.

II

Octobre 1832-Avril 1834 (1).

DE M. GUIZOT.

Paris, 14 octobre 1832.

Mon cher ami, nous voilà rengagés. J'ai douté longtemps que la raison devînt sitôt nécessité. La rumeur

(1) Événements d'octobre 1832 a avril 1834. — Ministère du 11 octobre : le maréchal Soult, président du conseil, ministre de la guerre ; le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères; M. Thiers, ministre de l'intérieur ; M. Humann, ministre des finances; M. Guizot, ministre de l'instruction publique; MM. Barthe, d'Argout et de Rigny conservent les portefeuilles de la justice, du commerce, et de la marine. — Nécessité pour le ministère d'en imposer de suite à l'opinion; la question belge lui en fournit l'occasion. — La France propose à la conférence de Londres l'emploi de moyens coercitifs contre le roi de Hollande, qui continue à se refuser à l'exécution du *Traité des Vingt-Quatre Articles*. — Les trois cours du Nord refusent de s'y associer. — Clôture des travaux de la conférence (1er octobre). — La France et l'Angleterre se mettent d'accord pour agir (22 octobre). — Tergiversations du ministère britannique au moment de remplir ses engagements. — Le gouvernement français se décide à agir seul, au besoin. —

est grande, pas plus grande que je n'attendais. Toutes les vieilles querelles, toutes les vieilles rivalités, toutes

Il donne l'ordre au maréchal Gérard de mettre le siège devant la citadelle d'Anvers (14 novembre). — Opérations du siège. — Capitulation de la garnison hollandaise (22 décembre). — La citadelle conquise est remise aux Belges; notre armée rentre en France. — La duchesse de Berry, livrée par Deutz (7 novembre), est conduite à Blaye (17 novembre). — Ouverture de la session législative; attentat du Pont-Royal contre la vie du roi (19 novembre). — Débuts heureux du ministère devant les Chambres. — Le bruit se répand que la duchesse de Berry est enceinte. — Agitation des esprits. — La grossesse de la princesse est constatée par les docteurs Auvity et Orfila. — Elle déclare qu'elle s'est mariée secrètement en Italie (22 février 1833). — MM. Bergeron et Benoît, poursuivis comme auteurs de l'attentat du Pont-Royal, sont acquittés (18 mars). — Après son accouchement (11 mai), la duchesse de Berry est reconduite à Palerme (8 juin) et mise en liberté. — Discussion et vote des lois organiques sur l'organisation des conseils généraux et des conseils d'arrondissement (10 juin); sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (20 juin); sur l'instruction primaire (21 juin); sur les travaux publics à exécuter à Paris et dans les départements (22 juin). — La *Société des Droits de l'homme* entretient et excite les passions révolutionnaires. — Préparatifs d'émeute en vue des fêtes de Juillet. — L'émeute avorte. — Agitation socialiste. — La police entreprend de mettre obstacle à la dispersion des écrits séditieux par les crieurs publics; elle perd sa cause devant les tribunaux. — La *Société des Droits de l'homme* publie un manifeste et se place sous le patronage de Robespierre. — Voyage du roi dans les départements du Nord-Ouest (août-septembre). — Ouverture de la session (23 décembre). — Vote d'une loi sur les crieurs publics. — Tentative d'émeute à ce sujet (24 février 1834). — Discussion

les susceptibilités d'amour-propre sont en émoi. C'est là notre plus grand obstacle. J'espère que nous le

et rejet de la loi relative à une indemnité de 25 millions à payer aux États-Unis pour dommages causés à ses navires de commerce capturés pendant le blocus continental, de 1806 à 1812, malgré les conventions des 30 septembre 1800 et 1er novembre 1810 (1er avril). — Démission du duc de Broglie, qui interprète ce vote comme un échec personnel. — En Angleterre : Désordre, anarchie, et misère en Irlande. — Troubles dans les colonies anglaises des Antilles et à l'île Maurice. — Dissolution du Parlement (3 décembre 1832). — Élections générales sous le régime de la nouvelle loi de réforme parlementaire. — Elles sont favorables au ministère *whig*. — Les radicaux gagnent bon nombre de sièges. — Ouverture du Parlement (29 janvier 1833). — Nombreuses réformes dans toute la législation. — Lois de coercition contre l'Irlande. — Pendant cette laborieuse session le ministère recherche tour à tour le concours des *tories* contre les radicaux lorsqu'il s'agit d'amener le Parlement à voter des mesures de répression, et l'appui des radicaux contre les *tories* pour assurer le succès des réformes libérales. — En Allemagne : L'agitation libérale continue dans la plupart des États de la Confédération, avec des chances et des résultats divers. — Efforts persistants de l'Autriche et de la Prusse pour enrayer et combattre ce mouvement. — L'empereur Nicolas profite de leurs inquiétudes pour exciter leur méfiance contre le gouvernement de la révolution de Juillet et à les amener à prendre de graves résolutions à notre égard. — Entrevues de Nicolas avec le roi de Prusse à Tœplitz (14 août), avec l'empereur d'Autriche à München-grätz (9 septembre). — Cette manifestation des trois puissances n'a aucune suite. — En Russie : Nouvelles tentatives d'insurrection en Pologne. — Cruelles mesures de répression. — En Turquie : La Porte organise une nouvelle armée. — Ibrahim reprend

surmonterons. Il y a de la force contre nous, il y en a pour nous. Il faut absolument que nous mettions

l'offensive. — Combat de Sillé. — Victoire de Koniah (21 décembre 1832). — Tentatives de négociations entre la Porte et le pacha d'Égypte. — L'empereur de Russie fait offrir ses secours au sultan. — On négocie pour la paix sous la médiation de la France. — Nouveau mouvement d'Ibrahim en avant. — Le sultan réclame les secours de la Russie. — Arrivée de notre ambassadeur, le vice-amiral Roussin, à Constantinople (17 février 1833). — Une escadre russe entre dans le Bosphore (20 février). — L'amiral Roussin déclare qu'il se retire si la Porte n'obtient l'éloignement de la flotte russe. — Le gouvernement ottoman s'engage à le faire, si la France lui garantit la paix avec Méhémet-Ali aux conditions précédemment offertes : l'abandon au pacha des deux pachaliks de Saint-Jean-d'Acre et de Tripoli avec Jérusalem et Naplouse. — L'amiral Roussin souscrit à cet engagement (21 février). — La Porte demande à la Russie le retrait de ses navires. — Nouveaux progrès d'Ibrahim. — Méhémet-Ali n'accepte pas les conditions présentées par l'amiral Roussin. — Nouvelles concessions de la Porte. — Troubles en Bosnie. — Les musulmans sont expulsés de la Serbie. — Débarquement des Russes sur la côte d'Asie. — Conclusion de la paix : les quatre pachaliks de Syrie et leurs dépendances sont abandonnés à Méhémet-Ali, ainsi que le district d'Adona (5 mai). — Le comte Orloff arrive à Constantinople comme ambassadeur extraordinaire. — Traité d'Unkiar-Skélessi, négocié à l'insu des autres puissances, entre la Russie et la Porte, par lequel la Russie s'engage à aider la Porte à maintenir la tranquillité et la sûreté de ses États, et la Porte s'engage à fermer les Dardanelles, à tout bâtiment de guerre étranger (8 juillet). — Émotion causée par ce traité en Europe, vif mécontentement de l'Angleterre et de la France. — Leurs protestations diplomatiques. — En

fin aux affaires du dehors. Cela fait, nous aurons de quoi faire le reste. Il est plus aisé de rebâtir Lisbonne

Grèce : Arrivée du roi Othon (6 février 1833). — Organisation de son gouvernement. — Difficultés, divisions, troubles, conspirations. — En Espagne : Ferdinand VII annonce qu'il reprend la direction des affaires (4 janvier 1833). — Fin des mouvements carlistes. — Divisions dans le conseil des ministres : les uns, d'accord avec le roi, sont opposés à toute concession libérale, à toute représentation nationale; les autres, appuyés par la reine, désirent voir les droits de l'infante héritière reconnus par une assemblée des Cortès. — Exil de don Carlos en Portugal. — Renvoi des ministres du parti de la reine. — Convocation des Cortès par *ordres*, dans le seul but de prêter serment de fidélité et d'obéissance à l'infante Isabelle (7 avril). — Protestations de don Carlos, des rois de Naples et de Sardaigne contre le nouvel ordre de succession au trône. — Assemblée des Cortès. — Mort du roi (26 septembre). — La reine est nommée régente. — Insurrection carliste dans les provinces du Nord. — Adhésion des capitaines généraux au gouvernement de la reine. — Reconnaissance de la reine par la France et l'Angleterre. — Situation difficile du ministère entre les deux fractions du parti gouvernemental : les royalistes purs et les libéraux. — Progrès de ces derniers. — Émeute carliste à Madrid, elle est réprimée : une émeute libérale lui succède (27 octobre). — Défaites des insurgés dans le Nord. — Faiblesse du ministère, débordé de tous les côtés, malgré ses concessions aux uns et aux autres. — Les capitaines généraux, dont l'accession a assuré le maintien du gouvernement de la reine régente, protestent contre le ministère et demandent sa retraite et la convocation des Cortès. — Formation d'un nouveau ministère, sous la présidence de Martinez de la Rosa (16 janvier 1834). — Réformes administratives. — Exigences toujours croissantes des libéraux, à mesure qu'on leur donne

sur un sol brûlant et tremblant que de raffermir une société un moment ébranlée. C'est là cependant ce que nous entreprenons. M. Perier nous a rendu un immense service. Il a arrêté le désordre matériel. Mais le désordre politique, le désordre intellectuel, ceux-là restent, et il faut les dompter. J'ai toujours bien pensé de notre pays. J'en pense toujours bien, mieux que jamais peut-être; mais je vois, je touche les obstacles, et quelquefois je frissonne. Faites en sorte que le bon sens européen nous aide; nous avons besoin de recueillir toutes les forces de la raison, de les prendre partout pour point d'appui. Qu'on comprenne bien que nous jouons la grande, peut-être la dernière partie de l'ordre, de la sécurité européenne, et qu'il

satisfaction. — Troubles à Madrid. — La guerre civile continue en Navarre et en Biscaye où Zumalacarréguy se montre un adversaire redoutable. — En Portugal: Dom Miguel continue le siège de Porto ; — dom Pedro se décide à reprendre l'offensive. — Départ d'une expédition par mer pour les Algarves (21 juin 1833). — Débarquements heureux à Villa-Real (24 juin) et à Tavira. — Combat naval du cap Saint-Vincent (5 juillet). — Prise de la flotte migueliste. — Progrès de l'expédition des Algarves. — Mouvement populaire à Lisbonne en faveur de donha Maria (24 juillet). — Les troupes constitutionnelles entrent à Lisbonne où dom Pedro arrive le 28 juillet. — Reconnaissance du nouveau gouvernement par la France et l'Angleterre. — Levée du siège de Porto. — L'armée de dom Miguel marche sur Lisbonne. — Arrivée de donha Maria (23 septembre). — Les attaques des miguélistes contre la capitale sont repoussées. — Ils se replient sur Santarem. — Progrès des troupes constitutionnelles dans le Nord. — Occupation des provinces d'Entre-Douro-et-Minho et de Tras-os-Montès, au nom de la reine (avril 1834). C. B.

faut que, partout, tous les honnêtes gens, tous les hommes sensés mettent au jeu pour nous. Si nous employons bien le temps qui nous reste d'ici à la session, je crois le succès assuré.

Vous m'avez envoyé un morceau charmant, que je vais faire imprimer et répandre, soit dans la *Revue de Paris*, soit séparément. Soyez tranquille sur l'anonymat. L'histoire de France est là tout entière, et vos conseils au présent sont tournés de façon à être accueillis. Envoyez-moi de temps en temps quelques pièces de ce genre. Je vous promets d'en faire bon usage.

Vous m'approuverez, j'en suis sûr, de n'avoir voulu que le ministère de l'instruction publique. Je n'en dirai pas un mot de moins, et tous les spectateurs m'en savent gré. Nous épuiserons jusqu'à la dernière possibilité de rallier tous les chefs de la majorité et de ne pas laisser M. Dupin en dehors. Je n'en désespère pas : nous aborderons nettement toutes les difficultés à la session, et nous ne nous laisserons point rebuter par les petits mécomptes, les petits échecs. Victor est en très bonne disposition.

Adieu. Parlez-moi de l'effet de notre avènement et de notre liste de pairs (1) au dehors.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Londres, 17 octobre 1832.

La lumière ne s'est faite que dans les douze der-

(1) Le 11 octobre, jour même de la formation du ministère, une ordonnance avait créé soixante pairs, parmi lesquels le baron Louis, MM. Girod (de l'Ain), Bertin de Vaux, Cousin, Villemain, Bérenger, le comte de Montlosier, etc. C. B.

nières heures que je suis restée à Paris, et j'attendais la dernière solution pour en porter la nouvelle définitive à M. de Talleyrand, qui n'avait emporté qu'une probabilité. Voilà donc plusieurs de nos amis aux prises avec d'énormes difficultés. Ici M. de Talleyrand travaille de tous ses efforts pour que le dehors ne vienne pas augmenter leurs embarras parlementaires ; il espère y parvenir, mais plus on approche du dénouement et plus tout devient critique. Les efforts en tous sens et de toutes parts deviennent plus vifs, et je vous assure que depuis longtemps il n'y aura eu un mois plus pesant dans les fastes de l'histoire que celui que nous allons achever dans une quinzaine de jours.

Pour en revenir à votre lettre du 3, je vous dirai qu'elle m'a fait grand plaisir, et que j'ai été touchée de tous les détails qu'elle contient sur M. Molé (1), comme si je le croyais encore de mes amis. Il est si distingué comme esprit, comme langage, comme manières, comme figure ; il a toujours exercé une si réelle séduction sur moi dans nos nombreuses conversations, que tout ce que son caractère laisse à désirer comme force, simplicité et peut-être même comme droiture, n'a jamais pu m'ôter le goût que j'ai pour sa personne, ni le regret que des circonstances qui ont mis ses défauts plus en lumière que ses qualités nous aient placés si fort à distance les uns des autres. Je pense avec peine à la profonde blessure qui fait saigner son âme, et je sais

(1) M. de Barante avait été passer quelques jours à Lausanne auprès de M. Molé qui s'y était rendu après la mort de sa fille, madame de Champlâtreux. C. B.

gré à ceux qui ont su le soigner et le consoler.

J'ai laissé Paris plus insociable que jamais, et, de fait, il n'y a personne, et qui que ce soit ne s'apprête à y revenir. Madame de Broglie, rappelée par les circonstances, et que je n'avais pas vue depuis la mort de sa fille Pauline, m'a été au cœur. Plus à Dieu et en Dieu que jamais, elle a des explosions de douleur involontaires fort courtes, mais assez fréquentes, où la mère reprend ses droits, qui me l'ont rendue on ne peut plus chère. Et puis toujours si simple, si désireuse de bien faire là où elle n'a ni goût, ni peut-être d'instinct. Vraiment, c'est une charmante personne, si parfaitement à part sans bizarrerie. Et son mari, quelle perle pour la pureté! Je leur souhaite grand succès, grand bonheur, je les aime et les honore tant, et je souffre de toutes les tribulations que leur situation politique va leur attirer.

P.-S. — Nous ne sommes pas fâchés d'être débarrassés de Holyrood (1). Je voudrais bien pour vos amis du pouvoir qu'ils le fussent également de Madame la duchesse de Berry.

A M. ANISSON DU PERRON.

Paris, 20 octobre 1832.

Nous voilà donc, cher ami, avec le ministère doctrinaire; je n'en espérais, ou, pour mieux dire, je n'en

(1) Le roi Charles X venait de quitter Holyrood pour s'installer au château Hradschin, dans les environs de Prague. C. B.

souhaitais pas tant. Le sort nous a trop aidés. J'aurais voulu M. Dupin plus raisonnable, mieux avisé qu'il ne s'est montré; c'était le vrai lot du vulgaire, notre gracieux souverain, qui n'a ni goût ni confiance dans les aristocrates de naissance ou d'esprit. Dans la disposition où était M. Dupin, avec les idées plus que bizarres qu'il semblait s'être faites sur la politique extérieure, on ne pouvait se livrer à lui, encore moins à ses quasi amis de la gauche. On a pris les doctrinaires qui déplaisaient au roi et au public, et qui ne s'en souciaient guère. Donc on a pris la décision absolument nécessaire; on a obéi à la sainte force des choses. C'est là où je mets quelque espoir. Ce que personne n'a voulu ni décidé doit être accepté par tous.

J'ai grande envie de hâter mon voyage, et d'arriver à Paris vers la fin de décembre; cela dépendra des circonstances. Si par grand hasard, après les bruyantes tempêtes de l'adresse, de l'état de siège et des douzièmes, le ministre repose sur une majorité absolue, alors je viendrai jouir de cet âge d'or. Je me contenterai même à meilleur marché; du reste, je ne reviendrai point pour la politique, et c'est pour cela que je la voudrais calme et éteinte. J'ai besoin de retrouver famille et amis. J'ai été bien content des heures passées avec ce pauvre Mathieu, de cette causerie confiante, sympathique, où l'on reçoit, où l'on donne, un plaisir d'âme et d'esprit qui pénètre et agit presque physiquement, tant il en découle un bien-être moral; cela m'a encore mieux montré combien il était triste d'en chômer pendant deux ans.

A M. GUIZOT.

Turin, 28 octobre 1832.

On m'écrit que vous êtes en assez bonne espérance et que vous prenez la chose d'assez haut; si cela se peut, tant mieux; mais cette majorité que vous aurez, j'espère, est-elle disposée à vouloir que les questions soient nettes et tranchées? Elles le sont en effet, mais veut-elle qu'on le lui dise? Je vous ai écrit qu'ici les pronostics ne sont pas très favorables. Ce qu'on croit et ce qu'on désirerait, c'est le maréchal Soult faisant un 18 Brumaire. On juge mal de nos dangers et des remèdes possibles. Au reste, sans aucun détail, je ne devine guère vos relations avec cette portion de la Chambre qui aurait voulu « Monsieur » Dupin, et qui a contre vous tant d'aigreur.

Si au milieu de décembre vous êtes debout, il me paraît que vous devrez être en fort belle situation.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 29 octobre 1832.

Cher Prosper, on nous fait espérer que vous userez de votre congé, j'aurai un plaisir bien mêlé d'émotion à vous revoir. Vous me trouverez au milieu du monde dont je me croyais si loin, faisant mon métier de mon mieux et avec un peu de courage que Dieu me donne. Quoique la moitié de mon cœur soit pour toujours ailleurs, il m'en reste assez ici-bas cependant pour jouir du bien que Victor pourra faire à notre chère

patrie et même m'intéresser vivement à cet avenir si incertain et si vague.

Victor a très bon courage; je crois qu'il a entrepris sa tâche sous la bénédiction de la Providence et qu'elle l'accompagnera. Je regarde comme une faveur toute particulière le calme et le bon espoir dont il est doué depuis son entrée. Cette lettre vous arrivera assez tard. Dieu sait ce que les jours amènent, mais je crois fermement que sa main conduit vers un bon port les personnes et le pays.

DU BARON PASQUIER.

Paris, 30 octobre 1832.

On me fait beaucoup trop d'honneur dans la part qu'on m'assigne dans l'accouchement de la dernière combinaison ministérielle. J'y ai poussé par mes vœux beaucoup plus que je n'ai pu y aider par ma très chétive influence. Il est certain que cette combinaison, ou une analogue, pouvait seule nous donner le résultat obtenu pour l'affaire de Hollande et que le courrier qui part ce soir vous fera certainement connaître en détail. Or, sans ce résultat, où allions-nous au dedans et au dehors? Un ministère formé sous les auspices mêmes de M. Dupin qui n'a sûrement aucune mauvaise intention, mais qui est aussi étranger que qui que ce soit l'eût jamais été aux idées d'une saine et pratique politique, nous aurait conduit à la nécessité d'agir seuls en Belgique, et je n'ai pas besoin de vous dire les conséquences de cet isolement, vous les savez mieux que moi.

Voilà donc qui est bien de ce côté, mais l'intérieur,

ou plutôt les Chambres, là est toute la difficulté. Cette bonne position sur l'affaire de Belgique y sera sans doute fort secourable, et sans ce secours, il serait fort possible qu'on ne se soit pas tiré d'affaire, car les désunions, les envies, les jalousies, les sottes préventions sont maintenant portées, chez nous, à un excès dont vous, absent depuis deux ans, ne pouvez pas vous douter. Il faut avoir le nez dessus pour y croire. Maintenant donc, je crois que nous avons un beau jeu, et surtout il faut dire et répéter qu'on est sûr de son fait. Je trouve, au reste, ce qui m'aide à le dire, que, de tous points, notre horizon s'est éclairci, et, jusqu'à un certain point, les fureurs mêmes de la presse nous servent un peu. La passion sans mesure, sans règle, sans frein y éclate d'une manière qui doit révolter tous les esprits qui ne sont pas absolument aveugles.

Enfin c'est un mauvais pas à franchir, et si nous en venons à bout, nous aurons pour l'avenir la plus grande chance de salut, car au fond tout renaît, tout se ranime en France depuis six mois, et dans une foule de lieux, ce qui est le meilleur de tous les thermomètres, le travail reprend au point que les bras nous manquent.

Molé m'a écrit, ces jours passés, qu'il allait arriver. Quelle figure, quelle attitude prendra-t-il au milieu de tout cela? Vous, qui l'avez vu, vous vous en doutez peut-être, moi je n'en ai pas la moindre idée.

A M. MOUNIER.

Turin, 1er novembre 1832.

Je vais donc venir me rasseoir quelques mois sur vos bancs, au milieu de cette composition honorable mais toute nouvelle qu'on appelle une pairie, et qui n'est qu'une réunion d'honnêtes gens, conversant raisonnablement, sans que personne prenne garde à ce qu'ils disent. Cependant, à la dernière session, la pauvre salle du Luxembourg a encore rendu quelque service en plaçant un ou deux grains de sable devant la roue révolutionnaire.

Je reviens avec tous les miens; j'ai déjà renvoyé mes écoliers à leurs études interrompues pendant un mois. L'aîné commence à se préparer aux examens de l'École polytechnique; je ne désire pas qu'il suive une des carrières dont elle est le point de départ, mais c'est un bon achèvement d'éducation et une salutaire discipline pour les années de la première jeunesse; on la préserve ainsi de la frivolité et de la dissipation. Le principal défaut de nos éducations actuelles est une extrême mollesse, et jamais époque ne m'a paru exiger plus impérieusement de l'énergie et de l'indépendance. Nous avons eu à parcourir une route diverse et difficile. Je doute que nos enfants aient le loisir de s'endormir dans la situation que nous leur avons faite.

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Paris, 3 novembre 1832.

M. Dupin n'est pas précisément ennemi, mais il boude. Le roi, que soutient très hautement son nou-

veau ministère, a dit l'autre jour, en sortant d'une conversation avec Dupin : « J'en suis assez content. » Il est certain qu'il désire la présidence de la Chambre. Son parti sera, peut-être, moins traitable que lui. Il y a eu, dit-on, l'autre jour, une velléité de scission dans la gauche. On prétend que, dans une assemblée chez M. Thiers, le maître de la maison, d'accord avec MM. Laffitte, Barrot, etc., avaient déclaré à MM. Mauguin, Cabet, Pagès, etc., que désormais ils ne pouvaient plus marcher ensemble ; que les uns voulaient la ruine totale de la dynastie, tandis que les autres se bornaient à vouloir la faire entrer dans une voie d'amélioration. La présence de M. de La Fayette a changé ces dispositions; il a rallié tout le parti, déclarant que sa force était dans son union. Cet incident paraît fâcheux à quelques amis du ministère : je ne suis pas de cet avis; je crois que cette scission dans la gauche n'était qu'une ruse pour amadouer M. Dupin.

Pour moi, en attendant qu'on m'emploie, je m'occupe d'études historiques. J'ai déjà presque achevé tout ce qui a rapport aux papes dans le XVIIIe siècle : les archives du ministère des affaires étrangères me fournissent beaucoup de points de vue plus vrais et plus nouveaux. En travaillant, j'ai agrandi mon cadre : l'histoire des papes est trop monotone pour s'y borner ; tous les détails de conclaves, d'immunités ecclésiastiques se ressemblent ; je veux embrasser la période de quarante à cinquante ans qui a précédé 90. J'essayerai de tracer le péristyle de la Révolution française. Je ferai le glossaire de votre admirable *Essai sur la littérature au* XVIIIe *siècle*. Il me tarde de vous consulter sur cela comme sur tout le reste.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Londres, 12 novembre 1832.

Eh bien, puisque vous allez à Paris cet hiver, où certainement je n'irai pas pendant la mauvaise saison, vous ne pourrez vous dispenser de passer la Manche après avoir passé les Alpes. L'un est beaucoup moins difficile que l'autre. Vous ne connaissez pas l'Angleterre; nous aurons grand plaisir à vous la montrer; on en aura un très réel, mêlé d'intérêt et de curiosité à vous y voir. Si vous venez seul et que vous ne soyez pas difficile, nous vous proposerons une bonne chambre, qu'une chambre à la vérité, parce que nous n'en avons pas d'autre, mais enfin chaude et claire. Vous ne sauriez croire quel plaisir vous nous feriez en venant ici. D'ailleurs votre voyage serait même d'une valeur réelle pour nous rapprendre Paris qu'on désapprend si vite, et l'Italie que nous n'avons jamais bien vue, puis vous rapporteriez à Paris et à nos amis du ministère des données plus exactes que celles qu'on confie à des dépêches et que votre coup d'œil fin et prompt saisirait bien vite. Venez donc nous voir, venez regarder cette Angleterre qui ne ressemble à rien et qui ne se ressemblera peut-être pas longtemps à elle-même; je ne veux pas dire pour cela qu'elle soit moins fière, car je ne me permets à cet égard aucune opinion, mais enfin elle sera autrement.

J'espère que vous trouverez que M. de Talleyrand a fait assez bien les affaires de votre ministère. Ce qui vient de se passer en Vendée aide encore à son attitude dans la Chambre, mais ne laisse pas, en repoussant quelques embarras, que d'en créer beaucoup

d'autres. J'avoue que pour ma part cela me paraît cruellement délicat; et que si Madame la duchesse de Berry libre en France était un malheur, l'y voir prisonnière me paraît une catastrophe. Je donnerais tout au monde pour la savoir à Prague avec les autres. Il ne faut pas se dissimuler que ceci est d'un intérêt bien général, et qu'il s'agit de satisfaire non seulement le public violent de la France mais encore le public européen fort curieux, fort intéressé, fort occupé de ce grand drame et de son dénouement.

Je plains votre roi, votre reine et vos ministres! En général je plains tout ce qui, par le temps qui court, d'une façon quelconque, se trouve en scène.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 21 novembre 1832.

Je ne vous écris qu'un mot aujourd'hui. On dit que nos affaires vont mieux, que la Chambre commence à se civiliser. L'attentat contre le roi a réveillé beaucoup de sentiments de dévouement pour lui et sa famille, même dans les opposants.

Les difficultés de la situation sont immenses, et si je ne comptais sur le secours de Dieu qui nous y a mis j'en serais bien troublée. Jusqu'à présent tout a réussi, les rapports de Victor avec les diplomates ont été très satisfaisants. Pour moi je m'exténue à tenir mon salon de mon mieux. Je suis aussi polie que je peux et comme on me sait bien affligée on est très indulgent.

A M. ANISSON DU PERRON.

Turin, 5 décembre 1832.

J'espère que les affaires publiques ne vont pas nous donner de contrariétés trop vives, d'impressions trop déplaisantes. Ce ne sera pas encore une situation bien calme, ni un spectacle bien noble, mais on gagnera du temps, et, peu à peu, tout se tassera. L'ordre public ne sera pas merveilleusement rétabli, aux acclamations universelles, ainsi que dans notre jeunesse nous l'avons vu dans les années du consulat. Rien ne subjugue les imaginations, rien n'épouvante les passions, notre chef n'est pas un vainqueur de Marengo ; c'est le gérant d'une grande maison de commerce ; il a contre lui toutes les phrases de gloire, de légitimité, de république. Laissons donc s'user les phrases, même celles de M. Barrot qui les fait mieux que ses camarades d'opposition, et qui me paraît faire de grandes avances à M. Dupin.

Paris, 18 décembre 1832.

Nous sommes arrivés hier à deux heures, mon cher ami, pas trop fatigués, grâce à une bonne nuit passée à Fontainebleau.

Nous voilà dans cette petite maison que j'aime tant, étonnés de ne pas vous avoir encore pour voisins, mais vous allez arriver. Vous verrez une situation politique fort améliorée. C'est un dégoût de toute discussion, un besoin de repos, une répugnance pour tout ce qui est vif et bruyant ; d'où résulte, que les choses vont toutes seules ; la Chambre s'ennuie de

l'opposition et d'elle-même aussi. Elle voudrait trouver toute besogne faite avant qu'on en parlât. Le dehors n'a rien de menaçant. Ce siège d'Anvers est une forte couleuvre que nous faisons avaler aux puissances continentales : elles en ont bien de l'humeur. Le parti républicain est en pleine déroute. Nos amis ont le bénéfice de ces dispositions générales, non *parce que* mais *quoique*, comme dit M. Dupin.

Les élections d'Angleterre sont encore une bonne et grande circonstance.

Je vous parle à la volée de ma première impression. Je n'ai vu seul M. de Broglie qu'un moment, mais j'ai passé trois heures dans son salon hier.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Londres, 28 janvier 1833.

Voici l'Espagne qui remue ; voici toujours de plus en plus de quoi occuper toutes les têtes politiques. On donne tant à élire en France à tout le monde, que bientôt chacun n'aura pas autre chose à faire (1). Quel effet cela vous fait-il ? Et que faut-il que nous autres nous en pensions ? Je voudrais bien entendre M. Royer sur son trépied. Vous savez que je l'aime, et que rien, à mon gré, n'égale l'intérêt et le jeu vif et mobile de cette imagination à la fois brillante et lugubre.

Il nous était déjà apparu que notre ministère portait dans son sein quelques mauvais éléments de désu-

(1) Allusion à la loi organique *sur l'organisation des conseils généraux et d'arrondissement*, alors en discussion devant la Chambre. C. B.

nion, fortifiés encore par l'hostile ambition de M. Dupin et les tendances avantageuses de la camarilla. Je suis bien fâchée que votre jugement vienne confirmer cette opinion. Il serait surtout malheureux que le dégoût prît aux honnêtes gens, et j'espère que Broglie ne s'y laissera pas aller. M. de Talleyrand en serait désolé et tous les gens de paix du dehors également. Broglie, par tout ce qu'il dit, fait et témoigne, s'est parfaitement bien placé, et je vous assure que M. de Talleyrand est sans cesse occupé à le mettre en lumière et à le faire valoir comme le pivot du bon ordre et d'un sage équilibre chez nous. La session et peut-être même l'attitude ministérielle ont un peu baissé depuis quelques semaines. Nous en suivons les symptômes avec anxiété, mais avec une grande défiance de nous-mêmes, car à distance la vue se brouille si aisément! Les jours où vous n'avez rien de mieux à faire, écrivez-nous un peu en détail sur cette belle mais un peu absurde France.

Ce voyage médical à Blaye devrait bien être expliqué d'une manière quelconque au public. Poison, grossesse, insalubrité, maladie : on fait mille suppositions, et on sait mauvais gré au gouvernement de ne pas même se donner la peine de faire un conte.

Oui, sûrement, l'affaire d'Orient est une grosse chose fertile en grands résultats. Il ne serait même pas difficile d'en tirer pour nous de gros avantages, si on ne rencontrait partout des difficultés prises dans le caractère des individus, dans les préjugés des nations et dans les intrigues des partis.

Où donc est Sainte-Aulaire? Il ne répond à aucune de mes lettres.

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 4 février 1833.

Je déplore assurément les duels (1) et je voudrais fort que celui où Carrel a été atteint n'eût pas eu lieu. Mais je suis révolté du bruit que les révolutionnaires en font et de ce que cela fait dire aux journaux comme le *Temps*. M. Coste n'a-t-il pas tué un officier de police, brave militaire et père de famille, sans que nul en ait soufflé, et quand il compare les menaces faites à la presse aux ordonnances de Juillet, il oublie les menaces aux jurés, et leurs noms et leur adresse publiés par le *National*. Dieu merci, les masses satisfaites dans leurs intérêts ne bougeront pas. Mais le *théorisme* n'est pas propre à gouverner un temps si difficile. Dans les deux Chambres il a blessé, irrité toutes les nuances qu'il devait rallier, et il n'impose

(1) Dès que la nouvelle de la grossesse de Madame la duchesse de Berry commença à être connue, de nombreux champions se levèrent pour la défense de son honneur, et déclarèrent devoir demander réparation par les armes à tous ceux qui se permettraient sur son compte la moindre insinuation. De nombreux cartels s'échangèrent. On dressait des listes de combattants légitimistes, on les déposait aux bureaux des journaux de couleur républicaine, où des listes se dressaient dans le sens contraire. Entre autres duels, celui où un rédacteur du *Corsaire*, M. Briffaut, reçut une balle dans le bras, et celui où Armand Carrel blessa son adversaire, M. Roux-Laborie fils, mais fut lui-même très grièvement touché au bas-ventre, émurent très vivement l'opinion. Cette épidémie de combats singuliers avait même fini par gagner la province. Enfin la police

pas à ses ennemis. — L'emprunt grec (1), le traité américain (2) et le budget de la guerre exigeraient dans les

prit des mesures ; des notabilités des partis en présence intervinrent, et, d'un commun accord, les provocations s'arrêtèrent. C. B.

(1) L'Angleterre, la France et la Russie, en appelant au trône de Grèce le prince Othon de Bavière, s'étaient engagées à garantir un emprunt de 60 millions, à contracter au profit du nouveau royaume. Cet emprunt, d'après le traité du 7 mai 1832, n'était réalisable que par séries d'un tiers et après autorisation préalable de chacune des trois puissances. Les premiers revenus de la Grèce devaient être exclusivement affectés aux intérêts et à l'amortissement des séries émises. — Le projet de loi qui autorisait la France à donner sa garantie, comme l'Angleterre et la Russie avaient déjà donné la leur, déposé le 24 janvier 1833, vint en discussion le 4 avril. L'opposition ne vit dans ce débat qu'une occasion d'en faire sortir un échec pour le ministère, en le mettant dans l'impossibilité de faire honneur aux engagements pris par la France, lors du traité du 7 mai. Et la nécessité pour notre politique en Orient de prendre part à ce qui se passait en Grèce, et cette cause même des Grecs, jadis si chère au parti avancé, n'empêchèrent point la gauche de soulever toutes les objections, toutes les arguties constitutionnelles et financières contre le projet de loi. Il fut cependant voté le 22 mai par 175 voix contre 112. L'article 1er n'avait été adopté qu'à 26 voix de majorité, par 176 voix contre 140. C. B.

(2) Le 4 juillet 1831, sous le ministère Casimir Perier, avait enfin été réglé par traité le chiffre de l'indemnité due aux États-Unis pour capture de plusieurs de leurs navires de commerce pendant le blocus continental. Cette indemnité, dont Napoléon reconnut le principe en offrant 18 millions refusés comme insuffisants, principe que la restauration ne contestait pas, mais dont elle

Chambres des dispositions qui n'y sont pas. Je doute que le ministère ait la majorité dans ces questions-là si, d'ici à ce qu'on les discute, il ne s'est pas placé autrement dans les esprits. Il compte trop sur l'idée que, hors de lui, point de salut. Sous la restauration, on le disait ainsi de M. de Richelieu, de Decazes, et depuis Juillet, on l'a dit de Perier, et cependant le déluge n'a point succédé à la chute de tous ces ministères. Le remède ne s'est jamais trouvé dans les hommes, et il y est moins que jamais. D'ailleurs ici les hommes que l'on aurait raison de redouter ne seraient pas possibles. Ce que je dis là, les Chambres l'apprennent davantage tous les jours, et sont moins disposées de faire des sacrifices aux *hommes nécessaires*.

Quant à l'Orient, nous y aurons une politique fausse comme en Belgique; nous y ferons les affaires de l'Angleterre, comme partout ailleurs. Au lieu de laisser la Russie s'y enfoncer de plus en plus, et soulever des questions de territoire et de commerce qui nous préserveraient de cette guerre de principe prédite par M. Canning, nous ne laisserons pas aux Russes faire un pas, de peur que le ministère anglais ne devienne impopulaire et ne perde la majorité. La politique personnelle de M. de Talleyrand est devenue celle de la France. Il nous a jeté dans ce qu'on appelle l'alliance anglaise, au mépris de la nature des choses et de tous nos véritables intérêts. De là cette fiction de royaume de Belgique qui, tôt ou tard, nous causera de si grands embarras. J'ai vu, au moins avec plaisir, l'autre jour,

avait constamment ajourné l'application, se montait à 25 millions. Restait à obtenir des Chambres le vote des crédits nécessaires pour en effectuer le versement. C. B.

que le roi ne comptait pas sur l'appui de l'Autriche dans l'Orient. Ce serait une dangereuse illusion de croire qu'aucun intérêt matériel l'emportera aux yeux des puissances du continent sur l'intérêt des principes.

La duchesse de Berry est une rude épine qu'on s'est mise dans le pied; ne pouvait-on pas l'éviter? Sa situation devait rester cachée à tout prix; au lieu de cela, journaux et actes du ministère l'ont révélée tout d'abord. — Si c'est du Machiavel, il y manque d'avoir mieux conservé les apparences; si c'est négligence et gaucherie, décidément c'est trop fort.

Je laisse courir ma plume sans soin, sans réflexion. N'allez pas me citer pour un seul mot de ce que je vous écris, nos amis y verraient tout de suite (car ils sont ombrageux) un adversaire, et Dieu sait si je ne pensais pas d'eux et de leurs affaires *a priori* comme j'en pense aujourd'hui.

Acosta, 10 février 1833.

Cher ami, mon gendre, arrivé hier, nous a parlé avec encore plus de détails de tous ces duels pitoyables. Les insolences de ce parti carliste ne trouveront jamais les masses assez indifférentes pour qu'elles ne lui attirent pas de violentes leçons. Toutes les fois qu'on placera la nation entre le carlisme ou la contre-révolution, et Juillet ou l'esprit révolutionnaire, elle se rangera, sans hésiter, pour ces derniers. Mais je crois encore aux hommes un peu plus que vous ne faites. Je nie qu'il y ait des époques où nul ne puisse que décroître. Perier a crû tout entier dans les mêmes circonstances où chacun n'a fait que décroître après lui. En ce moment, nous usons le *théo-*

ricisme, depuis la classe des sciences morales jusqu'au jury dans l'expropriation conduisant au juge unique. Cette nature d'esprit qui veut nous régénérer depuis dix-huit ans, se donne libre carrière. L'Angleterre est soumise à la même épreuve ; si le succès ne couronne pas l'entreprise, une autre ère luira. Ce sera celle des hommes pratiques auxquels la route sera rudement ouverte par les hommes d'action. Il est déjà trop tard pour le reconnaître, mais les esprits les plus propres à éclairer les hommes sont, en général, les moins habiles à les gouverner. Tout ce qu'on fait aujourd'hui me rappelle la loi (en deux cents ou trois cents articles) rédigée sous M. de Serres (1), et dont vous vîntes me parler avec Germain à Champlâtreux.

Dites-moi donc quel effet a produit ce dîner donné à l'armée d'Anvers, moins le maréchal Soult, et plus le duc de Valençay avec M. de La Fayette au café (2). Est-ce M. de Talleyrand qui se rapproche de Dupin, ou Dupin de M. de Talleyrand ? Mon avis serait que c'est l'un et l'autre. Vous devriez nous mander les rumeurs sur tout cela.

Je compte, jeudi soir, faire une tournée de ministres, Thiers, Soult, Dupin, et finir par le petit jour de Flahaut. Si tout cela vous convenait, faites-le-moi savoir chez moi où je dîne. J'irai vous prendre.

(1) Le projet de *loi sur la legislature* (Voy. t. II, chap. VI, p. 374 et suiv.). C. B.

(2) Dîner offert le 7 février par M. Dupin, président de la Chambre des députés au duc d'Orléans, au duc de Nemours et aux généraux du siège d'Anvers. C. B.

DE M. GUIZOT.

Paris, 19 février 1833.

Mon cher ami, il faut que je vous remercie de votre excellent discours (1). Je vous en remercie pour moi personnellement, comme pour la cause en général. Je viens de vous lire avec un vif plaisir de me voir si bien et si sympathiquement soutenu. Je me confirme de plus en plus dans ma vieille conviction que, pour réussir, nous n'avons besoin que de nous bien tenir ensemble, de parler haut et d'agir vivement.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Paris, 1er mars 1833.

Comme vous le pensez, la nouvelle de Blaye a occupé tous les esprits. C'est un coup mortel pour le parti carliste : il ne saurait quelle contenance faire sans les infâmes injures des journaux libéraux contre le roi, auxquelles il s'associe. Le gros du public, la bonne bourgeoisie de Paris reconnaît que c'est une circonstance utile, mais ne s'en réjouit pas ardemment. On ne se fait pas à cette publicité donnée officiellement à un déshonneur que toute famille s'empresse, en pareil cas, de cacher. Il était pourtant à peu près impossible d'en agir autrement. En ceci,

(1) Discours prononcé le 18 février 1832 à la Chambre des pairs pendant la discussion du projet de loi sur l'état de siège. Ce projet, notablement amendé par cette assemblée, ne fut pas porté à la Chambre des députés. C. B.

comme en tout, hélas! nos chances de sécurité résultent d'un abaissement, d'une dégradation.

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 3 mars 1833.

Ce dénouement des aventures de son héroïne ne laisse plus, comme vous me le dites, au parti carliste, le moyen de se dissimuler à lui-même sa ruine; mais il va prêter ses passions, ses haines et l'appui de ses noms à un parti redoutable et auquel seul profitent le dégoût, la déconsidération qu'inspire chaque jour davantage ce qu'il faudrait maintenir. Persuadez à l'Europe, à la France que la république n'est pas le désordre, qu'elle est seulement une forme de la société politique, dont aucun intérêt légitime n'a rien à redouter, et vous verrez l'Europe et la France laisser ce qui existe faire place à la république et disparaître dans le bourbier dont vous me parliez l'autre jour.

Saviez-vous que la constitution de l'an X, tout en s'intitulant république, était vingt fois plus gouvernementale que la nôtre? Peut-être la seule manière de refaire des institutions raisonnables serait-elle de les déguiser sous des noms qu'elles ne justifieraient pas. J'aimerais mieux une république monarchique qu'une monarchie républicaine. Enfin et puis, qu'est-ce qu'une révolution qui a créé cent mille fois plus d'abus qu'elle n'en avait à réformer, qui a livré le pays à l'intérêt privé, à la faveur, et pardonne tout au plus étroit esprit de coterie? Voilà ce qui fait la force du *National* et du *Courrier*, ce qui a fait le succès des journées de Juillet, c'est que ceux-là mêmes qui blâ-

maient les coups de fusil de la rue, et en prévoyaient les conséquences, trouvaient que Charles X et sa famille n'avaient que ce qu'ils méritaient. Je tremble que nous ne voyions encore la même chose, et que le petit nombre ne fasse une autre révolution un jour ou l'autre, *nemine contradicente*.

Je suis bien aise que M. Royer n'ait pas vu le roi. Je n'aurais pas aimé cette visite.

Acosta, 6 mars 1833.

Ainsi donc, cher ami, les jeunes femmes qui *pensent bien*, vont se faire une *taille* semblable à celle de leur héroïne et leur morale est que, dans un temps pareil, il ne reste qu'à s'amuser! Les journaux carlistes, dans leur violence, sont bien mauvais tacticiens. Avec plus de modération et de sang-froid, ils auraient pu faire bien plus de mal à leur adversaire. Jamais je ne les ai trouvés plus maladroits. Le *National*, le *Courrier*, même la *Tribune* ont bien mieux profité du beau jeu qu'on leur faisait.

Un grand et effrayant spectacle est celui qu'offre en ce moment l'Angleterre. Les doctrinaires de ce pays ou plutôt ceux qu'on y appelle hommes de théorie, viennent de s'abjurer eux-mêmes dans la question de l'Irlande, et tout ce qui est anglais s'est rallié au ministère. — Je lis ces débats avidement.

Notre Chambre des pairs me paraît adopter complètement le proverbe indien : *Il vaut mieux être assis que debout, couché qu'assis et la mort est le bien suprême.* Je me reproche que mes ménagements pour Perier m'aient fait indiquer seulement, dans mon opinion sur l'hérédité, le fond de ma pensée. Il était que l'héré-

dité perdue, il fallait faire une seconde Chambre élective et capable de résister à celle des députés. Nous y serions revenus presque tous dans une position bien meilleure.

Acosta, 8 mars 1833.

Cher ami, j'ai presque honte de vous écrire si souvent, n'ayant que si peu à vous dire. Mais vos lettres me font tant de plaisir que je ne puis m'en taire et puis, pour que le plaisir soit complet, il faut que j'y réponde et que je satisfasse mon besoin d'échange avec vous.

Vous trouvez que la séance de mercredi (1) a été une victoire complète; cependant il n'y a pas eu de vote, et on n'a pu se compter, mais, pour la première fois,

(1) Dans la séance du 5 mars, au cours de la discussion du budget, M. Bousquet avait reproduit un amendement déjà repoussé l'année d'avant, annulant les pensions et parties de pensions obtenues : pour services rendus à la cause royale dans les armées étrangères et de la Vendée, ou aux princes de la branche aînée, ainsi que les pensions dont les titulaires ne réunissaient pas toutes les conditions exigées par les lois existantes. M. Thiers combattit avec succès cette proposition en s'appuyant sur l'article 60 de la charte, des plus formels contre toute mesure de cette sorte, et deux fonctionnaires, membres de la Chambre, M. Dubois, inspecteur général de l'instruction publique, et M. Baude, conseiller d'État, qui avaient appuyé très chaleureusement la proposition Bousquet, furent, par ordonnance datée du même jour, destitués de leurs fonctions. Le lendemain, 6 mars, M. Odilon Barrot s'empressa d'interpeller M. Guizot sur la mesure prise à l'égard de M. Dubois. Une discussion fort vive s'engagea sur ce sujet, elle se termina à l'avantage du ministère. C. B.

le tiers parti s'est avoué lui-même, et par son organe le plus grave. A tout prendre, ces deux séances ne profiteront pas au ministère. Elles ont montré sa majorité bien équivoque et dans les questions les plus importantes.

Il s'est montré cassant à défaut d'être fort, et c'est par ce *cassant*, le défaut particulier des hommes qui le dirigent, qu'il périra. Il était odieux, absurde, impolitique de retirer leurs pensions aux Vendéens, officiers de l'armée de Condé, etc.; il fallait s'y opposer de toutes ses forces, combattre à outrance, mais sans en faire une question ministérielle; il fallait encore moins frapper Dubois, le fondateur du *Globe*, adversaire peu redoutable, aimé et estimé de tous. Je pense plus que personne, et plus que ne le pensaient nos ministres actuels sous la restauration, que le principe ou plutôt le mécanisme de ce gouvernement exige que tous les fonctionnaires députés soutiennent le ministre à peine de destitution, mais nos ministres étaient mal posés pour appliquer, avec tant de rigueur, cette doctrine; et ils n'ont pas mieux choisi l'occasion que l'homme destiné à servir d'exemple. Ces rigueurs manifestées le lendemain d'une majorité si douteuse les feront accuser par tous les partis d'être cassants, vindicatifs, mais ne persuaderont pas qu'ils soient forts.

Acosta, 16 mars 1833.

Je reviens mercredi pour dîner chez M. Pasquier, et je ne bougerai plus de ce triste Paris jusqu'à ce que je rassemble à Champlâtreux mes débris de famille, ce qui pourra bien être vers le 1er de mai.

Je plains du fond de mon âme le pauvre M. Guizot (1). Ce n'est pas que sa manière d'être malheureux fût la mienne, mais si les formes et les procédés de la douleur varient selon le naturel et les habitudes, le cœur n'est pas moins brisé, je le sais et tout le monde ne le sait pas toujours. Je passerai sûrement chez M. Guizot dès que je serai de retour.

J'ai lu avec grand soin les débats du coup de pistolet. Non seulement MM. des *Droits de l'homme* ou des *Amis du peuple* me paraissent avoir ourdi et exécuté, mais n'ayant pas à le déclarer comme juré, je n'hésite pas à croire Bergeron et Benoist coupables. Toutefois ce procès ajoute encore à cette sorte de dédain qu'on porte à un gouvernement qui ne peut non seulement trouver dans les lois de quoi punir ceux qui veulent le renverser, mais que les accusés et leurs avocats insultent et bravent aussi impunément.

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Londres, 16 mai 1833.

Vous m'avez permis, monsieur, de vous écrire de Londres, et je voudrais vous donner quelques informations un peu nouvelles, mais je crains que quinze jours passés au milieu d'un tourbillon de bals, de princes, de *large dinner party's*, ne soient pas le meilleur point d'observation possible, cependant cette même dissipation, causée en partie par le voyage de M. le duc d'Orléans, m'a convaincu de l'adresse qu'il y a eu à envoyer M. de Talleyrand à Londres. Le roi,

(1) Madame Guizot, née Dillon, venait de mourir. C. B.

en le nommant, a bravé des clameurs presque générales, et de tous ses actes personnels, c'est, peut-être, celui dont le succès est le plus incontestable. Je n'ai jamais vu d'homme si considérable ni si considéré. Il n'emprunte rien à son parti, mais il lui prête toute sa dignité, tout le poids de sa propre existence. La révolution de Juillet est quelquefois un peu bourgeoise à Paris, mais, grâce à M. de Talleyrand, elle a très grand air à Londres. Madame de Dino joue aussi fort bien sa partie dans cet ensemble et M. le duc d'Orléans, qui est au fond plus prince qu'il ne veut en avoir l'air, ne s'est senti vraiment héritier de la couronne de France, qu'au milieu de l'aristocratie anglaise. Dans le commencement, M. de Talleyrand avait été fort contrarié de son arrivée; il avait surtout de violents soupçons que Flahaut ne l'accompagnât (1), et pour rendre la chose impossible, il est parvenu à faire exclure nominalement Flahaut par le roi et la reine d'Angleterre. Quel acheminement à l'ambassade d'Angleterre! Mais lorsqu'il eut l'esprit en repos sur cet article, et que le voyage du prince fut devenu inévi-

(1) Le général de division comte de Flahaut (1785-1870) était alors attaché à la personne du duc d'Orléans. M. de Flahaut avait fait une rapide et brillante carrière sous le premier empire. Inscrit après Waterloo (où il accompagna Napoléon) sur la liste des exilés, il en fut rayé grâce à l'intervention de M. de Talleyrand, mais resta à l'écart pendant toute la restauration. Nommé pair de France en 1831, puis successivement ministre plénipotentiaire à Berlin, à Munich, ambassadeur à Vienne (1842-1848), M. de Flahaut, qui avait appartenu à l'intimité de la reine Hortense, fut, sous le second empire, sénateur, ambassadeur à Londres (1860-1862), grand chancelier de la Légion d'honneur (1862). C. B.

table, il résolut de lui faire avoir la réception la plus brillante et la plus généralement empressée, sans acception de parti. Aussi, dès le premier jour, le duc de Wellington et lord Aberdeen (1) se sont fait inscrire chez lui. Madame de Lieven (2) a été aux petits soins : lady Jersey lui a donné à dîner, et la reine, si peu favorable à nos opinions, s'est mise en frais extraor-

(1) G. Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen, après avoir joué un rôle diplomatique considérable en 1813 et 1814, fit partie du ministère Wellington (1828-1830) comme chancelier pour le duché de Lancastre ; du premier cabinet Robert Peel (1834-1835) comme ministre des colonies; du second cabinet Peel (1841-1846) en qualité de ministre des affaires étrangères et présida, de 1852 à 1855, un ministère de coalition composé de *whigs*, de *peelites* et de radicaux. Lord Aberdeen s'était montré à ses débuts un des *tories* les plus accentués, mais, rallié dans la suite à la ligne modérée de son ami Robert Peel, il pratiqua la politique des concessions nécessaires ou même opportunes à l'opinion publique et au progrès. C. B.

(2) Dorothée-Christophorowna, née princesse de Benkendorf (1784-1857), avait épousé le prince de Lieven, lieutenant général de l'armée russe (1807), ministre plénipotentiaire à Berlin (1810), ambassadeur à Londres (1812-1834), gouverneur du prince héritier (1834-1839). Partout où elle a été appelée à résider, la princesse de Lieven a su grouper autour d'elle les hommes d'État les plus considérables et les illustrations littéraires, scientifiques et artistiques que charmait son esprit, l'intérêt de sa conversation, sa connaissance approfondie des affaires publiques de tous les pays. A Paris, dont elle a fait son principal séjour depuis 1834, son salon était un des plus recherchés et des plus importants du monde diplomatique et politique. M. Guizot s'en montrait surtout l'hôte assidu. C. B.

dinaires pour lui, au point de repousser le duc de Cumberland, qui venait lui donner le bras, pour aller dîner, et aller chercher elle-même celui de M. le duc d'Orléans. En outre, il a eu un succès personnel par son attitude ; il a pris ici son allure naturelle qui est froide, un peu guindée, mais très noble, ce qui a réussi dans ce pays aristocratique. Bref, ce voyage, qui aurait pu présenter beaucoup d'inconvénients, aura plutôt d'heureux résultats. Telle est l'étoile de la maison d'Orléans.

La nouvelle de l'accouchement de Madame la duchesse de Berry n'a produit aucune sensation à Londres : on a trouvé tout simple qu'elle accouchât, puisqu'elle était grosse. Quant aux affaires générales je ne puis rien vous en dire, ayant bien soin de n'avoir pas l'air de m'en occuper, car M. de Talleyrand verrait sur-le-champ en moi un émissaire de je ne sais qui pour je ne sais quoi, mais, à en juger par l'air du bureau, la stagnation est à l'ordre du jour. Si j'étais Lavater je ne prendrais pas lord Grey et lord Palmerston pour de grands hommes, leur physionomie peut être trompeuse. Il y a eu, avant-hier, une espèce d'émeute, du sang répandu, des hommes de justice insultés, mais on n'a pas l'air d'en faire grand état.

Bath, 31 mai 1833.

Je ne sais, monsieur, si cette lettre vous trouvera encore à Paris. Dans celle que j'ai eu l'honneur de vous adresser de Londres, je vous avais annoncé, en gros, le succès probable du voyage de M. le duc d'Orléans. Mes prévisions se sont entièrement modifiées, et comme le fait commence à vieillir, je ne m'étendrai

pas sur des détails qui vous sont déjà connus; j'aime mieux fixer votre attention sur la partie moins publique des relations de l'Altesse Royale des Français avec l'ex-Altesse Sérénissime de Bénévent. Tout ce qui est dehors et apparence a été parfait de part et d'autre. D'un côté les respects, les révérences; de l'autre les mots affectueux : « Asseyez-vous, mon cher prince, je suis désolé de vous fatiguer ». Mais, passant ma vie dans les deux camps, j'ai reçu quelques confidences plus intimes qui annonçaient de part et d'autre une défiance assez forte. Placés aux deux bouts opposés de la vie humaine, ces hauts personnages ont joué ensemble au plus fin. M. de Talleyrand a trouvé inouï que M. le duc d'Orléans ne lui dit pas un mot des affaires de France, et M. le duc d'Orléans n'a pas été médiocrement piqué que M. de Talleyrand ne lui ouvrît pas la bouche sur celles d'Angleterre. Au surplus, le voyage du prince royal a dû le satisfaire entièrement sous le rapport social, mais moins sous le point de vue politique, car malgré quelques efforts, trop peu déguisés, peut-être, le roi d'Angleterre ne lui a parlé que de la pluie et du beau temps. En revanche, j'ai vu avec plaisir notre jeune prince substituer un air grave sans roideur, poli sans familiarité, à ce dandysme vulgaire que M. de Flahaut avait voulu lui imposer. Quant à ce dernier, il est *coulé* à Londres, et certes, fût-il roi tout-puissant, Monsieur le duc d'Orléans n'aura jamais ni le pouvoir ni l'*envie* de l'y envoyer. Il m'a avoué que cela était parfaitement impraticable. L'animosité de M. de Talleyrand contre ce personnage est maintenant aussi vive que l'avait été jadis son amitié.

Pour ce qui est des affaires générales, le point de

vue trop officiel dont j'ai pu les juger me rend tout à fait incompétent. Cependant, d'après quelques indices, je ne crois pas beaucoup à la durée du ministère *whig*. Je pense même que l'arrangement des affaires de Hollande contribuera à son prochain remplacement en le rendant moins nécessaire, et il m'a paru d'ailleurs qu'il avait contre lui une opinion publique peu favorable à sa capacité et, ce qui est plus fâcheux, à mon sens, cette opinion est plus dédaigneuse qu'acharnée. Selon moi M. de Talleyrand est le vrai soutien du ministère anglais, et lord Grey retire de nous plus d'avantages qu'il ne nous en prête. Ce n'est pas que M. de Talleyrand vît arriver avec crainte un ministère *tory*, il est fort bien aussi avec ce parti, mais comme le duc de Wellington s'est trop prononcé, je crois qu'à son défaut il y a beaucoup de chances pour le juste milieu personnifié dans Sir Robert Peel.

Adieu, monsieur, je désire que ces détails vous amusent et vous encouragent à me donner de vos nouvelles. Je m'embarque dans quatre jours (1).

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 11 juillet 1833.

Avant de quitter Paris, j'ai fait une tournée de grandes visites pour partir bien renseigné, c'est-à-dire bien approvisionné de conjectures, car je n'ai la confiance d'aucun dépositaire du pouvoir, comme vous

(1) M. de Saint-Priest partait pour le Brésil, où il était nommé ministre plénipotentiaire. C. B.

le savez. Je crois qu'on redoute quelques extravagances carlistes à l'occasion de la majorité (1) que ce vénérable nigaud de P*** est allé constater. Il n'y a que ce parti-là au monde auquel une majorité de treize ans puisse sembler un appui. Les républicains ont repris aussi quelques velléités d'agir. Ils comptent surtout sur la fermentation du Piémont, de la Suisse et des bords du Rhin, et se plaisent à répéter que la guerre est moins éloignée que quand elle semblait si menaçante. Si les circonstances restent les mêmes jusqu'au mois d'octobre, il ne faut pas douter de la dissolution.

On s'attend à d'importantes nouvelles du Portugal. L'obstination de don Carlos à y prolonger son séjour a alarmé le parti de la reine, en Espagne, et pourrait finir par rendre le cabinet de Madrid moins favorable à dom Miguel.

Quant au ministère, d'autres vous en parleront plus pertinemment que moi. Comme presque tous les ministères, c'est par ses divisions intestines que son renouvellement au moins partiel arrivera.

A M. GUIZOT.

Barante, 13 juillet 1833.

J'ai trouvé ce pays-ci calme et satisfait. Toute cette masse de gens raisonnables, ce juste milieu dont, depuis dix-huit ans, nous nous sommes piqués de deviner et d'exprimer les sentiments, jouit beaucoup

(1) Le majorité de Monsieur le comte de Chambord. C. B.

d'avoir un gouvernement selon son cœur, mais il ne se joint à ce contentement aucune ardeur, aucune activité d'opinion. On est reconnaissant du repos qu'on a et l'on n'est nullement porté à se mettre en peine pour le conserver; c'est l'objection contre la dissolution, cependant on ne la craint pas et on se flatte d'y gagner. Il faut pourtant compter que, lorsque le moment sera venu, le péril sera plus grand qu'il ne paraît d'avance, à cause de l'inertie des uns et des manœuvres des autres. L'administration locale ne peut être d'aucun secours direct et actuel; si elle s'en mêlait à la façon des préfets de la restauration, en cabalant, promettant, menaçant, elle déplairait et nuirait. M. Dejean (1) ne fera point de gaucherie, il me semble de très bon sens, mais il est comme le ministère, il s'occupe trop de politique et pas assez d'administration. D'après ce que j'entends rapporter de ce pays et des départements voisins, cette plaie est pire que je ne le croyais. On dirait qu'il n'y a plus de ministre de l'intérieur (2); les affaires sont exclusivement livrées aux bureaux, qui n'ont aucun discernement des circonstances locales et ne voient dans les affaires que le papier. En revanche, la correspondance de police et de garde nationale a une activité inutile et parfois risible. Songez-y, surtout pour la garde nationale; c'est là qu'est le mal et même le danger; il n'y a guère d'autre remède que de la laisser s'éteindre tout dou-

(1) Le préfet du Puy-de-Dôme. C. B.

(2) Le 31 décembre 1832, un chassé-croisé avait eu lieu dans le ministère entre M. Thiers et le comte d'Argout. Le premier avait pris le portefeuille de l'agriculture et du commerce et le second le portefeuille de l'intérieur. C. B.

cement, et, au lieu de cela, ce sont circulaires continuelles, tableaux, distributions d'armes. Mais ce qui est plus grave, c'est tout le maniement du personnel. Il y a dans les ministères de l'intérieur et de la justice, des ménagements et même un reste de faveur accordés aux gens du mouvement; sans cesse ils obtiennent de préférence aux partisans de l'ordre et du repos. Vous êtes, sur ce point, dans des relations pareilles à celles du centre droit avec la droite (1); le parti démocratique et presque la république ont leurs intelligences jusque dans le cabinet des ministres. Tout cela n'est ni pour vous ni pour le ministre des finances.

Il est superflu de vous dire que la loi départementale est bien reçue ici; c'est surtout par la connaissance de l'Auvergne que j'ai été conduit à la vouloir telle qu'elle a été adoptée (2). On me dit que tous les cantons ruraux échapperont aux influences de la basoche et nommeront des propriétaires qui ne seront ni des carlistes, ni rien de semblable. Ceux-ci sont plus isolés que jamais; pourtant il n'est pas impossible que, dans mon canton, M. de Chabrol, l'ancien ministre, soit nommé : je m'y prêterais volontiers. Peut-être faudrait-il faire, le plus tôt que cela se pourra, les élections des conseils généraux, en laissant encore incertaine la dissolution de la Chambre. Faites ainsi, en dehors de toute influence politique, avec le pur esprit de localité.

(1) Sous le second ministère Richelieu et le ministère Villèle. C. B.

(2) La loi sur les conseils généraux, qui venait d'être votée, avait été conçue et rédigée par M. de Barante. C. B.

elles auraient un bon effet pour l'élection des députés. Pensez-y et informez-vous ailleurs.

Je pars après-demain pour Turin avec le regret de quitter encore une fois mes amis et les occupations qui m'intéressent pour aller vivre où je suis peu utile.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Londres, 3 août 1833.

C'est très bon à vous de m'avoir écrit aussitôt votre retour à Turin. Vous auriez dû me dire un mot de votre voyage, de votre petit séjour à Barante, si vous y avez trouvé tout à sa place, et n'ayant pas trop souffert de votre longue absence. Aviez-vous de grands regrets à quitter Paris? Je ne pense pas ; car, quoique amélioré, je ne puis croire qu'il s'y soit rétabli une société et une manière de vivre facile, agréable et de bon goût. Les fêtes s'y sont passées à merveille, c'est bien heureux pour le commerce qui reprend; c'est heureux pour toutes choses. Mais de loin je n'ai pu trop me faire à l'idée de cette scène de la place Vendôme, où mon petit ami Thiers a paru en tambour-major (1), où, pour la plus grande gloire de tous, on a crié à la fois : « Vive le roi! Vive l'empereur! Vive la

(1) Le 28 juillet 1833, la statue de Napoléon avait été replacée en grande pompe sur le sommet de la colonne Vendôme, en présence du roi, des princes, des maréchaux, etc. M. Thiers assistait à cette cérémonie à cheval et en grande tenue de ministre. Ce fut sur son signal que tomba le voile qui enveloppait l'image de Napoléon. C. B.

révolution ! » Il faut être là, il faut avoir subi successivement les rapides modifications par lesquelles on passe constamment à Paris pour comprendre ou pour trouver simple. Décidément je suis horriblement rouillée et on me trouvera si arriérée que j'en aurai honte, aussi traverserai-je Paris à tire-d'aile pour aller passer l'automne entre Valençay et Rochecotte.

Ce mois-ci verra finir la querelle hollando-belge, comme il voit se vider la querelle des Atrides portugais. Jamais session n'a été plus menaçante pour un cabinet que ne l'a été le Parlement cette année. Mais si on y a laissé un peu de force, un peu de considération on s'en est tiré la vie sauve et cela nous importait à nous autres, très fort. Le Parlement prochain ne sera probablement pas plus doux, mais cela n'aura plus alors la même importance pour les affaires françaises, et le mot d'ordre de l'ambassade ici, c'est de ne se mêler et de ne parler, même de ne penser qu'à ce qui est sa propre affaire.

Londres est vide. Si le temps était beau, et qu'on pût se promener et faire quelques excursions, ce serait la meilleure époque de l'année. Celle du monde a été d'une longueur et d'une fatigue affreuses. Malheureusement il fait un temps hideux qui fait reparaître un peu de choléra. Nous avons surtout été victimes d'une nuée de Français pour la plupart inconnus, pleins d'exigences pour l'ambassade et souvent très embarrassants à produire. Nous nous sommes cependant exécutés de bonne grâce, et je vous assure que nous nous conduisons très bien; mais là encore nous ne comprenons pas. C'est donc là le beau monde actuel de Paris ! Il nous vient surtout des petits recommandés de nos différents ministères qui

sont d'une suffisance, d'un tranchant, d'une pédanterie inouïs, avec des façons de parler incompréhensibles. L'autre jour un protégé de Guizot dit à dîner chez nous, pour vanter la connaissance des hommes de son patron, qu'il a un *grand frottement d'individualités*. Est-ce que c'est ainsi que la nouvelle loi primaire apprendra à parler? Un autre petit monsieur, venant de la rue des Capucines (1), dit avec dédain que « Madame de Sévigné n'avait pas l'esprit philosophique sans lequel on ne saurait avoir de style ». C'est vraiment curieux, et on rirait si on n'était pas honteux. Vous n'avez pas idée des grimaces rébarbatives que cela fait faire à M. de Talleyrand.

Quant à M. de Saint-Priest, que nous avons eu ici avec le prince, il m'a laissé l'impression d'une nature et d'un esprit distingués, faussés par de la recherche, de la prétention et pas mal d'amour-propre. L'Amérique, où la nature seule est grande, est le théâtre qui me paraît le mieux choisi pour diminuer cet inconvénient et développer ce qu'il a de vraiment remarquable pour son âge et pour le temps où il vit. Il y a en lui du trop-plein, c'est le défaut qui se pardonne le mieux à la jeunesse.

A M. ANISSON DU PERRON.

Turin, 10 août 1833.

Vous allez passer à Barante quelques mois bien tranquilles. Je vous les envie. Probablement le repos

(1) Le ministère des affaires étrangères était alors rue des Capucines, dans l'hôtel occupé aujourd'hui par le Crédit foncier. C. B.

ne me manquera pas ici, mais vous savez la vieille définition du bonheur : l'intérêt dans le calme ; et il me manquera la première moitié de la définition. Si je réussissais à me créer une bonne occupation bien suivie, un pain quotidien d'étude, mes journées se passeraient mieux. Mais que faire lorsqu'on court le péril d'être dérangé à chaque minute. Le séjour de la ville me contrarie aussi, c'est une si douce chose que de pouvoir, à la moindre impression d'ennui, s'en aller errer sous les arbres de quelque bonne allée.

Je compte que nous allons avoir trois ou quatre mois sans aucune agitation politique. Les anniversaires de Juillet semblent le dernier coup porté à la république et je crois surtout que ses journaux auront commencé à concevoir une idée plus juste de leur puissance. Leur jactance était si parfaitement ridicule qu'ils s'en seront aperçus et ne prendront plus autant le ton impérieux et prophétique. La plaie encore subsistante et toujours saignante du crime révolutionnaire c'est la crainte de voir la société se ranger et se classer. Dès qu'il y a repos et liberté, la société commence bientôt à s'aristocratiser ; les supériorités prennent leur place et la gardent quand elles n'en sont plus chassées par les bouleversements. Voilà ce qui irrite et met en révolte ce sentiment d'envie si commun en France ; le tiers parti qui n'est ni républicain ni jacobin, mais seulement mécontent des conditions et des conséquences de l'ordre public n'a point d'autre mobile de conduite. Je n'aurais autrement nulle peur des élections.

DU BARON PASQUIER.

Paris, 13 août 1833.

Je comprends à merveille ce que vous me dépeignez si bien de la situation du pays où vous êtes, la crainte domine tout et est à peu près la seule lumière dont on se veuille éclairer. Nous vivons à une époque où la stable confiance des uns et les terreurs exagérées des autres n'ont pas cessé, depuis quarante années, de compromettre les meilleures et les plus hautes positions.

Pendant que vous m'écriviez vos observations sur les probabilités de bons résultats si on se résolvait à courir les chances électorales, nous, en un tour de main, nous prenions la résolution de les ajourner à l'année prochaine. Sur une telle matière on doit toujours craindre de se trop avancer, car il n'en est pas où les prévisions puissent être plus abusées. Mais, cependant, je ne saurais me rendre compte des motifs qui ont fait ainsi précipiter une résolution pour laquelle on avait encore dix mois devant soi. Il y a eu, je crois, dans cette matière, des piques individuelles. On a le tort, dans ce ministère, de ne pas assez causer entre soi, et ceux qu'on se plaît tant à appeler les doctrinaires ne s'occupent jamais assez à préparer le terrain sur lequel il faut cependant s'établir, même pour faire triompher les meilleures raisons. Ajoutez quelque confiance particulière dans la Chambre actuelle où le ministre qui a eu le plus de succès à la fin de la dernière session se croit sûr de conserver toujours le même ascendant, et vous aurez tout le secret de cette volonté qui s'est prononcée si fortement, de ne pas se priver inutilement d'une année encore de

session avec un si bon instrument. J'oubliais encore un ingrédient, la révolution, — la peur que, dans quelques localités, les élections ne fussent accompagnées de quelques engagements contre les forts détachés (1), — vous en savez maintenant aussi long que moi sur ce grave sujet.

Quant au Portugal, tout y va toujours au rebours de ce que la raison prévoit. Ainsi l'expédition des Algarves paraissait une folie, et elle a fait probablement triompher la cause de dom Pedro. Cependant, on ne sait pas encore ce qui peut arriver de toutes les forces réunies de dom Miguel, cantonnées aujourd'hui au centre du pays, et se jetant de nouveau sur Porto ou ailleurs. On croit que Bourmont n'y restera pas. Puis, ensuite, quel affreux gâchis avec cette constitution et avec des hommes si divisés entre eux, si incapables de quoi que ce soit de bien! Et voilà les descendants des Vasco de Gama, des Albuquerque!

Paris, dans ce moment, est un vrai désert. Je n'ai d'autre distraction que d'aller deux ou trois fois la semaine à Châtenay (2).

(1) La construction projetée et même déjà commencée de forts détachés autour de Paris provoquait à ce moment une assez vive agitation. L'opposition feignait d'y voir plutôt une tentative dirigée contre la cité pour faciliter la répression de désordres futurs, qu'une précaution contre un investissement éventuel. La Chambre elle-même avait semblé désapprouver cette entreprise, et le gouvernement venait de faire suspendre les travaux, se réservant de provoquer ultérieurement sur ce point une nouvelle délibération du parlement. C. B.

(2) Propriété de madame la comtesse de Boigne, située aux environs de Paris. C. B.

A M. ANISSON DU PERRON.

Samedi, 17 août 1833.

Eh bien, plus de dissolution! J'espère que ce n'est pas une faute grave, mais je crois que c'en est une. Qui sait si l'on n'y reviendra point? Toutefois une année de plus pourra, si rien n'arrive, confirmer le calme universel et rasseoir un peu les esprits bien déroutés. Le juste milieu est comme une arche de Noé prodigieusement confuse. Il faut bien toute la sottise et la faiblesse numérique des deux oppositions pour que nous soyons tirés d'affaire avec le gouvernement de l'expectation, et l'habileté de la seule patience. Dieu merci, plus que cela ne nous a pas été nécessaire.

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 23 août 1833.

Au point de vue général, nous différons, vous et moi, sous un seul rapport, c'est que je n'aperçois nulle part cette apathie, cet attiédissement que vous croyez voir partout. Le XVIIIe siècle, en ôtant aux hommes toutes leurs convictions, n'a pas changé, pour cela, leur nature. Ils ne conservent pas moins toutes leurs passions et, au lieu de se passionner comme autrefois, de se faire tuer pour ce qu'ils croient, ils le font pour ce qu'ils veulent. Or ce qu'ils veulent, la volonté qui domine toutes les autres, c'est que le bien-être du voisin ne surpasse pas celui dont on jouit. L'envie est le radical de l'esprit révolutionnaire, c'est à lui que le XVIIIe siècle a livré le monde. Il a

déjà produit plus de violence, fait couler plus de sang et de larmes, peut-être, que le fanatisme ne l'a jamais fait. En un mot, je ne crus voir à aucune époque plus d'ardeur pour le mal et moins de frein. En vérité, ce qui s'accomplit n'est pas en proportion des menaces... Mais où en est la cause?... Dans les résultats de notre première révolution, dans le nombre immense de ceux qui, ayant quelque chose à perdre, s'alarment quand la terre tremble et s'emploient à la raffermir après avoir concouru à l'ébranler. Mais, pour être différée, la catastrophe ne me paraît pas moins inévitable. Le *statu quo* s'use tous les jours par l'action de la presse qui est loin, elle, de s'user, comme le prétendent nos théoriciens. Tous les jours les hommes s'imprègnent davantage de mensonges et de fausses doctrines. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces journalistes qui règlent, qui pétrissent les opinions des masses ne leur inspireraient pas, à ces masses, assez d'estime pour être élus par elles maires de leurs villages. La société, il faut le dire, est dans la position d'un cône renversé; pour la remettre sur sa base, il faut plus que des bras d'hommes, il faudra des épreuves et de rudes leçons. Il faudra, je n'en doute pas, passer par les armes et la dictature qu'elles produiront. Mais je m'aperçois qu'au lieu d'une gazette que vous espériez, je vous envoie mes rêveries. Vous savez, comme moi, les événements qui les justifient. Le roi d'Espagne est condamné par ses médecins et, après lui, toute la péninsule espagnole et portugaise est partagée entre les deux principes qui y lutteront avec fureur. Croyez-vous que la France et l'Angleterre d'une part, les puissances du Nord de l'autre, restent tranquilles spectatrices?

Notre ministère est toujours dans la même position : chacun se demande si ses divisions intérieures lui permettront de faire la session. La meilleure raison pour l'affirmation, c'est l'embarras d'en composer un autre. J'ai reçu dernièrement une visite qui m'a fort apprêté à rire et qui pourrait bien être de mauvais augure pour sa durée. On est venu me donner le conseil, comme vieux camarade et fidèle ami, de repousser toutes les ouvertures qui pourraient m'être faites et de laisser encore deux ans essuyer les plâtres avant de faire mon établissement. — Si vous ne trouvez pas cela amusant, vous êtes difficile.

Au surplus, si j'en venais à vous parler de moi, je ne vous en dirais pas de mal. Je me sens plus sage et plus dégagé, à mesure que je vieillis, de toutes ces misérables rivalités que la carrière politique engendre. Je me tiens à l'écart par goût et par choix, et si l'autorité des circonstances m'en faisait encore sortir, ce ne serait pas sans regret et sans résistance.

P.-S. — Si je voulais pousser la gazette jusqu'au scandale, je vous dirais les bruits qui courent sur donha Maria : il en résulterait qu'une fécondité intempestive s'attache aux héroïnes de notre siècle, mais il n'en serait pas ici comme de la prisonnière de Blaye ; l'auteur du fait se laisserait volontiers découvrir et quitterait de bon cœur, pour le Portugal, la Bavière.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Turin, 9 septembre 1833.

Mathieu m'écrit de bonnes et longues lettres de sa paisible retraite, il jette un coup d'œil triste et même

un peu chagrin sur le présent et l'avenir. Ou je m'aveugle beaucoup, ou il s'exagère le mal et le danger. Nous nous écrivons là-dessus des dissertations abstraites et philosophiques ; en effet, comment y mêler un nom propre? Comment y faire entrer les circonstances secondaires, lorsque les causes générales sont si bien connues, et qu'on ne peut se faire d'illusion sur tout ce qui est individuel et accidentel. Certes, il n'y a ni croyance ni dévouement. Tout roule sur l'utilité, sur le calcul des intérêts privés, qui n'ont ni la puissance ni le droit de commander aux passions. Cependant l'expérience a rendu l'intérêt personnel très avisé et les passions assez timides malgré le bruit qu'elles font. C'est ainsi que nous gagnons du temps et avec le temps l'habitude ; par l'habitude reviendront des convictions instinctives les seules efficaces, mais elles seront lentes à se former à cause de la liberté de la presse. En dehors tout est également une question de temps : l'Europe subit la dure nécessité de nous accepter tels que nous sommes ; jusqu'ici, nous étions pour elle provisoire. Elle pensait ou que nous croulerions, ou que nous serions conduits à quelque dictature. Faits comme nous sommes nous lui déplaisons et lui semblons dangereux, mais la guerre lui répugne encore davantage.

DE M. ROYER-COLLARD.

Châteauvieux, 17 septembre 1833.

Votre lettre, mon cher ami, est bien arrivée à son adresse : je suis depuis trois mois à Châteauvieux, seul jusqu'ici, mais attendant sous huit jours deux

ou trois personnes et peut-être M. de Talleyrand à Valençay. Je me résigne parfaitement à cette solitude; à mon âge, et par le temps qui court, je la trouverais, on me la ferait partout. Je sens chaque jour davantage que je ne suis plus de ce monde; le passé m'occupe encore, parce que je le sais et que j'y trouve ample matière à réflexion; je ne m'entends point avec le présent, je ne sais pas l'avenir, si ce n'est que la face de notre terre sera renouvelée, que ce qui a commandé obéira, ce qui a dominé servira, plus ou moins, plus tôt ou plus tard. Quand je serais bien plus jeune, je ne voudrais pas aider à la métamorphose, ni en prendre ma part. Je n'aurais de vocation libérale qu'avec la légitimité; la quasi-légitimité n'est pas un contrepoids suffisant; elle aura bientôt usé les honnêtes gens qui s'y sont confiés. Je ne vois ici que le *National* et les *Débats*; je n'ai pas besoin de vous dire que je ne suis ni avec les uns ni avec les autres, mais je crois apercevoir, comme spectateur, que c'est le *National* qui gagne du terrain, non pour édifier, mais pour démolir, ce qui est la vertu de l'esprit révolutionnaire. Vous définissez à merveille le juste milieu; cependant il règne et régnera encore quelque temps.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Auteuil, 20 septembre 1833.

Voilà un siècle, cher Prosper, que nous sommes sans communication; j'ai quelques bonnes et tristes excuses. J'ai été souffrante tout l'été.

Mais parlons un peu d'autre chose. Le pays est fort

paisible, la prospérité est grande. Victor n'est point inquiet de l'extérieur, à l'intérieur on regrette beaucoup la dissolution, je crois qu'on a raison. Je soupçonne qu'il se fait beaucoup d'intrigues tout autour de nous, le bon moyen de les déjouer c'est de les attendre sans les voir et de les obliger à se montrer pour attirer l'attention.

Le roi fait un vrai voyage à la Louis XV à Fontainebleau, le beau monde y va voir spectacle et bal. J'ai eu de très bonnes excuses pour n'y pas aller, dans un autre moment ce spectacle m'eût paru curieux. Depuis que je vois la vie plus en spectateur et sans lui rien demander de personnel, le cours des événements me paraît souvent assez bizarre, les affaires humaines seraient souvent bien décourageantes sans le flambeau de la foi qui nous montre quelque chose de meilleur. Nous refaisons de la royauté, du luxe, de la magnificence tant que nous pouvons. C'est un peu comme les enfants qui prennent au sérieux les contes qu'ils se font à eux-mêmes. Enfin le pays prospère et Dieu le protège. J'ai peur que vous ne soyez bien triste là-bas. Écrivez-moi un peu.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Baden (1), 26 septembre 1833.

M. Buniva me fait avertir qu'il part demain de Vienne, mon cher ami, je ne veux pas perdre cette occasion de vous dire deux mots. Dans deux jours,

(1) Ville d'eaux des environs de Vienne, où était située une résidence impériale. C. B.

j'aurais pu être plus substantiel. M. de Metternich est revenu hier de Bohême; je ne le verrai qu'après-demain seulement, pour n'avoir pas l'air trop empressé. Je m'attends à le trouver assez aigre. Et peut-être faut-il reconnaître que l'initiative de ce genre ne lui appartient pas. Tous mes efforts pour établir de bons rapports entre nous et ce pays-ci ont eu jusqu'à présent un médiocre succès. S'il ne s'agissait que de faire franchement reconnaître le gouvernement de Juillet et d'obtenir pour son ambassadeur des égards et même de l'obligeance, je pourrais me vanter d'un plein succès. Mais ma tâche devient impossible s'il faut faire agréer à Vienne que nos principes avec ou sans propagande, fassent leur chemin dans le monde; qu'après avoir fait la révolution de Belgique nous fassions celle de Suisse, puis celle de Portugal qui fera celle d'Espagne et *genuit Italiam*. Pendant ce temps l'acquittement prononcé à Landau (1) avertit que le danger approche du corps de la place. Rien de plus facile à moi que de démontrer la parfaite conduite, la loyauté chevaleresque de notre gouvernement dans toutes ces affaires, mais elles n'en sont pas moins menaçantes pour les gouvernements absolus. Ceux-ci s'unissent intimement dans un intérêt commun, le contre-coup nous presse contre l'Angleterre, et l'Europe ainsi posée attend son sort du premier incident

(1) Les docteurs Wirth, Siebenpfeiffer et plusieurs autres accusés, traduits en cour d'assises par le gouvernement bavarois pour provocation au renversement du gouvernement et de l'autorité royale dans le but d'introduire en Allemagne une constitution nouvelle, avaient été acquittés par le jury après avoir fait entendre, en pleine audience, les déclarations les plus révolutionnaires. C. B.

qui emportera les digues ébranlées de la diplomatie. Je ne doute pas qu'on ne soit convenu à Tœplitz de mesures très hostiles aux constitutions allemandes. Sans doute on aura eu le bon sens de comprendre que, pour être efficace, il fallait être très incisif. Nous allons voir le plan se développer sous peu. De quel droit nous en mêlerons-nous si tous les princes sont contents? Et si quelques peuples regimbent, de quel air resterons-nous indifférents? Cela est difficile. Mon cher ami, plus j'apprends combien peu l'Autriche ressemble à la France, à la Prusse et à la Russie, plus je crains que l'Europe ainsi attelée ne culbute dans les mauvais pas. Pour me rassurer, je calcule cependant qu'au XVIIe siècle il y eut aussi une lutte de principes. La liberté religieuse s'agitait alors comme aujourd'hui la liberté politique. La lutte finit pourtant et point par l'extermination. Les principes se laissèrent enfermer dans des territoires (chose qu'on dit aujourd'hui impossible). Ils reconnurent les limites du temps et de l'espace — liberté religieuse pour 1629, plus pour 1630 — liberté religieuse en Saxe, plus en Bohême. A la vérité, de telles transactions ne sont possibles que lorsque les hommes de bataille sont bien dégoûtés de la guerre, et les hommes d'affaires bien dégoûtés de la logique. En sommes-nous là aujourd'hui? Je ne puis répondre que pour ma part.

Nul doute que le traité du 8 juillet à Constantinople n'ait été une mortification et une mystification pour l'Autriche. Nul doute que la Prusse arrivant au premier rôle en Allemagne, par les Universités dont elle est le centre et les traités de commerce et de douanes qu'elle vient d'obtenir, ne soit pour l'Autriche un autre sujet de jalousie et d'inquiétude. Ces intérêts

nous la ramèneront assurément un jour, si la *fin du monde* n'est pas arrivée avant.

En attendant, la prospérité matérielle est grande en ce pays. L'union des peuples avec leur gouvernement est partout fort intime (sauf l'Italie). La Diète de Hongrie prépare de grandes réformes et peut-être réussira. Les libéraux réclament la liberté de la presse et refusent la liberté de la propriété aux paysans. Le despotisme insiste pour l'égalité des droits et refuse la liberté de la presse. Qui a raison?

Notre été s'est passé en complètes vacances. Nous voici au bout. La semaine prochaine il faut rentrer en ville et reprendre le collier de misère. Ce ne sera plus si bon.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Parme, 28 septembre 1833.

Notre voyage a été charmant. Rien n'est si beau que le lac de Côme et du genre de beauté qui agit le mieux sur moi ; plus de proportions que de grandeurs, plutôt de belles lignes que de grandes masses. Il y a une auberge près de la villa Sommariva où nous avons couché et où, si j'étais jeune et libre, je m'en irais volontiers passer du temps. Chemin faisant, nous avons vu des lieux moins fréquentés des voyageurs et que je n'oublierai pas non plus : le sanctuaire de Varallo, dans la vallée de la Secia et au revers du lac d'Orta. J'avais tous mes enfants avec nous. Nous avons fini par deux jours à Milan, puis Césarine a repris sa route sur Turin et moi je suis venu ici où, dans quelques instants, avant de terminer ce mot, je remettrai

mes lettres de créance (1) à cette Majesté, débris d'un autre âge. Quand je pense au temps présent, il me semble qu'il y a cent ans, et si je consulte la vivacité de mon impression et de mes souvenirs, je croirais que c'est hier. Parme est aussi une ville du passé, remplie de grandeurs inachevées ou croulantes, loin du mouvement des idées et de la politique. La poste y arrive deux fois la semaine. Les habitants me semblent y vivre assez doucement, sans savoir s'ils ont un gouvernement. Il y a beaucoup de souvenirs français et on ne leur fait pas la guerre.

28 septembre, soir.

Il y a quelques instants, je revoyais cette Marie-Louise à qui se sont attachées autrefois tant d'espérances et de grandeurs, dont, pour le dire en passant, j'étais peu ébloui. Elle s'est peu doutée du côté épique de sa situation. C'est une bonne femme qui se souvient avec une tranquillité bienveillante d'avoir passé dans sa jeunesse quelques années en France et qui en parle tant qu'on veut. Il ne m'aurait pas fallu beaucoup plus de familiarité pour la faire parler de même de l'empereur. C'est toujours comme ayant eu à se louer de lui qu'elle en rappelle la mémoire. Du reste, parmi les tableaux qu'on a rapportés pêle-mêle dans ses bagages et qui se trouvent là par hasard, pas un portrait, pas un buste de Napoléon, mais un marbre de M. de Neipperg.

(1) L'ambassadeur de France en Sardaigne avait été accrédité comme ministre plénipotentiaire auprès de la grande-duchesse, notre légation de Parme ayant été supprimée par mesure d'économie. C. B.

De son fils, au contraire, des portraits de tous les âges : elle ne m'en a rien dit, mais autour d'elle on en cause de façon à intéresser.

Elle m'a longuement entretenu de la famille royale de France, sans affectation, sans nul calcul politique, car ce sont des idées qui ne lui viennent guère et ne l'occupent point. Elle veut, depuis longtemps, m'a-t-elle assuré, écrire à la reine (1) sa tante ; mais elle ne sait pas arranger ses journées de manière à trouver du temps. Le nom qui revient le plus souvent dans ses discours, c'est celui de l'empereur, son père. On voit qu'elle a pour lui une affection véritable et assez vive, et qu'en même temps elle est certaine d'en être très aimée.

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 18 octobre 1833.

Les démissions données et reprises du maréchal (2), et toutes les intrigues ministérielles ont avec l'Espagne partagé l'attention pendant huit jours. Le fait est que le conseil est composé d'hommes et d'esprits de natures si diverses, pour ne pas dire si opposées, qu'à chaque décision importante à prendre les dissi-

(1) La reine Marie-Amélie. C. B.

(2) Ses méfiances et ses exigences, son peu de goût pour l'élément doctrinaire qui dominait dans le ministère du 11 octobre, ne faisaient pas toujours du maréchal Soult un collègue des plus commodes. Il avait souvent recours à des menaces de démission quand il rencontrait, dans le conseil, de l'opposition à l'augmentation de son budget du département de la guerre, ou à sa manière de voir dans les questions algériennes. C. B.

dences éclatent. Dès qu'on se donne le temps de la réflexion, ce sont les raisonneurs qui l'emportent, mais si l'on agit spontanément, ce sont leurs adversaires qui deviennent les plus forts. Ainsi, à la nouvelle de la mort de Ferdinand, les spontanés ont fait une pointe dont les raisonneurs sont venus ensuite pallier et prévenir les conséquences. Vous avez dû voir cela de Turin, tout aussi bien si ce n'est mieux qu'à Paris. Il y en a pour longtemps, je le crains, avant que cette question de la succession au trône d'Espagne soit entièrement résolue. Et malheureusement elle compliquera toutes les autres questions. Ou plutôt il n'en est qu'une aujourd'hui. C'est la même qui se représente partout avec des chances diverses et sous des formes multiples.

Nous allons faire, le mois prochain, l'essai des élections départementales. Je persiste à croire à un ostracisme pour toute la grande propriété. Remarquez que toutes les nuances de l'opinion légitimiste, même les plus modérées, s'abstiendront. C'est par les bals et la cour, c'est-à-dire par la vanité et le plaisir que, selon sa coutume, le beau monde, et surtout le grand monde, se rapprochera de l'ordre de choses naturel. Personne ne change, je vous assure; tout le monde, au contraire, recommence. C'est pour cela, quoi que vous en disiez, que les individus influent encore et que l'anecdote et le nom propre conservent tout leur intérêt dramatique. Sans remonter jusqu'à Napoléon, qui a plus influé sur les événements que Charles X et Louis-Philippe? Vous qui êtes au dehors, n'êtes-vous pas frappé, comme moi, de l'hommage que les cabinets rendent, et souvent bien à regret, à l'habileté de ce dernier? Les causes géné-

rales ne sont pas tout, n'en déplaise à la nouvelle école. Il y a une part de responsabilité à laquelle les hommes ne doivent pas échapper. Les causes générales leur laissent une grande latitude dans laquelle toute leur activité et toutes leurs facultés peuvent s'exercer. Les causes générales sont comme le vent qui souffle pour le navigateur; s'il sait à propos mettre des ris, tendre ou carguer ses voiles, il arrive à bon port; à lui appartient la réussite, comme le naufrage doit lui être imputé souvent. Ample texte, mon cher ami, à d'inépuisables causeries! Quand reviendront celles-ci?

DE M. THIERS.

Paris, 22 octobre 1833.

Mon cher ambassadeur, voilà trois mois que je veux tous les matins vous écrire. Le temps m'a toujours manqué, parce que mon été s'est partagé en voyages (1), en affaires arriérées pendant ces voyages. J'ai vu de grandes et utiles choses, dont les unes sont importables, les autres non, mais toutes instructives pour un maçon comme moi.

Nos affaires vont bien, et irons mieux si doña Isabelle sait se tenir. Nous sommes unis, très chaudement secondés par le roi, admis par les Chambres, et

(1) Un de ces voyages avait eu lieu en Angleterre; madame de Dino écrivait à ce propos, le 16 septembre 1833, à M. de Barante : « Thiers aura en dix jours plus vu de l'Angleterre matérielle que qui que ce soit avant lui. Je crois vraiment qu'il ne s'est pas couché pendant tout ce temps-là. » C. B.

nous attendons. Nous ferons notre devoir jusqu'au bout, et jusqu'ici il n'a point paru que le devoir accompli tournât mal. Il faut cependant de bien fortes convictions pour naviguer sur une mer aussi grosse. J'ai toujours confiance.

Je me suis fort épris du talent de votre jeune Marochetti. Je lui ai donné l'un des deux beaux bas-reliefs de l'Étoile (1) et un groupe dans la Madeleine. Son monument de Turin (2) est, à mon avis, la plus belle chose que nos jeunes gens aient faite. Soutenez-le bien auprès du gouvernement sarde.

Adieu, songez un peu à nous, car nous songeons souvent à vous.

DE M. GUIZOT.

Paris, 26 octobre 1833.

Mon cher ami, j'ai bien des torts envers vous; ne me les reprochez pas, ne me reprochez rien. Je fais mes affaires, je suffis à la nécessité ; la nécessité satisfaite, j'ai un inexprimable besoin de repos, de solitude, et d'oisiveté dans la solitude. Dans l'oisiveté seule, je recherche, je retrouve quelque chose de mon passé. Je me la permets bien rarement; mais quand je puis me la permettre, je n'ai pas le courage de m'en priver. J'ai plus de force que de courage, je suffis et je suffirai, je crois, à tout ce qu'exigera de moi la vie; mais je n'y prends aucun plaisir, et j'étais accoutumé à en prendre beaucoup. Vous

(1) La bataille de Jemmapes. C. B.

(2) La statue équestre d'Emmanuel-Philibert. C. B.

rappelez-vous une *canzone* de Dante sur la mort de Béatrix, où il dit de lui-même :

Io non mori, e non rimasi vivo.

C'est mon état au vrai.

Celui de nos affaires est meilleur. Je ne sais ce qui adviendra de définitif de l'Espagne. Jusqu'à présent, c'est beaucoup mieux que nous ne devions l'espérer. Nos paroles et notre attitude ont produit à Madrid beaucoup d'effet. Je commence à croire que, là comme ailleurs, malgré la logique et les passions, le bon sens pourrait bien l'emporter. Ce serait pour nous un succès immense, décisif pour l'avenir. Pour que notre système paraisse avec tous ses avantages, il lui faut de l'espace et du temps; une épreuve nouvelle sur un autre théâtre, un an de durée de plus lui donneront ce degré d'évidence qui amène promptement l'éclat et la force. L'Espagne et le Portugal me préoccupent donc plus que je ne puis dire. Nous ne péririons pas si les choses y tournaient mal, mais si elles y tournent bien, nous prospérerons beaucoup. Je compte sur l'impéritie et l'inertie de don Carlos. Décidément c'est un nom malheureux pour les rois. Dites-moi comme tout cela est considéré autour de vous. Il importe, je crois, beaucoup de bien connaître le point de vue et le jugement étranger sur nous. Ce n'est pas un guide à suivre, mais c'est un spectateur à écouter.

Au dedans, je n'ai pas grand'chose à vous dire que vous ne sachiez aussi bien que moi. Je désirais vivement la dissolution; je la regrette comme je la désirais. Je n'ai pas pensé et je ne pense pas qu'il nous convînt d'en faire une question de cabinet; on ne

nous aurait pas compris, et avec raison. Le fond de la situation est assez bon pour qu'avec une bonne conduite on fasse d'abord une session, ensuite des élections assez bonnes; mais on a manqué l'occasion d'atteindre de plein saut, et avec éclat, le but auquel on arrivera, j'espère, petitement et à travers beaucoup de petits ennuis. Du reste, presque tout le monde est de cet avis aujourd'hui et si, au moment, nous n'avons pas fait faire notre volonté, on est venu, après coup, à notre opinion. C'est quelque chose. La session pour les derniers jours de décembre, du 20 au 30. Le budget ne peut être présenté avant le 20 janvier.

Les élections des conseils généraux s'annoncent bien. Si elles réussissent, je vous en ferai bien haut mon compliment. Cependant je crains toujours les petites gens. Et puis, quand elles auront réussi, l'administration actuelle ne s'en trouvera pas moins fort dépaysée, et obligée de se modifier grandement, de se conduire tout autrement. Le changement de situation qu'a introduit au centre le régime représentatif pénétrera alors sur tous les points du territoire. J'ai foi dans le résultat, mais bien des hommes périront dans la transition.

Adieu, mon cher ami. Je vous regrette plus que jamais depuis quinze jours. Je commence à préparer mon budget et ma session prochaine. Je veux entamer pas mal de choses, une loi sur quelques parties de l'instruction secondaire, la réforme du régime financier de l'Université, une ou deux grandes entreprises d'un intérêt scientifique et national; pour tout cela j'aurais bien besoin de votre conseil et même de votre concours. Adieu. Croyez bien qu'heureux ou malheureux, je vous aime de tout mon cœur.

DE LA COMTESSE DE BOIGNE (1).

Paris, 28 octobre 1833.

En arrivant ici j'ai trouvé le château en grande liesse, la venue des souverains belges, les bonnes nouvelles d'Espagne, les succès de donha Maria, tout cela fait joie. Le manifeste de la société des *Amis du peuple* pourrait être mis au rang des bonnes nouvelles : on ne constate jamais que les fautes du gouvernement, celles des partis pourraient aussi être remarquées. Il semble qu'on ait voulu recommencer en exagérant celle du *compte rendu*. Il est à regretter que les signatures y soient moins nombreuses. Le voyage du roi en Normandie a produit un résultat auquel nous ne nous attendions pas ; il a fort rallié le clergé au gouvernement et son influence ne laisse pas que d'être considérable même dans cette province. Il

(1) Éléonore-Adèle d'Osmond (1780-1866) avait épousé en 1798, pendant l'émigration, le général comte de Boigne, né à Chambéry en 1871, qui, après une vie errante et pleine d'aventures en Europe, en Afrique, en Asie, était revenu fort riche de l'Inde, où il avait vaillamment servi d'abord plusieurs rajahs dans leurs luttes, soit entre eux, soit contre l'Angleterre, puis les intérêts de l'Angleterre elle-même. De 1814 à 1859, le salon de madame de Boigne fut un des salons les plus importants du monde aristocratique, politique et diplomatique. M. le duc Pasquier en était le plus fidèle habitué. Madame la comtesse de Boigne a laissé deux romans : *la Maréchale d'Aubemer* et *une Passion dans le grand monde* ainsi que des *Mémoires* encore inédits. M. Guizot lui consacre, dans ses *Mélanges biographiques*, une longue et intéressante notice. C. B.

m'est revenu du parti carliste que ce voyage avait fait un *effet déplorable*, que tous les gens *bien pensants* s'étaient tenus à l'écart, mais qu'il faut convenir qu'il n'y paraissait pas. Si une fois l'opposition carliste s'avoue son peu d'importance, elle disparaîtra bien promptement, or ce qu'elle veut c'est être remarquée. Elle a renoncé à affamer Paris par ses rigueurs et ses tristesses; on se dispose à y être fort gai cet hiver, Madame de Chastellux donnera des bals.

Paris est encore bien désert, moi je l'aime assez dans cette saison, une maîtresse de maison bien sédentaire y est considérée comme une Providence, et on est toujours, n'importe à quel titre, bien aise de trouver bonne réception. Il y aura, malgré ce désert, près de mille personnes demain au bal des Tuileries dans les plus magnifiques appartements. M. le duc d'Orléans donnera aussi une ou deux fois à danser chez lui. Son appartement est, dit-on, le chef-d'œuvre du genre *rococo*. M. de Flahaut y a présidé ostensiblement, mais on prétend que madame Walewska était l'Égérie de ce Numa. Ce qui est plus important c'est que M. le duc d'Orléans, pendant son séjour à Compiègne, a réussi à se faire aimer du soldat et de l'officier et a su se concilier l'affection des habitants. Il a excessivement gagné depuis quelque temps, au dire de tous les gens qui ont l'occasion de causer avec lui.

J'aurais désiré que les réjouissances fussent restées dans l'intimité des Tuileries, mais les chefs de la garde nationale ont été découvrir qu'elle avait un désir immodéré d'être passée en revue par le roi Léopold, et même de lui donner le bal. Cette idée a été accueillie après avoir été repoussée une première fois, et ce n'est pas le cas de dire je crois, *second thoughts are best.*

AU COMTE DE HOUDETOT.

Turin, 4 novembre 1833.

Les nouvelles générales sont très satisfaisantes, calme dans les esprits, ardeur commerciale, affluence des étrangers à Paris, découragement et sottise des partis, succès des deux reines en Espagne et en Portugal, voilà le bulletin des optimistes; pour les contredire, il faut aller plus au fond et porter sa vue vers l'avenir. Mais quant à la surface et au présent, c'est eux qui ont raison.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 10 novembre 1833.

Votre lettre du 30 octobre, cher ami, est arrivée ici en même temps que moi. Je venais d'Acosta pour aller deux jours après élire comme conseiller général M. Bouchard (1) à Luzarches. *Ab uno disce omnes*. Je vous l'avais dit, cette loi, dernier bienfait de nos théoriciens, est l'ostracisme de la grande propriété. M. Bouchard est un fort brave homme, d'opinions modérées, mais ce n'est pas pour cela qu'il a eu 36 voix contre moi 12 (2), c'est parce qu'il est petit propriétaire et plébéien. Cette réunion d'électeurs, toute composée de ces propriétaires et cultivateurs que le *National* et la *Tribune* appellent

(1) Député de l'arrondissement de Pontoise, élu le 9 février précédent, en remplacement de M. Charles de Lameth. C. B.

(2) M. Molé fut nommé, lors de ces mêmes élections, conseiller général des cantons réunis d'Écouen et de Montmorency, par 60 voix sur 103 votants. C. B.

l'aristocratie bourgeoise qu'il faut détruire tout aussi impitoyablement que l'autre, cette réunion m'a été un spectacle curieux. J'y lisais sur toutes les figures pour moi une bienveillance déférente et qui se produisait même souvent sous les témoignages les plus aimables, mais toutes, en même temps, me disaient : « C'est grand dommage que vous ne soyez pas un homme comme nous! » Eh bien, c'est là qu'est toute la question. Il est absurde de demander à la petite et à la moyenne propriété de se faire représenter par la grande. Voilà pourquoi le système électoral que je proposais en 1815, ou quelque chose d'approchant, était le seul pratique. Mais la pratique ! Il n'y a que les petits esprits qui s'en préoccupent. C'est à peu près ce qu'on répondait à ceux qui doutaient de la majorité des sept pour le jury. Encore une petite victoire des principes, baissez un peu le cens des électeurs de députés, et la république américaine arrive sans obstacle, et ouvre le chemin à celle de Babeuf. Qui le disait ce matin ? M. Bouchard lui-même. Chacun veut de la démocratie jusqu'au degré qui fait de lui un aristocrate. Nous en sommes à l'aristocrate Bouchard ; à la bonne heure, si les savants en théorie peuvent nous préserver de l'aristocratie du crocheteur.

Je suis arrivé tout à propos pour signer le contrat de M. Thiers. Tout ce que je puis vous dire, c'est que la mariée (1) est bien jolie.

L'élection de Salvandy (2) n'a pas la même faveur aux yeux de tous les ministres. Cependant le vent de la

(1) Mademoiselle Dosne. C. B.

(2) M. de Salvandy venait d'être élu député de l'Eure, en remplacement de M. Dumeylet, décédé. C. B.

Chambre les fait se serrer entre eux. Le budget de la guerre sera l'affaire de la session; 70 ou 80 millions de supplément pour 1834, c'est beaucoup! Le vent des élections aura aussi son influence sur les députés.

Est-ce que ceministère de vos amis ne me fera seulement le plaisir de vous rappeler et fixer ici? Vous m'y manquez plus que je ne pourrais vous le dire, et à ma raison et à mon esprit autant qu'à mon amitié. Quand vous y êtes, j'évapore avec vous ce qui me rend une machine autoclave sans vous. Je reste stupéfait devant ces hommes que je rencontre, que je recherche même, mais dont la présomption ne peut se comparer qu'à leur légèreté; ils tranchent, ils règlent le monde, prophétisent l'avenir; et, en les entendant, il ne me vient pas un mot à opposer à leurs oracles. L'avenir! Mes faibles yeux sont loin d'y pénétrer aussi facilement. Je dirais pourtant encore aujourd'hui ce que je vous disais en août 1830 : c'est qu'on ne s'arrêtera pas; le mouvement, pour être moins rapide, n'en est pas moins continu.

Acosta, 4 décembre 1833.

Je crois que vous ne m'avez pas tout à fait compris sur les élections. Ce n'est jamais comme nuances d'opinion que je les ai redoutées, j'ai toujours cru que la nuance ministérielle y obtiendrait la majorité, mais j'ai dit de la loi ce que je répète de ce qu'elle a produit, c'est qu'elle renversait le cône, qu'elle le mettait sur la pointe, comme le sénatus-consulte de l'an X l'avait replacé sur sa base. Dernièrement je recherchais quels furent les premiers élus en vertu du système électoral de l'an X. Mon cher ami, voyez

ces listes, vous y trouverez partout des noms qui remettent du baume dans le sang. Partout les choix se portent sur tous ceux qui ont le plus de racines et d'intérêts à ce que le sol ne tremble pas. Grands propriétaires, grands capitalistes, tout ce qui est puissant par l'intelligence et par l'argent. Vous me rappelez ce que j'ai dit de notre aristocratie *inutile*, *impertinente*, *hostile*... je suis prêt à le répéter. Cette aristocratie, fondée sur le principe de la naissance, est impossible à faire accepter en France désormais, et elle n'a que ce qu'elle mérite. De toutes les choses détruites, c'est la seule que je jurerais qu'on ne reverra jamais, mais je ne serai rassuré contre l'invasion des doctrines de Babeuf et les efforts de ceux qui veulent encore battre monnaie sur les échafauds que quand nos lois ne seront pas hostiles à la propriété, quand elles ne consacreront pas la haine et l'envie de ceux qui possèdent peu ou même qui ne possèdent pas. Depuis les Glorieuses Journées jusqu'à présent, nous n'avons fait que démolir la société et la battre en brèche nous-mêmes, pour que l'émeute ne la renverse pas d'un seul coup. C'est maintenant sur la classe ouvrière que la propagande révolutionnaire tourne ses efforts. J'ai vu mes électeurs de Luzarches effrayés. pour la première fois à la vue de ces coalitions d'ouvriers, et croire enfin que la république était menaçante. Tous les regardaient comme l'œuvre des journaux et déploraient cette loi qui a changé la majorité du jury et que M. de Broglie appelait notre première conquête depuis Juillet. En général, j'ai été frappé du progrès des opinions dans notre réunion électorale et j'ai de nouveau admiré l'habileté du ministère qui n'avait pas voulu en profiter pour renouveler la Chambre.

A M. ANISSON DU PERRON.

Gênes, 5 décembre 1833.

Les élections aux conseils généraux sont un symptôme principal. Partout des hommes modérés, et, malgré la maladie démocratique, de grands propriétaires et des gens importants, autant que le comportent les circonstances actuelles. On m'écrit beaucoup de compliments sur ce succès de mon œuvre. Je croyais à la vertu du canton et de l'élection fractionnée, mais je n'espérais pas si bien.

A en juger par les journaux, le parti républicain est de bien mauvaise humeur de ce résultat de la loi départementale. Ce sont presque des arrhes pour la prochaine élection de la Chambre.

DU PRINCE DE TALLEYRAND.

Paris, 13 décembre 1833.

Tant que j'ai été dans l'incertitude sur ce que je ferais, mon cher Barante, je ne vous ai pas écrit : aujourd'hui, je suis décidé, et je retourne pour quelques mois en Angleterre. On croit, plus que moi, que j'y suis de quelque utilité; je cède. Madame de Dino part dans deux jours, et moi dans trois. Mon projet est de revenir en France au mois d'avril et de me retirer tout à fait des affaires au mois de mai; j'ai fait plus que mon temps. Je vous dis toutes ces dates parce qu'elles peuvent être pour quelque chose dans vos propres arrangements. Mes jambes, toujours mauvaises, deviennent détestables; du reste je ne me

porte pas trop mal. J'ai trouvé le gouvernement dans une position très bonne. Ses efforts, ses difficultés et ses succès me paraissent appréciés. Le fait est que nous avons, à grande distance, le roi le plus éclairé de l'Europe; que le duc de Broglie gagne tous les jours dans l'opinion, et donne à notre cabinet un caractère de droiture et de loyauté inappréciable quand on sort de révolution.

DU BARON PASQUIER.

Paris, 15 décembre 1833.

Votre politique générale est tout à fait la traduction de la mienne sur le dedans et sur le dehors.

J'augure, comme vous, de notre prochaine session où notre Chambre aura peu à faire. C'est quelque chose d'étonnant que le refroidissement sur ce besoin de lois dont on avait tant faim et soif encore l'année dernière et dont on ne s'occupe presque plus.

La question du budget et l'affaire d'Alger (1) seront donc, je le crois du moins, les champs de bataille de

(1) Devions-nous abandonner notre conquête d'Alger, conquête pour le moment des plus onéreuses, et dont on contestait l'importance dans l'avenir ; devions-nous, au contraire, la conserver et même lui donner l'extension que ce dernier parti semblait devoir imposer ? Telle était la question qui divisait les esprits et que la Chambre eut à examiner dans ses séances du 26 avril au 2 mai, à l'occasion d'une demande de crédit pour frais de colonisation. La discussion fut embarrassée et obscure, le crédit adopté mais réduit, et il n'intervint aucune décision définitive. C. B.

la session. Nos Raspails et autres sont des fous si atroces, et dont les folies sont tellement mises au grand jour, qu'en vérité, je ne les saurais plus guère craindre. Quant au parti carliste, tombé en quenouille l'année dernière, il est, pour celle-ci, chu en enfance. Cependant toutes les insolences des deux partis occupent toujours un peu les esprits et il est à souhaiter que quelques coups sur les doigts leur apprennent, pour leur bien, à se tenir toutefois tranquilles ; il faudra bien que cela finisse ainsi.

Tous nos amis communs ici se portent bien et sont en bon train. Vous savez la grossesse de madame de Broglie ; j'en suis bien aise pour elle : après toutes les pertes qu'elle a éprouvées, ce lui est une distraction salutaire.

A M. ANISSON DU PERRON.

Turin, 13 janvier 1834.

Je suppose, mon cher ami, que vous avez déjà repris ce bon petit train de la vie de Paris dont on sent si bien le prix quand on en est loin. Avant toutes les libertés politiques auxquelles la France est fort nouvelle, il y avait cette charmante liberté française, comme l'appelait Brantôme, liberté de conversation et de commerce social ; c'est celle-là qui est la meilleure pour passer le temps sans vouloir dire du mal des autres ; c'est celle-là qui charme les étrangers et notamment les Piémontais lorsqu'ils viennent à Paris.

Les douanes et Alger vont être deux belles questions. Prenez garde à ne pas vous faire une renommée de radical et d'abstrait en matière commerciale, je crains,

comme vous, qu'on ne reste par trop dans les ornières du système prohibitif. On se refuse à l'évidence sur plusieurs points parfaitement éclaircis, mais c'est la faute du public. Je crois vous avoir parlé d'un mémoire adressé en 1802 au gouvernement pour justifier le traité de 1786 (1) et s'opposant aux prétentions prohibitives qui datent du consulat. Faites-vous prêter ce mémoire par les affaires étrangères ou par M. Pasquier, qui le possède. C'est en l'appuyant de plus amples informations, le texte d'une bonne opinion dans une discussion générale.

M. d'Argout persiste donc dans sa peur et sa courtisanerie pour le parti exclusif et intolérant que ses collègues combattent à la tribune. Il ne veut donc pas rapprocher du gouvernement cette classe d'honnêtes gens semi-aristocratiques? Il en fera donc encore des carlistes? C'est selon moi de la bien mauvaise politique.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Londres, 15 janvier 1834.

La discussion de l'adresse de notre Chambre des députés a été ici l'intérêt de la semaine. Nous y avons vu deux discours coup sur coup de notre ami Broglie (2), tous deux assez embarrassants à expliquer, le

(1) Traité de commerce avec l'Angleterre, signé le 26 septembre 1786, et qui fut une première application, en France, des principes du libre-échange. C. B.

(2) Lors de la discussion de l'adresse prenant pour texte le paragraphe 16 qui rappelait que si la France suppor-

premier à tels de vos collègues, le second à tels autres. La maladie de Broglie en est peut-être la meilleure explication. Dieu veuille cependant qu'elle ne soit pas sérieuse ! Nous en sommes agités et inquiets ; nous détestons surtout ces bruits de démission qui se répandent dans quelques journaux. Car quelques mots échappés de l'improvisation, même quand leur effet ne vaut rien, n'ébranlent et ne détruisent pas une aussi bonne position, une aussi utile influence que celle de notre ami ; et nous avons grand besoin que rien ne soit changé dans notre cabinet. Il faut convenir cependant que ces deux discours, allant tous deux à l'extrême dans le sens le plus opposé et dans la même semaine où le texte même des fameuses notes adressées à Pétersbourg (1) paraissent dans les

tait, quelque onéreux ou préjudiciables qu'ils pussent être, les traités européens auxquels elle avait apposé sa signature, elle ne reconnaîtrait à aucune puissance le droit de détruire ou d'altérer sans son consentement ce qui était réglé avec son concours, M. Bignon avait cherché à établir que cette déclaration devait nécessairement comporter pour nous une attitude des plus agressives contre la Russie, la Prusse et l'Autriche, qui, en Pologne comme en Turquie, dans les États de la Confédération germanique comme en Lombardie, violaient des engagements anciens. M. le duc de Broglie, dont la réponse sembla une adhésion pleine et entière à la thèse soutenue par M. Bignon, fut presque aussitôt obligé, devant l'interprétation donnée à ses paroles, d'en préciser la portée en affirmant n'avoir entendu adhérer qu'aux principes exposés par M. Bignon, et nullement à son appréciation des faits (7-8 janvier). C. B.

(1) Nouvelles notes de protestation de l'Angleterre et de la France contre le traité du 8 juillet 1833. C. B.

journaux, ne sont pas un incident commode pour l'ambassade de France à Londres.

A M. ANISSON DU PERRON.

Turin, 20 janvier 1834.

J'ai été contrarié de la mauvaise foi avec laquelle a été interprété cet assentiment donné à M. Bignon, c'est une chose vraiment difficile que de conduire les affaires étrangères dans un pays qui ne veut pas la guerre et qui prétend en même temps par pure vanité que toutes les puissances doivent lui complaire. Avec ces façons-là on se condamne à avoir des budgets très élevés, et celui de 1835 me paraît subir largement cette nécessité.

Cependant, du dehors, aucune crise n'est à craindre si le dedans n'en provoque point. Sophie m'écrit que la discorde règne un peu moins dans les salons, c'est un pas de plus, mais ce qui importe bien davantage, ce qui importe réellement beaucoup à l'étranger, c'est notre prospérité commerciale. Chaque chose a son temps et vous ne sauriez dire avec quel ton de respect on parle de l'état de l'industrie en France. C'est comme les victoires de l'empire. Soignez bien ce chapitre-là, et les autres iront tout seuls.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Turin, 25 janvier 1834.

Je vois toujours à M. Molé le même découragement. Tout est arrangé de telle sorte dans la situation

politique du moment, qu'il ne trouve pas de joint où pénétrer. D'ailleurs, pour dire vrai, les ambitions et la sienne en particulier sont devenues moins actives et moins présomptueuses. On ne regarde pas avec des yeux aussi avides un but qui est devenu peu brillant et peu tentant. Dans la disposition actuelle des esprits, le plus honnête, le plus habile, le plus éloquent des hommes aurait beau faire tout ce qui assurerait le bonheur de la France, il n'en serait pas moins en butte aux plus vulgaires injures, aux plus sots mensonges, tandis qu'il n'aurait pas l'encouragement d'une opinion bienveillante, vive, sincère, nombreuse.

A M. ANISSON DU PERRON.

Turin, 8 février 1834.

Je sais bien que tout ce que l'on peut dire en faveur du traité de 1786 touchera peu l'école prohibitive, si ce ne sont que des raisonnements, tout évidents qu'ils soient, mais les résultats de ce traité ont été, au su de tout le monde, merveilleux pour la prospérité industrielle de la France. C'est alors qu'est née la fabrique du coton, des faïences, des porcelaines, de l'acier.

Ne croyez-vous pas au fond que, dans l'état actuel des sociétés, avec la facilité des communications, la concurrence soudaine des producteurs, nous sommes condamnés pour longtemps à une sorte de flux et de reflux qui amènera alternativement l'excès de l'offre ou l'excès de la demande ? Il y aura vacillation et non équilibre.

Je voudrais que M. de Broglie trouvât une occasion de

se faire honneur de l'état des relations extérieures, qui est réellement aussi bon que possible.

Nous venons d'avoir sur la frontière de Savoie une tentative de réfugiés polonais et italiens, une entreprise à main armée de la propagande républicaine. Les uns ont parcouru successivement trois ou quatre villages où ils ne pouvaient pas même réussir à se procurer un guide, les autres ont tué un carabinier qui ne voulait pas crier « Vive la République! » puis se sont dispersés aux premiers coups de fusil. Or il y a un an que les meneurs impriment et croient peut-être, à force de l'avoir dit, qu'il n'y a qu'à se montrer pour soulever toutes les populations et installer la république.

DE LA COMTESSE DE BOIGNE.

Paris, 13 février 1834.

Votre échauffourée polonaise était calculée avec une intelligence diabolique, je crois que les chefs qui se prétendent sages et n'auraient pas voulu y paraître ostensiblement y poussaient cependant de toutes leurs forces. Ils professent assez hautement qu'une guerre générale est leur seul espoir et ils ont pensé que le Piémont était le lien le plus propice pour y amener à une collision. Je vois que les plus marquants d'entre les Polonais se sont donné beaucoup de mal pour obtenir la phrase insérée dans l'adresse (1) et qu'un d'eux a répondu à un de mes amis qui lui représentait

(1) Voir le résumé du paragraphe 16 de l'adresse donné ci-dessus, dans la note 2 de la page 96. C. B.

qu'elle ne pouvait leur être d'aucune utilité : « Pardonnez-moi; cela agace le *tigre* et empêche la paix de se consolider ». Il faut concevoir que l'Europe serait un peu peu trop bête de tenir les cartes, pour jouer une pareille partie. Enfin ces Polonais, qui inspiraient un intérêt si général, sont devenus l'exécration de tous les lieux où on leur a accordé l'hospitalité avec tant d'empressement. Ils sont du reste menacés d'une perte qui ne laisserait pas d'être assez utile au repos du monde. M. de La Fayette s'est tellement fatigué à l'enterrement de M. Dulong (1) qu'il en est résulté un accident très grave dont les suites durent encore. Ses médecins ne le regardent pas comme un danger imminent, mais croient à un état d'infirmité qui peut

(1) A la suite de la nomination de deux lieutenants de frégate comme lieutenants d'artillerie dans l'armée de terre, quelques officiers de cette arme, se jugeant lésés dans leurs droits, s'étaient livrés à des protestations contraires à la discipline et avaient été incarcérés pour être ensuite traduits en conseil de guerre. Interpellé au sujet de cette mesure par M. Larabit, le maréchal Soult s'empressa d'affirmer que tout militaire devait obéir d'abord, quelque fondées que pussent être ses réclamations. Devant les rumeurs excitées par ces déclarations sur les bancs de la gauche, le général Bugeaud accentuait encore, dans une interruption, les paroles du ministre, lorsque M. Dulong s'écria au milieu du bruit : « Faut-il obéir jusqu'à se faire geôlier, jusqu'à l'ignominie ? » allusion transparente à la mission récente du général auprès de Madame la Duchesse de Berry. Un duel s'ensuivit trois jours après, dans lequel fut tué le député de l'extrême gauche. Une foule considérable se pressa à ses funérailles ; mais, grâce aux précautions prises par le gouvernement, l'ordre ne fut pas troublé. C. B.

amener une fin plus ou moins prochaine et va dès à présent mettre un terme à sa funeste activité. Il aura sûrement autour de lui des gens occupés à exploiter son nom jusqu'à la dernière extrémité. Il est à regretter qu'il ne puisse aller à la Chambre lors de la discussion sur le traité américain, c'est la seule occasion où il aurait pu être de quelque utilité. Le duc de Broglie compte parler : sa santé est rétablie ; je suis fâchée qu'il ne fasse pas sa rentrée dans une circonstance plus favorable que ce traité qui déplait à la Chambre.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Turin, 13 février 1834.

J'espère que vous êtes quitte, chère Sophie, des derniers restes de votre grippe. Il me semble que, malgré la douceur de l'hiver, les rhumes sont très communs. Madame de Broglie m'écrivait l'autre jour que son mari en avait un dont il ne pouvait se débarrasser. Ses lettres sont devenues de rares faveurs. Elle me paraît affaissée sous le poids d'un grand découragement. Elle a tant travaillé sur elle-même que c'est devenu une sorte de suicide. Je suis fâché que sa belle-sœur ne soit pas revenue la soigner. Madame de Castellane doit s'en acquitter fort bien, mais l'harmonie ne peut être la même. M. Molé partage-t-il un peu cette intimité ? Il fait profession d'aimer beaucoup madame de Broglie ; pourtant ils se conviennent peu et ne réussissent à s'entendre que par l'esprit.

Notre carnaval de Turin a fini avec éclat par un bal costumé chez le ministre d'Angleterre. J'en ai vu de plus magnifiques par les appartements, mais aucun

où il y eût des costumes, plus riches, plus exactement imités. C'était une sorte de galerie historique où l'érudition et l'art étaient mis au service des tailleurs et des marchandes de modes. Il y avait un quadrille de *Quentin Durward* et un autre d'un roman italien, *Fieramosca* (1), qui étaient entre autres fort beaux. Grâce à Dieu, nos joies sont finies, et je vais entrer en jouissance d'un carême fort rigoureux. Je ne regrette que le plaisir d'aller écouter de temps en temps un acte de cette *Norma* de Bellini que nous trouvons ici de plus en plus belle.

Je ne vois pas que nos dangers s'accroissent. La république ne me fait point peur. La sottise et la médiocrité m'épouvantent, elles règnent plus que jamais : c'est la légitimité du moment.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 9 mars 1834.

C'est demain que commence la discussion de la loi sur les associations. On prétend qu'elles veulent périr en combattant et nous faire un 6 juin. Je n'en crois rien; tout se passera en paroles violentes et, s'il en était autrement, les révolutionnaires, toujours aidés des carlistes, seraient écrasés. Il y a, dans l'opinion de la Chambre et des électeurs, un commencement de réaction très marquée. Si le ministère n'était pas le plus divisé et le plus impuissant des ministères qui aient jamais été, il y aurait un grand parti à tirer de la disposition actuelle.

(1) Roman de Massimo d'Azéglio. C. B.

DU BARON PASQUIER.

Paris, 11 mars 1834.

J'ai vu, il y a deux ou trois jours, une lettre de vous à M. de Juigné où vous vous plaignez de ne recevoir que des billets de mariage ou d'enterrement : j'essaye de faire un peu trêve à cette kyrielle. N'allez pas compter cependant sur quelque chose de bien jovial. Je suis absolument dans les mêmes dispositions que vous et me sens très douloureusement affecté de toutes ces disparitions de contemporains, qui le sont encore bien plus de moi que de vous ; et en vérité, c'est bien moins encore le coup de cloche qui me fait mal que le sentiment si pénible de l'isolement où on tombe à mesure qu'on avance, et alors précisément qu'on aurait le plus besoin de s'appuyer de droite et de gauche. Les pertes sont bien sensibles, surtout dans notre Chambre, et elle va se dépouillant avec une terrible rapidité de ses meilleurs branchages. Que sera-t-elle dans dix années, si on n'y met ordre par un autre moyen de la recruter que celui qui a été inventé par la belle loi de M. Perier ? Mais sortons de ce lugubre et effrayant sujet.

Des nouvelles, vous en voudriez, et je ne sais où en prendre qui ne courent pas les rues et auxquelles le lendemain du jour où elles sont dites n'ôte pas tout leur prix. Vous voyez notre situation, de Turin, tout comme vous la verriez d'ici. Notre session s'écoulera, comme on devait s'y attendre après la faute de n'avoir pas dissous, avec force tiraillements, et, à ce que j'espère, sans échecs capitaux, mais cependant avec de fort mauvaises décisions en matière d'administra-

tion et de législation administrative, avec l'obtention d'un budget déchiré et où on se sera vengé, par de mauvaises et misérables économies, de celles auxquelles beaucoup se croient en droit de prétendre sur la grande, la grosse, l'écrasante dépense de l'armée; et celle-là encore, comment la réduire jusqu'à un certain point sans affaiblir considérablement une force dont on a cependant un si grand besoin, sans causer de sérieux et dangereux mécontentements là où on a besoin de rencontrer toutes les bonnes volontés qui naissent de la satisfaction?

L'Espagne ne va guère bien et on ne voit pas surgir dans ce qui s'y agite la moindre tête en état de dominer le chaos. J'ai bien peur que Martinez de la Rosa n'y perde sa rhétorique. On parle d'appeler Toreno : pauvre renfort à mon gré. Voulez-vous un caquet de haut bord? On dit la reine d'Espagne grosse à la façon de...

DU DUC DECAZES.

Paris, 11 mars 1834.

La Russie nous cajole un peu, si on peut appeler cajoler d'avoir demandé des nouvelles du roi; il n'en a pas fallu davantage pour donner un peu d'ombrage à l'Angleterre.

La loi des associations passera à une grande majorité. Il y a pourtant bien des choses à dire, j'aurais préféré plus de franchise, et atteindre uniquement les associations *politiques*. Je n'aime pas non plus que la juridiction de la Chambre des pairs arrive comme un expédient, et *seulement* pour les attentats commis par les associations.

Le ministère est moins divisé. Thiers et Guizot sont bien ensemble maintenant. Thiers sent que lui et Guizot n'auraient qu'à perdre à une division.

Quant au maréchal, rien ne le changera. Je lui ai remis hier le rapport de la commission d'Alger, du moins la première partie qui traite de l'occupation et du gouvernement. La deuxième partie traitera de l'administration et de la justice. Nous proposons de garder Bône, Bougie (contre mon avis), Alger et Oran avec vingt et un mille hommes au lieu des trente-deux mille qui y sont maintenant.

On voudrait m'y envoyer avec de grands pouvoirs. Je ne ferai pas cette folie. On a pensé aussi à me donner une mission d'ambassadeur extraordinaire à Madrid pour quelques mois. Trois ministres m'en ont fort pressé. J'ai décliné, et j'ai d'autant mieux fait, que de Broglie ne m'en a pas dit un mot. Les affaires y vont très mal. Elles ont été trop gâtées pour qu'on puisse faire quelque bien maintenant.

Le duc d'Orléans est guéri. Il n'a pas la poitrine attaquée, comme on l'avait dit. Trois médecins consultés ont été tout à fait rassurants, trop rassurants même, à mon avis, vis-à-vis de lui, à qui je voudrais qu'on fît peur.

Paris, 24 mars 1834.

Martinez de la Rosa manque de virilité et d'habileté ; il y a absence complète d'action et même de pensée dans le conseil, s'il y a réellement conseil. La reine le sonne, au retour de la chasse, comme un valet de pied ; on lui transmet des ordres par un secrétaire. Il n'ose convoquer les Cortès, même par *Estamentos*,

dans la crainte qu'ils ne se constituent en Convention. Ce qu'on dit de la conduite de la reine n'est que trop vrai. Son aveuglement passe toute idée. L'intrigue de sa sœur et de don Francisco prend beaucoup de consistance. On a intercepté la correspondance de l'infante avec don Carlos, à qui elle envoyait de l'argent à San Sebastian.

Le gouvernement espagnol a arrêté qu'il entrerait avec douze mille fantassins (heureux s'il en réunit six mille) en Portugal, pour chasser don Carlos. L'Angleterre et nous l'y poussons.

Ici le ministère s'est un peu rejoint, cependant Barthe est bien bas et aura grand'peine à se relever. Persil a un pied à la chancellerie. Thiers et Guizot ont beaucoup grandi. Notre ami de Broglie reste en arrière. Il lui faudrait un de ces beaux discours dont il a tant fait, comme celui de l'an dernier. Je tremble qu'il ne se décourage encore. Le roi est mal pour lui, le corps diplomatique n'est pas bien. Il se tourmente peu de tout cela, et en fait peu de cas. Il a tort, d'autant que d'autres l'exploitent fort habilement. Il faut voir Cousin s'agitant et allant de Molé à Thiers et de Thiers à Molé, portant *ses* paroles et se persuadant que ce sont celles de celui auquel il va ou d'où il vient.

Le duc d'Orléans a toujours la gorge en mauvais état. Il a besoin de l'air du Midi et du silence. Il ira faire une course de mer, touchera probablement à Gênes. Il compte visiter Naples et Alger. Il n'est pas vrai, pourtant, qu'il doive épouser une princesse de Naples; il n'en est nullement question, encore moins que de Wurtemberg, dont on parle dans les journaux, et pour laquelle aucune démarche quelconque n'a été faite.

III

Avril 1834-Mars 1835 (1).

DU DUC DE BROGLIE.

Paris, 7 avril 1834.

Cher ami, au milieu de tout le bouleversement de la crise dont nous sortons, je n'ai qu'un moment

(1) Événements d'avril 1834 a mars 1835. — Reconstitution du cabinet : le maréchal Soult, président du conseil, ministre de la guerre; M. Persil, garde des sceaux; le comte de Rigny, ministre des affaires étrangères; l'amiral Roussin, ministre de la marine; M. Thiers, ministre de l'intérieur; M. Duchâtel, ministre du commerce; M. Guizot, ministre de l'instruction publique; M. Humann, ministre des finances (4 avril). — Vote de la loi contre les associations (9 avril) : irritation des sociétés révolutionnaires. — Appel à l'insurrection. — Bataille dans les rues de Lyon du 9 au 13 avril. — Défaite des insurgés. — Émeute à Paris, rapidement vaincue (13 avril). — Autres tentatives d'insurrection en province. — Le jugement de tous ces attentats est déféré à la Cour des pairs. — Loi contre les détenteurs d'armes de guerre (22 mai). — Élections générales (21 juin). — Difficultés entre le maréchal Soult et ses collègues. — Rupture à l'occasion du régime à donner à l'Algérie. — Démission du maréchal (18 juillet). — Il est

pour vous écrire un mot. Je n'ai pas besoin de vous expliquer le motif de ma conduite. Il faut toute la bas-

remplacé par le maréchal Gérard. — Ouverture de la session (31 juillet), discussion de l'adresse. — Hostilité plus ou moins déguisée du tiers parti contre le ministère. — Il s'associe à la campagne faite en faveur de l'amnistie des accusés d'avril. — Il circonvient le maréchal Gérard, l'entraîne à se prononcer pour l'amnistie et le met dans une situation des plus délicates vis-à-vis de ses collègues. — Sa démission (29 octobre). — Embarras pour trouver un président du conseil. — Le roi ne veut pas du duc de Broglie. — Mauvais effet produit par la prolongation de la crise. — M. Guizot et M. Thiers décident de laisser la place au tiers parti. — Démission des ministres (4 novembre). — Le roi essaye vainement de détacher M. Thiers de M. Guizot. — M. Molé cherche, sans y réussir, à former un cabinet. — Ministère du 10 novembre : le duc de Bassano, président du conseil; M. Passy, ministre des finances; M. Charles Dupin, ministre de la marine ; le général Bernard, ministre de la guerre ; M. Teste, ministre du commerce ; M. Bresson, ministre des affaires étrangères ; M. Sauzet, ministre de l'instruction publique ; M. Persil garde le portefeuille de la justice. — Surprise et railleries de l'opinion publique. — Le ministère se retire au bout de trois jours. — Reconstitution de l'ancien cabinet sous la présidence du maréchal Mortier avec l'amiral Duperré à la marine, en remplacement de l'amiral Jacob (19 novembre). — Explications devant la Chambre des députés sur la dernière crise ministérielle. — Le gouvernement oblige la Chambre à se prononcer. — Vote d'un ordre du jour favorable au cabinet (5 décembre). — Débat sur la construction d'une salle d'audience pour la Cour des pairs, qui remet sur le tapis la question du procès des accusés d'avril. — Incertitude de la majorité. — Cependant le crédit est voté par 209 voix contre 181. — Insuffisance du maréchal Mortier comme président du conseil. — Nou-

sesse d'idées qui règne dans ce pays-ci pour qu'on ait cru pouvoir s'en étonner. Quelque résolu que je

veaux efforts pour séparer M. Thiers de M. Guizot. — Divisions entre les ministres. — Démission du maréchal Mortier (20 février 1835). — Vaines démarches pour compléter le ministère. — M. Guizot est résolu à exiger la rentrée du duc de Broglie. — Après diverses autres combinaisons, le roi consent à cette rentrée. — En Angleterre : Suite des difficultés avec l'Irlande. — Nombreux débats parlementaires sur les questions qui s'y rapportent. — O'Connell y joue un rôle des plus importants. — Retraite de lord Grey (9 juillet 1834). — Reconstitution du ministère sous la présidence de lord Melbourne. — Nombreux *bills* de réforme favorables aux dissidents de l'Église officielle adoptés par la Chambre des communes mais rejetés par la Chambre des lords. — Mise à exécution de l'acte abolissant l'esclavage des nègres (1er août). — Le roi annonce subitement l'intention de renouveler le ministère et de demander au duc de Wellington de composer un nouveau cabinet (14 novembre). — Celui-ci lui conseille de s'adresser à Sir Robert Peel. — Sir Robert Peel forme un ministère *tory* (9 décembre), mais fait entendre les déclarations les plus modérées. — En minorité dans le Parlement avec 160 voix sur 658 représentants il se décide à dissoudre la Chambre des communes (30 décembre). — Élections générales pour le Parlement. — Elles renforcent considérablement le parti *tory*. — Ouverture de la session (19 février 1835). — Débats sur l'adresse dans les deux Chambres. — A la Chambre des communes, un amendement exprimant le regret que la dissolution soit venue arrêter le dernier Parlement dans la voie des réformes est adopté, malgré le ministère, par 309 voix contre 302 (27 février). — Sir Robert Peel déclare qu'il ne croit pas devoir se retirer devant ce vote et avant d'avoir fait connaître les plans du gouvernement. — En Allemagne : Création d'un tribunal arbitral auquel les diffé-

fusse néanmoins, je n'ai pas cru qu'il fût à propos d'entraîner avec moi le cabinet tout entier, et de livrer

rends entre le gouvernement et l'assemblée représentative d'un État sur l'interprétation de la constitution, serait soumis avant que l'intervention de la Diète soit sollicitée (30 octobre 1834). — Mesures relatives à la presse et aux Universités. — Désaccords dans plusieurs États entre le gouvernement et les assemblées. — Agitation dans la Gallicie autrichienne, en Hongrie, en Transylvanie. — Mort de l'empereur François Ier (2 mars 1835). — Son fils aîné lui succède sous le nom de Ferdinand Ier. — En Suisse : tentative des étrangers réfugiés pour révolutionner la Savoie (1er février 1834); insuccès de cette tentative. — Notes diplomatiques demandant la punition des sujets suisses ayant pris part à cette attaque, et l'expulsion du territoire des Italiens, Polonais et Allemands y ayant participé soit directement, soit indirectement par leurs sentiments d'hostilité ou leur complicité morale. — La Suisse est mise en quarantaine par les États voisins. — Elle se décide aux expulsions demandées. — Protestations de Berne et de Lucerne et de plusieurs cantons contre cette concession de la Diète. — Contre-protestations des autres cantons. — Difficultés du canton de Berne avec l'Autriche au sujet d'une réunion d'ouvriers allemands près de Berne. — Rupture des relations de l'Autriche, de la Bavière, de la Prusse et du grand-duché de Bade avec ce canton. — En Turquie : Nouvelles réclamations de la France et de l'Angleterre contre le traité du 8 juillet 1833. — Second traité conclu entre la Porte et la Russie qui remet à la Porte une partie des contributions de guerre stipulées en 1827 par le traité d'Andrinople, tranche en faveur de la Russie la question des frontières d'Asie, promet l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie dont le sultan devra incessamment nommer les hospodars, attribue aux Russes pour huit années encore la possession de Silis-

les élections à nos ennemis. Vous pouvez donc me regarder comme l'auteur de cette péripétie, la cause

trie (29 janvier 1834). — Insurrection en Syrie contre la domination égyptienne (mai); défaite des insurgés. — Révolte de l'Yémen contre le vice-roi d'Égypte (juillet). — Préparatifs de la Porte pour profiter de ces incidents et prendre sa revanche. — Mésintelligences diverses entre le sultan et le pacha d'Égypte. — Devant les conseils des grandes puissances, ces difficultés semblent s'apaiser. — Troubles sur divers points de la Turquie. — Excellente administration de Méhémet-Ali, en Égypte ; travaux publics et améliorations matérielles. — En Grèce : Troubles dans le Nord. — Brigandages. — Divisions intestines de la régence. — Soulèvements dans la Messénie et l'Arcadie. — Défaite des insurgés (août 1834). — Décrets d'organisation administrative, judiciaire, financière, etc. — En Espagne : Conspiration carliste dans la province de Murcie ; elle échoue. — Nouvelles réformes administratives. — Statut royal qui rétablit des Cortès législatives. — Reconnaissance de donha Maria comme reine de Portugal. — Traité de la *Quadruple Alliance*, par lequel la reine régente d'Espagne s'engage à intervenir, en Portugal, pour coopérer avec les troupes portugaises à forcer don Carlos ainsi que dom Miguel à se retirer des États portugais, et l'Angleterre et la France déclarent devoir concourir, en cas de nécessité, à ces opérations (22 avril 1834). — Envoi d'une expédition espagnole en Portugal (avril). — Nouvelle amnistie. — Décrets contre les couvents. — Décrets sur la presse périodique. — Départ des ambassadeurs d'Autriche, de Russie et de Prusse (mai-juin). — Modifications dans le cabinet. — Échecs des carlistes dans diverses provinces. — En Navarre et en Biscaye ils ont au contraire l'avantage. — Après la capitulation de dom Miguel à Évora, don Carlos, qui s'y trouvait également, s'embarque pour l'Angleterre (26 mai). — Le corps expéditionnaire envoyé en Portugal, sous les ordres du

de la sortie de ceux qui s'en vont et du séjour de ceux qui restent. Le conseil actuel est bon, il est meilleur

général Rodil, rentre en Espagne et est dirigé sur le Nord. — Don Carlos quitte furtivement l'Angleterre et rejoint Zumalacarréguy en Biscaye (10 juillet). — Lutte avec des chances diverses et sans résultats définitifs entre les armées royales et insurrectionnelles. — Décret qui supprime l'inquisition. — Invasion du choléra à Madrid. — Troubles. — Massacres de moines. — Loi martiale. — Destitution des autorités civiles et militaires de Madrid (18 juillet). — Ouverture des Cortès (24 juillet). — Découverte d'une conspiration ultra-libérale à Madrid (24 juillet). — Par une clause additionnelle au traité de la Quadruple Alliance, la France s'engage à empêcher que tout secours soit envoyé aux insurgés par ses frontières, l'Angleterre à fournir des armes, des munitions et l'assistance de sa flotte au gouvernement de la reine, le Portugal à prêter assistance à l'Espagne par tous les moyens en son pouvoir (18 août). — Mina est nommé au commandement de l'armée du Nord. — Troubles libéraux dans les provinces du Midi (octobre). — La guerre carliste continue mêlée de succès et de revers. — Difficultés parlementaires rencontrées par le ministère Martinez de la Rosa auquel on reproche de ne pas aller assez rapidement dans la voie des réformes. — Exaltation et menées du parti libéral. — Sédition militaire de Madrid (18 janvier 1835). — Modification dans le ministère. — Nouveaux troubles libéraux à Malaga, Saragosse et Murcie (mars). — En Portugal : Opérations combinées des troupes espagnoles et des troupes de dom Pedro. — La bataille d'Asseiceira porte un coup irréparararable au parti de dom Miguel (16 mai 1834). — Les miguelistes évacuent Santarem. — Capitulation de dom Miguel (26 mai). — Amnistie accordée aux miguelistes. — Dom Miguel s'engage à quitter la Péninsule et à rester désormais étranger à tous les événements qui s'y passeront. — On lui octroie une

que le dernier, et je suis avec lui de tout cœur. Je ne vous en dirai pas davantage pour le moment. Après m'être rétabli chez moi, je vous écrirai à loisir. Vous serez content de Rigny.

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 18 avril 1834.

Je vous dirai peu de choses de la crise ministérielle dans laquelle on a beaucoup trop mêlé mon nom. M. de Broglie, je le dis à regret, m'a forcé de revenir à mes premières impressions sur lui, à ces premières impressions qui m'ont si rarement trompé. C'est un bien petit homme, bien étroit, bien plein de misères. M. Guizot, pour m'expliquer son propre et si brusque

pension. — Il part pour Gênes. — Réformes administratives. — Suppression des couvents. — Convocation des Cortès. — Elles confirment dom Pedro comme régent (23 août). — Maladie de dom Pedro, il se démet de la régence (19 septembre). — La reine est déclarée majeure. — Mort de dom Pedro (24 septembre). — Formation d'un nouveau ministère sous la présidence du duc de Palmella. — Il rencontre une vive opposition à la Chambre des députés. — Budget, lois, décrets divers. — Mariage de la reine avec le duc de Leuchtenberg, célébré à Lisbonne par procuration (1er décembre). — Clôture de la session des Cortès (18 décembre). — Ouverture de la session ordinaire (2 janvier 1835). — Opposition violente et bruyante de la gauche. — Arrivée du prince de Leuchtenberg à Lisbonne (25 janvier). — La reine le nomme commandant en chef de l'armée. — Vive discussion à la Chambre sur la constitutionnalité de cette mesure. C. B.

changement à mon égard, est venu me dire que M. de Broglie regarderait comme un *revers personnel*, un triomphe remporté sur lui, que je devienne son successeur ; j'ai honte de l'écrire, tant cela me paraît misérable et ce que je déplore plus encore, c'est que cette probité tant vantée, se soit abaissée jusqu'à me représenter, en plein conseil, comme devant briser, en arrivant, l'alliance anglaise. Mon cher ami, vous le dirai-je, je me sens supérieur à ces hommes placés si haut par leur coterie. Je n'ai jamais envié le mérite ni le succès de personne. Depuis six ans, toutes mes intrigues se sont bornées à écrire mes *Mémoires*, et si j'ai mérité un reproche, ç'a été de me tenir trop en dehors des affaires. M. de Broglie le savait mieux que personne, et cela ne l'a point empêché de m'établir dans l'esprit des Anglais et de me représenter au conseil comme l'homme de la Russie. Je vous l'avoue, les *Débats* pourront répéter que sa parole honore, je préférerai toujours le plaisir de causer avec vous. En vieillissant, mon amitié pour vous et ma confiance ont tellement augmenté, que je vous parle ici avec abandon sur des hommes avec lesquels vous avez bien de l'intimité ; ils m'ont blessé en me repoussant, et surtout en alléguant des motifs auxquels ils ne pouvaient croire, mais je vous le dis, comme devant Dieu, quoique depuis trois mois, dans les Chambres et hors les Chambres, on répète que j'étais le successeur inévitable de M. de Broglie, quoique M. de Talleyrand lui-même l'ait dit, j'étais décidé, le cas échéant, à faire des conditions qui ne m'auraient sûrement pas été accordées. J'ai gardé des ménagements, je me suis conduit envers chacun comme si le langage et les démarches ne m'avaient pas été si fidèlement rapportés.

M. Guizot semble avoir pris pour devise l'écureuil de Fouquet et je soupçonne Bertin de Vaux de la lui avoir donnée. Il disait : « La retraite de M. de Broglie m'a ôté de la force et l'entrée de M. Molé m'en ôterait encore plus. »

Mais pendant cette bataille que se livraient les amours-propres, pendant cette honteuse curée de places et d'argent, une autre bataille, celle promise par M. de Ludre (1), se préparait, vous en savez tous les détails matériels, mais ce que vous ne savez peut-être pas aussi bien, c'est toute la profondeur du mal social que les événements ont révélé. Croyez-moi, les moments sont précieux ; il faut se hâter de reconnaître qu'on s'est trompé — le mal est tout entier dans la presse. C'est elle qui charge et recharge la mine et oblige à la répression par le canon tous les trois mois ; c'est elle qui vient de ruiner la seconde ville de France. Il n'y a que l'orgueil doctrinaire qui conserve encore des yeux pour ne pas voir. Au lieu de chercher le mal et le remède où ils sont, on augmente l'armée et le budget, on s'en prend au jury que la presse seule dénature, à la liberté individuelle que l'on a été sur le point de suspendre, enfin à la loi des élections dont on ne reconnaitrait plus les résultats si la presse laissait aux électeurs le courage de leurs opinions. Mais, au lieu de s'avouer faillibles, au lieu de briser cet instrument avec lequel ils ont

(1) Le 11 mars précédent, dans un discours des plus violents contre le projet de *loi sur les associations*, M. le comte de Ludre, député de l'extrême gauche, avait laissé entendre que, devant le vote de la loi proposée, celles-ci pourraient *peut-être livrer une bataille*. C. B.

miné puis renversé la restauration, les doctrinaires, depuis que la révolution de Juillet leur a remis le pouvoir, sont devenus machiavéliques en même temps qu'épicuriens. Ils se complaisent dans cet emploi de la force dont ils font toute leur politique et si je vous disais ce que j'ai entendu de leurs bouches quand les barricades se formaient, vous me soupçonneriez d'avoir mal entendu.

Ce qui est le plus à remarquer dans les scènes qui viennent de se passer sous nos yeux, c'est le fanatisme et l'absence de toute moralité dont elles ont offert la preuve. On ne se battait pas, on assassinait, et on se vantait soi-même d'avoir assassiné. C'était le combat sacré de l'Orient. Et contre quoi se dirigeait ce fanatisme?... Contre l'inégalité de fortune. C'étaient les doctrines de Babeuf accommodées au goût du temps, dans le *Populaire*, la *Tribune*, le *National*, etc., qui mettaient le poignard à la main. Voilà pourtant cette douceur de mœurs, ce progrès tant vanté ; voilà la société telle que les sophistes et leur orgueil d'esprit nous l'ont faite. Il y a remède encore, mais bientôt il n'y en aurait plus, et nous reviendrions, à travers la plus sanglante anarchie, au plus absurde despotisme. Toutes les libertés raisonnables peuvent encore être sauvées, même celle de la presse, mais il faudrait, pour cela, revenir sur ce qu'on a dit, avoir force et hauteur d'âme qu'on n'a pas. Je causais l'autre jour avec Piscatory, dont la liberté d'esprit me plaît. Voici ce qu'il me disait de la Chambre des députés : « Rien ne saurait vous peindre son exaltation du moment. Elle donnerait au gouvernement toutes les libertés hors celle de la presse. Et cela non pas qu'elle ne regarde, comme vous, la presse comme la source de

tout le mal, mais parce que chacun, depuis vingt ans, s'est engagé d'amour-propre à la défendre. »

Ainsi il faudra plus de mal encore, il faudra quelques batailles de plus, quelques villes ruinées! Ce n'est pas la justice de la Chambre des pairs qui préviendra de nouveaux malheurs. Imaginez-vous une idée plus étrange que de recourir, en temps de guerre civile, à un pareil tribunal où la conspiration de 1820 entraîna une instruction de cinq mois, et ne fut complètement jugée qu'après quinze! Nous pouvons donc espérer l'ouverture des débats pour les étrennes de 1835, et d'ici là, que d'événements, de batailles n'auront pas succédé!

Mon cher ami, je ne sache que vous à qui je puisse adresser une pareille lettre. Je ne parle qu'à vous et à moi avec cette liberté, j'ajouterai presque cette licence. Si nous causions, je vous indiquerais plus positivement les moyens auxquels je crois qu'il faudrait recourir, ce n'est assurément ni la censure ni la violence, mais c'est encore moins ceux que je vois prendre et au fond desquels la violence se retrouve toujours. Mais je suis déjà effrayé de mon bavardage. J'étais si plein de mon sujet que je n'ai pas su m'arrêter. Je retourne à Paris mardi pour revenir ici le plus tôt possible. Je n'ai pas connu d'agitation, à aucune époque de ma vie, que la solitude et la nature n'apaisassent promptement. Deux jours encore et cette lettre, peut-être, n'eût été ni si longue ni si fiévreuse. Vous ne vous trompez pas sur l'emploi de mon loisir, j'encourrais le reproche que Pascal faisait à Montaigne si je ne me sentais exempt de ce qu'il appelle le sot orgueil de se peindre soi-même; en vérité, je ne me le sens point: si je me confie au

papier tel que j'ai vécu, tel que Dieu lui-même m'a vu vivre, c'est avec la résolution de ne me laisser ainsi apercevoir à personne et en doutant bien souvent si je me relâcherai du secret après moi. Nul ne se passe mieux que moi de l'opinion d'autrui, ce qui n'ôte rien à la faiblesse de se blesser de ce qu'elle refuse

P.-S. — Lisez-vous la *Revue des Deux Mondes*? Cherchez-y un morceau de Chateaubriand *sur l'avenir* de la société, extrait de ses *Mémoires posthumes* ou, comme il les appelle, *d'outre-tombe*, et qui termine un amphigouri de M. Sainte-Beuve sur ces *Mémoires*. Jamais on n'a plus placé son capital en viager que ne l'a fait Chateaubriand. Il aura mis son talent au service de toutes les folies, les fureurs ou les caprices de son temps.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Turin, 19 avril 1834.

Dans l'intervalle de votre lettre à ma réponse, cher Frédéric, nous avons été rudement tirés du calme où nous nous complaisions. D'abord la retraite de M. de Broglie, résultat des cabales et de la sottise, le rajustement du ministère qui restera dans les mêmes voies mais en perdant celui de ses membres qui lui donnait le plus de considération; enfin cette prodigieuse sédition de Lyon. Elle nous a tenus dans de grandes anxiétés : on n'a su pendant cinq jours d'autres nouvelles, sinon qu'on se battait. C'est aujourd'hui seulement que nous avons quelques détails. Ce que nous

connaissons, semble montrer qu'il s'agissait de la grande bataille dont la république nous menaçait, ou pour mieux dire du maintien de l'ordre social. Ce n'était point pour un intérêt de salaire que se battaient les ouvriers. Ce prétexte n'était pas même allégué. Ils voulaient être les maîtres. Depuis quatre ans, on les enivre d'orgueil, on les fanatise d'égalité, et ils viennent d'être les combattants et les martyrs de cette religion. Il paraît probable que si la victoire leur fût demeurée, Grenoble, Mâcon, Dijon, Genève, la Suisse et la Savoie auraient été bien vite enveloppées dans ce mouvement.

Nous allons voir maintenant l'effet de ce gros événement sur les esprits et les opinions. Tant qu'une réaction morale n'aura point pris cours, tout ce qu'on fait pour maintenir l'ordre matériel restera partiel et provisoire.

AU COMTE DE RIGNY.

Turin, 8 mai 1834 (1).

Monsieur le comte,

J'adresse aujourd'hui à Votre Excellence le résumé de l'année 1833.

L'année 1832 avait fini au moment où la prise de la citadelle d'Anvers manifestait la position de la France relativement à l'Europe, tandis qu'une session calme et tranquille attestait un état intérieur heureux et rassurant.

Nous avons dit que cet ensemble de circonstances

(1) Dépêche officielle, non numérotée.

était mal apprécié à Turin. Outre qu'il en coûtait beaucoup de renoncer à des conjectures regardées depuis deux ans comme plus que probables, il faut se souvenir quelle irritation la déconvenue et l'emprisonnement de la duchesse de Berry avaient jetée dans le parti carliste. Nos lois et la situation particulière de notre gouvernement ne pouvant inspirer beaucoup de crainte aux partis vaincus, il en est arrivé que, jusqu'ici, jamais leur colère n'a été plus vive et plus insolente qu'au moment même de leur défaite. Or la faction carliste rencontrait grande fraternité à Turin, elle avait de l'influence sur le gouvernement; plus encore sur l'esprit du roi Charles-Albert, qui s'était, comme on l'a vu, mis en relations souterraines avec les agents de la duchesse de Berry. Nous n'avions donc pas à nous étonner si une erreur plus exaltée se laissait remarquer sous la réserve et la prudence du cabinet de Turin.

D'ailleurs, si la suite des événements avait fini par démontrer que les grandes puissances ne voulaient pas faire la guerre à la France, il était devenu évident, en même temps, que notre gouvernement et l'immense majorité du pays souhaitaient la paix. Nous donnions, il est vrai, l'idée d'une stabilité plus grande, mais aussi nous inspirions moins de crainte. Le dépit ressenti par la cour de Sardaigne en voyant le succès de principes qui lui sont antipathiques, était éprouvé de la même sorte par les autres gouvernements absolus. Elle se sentait donc en communauté d'opinions et d'impressions avec les grandes puissances. Comme elles, on se résignait à la France, mais on avait de la peine à s'y accoutumer. Déjà s'entrevoyait une résolution des trois puissances, qui,

vers la fin de l'année s'est réalisée; l'alliance de la France et de l'Angleterre, leur action sur l'Europe, concertée et mise en commun, décidait les gouvernements absolus à s'unir aussi, à se donner un même système politique, à toujours agir conjointement. De là résultait, pour les puissances secondaires qui épousaient ce système, l'assurance d'un appui contre la France.

Ainsi, au moment où nous semblions plus solides et plus redoutables, la cour de Turin pouvait se livrer avec moins de crainte et de réserve à sa malveillance pour nous, et les circonstances rendaient cette malveillance plus grande. Tel est le véritable résumé de nos relations pendant le cours de l'année 1833. Il me reste à rappeler les occasions qui ont pu successivement manifester ces dispositions de la cour de Turin.

L'arrestation de Madame la duchesse de Berry avait procuré la saisie d'une grande quantité de papiers et de correspondances. Là s'étaient trouvées des lettres du marquis Pallavicini et les rapports de quelques agents qui assuraient que le roi Charles-Albert les avait reçus. A travers les sottises, les exagérations, les mensonges de ces intrigants, qui avaient évidemment cherché à accroître leur importance et à nourrir les illusoires espérances de la duchesse de Berry, il demeurait certain que le roi avait été en communication avec elle, et que s'il n'avait rien fait pour sa cause, il lui avait du moins témoigné beaucoup d'intérêt.

M. le duc de Broglie ne provoqua à cet égard aucune explication; il n'en parla point à l'ambassadeur de Sardaigne et sa correspondance avec l'ambassade n'en fit aucune mention. Seulement, quand j'arrivai

à Paris, les lettres me furent communiquées, copie m'en fut remise et je fus chargé d'en entretenir confidentiellement M. le comte de Sales, afin qu'il sût pourquoi quelque changement devait être remarqué dans nos relations avec sa cour. Pour commencer, j'eus à lui dire qu'on ne se presserait pas de déplacer M. Decazes (1).

Cette communication tout inofficielle, reçue avec quelque embarras par M. de Sales, donna de l'humeur à Turin. On ne savait pas au juste ce que renfermaient les papiers saisis à Nantes ; mais on avait la conscience de ne s'être laissé entraîner à aucun acte, à aucune coopération contre la France. On feignait donc de n'attacher aucune importance à des paroles dites légèrement. Quant au roi lui-même, il avait eu un tort personnel et se sentait irrité que nous en eussions la preuve. Le retard apporté au déplacement de M. Decazes le choquait beaucoup.

Quelques semaines après, M. de Broglie songea sérieusement à ce changement, et M. de Sales en fut informé. L'ordonnance du roi, qui assignait une destination nouvelle à M. Decazes, allait être signée, lorsqu'on apprit que le nombre des carlistes compromis par leurs entreprises contre la paix intérieure de la France, ou exilés volontaires, s'augmentait à Turin ; que les plus marquants d'entre eux y étaient accueillis et presque fêtés par les principaux agents du gouvernement et le corps diplomatique. Cette information,

(1) Le gouvernement sarde avait demandé à plusieurs reprises, et avec insistance, le déplacement de notre consul général à Gênes, qu'il accusait de complaisances envers l'élément révolutionnaire. C. B.

donnée d'abord avec un peu d'exagération par une correspondance particulière, entraîna de la part de M. de Broglie quelques paroles de mécontentement adressées au comte de Sales. Le changement de M. Decazes fut encore ajourné.

Vers ce temps-là, une querelle entre quelques sous-officiers de la garnison de Gênes amena la découverte d'un vaste complot de la société secrète appelée « *la Jeune Italie* ». La police apprit que la conspiration avait des ramifications dans l'armée; qu'un certain nombre d'officiers y était engagé, et probablement beaucoup de sous-officiers. Une crainte vive et pressante s'empara du gouvernement. Sans attendre que les informations fussent complètes, sans vérifier ni même examiner la vraisemblance des délations, sans chercher à démontrer la connexité des faits connus ou soupçonnés, des conseils de guerre furent convoqués à Chambéry, Alexandrie et Gênes. On accéléra les jugements, et, en trois semaines environ, douze sous-officiers furent exécutés avec une précipitation et une ardeur qui scandalisa les hommes sages, quelque dévoués qu'ils fussent au roi et à l'ordre public. Le zèle des agents inférieurs, excité ainsi par le gouvernement, alla par delà les bornes de la raison et de l'humanité. Le comte Galateri, gouverneur d'Alexandrie, se montra féroce dans les détails mêmes des exécutions. Lui et les autres recevaient des éloges, des encouragements, des récompenses. Ce fut comme une fièvre de terreur et de rigueur.

Les agents diplomatiques des gouvernements absolus soufflaient sur cette flamme. Le compte qu'ils en avaient rendu à leurs cabinets attirait au roi Charles-Albert les félicitations des souverains. L'am-

bassadeur de France était absent. Cette circonstance n'avait rien de fâcheux. Ses conseils, s'il eût été chargé d'en présenter, auraient été rejetés fort loin, et notre nullité d'influence, dans cette occurrence, eût été tristement constatée. Le ministre d'Angleterre risqua à peine quelques paroles; elles ne furent même pas remarquées.

Cependant l'Europe retentit bientôt de tous ces actes de sanglante rigueur, si étrangers aux habitudes actuelles des gouvernements les plus absolus. Le gouvernement sarde, revenu de sa première peur, comprit qu'il déchaînait contre lui une opinion presque universelle. Le roi Charles-Albert n'eut assurément aucun repentir de ce qui avait été fait. Au contraire, il avait cet orgueil joyeux d'un souverain qui vient de se montrer énergique et habile; pourtant il s'arrêta. La police était devenue la seule pensée, la seule occupation du gouvernement sarde; les arrestations, les soupçons, la méfiance allaient toujours croissant, mais on ne fusillait plus. Aussi les hommes importants par leur grade et leur situation sociale, qui se sont trouvés ultérieurement assez compromis d'après les révélations des sous-officiers pour être soupçonnés d'avoir été chefs et meneurs du complot, en ont-ils été quittes, grâce à la date de leurs arrestations et de leurs poursuites, pour une prison plus ou moins longue, ou l'exil. Cette inégalité dans la répression n'a point inspiré de regrets, mais a été fort soulignée.

Nos rapports avec la cour de Sardaigne s'envenimèrent beaucoup, par toutes ces circonstances. Le roi Charles-Albert, soit parce que lui-même avait eu envers la France des torts de ce genre, soit par méfiance naturelle, supposa que notre gouvernement

n'était pas étranger au complot tramé contre lui. Mû par un sentiment d'inimitié personnelle contre le roi, notre souverain, il s'imagina même qu'à part de ses ministres et de ses agents officiels le roi Louis-Philippe avait pu encourager les conspirateurs.

Cet injurieux soupçon resta pour ainsi dire renfermé dans l'esprit du roi Charles-Albert. Ses ministres ne le partagèrent point. Pas une parole, pas un acte n'auraient pu me donner à croire qu'il eût même été conçu. Je l'ai appris confidentiellement.

Sans aller jusqu'à ce point d'animosité, le cabinet de Turin était pourtant disposé à nous en vouloir de ce qui lui advenait. Les machinations dont il avait saisi le fil avaient leur centre en France. C'étaient des comités de propagande, des associations de réfugiés qui dirigeaient tout. Souvent on nous avait porté plainte contre ces manœuvres coupables et le gouvernement français avait semblé y attacher peu d'importance, ou n'avait pas pris des mesures suffisantes. On voulait bien le croire de bonne foi, mais il était complaisant et mou envers les opinions subversives de l'ordre public ; ses agents le servaient sans fidélité ou sans zèle. Enfin, quoi qu'il en pût être, le mal venait de France et de la révolution de Juillet ; c'en était assez pour entretenir la rancune et la méfiance.

En outre, bien que nous nous fussions abstenus avec soin de nous immiscer dans leurs affaires intérieures, bien qu'à Turin ou à Paris pas un mot n'eût été prononcé sur cette répression passionnée et cruelle, l'opinion de notre gouvernement était évidente ; il ne la laissait pas ignorer, et le cabinet de Turin s'irritait de ce blâme, tout muet et inofficiel qu'il était.

Des articles insérés dans des journaux ministériels avaient paru fort blessants.

Par suite de tant d'alarmes exagérées et du zèle effréné de la police, il arriva que des Français furent arrêtés dans les États de Sardaigne, d'autres expulsés, d'autres injurieusement repoussés de la frontière au détriment de leurs affaires. Ces exemples se multipliaient. J'avais pour habitude, et des instructions nouvelles et spéciales m'en firent un devoir, de réclamer fortement contre ces actes de rigueur, d'en demander les motifs, de prendre la défense de nos compatriotes contre les précipitations arbitraires de la police. Ce genre de discussions, où nous n'avions jamais été pleinement satisfaits du gouvernement sarde, devint de plus en plus épineux, en se présentant plus souvent. Les controverses s'aigrissaient chaque jour davantage. Le cabinet de Turin nous savait mauvais gré de ne pas compatir à ses embarras, de ne pas concevoir qu'il eût, en ces circonstances, beaucoup de méfiance et un excès de précaution. Il trouvait que nous exigions pour les Français des garanties et des ménagements qu'il était loin de garder envers ses propres sujets ; il se plaignait de voir nos réclamations appuyées sur des principes de législation et des habitudes d'administration qui chez lui n'ont point cours. Il appelait délit ou crime ce qui chez nous n'est point punissable; il agissait d'après de simples soupçons plus rigoureusement que nos autorités d'après une conviction. Ainsi, ne parlant pas pour ainsi dire la même langue, nous ne pouvions pas nous entendre.

Le roi Charles-Albert et ses ministres se figuraient encore que nous nous plaisions à les harceler, à les

troubler; il leur venait à l'idée que nous cherchions à constater, à recueillir une certaine masse de griefs, pour justifier tôt ou tard quelque attaque contre la Sardaigne ou bien plutôt pour motiver la pleine licence que nous donnerions aux complots tramés sur notre territoire contre la paix publique chez eux. Alors, de leur côté, ils énuméraient tous les sujets de plainte qu'ils disaient avoir contre nous. C'étaient de perpétuelles récriminations, parmi lesquelles figurait toujours le maintien de M. Decazes à Gênes.

A vrai dire, le cabinet de Turin avait plutôt crainte qu'envie d'offenser la France. Mais il obéissait à une peur plus pressante encore; il était ému d'un sentiment de conservation et jugeait du danger avec une vue étroite, avec des préjugés de parti, avec une politique bornée et provinciale; l'amour-propre d'une puissance de second ordre, qui redoute toujours de passer pour obéissante et vassale, était aussi plus fortement excité que de coutume.

Il était difficile que dans de telles dispositions réciproques, quelqu'une de nos discussions journalières ne devînt pas plus grave et plus animée. Deux douaniers français avaient été attirés au delà de la frontière par deux sous-officiers sardes, qui avaient joué le rôle d'agents provocateurs; arrêtés comme embaucheurs, ils avaient été relâchés presque aussitôt, sans même attendre les réclamations de l'ambassade; mais l'affaire avait fait quelque bruit dans le département des Hautes-Alpes; les autorités françaises en avaient rendu compte à Paris. Je reçus ordre de demander une satisfaction formelle de cette infraction au droit des gens. Le gouvernement sarde pensa qu'il avait fait assez en ne donnant aucune

suite à l'affaire et en renonçant à poursuivre juridiquement nos douaniers. Le ton de nos plaintes fut regardé comme injurieux. On s'obstina à ne point désavouer le moyen de police employé, et on se fâcha de la manière dont nous l'avions qualifié. Une correspondance très aigre s'engagea sur ce point. La police sarde ne niait point que ce délit n'eût été provoqué ; mais elle affirmait et croyait sincèrement que ces douaniers avaient précédemment tenté d'embaucher des soldats sardes. Les enquêtes faites en France nous assuraient, au contraire, que le cabinet de Turin considérait comme embauchage quelques conversations des plus innocentes entre les douaniers et les soldats.

Enfin la chose en vint au point que M. le duc de Broglie me prescrivit, et c'était fort mon avis, d'interrompre avec le cabinet de Turin toute espèce de communication relative aux réfugiés piémontais et de faire savoir que, dorénavant, nous ne nous estimions plus comme tenus à prendre à leur égard aucune mesure dans l'intérêt du gouvernement sarde.

Cependant cette sorte d'animosité croissante, le danger presque imminent d'une brouillerie avec la France, inquiétait le cabinet de Turin. Il fit preuve en cette circonstance de discernement et de sagesse. Au lieu de s'adresser aux puissances de la Sainte-Alliance et de rechercher leur intervention dans les griefs qu'il jugeait avoir contre nous, il comprit fort bien que, recourir à un protectorat, ce serait aggraver le mal. Il fit part de son embarras au cabinet de Londres, qui s'employa, par une médiation amiable, à faire cesser nos différends. J'avais évité avec soin toute signification trop expresse, je n'avais fait aucun

bruit de notre mésintelligence. Le public de Turin n'en savait rien que vaguement, le corps diplomatique était censé l'ignorer. J'aurais pu le nier à tout autre qu'au ministre d'Angleterre. Sans revenir sur aucune parole dite ou écrite, je ne parlai plus des douaniers; je changeai peu à peu de ton et de style, et il fut tacitement convenu que, dorénavant, nous nous ménagerions davantage. Tout ce qui se rapportait aux Français inquiétés par la police devint dès lors facile et obligeant. Je n'avais réellement plus aucune plainte à formuler. Quant à l'accueil fait aux carlistes, le gouvernement sarde, depuis plusieurs mois, observait, avec assez de soin, une mesure convenable. Les salons des ministres n'étaient plus fréquentés par cette coterie. Aussitôt que j'indiquais que tel ou tel agent d'intrigues devait être éloigné de Gênes ou de Nice, l'ordre en était donné. Lorsque Madame la duchesse de Berry quitta Palerme, il nous fut de nouveau assuré par écrit que son séjour ne serait pas toléré dans les États du roi de Sardaigne. La sympathie pour cette cause, un fond d'estime pour ceux qui la défendaient, l'impossibilité de les considérer comme de coupables perturbateurs, se laissaient encore facilement entrevoir. Mais les procédés étaient à peu près tels qu'ils doivent être.

Bientôt une circonstance plus générale et plus importante vint de nouveau exaspérer le cabinet de Turin contre la France.

Le voyage de l'empereur de Russie en Allemagne et l'entrevue des souverains étaient depuis longtemps annoncés. On en savait les motifs et le but. M. de La Tour était un homme trop avisé pour supposer qu'un changement notable en résulterait dans la situa-

tion politique de l'Europe. Il était évident pour lui que les souverains pourraient se confier leurs opinions et leurs appréhensions, mais n'avaient à prendre aucune détermination actuelle. Peut-être voyait-il avec satisfaction une alliance et un concert s'établir officiellement contre l'invasion des influences révolutionnaires ou libérales et contre-balancer les effets de la politique française ou anglaise; mais il ne jugeait point que rien en cela dût produire une variation dans la conduite de son souverain.

Le parti dominant à la cour de Sardaigne appréciait moins sensément l'entrevue de München-grätz. Il y trouvait espérance, appui, encouragement. Maintenant il était permis de ne plus garder de ménagement avec la France, de la braver, de l'offenser; si elle se fâchait, on avait derrière soi la protection de la Sainte-Alliance. A mettre tout au plus vif, la guerre en résulterait. C'était précisément ce que souhaitait ce parti.

Le roi Charles-Albert, encore tout ému des conspirations qu'il s'applaudissait d'avoir réprimées, livré aux suggestions d'une police passionnée, inepte et crédule, animé par l'influence des ministres d'Autriche et de Prusse, qui mêlaient leurs opinions personnelles à la politique de leurs cours, était beaucoup moins sage que le comte de La Tour.

Alors advint la communication faite par les ambassadeurs des trois puissances à M. le duc de Broglie (1).

(1) Lors des conférences de München-grätz, la Russie, l'Autriche et la Prusse étaient convenues d'un acte qui manifesterait l'union des trois puissances, et fût la contradiction du principe français de non-intervention. Après d'assez vives résistances du roi Frédéric-Guillaume, on

Ses conversations avec chacun d'eux, la réponse qu'il leur fit furent racontées dans des dépêches fort remarquables, qui servaient d'instructions aux agents du

avait fini par aboutir à un traité qui proclamait le droit de tout souverain indépendant d'appeler à son secours un autre souverain, et le droit de ce dernier de donner ce secours. Dans le cas où l'assistance matérielle de l'une des trois cours d'Autriche, de Prusse et de Russie serait réclamée, si une puissance quelconque voulait s'y opposer par la force des armes, ces trois cours s'engageaient à considérer comme dirigé contre chacune d'elles, tout acte d'hostilité entrepris dans ce but. Puis on décida qu'une note serait remise séparément par chacune des trois puissances à la France pour lui faire connaitre sinon le texte de ce traité destiné à rester secret, du moins son esprit et la doctrine qu'il préconisait. Lorsque le chargé d'affaires d'Autriche à Paris, M. de Hügel, vint le premier donner lecture de la note de son gouvernement, M. le duc de Broglie, très au courant des négociations de München-grätz, reçut de fort haut cette communication et y répondit par la déclaration que, pour la Belgique, la Suisse et le Piémont, la France ne souffrirait à aucun prix une intervention étrangère, et que, quant aux autres pays, elle entendait suivre la ligne de conduite que ses intérêts exigeraient. Pareille réponse fut faite à la note russe et à la note prussienne, mais à cette dernière avec moins de raideur, l'attitude du gouvernement prussien ayant été très différente de celle de ses alliés dans ces récentes circonstances. Enfin une circulaire fut envoyée par notre ministre des affaires étrangères à tous nos agents pour les mettre au courant de cet incident, dépêche rédigée en des termes tellement vifs que quelques-uns de nos représentants n'osèrent la communiquer intégralement (Voy. *Histoire de la monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin, 2e édit., t. II, p. 373 et suiv.). C. B.

roi et indiquaient le langage qu'ils avaient à tenir.

On fut étonné à Turin, non point de l'inutilité presque ridicule de cette démarche de la Sainte-Alliance, on s'y attendait, mais de voir que nous l'avions accueillie avec tant de hauteur. On ne savait pas que nous pouvions prendre ce ton. La seule chose qui importât à la Sardaigne, c'est que M. de Broglie avait signifié, en répondant à M. de Hügel, que toute intervention autrichienne en Piémont entraînerait l'intervention française.

Mes premières paroles à ce sujet n'eurent aucun effet, et, en vérité, il en devait être ainsi. En arrivant à Turin, trois ans auparavant, j'avais été chargé d'en dire autant. Depuis je l'avais répété vingt fois. Il n'y avait là rien de nouveau ; M. de La Tour était accoutumé à ce langage.

Mais lorsque fut entamée la bizarre et puérile controverse élevée par M. de Metternich sur les paroles textuelles que M. de Broglie avait ou n'avait pas dites au chargé d'affaires d'Autriche (1), lorsque toute la diplomatie de l'Europe fut en explication sur le point de

(1) M. de Metternich, fort surpris de l'attitude et des paroles du duc de Broglie, chercha à faire croire que le Piémont n'avait pas été compris dans l'énumération faite à M. de Hügel, des États où nous ne tolérerions en aucun cas une intervention. Il prétendit même que ce n'était qu'après coup et pour se donner les apparences d'une fermeté qu'il n'avait pas eue tout d'abord, que M. de Broglie mentionnait le Piémont dans sa circulaire diplomatique. Notre ministre répliqua très nettement en affirmant de nouveau que sa déclaration s'appliquait au Piémont et qu'il avait désigné ce royaume dès son premier entretien avec le chargé d'affaires d'Autriche. C. B.

savoir s'il avait été réellement question du Piémont dans cette conversation, la cour de Turin prit feu à ce sujet.

Livré à lui-même, le comte de La Tour ne s'en fût nullement troublé. Que M. de Broglie eût mentionné le Piémont ou l'eût omis, cela n'importait guère, puisqu'il était évident que, dans les circonstances données, la France n'endurerait pas une intervention et qu'elle l'avait répété ainsi à chaque occasion.

Mais le roi Charles-Albert était fort irrité; son amour-propre de souverain était blessé au vif. Cette façon dont on traitait de lui, malgré lui et sans lui, l'offensait profondément. A peine échappait-il à de dangereux complots, et lorsque pour l'en préserver, pour intimider les révolutionnaires, les grandes puissances lui promettaient appui, la France proclamait à la face du monde, que, de son côté, elle viendrait au secours des conspirations. Les ministres de Prusse et d'Autriche, voyant combien la réponse de M. de Broglie avait déplu à leurs cabinets, attisaient le feu. La fraction absolutiste et carliste s'y employait de son mieux. Il y a eu tel moment où le roi Charles-Albert a cherché dans son humeur quelque occasion de braver la France et de rompre avec elle.

C'était un accès de vivacité et d'orgueil blessé à laisser se calmer. Toute cette chaleur était passagère et de nature à s'éteindre avant peu. Le sang-froid de M. de La Tour, la précaution que j'avais de n'engager aucune discussion, de n'entamer aucune affaire, tant que durerait cette exaspération, devaient suffire pour qu'elle passât inaperçu. A la fin de l'année 1833, nous commencions à nous retrouver dans les mêmes relations qu'auparavant.

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Rio-Janeiro, 10 mai 1834.

En vérité, monsieur, je crois que vous m'avez tout à fait oublié. Je trouve cela tout simple, mais comme il m'est un peu difficile de vous rendre la pareille, permettez-moi de vous forcer, en quelque sorte, à vous souvenir de moi. J'ai passé un an ici sans recevoir ni directement ni indirectement de vos nouvelles, et cette privation n'est pas la moindre de celles que j'y ai éprouvées. Elles ne m'ont pas manqué; je les ai connues à peu près toutes, au physique comme au moral. Figurez-vous la réunion d'une disette presque absolue dans les ressources de la vie commune, jointe à une famine mille fois plus grande dans l'émission et l'échange des idées. Les pauvres idées! je n'en ai pas aperçu une seule depuis que je suis en Amérique. Aussi suis-je en instance de congé et si, par hasard, vous vous trouviez maintenant à Paris, veuillez, dans le cas où ce serait nécessaire, appuyer ma juste requête auprès de M. de Broglie.

N'est-ce pas Boccace qui prétend qu'un juif s'était converti à la religion catholique à cause des vices des papes? C'est précisément à cause d'un peu plus que les vices des Brésiliens, qu'un républicain de bonne foi se convertirait à la monarchie. Son nom, son ombre, son illusion même est le seul lien qui retienne les divers membres de cette masse incohérente, et ce lien est plus fort qu'on ne le croit en Europe. Le Brésil n'est point du tout à la veille de se dissoudre et d'être subjugué par les noirs. Ces idées sont faus-

ses, je l'ai prouvé dans la série de mes dépêches, mais cela arriverait infailliblement s'il n'y avait pas à Rio-Janeiro quelque chose qui s'appelât Bragance et empereur. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à aller voir comme je l'ai fait, les provinces espagnoles de la Plata; avec des éléments supérieurs de prospérité, tant dans la qualité morale et physique des hommes que dans les ressources du sol, Buenos-Ayres et Montevideo ne sont que des chiffons sales à côté de l'empire très compact du Brésil. Quel est le mot de cette énigme? Il n'y en a qu'un : République! Corneille a raison dans *Cinna* :

Le pire des États, c'est l'État populaire.

Je voudrais qu'on en fût très persuadé chez nous. Les dernières nouvelles ne me plaisent qu'à moitié; je vois bien qu'à tout prendre, le trône et le ministère se consolident, mais les associations me semblent prendre une extension bien redoutable. Peut-être est-ce un effet d'optique.

Le climat brésilien m'a fait assez de mal, il est plus dévorant qu'on ne le croit, et pourtant il a, dans ce genre, une réputation bien établie. On ne se fait pas d'idée de ce que c'est. Comme dit Jacquemont, dont vous avez peut-être lu la correspondance, c'est l'abomination de la désolation.

P.-S. — Sartiges (1) n'est pas encore de retour, cela ne m'inquiète pas précisément, mais cela m'étonne. Je viens de recevoir une lettre de lui, datée de Valparaiso, au Chili (novembre 1833); vous voyez qu'elle

(1) A cette époque attaché à la légation du Brésil. C. B.

est déjà vieille. J'ai su depuis que, poussé par une curiosité un peu excessive, il avait pris par le Haut-Pérou et la Bolivie. Comme la guerre civile est dans ces pays-là, ce serait inquiétant, si on ne savait ce que c'est que ces sortes de guerres en Amérique. Elles sont peu sanglantes et ressemblent à nos changements de ministères.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Londres, 15 mai 1834.

Tout paraît rentré dans un calme provisoire en France, ce dont il faut se contenter en attendant mieux. Cependant l'été va se passer en élections et en procédures, et je ne sais pas jusqu'à quel point cela détournera M. de Talleyrand d'aller passer quelques semaines sur le continent. En attendant nous faisons quelques courses de campagne ici, et nous nous préparons à y festoyer M. Dupin qui s'annonce très prochainement. Je suis curieuse de voir l'effet réciproque de l'Angleterre sur M. Dupin, et de lui ici. Je n'imagine rien à cet égard, mais l'observation en sera amusante.

Que dites-vous de cette apocalypse jacobine de M. de Lamennais (1) et de *l'Avenir* de M. de Chateaubriand? Quelles jolies destinées on nous prépare! Les mots de républicains et de république ont cours partout maintenant sans plus choquer personne; les oreilles y sont toutes façonnées! Cela vous plaît-il? Pour moi j'en frémis d'indignation. Vraiment, on nous

(1) *Les Paroles d'un croyant.* C. B.

fera tous devenir de bons vieux ultras bien imbéciles. J'y tourne grand train.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 17 mai 1834.

Sûrement, je ne vous oublie pas. Si je ne vous écris pas plus souvent, c'est que les communications sont entre nous peu engageantes. Je me suis fait à la police d'Autriche comme Mithridate au poison. Dans l'intimité où je dois vivre avec M. de Metternich, j'ai pris mon parti de lui livrer tous mes secrets, et je ne m'inquiète plus de le savoir derrière mon épaule quand je lis ou quand j'écris une lettre. Mais je ne sais si vous faites si bon ménage avec M. de La Tour et si vous n'avez pour lui rien de caché. L'idée m'est venue comme un trait de lumière de vous écrire par Paris, et je profite de l'occasion d'un courrier que le ministre d'Espagne envoie à Madrid pour porter à la reine cinq petits chiens de Hongrie. L'expedition n'a pas d'autre objet, ma foi. J'espère qu'elle sera à ce titre respectée par la galanterie castillane. Ce que nous avons signé à Londres à propos de l'Espagne est plus affairant. On en est ici très soucieux, mais on n'en parle qu'académiquement. Je ne crois à aucune démonstration des puissances, mais seulement à un redoublement d'intimité qui se manifestera dans quelque autre affaire. Pour tout ce qui arrivera en Espagne, on ne se fâchera que si le contre-coup se faisait sentir en Italie. C'est à cela qu'il importe de prendre garde.

L'affaire suisse s'achemine, je crois, vers une bonne

fin. Mais le prince de Metternich paraît prévoir qu'il restera une tracasserie entre Genève et Turin à l'occasion des dernières notes échangées. En ce cas, le cabinet de Vienne se promet d'intervenir comme conciliateur; celui de Turin ferait mieux, ce semble, de se calmer tout seul.

La retraite de Broglie m'a tant réjoui pour lui que je ne m'en afflige guère pour le pays. On aurait eu grand tort de penser à moi, mon cher ami. Je vous le confie : toutes mes convictions sont ébranlées. Je respecterai toujours mes antécédents, mais je ne voudrais plus accepter la responsabilité pratique des principes que j'ai professés toute ma vie. La tribune m'apparaît non pas comme un remords, mais comme un spectre effrayant. Dans le doute, abstiens-toi. Je servirai dans mon poste quelques années encore, si on veut, mais je ne monterai pas plus haut.

Rigny me convient assez pour chef. Je le crois habile et avisé. M. de Metternich croira en avoir meilleur marché que de l'autre, et il n'est pas mal de lui laisser cette idée.

On parle d'une convention signée entre tous les souverains constitutionnels qui serait une espèce de catéchisme et qui tendrait à établir une jurisprudence commune pour tous les cas de pratique gouvernementale. On parle d'un tribunal dit *Compromissionsgericht* composé des délégués, des souverains et qui connaîtrait de tous les différends qui pourraient surgir entre les souverains et les Chambres, des mesures contre la presse et contre les associations dans le régime universitaire. Voilà ce que j'ai recueilli assez vaguement et ce qui sera peut-être encore secret quand vous recevrez cette lettre : ainsi n'en parlez pas.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Turin, 17 mai 1834.

J'ai écrit à Horace (1); s'il veut avoir le roi à sa disposition prochainement, il faudra qu'il soit ici du 20 au 30 de ce mois. Passé cette date, le roi va en Savoie, et le portrait sera remis de deux ou trois mois. Ce pauvre Horace est donc bien absurde; pourquoi le serait-il moins que l'abbé de Lamennais et M. de Chateaubriand? Une des particularités de ces temps-ci, c'est que personne ne croit avoir la responsabilité de ses paroles. Chacun, en vrai artiste, se livre à ses impressions ou les exploite sans aucun contrôle de réflexion uniquement soucieux de produire de l'effet sur les autres et sur soi.

DE M. GUIZOT.

Paris, 18 mai 1834.

Vous avez vu tout ce qui nous est arrivé; vous savez tout ce que je vous en disais. La retraite très fondée de Victor m'a mis dans une situation, je ne dirai pas difficile, mais douloureuse, si on peut appeler cela de la douleur. Pour rester, lui partant, il me fallait trois choses: que son successeur lui agréât pleinement; que ma position personnelle demeurât exactement la même; que, dans le remaniement du cabinet, notre politique fît un pas en avant, au lieu de

(1) Le peintre Horace Vernet. C. B.

reculer. Les trois conditions ont été remplies; je n'ai pas hésité.

Voilà la session finie : à tout prendre elle n'a pas été stérile, et la situation générale est meilleure. L'anarchie est partout sur la défensive, pas tant dans les esprits que dans les rues, cependant un peu dans les esprits même. Tout annonce de bonnes élections, aussi bonnes que le pays peut les donner. La Chambre prochaine sera, au fond, assez semblable à celle-ci, et pourtant d'une autre physionomie. L'opinion carliste y rentrera, arrogante et absurde selon sa nature, et elle y amènera probablement quelques scènes violentes qui seront courtes. Si M. de Fitz-James est élu, il se fera chasser bien plus vite que Manuel. Les républicains seront timides mais obstinés, et le tiers parti aura, comme jusqu'à présent, plus de chance que de force. Le ton de la discussion sera autre, le résultat à peu près le même. Et nous avancerons certainement, mais assez laborieusement, avec assez de fluctuations pour que bien des gens s'y trompent et ne voient pas le progrès. A vous dire vrai, je pense aujourd'hui ce que je pensais il y a trois ans. Je crois, comme j'y ai toujours cru, au salut et au danger. Nous cheminons le long de l'abîme, sages sans prévoyance, bronchant, sans cesse et ne tombant point.

Les élections du 20 au 30 juin : une convocation pour la forme vers le 20 août, la réunion réelle en décembre. Il est probable qu'au commencement d'août le roi ira faire le voyage de Bordeaux.

Adieu, mon cher ami. La session finie, je m'enfermerai dans mon cabinet, et je préparerai mes travaux de la session prochaine. J'y prends intérêt sans y prendre plaisir. J'ai beaucoup de choses en tête. Je

remplirai mon temps. Je vous écrirai quelque jour sur ma grande publication pour l'histoire de France (1). J'en veux faire un beau monument. Donnez-moi vos idées.

DE LA COMTESSE DE BOIGNE.

Paris, 19 mai 1834.

La nouvelle du jour est la mort de M. de La Fayette; les enterrements lui ont été fatals; il a laissé sa réputation d'homme de tête à celui du général Lamarque, et sa santé ne s'est pas remise de celui de M. Dulong. Il faut espérer que le sien n'aura pas les tristes conséquences que le parti en espérait naguère, il ne pouvait arriver dans des circonstances moins favorables à l'esprit de désordre qui aurait pu vouloir s'y manifester. Malgré tous les torts de M. de La Fayette et le déplorable résultat qu'ils ont eu, on ne peut éviter d'éprouver quelques chagrins à voir disparaître encore une sommité dans ce temps de nivellement général.

La mort du petit prince belge met notre famille royale dans une véritable affliction, c'est aussi un petit événement politique, mais qui pâlit devant l'état du roi d'Angleterre. Une lettre, qui paraît authentique, raconte qu'il s'est rendu à la caserne des *guards* et leur a donné l'ordre de prendre le château de Windsor d'assaut et de n'y épargner que la reine et une de ses femmes. Ce n'est pas le seul fait de cette nature dont les gens *bien* informés se croient sûrs, mais les gens

(1) La collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*. C. B.

mieux informés assurent que ce n'est qu'un *mouvement de printemps*, et que dans quinze jours il n'en sera plus question.

A M. ANISSON DU PERRON.

Turin, 31 mai 1834.

On m'écrit que nous avons chance de ne point faire de trop mauvaises élections. En somme, il en sera sans doute ainsi. Nous arrivons au règne plein et entier du tiers état, à la consommation de 1789. Peut-on fonder un gouvernement sur cette seule base ? Si la classe des propriétaires de province ne s'était pas sottement enracinée dans le carlisme, peut-être commencerait-on à préférer cette aristocratie à celle des procureurs du roi et des conseillers de cour royale ; mais qu'y a-t-il à faire avec un parti si frivole, qui, en ce moment, se livre à toute une fureur de paroles, uniquement parce qu'il est bien assuré de ne pas se compromettre par l'action ? Les républicains sont plus virils ; au moins chez eux l'injure est suivie de la bataille.

Jamais ces malheureux carlistes ne se sont mis d'une façon plus complète hors de la nation. La France est comme le roi Louis-Philippe qui disait à quelqu'un de votre connaissance : « Ils aiment mieux la république que moi, mais moi aussi j'aime mieux la république qu'eux. » Ils commencent toutefois à perdre espérance, mais rien ne les presse de se rattacher au gouvernement ; ni crainte, ni séduction ; ils se donneront ainsi un plaisir de vanité en se tenant longtemps à l'écart.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Turin, 4 juin 1834.

Horace Vernet va, je suppose, vous trouver de retour à Rome. Il a fait ici un voyage rapide et je pense qu'il est content de la façon dont il a été reçu. Le roi a été plus aimable pour lui que pour personne. Je voudrais que le portrait fût beau : voilà déjà un certain temps qu'Horace Vernet n'a pas eu un vrai succès. J'aimerais qu'il rattrapât ses premières gloires. Il est toujours triste de voir déchoir les renommées.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Turin, 13 juin 1834.

Vous ne me donnez pas de nouvelles de madame de Broglie ; il me tarde de savoir qu'elle est accouchée. Je crois voir que M. Molé attribue presque exclusivement à M. de Broglie l'empêchement à sa rentrée au ministère, et qu'il en est fort blessé. Il y aura eu dans cette affaire quelque confidence fausse ou exagérée ; d'autres auront trouvé commode de rejeter sur M. de Broglie une détermination qui a été aussi la leur. Quoi qu'il en soit, il va en naître une vive antipathie. Je n'aime pas que les hommes d'esprit se brouillent, cela ne les montre pas à leur avantage.

DE M. ROYER-COLLARD.

Paris, 17 juin 1834.

Je pars demain pour Vitry ; après une longue hési-

tation je me décide non pas à me présenter, mais à ne pas répudier une élection qui, d'elle-même, viendrait me chercher. Député ou non, je vais aussitôt en Berry où on m'annonce que M. de Talleyrand pourra bien venir le mois prochain. Je serai bien heureux de les revoir et de faire avec eux mon tour d'Europe. Votre nom sera souvent prononcé, car eux aussi vous aiment.

Que vous dirai-je, mon cher ami, que vous ne sachiez? Les journaux vous apprennent même ce qu'ils ne vous disent pas. Par exemple, vous trouverez, par le recensement des candidats, dans quelques arrondissements, que le nombre total doit s'élever à près de cinq mille et, en effet, il y a cinq mille candidats pour nos élections; je l'ai entendu dire aux ministres eux-mêmes, qui perdent bien du temps et de la peine à se démener dans cette multitude, de laquelle le sort ferait sortir une Chambre à peu près semblable à celle qui s'en va, et à celle qui reviendra par le choix. Vous voyez par là, tout d'un coup, quelle révolution s'opère dans notre gouvernement représentatif, et quelle idée on se fait de sa députation. Cette idée est juste : un roi citoyen, une Chambre bourgeoise, ce sont les nécessités de notre temps. Il n'est pas impossible que le roi citoyen soit habile, et celui-ci l'est, en effet, mais il n'en est pas de même de la Chambre bourgeoise. Notre bourgeoisie est un corps fort respectable et qui conduit très bien ses propres affaires, mais il ne lui a pas été donné de gouverner les affaires publiques. Le remède, s'il y en a, je ne le connais pas, ou il serait pire que le mal.

A présent que vous êtes diplomate, vous devez être occupé de la Quadruple Alliance et de ses résultats si prompts et si décisifs. Après ce coup de maître, M. de

Talleyrand, qui pâlissait un peu depuis qu'il avait abandonné la Hollande, reviendra glorieux, s'il revient. Je crois qu'il a bien servi la France.

Venons à notre cher Camille. Votre article (1) est bien pour vous, bien pour ses amis et pour le public. Mais ce n'est qu'une phase du vrai Camille, qui en a eu plusieurs. D'abord dévot sulpicien, puis royaliste ardent, puis constitutionnel comme nous, puis constitutionnel à peine royaliste, puis enfin, enfin... le temps lui a manqué pour aller plus loin; mais il était en marche, et il allait vite; et, dans cette succession de *conviction*, comme on dit aujourd'hui, également sincère et passionné, le plus spirituel et le plus aimable des hommes. Je pense souvent à lui. Ces temps que vous rappelez, mon cher ami, à quelle distance nous en sommes! Vous êtes pour moi un des meilleurs fruits qu'ils aient portés. Nous ne nous séparerons pas, j'espère ; il y a entre nous un tissu qui ne se rompra pas. Je suis, mon cher ami, à vous pour la vie.

DE M. THIERS.

Paris, 5 juillet 1834.

Je suis très content que vous ne vous soyez pas dérangé pendant les élections. Je tenais peu à la candidature de Thiers (2). J'avais laissé à notre ami

(1) M. de Barante venait de publier une *Étude biographique sur Camille Jordan*. C. B.

(2) On avait eu un instant l'idée de poser la candidature de M. Thiers dans l'arrondissement de Thiers, dont le chef-lieu était, d'après une certaine tradition locale, le premier berceau de la famille de cet homme d'État. C. B.

M. Dejean la faculté de se servir de mon nom, pour repousser un concurrent de l'opposition, mais je lui avais recommandé une grande réserve, et je n'aurais pas voulu un combat général où on fît venir des renforts de toute l'Europe. Notre but a été atteint, car l'opposition a été battue, et pour moi je suis député assez de fois pour contenter une plus sotte vanité que la mienne.

Nos affaires se sont améliorées considérablement. Elles sont et seront toujours laborieuses. Le repos est perdu pour les ministres de tous les pays. Peut-être n'a-t-il jamais existé pour eux. Mais il est certain qu'il n'existera plus. Nous aurons à faire à cent soixante députés nouveaux et à trois cents qui feront semblant de l'être ; et il nous faudra encore leur démontrer péniblement que le gouvernement, que l'administration, que la diplomatie sont tout autre chose que ce qu'ils imaginent, et puis les faire voter là-dessus. Ce n'est pas là une chose facile ; quelquefois même elle peut, à force d'accumuler de petits mécontentements, faire une grosse coterie avec beaucoup de petites, et amener un gros orage. Tout cela, au surplus, ne serait qu'un péril ministériel. Je ne crois plus à des périls pour le fond des choses. En l'état, nous sommes fort unis, fort résolus ; nous connaissons l'ennemi, sa tactique, ses réponses, et nous n'avons aucune peur. Ce sont de bonnes garanties. Au surplus, quand on lutte contre le torrent il faut de la patience, et se tenir pour vainqueur, par cela seul qu'on n'est pas vaincu.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Londres, 13 juillet 1834.

Nous tenons un congé dont nous profiterons aussitôt que l'héritage de lord Grey aura trouvé un successeur et que la nouvelle administration formée on pourra en juger le système, les principes, la disposition. Je suppose que nous serons en France dans trois semaines. Aujourd'hui nous ne savons point encore, et peut-être n'en sait-on pas plus à Windsor, quelle sera la couleur du nouveau ministère. Le roi a cherché, et, à ce qu'il paraît, inutilement, à former un ministère de coalition. Obligé à se jeter dans le rétrograde ou dans de plus larges innovations, il hésite, ce qui est fort naturel. Le public reste dans une attente qui peut, dit-on, se prolonger encore beaucoup de jours; et le corps diplomatique tient des courriers prêts, la plume en main, l'oreille aux aguets, l'œil tendu, il n'entend rien, ne voit rien encore, et finit par trouver parfois qu'il ferait aussi bien de jeter là ambition et politique, et de se reposer dans quelque petit coin paisible, s'il en est encore en ce monde!

Malgré des élections à tout prendre favorables, nos ministres paraissent cependant s'attendre à une session laborieuse. Je ne vois de quiétude parfaite nulle part! M. Dupin est retourné *englishman*. Nous avons fait pour lui de notre mieux et tout le monde nous a prêté appui par beaucoup de bon accueil dont il a été flatté. Mais s'il a eu des arrière-pensées ministérielles, elles n'auront pas été encouragées à Londres, où on ne l'a pris et considéré que comme légiste distingué, mais non pas comme homme politique. On voit ici avec regret

madame de Lieven faire ses paquets. Elle ne partira cependant que lorsqu'elle pourra annoncer à Pétersbourg les nouvelles destinées de l'Angleterre (1). Ne pourrais-je pas ajouter : de l'Europe ? Il est impossible que ce qui se prépare ici n'exerce une influence bien sérieuse d'un bout à l'autre du monde civilisé.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 23 juillet 1834.

Qu'il y a longtemps, cher Prosper, que je ne vous ai écrit ! Ce n'était pas ma faute, je vous assure ; j'ai vécu dans un état de faiblesse et de souffrance qui me rendait toute action impossible. A présent il me faut reprendre l'usage de la vie par degrés ; je n'ai plus de souffrance, mais un sentiment de faiblesse qui m'empêche encore de jouir de la santé. J'en ai senti tout le prix par cette épreuve : la maladie, avec tout son cortège de soucis pour les autres, d'impuissance à leur faire du bien, m'est apparue de manière à atteindre mon imagination et je veux tâcher, si Dieu me permet, de retrouver des forces pour le reste du temps qu'il me destine ici-bas. Aussi vais-je faire un voyage tout exprès pour me remonter. J'irai en Suisse par les bords du Rhin. Que ne puis-je espérer de vous rencontrer quelque part ? Ma sœur mène directement mon petit garçon à Coppet (2). Cet enfant me semble un don direct

(1) Le prince de Lieven quittait l'ambassade de Londres. C. B.

(2) Aujourd'hui M. l'abbé de Broglie, ancien officier de marine. C. B.

du ciel; j'ai tant redouté qu'il ne connût pas la vie ou qu'il naquît difforme ou maladif; il est tout beau, tout bien portant. A nos âges, et quand le cœur a déjà tant souffert, le sourire de cet enfant m'apparaît comme les rayons du soleil couchant qui viennent éclairer une vallee déjà sombre. S'il vit, ce ne sera pas nous qui le verrons dans sa force; il m'est très cher et cependant il ne me semble pas m'appartenir comme les autres, il semble qu'il me soit prêté pour m'aider à faire avec plus de courage le reste de mon voyage terrestre et j'en jouis avec détachement. Je me serais rattachée plus vivement à l'idée d'une fille et je crois qu'il est bon que cela ne soit pas. Je ne puis guère vous parler que de moi, car j'ai vécu bien hors du mouvement du monde.

DU DUC DECAZES.

Paris, juillet 1834.

Je ne vais pas à Alger. Augias ne veut pas qu'on nettoie ses écuries. Sept ministres, le roi et le duc d'Orléans m'avaient vivement pressé d'accepter, j'avais mis, pour condition, que le maréchal me laissât faire et renvoyât le tiers de l'armée, c'est-à-dire diminuer le tiers de la dépense. Le maréchal ne veut diminuer ni un homme ni un écu. Les sept ministres ont voulu donner leur démission. Le roi a eu la scène la plus vive avec le maréchal. Si les sept ministres avaient eu un ministre de la guerre et qu'ils eussent voulu le renvoi du maréchal, ils l'obtenaient. J'ai déclaré me retirer et ne vouloir, à aucun prix, du maréchalat d'Alger, aussi suis-je parti le lendemain.

Don Carlos est parti d'Angleterre furtivement sur le bateau à vapeur le *Royaume-Uni*, on le croit débarqué sur les côtes de Biscaye.

A M. GUIZOT.

Turin, 26 juillet 1834.

C'est cet hiver que je veux venir et tout à fait pour mon compte; je vous trouverai en pleine session, mais, j'espère, en assez grande sécurité. Une Chambre nouvelle commence toujours par manifester l'amour-propre de l'indépendance. Vous aurez là-dessus des ménagements à observer ; il y aura à capter quelques bienveillances plus ou moins commodes à acquérir ; celle par exemple de notre ami Royer sera, si je ne me trompe, plus essentielle à avoir que dans l'autre Chambre. Sa grande, presque son unique ambition est d'être compté pour beaucoup, et il se peut qu'une trentaine de députés se rangent à son influence. Ses discours à Vitry sont le programme de cette situation, ce pourra être une gêne mais pas un danger, et vous êtes de ceux qui savent qu'il faut avoir des gênes. Ce qui me semble essentiel, c'est que les grandes économies, les retranchements sur l'armée viennent de vous ; imposés, arrachés par la Chambre, ils seraient d'un très fâcheux effet au dehors, peut-être encore plus au dedans. Les journaux disent beaucoup que le maréchal ne voudra pas rester à de telles conditions ; j'espère encore que vous le conserverez. Sa retraite sera indispensable s'il ne veut point céder, mais vous n'ignorez pas que, sous un autre rapport, elle sera partout regardée comme fort grave.

Voilà le ministère anglais rajusté tant bien que mal, j'espère qu'il était impossible de revenir aux *tories*. Une fois ou l'autre, on en essayera, cela me paraît infaillible ; mais le plus tard sera le mieux ; d'ici là, il se fera beaucoup de choses qu'ils ne pourront pas changer et qui les contraindront à ne plus être eux-mêmes.

Jamais je n'ai tant su de détails sur l'Angleterre ; M. Henry Fox (1), le fils de lord Holland, est ici en grande intimité avec nous, et son père lui écrit presque à chaque courrier. M. de Talleyrand va vous revenir pour deux ou trois mois ; lui et même madame de Dino parlent de lassitude et de goût pour la retraite ; ce sont des impressions sincères, mais qui sont loin de ressembler à des déterminations. Il est désirable que lui aussi reste où il est. Nous continuons à vivre en de très bons termes avec la cour de Sardaigne ; c'est bien autre chose que l'an dernier, et je souhaiterais qu'en toutes choses le progrès eût été aussi réel.

Si vous n'en avez pas le temps, ne me répondez point sur toute cette causerie politique qui n'a rien d'utile, mais parlez-moi de tous, de votre disposition d'âme, de ce qui vous manque, et de ce qui vous reste, de votre grand fils qui me plaisait tant et promettait d'être si distingué, de vos petits enfants qui doivent commencer à être un peu plus pour vous. Je suis au moment critique du père de famille : marier ses filles, donner une direction à ses fils, tout cela est difficile et préoccupe plus que toute autre chose.

P.-S. — Voici la nomination du maréchal Gérard. Est-ce un choix suffisant? J'aime à croire que mes amis

(1) Sir Henry Fox était à cette époque secrétaire de légation à Turin. C. B.

savent toujours ce qui serait désirable et n'y renoncent que par nécessité. Au moment présent, je ne vois guère quelle autre chose était possible, mais il y faut songer.

DU DUC DECAZES.

Paris, 13 août 1834.

La Chambre des députés est incontestablement de meilleure compagnie que la dernière, plus dynastique et surtout plus philippiste, mais elle est incontestablement aussi moins ministérielle et plus tiers parti, quoi qu'en dise le *Journal des Débats* qui, du reste, créerait ce tiers parti, s'il ne l'était pas, par des articles comme celui d'avant-hier (1). On me disait, avant-hier, que Bertin de Vaux était revenu la veille de la campagne exprès pour le faire faire. Les ministres le croient de Saint-Marc Girardin. Je n'ai vu, du reste, que des gens comme Rigny, Guizot, Piscatory, Pasquier, etc., qui le trouvent détestable. J'ai entendu dire qu'un petit nombre, comme Duvergier de Hauranne et Dumon l'exaltaient beaucoup. Heureusement que la session ne sera pas longue et que les députés blessés qui sont en très grand nombre, par ce que tous veulent avoir le cachet d'indépendance qui est le caractère du tiers parti, auront le temps de cuver leur mauvaise humeur.

La grande affaire est maintenant l'intervention en

(1) Article des plus satiriques et des plus spirituels contre le tiers parti, mais peu de nature à le rapprocher du ministère. (Voir les *Débats* du 11 août 1834.) C. B.

Espagne. On n'y échappera pas si don Carlos a des succès dont je ne douterais pas s'il avait des armes. Je vois beaucoup de personnes d'en haut établir, en principe, que nous ne devons pas souffrir une restauration à côté de nous. Le discours de la couronne ne se prononce pas, mais ne repousse pas non plus l'intervention. Notre adresse, telle que l'avait d'abord rédigée Portalis, était plus explicite en sa faveur. Nous l'avons fait modifier dans les bureaux. Celle de la Chambre des députés veut, au contraire, être plutôt contre que pour. C'est, en effet, la disposition d'esprit de la grande majorité de la Chambre ; aussi croirais-je moins à l'intervention si la Chambre devait être présente lorsque la question sera décidée. On attend M. de Talleyrand à la fin de la semaine. Des imbéciles, et ils sont nombreux, lui reprochent de n'avoir pas pu empêcher, du moins de n'avoir pas su la fuite d'Angleterre de don Carlos. Plus de gens encore accusent Thiers et la police de France de ne l'avoir pas arrêté à son passage. Ce sont les mêmes personnes qui auraient crié, si, sous le prétexte, qu'ils auraient trouvé ridicule, de chercher don Carlos, on avait arrêté à toutes les postes, les diligences et les voitures comme on a fait de la mienne à mon retour de Bordeaux. On m'a demandé cinq fois mon passeport de Chartres ici, et c'est très sérieusement que Thiers m'a dit que, dans la confusion des nouvelles télégraphiques, et des rapports de Bayonne, il faisait chercher, même en France, don Carlos qu'il ne savait où trouver.

Le duc d'Orléans est très fortement prononcé pour l'intervention ; le roi contre. Le roi s'en explique même trop avec les ambassadeurs étrangers. Le duc d'Orléans dit que si don Carlos entre à Vittoria et

marche sur Burgos, nous ne devons pas hésiter, parce qu'à aucun prix nous ne devons laisser une restauration s'établir à Madrid. Thiers est de cet avis, Guizot en était au moment même de l'entrée en Espagne de don Carlos. Rigny n'en est pas éloigné. En résumé, je crois que le cas prévu par le duc d'Orléans arrivant, l'intervention aura lieu. Le roi est plus favorable dans son for intérieur à don Carlos qu'à la reine. La loi salique l'emporte de beaucoup dans son cœur sur la question constitutionnelle ou d'usurpation.

Je crois le ministère assez uni; Thiers et Guizot paraissent l'être beaucoup. Le second était mieux que le premier dans la Chambre des députés avant le *malheur* de son beau discours de samedi à la Chambre des pairs (1). Le mot a été inaperçu chez nous. Il a du retentissement parmi les gens de mauvaise foi et de mauvaise humeur et parmi les niais. Il m'avait frappé, mais il était facile à arranger, et je ne doutais pas que Guizot, qui se proposait de revoir son discours, ne

(1) M. de Dreux-Brézé, à l'occasion de la discussion de l'adresse, s'était livré à une critique générale des actes et de l'origine du gouvernement de Juillet. Dans sa réponse sur ce dernier point, M. Guizot, en cherchant à établir que la responsabilité de la révolution de 1830 incombait seule à ceux qui l'avaient provoquée, prononça ces paroles : « Le gouvernement n'est pas coupable de ce *malheur.* » Ce mot, quoique supprimé dans le *Moniteur* du lendemain et démenti par les journaux officieux, n'en fut pas moins le sujet des vives récriminations des groupes de gauche, qui reprochaient déjà au gouvernement de renier son origine révolutionnaire et de revenir, sinon aux personnes, du moins à l'ordre de choses de la restauration. C. B.

lui laissât un sens irréprochable. Il a cru devoir le supprimer et le remplacer par le mot *viol*. Il eut mieux valu le laisser et l'appliquer aux malheurs qui sont toujours le résultat de pareilles luttes. Du reste tout ce bruit s'en ira en fumée.

Je ne regrette pas Alger, je suis blessé seulement de la manière dont tout cela a été conduit, et qu'après m'avoir pressé six mois, on m'ait abandonné, dès le premier instant de résistance, sans m'écrire un mot, sans dire que je m'étais mis moi-même hors de question en partant pour La Grave sans demander à Gérard de m'attendre, sans aucun de ces soins enfin que les convenances mêmes commandaient à défaut d'amitié. Je ne doute pas pourtant de celle-ci. C'est la prévoyance, c'est la volonté telle qu'il la faut pour obliger efficacement, qui a manqué et qui manquera toujours pour ce qu'on voudra faire pour moi, parce qu'il semble établi en principe qu'il est naturel que j'aie su obliger tant que je l'ai pu, et que ceux mêmes à qui j'ai été le plus utile, ne doivent tout au plus faire que des vœux pour moi, sans insistance et sans suite : à la bonne heure.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Coppet, 3 octobre 1834.

Cher Prosper, nous avions eu quelque espoir de vous voir à Coppet, mais il est évanoui. Il y aurait eu pourtant de la douceur à se retrouver ensemble dans ces lieux où nous avons été si jeunes, où nous avons vécu d'une vie si forte. Coppet est à présent devenu un temple, mais un temple serein et paisible

et celle qui l'habite y garde les souvenirs du passé avec toute la vivacité des sentiments les plus jeunes. Dieu seul garde les souvenirs, même ceux de la vie la plus terrestre ; on sent que rien n'est perdu pour tout à fait, qu'un jour on retrouvera quelques fruits de toutes ces semences perdues en apparence. Enfin notre cœur est soulagé de cet affreux déchirement que cause le mot *jamais* et l'on entend une réponse consolante à cette question de M. de Lamartine :

> Éternité, néant, passé, sombres abîmes,
> Que faites-vous des jours que vous engloutissez ?

Nous avons fait un joli voyage, seulement un peu trop pressé parce qu'il faudrait voir à loisir. Il y a là aussi un passé, sur ces bords du Rhin, qu'il serait curieux de pénétrer. Les ruines dominent la nature qui est riante et pittoresque, on est transporté dans cet autre mode d'existence si divers du nôtre et on croit voir de vieux chevaliers regarder passer les bateaux à vapeur du haut de leur tourelle. Les traditions y sont poétiques, et surtout on entend ce grand nom de Charlemagne qui a ébranlé toutes les imaginations. A présent on y joint celui de Napoléon. Nous avons aussi, sans le vouloir, passé sur le champ de bataille de Waterloo ; cela émeut beaucoup, mais fait beaucoup plus penser à la grandeur de l'homme tombé qu'à ceux qui l'ont vaincu. Ce lion qu'on a élevé dans ce grand champ désert a beaucoup plus l'air d'être l'image du vaincu que du vainqueur. En tout, cela paraît un événement fatal, impartial, une catastrophe de la destinée et on n'éprouve aucun sentiment personnel ni pour ni contre personne.

J'espère que nous vous verrons cet hiver, je m'en

réjouis, car j'espère y être un peu en vie. J'ai pourtant encore un grand épuisement, ce sont les nerfs qui sont très fatigués, c'est-à-dire le lien entre l'âme et le corps ; c'est ce qu'il y a de plus pénible et ce qui influe le plus sur la disposition morale. Mon petit enfant ne se ressent point de toutes ces souffrances, il est à merveille et parfaitement joyeux et riant. Répondez-moi à Paris et venez-y le plus tôt possible.

A M. ANISSON DU PERRON.

Turin, 26 octobre 1834.

Comme vous le dites, il n'y a rien à faire avec le tiers parti, pas plus en province qu'à la Chambre. Mais il faut le ménager, car il est fort, non comme parti, il est sans opinion et sans symbole, mais comme disposition universelle de jalousie chagrine et malfaisante. La moindre blessure de vanité ferait bientôt de ses fidèles de vrais jacobins. C'est la plèbe du barreau et des professions dites lettrées, qui en constitue le fond. Le commerce vaut bien mieux. Aussi l'art du gouvernement devrait-il surtout consister à développer, honorer, favoriser l'esprit d'industrie et de négoce. L'instruction publique a de profondes modifications à subir pour permettre d'atteindre ce but. Il faut que, peu à peu, l'éducation classique et latine ne devienne qu'une spécialité. M. Guizot le sait bien. Nous en avons parlé souvent et depuis longtemps.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Valençay, 5 novembre 1834.

Nous avons eu ici beaucoup de monde, beaucoup d'Anglais, puis un prince; puis une vraie douleur; celle de la mort de cette dévouée amie, la princesse Tyzkiéwitz (1), que nous regrettons beaucoup. J'ai eu encore la tâche si pénible d'annoncer cette nouvelle perte à M. de Talleyrand, triste mission à renouveler trop souvent depuis deux ans! Ce qu'il y a de pire, c'est que ce n'est pas seulement à l'âge de M. de Talleyrand une affliction à éprouver, c'est encore un avertissement à recevoir. Cela m'affecte et m'atteint encore plus que lui. Il a un si grand calme, mais qui ne lui donne cependant aucune résignation sur le dépérissement progressif de ses jambes. Il en est irrité et impatient. Cela va quelquefois au découragement, et il entre alors dans des pensées assez sombres. Cette infirmité jointe à d'autres considérations prises dans les grandes modifications que l'Angleterre a subies depuis la retraite de lord Grey, et dans lesquelles elle n'est pas prête à s'arrêter, pourraient bien finir par nous faire rester près du continent. J'en serai personnellement très fâchée, mais il est des arguments sans réplique et auxquels je saurai me soumettre de bonne grâce. Il est certaines existences où le *moi* n'a aucune place, et la mienne est de ce nombre. Je vois souvent M. Royer, et quand nous ne nous voyons

(1) Nièce du dernier roi de Pologne, sœur du prince Poniatowski. C. B.

pas nous nous écrivons. Il m'est un secours, une consolation qui vont toujours croissant, son amitié si honorable m'est une vraie compensation à bien des choses qui se perdent, qui échappent.

DE M. DE RÉMUSAT.

Paris, 7 novembre 1834.

Madame de Barante (1) veut, mon cher ami, que je vous donne en gros quelque idée de la situation. Je crois que vous en savez autant que moi, car les petits détails qui nous préoccupent perdent leur importance à la distance où vous êtes, et l'on en voit mieux le fond des choses. Cependant voici ce que je crois. A la retraite du maréchal Gérard, on a pensé qu'on ne pouvait, sans inconvénient, prolonger le régime des bouche-trou ; et l'on a cherché le moyen de fortifier un peu la combinaison. Mais, sur ce point, rien n'étant indiqué par la situation, rien n'ayant le caractère de la nécessité, on n'a pu s'accorder. On reste d'accord sur les questions politiques, l'unité de système est entière ; on sent qu'on ne doit pas se séparer. Mais ne pouvant s'entendre sur les personnes, après beaucoup de fluctuations plutôt que de luttes, on s'est retiré en masse et l'on a bien fait. Alors M. Molé s'est présenté comme négociateur, et, sans avoir une mission aussi officielle et aussi élevée que l'ont faite les journaux, il a essayé de faire rentrer avec lui tout le ministère sortant. Il a échoué, et je regarde, en ce moment, sa

(1) Madame de Barante avait précédé de quelques semaines M. de Barante en France, où lui-même allait venir passer un congé de six mois. C. B.

tentative comme avortée. A présent, appellera-t-on Dupin? Et si on l'appelle, acceptera-t-il, ou réussira-t-il? Cela est tout douteux. Plutôt que de risquer une telle épreuve, les ministres sortants se décideront-ils à faire dès à présent ce qu'ils feraient certainement si Dupin avait refusé, c'est-à-dire à rentrer dans un certain état de réparation? Je n'en sais rien. Tout est extrêmement variable. Cependant, s'il fallait parier, je parierais plutôt que le ministère se maintiendra et se fortifiera dans le sens de son système.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 8 novembre 1834.

La lutte est entre le roi et le *Journal des Débats* (1). Et je veux vous dire qu'il n'est pas impossible que votre nom soit bientôt dans le *Moniteur*.

Mon cher ami, vous suivez par les journaux la rude tâche que le roi a souhaité que j'essayasse d'accomplir. Dans mes tentatives, j'ai mis la simplicité et la droiture que vous me connaissez. On m'a opposé intrigues, fourberies et indignités de toute espèce. Tout est encore en suspens. Mais j'ai dû mettre une liste sous les yeux du roi. M. Guizot s'opiniâtrant à se retirer, je vous y destinais l'instruction publique ou le commerce, mais plutôt le premier de ces deux ministères. Vos collègues, dans cette hypothèse, seraient à peu peu près MM. Thiers, Humann, Persil,

(1) Le *Journal des Débats* ne cachait pas ses sympathies pour le ministère sortant, ni son hostilité contre toute autre combinaison. C. B.

Dode de la Brunerie (1) ou Decaux (2), Passy, etc. Le roi a fort bien accueilli votre nom et j'ai constaté, dans cette circonstance, combien on nous avait trompés, vous et moi, sur ses dispositions pour vous. Je compte sur vous comme sur mon meilleur appui.

Je tombe de fatigue et mène, depuis trois jours, une vie au-dessus de mes forces.

Paris, 10 novembre 1834.

Mon cher ami, je vous écris un mot encore au milieu de la tourmente. Depuis plusieurs jours, je ne suis plus que spectateur de ce qui se passe, mais spectateur le mieux informé. Le roi lutte avec une constance dont le pays doit lui savoir gré, contre une coterie qui veut s'imposer elle-même et dont l'audace va jusqu'à la faction. Un ministère de transition est maintenant la seule issue désirable, et s'il devient définitif, je m'en réjouirai pour lui et pour nous. Les *Débats* poursuivant le cours de leurs attaques et de leurs impostures à la suite d'un article bien imprudent, placent encore mon nom ce matin en tête d'une

(1) Général de brigade dans l'arme du génie à la fin de l'empire, le général Dode de la Brunerie vit sa carrière militaire, commencée en l'an II, devenir plus brillante encore sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, qui lui conférent successivement les postes les plus importants. Pair de France depuis 1823, le général Dode de la Brunerie fut créé maréchal en 1847. Sa compétence en tout ce qui touchait la spécialité de son arme était des plus appréciées. C. B.

(2) L'ancien ministre de la guerre du cabinet Martignac. C. B.

combinaison que j'ai constamment repoussée. Voilà tout ce que je puis vous écrire aujourd'hui. Je finis en vous répétant que mon amitié vous était fidèle et qu'on nous avait, vous et moi, méchamment trompés sur les dispositions du roi pour vous.

DE M. GUIZOT.

Paris, 12 novembre 1834.

Je voudrais vous écrire à loisir, mon cher ami, mais il n'y a pas moyen; je déménage. Les petites affaires prennent le temps comme les grandes. Je voudrais pouvoir vous raconter tout ceci. Nous sommes venus à bout d'une tâche assez difficile; nous sortons ensemble; nous emportons notre politique et notre force. Il eût mieux valu rester ensemble et en progrès. Je doute que cela se pût. Les embarras personnels étaient trop grands. Je ne pouvais accepter un affaiblissement et on avait persuadé à M. Thiers que la présidence de Victor en serait un pour lui. On voulait nous séparer; on n'a fait que nous paralyser réciproquement. La retraite a été la seule solution honorable et possible pour tous. Je m'attends à une seconde édition du ministère Laffitte, moins orageuse, moins honteuse, j'espère, plus faible et plus ridicule peut-être. Nous avons proposé enfin et à l'unanimité, une combinaison qui avait bon air et de la force; on a trouvé qu'elle en aurait trop; on s'est réfugié dans l'extrême faiblesse; on s'en repent déjà, mais il faut marcher. Le public ne comprend pas encore, et nous en veut un peu de n'être pas restés à tout prix. Je ne crains pas ce reproche; on

comprendra bientôt et il tombera alors. C'est M. Sauzet qu'on appelle à ma place. Rien n'est moins sûr que son acceptation, comme celle de M. Bresson (1).

On vient de me déranger deux heures ; je n'ai que le temps de fermer ce billet. A tout prendre, la situation est bonne pour nous. Ce n'est pas nous qui perdons à ce qui se passe, il y a plus de mal que de danger. Je vous écrirai avec détail à la première occasion.

A M. ANISSON DU PERRON.

Gênes, 15 novembre 1834.

Je ne sais pas encore, mon cher ami, le dénouement de la crise ministérielle. J'en ai été peu ému et quelqu'un qui voit de fort près cette querelle de coulisse m'écrit que j'ai fort raison. Il n'y a qu'une seule politique possible, chacun le sait, même ceux qui disent le contraire. Aussi les questions de noms propres sont-elles infiniment petites. Ce qui manque c'est un vrai président du conseil, honoré, placé réellement un degré au-dessus des autres. La déférence qu'on aurait pour lui serait un principe d'union et de discipline parmi ses collègues. Payez les Américains, ce sera dire que vous voulez M. de Broglie, il rentrera au ministère comme l'élu de la Chambre, et, pour la première fois depuis quatre ans, une marque publique de considération aura été donnée à quelqu'un.

Je mène ici une vie plus monotone et plus vide qu'à Turin. On a beau faire, on n'est pas aussi bien posé dans une auberge que dans son cabinet. Je n'ai pas

(1) A cette époque ministre de France à Berlin. C. B.

mes livres, mes papiers ; je sors davantage, sans trop savoir pourquoi. Comme je n'ai pas de ménage, je dîne presque tous les jours chez lady Augusta (1), qui a pris possession de moi. Il y a un peu plus de société à Gènes qu'à Turin, mais ce n'est pas encore là une grande jouissance. Madame de Brignoles a une fort bonne maison et des habitudes très françaises. Je crois avoir vu chez vous, il y a quatre ans, sa fille madame de Ferrari (2). Elle va passer l'hiver à Paris. C'est une gentille personne.

Nous avons perdu notre ami dom Miguel, que son parti veut absolument élever au degré d'héroïsme de don Carlos ; mais il s'y prête moins bien et jouit de sa liberté en la poussant jusqu'au libertinage, entremêlant tout cela de jésuites et d'actes de dévotion. C'est un personnage d'un autre temps et d'une autre Europe que ce que nous connaissons. Si nos faiseurs de drame pouvaient se douter de ce qu'est le naturel, je leur conseillerais de venir étudier le moyen âge sur modèle vivant. Son départ cause un grand vide à Gênes. Il était un objet de distraction et d'une curiosité toujours nouvelle pour les rues et pour les salons. La conversation souffre beaucoup de son absence, mais il reviendra. Gênes est la seule ville d'Italie où on l'ait bien reçu ; on a eu tout de suite si peu de considération pour lui que toute haine a disparu.

(1) Lady Fox, née Coventry. C. B.

(2) Dont le titre fut plus tard celui de duchesse de Galliera. C. B.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 1er décembre 1834.

Je voudrais vous parler de quelque chose d'agréable et je ne saurais où le trouver en portant mes regards sur tout ce qui se passe. Je ne regrette pas de ne pas vous avoir écrit pendant ces crises ministérielles ; j'aurais eu bien de la peine à vous rien expliquer. Bien qu'il y ait, comme on le dit, des questions de principes sous les personnes, cependant les critiques personnelles, les animosités individuelles me semblent bien voiler tout le reste. L'esprit de conversation s'en nourrit, il semble que tout le monde ait pour première préoccupation de se divertir en causant ; le gouvernement, le roi, les Chambres, tout est devenu pâture à l'esprit de critique, et il est difficile de se représenter quelles combinaisons y pourraient échapper. Le ministère a perdu à cette sortie de quelques jours, suivie d'une rentrée qui le laisse au même point. En même temps il a gagné en ce sens que, autre chose que lui paraît impossible. Le plus fâcheux de tout cela c'est le discrédit répandu sur la personne du roi. Les situations éminentes sont devenues des points de mire pour toutes les attaques ; il semble qu'on ne soit haut placé que pour être plus sérieusement atteint. Chacun est apprécié ce qu'il vaut, mais cette réalité n'est pas la vérité ; elle décompose plus qu'elle ne juge, on perd toute vue de l'ensemble des personnes et des choses, c'est à peu près comme si on analysait tous les éléments chimiques qui constituent les corps et qu'on crût avoir décrit une personne.

Vous avez compris que c'était fort contre le gré de Victor que son nom avait été mêlé dans tout cela ; il s'est tenu aussi à l'écart que possible, et se maintient dans une complète indépendance, tout en étant bon ami et sujet dévoué. On a beaucoup fait parler le roi à son égard ; je ne sais ce qui est vrai de tout cela et ne m'en informe pas. Il est à présent occupé six heures par jour à ce malheureux procès (1). Si quelqu'un peut s'y reconnaître, ce sera lui; certainement aussi la Chambre espère beaucoup de son secours.

Nous vous attendons presque tous les jours à dater de la fin de ce mois. J'ai soif de vous voir, soif de causer avec vous et d'autres choses que des affaires du jour.

AU COMTE DE RIGNY.

Gênes, 2 décembre 1834 (2).

Monsieur le comte,

Il est, je crois, superflu d'entretenir Votre Excellence de l'impression qu'ont produits ici la démission du ministère, les incertitudes et les essais de recomposition qui ont suivi, la tentative d'un nouveau cabinet et sa durée de trois jours.

Cette crise passagère se terminait à peine que sont arrivées les nouvelles d'Angleterre. Elles ont d'abord produit dans le cabinet de Turin un sentiment de doute et d'étonnement. La rentrée du duc de Wellington et des *tories* au pouvoir n'a point au premier moment

(1) L'instruction, par une commission de la Chambre des pairs, du procès des insurgés d'Avril. C. B.

(2) Dépêche officielle N° 48.

amené cette explosion de joie qui avait été visible en 1832. M. le comte de La Tour a commencé par être frappé de la témérité d'une telle entreprise et du danger de la voir échouer. Il y a deux ans la France inspirait tant de crainte et de haine que le duc de Wellington semblait un sauveur nécessaire. Aujourd'hui il n'est plus qu'un conservateur salutaire, destiné à prévenir des périls plus éloignés et plus incertains. En même temps, on se trouve si bien du calme plat qui règne sur l'Europe, qu'on est porté à s'inquiéter de tout ce qui pourrait le troubler.

Peu à peu, M. le comte de La Tour s'est rassuré et s'est laissé gagner par le contentement où se trouve le vulgaire du parti absolutiste. Maintenant il ne se cache plus de la satisfaction que lui donne ce grand changement. Toutefois, il lui paraîtrait imprudent et fâcheux que le duc de Wellington n'adoptât pas un système de concession et de transaction. Il croit que le duc doit être, non l'adversaire absolu des réformes, mais leur modérateur prudent et ferme.

Quant à la politique extérieure, nous répétons, lui et moi, sans le croire ni l'un ni l'autre, qu'elle restera la même. Je ne prétends point parler ici de ce qui peut en arriver, quant à l'ensemble de nos relations avec l'Europe, mais je vois fort bien que le cabinet de Turin va se croire appuyé contre nous et se livrera tout à son aise au sentiment de malveillance qu'il nous porte, et que si, par suite de cette disposition, nous retombons, ainsi qu'il est probable, dans quelque aigre dissentiment, la conciliation sera difficile.

Cet avènement du duc de Wellington flatte surtout les espérances que le parti absolutiste a placées sur

don Carlos. C'est, pour le moment, son grand, son unique intérêt. Les carlistes français ne se voient aucune chance dans le présent; ils n'ont point occasion d'agir. Les discordes de la petite cour de Prague sont d'un complet ridicule aux yeux des étrangers. Il n'y a plus pour eux d'accueil empressé. Les Portugais de dom Miguel n'ont d'espoir que pour l'avenir. La guerre de Biscaye et la restauration de don Carlos sont donc la question actuelle. C'est là qu'on espère obtenir un succès qui serait le premier depuis quatre ans, qui changerait, comme s'en flatte l'esprit de parti, le cours des circonstances et deviendrait le point de départ d'une nouvelle série d'événements.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Rochecotte, 2 mars 1835.

Écrivez-nous un peu ce qu'il faut croire, à quoi il faut s'attendre. Je me trouve assez riche de souvenirs sans avoir besoin de prévisions pour animer ma vie actuelle, et cependant comment ne pas jeter avec une certaine inquiétude sa pensée en avant quand on voit les plus bizarres incidents se presser et semer tant de mauvaises graines.

Nous ne pouvons trop arriver à y voir clair et surtout à arrêter notre esprit à une issue probable. Autant que je puis voir, l'arrivée même du maréchal Soult, lors même qu'il accepterait, ne résoudrait pas encore la difficulté, car il ne peut être tout à lui seul.

Qui me paraît étrange, c'est Sébastiani. Il parcourt l'Europe à tire-d'aile, traverse les mers, fait de

la diplomatie (1) et de la magnificence, de la jeunesse et du dévouement. Mais c'est superbe ! Et le vieux M. Soult ? Est-il vrai que ses enfants lui aient envoyé un courrier pour l'engager à se hâter d'arriver de Toulouse depuis que Sébastiani est si vite revenu de Londres ? Tout cela est véritablement le plus inconcevable état de choses possible, et doit bien divertir ceux qui ne sont pas disposés à l'approuver. Mon ami, pour moi je bénis de plus en plus le jour où M. de Talleyrand s'est convenablement éloigné d'une scène où la pièce et les acteurs, tout est à l'avenant.

Adieu. Mes amitiés et bons souvenirs dans le petit salon vert (2) où vous finissez souvent vos soirées. Dites beaucoup de choses fort tendres de ma part à madame de Broglie. Politique à part (je n'aime pas celle de sa maison), je l'aime et la respecte, elle, beaucoup. Je suppose que vous et Sainte-Aulaire ne quitterez Paris que quand vous saurez à qui adresser vos dépêches; mais n'oubliez pas qu'avant tout vous me devez l'un et l'autre quelques jours ici. J'y tiens extrêmement.

(1) Le général Sébastiani avait été nommé le 4 avril 1834 ambassadeur à Naples, puis ambassadeur à Londres le 7 janvier 1835, en remplacement de M. de Talleyrand. C. B.

(2) Le salon de madame de Castellane. C. B.

IV

Mars 1835-Février 1836 (1).

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Rochecotte, 16 mars 1835.

Je croyais que vous m'aviez étouffée entre les deux ministères qui paraissent vous avoir été offerts.

(1) Événements de mars 1835 a février 1836. — Le cabinet est reconstitué sous la présidence du duc de Broglie nommé ministre des affaires étrangères en remplacement du comte de Rigny, qui prend le portefeuille de la guerre précédemment attribué au maréchal de Trévise (12 mars). — L'affaire des 25 millions dus aux États-Unis est de nouveau portée devant la Chambre des députés, le crédit est voté. — Début du procès des insurgés d'Avril (5 mai). — Scènes tumultueuses dans la salle d'audience. — La cour ordonne que les accusés qui s'obstineraient à troubler l'ordre comparaîtront isolément devant elle. — Un petit nombre de prévenus se décident à accepter les débats. — Lettre du comité de défense aux accusés récalcitrants; les auteurs de cette lettre sont traduits devant la Cour des pairs et condamnés. — Le journal *le Réformateur*, cité à la barre de la Chambre des députés, est condamné. — La Cour des pairs décide que les accusés seront jugés séparément par catégorie et qu'elle jugera en leur absence ceux qui ne

Laissez-moi vous féliciter d'avoir échappé à l'un et à l'autre. Je ne me permets pas de juger de la durée

comparaîtraient pas devant elle. — Évasion de vingt-huit accusés (12 juillet). — Projets d'attentat contre le roi. — Complot de Neuilly. — Bruits répandus au sujet d'un attentat pour le 28 juillet. — Attentat du 28 juillet. — Nombreuses victimes. — Arrestation des coupables : Fieschi, Morey, Pepin. — Le gouvernement présente à la Chambre des députés trois projets de lois, sur le jury, sur les cours d'assises et la presse. — Ces lois, dites *lois de Septembre*, sont votées par les deux Chambres. — Ouverture de la session législative de 1836 (29 décembre). — Discussion de l'adresse; incident sur la Pologne. — Le ministre des finances, M. Humann, en lisant l'exposé des motifs du budget de 1837, présente comme nécessaire et imminente la conversion des rentes 5 p. 100 sans avoir consulté sur ce sujet ses collègues (14 janvier 1836). — Il est obligé de donner sa démission. — M. d'Argout le remplace. — Procès des auteurs de l'attentat du 28 juillet (30 janvier). — La Chambre prend en considération une proposition favorable à la conversion des rentes (5 février). — Démission du ministère. — En Angleterre : Nouvel échec du cabinet sur la question de l'application d'une partie des revenus de l'Église irlandaise à des objets non ecclésiastiques. — Démission du ministère (8 avril 1835). — Formation d'un nouveau ministère sous la présidence de lord Melbourne (18 avril). — Discussion et adoption du *bill* pour la réforme des corporations municipales. — *Bill* relatif à l'Église d'Irlande adopté par la Chambre des communes et rejeté par les lords. — Budget. — Clôture de la session (10 septembre). — Violentes attaques de O'Connel contre la haute Chambre. — Élections partielles favorables aux *tories*. — Elections municipales favorables au parti *whig*. — Ouverture de la session (4 février 1836). — Discussion de l'adresse. — Discussions sur diverses

de celui dont l'enfantement a été si pénible; mais je crois qu'il est plus sûr, peut-être même plus honorable

questions extérieures. — En Allemagne : Dans la plupart des États secondaires, suite de la lutte contre le mouvement libéral. — Troubles à Berlin (3 août 1835). — Accession des États de Bade, de Nassau, de Francfort au système de douanes prussien. — Entrevue de l'empereur de Russie, de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse à Tœplitz (26 septembre). — En Russie : Voyage de l'empereur à Vienne. — Violent discours de Nicolas Ier à la municipalité de Varsovie (22 octobre). — Décret de confiscation des biens de réfugiés polonais. — Occupation de Cracovie par la Russie, la Prusse et l'Autriche (17 février 1836). — En Suisse : Les cantons de Berne et de Lucerne, devenus canton directeurs, sont sommés par les puissances de déclarer s'ils ratifient la décision de la Diète de l'année précédente, relative aux réfugiés contre laquelle ils avaient protesté. — Difficultés. — Un accord finit par intervenir. — Ouverture de la session de la Diète. — Les questions relatives à la revision du pacte fédéral continuent à agiter un grand nombre de cantons. — Différend entre le canton de Bâle-Campagne et la France au sujet de l'autorisation donnée à une acquisition faite par un citoyen français, autorisation retirée parce qu'il appartenait à la religion juive — Protestations du duc de Broglie. — L'exécution des traités de la France avec la Confédération, en ce qui concerne Bâle-Campagne est suspendue (12 septembre 1835). — Troubles religieux dans le canton d'Argovie et dans le Jura catholique. — En Piémont : Expulsion du chargé d'affaires portugais. — Rupture de toute relation entre le Portugal et la Sardaigne (31 août). — Préparatifs maritimes à Gênes. — La médiation de l'Angleterre est acceptée de part et d'autre. — Un protocole, signé à Londres le 9 janvier 1836, déclare le différend terminé. — Invasion et ravages du choléra. — En Turquie : Succès de l'expédi-

de n'en pas faire partie ; il y a un peu trop de pièges, d'intrigues, de duperie des uns, de comédie des

tion envoyée à Tripoli pour faire rentrer cette régence sous l'autorité de la Porte (juin 1835). — Révolte en Albanie. — Avances de l'Angleterre auprès de la Porte. — Peste en Égypte. — Échecs de l'armée égyptienne en Arabie. — La domination du pacha continue à s'affermir en Syrie. — En Grèce : Couronnement du roi Othon (1er juin 1835). Amnistie générale pour délits politiques. — M. d'Armansperg est nommé archisecrétaire d'État. — Difficultés intérieures et financières. — Troubles. — Brigandages. — Arrivée du roi de Bavière (7 décembre). — Insurrection dans l'Acarnanie (février 1836). — En Espagne : Succès carlistes dans le Nord. — Valdez remplace Mina dans le commandement de l'armée (17 avril 1835). — L'armée de la reine subit de nouvelles défaites. — Attaque contre le président du conseil dans les rues de Madrid par des groupes révolutionnaires (11 mai). — Demande de la coopération de la France et de l'Angleterre contre les carlistes. — L'intervention directe est refusée, mais la France met à la disposition de l'Espagne une légion étrangère formée et équipée en Algérie, et l'Angleterre autorise le recrutement sur son territoire de corps de volontaires. — La France et l'Angleterre organisent en outre des croisières le long des côtes d'Espagne. — Démission du ministère Martinez de la Rosa (7 juin). — Ministère Toreno (13 juin). — Siège de Bilbao. — Blessure et mort de Zumalacarréguy (25 juin). — Levée du siège de Bilbao. — Cordova succède à Valdez dans le commandement de l'armée. — Gages donnés par le nouveau ministère au parti libéral. — Suppression des jésuites, confiscation de leurs biens. — Préparation d'une loi sur la liberté de la presse. — Explosion de mouvements libéraux et révolutionnaires. — Insurrections. — Expulsions et massacres de moines. — Formation de juntes provinciales

autres, de combinaisons maladroites et malséantes de tous pour que vous, avec votre âme candide, votre nature exquise, vous eussiez pu vous y trouver à

révolutionnaires, révoltes des milices urbaines, troubles de toutes sortes, en Catalogne, dans les provinces de Valence, d'Aragon, en Andalousie et dans presque toute l'Epagne (août-septembre). — Changements dans le ministère qui veut résister au mouvement des provinces. — Expédition carliste en Catalogne. — Formation d'un nouveau ministère par M. Mendizabal, ministère de concessions libérales (14 septembre). Nombreuses mesures prises dans cet esprit : garde nationale, liberté de la presse, réforme du clergé, etc. — Soumission des juntes. — Vote de confiance des Cortès (3 janvier 1836). — Échecs carlistes en Catalogne et en Aragon. — Troubles libéraux à Barcelone (13 janvier). — Massacres de prisonniers carlistes — Insurrection au nom de la constitution de 1812. — Loi électorale. — Dissolution de la Chambre (27 janvier). — Avantages carlistes en Navarre. — L'escadre anglaise reçoit l'ordre d'empêcher que les places de la côte ne tombent aux mains des partisans de don Carlos. — Exécution des prisonniers par chacun des deux partis. — En Portugal : Mort du prince de Leuchtenberg (28 mars 1835). — Adresse des Chambres pour prier la reine de contracter promptement un second mariage. — Nouvelle division territoriale du royaume. — Trois ministères différents se succèdent dans l'espace d'un mois (avril-mai). — L'Espagne demande l'intervention du Portugal. — La reine s'y oppose au dernier moment. — Nouvelles crises ministérielles (novembre). — Conclusion des négociations pour un mariage de la reine avec le prince de Saxe-Cobourg-Gotha (7 décembre). — Embarras financiers. — Débats sur l'alliance commerciale du Portugal et de l'Angleterre où éclate un vif sentiment d'hostilité contre cette dernière puissance. C. B.

l'aise. M. Molé est le seul qui me paraisse s'être tiré de la curée des noms propres pour s'établir sur une question de principe ; c'est avoir bon air, et s'être réservé pour des circonstances peut-être plus graves mais du moins débarrassées du cortège des intérêts privés. Et c'est avoir pris une très bonne place, *comparativement* du moins.

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 6 avril 1835.

Dans ma retraite, il semble que je m'intéresse aux affaires plus que vous ne le faites au milieu du tourbillon. J'ai souvent remarqué que de loin le dégoût des détails est épargné, tandis que la curiosité d'esprit et l'intérêt des événements restent dans toute leur force. Mon âme se calme, en vieillissant, mais ne se désintéresse pas et je me sens l'esprit plus actif que dans mon jeune âge. Le public me paraît faire comme moi et je suis loin de m'apercevoir qu'il se désintéresse.

Je crois l'Angleterre destinée à de rudes épreuves ; son bon sens ne la préservera pas. Je l'ai dit et pensé le jour où le bill de réforme a été adopté. Il fallait que le principe réformateur épuisât ses conséquences et qu'une Angleterre nouvelle s'élevât malgré les résistances de l'ancienne.

Voilà donc cette salle que nous devions à l'activité de M. Decazes comme le procès, la voilà donc encore trop petite ! Quand on est sorti de toutes les limites du connu, du raisonnable, du possible, on a de la peine à y rentrer. Je suis curieux de nos séances pré-

paratoires des 2 et 4 mai. Il me revient, comme à vous, que les accusés sont à un point de violence et de fanatisme qui pourrait bien forcer de tout suspendre. Quels embarras on s'est donné! Maintenant, on soutient la gageure il en coûte pour être conséquent.

Acosta, 9 avril 1834.

Je regrette moins cet ajournement à quelques jours plus tard du procès depuis le gros rhume qui me retient au logis. J'espère que ce gros rhume me vaudra d'être inébranlable pendant ces débats et d'autant plus que ma santé d'ailleurs s'améliore. J'ai un sincère désir de m'y montrer juge infatigable et de suivre jusqu'au bout, et dans tous ses développements, le spectacle étrange qu'on nous prépare. L'orgueil absout de bien des fautes. Il ne s'agit que de se croire infaillible pour avoir la conscience tranquille sur ce qu'on a fait.

Je vous félicite d'avoir trouvé le secret de travailler à Paris, mais à quoi destinez-vous ces articles biographiques nouveaux ou plus étendus ? Cela sera-t-il dans ces volumes de *Mélanges* annoncés par Ladvocat ?

J'avais lu hier la consultation des avocats dans le *Temps*. Elle est une preuve de plus que nos attributions judiciaires auraient dû cesser avec l'hérédité. Il semble que la hardiesse d'esprit n'existe plus que chez les fous. En parlant sur l'hérédité je laissai percer à peine cette opinion, et déjà cela fut pris pour un trait d'opposition envenimée.

Ce que la diplomatie redoute de Palmerston et des *whigs* en général, n'est pas sans fondement. Je les connais beaucoup, du moins les John Russell, Holland,

Palmerston, etc., et je les tiens pour des constituants, des hommes de 1791, travaillant pour le *genre humain*, comme Voltaire et les encyclopédistes écrivaient pour lui.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Rochecotte, 26 avril 1835.

Votre propre disposition vous prépare à recevoir plus facilement les impressions douces que celles qui sont pénibles. C'est être heureusement né, et c'est ce qui fait aussi qu'on retienne plus aisément son équilibre, qu'on s'éclaircisse plus aisément le cœur et l'esprit auprès de vous qu'auprès de n'importe qui, à ma connaissance du moins. J'en ai plus d'une fois fait l'épreuve, je vous en conserve reconnaissance, et c'est aussi ce qui m'a fait tout particulièrement vous regretter ici, et plus d'un nuage a passé devant ma pensée, d'où votre aimable humeur, votre douce et discrète amitié les eût certainement dissipés tout d'abord. Vous n'êtes pas la personne à laquelle j'aie le plus dit les particularités de cette vie, mais vous êtes celle par laquelle je me suis toujours sentie le plus devinée ; jamais vous n'avez appuyé sur ce qui vous apparaissait, et l'extrême délicatesse avec laquelle vous indiquez sans articuler rend votre commerce singulièrement commode, doux et agréable. Voilà une petite déclaration que je suis bien aise de vous faire, elle ne vous chagrinera pas.

Le nouveau cabinet anglais apparaît dès le début en contradiction entre ses paroles et ses actions.

Lord Melbourne renie O'Connell qui lui en donne le démenti (1). Je n'ai jamais vu que le mensonge fût une condition de durée.

Le Pont-de-Sains (2) me paraît, comme à vous, pas mal absurde ; mais quand on s'ennuie dans la retraite et qu'on se sent blessé dans le monde, on ne songe plus qu'à changer de lieux ; on croit qu'on sera mieux partout ailleurs que là où on se trouve. Il faut laisser faire. J'ai opposé, et, au besoin, j'opposerais encore une forte résistance à toute reprise d'affaires publiques, parce que je préférerai toujours la dignité au bonheur, surtout quand il s'agit d'une existence sur laquelle le public est sans cesse appelé à juger. Mais là où la dignité n'est pas compromise, je n'oppose aucune insistance, ce serait jeter une goutte de fiel entre nous, sans avantage véritable.

Madame de X*** est de toutes les femmes que j'ai rencontrées celle pour laquelle j'ai eu le plus invincible attrait. J'ai été amèrement affligée de la perdre, et d'avoir cru devoir me plaindre d'elle. Je l'ai retrouvée avec une joie d'enfant ; je me complais à choyer maintenant cette jolie image. Et puis cependant, vous le dirai-je, j'ai beau faire, je ne puis plus avoir cette confiance de jadis, c'est peut-être de tout ce qui se détruit ce qui se refait le plus difficilement. Je trouve

(1) Lord Melbourne, sommé par lord Alvanley de dire nettement s'il avait négocié, et à quelles conditions, avec le plus violent ennemi de l'Union et de la Chambre des lords, dans le but de s'assurer son appui, avait formellement nié tout rapport avec O'Connell (Séance du 18 avril 1835). C. B.

(2) M. de Talleyrand désirait aller faire un sejour dans sa propriété de Pont-de-Sains, sur la frontière belge. C. B.

la fleur aussi belle, aussi parfumée, je m'en approche avec le même attrait ; mais j'ai toujours une certaine terreur que la vipère ne me guette sous cette aimable apparence. Et puis cependant je m'approche, j'avance, je cultive, tout simplement parce qu'il y a *fascination*. Dites-moi donc que j'ai tort de me défier. Dites-moi que madame de X*** ne manque pas de ce grain de probité avec lequel je ne lui demanderai plus rien pour l'aimer avec autant d'estime que je le fais avec goût. Vous me feriez grand plaisir si vous pouviez fixer mon opinion à cet égard.

Quant à madame de Z*** je la plains de tout mon cœur. Elle aussi a devant les yeux une perspective d'isolement d'autant plus assurée qu'elle n'en cherche le remède que dans la foule, et les intérêts généraux. Les femmes ont un autre but, d'autres besoins, d'autres moyens, et malheur à elles quand elles continuent à un certain âge à se donner ainsi le change.

Adieu, mon bien aimable et excellent ami. Dites de temps en temps à madame de Broglie que je l'aime, parce que c'est vrai.

DU COMTE DE CAVOUR.

Londres, 9 juin 1835 (1).

En me faisant vos adieux, vous avez bien voulu, monsieur, m'engager à vous écrire de Londres. Quelque

(1) Le comte Camille de Cavour était à Turin un des habitués du salon de l'ambassade de France. Il préludait à cette époque, par des études économiques publiées dans le *Risorgimento*, au rôle politique si considérable qu'il devait jouer quelques années plus tard. C. B.

flatteuse et touchante que fût cette invitation, j'ai hésité jusqu'ici à en profiter, j'ai redouté d'ajouter aux nombreux et importants travaux qui absorbent tout votre temps, l'ennui et l'embarras d'une correspondance de bien peu d'intérêt pour vous. Cependant, au moment de partir: toute autre considération cède au désir de vous témoigner combien j'ai été sensible à l'honneur que vous m'avez fait, et combien j'ai à cœur de ne pas laisser s'effacer tout à fait de votre esprit le souvenir de la bienveillance que, depuis longtemps, vous avez bien voulu m'accorder. D'ailleurs la lecture de ma lettre ne vous prendra pas beaucoup de temps, et il se peut qu'elle vous intéresse, en vous faisant connaître l'impression que ce pays a produit sur un étranger de bonne foi, dans un moment où les plus grandes questions qui puissent intéresser l'humanité y sont débattues avec passion et acharnement. Quelque peu habile que soit un observateur, il y a toujours quelque chose de curieux, et quelquefois même d'instructif, dans l'exposition exacte de sa manière d'envisager les faits qui l'ont plus vivement frappé.

Je ne vous parlerai pas longuement de l'état matériel du pays. Jamais il n'a joui d'une aussi grande prospérité. Quoi que puissent en dire quelques écrivains ignorants et passionnés, ou des étrangers à préjugés haineux, il n'en est pas moins positif que les richesses de l'Angleterre ont, pendant ces dix dernières années, prodigieusement augmenté, tout le prouve : la surabondance des capitaux, l'accroissement constant de toutes les branches du revenu public, les entreprises gigantesques des Compagnies anonymes, les bénéfices prodigieux de presque tous les manufacturiers, le taux élevé des salaires, enfin les

embellissements et les améliorations de tout genre entrepris sur tous les points du pays, et poursuivis avec une activité sans exemple. Une classe d'individus nombreuse et respectable a seule le droit de se plaindre, ce sont les fermiers qui souffrent énormément du prix des céréales tout à fait en désaccord avec celui des fermages qu'ils sont obligés de payer. Et quoique, à mon avis, la cause de leur détresse soit loin d'être un mal pour le pays, elle ne les a pas moins réduits à un état fâcheux et digne de l'attention du Parlement. La seule cause réelle qui se soit opposée au développement de la richesse nationale, ce sont les lois sur les paroisses (1). Ces lois, qui paraissent avoir été dictées par un esprit fatal d'ignorance et de folie, ont causé à ce pays des maux incalculables, moins

(1) Par suite d'anciens privilèges, dans un grand nombre de villes et de bourgs, le droit de constituer l'administration locale n'appartenait qu'à certaines corporations, et il s'ensuivait que tous ceux que ces corporations ne voulaient pas admettre dans leur sein ne coopéraient en aucune façon à la constitution de cette administration, quels que fussent l'importance de leur fortune et les impôts qu'ils payaient. Aussi, dans beaucoup de ces bourgs, le pouvoir municipal ne s'exerçait-il que dans l'intérêt d'un groupe restreint qui ne reculait point devant les abus les plus criants. On détournait surtout le fonds de charité de sa destination et les sommes non réparties entre ceux qui administraient étaient employées à acheter les votes des *freemen* c'est-à-dire des membres des corporations. Lord John Russell, ministre de l'intérieur dans le cabinet de lord Melbourne, présenta, en 1835, un *bill* qui remaniait l'organisation locale existante, et subordonnait les droits électoraux seulement à certaines conditions de cens et d'habitation. C. B.

encore sous le rapport financier que sous le rapport moral. Il a fallu tout l'esprit d'industrie et d'entreprise qui distingue la nation anglaise, tous les avantages de sa position, toutes les ressources dont elle peut disposer et dont elle tire un si admirable parti, pour l'empêcher de succomber sous les funestes effets d'une charité corruptrice. Et, sans les réformes salutaires introduites l'année dernière dans la législation sur les pauvres (1), je n'ai pas le moindre doute que cet opulent pays eût péri par les excès d'une population surabondante, dépravée et turbulente. Maintenant les progrès du paupérisme sont arrêtés, et il est permis d'espérer de voir cette plaie hideuse disparaître en partie, si les sages mesures arrêtées par le Parlement continuent à être exécutées avec la même rigueur et la même sagesse avec lesquelles elles l'ont été jusqu'à présent.

L'Angleterre est dans une voie de progrès rapides; quelque immense que soit sa prospérité, elle tend sans cesse à s'accroître et je ne doute pas que, plus elle avance, plus les moyens dont elle peut disposer pour combattre ceux qui voudraient menacer son existence sont grands et puissants. L'alliance de l'Angleterre devient tous les jours plus importante, et le poids de ses déterminations dans la balance plus prépondérant. D'après l'opinion que je viens de vous exprimer, vous voyez que je ne suis pas de ceux qui croient que l'Angleterre est hors d'état de faire la guerre, et veut

(1) Un *bill* voté en 1834 avait, entre autres modifications de la législation sur les pauvres, retiré aux magistrats locaux l'*administration des lois des pauvres* pour la confier à un bureau central de commissaires nommés par le roi. C. B.

la paix à tout prix; je crois, au contraire, que si ses intérêts réels et son amour-propre national se trouvaient engagés dans quelque cause, elle serait prête à la soutenir les armes à la main avec plus de vigueur et de force qu'elle n'a jamais déployé. Certes la nation ne désire pas la guerre, mais elle est loin de la craindre, et si la Russie poussait plus loin ses empiétements sur la Turquie, il n'y aurait qu'un cri pour exciter le gouvernement à contenir par la force cette ambitieuse puissance dans des limites raisonnables.

L'état politique du pays est bien difficile à constater pour un étranger qui arrive ici avec des anciennes notions sur les partis qui ne signifient plus rien. Le *Reform's bill* a complètement changé le terrain sur lequel ils combattaient auparavant, leurs rangs ont été rompus, et ils se sont ralliés sous des noms et des bannières différentes. Tout ce qu'il y avait de raisonnable dans le parti *tory* a parfaitement compris que les anciennes positions qu'ils défendaient avec acharnement n'étaient plus tenables, que le changement qui s'opérait dans le mode d'élection devait nécessairement entraîner des changements analogues dans les autres parties de la constitution, et que, pour ne pas exposer l'État à de graves dangers, il fallait cesser de s'opposer aux réformes qui portaient sur des abus incontestables. Je crois que dès le jour où le *Reform's bill* a été adopté, Peel et Wellington se sont décidés à suivre cette nouvelle ligne politique et à élever la nouvelle bannière de la réforme conservatrice. A cette bannière se sont successivement ralliées un bon nombre de personnes professant des principes libéraux, mais qui, timides par caractère, se sont laissé effrayer par la rapidité du mouvement qu'elles croyaient voir

imprimer à l'œuvre de la réforme, et par les prétentions exorbitantes et exagérées du parti radical. Peel et Wellington se sont vus bientôt à la tête d'un parti composé de la grande majorité des classes riches et influentes du pays. Ce parti s'est considérablement accru depuis que Peel a donné de tels gages à la cause des réformes pratiques, que quand même (ce que je ne crois pas) il serait de mauvaise foi, il ne peut se dispenser de les soutenir. Un grand nombre de *whigs* ont abandonné leurs amis pour se rallier à Peel, et l'on peut presque dire que, dans ce parti, il n'y a que les grandes familles aristocratiques qui soient restées fidèles à l'étendard populaire. Pour vous donner une idée de la réaction qui s'est opérée, je ne vous citerai que l'exemple du célèbre Hallam (le publiciste *whig* par excellence), l'intime ami du marquis de Landsdowne, que j'ai rencontré l'autre jour, montant en voiture pour aller au fond de Staffordshire donner son vote au candidat antiministériel. Les chefs *whigs*, abandonnés de la plupart de leurs amis, se sont trouvés n'avoir d'autres appuis que les radicaux et l'on peut dire, avec vérité, que le parti ministériel maintenant se compose d'une armée radicale commandée par des chefs *whigs*. Il s'ensuit que les ministres diffèrent au fond moins de leurs adversaires que de ceux sur lesquels ils s'appuient ; car il est bien positif que, quant aux réformes qu'ils ont en vue, dont les principes sont arrêtés, et dont l'exécution exigera peut-être l'emploi de dix sessions parlementaires, c'est à peine s'il y a une différence appréciable entre eux et M. Peel, tandis qu'il existe des dissidences profondes, insurmontables entre la plupart des radicaux et eux. Cet étrange état de choses ne saurait durer,

aussi la chute du ministère me paraît-elle certaine. Heureusement pour lui, il a su mettre en avant une question fort importante et la résoudre d'une manière si habile, qu'il a pleinement satisfait les radicaux, sans donner aux *tories* réformateurs, les seuls ennemis qu'ils aient à craindre, des prises bien fondées. Le *bill* sur les corporations pourra faire vivre le ministère pendant cette session. Moyennant un compromis avec la Chambre des pairs, ce *bill* passera, et l'on ajournera à la session prochaine la grande question de l'Église irlandaise (1); c'est alors qu'il doit nécessairement tomber, car l'Église est décidée à ne se laisser réformer que par ses amis; elle consentira sans mur-

(1) Les Irlandais se plaignaient depuis longtemps de payer vingt-deux évêques protestants et une quantité innombrable d'autres ministres du culte anglican dont eux, catholiques, n'avaient que faire. N'était-il pas inique que l'Église protestante pût jouir de huit cent mille livres sterling de revenus, dont la plus grande partie provenait des dîmes, quand on comptait à peine quatre cent mille protestants dans l'île? ne devait-on pas proportionner les ministres de ce culte au nombre de ses fidèles et appliquer le surplus des revenus rendu disponible par cette réforme à des œuvres d'utilité pour toutes les classes du peuple sans distinction de croyance religieuse? Un *bill* avait déjà donné, en 1833, satisfaction à la première partie de ces desiderata, en réduisant les cadres du clergé protestant. Quant au *bill* relatif à l'application du surplus des revenus à des objets non ecclésiastiques, après avoir, par son échec (7 avril 1835), provoqué la démission de Sir Robert Peel, il fut représenté, avec quelques modifications, par le ministère Melbourne. Adopté cette fois (21 juillet) par la Chambre des communes, il fut rejeté par la Chambre des lords (20 août 1835). C. B.

mures à des mesures proposées par Sir Robert Peel qu'elle aurait rejetées si d'autres en avaient été l'auteur. Il n'y a pas doute que Peel avait préparé pour la réforme de l'Église anglaise (1) un *bill* qui aurait étonné les plus hardis réformateurs. La seule question qui rende réellement difficile la position de Sir Robert Peel, c'est la question de l'Irlande : il s'est trop avancé sur le principe de l'appropriation pour pouvoir reculer sur ses pas ; d'ailleurs son parti est encore trop fanatique pour lui permettre d'abandonner ce qu'il considère comme le domaine inviolable de l'Église; et cependant c'est le seul moyen de se concilier le peuple irlandais. L'appropriation du surplus de l'Église anglicane, c'est l'émancipation religieuse des catholiques, elle fait disparaître cette dernière trace de cette suprématie funeste dont ils ont eu tant à souffrir. Le bien matériel qu'ils en retireront n'est pas grand, quelques milliers de livres sterling, mais ce sera pour eux un grand avantage moral, ce sera un grand pas de fait vers le but où ils doivent tendre, et qu'ils atteindront tôt ou tard : la reconnaissance de l'Irlande comme une province catholique de la Grande-Bretagne. Il est diffi-

(1) Les protestants appartenant aux sectes dissidentes, dont le nombre devenait de plus en plus considérable, se récriaient non moins vivement que les Irlandais contre les privilèges de l'Église anglicane. Pourquoi les Universités n'avaient-elles pas l'autorisation d'admettre des dissidents? pourquoi tout mariage devait-il être fait à l'Église officielle? pourquoi ne pas consacrer en Angleterre, également, le surplus libre des revenus de l'Église à des œuvres d'intérêt général? Tels étaient les principaux points sur lesquels portaient les efforts des partisans d'une réforme de l'Église anglicane. C. B.

cile de prévoir comment cette question d'une si haute importance sera résolue soit par ces ministres, soit par leurs successeurs. Ce dont je ne doute pas, c'est qu'elle est la seule cause qui tienne M. Peel éloigné des affaires et qui empêche la formation d'un ministère qui réunirait toutes les nuances des opinions réformistes mais raisonnables, et qui aurait devant lui une longue et belle carrière à parcourir.

Je voudrais avoir assez de talent pour vous peindre avec exactitude l'état moral du pays, car de tous les sujets que je pourrais traiter dans cette lettre, c'est certes le plus intéressant. Mais, en essayant une œuvre au-dessus de mes forces, je crains de vous lasser sans profit. Pour ne pas abuser de votre patience, et ne pas mettre votre indulgence à une trop rude épreuve, je me bornerai à vous tracer les traits qui m'ont le plus frappé.

Il est facile de s'apercevoir d'abord que les classes supérieures sont effrayées des dangers de la démocratie et des violences du radicalisme. Elles tâchent de dissimuler ce sentiment peu généreux, il perce de toutes parts. Il s'est opéré une si grande fusion entre les différentes nuances de l'aristocratie, qu'elle offre maintenant, jusqu'à un certain point, un corps compact à l'ennemi. Cependant je ne crois pas que l'état des choses justifie ces craintes excessives : les radicaux, il est vrai, sont violents, et leurs prétentions sont souvent insensées ; mais, en réalité, je pense qu'il y a plus de violence dans leurs paroles que dans leurs pensées. La grande majorité des classes moyennes ont le trouble, la perturbation et le désordre en horreur, et elles abandonneraient tout à fait l'étendard radical du jour où elles verraient y pendre les couleurs

révolutionnaires. Il y a trop de monde intéressé au maintien de la tranquillité et de la stabilité pour qu'on ait rien à craindre des tentatives de bouleversement. L'élite même des classes ouvrières est antirévolutionnaire, elles ne désirent pas le bouleversement d'une société dans laquelle elles occupent une place honorable. Les pauvres, les mendiants, le *mob*, seules classes vraiment à craindre, sont trop démoralisées pour pouvoir être dangereuses. Quelques centaines de *policemen* mettraient en fuite des bataillons de ces gens-là. L'activité générale laisse peu de temps aux ouvriers pour se livrer à des agitations politiques et il n'y a pas trace maintenant de mécontentement populaire. Ces fameuses Unions, qui nous effraient tant sur le continent, sont dissoutes : il n'en reste plus trace. La tentative que la Grande Union de Londres a faite l'année passée de prendre une couleur politique les a perdues dans l'opinion du pays. Mon opinion bien positive est donc que l'Angleterre est loin d'être menacée par la tempête révolutionnaire, quoiqu'elle doive subir, par l'effet du temps, comme toutes les autres nations, une longue et pénible transformation sociale.

Je suis effrayé de la longueur de ma lettre. Me pardonnerez-vous mon indiscrétion ? Je m'en flatte en pensant à l'indulgente bonté que vous m'avez toujours témoignée.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Paris, 10 juillet 1835.

Nous avons fini d'entendre les témoins pour Lyon, maintenant il faut couper le procès en deux ; là-dessus

plaidoiries et discussions; puis les conclusions du procureur général, puis la défense des accusés ; puis nos délibérations. Cela ira au 15 août.

La mort du duc de Bordeaux, annoncée à la Bourse, a jeté en grand émoi le parti carliste, qui le sait en très mauvais état de santé. Il a évidemment trouvé que la nouvelle n'était pas dénuée de vraisemblance. En général, les gens raisonnables redouteraient cet incident, qui changerait la position du roi, et mettrait certainement en grande méfiance la classe nombreuse qui fait la force du gouvernement. Plus tard, peut-être, la mort de cet enfant pourrait contribuer à donner plus d'assiette à notre situation. En ce moment, les inconvénients excèdent les avantages. Une carliste disait : « Eh bien, tant mieux ! Louis-Philippe deviendra légitime et il sera chassé ! »

Paris, juillet 1835.

L'évasion, ou pour mieux dire la retraite des principaux accusés, ajoute encore au solennel ridicule de cette affaire. Il est dit que jusqu'au bout la république pourra se donner de grands airs de supériorité vis-à-vis du gouvernement. Assurément cela ne la rend pas plus redoutable ; mais c'est un vilain spectacle et qui ne nous est utile en rien. Le public est bien indifférent, il ne devrait point l'être.

Saint-Germain-en-Laye, 26 juillet 1835.

Tant bien que mal nous arrivons au bout d'une des premières séries du procès. La Chambre s'en tire mieux qu'on aurait pu croire. Elle a fait preuve de patience, de

gravité et de douceur. Elle n'aura rien de dur dans la distribution des peines. Quant à l'autorité morale de ses arrêts, il n'y a pas à y compter. En somme, la puissance publique ne se sera en tout ceci montrée ni forte ni imposante.

DU COMTE MOLÉ.

Plombières, 29 juillet 1835.

Cher ami, je suis foudroyé de ce que j'apprends (1). Je ne connais encore que la dépêche télégraphique et tremble des détails qui succéderont ! Tant de personnes ont pu être atteintes : Quel crime ! Quelle horreur ! On va, je le suppose, rappeler la Chambre ; c'est bien mon avis, du moins. Il faut que des lois arment le gouvernement et protègent la société. Mon premier mouvement a été de vouloir partir, mais je suis dans le premier travail des eaux et il m'est revenu des accidents d'estomac qui me rendent momentanément impossible de me mettre en route. Il faut donc patienter pendant quelques jours.

En attendant voici une lettre pour le roi, que je vous prie de lui remettre vous-même. Il connaît assez l'amitié qui nous lie pour ne pas être surpris que je vous choisisse pour intermédiaire. Écrivez-moi tout de suite après avoir fait ma commission. Mort ou vif je partirais si vous y voyiez la moindre utilité ou la moindre convenance. Mais je suis éprouvé des eaux et je risquerais de me faire mal en n'attendant pas.

Adieu, j'ai l'âme serrée d'horreur.

(1) L'attentat de Fieschi. C. B.

Plombières, 31 juillet 1835.

J'apprends que la Chambre des pairs est saisie et je pars. Je suis malade et je crains de ne pouvoir venir nuit et jour. Annoncez-moi, cher ami, à qui de droit.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Paris, 31 juillet 1835.

Je pense, chère Sophie, que lorsque cette lettre vous parviendra, votre mari sera déjà parti pour venir à la Chambre. C'est un véritable devoir, et je le connais assez pour savoir qu'il l'aura jugé ainsi. Des mesures législatives demandées, exigées par tous les gens de bien, vont être proposées. Il faut qu'elles passent à une majorité facile et imposante; d'ailleurs ce qui vient d'arriver est de telle nature que notre indifférence à tous est cruellement réveillée.

Le roi, dans son admirable sang-froid, ne s'était pas aperçu le jour même qu'une balle avait rasé son front en touchant l'épiderme. Il avait cru que le chapeau lui avait laissé une marque. Le lendemain matin il a été évident par l'enflure, l'ecchymose et la peau éraillée, que c'était la trace d'une balle. Un quart de ligne de plus et il était mort. A chaque moment on se sent pénétré de plus d'horreur et d'effroi. Les journaux vous donnent des détails assez exacts. On croit qu'on pourra découvrir le complot. Cet homme est énergique et fanatisé, pourtant il est instrument et son crime est évidemment celui d'une réunion d'hommes. Sans

parler de la complicité politique de tous ceux qui savaient plus ou moins la chose, qui y comptaient, s'en réjouissaient, et s'arrangeaient pour en profiter, il y a une complicité plus directe que peut-être la justice atteindra. Le parti carliste ne semble pas jusqu'ici avoir la main là dedans ; mais il est indigne de propos et de regrets.

A M. ANISSON DU PERRON.

Paris, 8 août 1835.

Les esprits sont encore tout émus. Cette impression vive et profonde a triomphé de notre apathique indifférence. La cérémonie funèbre a été d'une grandeur et d'un effet qui surpassent l'imagination. Le *Te Deum* était aussi une belle et émouvante chose. Songez à ce que la reine a dû éprouver pendant ce trajet des Tuileries à Notre-Dame, lorsqu'elle pouvait attendre de chaque fenêtre devant laquelle elle passait, la mort pour son mari et ses enfants.

Ce que je ne me lasserai jamais d'admirer, c'est le calme, la simplicité, le sang-froid du roi ; il l'a répandu autour de lui. Sa famille a montré le même courage. J'ai vu souvent des gouvernements aux prises avec des scènes de ce genre, échappant à des périls soudains, jamais je n'en ai observé aucun moins effrayé, moins irrité. Ce qu'on fait, ce qu'on propose, c'est avec jugement et délibération, en harmonie avec l'opinion générale, sans aller plus vite ni plus loin que ses exigences. Il me paraît que les lois proposées seront votées à peu près telles que le ministère les présente.

Paris, 19 août 1835.

La discussion, ou pour parler plus exactement, le rôle des lois nouvelles va me retenir. Les députés ne les accordent pas si facilement que nous. Le combat devient de séance en séance plus animé. L'impression du 28 juillet n'a plus aucun effet ; cependant les lois passeront. La presse changera de ton ; les oppositions conspirantes se regarderont comme abattues, mais il subsistera un grand fonds de haines et de mécontentements.

Vous demandez ce qu'on a pensé de notre arrêt sur les accusés de Lyon. Personne n'y a songé. Les journaux n'ont point dit qu'il fût sévère ou indulgent. On l'a lu aux accusés. D'abord ils ont été insolents; puis le soir, quand on les a emmenés chacun pour sa destination, ils ont été presque tous affligés et sans énergie. Leurs amis les républicains, journalistes ou autres, ne se sont pas plus occupés de leur malheur que s'ils n'avaient pas été de ce monde.

Le procès Fieschi ne remontera point au-dessus de la complicité de cabaret ; on croit que le rapport et l'accusation seront pour le milieu de septembre et le jugement un mois après. Il est même probable que je n'aurai à repasser les Alpes qu'à la fin d'octobre.

Si je n'avais pas lu *Notre-Dame de Paris*, j'aurais une assez petite idée de M. Hugo. Mais il y a là du talent et de l'esprit. Le sentiment moral en est sans doute absent, mais par affectation, par faux goût littéraire. Le manque d'étude et de réflexion, combiné avec un prodigieux orgueil, a tourné la tête à ces gens-là et, pour quelques-uns, c'est dommage.

DE M. ROYER-COLLARD.

Châteauvieux, 12 septembre 1835.

J'avais eu, mon cher ami, bien du regret de quitter Paris sans vous avoir vu ; votre lettre est un bon adieu; elle m'a fait grand plaisir. Moi aussi, je suis fier de me sentir conforme à vous dans la sphère morale et quant à la sphère sublunaire des *jugements politiques et des idées pratiques*, je ne suis pas si timide que vous, je ne crains pas de savoir quelle *diversité produit* la différence de nos points de vue. Ce sont là des choses que je comprends parfaitement, à une seule condition : la bonne foi, le désintéressement, l'honnêteté des sentiments. C'est vous dire, mon cher ami, que mon amitié pour vous, et je le sens avec bonheur, est à l'épreuve de toutes les dissidences (1).

J'ai lu votre rapport (2), il est aussi bien qu'il était possible, élevé et modéré. Vous l'avez enrichi d'avertissements et de protestations dont je vous sais gré. Vous n'êtes entré dans la discussion que pour me dégager de l'étourderie de M. de Brézé qui m'avait cité mal à propos, je vous en remercie. Rendu à ma solitude, et bien dégagé de l'exaltation des circonstances environnantes, je me retrouve le même ; je continue à ressentir une vive satisfaction de l'effort que j'ai fait après quinze jours de souffrances ; j'ai acquitté ma conscience et mon honneur. Le succès a bien passé

(1) M. Royer-Collard avait prononcé à la Chambre des députés un discours contre la loi sur la presse. C. B.

(2) M. de Barante avait présenté à la Chambre des pairs le rapport sur les lois de Septembre. C. B.

mon attente, à ce qu'il m'a paru du moins; mais ce n'est pas le succès que j'avais en vue; je n'ai parlé que pour moi et je me suis payé de mes mains.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Valençay, 18 septembre 1835.

Le journal me confirme ce qui m'avait déjà été dit à Paris : vous allez à Pétersbourg (1). L'éloignement, le climat sont d'assez pénibles épreuves; mais il y a là beaucoup, si ce n'est de bien à faire, du moins de mal à éviter. Le théâtre est grand ; c'est de l'Europe et de l'Asie tout à la fois. Votre esprit curieux se trouvera intéressé, et votre cœur si bon et affectueux n'en restera pas moins fidèle à ses amis. Vous m'écrirez, vous me donnerez de vos nouvelles, et vous me direz comment vous répondre. D'ailleurs ceci n'est pas mon adieu; nous irons à Paris dans le mois d'octobre et j'espère vous y trouver. L'adieu que vous fera M. de Talleyrand sera plus pénible : à son âge toute séparation semble définitive. Je ne suis pas contente de sa santé; il est si souvent oppressé. Il est du reste causant et de bonne humeur, mais il se plaint de palpitations, ce qui me tourmente.

Donnez moi de vos nouvelles, et sachez bien que j'ai la mémoire bien fidèle et bien tendre pour mes amis absents dussent-ils être aux pôles.

(1) M. de Barante venait d'être nommé ambassadeur en Russie par une ordonnance royale, en date du 11 septembre. C. B.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Barante, 27 septembre 1835.

Vous avez bien raison, chère Sophie, il n'y a que les indifférents qui aient des compliments à me faire. J'ai hésité en moi-même bien plus que je ne l'ai dit, mais une certaine force pousse à marcher devant soi lorsqu'on s'est engagé sur la route, et l'on ne s'arrête pas même quand elle conduit où l'on n'eût pas voulu aller. C'est une belle situation, un poste important, un souvenir à léguer à ses enfants. Puis il peut advenir telles circonstances où l'on attachera son nom à quelque chose de plus ou moins historique.

Ce n'est pas au lieu où je suis en ce moment que toutes ces raisons me persuadent beaucoup. L'aspect de Barante me donne des idées de repos, de loisir, de famille. Je me rappelle les douces années que j'y ai vécues, je m'enfonce dans les souvenirs du passé et il est déjà bien long pour moi. Je regarde amoureusement tout autour de moi, et parfois je rêve que c'est un pressentiment qui m'avertit que je n'y reviendrai plus.

DU DUC DE BROGLIE.

Paris, 16 octobre 1835 (1).

Monsieur le baron,

Le gouvernement auprès duquel vous êtes appelé à représenter le gouvernement du roi est peut-

(1) Dépêche officielle non numérotée.

être celui dont la révolution de Juillet a le plus essentiellement changé les relations avec la France.

Avant les événements de 1830, la France et la Russie étaient unies par une alliance qui semblait devoir se resserrer de plus en plus. Cette alliance, fondée sur les liens les plus forts qui puissent exister entre deux États, la communauté d'adversaires et l'absence absolue de points de contact et de motifs de rivalité, avait résisté à tous les efforts de l'Autriche pour la dissoudre. Si M. de Metternich avait momentanément réussi à y jeter quelque froideur en inquiétant l'empereur Alexandre sur la force et la stabilité de notre gouvernement, en lui faisant craindre qu'entraînés par le mouvement révolutionnaire, nous ne fussions pas en mesure de lui prêter un utile secours dans les circonstances où il pourrait vouloir s'appuyer sur nous, ces insinuations trop prodiguées avaient fini par perdre tout leur effet. L'empereur Nicolas, qui alors se montrait moins défiant, moins passionné que son prédécesseur et surtout moins dominé par les théories absolutistes, avait d'ailleurs pu apprécier, au milieu des embarras où l'avait jeté momentanément la guerre de Turquie, la franchise et l'efficacité de notre concours. Cette circonstance, importante par cela même qu'elle avait relevé la France de la situation d'infériorité où elle s'était vue à l'égard de la Russie depuis les événements de 1814 et qu'elle l'avait mise en mesure d'exercer à son tour envers cette puissance un rôle de protection, avait donné plus de force et de solidité à une alliance qui entre deux États du premier rang ne pouvait évidemment subsister que sur le pied d'une égalité complète.

La révolution de Juillet est venue changer entière-

ment cette situation. D'un côté elle a suscité sur plusieurs points, particulièrement en Pologne et en Belgique, des questions où les affections et les intérêts du cabinet de Saint-Pétersbourg se sont trouvés en opposition absolue avec les nôtres. De l'autre côté, par une conséquence moins immédiate, mais qui n'a pas tardé à se développer, elle a amené entre la France et l'Angleterre un rapprochement dont le seul fait eût suffi pour modifier la nature de nos rapports avec le gouvernement russe. Enfin cette révolution, réaction puissante contre l'esprit des traités de 1815 et de la Sainte-Alliance, c'est-à-dire contre les faits et les doctrines qui ont investi pendant dix ans la Russie d'une sorte de dictature européenne, attaquait à la fois cette puissance dans toutes les susceptibilités de son ambition et de son orgueil. Plus que tous les autres, peut-être, ce dernier motif devait inspirer à l'empereur Nicolas et à ses sujets une vive irritation contre le nouveau gouvernement.

Plus d'une fois on a pu croire qu'elle se manifesterait par quelque coup d'éclat. Ces velléités hostiles que la force des choses eût probablement dissipées à elle seule, ont d'ailleurs trouvé une insurmontable barrière dans la politique plus circonspecte de la Prusse et de l'Autriche ; mais la nécessité qui comprimait ainsi les sentiments hostiles du souverain du Nord devait, par cela même, leur donner plus d'amertume et d'intensité. Personne n'ignore comment ils se sont fait jour en plusieurs occasions par des procédés qui, en révélant l'impuissante colère du cabinet de Saint-Pétesbourg, ne blessaient heureusement que sa propre dignité.

La situation de l'ambassadeur de France en Russie

en devenait d'autant plus délicate que, dans ce pays, les hautes classes modelant exactement leur attitude et leurs impressions politiques sur celles du souverain, le représentant du roi se trouvait partout exposé à des difficultés et à des écueils qu'ailleurs il n'eût rencontrés qu'à la cour. Je ne vous rappellerai pas les épreuves qu'eut à subir, en 1832, l'avant-dernier de vos prédécesseurs, M. le duc de Trévise. Par un raffinement singulier, l'empereur Nicolas, en le comblant de prévenances évidemment accordées à sa réputation militaire, s'abstint constamment de lui adresser une seule parole qui se rapportât à son caractère diplomatique.

Lorsque M. le maréchal Maison remplaça M. le duc de Trévise, l'aveugle irritation qui avait porté l'empereur à prendre une pareille attitude s'était un peu calmée. Le gouvernement du roi avait cru d'ailleurs devoir s'assurer qu'une situation aussi peu convenable ne se prolongerait pas davantage, et il avait demandé à cet égard des assurances qu'on s'était empressé de lui prodiguer. Aussi M. le maréchal Maison fut-il reçu sous tous les rapports avec des égards qui se sont soutenus sans altération jusqu'à la fin de sa mission et les instructions qui lui avaient été données pour diriger sa conduite dans le cas où l'accueil qui lui aurait été fait n'eût pas été tel que nous étions en droit de l'exiger, se sont trouvées sans application.

Nous n'avons donc, monsieur le baron, aucune inquiétude sur la position où vous vous trouverez à Saint-Pétersbourg, et je puis me dispenser de prévoir des éventualités dans lesquelles, d'ailleurs, votre sentiment éclairé de la dignité de la France vous guide-

rait de la manière la plus sûre. Sans doute, aujourd'hui, les sentiments de l'empereur Nicolas à notre égard sont encore au fond ce qu'ils étaient il y a trois ans; si nous pouvions en douter nous en trouverions la preuve dans l'opiniâtreté avec laquelle, surmontant les répugnances de ses alliés, il ne cesse de provoquer ces conférences, ces réunions extraordinaires et en quelque sorte périodiques qui présentent avec affectation l'Europe comme partagée en deux lignes bien distinctes. Mais il n'en est pas moins vrai que ce prince, n'éprouvant plus l'excès d'irritation que lui causaient des événements aujourd'hui bien éloignés, désespérant d'ailleurs d'entraîner au delà de certaines limites la circonspection de l'Autriche et de la Prusse, et sans doute aussi reconnaissant, à la consolidation progressive du gouvernement du roi, qu'il s'était gravement trompé sur l'état de la France, s'est replacé à notre égard dans une attitude qui ne blesse plus autant, à beaucoup près, les convenances extérieures.

Je viens, monsieur le baron, de vous indiquer le caractère général de la situation dans laquelle vous allez être placé. Je vais maintenant entrer dans quelques détails sur les relations politiques de la France et de la Russie.

Depuis cinq ans, la diplomatie des deux cabinets a eu peu de rapports directs. Dans l'état des esprits, il eût été trop difficile de s'entendre. C'est par l'intermédiaire de la Prusse et de l'Autriche, alliées de la Russie, mais plus modérées et plus calmes, qu'ont été traités les divers incidents de l'affaire hollando-belge. Quant à la question grecque, devenue tout à fait secondaire depuis la révolution de Juillet et où, à cause de leurs antécédents, les cabinets de Vienne et Berlin se trou-

vaient dans l'impossibilité d'intervenir, elle a marché en quelque sorte au hasard ; la France et la Russie, sans s'expliquer, sans se concerter, n'ont cessé de travailler à la faire tourner chacune dans le sens de sa propre politique. Ce n'est qu'à des intervalles assez éloignés que des communications se sont établies entre ces deux cours et l'Angleterre, leur associée dans cette question, soit pour achever de la résoudre en décidant la Porte à accéder à la délimitation des frontières de la Grèce et aux arrangements qui s'y rapportent, soit pour garantir le remboursement d'un emprunt impérieusement réclamé par les besoins du nouvel État et pour autoriser l'émission des séries successives de cet emprunt. Si, sur tous ces points, rien n'est encore définitivement consommé, si la Grèce, maintenue ainsi dans un état provisoire qui prolonge sa faiblesse et en quelque sorte sa minorité politique, se trouve livrée à des intrigues et à des directions contradictoires qui y entravent tous les développements utiles, il faut surtout s'en prendre aux causes générales qui rendent aujourd'hui impossible un accord intime et soutenu entre les puissances jadis unies pour la protéger.

On conçoit facilement que, dans les questions où la France et la Russie n'étaient pas nécessairement appelées à une action commune et simultanée, par exemple dans celles d'Espagne et de Portugal, elles n'aient pas même tenté d'établir entre elles un concert impossible. Aucune communication n'a été échangée sur ces deux points, non plus que sur bien d'autres, entre les deux cabinets.

La prudence prescrivait en effet d'éviter, autant que possible, tout contact propre à accroître de déplorables

dissentiments en leur fournissant des aliments nouveaux ; mais il était difficile que, dans un temps aussi fécond en péripéties, quelque incident plus ou moins inattendu n'amenât pas le danger d'une collision entre deux puissances dont la politique embrasse des intérêts si nombreux et si étendus. Le danger a paru imminent à l'époque des événements dont l'Orient a été le théâtre il y a deux ans.

Le gouvernement du roi avait prévu de bonne heure tous les embarras, toutes les complications dont la lutte engagée entre la Porte et Méhémet-Ali pouvait devenir le principe. Vivement préoccupé du désir de les écarter, il n'a cessé d'employer dans ce but toute son influence, tant à Alexandrie qu'à Constantinople. Déterminer la Porte à des concessions évidemment indispensables et qui, faites un peu plus tôt, eussent été moins onéreuses, amener le vice-roi d'Égypte, tant par de sages représentations que par un appareil imposant, à restreindre ses exigences dans des limites convenables; pacifier ainsi l'empire ottoman sans courir les risques d'une intervention étrangère, tel était l'objet que nous avions en vue et que l'Angleterre se proposait comme nous. Un tel plan était certainement le mieux combiné et dans l'intérêt de l'Europe entière à laquelle il épargnait de menaçantes complications, et dans celui du sultan qu'il préservait de l'humiliation et des périls inséparables de la marche dans laquelle il s'est laissé entraîner.

Malheureusement la Russie n'a pas porté dans cette question des vues aussi désintéressées. Elle a voulu profiter de la situation difficile où se trouvait le Grand-Seigneur et de la faiblesse de ce malheureux prince pour transformer en une sorte de suzeraineté et de

protectorat la prépondérance qu'elle exerçait déjà à Constantinople. Non contente d'étonner le monde par le spectacle d'une flotte et d'une armée russes introduites dans le Bosphore et aux portes mêmes de Constantinople, sous prétexte de porter au sultan Mahmoud un secours qui n'a pas adouci pour lui une seule des conditions de la paix, le gouvernement russe, comme s'il se fût proposé de braver les autres puissances inquiètes et alarmées d'un fait aussi inouï, a imaginé de consacrer par un acte solennel la position menaçante qu'il venait de prendre, et au moment même où il consentait à rappeler ses forces il a contraint la Porte à signer avec lui un traité d'alliance par lequel elle s'est formellement soumise, non seulement à devenir l'ennemie de tous les ennemis de la Russie, mais encore à fermer les Dardanelles aux pavillons étrangers toutes les fois que le cabinet de Saint-Pétersbourg se trouverait engagé dans une guerre.

Nous ne nous exagérons pas, monsieur le baron, la portée d'engagements semblables, souscrits dans de telles circonstances. Nous reconnaissons, d'ailleurs, tout ce qu'il y a d'exagéré et même d'absolument inexact dans l'opinion que la plupart des journaux de France et d'Angleterre ont exprimée sur les clauses du traité d'Unkiar-Skelessi. La clôture des Dardanelles n'était pas une innovation, nous nous empressons de le reconnaître. Un usage immémorial, ratifié à des époques assez récentes par des stipulations expresses, en avait fait depuis longtemps un des principes, une des bases de la politique de l'Europe en Orient. Mais ce principe une fois adopté dans des vues d'équilibre européen correspondait à celui qui fermait aussi le Bosphore. Confirmer le premier, lui donner dans

l'intérêt spécial de la Russie une sanction nouvelle et solennelle, au moment même où une autre clause du même traité en *autorisant* la Porte à réclamer les secours matériels de cette puissance, prévoyait par conséquent un cas où au contraire le Bosphore serait nécessairement ouvert à ses escadres, c'était complètement changer l'état de la question et ériger, en quelque sorte, en axiome de droit public la prépondérance exclusive du cabinet de Saint-Pétersbourg dans les affaires de l'empire ottoman.

Cette provocation nous força à sortir de la réserve où, dans un esprit de conciliation, nous eussions voulu nous renfermer. De concert avec l'Angleterre, nous fîmes remettre à la Porte et au cabinet impérial, peu de mois après la conclusion du traité d'Unkiar-Skelessi, une déclaration dont le sens était que nous n'admettions pas que le traité pût modifier les rapports des puissances européennes avec l'empire ottoman. A cette espèce de protestation exprimée en termes assez secs, la Russie fit une réponse évidemment conçue dans la pensée d'affecter une indifférence un peu dédaigneuse. Les choses en restèrent là. Nous avions fait nos réserves. Il ne nous a pas paru, depuis, qu'il fût à propos de jeter de nouvelles semences de discorde en agitant sans nécessité une question que les faits seuls pourront résoudre un jour, et nous ne nous sommes associés que d'une manière très indirecte aux démarches que l'Angleterre a faites à Constantinople pour y obtenir sur le sens du traité du 8 juillet, des explications toujours éludées ; nous n'avons pas cru non plus devoir, à son exemple, faire prendre à plusieurs reprises, à nos forces navales, dans le Levant, une attitude qui ne peut avoir quelque

efficacité, dans un moment donné, qu'à condition qu'on ne répétera pas trop souvent de semblables démonstrations.

Aucune circonstance nouvelle n'étant venue jusqu'à présent modifier la position que nous avons prise il y a deux ans, vous n'aurez pas, monsieur le baron, à traiter officiellement avec le gouvernement russe, au moins pendant les premiers instants de votre mission, les graves intérêts qui se rapportent à la question d'Orient. Il est pourtant impossible qu'un sujet qui touche si directement le gouvernement auprès duquel vous allez être accrédité ne se présente pas souvent, d'une manière incidente, dans les entretiens que vous aurez avec les personnes influentes du pays et avec les membres du corps diplomatique. Votre langage doit être calculé de manière à faire entendre bien clairement que s'il n'entre pas dans notre pensée de contester à la Russie la juste part d'influence qui lui appartient dans les affaires de la Turquie et qui résulte de la force des choses, d'un autre côté, nous avons l'œil constamment ouvert sur tout ce qui tendrait à faire de cette influence un instrument d'exclusion et de dommage contre les autres États.

Quelque grave, quelque difficile que soit la question d'Orient, ce n'est pourtant pas la plus délicate de celles qui se sont élevées depuis cinq ans entre la France et la Russie. La question de Pologne a bien autrement contribué à les diviser et à aigrir contre nous l'empereur Nicolas. Je ne vous en retracerai pas les tristes détails. Vous savez la réserve que nous n'avons cessé de porter dans une affaire à laquelle il nous était impossible de rester indifférents. Tandis que la lutte durait encore, cette réserve nous était naturellement

inspirée par les promesses de modération et de clémence qu'avait reçues M. de Mortemart. Depuis la chute de Varsovie, depuis qu'une fatale expérience nous a forcés à reconnaître que notre intercession en faveur des malheureux Polonais ne faisait qu'irriter encore le ressentiment d'un vainqueur implacable, nous avons cru qu'un devoir d'humanité nous prescrivait pour le moment un silence bien pénible sans doute. Si, une seule fois, une publication insérée dans le *Moniteur* a laissé entrevoir l'impression que nous recevions des traitements infligés à la Pologne, c'est parce que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait eu la malheureuse inspiration de publier, dans sa *Gazette officielle*, un article qui tendait à prouver que la question de l'indépendance du peuple polonais et de son existence comme nation distincte était complètement étrangère à la politique générale et soumise uniquement à la volonté et aux convenances de la Russie. Ne pas combattre une pareille assertion, c'eût été l'admettre pour notre compte. Nous avons dû la réfuter une fois. Vous sentirez facilement que, dans les conjectures actuelles, en présence de l'exaspération que le seul nom de la Pologne, surtout lorsqu'il est prononcé par une bouche française, excite encore en Russie dans tous les esprits, le moment n'est pas venu pour l'ambassade de France d'en faire un des objets de son entretien avec le cabinet impérial. L'humanité même, je le répète, nous interdit des représentations qui, ne pouvant être appuyées en ce moment d'une manière efficace, compromettraient d'ailleurs la dignité du gouvernement du roi. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si quelque heureux hasard vous fournissait une occasion inespérée de contribuer par

une démarche faite à propos au soulagement des malheurs de la Pologne ou seulement de quelques-uns de ses enfants, vous devriez la saisir avec empressement.

Il ne me reste, monsieur le baron, pour compléter ces instructions, qu'à vous expliquer en peu de mots la manière dont nous envisageons l'avenir de nos rapports avec la Russie. Vous en déduirez facilement les règles de conduite que vous aurez à suivre selon les conjectures au milieu desquelles vous vous trouverez. Sans méconnaître les avantages qu'avait pour nous à une autre époque l'alliance intime du cabinet de Saint-Pétersbourg, nous comprenons parfaitement que, dans les circonstances actuelles, non seulement il n'est pas possible de la rétablir, mais qu'il y aurait même un dangereux aveuglement à paraître le désirer et à diriger ostensiblement vers ce but les combinaisons de notre politique. En ce moment surtout, il importe d'autant plus d'éviter tout ce qui nous donnerait l'apparence de chercher un pareil rapprochement, que beaucoup de personnes, appréciant mal les mesures législatives prises depuis quelque temps en France, y voient le signal d'une réaction contre les principes adoptés en 1830, réaction qui, suivant ces mêmes personnes, s'étendrait à nos relations diplomatiques. Vous savez combien cette opinion est mal fondée, et vous comprendrez sans peine combien il serait déplorable, sous tous les rapports, qu'elle vînt à s'accréditer. Rien ne le prouve mieux que la simultanéité avec laquelle, dans toute l'Europe, les journaux qui représentent les diverses opinions hostiles au gouvernement du roi travaillent à la répandre.

Lors même que cette considération si puissante ne

vous imposerait pas une très grande réserve, votre esprit judicieux et éclairé vous empêcherait de faire d'inutiles tentatives pour effectuer entre la France et la Russie un accord intime auquel s'opposent aujourd'hui d'invincibles obstacles, et qui, d'ailleurs, serait sans objet, puisque les tendances des deux cabinets n'ont plus rien de commun. Comme néanmoins un avenir plus ou moins rapproché peut faire surgir des questions dans lesquelles il serait également de l'intérêt de la France et de la Russie de se concerter et de s'entendre, nous devons, sans affectation, sans nous porter à des avances dont peut-être on essayerait de se prévaloir contre nous, travailler à nous replacer par rapport au gouvernement russe dans ces relations de bienveillance au moins apparente, qui n'amènent pas toujours une entière réconciliation, mais qui, lorsqu'elle doit avoir lieu, la précèdent infailliblement. C'est à peu près sur ce pied que nous sommes avec la Prusse et l'Autriche. La seule chose, je le répète, que nous puissions désirer en ce moment, c'est d'en arriver au même point à l'égard de la Russie et tel est le résultat que le gouvernement du roi recommande à votre zèle éclairé.

AU DUC DE BROGLIE.

Berlin, 9 décembre 1835 (1).

Monsieur le duc,

Je suis arrivé ici avant-hier au soir; j'ai voyagé lentement; ainsi que j'en avais prévenu Votre Excellence,

(1) Dépêche officielle non numérotée.

rien ne presse mon arrivée à Pétersbourg. Je vais passer à Berlin une semaine environ; il ne faut pas moins pour être présenté aux princes de la famille royale et dîner chez chacun d'eux, selon l'usage. Le ministre de Prusse était avant-hier à Potsdam et il en est revenu hier au soir.

Je me suis arrêté pendant une journée à Weimar. J'avais une lettre pour M. le baron de Fritsch, ministre, ou, pour parler plus exactement, administrateur principal de ce petit État; je lui ai écrit de Gotha où j'avais couché, et, à mon arrivée à Weimar, j'ai trouvé une invitation à dîner chez le grand-duc.

Madame la grande-duchesse, sœur de l'empereur de Russie, m'a reçu avec un accueil bienveillant, et, me parlant de la mission que je vais remplir, m'a dit qu'elle m'engageait à ne point apporter en Russie les préventions qui peut-être règnent en France contre ce pays, mais, à en juger par mes propres et impartiales observations, j'ai assuré Son Altesse Impériale que je n'avais aucun préjugé à écarter, qu'en France, on était tout disposé à entretenir avec la Russie des relations amicales, maintenant comme par le passé, et qu'il existait entre la société de Paris et celle de Pétersbourg une sorte de communauté et de sympathie qui ne pouvaient se perdre. M. le grand-duc est entré peu de moments après et s'est aussitôt empressé à me demander des nouvelles du roi; puis il s'est longuement, et avec une sorte de volubilité, livré à de grands éloges du caractère, de la sagesse, de l'habileté de notre souverain; il a parlé du regret de ne le point connaître personnellement, et ses compliments se sont portés ensuite sur la reine et sur l'éducation que le roi a donnée à ses fils; enfin il est

impossible de faire preuve d'une plus grande bonne volonté. Le grand-duc a moins que peu d'esprit; il est souvent incohérent, sans tact ni mesure. Je savais d'avance ce que sa conversation a d'étrange et de décousu; on m'avait prévenu de l'espèce d'embarras qu'il cause sans cesse à la grande-duchesse, dont il blesse ou inquiète le goût délical et les nobles manières. Pendant toute cette protestation de sentiments favorables au roi et à la France, elle ne s'est nullement associée à la conversation, mais, comme elle est sourde, elle paraissait ne pas bien entendre ce que le grand-duc disait un peu vite et confusément. Plus tard, et à diverses reprises, à propos de l'attentat du 28 juillet, grand sujet d'intérêt et de curiosité à l'étranger, elle s'est exprimée en termes fort convenables, déplorant non seulement le crime, mais donnant de justes louanges au courage et à l'admirable calme du roi, et demandant des détails sur cette triste journée.

J'ai dîné auprès de la grande-duchesse et elle a bien voulu m'engager à revenir deux heures après à une soirée. Comme elle n'aime point à jouer, elle m'a fait asseoir près d'elle et la conversation a été encore longue et diverse. Elle est évidemment fort spirituelle, mais sa surdité, mais son union avec un mari qui lui est si inégal, mais son séjour dans une petite ville de province, tandis que tout en elle respire le besoin et l'habitude d'une grande cour et d'un théâtre élevé, tout cela lui prête un aspect de tristesse et de découragement. Trente et un ans de cette vie-là ne semblent pas lui avoir inspiré de résignation : il paraissait que ce fût un chagrin et un ennui du premier jour. C'est avec cette disposition qu'elle envisage et juge toutes choses. L'état général des affaires en Europe, l'esprit

des peuples, le cours des idées, les opinions régnantes, le caractère de la littérature étaient sans cesse en termes généraux l'objet de remarques dédaigneuses ou amères ; c'étaient moins des jugements sérieux que les impressions d'une personne spirituelle qu'elle laissait tomber du haut de son rang de princesse, sans rien développer, sans s'animer, avec dégoût plutôt qu'avec vivacité. Ce qui donnait quelque intérêt à cette conversation, c'est qu'elle n'était générale et abstraite qu'en apparence. Tout y était allusion à l'empereur de Russie, à sa situation vis-à-vis de l'Europe, à la façon dont il y était jugé, au peu d'aide qu'il rencontre pour la tâche qu'il se propose. L'injustice des préventions populaires, la position difficile des hommes qui gouvernent, l'impossibilité de faire comprendre aux nations le bien qu'on veut leur faire : telles étaient les pensées non exprimées qui se laissaient entrevoir dans chaque parole de la grande-duchesse. Cependant elle n'a pu se renfermer constamment dans ce langage indirect et allusif; il lui a fallu se livrer à un mouvement de tendresse et d'enthousiasme pour son frère ; elle en a fait un portrait vif et animé, parlant de tous ses mérites, de ses grandes qualités, de son génie, de la noblesse et de la pureté de ses intentions ; et comme, pour entrer dans le sens de ce discours, je rappelais le courage et la fermeté de l'empereur de Russie, elle a rejeté cette sorte de louanges : « Bien des princes ont eu de » la fermeté et du courage, disait-elle, mais ce qu'a » mon frère, c'est de la justice et de la bonté, » insistant de la voix sur ce mot *bonté*. Et comme la conversation finissait sur ce sujet, elle a repris, après quelque intervalle, avant de passer à autre chose : « Ce qu'il

» est, surtout, c'est extrêmement bon. » Vous voyez, monsieur le duc, que là encore il ne s'agissait nullement d'un jugement général ; nous parlions clairement du discours de Varsovie (1) et des articles de journaux.

En totalité, la conversation a été d'un ton bienveillant et il y avait intention manifeste de m'annoncer un bon accueil à Pétersbourg. Beaucoup de paroles gracieuses et obligeantes m'ont été adressées, lorsque j'ai pris congé du grand-duc et de la grande-duchesse.

J'avais passé une partie de la journée avec M. de Fritsch. C'est un administrateur sensé ; il m'a paru que le gouvernement du duché de Weimar n'avait en aucune façon la prétention d'avoir une politique, et qu'on ne s'y occupait point inutilement de telle ou telle opinion. Les états étaient assemblés en ce moment, et cela n'inquiétait et n'effrayait personne. Le grand-duc a des domaines considérables dont le revenu suffit à ses besoins; il laisse aux états et à son ministre le soin de régler les dépenses et les revenus publics, restant ainsi désintéressé dans le budget de l'État. L'accession aux douanes prussiennes réussit fort bien dans ce petit pays, et je dois dire que, sur toute ma route, j'ai vu qu'on s'en applaudissait. Francfort seul n'y trouve point son compte, mais ne peut faire autrement que de s'y réunir ; son commerce souffrirait encore da-

(1) Lors de son passage à Varsovie, au retour de Vienne, l'empereur avait brusquement interrompu la lecture d'une adresse très respectueuse de la municipalité pour se livrer à de violentes invectives contre la Pologne, et faire entendre les plus cruelles menaces si tout rêve de nationalité distincte ne disparaissait pas de l'esprit des Polonais. Ce discours suscita en France et en Angleterre une grande émotion. C. B.

vantage de l'isolement. En somme, la partie de l'Allemagne que je viens de parcourir m'a semblé présenter un tableau de prospérité et de progrès industriels; partout on bâtit, partout on parle d'entreprises, de fabrications nouvelles qui naissent ou s'agrandissent; les populations sont heureuses et paraissent bien apprécier qu'elles doivent ce bonheur à la paix. Une paix de vingt ans en Allemagne est une époque nouvelle dans l'histoire. Il en résulte des intérêts, des habitudes, des opinions qui ne sont plus les mêmes que celles du passé. Ce n'est pas à moi, voyageur, qui ai vu les choses en courant et d'une façon superficielle, qu'il convient de vous en parler, mais j'ai cru devoir vous dire ce qui m'a frappé.

Le courrier Buquet est arrivé ici hier matin. M. de Sercey (1) m'écrit que tout me présage un accueil favorable à Pétersbourg. Le *Feldjäger* que l'empereur envoie à la frontière y est parvenu le 2 décembre. On remarque que c'est celui qui est ordinairement chargé des voyages de l'impératrice, et on ajoute que l'empereur lui a ordonné de pourvoir aux frais de mon voyage; ceci me semblerait surprenant, et j'ai peine à le comprendre.

J'en étais là de ma lettre lorsque j'ai reçu une invitation d'aller dîner chez le roi de Prusse aujourd'hui, et j'ai encore suspendu de quelques heures le départ du courrier pour rendre compte à Votre Excellence de ma réception. Elle a été remarquablement bienveillante. Les premières paroles du roi de Prusse ont été pour me demander des nouvelles du roi, pour

(1) Premier secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg. C. B.

professer des sentiments de haute estime et de considération pour lui ; il a parlé de la tâche difficile qu'il avait eue à remplir. Je n'ai point nié la difficulté ni le péril, mais j'ai affirmé que le roi recueillait maintenant le fruit de ses peines, et que la France jouissait d'un calme qui était sa plus douce récompense. J'ai ajouté que le roi avait été aidé dans cette tâche par la politique des souverains sages, et que la paix du dehors avait maintenu la paix du dedans. Le roi de Prusse m'a dit alors que, pour son compte, il avait fait et ferait toujours tout ce qui dépendrait de lui; que ses sentiments ne pouvaient être douteux ; qu'il me chargeait d'en assurer de nouveau le roi, ainsi que de son attachement ; puis il m'a entretenu de ma mission, disant qu'il espérait qu'elle serait heureuse. « On ne doit pas » douter des intentions de l'empereur de Russie ; elles » sont bonnes, il veut le repos de l'Europe. Je sais » que ses relations particulières avec le roi ne sont » pas telles qu'elles devraient être, telles que je le vou- » drais ; mais cela peut changer. Je désire que vous y » puissiez contribuer, et en attendant les rapports po- » litiques ne doivent pas donner d'inquiétudes. » Il m'a ensuite parlé de l'activité de l'empereur de Russie, de son goût des voyages, de la rapidité de ses courses. « Il » est bien heureux de n'en pas être fatigué, » ajoutait-il. Il n'y avait dans son accent ni blâme ni raillerie. La conversation simple et froide du roi de Prusse ne comporte rien de pareil. Cependant ce n'était pas un accent d'approbation. Il serait inutile de relater le reste d'une conversation qui a été assez longue et qui a repris après le dîner. Des souvenirs de ses voyages en France ; un regret assez prononcé de ce que le comte Pozzo n'était plus ambassadeur de Rus-

sie à Paris, en rappelant qu'il y avait été utile au maintien de la paix en Europe ; une mention particulière de M. le prince de Talleyrand et des vues pacifiques que de tous temps il a apporté dans la politique : tels sont les autres traits qui demeurent dans ma mémoire. Tout cela était accompagné de choses fort obligeantes pour moi personnellement. Enfin, si je m'en rapporte à M. Bresson, qui connaît mieux que moi les habitudes du roi de Prusse, cette réception est aussi favorable que nous pouvions l'espérer et il n'est pas ordinaire que ce prince ait un langage aussi explicite.

Le prince royal était à ce dîner. Je lui serai présenté officiellement demain et je dîne chez lui. Il a été fort obligeant pour moi, mais sans qu'aucune conversation ait pu s'engager. La princesse royale (1) m'a aussi très bien accueilli.

Dans la soirée je suis allé rendre visite au prince Auguste (2), que j'avais connu en France il y a un certain nombre d'années ; il cause volontiers et y a mis une sorte de confiance. Je l'ai trouvé, autant que j'ai pu l'entrevoir dans une conversation peu réfléchie et fort mobile, moins bienveillant pour notre gouvernement que je ne l'aurais supposé ; mais il écoutait fort bien mes réponses et y accédait souvent. Au reste, tout ce qui s'est dit était dans une mesure convenable et ne pouvait tirer à conséquence.

J'ai vu aussi le prince Albert, le plus jeune des fils du roi et la princesse Albert, fille du roi des Pays-

(1) La princesse Élisabeth-Louise, fille du roi Maximilien-Joseph de Bavière. C. B.

(2) Cousin du roi, né en 1779, fils du prince Auguste-Ferdinand, frère de Frédéric II. C. B.

Bas. L'un et l'autre m'ont bien reçu; ils sont jeunes de manières et de conversation, semblent fort étrangers à la politique, contents de leur situation particulière; ils ont parlé de la France avec goût, et la princesse a même su, à plus d'une reprise, indiquer d'un ton à la fois dégagé et convenable la situation de son père vis-à-vis de la France.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Berlin, 9 décembre 1835.

Me voici au milieu de souvenirs de notre jeunesse, cher Frédéric. J'ai fait avant hier avec Césarine toute cette tournée de Potsdam que nous avons faite ensemble il y a vingt-neuf ans. Elle a été charmante.

L'aspect de l'Allemagne paisible, heureuse, commerçante, riche, m'a réjoui l'âme et ne m'a pas mis en disposition d'être *laudator temporis acti*. J'ai en déplaisance nos souvenirs de guerre, de rapine, et de gloire inutile. Je me confirme dans nos vertueuses indignations de ce temps-là et je me sais bon gré de ne point les avoir approuvées. Si on peut s'en rapporter aux apparences, nous n'avons point à craindre le retour de ces rudes époques. L'atmosphère de l'Allemagne a quelque chose de plus pacifique encore que l'atmosphère de France. Berlin, que je n'ai encore vu que par les visites officielles dont je me suis acquitté, me semble plus bourgeois qu'il y a trente ans. On n'y entend que des paroles raisonnables; on n'y aperçoit qu'un goût de prospérité, de bonne administration, de bien-être. Les nouvelles du lieu où je vais me promettent bon accueil. On ne reste pas longtemps en co-

lère, lorsqu'on est seul en Europe à s'emporter et lorsqu'on est blâmé tout haut ou tout bas par le monde entier. Il paraît que, même l'entourage de l'empereur, n'est pas toujours fâché que la vérité lui arrive d'ailleurs puisqu'il ne peut la lui dire.

Je partirai dans sept ou huit jours. La douceur de température avait dégelé les rivières et les routes, mais depuis deux jours le froid a repris et aujourd'hui il tombe beaucoup de neige.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 9 décembre 1835.

Très cher ami, je vous suis de mes vœux et de mes regrets. Vous me manquez plus que je ne puis l'exprimer, plus que vous ne le pensez, peut-être. Ne sommes-nous pas de vieux amis ? Et le temps, les épreuves que nous ont-ils apportés, si ce n'est plus de penchant à nous aimer encore ?

Nous en avons fini hier avec les accusés de Lunéville, je vais me reposer pendant Saint-Étienne et Arbois.

Les députés arrivent déjà et les chances de guerre avec l'Amérique (1) sont leur plus grande préoccupation.

(1) Le rejet du traité des 25 millions par la Chambre des députés le 1er avril 1834, avait provoqué aux États-Unis un véritable déchaînement contre nous. Le président Jackson, dans un message adressé le 1er décembre aux Chambres, s'était exprimé sur la France dans des termes violents et menaçants. L'opinion ne demandait rien moins que la saisie des propriétés françaises jusqu'à concurrence des 25 millions que nous reconnaissions de-

Aux Tuileries, on attend avec impatience des nouvelles de M. le duc d'Orléans (1). Il y a longtemps que l'on n'en a eu et l'on sait que les pluies arrêtaient les opérations. Vous savez ce que j'ai pensé du voyage en Afrique ; il paraît que ces pluies, dont le retour annuel est si régulier, n'avaient pas été assez prévues.

Savez-vous que ce pauvre Lainé se meurt, et pendant que je vous écris est peut-être mort. C'est encore un vide qu'il laissera dans ce temps où pas un vide ne se remplit! Rien au monde ne me plairait mieux que de le remplacer à l'Académie. On y pense autour de moi et, je dois le dire, les *trois* ministres me montrent grande obligeance. Ce simple fauteuil (mais celui-là) me ferait bien autrement de plaisir que celui de président du conseil, je vous en réponds. Je suis plus ministériel en vérité que ceux qui en font profession. Je ne souhaite pas seulement le maintien du ministère par ce qu'il remplit les conditions princi-

voir, mais refusions de payer. Des officiers français furent insultés dans les rues de New-York, notre ministre plénipotentiaire dut être rappelé. Le vote du traité par notre Chambre, le 25 avril 1835, loin de calmer ces colères, sembla les redoubler. Un amendement adopté ne subordonnait-il pas le payement de l'indemnité à des explications satisfaisantes à fournir par les États-Unis sur le message du 1er décembre 1834? En janvier 1836, l'Angleterre offrit sa médiation, et l'incident se termina par une déclaration de la France prenant acte d'un message du 7 décembre précédent, dans lequel le général Jackson protestait contre l'intention qu'on lui avait prêtée de vouloir menacer et outrager notre gouvernement. C. B.

(1) M. le duc d'Orléans était parti pour l'expédition de Mascara. C. B.

pales de mon programme ; mais encore et surtout pour qu'on ne vienne pas me demander de le remplacer.

M. de Talleyrand n'est pas bien. Dans mon opinion de médecin, je le crois même dans un état imminent. L'affection au cœur fait des progrès et les moyens employés, tels que ventouses et sangsues, ôtent des forces à ses quatre-vingt-deux ans. La mort de Bourdais et celle très prochaine de madame de Talleyrand l'ont fort troublé. Cette dernière a été administrée par l'archevêque de Paris, après une réparation publique du scandale de sa vie. C'est l'œuvre de la duchesse d'Esclignac qui convoite, dit-on, sa succession.

AU DUC DE BROGLIE.

Berlin, le 13 décembre 1835 (1).

Monsieur le duc,

M. de Sercey a sûrement adressé à Votre Excellence un exemplaire du *Journal de Saint-Pétersbourg*, du 5 décembre.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de laisser intervenir dans cette controverse de journaux un article du *Moniteur*. Aucun texte authentique et officiel du discours de l'empereur n'est encore avoué, et le texte même rapporté par le *Journal des Débats* (2), est entaché de fal-

(1) Dépêche officielle non numérotée.

(2) Une version du discours de Varsovie avait été reproduite par le *Journal des Débats* et commentée dans une série d'articles des plus acerbes. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 5 décembre y répondait en accusant les *Débats* d'avoir dénaturé ce discours et en en donnant une version très adoucie et par conséquent très différente. Il déclarait en outre

sification. En outre, dans les réflexions du *Journal de Saint-Pétersbourg*, on a eu le soin de ne rien dire sur le seul point qui puisse faire difficulté entre les deux gouvernements : aucune parole ne suppose l'abolition de la Pologne comme État distinct, et on aperçoit même une sorte d'affectation dans l'emploi des mots : « L'empereur et le roi », et plus loin : « le royaume ».

D'ailleurs, rien ne s'adresse à notre gouvernement; rien n'indique que les articles du *Journal des Débats* soient imputés à son action ou à son influence; les expressions sont ménagées de telle sorte que c'est uniquement une querelle engagée avec un journal. Il me paraît donc que rien n'appelle une manifestation même indirecte de l'opinion de notre gouvernement sur ce discours. Une insertion au *Moniteur*, que ne motiverait aucun acte officiel du gouvernement russe et qui semblerait une continuation et un aveu des articles du *Journal des Débats*, serait, assurément, d'un mauvais effet en Russie. Si je m'en rapporte à ce que je puis observer ici, ce serait altérer le très bon effet qu'a produit, sur l'opinion en Allemagne, la violence déraisonnable des paroles de l'empereur. Plus nous nous montrerons calmes et froids, plus ressortira l'inconvenance de ce discours.

Ou je trompe beaucoup, ou en ravivant et aggravant la controverse par un article du *Moniteur*, la prochaine discussion de l'adresse à la Chambre des députés en deviendrait plus embarrassante.

Je prie Votre Excellence de peser ces considérations; du point de vue où je suis placé, elles me pa-

insérer les articles du *Journal des Débats*, afin qu'on pût les connaître et les flétrir dans toute la Russie. C. B.

raissent démontrer l'inutilité et l'inconvénient d'une insertion au *Moniteur*.

M. de Ribeaupierre (1), qui du reste a été fort empressé pour moi, m'a parlé tout directement du discours de l'empereur et des articles du *Journal de Saint-Pétersbourg*; j'ai répondu que nous ne connaissions aucune version officielle de ce discours, que notre gouvernement était complètement étranger à sa publication par le *Journal des Débats*, et aux réflexions dont il l'avait accompagné; qu'à prendre pour exact le texte publié, nous pouvions remarquer que l'existence politique distincte de la Pologne n'y semblait pas aussi explicitement indiquée, et que cette séparation des deux États était, selon nous, garantie par les traités. M. de Ribeaupierre m'a répliqué : « La distinction » soit, mais pas la constitution polonaise, autre- » ment il eût fallu lui apporter garantie lorsque les » Polonais l'ont violée; les puissances étrangères ne » peuvent pas l'imposer au souverain de la Pologne et » en dégager le peuple polonais. » Cette explication a eu lieu en termes faciles et sur le ton d'une conversation inofficielle. Je suppose cependant qu'il avait eu l'instruction de me parler sur ce sujet.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 15 décembre 1835.

Cher ami, chaque matin j'interroge le temps pour savoir au préjugé comment se passe votre route. Au froid que nous avons, vous devez cheminer sur la

(1) Le ministre plénipotentiaire de Russie à Berlin. C. B.

glace. J'ai hâte d'apprendre votre arrivée à Berlin. Hier, chez madame de Lieven, le duc de Broglie en attendait encore la nouvelle. Mon cher ami, il faut que cet exil soit le dernier et qu'après lui vous soyez ici, ne faisant plus d'autre voyage que celui de Barante ou de Champlâtreux.

M. de Talleyrand et madame de Dino viennent de passer une rude semaine : La *France*, journal carliste, a inséré le plus scandaleux article à l'occasion des funérailles de madame de Talleyrand. Le numéro a été lâchement adressé, sous enveloppe, au vieillard qui lutte, comme vous le savez, contre une affection bien caractérisée au cœur. Les jeunes neveux ont été trouver le rédacteur et lui ont donné le choix entre un combat et une rétractation : il a choisi la dernière. Mais la lutte entre M. de Talleyrand et madame d'Esclignac, pour les deux cassettes léguées par madame de Talleyrand, dure toujours. Madame de Dino s'y montre fort noblement, madame de Poix et même son mari sont intervenus vainement auprès de madame d'Esclignac pour l'amener à transiger. Que d'expiations imposées à la fois, au terme d'une vie souvent si favorisée du sort! C'est un curieux ou plutôt sérieux spectacle, et d'où il sort plus d'un enseignement. Il y a du mieux dans la santé de M. de Talleyrand. Je crains cependant qu'on ne prenne trop de confiance dans ce qu'on veut bien appeler sa convalescence. Madame de Dino montre dans ces circonstances ses meilleurs côtés. Je lui suis attaché, quoiqu'elle m'ait été parfois bien hostile.

Le pauvre Lainé est toujours mourant. Toutes les puissances de l'Académie dans toutes les nuances ou couleurs, excepté quelques carlistes, me manifestent

les plus obligeantes dispositions. On me dit que, le cas échéant, je passerais au premier tour. Je suis très décidé à n'y point compter, tant d'espérances mieux fondées que les miennes ont été déçues sur ce terrain-là. Je regrette votre appui et vos conseils.

DU DUC DECAZES.

Paris, 15 décembre 1835.

Je n'ai rien d'important à vous dire, ou du moins de nouveau qui ne soit dans les journaux. Le grand bruit du jour, c'est la discussion entre la duchesse d'Esclignac et le prince de Talleyrand pour les deux cassettes que la princesse de Talleyrand avait confiées à l'archevêque de Paris. Entre nous, le prince m'a prié d'être intermédiaire et conciliateur entre sa nièce et lui, et je compte la voir ce soir. Le prince est contrarié de ce scandale. Il m'a raconté que la duchesse d'Esclignac avait dit hier matin à la princesse de Poix qu'elle était sûre d'avoir pour elle tout le faubourg Saint-Germain, parce qu'elle avait fait administrer sa tante par l'archevêque, et cela lui déplaît fort. Il voudrait que la duchesse s'en remît à lui et me promet de faire alors quelque chose pour elle.

Voici les faits tels que le prince me les a racontés : Quatre jours avant la mort de la princesse, la duchesse d'Esclignac avait été prier Monseigneur l'archevêque de Paris de venir voir la princesse. Il y vint, et là, la princesse, après avoir reçu les sacrements, pria l'archevêque de se charger d'une cassette pour être remise par lui à la duchesse d'Esclignac, si elle mourait, et à elle-même, si elle se rétablissait. Une seconde cassette

fut remise également au prélat, qui exigea que toutes les personnes qui étaient dans la pièce voisine fussent présentes. Le prince de Talleyrand prétend que la princesse avait dit que la deuxième cassette était pour lui, mais que l'archevêque ne l'a pas entendu. La princesse étant morte, madame d'Esclignac vint prier l'archevêque de lui remettre les cassettes : celui-ci ne désira les remettre que chez la princesse, et en présence des personnes devant qui il les avait reçues. Ces personnes furent, en effet, réunies, et, devant elles, il voulut remettre les cassettes, mais l'homme d'affaires du prince s'y opposa, en déclarant que le contrat de mariage de la princesse lui interdisait toute disposition, par suite de la donation entre vifs de tous biens qui y était insérée ; que cependant on pouvait ouvrir les cassettes et que, si elles ne contenaient que des choses à usage de dame ou des souvenirs, à l'instant ils seraient remis à la duchesse, mais que si elles contenaient, comme le croyait le prince, toute la fortune de la princesse, cette fortune appartenait au prince, et n'avait pu être donnée par la princesse. Le juge de paix était présent. L'archevêque de Paris, fort embarrassé, demanda lui-même le dépôt des cassettes qui furent, en effet, placées sous le scellé où elles sont encore. Le contrat de mariage est, en effet, entièrement en faveur du prince, et la duchesse d'Esclignac ne peut manquer de perdre son procès. Dupin (le président) et Tripier, que le prince a consultés, et que j'ai vus hier au soir, n'y font aucun doute, Portalis, Bastard et Martin (du Nord) non plus.

Nous ne finirons pas nos procès d'Avril ce mois-ci, et Fieschi ne viendra que vers le milieu de janvier.

Morey mange et se rétablit ; Fieschi est furieux contre le rapport et menace de se taire à l'audience. Il ne pardonne pas à Portalis d'avoir dit les méfaits de ses père, mère, oncles, etc. Il dit que ce n'est pas de bonne guerre et de bon goût envers un homme qui a fait des aveux si importants.

Rien de nouveau d'Amérique, ni d'Oran ; heureusement que le temps est superbe là-bas.

P.-S. — Le comte Palhen (1) réussit très bien.

AU DUC DE BROGLIE.

Berlin, 20 décembre 1835 (2).

Monsieur le duc,

M. Ancillon (3) a désiré avoir une conversation avec moi et je souhaitais aussi d'entrer en communication avec lui sur l'ensemble de la situation politique. Depuis, je me suis une seconde fois entretenu longtemps avec M. Ancillon ; d'ailleurs, nous rencontrant à peu près chaque jour, les occasions ne m'ont point

(1) La nomination comme ambassadeur en France du comte Pahlen fut le signal de la reprise de nos rapports diplomatiques avec la Russie, interrompus depuis quelque temps par le rappel simultané de leur poste respectif du maréchal Maison et du comte Pozzo. Le gouvernement français avait cru devoir attendre que l'empereur Nicolas fît le premier pas, en désignant d'abord son représentant. C. B.

(2) Dépêche officielle non numérotée.

(3) Ministre des affaires étrangère de Prusse, historien, philosophe et littérateur estimé [1766-1837]. C. B.

manqué pour apprendre ses pensées sur l'état actuel des affaires, ou du moins le langage qu'il lui convient de tenir. Je n'aurai à rapporter à Votre Excellence rien de bien positif, rien qui puisse donner une conclusion précise. La nature d'esprit de M. Ancillon, sa position dans le gouvernement prussien, doivent nécessairement le placer dans un point de vue assez vague et plus critique que pratique, plus général qu'applicable. Voici, du reste, le résumé de ce qu'il m'a confié. Il trouve singulier, bien qu'il s'en explique les causes, la situation des grandes puissances; non seulement elles n'ont aucune affaire, aucune difficulté positive à traiter, mais elles n'ont rien à se dire; elles sont pour le moment condamnées à des relations pour ainsi dire muettes, sans pourtant être divisées par une malveillance qui puisse présager des ruptures. L'Europe reste partagée en deux camps et cependant le désir de la paix est général autant que sincère, chacun craint la guerre et en sait tous les dangers. On en est assurément plus éloigné qu'il y a trois ans, mais la rupture de la conférence de Londres est une circonstance malheureuse qui a aboli le principal moyen de sécurité. La France et l'Angleterre ont voulu donner aux actes de la conférence une autorité souveraine et une puissance coercitive. C'était bouleverser les notions du droit public. Les puissances n'agissaient et ne pouvaient agir que comme médiatrices. A la vérité la conduite du roi Guillaume, depuis le premier jour de l'insurrection belge, a été ferme et courageuse, mais très peu raisonnable et mal calculée, il aurait dû réclamer la garantie des cinq puissances qui lui avaient composé et constitué le royaume des Pays-Bas; au lieu de cela il a eu la prétention de se tirer d'affaire

tout seul, et encore à présent il ne veut entendre à rien et contrarie tout le monde. La Diète ne peut pas lui céder, et assurément la Prusse, tout accommodante qu'elle est, ne consentira jamais à ce que, sans guerre, sans aucun avantage pour la Confédération germanique, son territoire soit entamé pour arranger les affaires d'une autre puissance. La Prusse et l'Autriche ont besoin de prévenir soigneusement les méfiances des petites puissances d'Allemagne et de ne pas leur laisser supposer que, comme par le passé, on traitera toujours à leurs dépens. Disposer d'un territoire germanique, pour ajuster la question belge, serait un exemple fâcheux. On ne veut pas germaniser Maëstricht; on n'y a jamais pensé, mais on a la résolution formelle de sauver le principe par un échange, par une compensation. Ni la France ni l'Angleterre ne cherchent apparemment à terminer la difficulté, puisqu'elles ne se mettent pas en peine de trouver un moyen quelconque de l'accommoder. Que veulent-elles donc? Quelle est leur arrière-pensée?

Passant à un autre point, M. Ancillon a parlé de l'Espagne, de la quadruple alliance, de la détermination que nous avons prise dès l'abord de résoudre cette question à part sans nous concerter avec toutes les grandes puissances. Ce n'est pas qu'elles aient l'intention de s'en mêler, mais elles voient avec regret le parti que nous avons adopté; il a été funeste à l'Espagne, nuisible à nous-mêmes par le mouvement révolutionnaire imprimé à une nation voisine. Puis M. Ancillon s'est étendu complaisamment sur les vertus de don Carlos et l'avantage qu'il y aurait eu à le préférer, regardant son succès comme le seul remède aux maux de la Péninsule. L'Angleterre a aussi tranché

de son autorité particulière la question du Portugal : elle institue un nouveau droit public ; elle crée ou détruit des États et des gouvernements à elle toute seule ; il n'y a nul moyen de s'entendre avec elle ; notre alliance se comprend fort bien dans notre situation, elle est nécessaire cependant, elle influe sur nous d'une manière fâcheuse et nous détourne du penchant que nous aurions à nous rapprocher de l'Europe continentale. La sagesse du roi notre souverain, l'opinion générale de la nation française pour le maintien de la paix ne nous tiendraient pas naturellement à l'écart des grandes puissances du Nord. Espérons-nous donc les séparer, faire une trouée entre elles ? Est-il vrai que nous tâtions l'Autriche pour la ramener à une alliance avec l'Angleterre et nous ? Ce serait une vue erronée, nous ne réussirions pas dans un tel dessein. L'union de la Prusse et de l'Autriche est trop intime, elles s'en trouvent trop bien l'une et l'autre pour y renoncer. Cette union est la paix de l'Allemagne, conséquemment la paix de l'Europe. L'état de l'Orient ne nous donne aucune chance. Il est vain de prétendre qu'en ce moment il y ait là une question. L'empereur Nicolas proteste qu'il n'a nulle idée d'agrandissement ni de conquête ; on doit le croire, non seulement parce que son caractère est loyal et chevaleresque, mais parce qu'il serait insensé à lui de rien tenter contre le gré de l'Europe entière. Les guerres qu'il a faites en Pologne et en Turquie lui ont coûté trop cher pour qu'il veuille courir de tels risques. Le roi de Prusse a au fond une grande influence sur ses déterminations. On ne peut rien sur son langage, sur ses façons, sur ses lubies, mais lorsqu'il faut en venir à une résolution réelle et se décider de manière à accepter de graves conséquences, la rai-

son revient et on ne rejette pas les bons conseils. Nous n'avons donc qu'à être en repos de ce côté et à ne pas imiter l'Angleterre qui par sa méfiance pourrait inciter et provoquer l'empereur de Russie. En résumé, s'il y a dans tout ceci quelque chose à résumer, M. Ancillon nous voudrait une politique plus européenne et désirerait qu'une occasion se présentât d'ouvrir une conférence entre les cinq grandes puissances, mais il ne sait pas quelle occasion.

Ce que j'ai répondu sur tous ces points aurait peu d'intérêt pour Votre Excellence. Je crois m'être conformé soigneusement aux directions que j'ai reçues du roi et de vous. J'ai dit, ce me semble, plus ou moins bien ce que Votre Excellence elle-même aurait dit. J'ai surtout écarté l'idée que nous cherchions à séparer l'Autriche de la Prusse; j'ai reconnu que l'union de ces deux puissances était efficace pour la sécurité de l'Allemagne et conséquemment pour la paix de l'Europe. « Cette paix, nous la voulons plus que per-
» sonne ; ainsi nous approuvons et aimons tout ce qui
» la consolide; nous n'avons aucun besoin de faire
» une trouée et nous ne tâtons pas l'Autriche, ce serait
» fort inutile. Le jour où la Russie vous donnera
» quelque inquiétude sur le maintien de la paix, où sa
» politique vous paraîtra tourner à une turbulence
» déraisonnable, vous viendrez tout les premiers nous
» confier votre mécontentement et vos alarmes et avi-
» ser aux moyens de prévenir les funestes effets de
» l'ambition ou de l'inquiétude d'esprit de l'empereur
» Nicolas. En attendant, il est simple que nous nous
» tenions en observation et que nous n'acceptions pas
» toute la sécurité que vous voulez nous inspirer. Sû-
» rement l'intérêt bien entendu de l'empereur de Rus-

» sie n'est pas de se jeter sur l'Orient, mais le cours » des choses, le fil de l'eau l'y porte. Le moindre acci- » dent peut le mettre en mouvement. Or tout en Orient » est chancelant : une révolte de pacha, une révolu- » tion en Grèce, un renouvellement de guerre avec » l'Égypte, sont des cas à prévoir. D'ailleurs la poli- » tique n'en est pas encore au point d'être gouvernée » par l'intérêt bien entendu, elle peut encore recevoir » l'impulsion des passions et des volontés indivi- » duelles. Nous savons fort bien tout ce qui a été essayé » à Kalisz (1) pour ranimer de vieilles rancunes et ré- » chauffer les souvenirs de 1813. L'empereur de Russie » peut nous offenser de telle façon que notre gouver- » nement et notre nation ne l'endurent pas. Il n'y a » donc pas sécurité complète de ce côté, bien que vous « fassiez sûrement tous vos efforts pour calmer et « adoucir. »

Tout ce que j'ai dit sur la Russie n'a pas rencontré une contradiction. Quant à l'Angleterre je n'ai pas accepté purement et simplement ce qui a été formulé

(1) Avant de se rendre à Tœplitz pour s'y trouver avec l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur Nicolas Ier s'étaient rencontrés à Kalisz, où des troupes russes et prussiennes avaient manœuvré plusieurs jours ensemble. Cette réunion insolite de corps d'élite dont quelques-uns venaient de fort loin et à grands frais, les cérémonies religieuses, les bals, les festins, les parades, la présence de nombreux membres des familles royales et impériales, leurs démonstrations d'amitié, tout, pendant ce séjour, avait semblé être la manifestation d'une alliance qui devenait plus étroite encore. La politique extérieure de la Prusse n'en fut cependant nullement modifiée. C. B.

contre elle, et j'ai expliqué comment les différences de situation et de caractère national donnaient à une même politique des aspects différents. Aux reproches généraux s'en joignaient de plus positifs et de plus vifs contre lord Palmerston ; les agents anglais me paraissent eux-mêmes si portés à convenir de ses torts que je ne pouvais guère dire autre chose, sinon que je ne le connaissais pas.

J'ai eu aussi une conversation avec le prince de Wittgenstein (1). M. Bresson a sans doute plus d'une fois exposé à Votre Excellence quelle est sa situation ici et combien il est plus avant dans la pensée du gouvernement que M. Ancillon. Je ne pouvais trouver dans cet entretien les habitudes littéraires et philosophiques de ce ministre, ni ce soin à choisir ses mots ou à caresser ses phrases ; d'ailleurs le prince de Wittgenstein ne convient pas de son importance ; s'il influe sur la politique il ne se mêle pas des affaires. La conversation a été simple comme entre gens du monde, sans ressembler en rien à une conférence. Ce que j'y ai remarqué en tout, c'est une extrême bienveillance pour notre gouvernement et un sentiment vrai de ce qu'il a fait pour arracher l'Europe aux convulsions nouvelles qui la menaçaient. L'éloge du roi, que j'ai si souvent entendu depuis que je suis ici, se présentait tout naturellement et a été sincèrement développé. Nous avons parlé de ce que le roi de Prusse m'en avait dit, et comment les qualités et le caractère de ce prince devaient le rendre plus sensible que tout autre au mérite poli-

(1) Le prince de Sayn-Wittgenstein était ministre de la maison du roi, conseiller privé d'État et grand chambellan. C. B.

tique et aux vertus privées de notre roi. Comme j'insistais sur la sagesse du gouvernement prussien et sur la parfaite harmonie qui semblait régner entre les volontés du souverain et les opinions des sujets, le prince de Wittgenstein m'a arrêté : « Nous avons bien » aussi nos mécontents; on nous critique aussi, pas » si fort que chez vous, cela ne fait pas tant de bruit. » Mais nous avons nos impatients, des sous-lieutenants » qui voudraient de l'avancement; de jeunes princes » qui ont des fantaisies de guerre, n'avez-vous pas la » même chose ? » Là-dessus j'ai répondu que Monseigneur le duc d'Orléans, tout en s'occupant de l'armée comme il importe, tout en éprouvant le penchant bien naturel de saisir chaque occasion d'activité et de péril, n'avait jamais souhaité la guerre, qu'il avait des opinions sages et conformes par leur prudence à la politique du roi. Après quelques autres paroles, le prince de Wittgenstein a dit, sans que rien de ma part eût conduit à cette pensée : « Mais il faudrait qu'il se mariât! » Si M. Bresson ne m'avait pas appris que déjà deux fois le prince avait touché cette corde dans ses conversations, j'aurais peut-être essayé de savoir s'il y avait là-dessous une idée positive. J'ai craint de ne pas mener cette conversation aussi bien que M. Bresson, qui a une longue habitude du prince de Wittgenstein, et je n'ai rien voulu compromettre. Le roi m'avait aussi parlé beaucoup de M. le duc d'Orléans et de son voyage en Afrique, avec bienveillance, trouvant naturel qu'un jeune prince eût souhaité cette distraction et ait voulu voir un peu la guerre. J'avais eu soin de répondre que comme M. le duc d'Orléans avait l'espérance de ne pas la voir en Europe, il avait été la chercher en Afrique.

J'ai continué à être accueilli par le roi et sa famille avec la bienveillance la plus marquée; au point que cette réception a fini par prendre à Berlin une sorte de caractère politique. M. Bresson, qui connaît si bien ce pays et dont la position ici est si bonne, estime aussi qu'il y a là un symptôme manifeste d'une disposition très favorable. J'ai pensé qu'il y avait avantage à bien constater par un séjour un peu plus long ces signes des bons sentiments de la cour de Prusse pour le roi et pour la France. L'effet en doit être salutaire partout, et peut-être à Saint-Pétersbourg plus qu'ailleurs.

S'il me fallait exprimer quel jugement total j'emporterais de la situation politique du cabinet de Berlin, je dirais que ses liens sont plus intimes avec l'Autriche qu'avec la Russie; qu'il en a probablement toujours été ainsi depuis vingt ans, mais qu'en ce moment la différence est beaucoup plus sensible, parce qu'il y a un fond d'inquiétude et de déplaisance dans les impressions produites par la conduite de l'empereur Nicolas. On commence à croire que l'Europe pourrait être troublée par la Russie plutôt que par la France. On prend confiance à notre stabilité, mais on ne veut rien de nous, que le maintien de la paix. Nos essais pour amener l'Autriche à une alliance ou à un concert tacite déplairaient ici plus encore qu'ils n'inquiéteraient, parce qu'on ne croit pas à leur succès. Cependant c'est ce qui éveille l'attention aujourd'hui, mais un rapprochement opéré à la fois avec l'Autriche et avec la Prusse serait désiré, et peut-être cette vue politique n'est-elle pas sans quelque liaison avec les paroles de mariage qui ont été dites à M. Bresson et à moi. L'idée d'assurer un

avenir pacifique se mêlerait sans doute à cette considération du moment.

Je partirai le 20 de ce mois et serai vraisemblablement quatorze jours en route.

DE M. GUIZOT.

Paris, 29 décembre 1835.

Nous ouvrons la session ce matin, sous les auspices les plus tranquilles. Je n'ai jamais vu la majorité si bien liée et si contente d'elle-même. Je m'en réjouis sans m'y confier. Je sais le peu qu'il faut pour désorganiser les têtes et les partis. Avez-vous vu des expériences de cristallisation après décomposition ? On voit les molécules se rapprocher, se lier ; elles tendent évidemment à l'ordre, à la cohésion régulière ; mais au moindre trouble de l'eau, au moindre mouvement du vase, tout se dissout de nouveau, sauf à reprendre tout à l'heure le travail de réorganisation. Tout notre effort doit être d'occuper la Chambre sans l'agiter. Il faut sortir de la passion, mais l'ennui est un mal pire encore, et plus désorganisateur. Nous n'avons pas, en hommes, assez d'éléments de discussion ; c'est notre plus réel embarras. Si quatre ou cinq personnes prenaient intérêt aux questions tranquilles, et y intéressaient la Chambre, tout irait bien. Mais ils sont froids pour les questions tranquilles et intimidés par les questions ardentes. Du reste, je ne me plains pas ; jamais session ne s'est mieux annoncée.

La médiation anglaise simplifie beaucoup la discussion américaine. Il faudra évidemment attendre. Si la démocratie n'est pas tout à fait folle, c'est une affaire qui finira dans l'année.

Il est bruit depuis quelques jours des espérances des *tories* à Londres. Je ne crois à rien de prochain ni de net. Le roi d'Angleterre ne recommencera pas son coup de tête. Les choses suivront leur cours ; ce qui est faible s'affaiblira ; ce qui est nécessaire s'accomplira ; et il se fera des combinaisons nouvelles, qui remettront le pouvoir dans son assiette naturelle sans le replacer dans sa vieille ornière. Vous savez que je suis optimiste. Je le suis à Londres comme à Paris, beaucoup plus au hasard et de pur instinct. Je persiste pourtant. Il y a eu dans le monde une trop forte et trop longue crise de folie ; il lui faut un temps de raison.

Je ne vois rien à vous mander. Notre intérieur va bien. Dupin sera président, grâce à notre aveu. Donnez-moi de vos nouvelles. Je suis dans cet état de l'âme où le détachement gagne chaque jour sans devenir de l'indifférence. Je ne m'accoutume pas du tout à cette froideur, à cette nullité de ma vie intérieure, si longtemps la première, je devrais dire la seule vie réelle pour moi ; mais je m'y établis. Difficile apprentissage : je finirai avant qu'il soit fini.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 4 janvier 1836.

Cher bon ami, je calcule que vous êtes arrivé depuis deux ou trois jours à votre destination. J'ai hâte d'en avoir la confirmation et de vous savoir dans une bonne chambre bien close. Nous nous sommes bien souvent inquiétés en famille de vos tribulations sur la route ; que le ciel vous conduise, bonnes et aimables gens, et comptez que le souvenir de vos amis ne vous laissera pas en chemin.

Nous nous portons bien tous. Je n'ai point d'affaires. Depuis deux mois j'ai reçu en tout une petite lettre de Victor et une ou deux circulaires des bureaux. Je ne demande pas qu'on fasse des affaires pour m'amuser, mais je désirerais des renseignements plus fréquents et plus intimes. Du reste, la situation ici est bonne et s'améliorera par la durée. On nous veut sincèrement du bien, et la confiance tend à s'établir. Ces dispositions résisteraient-elles à des secousses ? je ne le sais, ni ne le crois. Personne non plus ne peut savoir positivement le contraire.

Pour nous, hommes de paix, il nous importe plus de savoir qu'on ne se fera pas la guerre que de savoir comment elle se ferait, le cas échéant. Notre mission est d'écarter du chemin les pierres qui causeraient des cahots à la voiture; j'ai depuis cinq ans ôté quelques petits cailloux. Votre mission est plus grande — affaire à vous de déblayer un gros quartier de roche contre lequel le char pacifique ira cogner si on le laisse longtemps sur la grande route. — Je vous parlerai moins de généralités quand je vous saurai bien établi et en possession du chiffre dont j'ai emporté copie. Ce petit billet est donc tout amical. Les affaires viendront après. C'est dans cet ordre qu'elles se placent entre nous par rapport aux affections.

Nous parlons souvent de vous avec les Fox (1), qui vous aiment bien.

(1) Sir Henry Fox avait quitté Turin pour remplir les mêmes fonctions de secrétaire à l'ambassade de Vienne.

C. B.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Paris, 5 janvier 1836.

M. de Talleyrand est revenu à une santé relativement bonne ; mais je ne puis arriver, moi, à de la sécurité ; l'avertissement a été trop sérieux, d'ailleurs les infirmités d'un grand âge si longtemps ajournées ont établi leurs droits, et je ne puis espérer mieux ! Il est devenu plus casanier, et souvent sa pensée devient sombre et découragée ; mais dès qu'il y a du monde chez lui, son esprit se ranime, sa conversation reprend sa vivacité, la fermeté de son esprit et celle de son âme frappent tous ceux qui l'approchent. M. Molé m'en parlait l'autre jour avec une sorte d'admiration. M. de Talleyrand est particulièrement occupé de vous, et veut que je vous le dise tendrement. C'est un message dont je m'acquitte avec joie. Votre lettre de Berlin nous a fait grand plaisir. Je sais gré à ma patrie de vous avoir fait passer quelques jours agréables. Nous avons toutes raisons de croire que vous aurez trouvé à Pétersbourg tout le bon accueil que nous pouvions souhaiter, et les assurances successives qui nous en sont arrivées, nous ont fait une joie personnelle ; car nous vous aimons beaucoup, et vous avez bien dû le voir et le sentir.

Je ne vous dis rien sur la politique, vous devez la savoir de toutes parts. Il y a des individus mal satisfaits, mais l'ensemble des choses est excellent. Le discours de M. Apponyi (1), la prise de Mascara, le retour

(1) Discours adressé au roi au nom du corps diplomatique le 1er janvier. C. B.

de M. le duc d'Orléans qui est revenu fatigué sans être malade, la bonne fin de la question américaine qui est due *uniquement* à la sagesse du roi et au zèle de Thiers, car réunis ils ont vaincu des résistances peu éclairées et peu adroites; les bonnes dépêches reçues par le comte Pahlen; le bon esprit qui se manifeste dans la Chambre; tout enfin se montre sous un aspect favorable dont les étrangers me semblent frappés. Ils abondent de plus en plus ici, et Paris est dans une prospérité matérielle remarquable.

Adieu, mon bien cher ami, je ne puis vous dire à quel point vous me manquez, et dans ces jours où j'étouffais de larmes et d'angoisses, je vous appelais près de moi avec un regret de votre absence qui m'a été à moi-même une preuve bien grande de ce que vous m'êtes.

AU DUC DE BROGLIE.

Saint-Pétersbourg, 12 janvier 1836 (1).

Monsieur le duc,

J'ai présenté avant-hier 10 janvier mes lettres de créances à l'empereur. J'ai été conduit au palais et introduit avec toute l'étiquette pratiquée en pareille occasion. Je me proposais, en remettant mes lettres, d'adresser à l'empereur quelques paroles, sinon solennelles, du moins un peu officielles. Mais il m'a reçu dans son cabinet seul; à peine étais-je entré que je me suis trouvé près de lui, et il m'a sur-le-champ adressé la parole avec une familiarité tout obligeante,

(1) Dépêche officielle N° 1.

avec une sorte de volubilité facile et élégante, qui ne laissait plus aucune place à ce que je me proposais de dire. La conversation a commencé par des compliments tout à fait personnels. L'empereur a assuré qu'il se ressouvenait de m'avoir vu à Paris, ce qui n'est vraiment pas possible; ensuite il m'a parlé des emplois que j'ai occupés, de la préfecture de la Vendée, des missions que j'ai eues comme auditeur. La conversation continuait toujours à son gré et telle qu'il la voulait; puis il a parlé de la diplomatie, qui ne ressemblait plus à ce qu'elle avait été. « Maintenant on se dit tout, » chacun a la même intention, chacun veut la paix, » elle fait le bonheur de toute l'Europe; vous avez vu » combien l'Allemagne en profite et combien elle » souhaite sa conservation. Quoi qu'on pense et quoi » qu'on dise, c'est de même ici. La Russie aussi a besoin de la paix, elle a fait quatre guerres depuis vingt » ans, elles ont coûté beaucoup de millions, et ce qui » est plus regrettable la vie de trois ou quatre cent » mille hommes; il est temps de ne s'occuper que du » bien des peuples; vous voyez que je vous parle sincèrement et que je n'ai point d'arrière-pensée : ma » politique est toute de franchise et de loyauté. » Et il prenait ma main en la serrant. « On parle de guerre, » mais elle ne se fait que par nécessité; il n'y en a » aucune : personne ne veut rien, il n'y a nulle affaire, » nulle difficulté; par volonté ni moi ni aucune » autre puissance ne veut la guerre. » Tout cela était entremêlé de quelques mots de moi. J'appuyais sur ce qui, dans les paroles de l'empereur, me semblait utile à remarquer; je donnais aux choses une nuance qui se rapportât mieux à notre politique française ou à notre situation. Cependant je craignais que cette

audience ne se passât sans qu'il y eût un mot de dit sur le roi, ce qui eût été grave; il me paraissait même que, pour échapper à cette obligation, l'empereur avait imprimé ce tour vif à la conversation et en avait aussitôt fait une causerie familière. Je guettais une occasion. Comme je tenais à la main mes lettres, l'empereur les a prises, en disant : « Il faut que je vous débarrasse » de cela; » et il les a posées sur une table. Alors je lui ai dit que, dans sa bonté, il avait ôté à ma présentation tout caractère d'étiquette, et qu'ainsi je n'avais pu lui adresser aucune parole officielle, ni lui porter l'assurance des sentiments du roi. La phrase qui avait précédé se rapportait au désir de la paix, de sorte que le mot sentiment pouvait être interprété dans son sens politique. Alors l'empereur s'est exécuté d'assez bonne grâce, sans embarras, sans aigreur, mais aussi sans rien d'affectueux; il a parlé du roi, de ce que l'Europe lui doit pour la conservation de la paix, de la tâche difficile qu'il a entreprise, du succès qu'il y a obtenu, de son habileté, de sa sagesse. J'aidais à faire arriver toutes ces paroles et à prolonger cet article de la conversation. Il s'est ensuite exprimé sur le 28 juillet en fort bons termes, avec horreur, mais toujours avec un fond de froideur, ne rappelant ni le calme et le courage du roi, ni ce que la reine avait dû éprouver; enfin rien ne ressemblait à ce que j'avais entendu à Berlin. Il a ajouté : « Ce crime a dessillé tous les yeux et la » situation en est devenue beaucoup meilleure. » J'ai parlé des lois et de leur parfaite conformité avec l'opinion générale. « Il en faudra quelques autres, » a dit l'empereur, « et vous y viendrez. » — « Selon l'occa- » sion et selon l'opinion, ai-je répondu; dans notre » forme de gouvernement et dans notre situation, il

» faut attendre que l'opinion soit avertie et éclairée.
» Alors le mérite consiste à profiter du moment. »
En continuant sur ce sujet, il lui est arrivé de me dire, tout en reconnaissant notre bonne situation : « Mais cela durera-t-il ? » J'ai expliqué très froidement : « Il n'y a pas une raison pour avoir sur cela une in-» quiétude quelconque. » Rien de plus n'a été ajouté sur ce ton.

Je voulais savoir si je pourrais entendre quelques paroles sur le duc d'Orléans. Comme la circonstance l'indiquait si bien, dans cette causerie si longue et si diverse, il m'a été facile de parler d'Alger. C'est venu à propos de l'armée française. L'empereur disait que le maréchal Maison, dont le nom a été répété souvent avec une certaine bienveillance, devait être un bon ministre de la guerre, ferme et sévère sur la discipline : « Car nous autres, militaires, il faut nous mener droit » et avec raideur. » J'ai observé que l'armée française était accoutumée à une excellente et régulière discipline, et cela m'a servi de transition pour Alger : « Cette expédition de Mascara a été bien menée et » vigoureusement exécutée, » a remarqué l'empereur. « Vous avez là un homme de tête, un habile général, » le maréchal Clauzel. » Votre Excellence voit qu'il y avait presque affectation à ne pas nommer M. le duc d'Orléans, à ne rien dire de sa valeur et des dangers auxquels il s'est exposé.

Sans prétendre rappeler tout ce qui a pu se présenter dans une conversation variée et fugitive, j'indiquerai à Votre Excellence les passages qui sont plus particulièrement restés présents à mon souvenir.

A propos du caractère que la diplomatie a et doit avoir actuellement, l'empereur m'a dit, sans que rien

de ma part l'y ait conduit, que c'était pour ce motif qu'il avait changé le comte Pozzo. « C'est un homme » de la vieille diplomatie, je n'ai aucun besoin de ruse » ni de finesse ; nous ne pouvions nous entendre ; » il a pu rendre autrefois de grands services, mais » précisément parce qu'il a été employé à des mis- » sions non avouées, il a contracté des habitudes » qui ne me vont pas. » J'ai défendu de mon mieux le comte Pozzo, et comme je rappelais qu'il connaissait bien la France. « La France, oui ; la Russie pas du » tout. Il y a passé en tout quatre mois ; je l'avais » fait venir pour qu'il fît connaissance un peu avec la » Russie et avec moi, et j'ai vu que nous ne nous » comprendrions jamais. » Puis il a parlé du comte Pahlen : « Celui-là est l'homme de mon choix, il fera » de la diplomatie comme je la conçois, en loyal mili- » taire ; je suis reconnaissant de ce qu'il a cédé à mes » instances et accepté ce poste ; vous me faites grand » plaisir en me disant qu'on lui rend justice à Paris. » Vous n'avez pas d'intrigues à craindre de celui-là, » il ne saurait comment s'y prendre. »

L'empereur m'a demandé si je connaissais lord Durham (1). « Quand on pourra le voir, quand il aura » un peu surmonté sa douleur (2), vous jugerez qu'il » ne ressemble pas à la réputation qu'on lui a faite. » Je ne sais pas ce qu'il est quant aux affaires de son » pays, mais il est parfaitement raisonnable et voit » juste sur la situation de l'Europe ; il ne se fait point » des imaginations et des méfiances. » Du reste, rien ne m'a été dit sur l'Angleterre, encore que j'aie entrevu que

(1) L'ambassadeur d'Angleterre. C. B.

(2) Il venait de perdre un fils. C. B.

si je l'avais voulu il y aurait eu quelques paroles jetées sur sa situation intérieure et le caractère inquiet de sa politique ; mais j'ai mieux aimé ne pas laisser se développer ces pensées qui étaient à peine indiquées.

Notre affaire avec les États-Unis a été aussi un texte de conversation, et comme j'assurais qu'il n'y aurait nulle inquiétude à concevoir ni même aucune difficulté si nous n'avions à traiter avec une Assemblée soumise à toutes les impulsions démocratiques, l'empereur a montré contentement de m'entendre parler de la sorte et s'est mis à insister sur l'aspect que présente maintenant cette république tant proposée pour modèle. Cependant aucune allusion même éloignée n'a été faite contre ce qui se passe chez nous.

La conversation a pris un tour plus positif en ce qui touche la Grèce, dont je n'ai pas non plus parlé le premier ; il m'a semblé que l'empereur n'était en ce moment préoccupé d'autre chose que de s'opposer à tout essai de constitution et d'institutions représentatives et qu'à cela près, il était à supposer qu'on pouvait rencontrer peu d'obstacles de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg.

L'empereur fait bon marché du comte d'Armansperg et des Bavarois. « Le roi de Bavière vient d'arriver en » Grèce. Vous ne croyez pas qu'il y fasse rien de bon, ni » moi non plus. Je suis ingrat pour le roi de Bavière ; il » me comble de protestations d'amitié ; il prétend » qu'autrefois, à Paris, nous nous sommes liés, et je » ne m'en souviens guère ; en toute occasion, il s'em- » presse de me montrer de l'attachement. Je le trouve » un peu fou. Quant à la Grèce, il y a envoyé les » gens dont il voulait se débarrasser, à commencer » par M. d'Armansperg, et cela n'est pas bien. » J'ai dit

à l'empereur que nous avions surtout remarqué et constaté que l'administration de la Grèce était mauvaise, sans économie, sans résultats suffisants, sans régularité; que l'on pouvait différer de vues et d'opinions sur telle ou telle forme politique, mais qu'en fait d'administration, le bien et le mal étaient évidents et incontestables; que les trois puissances avaient à chercher les moyens à employer pour que la Grèce fût mieux administrée ; qu'un pays en tutelle sous trois grandes puissances ne pouvait appartenir à aucun système de politique et qu'il fallait seulement s'occuper de lui donner du calme et de la prospérité; que selon nous, sauf plus ample examen, il y avait en Grèce assez d'hommes capables pour les charger de conduire les affaires de leur pays. « On les connaît » bien peu, » a répondu l'empereur. « J'ai vu ici le » prince Soutzo (1), qui m'a paru un excellent homme » fort raisonnable ; mais il est pour ainsi dire étranger à la Grèce. Une des difficultés, c'est la quantité » de Grecs qui ont été élevés à l'étranger, qui y ont » vécu, qui y ont pris leurs habitudes et leurs idées, » et qui les rapportent dans un pays où elles sont » sans application. » Je me suis gardé de prononcer le nom du général Colettis (2). J'avais déjà eu cette con-

(1) Le ministre de Grèce en Russie. C. B.

(2) Trois partis avaient jusqu'alors joué le principal rôle en Grèce. Ces partis, qui représentaient originairement les trois grandes divisions territoriales de la Grèce, la Roumélie, la Morée et les Iles avaient pris, en raison des liaisons contractées par leurs chefs durant la guerre de l'Indépendance, la dénomination de parti français, parti russe, parti anglais. A la tête du parti rouméliote, le vrai parti national, se trouvait Colettis, un des hommes

versation d'une façon plus sommaire avec M. de Nesselrode (1), et par épreuve, sans rien de formel, j'avais nommé le général Colettis; il m'avait paru que nous trouverions à son sujet des préventions faites et arrêtées. Je n'ai pas voulu y engager l'amour-propre de l'empereur. Au reste, je doute qu'on nous fasse une proposition formelle de s'entendre avec nous pour l'arrangement des affaires de Grèce. On nous dira toujours qu'on y est disposé et rien ne deviendra positif et pratique ; de mon côté je ne me mettrai pas en avant et je ne tenterai rien de concluant, sans chance de réussir.

Le ton général de cette conversation a été facile, obligeant, avec une volonté évidente de montrer une extrême franchise et un grand désir de la paix. Ces démonstrations semblent adressées non pas à la France seulement, mais à l'opinion générale de l'Europe. Aucune avance n'est faite vers nous, mais l'empereur éprouve le besoin de dissiper les préventions répandues contre son caractère et de rassurer sur les in-

qui ont rendu les plus grands services à la cause de l'indépendance. Partisan d'un gouvernement comme d'une armée purement grecs, toutes ses sympathies étaient pour la France qu'il considérait comme la plus désintéressée des puissances protectrices, tandis qu'il soupçonnait la Russie de vouloir faire de la Grèce un hospodorat et l'Angleterre un appendice des îles Ioniennes. Colettis, ministre de l'intérieur, venait d'être écarté du cabinet et on avait cherché dans sa nomination de ministre plénipotentiaire en France une occasion pour l'éloigner de Grèce. C. B.

(1) Vice-chancelier, ministre des affaires étrangères de Russie de 1821 à 1856. C. B.

quiétudes qui ont pu être conçues sur ses projets. C'est évidemment ce qui le préoccupe ; c'est le sens de toutes les conversations que j'ai eues depuis Weimar jusqu'à Saint-Pétersbourg avec toutes les personnes qui tiennent à l'empereur. Les préjugés répandus contre la Russie, l'opinion fausse qu'on s'est faite des Russes et de leur gouvernement ; voilà les premières paroles avec lesquelles on m'aborde ici. L'empereur veut effacer cette impression ; de là sa politique gracieuse et prévenante pour le corps diplomatique ; j'en ai eu et j'en aurai ma part sans que je doive y supposer rien de particulier. Ainsi, pendant mon audience, par trois fois la main de l'empereur est venue prendre la mienne pour la serrer cordialement. Il m'a annoncé qu'il irait voir madame de Barante et m'a témoigné son vif intérêt sur l'indisposition légère qui retarde pour quelques jours sa présentation. Cette coquetterie, ce soin de plaire n'a pas une autre explication et il n'y faut chercher aucun autre sens.

En sortant de chez l'empereur j'ai été présenté à l'impératrice qui m'a fait aussi très bon accueil, puis au grand-duc héritier et à la grande-duchesse Marie (1), qui, pour la première fois, recevait une présentation.

Le soir il y avait un bal au club de la Noblesse ; l'empereur et l'impératrice s'y sont rendus. Là encore j'ai été fort bien traité, par l'impératrice surtout. J'ai soupé à sa table ainsi que l'ambassadeur d'Autriche.

Hier, 11, j'ai été présenté au grand-duc Michel (2). La conversation a été longue ; le prince s'est informé avec

(1) Fille de l'empereur, née en 1819. C. B.

(2) Frère de Nicolas I[er], né en 1798. C. B.

détail et avec une curiosité bienveillante de toutes les choses de France ; il a parlé en un fort bon sens de tout ce qui s'est passé depuis cinq ans. Le nom du roi est souvent venu dans cet entretien et toujours de façon à ne point me donner une impression fâcheuse. Le grand-duc s'est étendu sur l'expédition de Mascara et sur la conduite de M. le duc d'Orléans.

Quant à Madame la grande-duchesse Hélène (1), elle a été, à l'égard de la famille royale et de la France, tout ce qu'on pouvait attendre et désirer de plus affectueusement bienveillant.

M. de Nesselrode avait quelque inquiétude de mon audience de l'empereur ; je la lui ai racontée à peu près telle que je la rapporte à Votre Excellence. Sans plainte, sans aigreur, d'un peu haut, j'ai fait remarquer ce qui manquait du côté des procédés dans toute la conduite de l'empereur ; que les relations politiques des deux États pouvaient demeurer pacifiques tant que nous n'apercevrions rien de choquant, mais qu'elles n'étaient point complètes et n'inspiraient point sécurité, puisqu'elles laissaient apparaître un fond de malveillance ; qu'il y avait peu de dignité à manifester des penchants en opposition avec la ligne politique imposée par la raison et la nécessité. M. de Nesselrode était tellement de mon avis, il était si humblement conforme à mes remarques, qu'il m'a été possible d'y insister beaucoup et de dire toute ma pensée ; du reste, je répétais sans cesse que le roi était fort au-dessus de tout cela et n'y prenait garde que dans la limite de notre dignité nationale. J'ai

(1) Fille du prince Paul de Wurtemberg, née en 1807, mariée au grand-duc Michel en 1823. C. B.

ajouté que l'empereur Alexandre n'eût pas été ainsi, et que lui, M. de Nesselrode, savait mieux que personne que les fautes ayant amené la révolution de 1830 avaient souvent été prévues par l'empereur Alexandre. M. de Nesselrode est, je pense, hors d'état d'adresser aucune représentation à l'empereur. Je ne l'ai nullement pressé de le faire, lui faisant observer seulement que puisqu'il désirait connaître à fond notre situation réciproque, ceci en était une circonstance grave dont l'influence pourrait, à un moment donné, se faire sentir d'une manière fâcheuse. Il m'a dit que notre devoir à l'un et à l'autre était de prévenir de telles conséquences; qu'il s'y emploierait de son mieux et que, de mon côté je travaillerais sans doute à empêcher qu'il ne survînt de l'aigreur et de l'exagération; que ces inconvénients disparaîtraient; que le temps amènerait les choses au point où elles doivent être. J'ai répondu que j'étais disposé à le penser; que même je croyais m'apercevoir qu'un certain embarras d'amour-propre, une sorte d'obstination dans des paroles dites sans assez de réflexion étaient en ce moment la seule cause de cet incomplet dans les procédés. « Au fond, disais-je, l'empereur sait qu'il est arrivé » au moment d'être avec la France dans les mêmes » rapports que toute l'Europe. » M. de Nesselrode m'a avoué qu'il était de cet avis.

L'inquiétude du jugement qu'on porte en ce moment sur la Russie a été bien plus manifeste encore dans l'entretien de M. de Nesselrode et les explications ont été directes. « Dites-moi franchement » ce qu'on pense de nous à Paris, et jusqu'à quel » point on partage l'opinion que les journaux veulent » donner de nous. » J'ai répondu que je n'avais rien à

cacher; que le roi et son cabinet se rendaient fort bien compte de la situation de la Russie, sachant qu'elle ne pouvait avoir aucun projet actuel. « La » saine politique, son intérêt évident, le simple bon » sens lui interdisent de rien faire qui mette l'Europe » en mouvement, pas plus en Orient qu'en Occident, » mais pour l'Orient il existe une nécessité de situa- » tion, une force des choses qui fait que vous y porte- » rez la main au moindre événement sans un accord » avec nous. Sera-ce en donnant aux questions un » caractère européen et en leur cherchant une solution » conforme à l'intérêt général? C'est là ce que nous » avons à regarder. Nous ne sommes pas en inquié- » tude, mais en observation. Ce sera ma mission. En » outre, on croit en France et en Europe que l'em- » pereur peut avoir des volontés inspirées par ses » impressions personnelles plus que par ses lumières » et sa raison; qu'il peut en telle ou telle circonstance » se décider contre l'intérêt bien entendu de son em- » pire et de sa puissance. Cette supposition doit » paraitre sans doute moins vraisemblable quand on » connait mieux l'empereur. Peut-être serai-je encore » plus éloigné de la considérer comme possible lorsque » j'aurai passé quelque temps ici. Je suis porté à » croire que, de loin, on s'exagère l'importance de » telles ou telles paroles dites dans la vivacité d'une » conversation. Maintenant vous savez toute notre » pensée sur la Russie; elle n'a rien d'hostile, rien » qui ne se rapporte au maintien de la paix. »

Voilà, monsieur le duc, le récit assez complet de mon installation dans le poste que le roi a daigné me confier. Je me borne à relater ce qui m'a été dit sans y ajouter aucun jugement. Il y aurait de la pré-

cipitation à vouloir apprécier les personnes et l'état des affaires au bout de quatre jours. J'ai voulu donner surtout à Votre Excellence l'idée de la situation où je vais me trouver : elle ne me semble pas mauvaise auprès de l'empereur. Mes relations avec M. de Nesselrode seront faciles, assez confiantes et sans grand résultat. La cour et la société me montrent un empressement qui ne signifie pas bienveillance, et qui ne prouve guère autre chose que ceci : l'empereur n'a pas souhaité le contraire.

DU DUC DECAZES.

Paris, 13 janvier 1836.

Vous aurez vu, par les journaux, l'incident d'hier. Les collègues d'Humann, dans leur surprise, n'ont pas assez dissimulé leur étonnement et ont trop dit qu'ils étaient blessés de l'acte de celui-ci. Cependant comme il ne veut pas se retirer et qu'eux seraient très fâchés de le perdre, je crois que cela s'arrangera lundi. Humann déclarera quel est son plan, dira qu'il a parlé pour lui seul, qu'il ne s'oppose pas à un ajournement d'un an; qu'il n'a pas traité la question politique dont le conseil est juge; qu'il a seulement voulu avertir les porteurs de rente, etc. Le fait est qu'il avait dit à tout le monde ce qu'il voulait dire et que, depuis quatre jours, son exposé était imprimé à l'Imprimerie royale où il eût été bien facile à ses collègues d'en avoir une épreuve.

On lui a rapporté de prétendus rapports de Guizot qui aurait dit qu'il ne pèserait pas une once; que son successeur (Duchâtel) était tout prêt et qu'on saurait

se passer de lui. On lui citait le lieu où cela avait été dit, et les personnes qui l'avaient entendu, et vérification faite, tout s'est trouvé entièrement faux, comme je m'en doutais bien. Je le prouverai ce soir à M. Humann. Le roi, qui ne veut à aucun prix de la conversion, n'hésitait pas à sacrifier celui-ci, mais il sera charmé que les choses s'arrangent. Du reste, il y a une grande majorité dans la Chambre des députés pour le projet que l'opposition adopte en masse. Il n'y a peut-être pas cinquante voix contre.

DU DUC DE BROGLIE.

Paris, 14 janvier 1826.

J'ai retardé mon courrier, mon cher ami, trois jours, pour vous donner le dénouement de la crise ministérielle la plus imprévue et la plus insensée qui fut jamais. La situation était excellente, l'adresse passée presque sans discussion, l'amendement polonais (1) adopté par fausse honte, par envie de dire : *Bête, toi-même*, à l'empereur Nicolas, mais moi généralement approuvé pour le langage que j'avais tenu, et tout se préparait pour une session paisible, quand Humann est venu, comme vous le verrez par les journaux, nous jeter à la traverse une question *qui remet tout en question*. Son procédé a été inexcusable, et le *tolle* contre lui a été universel. On m'a même beaucoup

(1) La Chambre des députés venait d'adopter un amendement de M. de Mornay au projet d'adresse, déclarant « que le premier gage de l'équilibre européen nécessaire au maintien de la paix était la conservation de l'antique nationalité polonaise consacrée par les traités ». C. B.

blâmé parmi les nôtres de ne l'avoir pas fait sortir du conseil sur-le-champ, de l'avoir mis en demeure de s'expliquer, et de lui avoir laissé ensuite un moyen de rester. Mais je crois que j'ai bien fait, et qu'en procédant violemment, après avoir eu d'abord les approbations de mon côté, il y aurait eu bientôt réaction. Il s'est fait justice à lui-même et s'est retiré, n'ayant pu trouver un palliatif quelconque à sa sottise; mais le mal c'est que la situation en est troublée; c'est que sa proposition a fait des ravages dans la Chambre, c'est que nous avons, à la place d'un ministre considérable et estimé au delà de sa valeur, un excellent garçon mais un homme un peu affaibli par la maladie, ce qui ressemble à un *interim*, bien que ce ne soit pas là notre pensée. Nous aurons probablement, avant peu, une proposition régulière de réduction de la rente; ce sera une grande bataille; j'ai tout lieu de croire que nous la gagnerons mais il en faudra prendre la peine. La sortie de Humann donne au tiers parti ce qu'il n'avait pas, un ministre des finances et un drapeau. Voilà la position des choses. Du reste la tranquillité est grande, et la prospérité immense.

Tout porte à croire que notre affaire d'Amérique va s'arranger, et si l'Angleterre ne brouille pas les cartes en Europe, rien ne menace la paix générale. Mais il faut vous attendre à un affreux vacarme dans le Parlement contre la Russie; les *tories* ayant pris ce terrain pour attaquer le ministère et lui reprocher une politique timide et incertaine, le ministère ne voudra pas demeurer en reste de déclamations; il paraît même qu'il fait de grands armements. Enfin tout se prépare pour exécuter la comédie de Shakespeare *Much ado about nothing*. C'est le sort d'un gouvernement parle-

mentaire qui a besoin de jeter de la poudre aux yeux, et d'un gouvernement insulaire qui ne risque rien en criant. J'espère que tout cela fera mieux ressortir le calme et la netteté de notre conduite et que nous y gagnerons dans l'opinion des gens sensés. Les affaires d'Espagne vont de mal en pis pour la reine, et celles de don Carlos sont heureusement aussi mauvaises; c'est un pauvre pays livré à l'anarchie pour très longtemps.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 14 janvier 1836.

Cher Prosper, je vous écris au milieu des préparatifs d'un bal, du tapage, des lustres et des bougies. Mon cœur est bien loin de tout cela, il ne m'est pas difficile de le porter vers vous, mais il résulte de cette vie hors de soi un état d'évaporation bien pénible. Notre hiver est d'un luxe de fêtes dont on ne peut se faire l'idée. On s'est persuadé qu'il fallait chanter et danser du matin au soir pour consolider le gouvernement. Je pense quelquefois qu'on pourrait faire quelque chose de mieux. Quand je suis rentrée le 30 juillet 1830 dans ce Paris silencieux et calme après une secousse si terrible, avec les arbres des boulevards renversés, les rues pleines de barricades, je ne me représentais guère que le résultat serait de me faire donner des fêtes comme celles de l'ancien régime. C'est heureux, c'est mieux, c'est plus raisonnable, mais je ne sais, il en résulte une espèce de découragement dédaigneux sur les affaires humaines. Y a-t-il donc si peu de différence entre les plus diverses? le

monde devient bien uniforme, les choses matérielles se civilisent et s'assimilent de tous les côtés, partout ce sont les mêmes fêtes, les mêmes fleurs, les mêmes tapis, les mêmes soupers, la vie semble à l'*entreprise* et les gouvernements sont un peu comme cela. Cette originalité qu'on a rêvée pour soi pour les choses, ce sceau qu'on aurait voulu voir mettre sur tous les actes de ceux que nous aimons et de notre patrie, tout cela est chimère : il faut de toute force porter nos cœurs ailleurs, et même il vaut mieux n'en pas parler; ainsi je finis cette tirade qui n'est pas bien claire, mais que pourtant vous comprendrez.

Nous vous envoyons un amendement de la Chambre sur la Pologne, qu'on trouve inutile et même imprudent. Pour moi il me paraît si naturel que je ne puis le regretter; la session, du reste, s'annonce comme devant se passer en bien petites affaires. J'augure que nous serons préoccupés, furieux de telle opinion, épouvantés de telle intrigue; c'est ainsi que nous vivrons jusqu'à ce que nous soyons réveillés par quelque grand événement qui est à son tour vite oublié.

AU DUC DE BROGLIE.

Saint-Pétersbourg, 30 janvier 1836 (1).

Monsieur le duc,

Un de mes premiers soins a dû être de me rapprocher de lord Durham, aussitôt que la douleur domestique dont il est accablé a pu le permettre; nous nous sommes revus souvent et n'avons point tardé à être

(1) Dépêche officielle N° 3.

dans des rapports de confiance. Son caractère et surtout la tristesse de sa disposition actuelle entraveront peut-être un peu la complète facilité de nos relations, mais je crois qu'elles seront fort bonnes.

Ainsi qu'on le dit en France et en Angleterre, lord Durham s'est trouvé très flatté de l'accueil qu'il a reçu de l'empereur en 1832. « S'il n'était pas un » souverain, et moi un simple particulier, me disait-il, » je pourrais dire qu'il est mon ami ; c'est à cause de » mes rapports avec lui que j'ai accepté une mission » qui, du reste, me convient peu ; j'ai voulu faire » servir au bien de mon pays et au maintien de la » paix cet avantage personnel. » On pourrait sourire de voir un homme d'esprit solenniser ainsi des gracieusetés et une coquetterie dont l'empereur est assez prodigue. Lord Durham me semble avoir l'habitude de s'attribuer d'abord une grande importance ; qu'il parle de la Grèce, de la Turquie, de l'Angleterre, le début de sa conversation établit qu'il a joué un rôle considérable et exercé une influence capitale ; cela n'empêche pas qu'après s'être donné cette satisfaction, il ne se montre homme d'un grand bon sens et d'un discernement remarquable : ce qu'il peut avoir de vanité ne me paraît pas nuire à son jugement et ne le jette point dans l'illusion ni la duperie.

Ainsi la sécurité qu'il tâche de faire partager à son gouvernement sur les desseins actuels de la Russie n'est point fondée sur les conversations qu'il a eues avec l'empereur, sur les vives démonstrations de loyauté et de franchise qui lui ont été faites, tout comme à moi : il y croit parce qu'elles sont pour lui conformes à la situation présente de la puissance russe ; la bonne foi est à ses yeux une expression

de la nécessité et c'est en ce sens qu'il m'a parlé.

Il a vu Constantinople, il a fait vérifier par des officiers anglais l'état des armements dans les ports de Crimée, il a su les mouvements de troupes dans la Russie méridionale, il a traversé une grande partie de l'empire, il a donc dû recueillir beaucoup plus de notions que je n'en puis avoir encore, mais je dois dire que ce que j'apprends ou remarque chaque jour, ce que j'entends répéter autour de moi par des hommes de toute nation ou de toute opinion, par les voyageurs comme par les étrangers établis depuis longtemps dans le pays, tend à donner cette sécurité; c'est la conviction unanime du corps diplomatique, et, sur ce texte, je n'ai pu ouïr ni discussion ni contradiction. Il y a là-dessus une sorte de notoriété publique. Les Russes, malgré leur penchant à la jactance, acceptent généralement cette nécessité presque impérieuse de rester en paix, si l'Europe n'est point troublée. Le désordre d'une administration dont les rangs inférieurs n'offrent que vénalité, négligence ou incapacité, les vides notoires de tous les cadres militaires qui ne sont pas la garde ou l'armée du Caucase, la disposition toujours menaçante de la Pologne, qu'il faut contenir par de nombreuses garnisons, l'insuffisance du revenu public pour des dépenses extraordinaires ; l'expérience récente des quatre campagnes de Turquie et de Pologne, voilà ce qui est, au su de tous à Saint-Pétersbourg ; voilà ce qui assure la sincérité des protestations pacifiques.

On peut ajouter encore à ces circonstances un commencement de prospérité ou du moins de progrès commercial qui, sans agir sur le gouvernement russe ni lui inspirer les mêmes ménagements que dans les

autres pays européens, n'est pas sans avoir un certain poids. C'est un ordre d'intérêts et d'idées dont évidemment on s'occupe déjà beaucoup en Russie. Même sous ce complet despotisme, l'opinion qui l'environne ne laisse pas que d'avoir une certaine influence à l'insu du souverain qui la reçoit et sans intention de la part des sujets qui l'exercent. Je n'aperçois pas encore quels changements pourront être apportés dans l'état social du peuple russe par l'augmentation rapide de la consommation et de la production. On me dit que la situation politique et même morale de chaque classe est restée tout à fait la même ; cela est possible, mais les grands propriétaires s'occupent d'agriculture, d'industrie, de commerce, on parle d'entreprises, on en tente, on voudrait des voies de communication promptes et faciles, et l'on sait que la guerre rejetterait la Russie loin de ce commencement de prospérité.

Quant à l'empereur, il se peut que les mécomptes qui lui sont survenus l'année dernière l'aient, plus que ses penchants et peut-être encore plus que sa raison, rejeté vers les idées pacifiques; plus j'y regarde, plus il me semble que les entrevues de Kalisz et de Tœplitz et l'évidence de la situation intérieure de la France l'ont fait revenir de quelque méprise bien complète. Il ne s'était pas moins trompé sur l'Allemagne que sur la France. « Nous n'avons rien à craindre de personne; » nous sommes bien posés pour protéger les autres; » on ne veut pas de notre protection : eh bien, nous ne » songerons qu'à nous ! » voilà ce que me disait le comte de Benkendorff (1), directeur général de la police

(1) La plupart des noms russes s'orthographient souvent de deux ou trois manières différentes ; l'orthographe gé-

de l'empire, et j'ai cru alors entendre les paroles de l'empereur lui-même. A diverses reprises, j'avais reconnu dans sa conversation un mouvement d'humeur contre l'Europe. A cette grande fête du premier jour de l'an, où la populace est admise en foule dans les salles du palais, je remarquai combien la coutume russe se changeait et s'abolissait. « Tout ce qui fait » disparaître les signes de nationalité est regrettable, » n'est-ce pas que vous le pensez comme moi ? » me dit l'empereur; « Pierre le Grand a eu tort d'ordonner » de couper les barbes et de proscrire les rites ; peut- » être quelque jour y pourrait-on revenir! »

Un autre jour, il parlait de Pétersbourg : « C'est une » question de savoir si Pierre a bien fait de placer » ainsi la capitale de l'empire... » Et comme je répondais qu'à cette époque c'était le seul moyen de mettre la Russie en relation avec l'Europe, il a ajouté : « Peut- » être eût-il mieux valu la civiliser sur son propre » fond. » Au reste, ce regret de Moscou est, à part toute opinion de politique extérieure, assez répandu ; la plupart des propriétaires et des grands seigneurs y trouveraient un avantage évident ; les terres croîtraient de revenu et de valeur ; elles seraient plus surveillées et mieux cultivées ; Moscou est en aussi grand progrès que Pétersbourg et devient un grand centre de commerce intérieur et d'industrie.

Quoi qu'il en soit, ni les considérations économiques, ni la mauvaise humeur qu'on cache de son mieux ne rejetteront le gouvernement russe à se refaire Moscovite ; de plus longs séjours à Moscou, ou des chan-

néralement suivie dans cet ouvrage est celle des *Almanachs de Gotha* parus de 1835 à 1842. C. B.

gements dans la forme du costume de cour, tels pourraient être, en définitive, les résultats de ces velléités passagères. La Russie n'admettra jamais l'idée de s'isoler de l'Europe, et, comme je l'ai déjà écrit à Votre Excellence, on attache un grand prix à ne point passer pour belliqueux, turbulent et barbare. Aucune avance ne nous est faite, mais on serait content de nous trouver bienveillants. Il n'y a pour le moment aucune manifestation d'aigreur ou d'exigence. M. de Nesselrode a été entièrement satisfait des termes dans lesquels Votre Excellence s'est exprimé à la Chambre des pairs, il m'en a parlé le premier; dès le lendemain, votre réponse à M. de Montalembert (1) a été insérée dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*. M. de Nesselrode m'a dit depuis que le projet d'adresse de la Chambre des députés lui paraissait aussi dans une mesure convenable. Ce n'est pas que nous devions supposer qu'un ton plus menaçant et moins ménagé intimidât en aucune façon le cabinet de Saint-Pétersbourg; loin de l'intimider, nous l'irriterions; mais il aime mieux ne pas être irrité. L'empereur lui-même est sûrement de cet avis, et encore bien plus ses ministres, et ceux qui l'entourent, car il y a, ce me semble, dans ce gouvernement, beaucoup d'hommes sages, avisés et d'un mérite réel.

Cette disposition pacifique, ce besoin de rassurer l'Europe, ce désir apparent de participer au repos dont

(1) MM. de Montalembert et Villemain avaient prononcé, à la Chambre des pairs, lors de la discussion de l'adresse, de très virulents discours contre la politique russe en Pologne, mais le projet d'adresse, simple commentaire du discours du trône, n'en fut pas moins adopté sans modifications. C. B.

elle veut jouir, ne sont-ils qu'une renonciation provisoire, un ajournement passager d'invariables desseins profondément conçus que le cabinet russe se tiendra préparé à reprendre au premier moment favorable ? C'est sur ce point que notre attention doit être dirigée; au premier aspect je ne suis point porté à concevoir de semblables alarmes; rien ici ne donne l'idée de projets arrêtés de longue main et dont l'exécution se dispose avec une patience silencieuse; tout paraît au dehors destiné à un effet soudain, à une sorte d'éclat théâtral. D'ailleurs, le genre de difficultés qui s'opposeraient à l'entreprise d'une guerre agressive se présente aussi comme obstacle à de vastes ou formidables préparatifs; l'ordre dans l'administration, l'économie dans les dépenses, la régularité dans l'exercice du pouvoir sont des conditions presque nécessaires pour préparer de grands desseins.

Cette opinion publique de la cour et de l'armée, opinion faible et docile, mais qui forme pourtant l'atmosphère du gouvernement, ne manifeste à ce sujet ni exigence ni vanité nationale. Les intérêts commerciaux de Pétersbourg et de Moscou ne se rattachent pas à la mer Noire, et l'activité croissante du commerce de la Russie septentrionale se déploie dans un système qui a le Volga pour artère principale. La Crimée, la Bessarabie, le bassin du Dnieper constituent un autre système, vaste aussi et important, mais qui n'est pas, comme le premier, présent aux yeux du gouvernement et n'excite pas de même l'attention quotidienne des deux capitales. On peut donc supposer que la pensée de s'agrandir vers l'Orient n'a rien d'actuel ni d'obstiné. Je traitais l'autre jour ce sujet avec le comte de Ficquelmont, ambassadeur d'Autriche;

je lui faisais remarquer qu'assurément ni lui ni moi ne ferions articuler au cabinet de Saint-Pétersbourg que toutes les questions d'Orient seraient considérées comme européennes et résolues en commun. « A quoi » serait-il bon, me disait-il, de leur faire cette demande, » quand nous avons la certitude qu'ils n'oseront et ne » pourront se mettre en mouvement sans le gré de » l'Europe? En 1828, s'ils n'avaient pas compté sur » votre appui, ils n'auraient pas fait la guerre. »

Dans l'état actuel des choses, la politique du gouvernement russe et pour dire encore plus sa position me semblent le porter uniquement à s'acquérir de plus en plus une prépondérance complète et exclusive sur la Porte ottomane. C'est pour le moment, et tant que la paix durera, une lutte d'influence où nous avons nos chances, qui ne sont peut-être pas exploitées avec autant de suite et d'habileté que la Russie en emploie à user de ses avantages.

J'ai parlé à Votre Excellence seulement des dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg qui se rapportent à l'ensemble de la politique européenne. Relativement à la France, un changement notable s'est opéré ou plutôt s'opère en ce moment. Sans doute l'empereur met vis-à-vis de nous et encore plus vis-à-vis de lui-même, une sorte d'amour-propre à ne point donner à ses relations avec le roi notre souverain le caractère qu'elles devraient avoir, mais à cette obstination se mêle une intention évidente de ménagements et d'égards. S'il n'en était pas ainsi, le bon accueil que j'ai reçu ne suffirait point pour expliquer l'espèce d'empressement et les prévenances polies de tout ce qui compose et entoure la cour. Loin qu'on puisse remarquer le moindre éloignement pour l'ambassade

de France, comme on l'a vu à d'autres moments, les personnes qui avaient manifesté le plus hautement des opinions contraires se sont rapprochées. Je doute qu'en aucune cour de l'Europe les relations avec nos carlistes, l'influence qu'ils peuvent exercer, la sympathie pour eux, soient aussi imperceptibles que dans la société de Saint-Pétersbourg. Turin ou Berlin, dont je puis parler avec connaissance, en avaient bien plus de traces : cela tient à la distance et aussi à l'esprit russe, peu susceptible d'opinions nettes et stables et plus courtisan qu'aristocratique. Ce que je trouve ici en ce moment, quant à notre gouvernement, c'est cette considération qui s'attache au succès, cette curiosité de détails sur un établissement nouveau auquel on avait peu ou point cru. Je note continuellement parmi le corps diplomatique, parmi les ministres de l'empereur, parmi ceux qui l'approchent le plus, des louanges sur l'habile sagesse du roi ; on me questionne sur sa vie intérieure, sur sa famille, on parle de la reine avec vénération, des princes et des princesses avec envie de connaître toutes les circonstances de notre famille royale. Assurément, s'il y avait crainte de déplaire à l'empereur, il n'en serait pas ainsi, et je n'aurais pas eu de pareilles conversations à la table de l'impératrice, lorsqu'elle pouvait fort bien entendre ce qui se disait assez près d'elle à demi-voix.

Lord Durham m'a rapporté que l'empereur, à son premier voyage en 1832, lui avait parlé de la France avec une certaine irritation, et ne s'était nullement caché de sa malveillance pour le roi ; qu'il avait eu à combattre ses préjugés, ses impressions irréfléchies (et par parenthèse, lord Durham ne juge pas avoir reçu assez de témoignages de satisfaction de notre

gouvernement, tandis que, cette fois, l'empereur ne lui a pas adressé une parole à ce sujet.

Cependant je répéterai à Votre Excellence que rien ne laisse apercevoir ou deviner une intention de se rapprocher de la France, particulièrement. L'empereur me semble avoir voulu établir une parfaite conformité entre l'accueil que j'ai reçu et celui dont il avait honoré l'ambassadeur d'Angleterre. Seulement les similitudes de langue et d'habitudes de société, l'intérêt qu'on a toujours pris ici à tout ce qui se passe en France, la curiosité plus grande ont produit un empressement beaucoup plus marqué pour l'ambassade de France. Le caractère de lord Durham, fort sujet à un ennui qu'il ne dissimule point, la douleur qui le tient renfermé, ont encore ajouté à cette différence à laquelle je ne vois aucune importance.

Peut-être Votre Excellence trouvera-t-elle que je me hâte beaucoup d'avoir une opinion sur tout ce que j'ai eu si peu le temps d'observer, mais je crois à propos de dire ce qui me frappe tout d'abord. Plus tard je reviendrai sur les points où j'ai fort bien pu me méprendre; ma correspondance est une conversation et non pas une suite de documents.

Pétersbourg, 30 janvier 1836 (1).

La Grèce, comme Votre Excellence peut le supposer, est le texte actuel de mes entretiens avec lord Durham, et comme il me paraît que son opinion doit avoir de l'influence sur le gouvernement anglais, j'en rendrai un compte exact et détaillé.

(1) Dépêche officielle N° 4.

Lord Durham convient du déplorable état de l'administration grecque, il soutient et dit tout autant qu'en disait Votre Excellence dans sa dépêche au général Sébastiani (1); seulement, comme il n'a passé que

(1) M. le duc de Broglie avait envoyé à M. de Barante la copie d'une fort longue dépêche sur la question grecque qu'il venait d'adresser le 3 décembre à notre ambassadeur à Londres. Cette dépêche, se résumait ainsi : L'attitude protectrice de la Russie vis-à-vis du roi Othon, ses prétentions à avoir la haute main dans les affaires de la Grèce, à s'opposer au développement de ses institutions constitutionnelles, ne peuvent être supportées plus longtemps par la France et l'Angleterre dont le peu d'accord sur les affaires de Grèce est une des causes principales de ces tentatives faites aux dépens de l'un et l'autre pays. La France, qui n'a jamais eu d'autre but que le véritable affranchissement de la Grèce, s'est montrée si désintéressée dans cette question que, loin de favoriser comme les autres puissances les divisions intestines de cet État, elle n'a point donné au parti le plus puissant, qui se réclamait d'elle, l'appui qu'il devait en attendre. Elle a cherché à amener la fusion des trois partis et évité en ce but toute lutte d'influence avec les protecteurs des deux autres fractions. Lors de la formation du premier ministère, les quatre cinquièmes des places ont été attribuées au parti anglais, et, lorsque la régence bavaroise s'est elle-même divisée, la France n'a point soutenu la portion de la régence qui s'était réunie au soi-disant parti français et a laissé expulser définitivement des affaires Colettis et les derniers restes de son groupe. L'Angleterre a-t-elle beaucoup à se louer de la situation qui en est résultée ? La Russie seule semble atteindre le but qu'elle se propose. — Suivait un tableau des plus détaillés du désordre du gouvernement de la régence, de l'incapacité du personnel bavarois

trois jours à Athènes et comme il est assez dans la nature de son esprit de ne se point arrêter aux détails, son jugement est plutôt général qu'appuyé de remarques particulières et positives.

Mais il a recueilli de ses conversations avec M. d'Armansperg et surtout avec M. Lyons (1) et le général Church (2) une meilleure idée de l'avenir ; il juge que les discordes intérieures de la régence, puis l'indécision du roi Othon, ont été les véritables causes de la mauvaise

militaire et civil, rebut de la Bavière et de l'Allemagne, malgré les engagements du roi de Bavière, du gaspillage des finances, de la multiplicité inconcevable des fonctionnaires pour un si petit État, puis un exposé minutieux des mesures à prendre pour remédier à cet état de choses. — M. le duc de Broglie concluait en déclarant voir, dans la demande que faisait la Grèce aux puissances de garantir la troisième série de l'emprunt, une occasion de la mettre en demeure de renoncer à ses fatals errements, et de terminer son organisation constitutionnelle et nationale. Il invitait l'Angleterre à peser avec la France en ce sens et à marcher désormais unie avec nous dans tout ce qui concernait la Grèce. Quant à la France, elle n'accorderait pas, en tout cas, la troisième série tant que les abus et les tendances qu'elle signalait n'auraient pas disparu ou commencé à disparaître. C. B.

(1) Capitaine de frégate, ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Grèce. C. B.

(2) Sir Richard Church, ancien officier anglais, avait mis son épée en 1827 au service de la cause de l'indépendance et était devenu rapidement généralissime des armées grecques. Disgracié sous la présidence de Capo-d'Istria, il rentra en possession de son commandement en chef après l'assassinat de ce dernier. Le général Church était un adversaire très vif de l'influence russe. C. B.

administration ; il a pris confiance en M. d'Armansperg et croit que ce qu'il y a de mieux à faire est encore de l'éclairer et de l'appuyer. Lorsque je lui représente que, sans doute, M. d'Armansperg est assez généralement tenu pour un homme d'esprit ; que son langage en toute occasion a inspiré confiance dans ses intentions, que ses projets ont toujours paru plausibles et judicieux, mais que sa vie politique depuis trois ans n'a point prouvé que son caractère et sa conduite fussent au niveau de son esprit ; que n'avoir pu prendre aucun ascendant parmi les membres de la régence lorsqu'il était si bien posé pour cela ; que n'avoir pas su vaincre les hésitations et l'inertie du jeune roi, ne sont pas des indices que M. d'Armansperg soit un homme de gouvernement, lord Durham me répond : « Je ne vous le donne pas pour Napoléon, ni même » pour le duc de Wellington, mais il voit juste, il a de » bons projets ; il n'est pas Russe, il a goût aux idées » libérales et constitutionnelles; si l'on s'est un peu » trompé sur lui, on peut tout aussi bien se tromper » sur un autre ; il vaut mieux le guider et l'encourager, » ce dont il a grand besoin, c'est ce que j'ai fait, et je » puis me flatter d'avoir décidé l'établissement du Sénat et la création de la phalange, deux choses que » tous approuvent et qui sont déjà d'un bon effet. Il y » a un projet sur les municipalités que je crois bon aussi, » et qui procurera à la Grèce à peu près tout ce qu'elle » est susceptible de goûter d'institutions libérales, » car, à dire vrai, elle n'est point prête à en recevoir de « complètes. C'est un pays à gouverner comme les » îles Ioniennes. Si j'y étais, avec les pouvoirs de notre » gouverneur général de Corfou, en six mois tout irait » bien. »

Je n'ai point communiqué la dépêche que Votre Excellence a adressée au général Sébastiani; elle n'aurait eu aucun effet sur lord Durham et ne pouvait rien sur le jugement sommaire et général qu'il s'est formé. J'avais fait extraire tout le passage relatif au budget de la Grèce, comparé avec le budget de quelques petits États et à la mauvaise économie des dépenses publiques; ces détails l'ont peu touché, et il a dit à d'autres qu'à moi qu'il s'étonnait que notre gouvernement mît de l'importance aux détails et ne prît pas parti sur le fond.

Quant au renvoi des troupes bavaroises et des employés bavarois, il est aussi de cet avis.

Il a de grandes préventions contre le général Collettis et il lui impute les dissensions de la régence. Je l'ai assuré que le général Collettis s'exprimait avec gravité et prudence, ne montrait point d'esprit de parti et parlait même en bons termes de M. d'Armansperg sans presser son renvoi. Lord Durham réplique à cela : « C'est qu'il est le plus Grec des Grecs. »

En somme l'opinion de lord Durham m'apparaît lui avoir été non pas dictée, cela n'est pas à dire d'un homme de cet esprit, mais communiquée par M. Lyons. Il l'a jugé digne de confiance, et cet avis il l'a fait sien. Je ne veux point prétendre qu'il y ait eu frivolité à se former ainsi en trois jours une conviction si rapide; le vrai et le raisonnable ont des signes qu'avec du discernement on peut saisir assez vite; mais j'expose quelle sorte d'autorité peut avoir lord Durham dans cette question.

Depuis son départ, il a reçu des lettres d'Athènes et il me les a montrées. M. Lyons lui écrit que tout va beaucoup mieux; qu'on bâtit des maisons à Athènes

et des fermes dans la campagne; que tout annonce sécurité et meilleure espérance de l'avenir. J'ai vu aussi une note de M. d'Armansperg sur le brigandage des montagnes de Thessalie : il explique fort sensément de quelle façon les brigands ont un refuge assuré et souvent même protection sur le territoire turc, comment il en a toujours été à peu près ainsi et quelles difficultés on trouvera à réprimer ce désordre. M. Lyons, en transmettant la note, remarque qu'elle peint les choses trop en noir, et, si j'en crois lord Durham, telle n'est pas la disposition d'esprit de M. Lyons.

Il serait, je crois, à propos que notre résident à Athènes eût, avec l'ambassade du roi à Saint-Pétersbourg, les mêmes rapports que M. Lyons avec lord Durham : je suis ici ne sachant rien sur la Grèce que par l'ambassadeur d'Angleterre et M. de Nesselrode, car M. de Nesselrode m'en parle aussi, et, comme il me l'a dit à mon arrivée, c'est pour le moment notre seule affaire. En apparence, le cabinet de Saint-Pétersbourg serait plus conforme à nos vues. Il estime qu'avant de donner cours à la troisième série de l'emprunt, il convient de s'assurer en quel état se trouve l'administration de la Grèce et que les trois puissances ne peuvent s'être engagées à se charger d'une dépense si elle était évidemment inutile. Il ne tient pas aux Bavarois ni à M. d'Armansperg. « Il faut, » insiste M. de Nesselrode, « que les agents des trois puissances reçoivent des instructions identiques et imposent les mêmes directions au gouvernement du roi Othon. Il est de l'honneur de la France, de la Russie et de l'Angleterre de ne pas laisser s'abîmer dans le désordre une création à laquelle, sans peut-être assez

» de réflexion, elles ont donné naissance ; nous ne
» voulons que le bien de la Grèce, c'est une question où nous n'avons aucune vue d'intérêt, l'existence de la Grèce ne nous est bonne à rien ; elle nuit à notre marine et nous a déjà enlevé une part du commerce qui se faisait auparavant sous notre pavillon ; les Grecs qui servaient de matelots sur nos bâtiments, sont aujourd'hui sur les leurs ; une influence politique sur la Grèce ne saurait être raisonnablement espérée par la Russie, la position géographique la soumet bien plutôt à l'influence de la France ou de l'Angleterre. »

Tel est le langage de M. de Nesselrode, mais il est évident, d'abord et avant tout, que, dans la préoccupation d'opinion où est l'empereur, la plus petite apparence de représentation, le plus léger contre-poids à une autorité absolue rencontrera une opposition patente ou cachée de la Russie. C'est pour cela que le comte Strogonoff (1) a été récemment envoyé à Athènes ; il s'y est trouvé en même temps que lord Durham, qui me paraît avoir bien su le but de cette mission. Le comte Strogonoff a aussi sondé le gouvernement grec pour savoir, si, le cas échéant d'une guerre, il s'engagerait à la neutralité. En outre, il est notoire que la Russie doit préférer la Grèce faible, mal ordonnée et soumise à un pouvoir absolu, à la Grèce indépendante, en progrès et douée de quelques institutions de contrôle et de délibération. S'il y a absence de protection et de bonne volonté pour M. d'Armansperg, c'est sans doute qu'il a peu écouté les instructions que le

(1) Le général-major comte Strogonoff, adjoint au ministère de l'intérieur. C. B.

comte Strogonoff était chargé de lui transmettre.

Il est donc à présumer que si nous cherchions à agir de concert avec le gouvernement russe nous arriverions bien vite à un point de dissentiment, puisque nous apporterions des dispositions trop peu pareilles; aussi je laisse les ouvertures que me fait M. de Nesselrode dans le vague où, je pense, il lui convient aussi qu'elles demeurent. Je lui ai demandé l'autre jour si le comte Pozzo avait pour instruction de se concerter avec les deux autres membres de la conférence sur les moyens d'établir une meilleure administration en Grèce, et j'ai conclu de sa réponse que M. Pozzo serait plutôt blâmé qu'approuvé s'il faisait autre chose que de discuter l'opportunité de la troisième série. Aussi lorsque lord Durham m'a engagé à ne point trop insister auprès de M. de Nesselrode sur les doutes que nous avions pu concevoir sur la capacité de M. d'Armansperg, lorsque surtout il m'a prié de ne point remettre l'extrait que j'avais fait faire touchant le budget et les dépenses de l'administration, je n'ai pas vu un inconvénient à suivre son avis; en effet, je n'avais nul avantage à attendre de cette communication puisque la Russie ne défend ni M. d'Armansperg ni l'état actuel de la Grèce, et convient qu'il y faut pourvoir.

Notre dissentiment avec l'Angleterre n'est point fondamental; il s'agit de savoir si tels ou tels hommes doivent être employés, si tels ou tels moyens sont efficaces ou suffisants, mais, du moins, le but peut être le même.

D'ailleurs je ne suis plus au courant des faits, ni par conséquent des intentions actuelles de Votre Excellence. Je vois, par une lettre du 27 décembre de

lord Palmerston à lord Granville, qu'il argue des termes du traité et étudie leur sens littéral sans vouloir entrer dans l'examen impartial de l'état de la Grèce, ni dans la recherche des moyens de l'améliorer, or Votre Excellence, dans sa lettre du 15 décembre, avait bien voulu m'informer que le cabinet de Londres paraissait maintenant plus porté à envisager la Grèce sous le même aspect que nous. Cette lettre semble prouver que votre espérance ne s'est point réalisée. Je dois donc me borner à écouter et à savoir, afin de faire connaître à Votre Excellence ce qui se passe ou se dit ici sur cette question.

Saint-Pétersbourg, 31 janvier 1836 (1).

Ainsi que je l'ai rapporté, M. de Nesselrode ne m'avait point paru mécontent du projet d'adresse; le jour où la discussion a été connue par les journaux, je dînais à côté de lui. Je pensais qu'il devait être fort occupé de tout ce qui avait été dit à la Chambre, et du vote qui en avait été la suite; je savais que cette circonstance serait grave ici; je n'ai pas voulu aller au-devant de la conversation. En cette occasion, plus qu'en toute autre, il convenait, ce me semble, d'attendre et de voir venir. J'ai donc fait, à dessein, pendant presque tout le dîner, des réflexions générales, des remarques sur les événements passés, des hypothèses sur l'avenir, en donnant à cette causerie vague un ton de confiance. Enfin M. de Nesselrode en est arrivé sans transition à la séance des députés. Je lui ai dit que les paroles prononcées par Votre Excellence étaient

(1) Dépêche officielle N° 5.

seules l'expression de la pensée du gouvernement, et qu'évidemment elles ne modifiaient en rien la situation réciproque et les relations des deux États. Sans me répondre formellement, il a répliqué que cependant les discours tenus contre la Russie, les attaques dont elle était l'objet ne pouvaient passer sans exciter l'attention et sans nuire à la bienveillance des rapports. « Mais, ai-je dit, en France on a lieu de » croire aussi que la Russie est malveillante pour » nous, et cela explique comment même des hommes » sages et modérés s'expriment vivement sur elle. » — Nous en parlerons plus à loisir, a reparti M. de Nes- » selrode, et je vous montrerai comment nous ne » sommes pas et n'avons pas été si malveillants qu'on » le dit. »

Le soir j'allai au bal chez le prince d'Oldenbourg, où l'empereur devait se rendre. Le comte Orloff commença par s'approcher de moi et me dit : « J'ai lu vos dis- » cussions; M. de Broglie a fort bien parlé. » J'ai répondu que les paroles de Votre Excellence étaient les seules qui eussent de l'importance politique; que tous les autres discours étaient des opinions particulières. Nous ne dîmes rien de plus.

L'empereur entra un moment après. Dans le cours de la soirée, il vint à moi, me prit la main fort obligeamment; la conversation fut longue, de manière à être très remarquée. Il ne fut question que d'établissements publics, d'administration, d'instruction publique, de littérature. Seulement, à propos du retard qu'avaient éprouvé d'utiles projets, l'empereur, parmi les causes de ce retard plaça : « — *Cette malheureuse guerre de Pologne!* » Cette parole, prononcée ce jour-là, me parut remarquable.

Avant-hier j'ai revu l'empereur à une autre fête ; il m'a encore traité avec distinction et s'est entretenu assez longtemps avec moi, mais seulement des tableaux de l'Ermitage, que j'étais allé voir le matin.

Hier, j'ai eu avec M. de Nesselrode une longue explication, plus à fond qu'aucune de nos précédentes conversations; il avait relu et étudié le discours de Votre Excellence (1) et m'a dit qu'une expression, qui vous était sans doute échappée, lui semblait digne de sérieuse attention et pouvait être considérée comme blessante. Il a pris le *Moniteur* et a lu la phrase qui se termine par ces mots : « Les conséquences d'une lutte » désespérée et d'une victoire déplorable. » J'ai répondu que les mots devaient être jugés par le sens général du discours, par votre intention manifeste, intention qui n'avait rien d'hostile, qui était la même que dans la discussion de la Chambre des pairs ; qu'avant mon départ on prévoyait très bien la proposition et encore le succès d'un amendement et que vous m'aviez dit en quel sens vous comptiez vous expliquer. Venant à ces paroles « une victoire déplorable », j'ai dit que

(1) M. le duc de Broglie déclarait dans ce discours que, seule en Europe, la France avait fait tous ses efforts pour prévenir le sanglant dénouement de l'insurrection polonaise et amener une transaction entre les belligérants ; qu'elle avait toujours notifié au cabinet de Saint-Pétersbourg qu'elle ne le considérait pas comme dégagé des obligations contractées au congrès de Vienne; que, ceci posé, une nouvelle protestation ne serait d'aucune utilité aux Polonais ; que multiplier les protestations serait en affaiblir la portée; qu'enfin il n'était guère prudent ou généreux d'entretenir chez les Polonais des espérances qu'on ne pouvait réaliser. C. B.

toute victoire d'un souverain sur ses sujets, toute victoire dans une guerre civile était déplorable; que si l'on voulait rechercher en quels termes il a été parlé des émeutes reprimées ou de la sédition de Lyon, j'étais persuadé qu'on trouverait des expressions pareilles; que l'empereur avait sûrement qualifié plus d'une fois la guerre de Pologne de malheureuse et de déplorable; qu'il n'était personne, pas même en Russie, qui n'eût préféré un arrangement entre les Polonais et leur souverain, à une seconde campagne et à une lutte désespérée.

Cette interprétation, donnée de bonne foi, a semblé satisfaisante, et M. de Nesselrode m'a répété à plusieurs reprises : « Croyez-vous exprimer la vraie pensée de » M. de Broglie? » A quoi j'ai toujours répondu affirmativement.

Puis la conversation est devenue plus générale. Nous avons repris tout le passé et le caractère de nos relations actuelles. Il disait que nous nous étions montrés plus malveillants envers la Russie que celle-ci envers nous; que nous avions accueilli les Polonais rebelles, tandis que l'empereur n'avait jamais accueilli ni écouté aucun carliste et avait repoussé leurs projets. J'ai facilement répliqué que notre situation nous avait imposé une hospitalité onéreuse à nos finances et même assez fâcheuse pour notre repos intérieur, mais que nous n'avions favorisé aucun des projets des réfugiés; que, loin de là, et dans notre propre intérêt, ils avaient été surveillés et réprimés. Ensuite sont venues les plaintes sur les journaux, sur ce privilège sans réciprocité qu'ont la France et l'Angleterre d'injurier les gouvernements étrangers, et de sonner le tocsin contre eux. « Quelque jour ce sujet de dis-

» cussion, qui a tant d'inconvénients et de dangers
» pour le maintien de la paix pourra être aussi absolu-
» ment supprimé, comme vous avez supprimé les
» discussions de nature à troubler la paix intérieure.

» — Sans doute l'opinion générale, l'opinion pres-
» que unanime de la France veut le maintien de la
» paix intérieure; si l'on voyait un danger manifeste
» et urgent qui la menaçat, peut-être, d'un commun
» accord, arriverait-on à écarter ce danger, mais le
» gouvernement ne peut risquer de devancer l'opi-
» nion. D'ailleurs, en France comme en Russie, il y
» a un point d'honneur national qui rend difficile toute
» mesure susceptible d'être imputée aux exigences de
» l'étranger.

» — Mais le *Journal des Débats* est ministériel,
» mais, à la Chambre, des amis du ministère ont été
» violents contre nous! Mais M. de Broglie seul s'est
» opposé à l'amendement; qui nous dit qu'au fond
» votre gouvernement ne l'a pas vu avec plaisir?...

» — L'amendement ne change rien à l'état actuel
» des choses, nous voulons la paix et jamais on ne l'a
» si nettement articulé. Peut-être renouvellerons-nous
» une réserve sur l'inexécution des traités de Vienne.
» Nous n'en espérons aucun résultat actuel et positif,
» mais c'est un grief qui, dans telle ou telle circons-
» tance, pourra trouver sa place. En attendant, nous
» ne serons pas hostiles à la Russie, ni à personne.
» Notre alliance avec l'Angleterre n'a rien d'exclusif,
» elle a pour but unique la conservation de la paix et
» l'observation des traités. Après la révolution de
» Juillet vous n'avez plus voulu de relations amicales
» avec nous; vous avez repoussé cette espèce de popu-
» larité dont l'alliance russe jouissait en France par

» souvenir de l'empereur Alexandre, de son influence
» en 1814, et des bons conseils qu'il avait, dit-on,
» donnés à M. de Richelieu ; vous avez rompu tout
» rapport personnel de souverain à souverain ; vous
» avez changé de formules envers notre roi. Un roi
» est le représentant de la nation, elle s'offense de ce
» qui l'offense, et bien que ce détail soit ignoré du
» public, il ne l'est pas de tout le monde, et de là peu-
» vent venir les méfiances et la malveillance d'hommes
» sages et honorables, amis indépendants des minis-
» tres. Telle est la situation du *Journal des Débats*;
» c'est un auxiliaire qui cesserait d'être utile sans son
» indépendance ; il contrarie souvent le gouvernement
» en détail ; en somme il lui porte une aide salutaire.
» — Tout cela n'aidera ni vous ni moi à arranger ce
» que nous souhaiterions arranger ; mais enfin nous
» ferons de notre mieux. »

Telle a été à peu près notre conversation, qui laissera, je pense, tout au même point ; ce qu'il y a de certain, c'est que cette clameur de la France et de l'Angleterre chagrine et préoccupe l'empereur et le fait passer par des alternatives d'irritation et de ménagements. Tant que l'Autriche et la Prusse ne partageront pas l'irritation et se montreront rassurées, je suppose que le système des ménagements prévaudra, à moins de trop vive offense. Il y a de notre côté quelque attention à avoir, surtout dans tout ce qui est langage officiel et paroles de ministres.

Les ménagements envers l'Angleterre sont plus certains encore. Comme c'est par mer que la Russie est vulnérable, les Anglais lui inspirent plus de crainte que nous. Il y a trois ans qu'on a eu une vraie peur pour Cronstadt, et l'on ordonna alors des fortifica-

tions que l'on continue encore. L'autre jour, sur le simple article d'un journal français, M. de Nesselrode est allé voir lord Durham qui était malade, afin d'être rassuré sur les armements maritimes que mentionnait ce journal. Le comte Pozzo avait cependant écrit que les armements faits par précaution dans les ports de France, avaient seuls entraîné, comme il arrive toujours, des préparatifs pareils en Angleterre ; il ajoutait que le déchaînement de l'opinion contre la Russie était toujours le même ; que *whigs* et *tories*, radicaux et conservateurs étaient à cet égard presque unanimes. Cette disposition des Anglais, le caractère personnel de lord Palmerston, l'appréhension de ce qui va se dire au prochain Parlement, sont un sujet, sinon d'inquiétude, du moins d'attention qui est aussi grave en Russie, si ce n'est plus, que l'adresse de la Chambre des députés. M. de Nesselrode m'en parle peu, et c'est par lord Durham que je le sais, toutefois, il semble croire que nous sommes moins inquiets que les Anglais des projets sur l'Orient, que nous comprenons mieux la vraie position de la Russie quant à cette question, et que nous avons peut-être plus de malveillance, mais une méfiance moindre. Je n'ai aucun motif pour le nier et j'en conviens, sauf les explications que j'ai données à l'état actuel de nos relations.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 6 février 1836.

J'ai appris avec bien de la joie vos succès à Berlin et ceux déjà obtenus à Pétersbourg. Dans notre chien de métier le *bon visage d'hôte*, condition nécessaire

d'une vie sociale tolérable, a encore de l'importance comme symptôme et comme moyen d'action dans la vie politique.

Ici je n'ai point à me plaindre. J'ai retrouvé M. de Metternich mieux établi et plus amical que l'année dernière. S'il fait quelques concessions aux tendances ultramontaines que l'avenir semble devoir développer à Vienne, rien ne m'avertit que ce soit à nos dépens. Cependant la conséquence naturelle de l'état précaire où la santé morale et physique de l'empereur Ferdinand place son conseil, est d'augmenter encore la force d'inertie qui fut de tout temps la divinité tutélaire de l'Autriche. Jamais aucun parti ne sera pris la veille s'il est rigoureusement possible de le remettre au lendemain. Au fond M. de Metternich pense de l'empereur Nicolas ce que vous et moi nous en pensons, mais il se croit suffisamment garanti pour le quart d'heure par l'alliance de la Prusse, et tant que les *whigs* resteront aux affaires, il ne cherchera pas son équilibre de ce côté. A la haine que lui inspire lord Palmerston se joint une méfiance, fondée ou non, mais très vive. « Ces gens-là, me dit-il souvent, n'ont » ni la volonté, ni le pouvoir de tirer un coup de canon. » Leur jeu est tout machiavélique, et quiconque s'en- » gagera avec eux ne tardera pas à s'en repentir. »

Si Wellington et Peel revenaient au pouvoir, je ne crois pas que M. de Metternich en devînt plus belligérant, mais ses affections, de préférence, se tourneraient de ce côté, et il ne me confierait plus alors les malices plus ou moins noires que l'Angleterre tente chaque jour de nous faire. Ces confidences si désintéressées m'inspirent, comme vous le voyez, bien peu de reconnaissance, mais les faits conservent leur valeur

et il m'est démontré que nous avons là des camarades peu sûrs. Je n'en vis pas moins avec eux dans les meilleurs rapports; je m'évertue à leur témoigner beaucoup de confiance et d'amitié, malgré une réciprocité un peu gênée.

L'attitude de l'empereur Nicolas à l'égard de notre roi gêne M. de Metternich ; il s'emploie à la modifier, et désirerait sincèrement, je crois, un rapprochement qui lui permît de nous embrasser à la fois. Jusque-là, s'il nous touche la main, ce ne sera que du bout des doigts. Je n'ai pas abordé le sujet (1) sur lequel vous avez remarqué des dispositions favorables à Berlin. On m'a recommandé en quittant Paris d'attendre des instructions nouvelles et depuis lors je n'en ai reçu ni sur cela ni sur autre chose.

Depuis ma lettre commencée, j'ai appris l'équipée de Humann dont, malgré les prévisions assez sinistres de quelques-uns de nos amis de Paris, je ne puis craindre des conséquences sérieuses. Je m'inquiète davantage des armements de l'Angleterre et du mouvement de ses Chambres. M. de Metternich se tient pour positivement certain que nous nous séparerions d'elle plutôt que de la suivre dans une agression contre la Russie. M. de Maltzan (2) semble partager cette confiance, car il me disait hier soir : « C'est à la sagesse de votre roi que l'Europe devra son salut. »

8 février.

Je remets ma lettre à un courrier russe qui va partir. J'aimerais à la garder encore quelques jours, car l'ho-

(1) Un projet de mariage pour le duc d'Orléans. C. B.
(2) Ministre de Prusse à Vienne. C. B.

rizon est assez chargé de nuages. Ils se dissiperont, j'espère, en petite pluie, mais je serai plus tranquille quand notre Chambre aura rejeté la proposition de M. Gouin (1), et quand celle d'Angleterre aura voté une adresse pacifique. On dit ici que Pozzo a demandé à lord Minto (2) des explications sur les armements anglais. Lord Minto, après avoir consulté lord Melbourne, aurait répondu que les armements avaient lieu en effet, mais sans aucune intention dont la Russie dût se préoccuper; seulement parce que la France ayant dû armer en vue de l'Amérique, il était de *règle maritime* que l'Angleterre armât aussi.

Quoi qu'il en soit de cette explication, le *firman* accordé par la Porte contre les monopoles de la Syrie peut fournir un prétexte spécieux pour commencer une affaire dont il n'est pas facile de prévoir qu'elle serait la fin.

AU DUC DE BROGLIE.

Saint-Pétersbourg, 9 février 1836 (3).

Monsieur le duc,

Quelques nouveaux détails m'ont été donnés sur la mission du comte Strogonoff à Athènes. Outre la proposition de neutralité en cas de guerre avec l'Angleterre ou la France, il paraît que le comte Strogonoff

(1) Projet de conversion de la rente 5 p. 100, dont l'adoption entraîna, quelques jours plus tard, la chute du ministère. C. B.

(2) Premier lord de l'Amirauté.

(3) Dépêche officielle N° 6.

était aussi chargé de s'assurer des dispositions du roi Othon, ou de ce qui l'entoure, sur un mariage ou un changement de religion. On ajoute que le comte Strogonoff, loin de rapporter aucune réponse positive, ne peut même asseoir une conjecture sur ce qui pourrait être resolu à Athènes quant à ces diverses questions; il a trouvé indécision complète dans le roi et dans M. d'Armansperg, et aucune force ni mouvement d'opinion dans ce qu'il a pu voir de la Grèce.

« C'est un blessé qui n'a plus de sang dans les » veines, qui a besoin d'un repos complet et ne peut ni » rien vouloir ni rien souhaiter. Que leur roi soit ou ne » soit pas de leur religion, qu'il épouse une princesse » de religion grecque, catholique ou protestante; qu'il » soit l'ami ou l'allié de telle ou telle puissance, qu'il » les gouverne sous une forme ou sous une autre, » peu leur importe. En ce moment ils ne demandent » qu'un peu d'ordre et de calme; plus tard ils devien- » dront peut-être moins faciles. » Voilà, à ce qu'on m'assure, comme en parle le comte Strogonoff. Cet état de la Grèce ne déplaît pas beaucoup au cabinet de Saint-Pétersbourg, et il ne s'occupera point avec un vif intérêt du soin de l'améliorer : l'antipathie pour toute apparence de gouvernement libre reste toujours aussi vive. Toutefois, s'il nous convenait de donner ici quelques louanges sur la façon dont les choses ont été réglées en Valachie et en Moldavie sous le patronage de la Russie et de dire que nous désirons pour la Grèce des dispositions analogues, nous pourrions être assez bien écoutés. Comme je ne sais rien des intentions de Votre Excellence, je ne dirai rien en ce sens que fort vaguement.

Lord Durham continue à m'entretenir assez sou-

vent des affaires d'Orient, je crois que ces informations et ses avis n'ont pas sur lord Palmerston l'influence qu'il espérait, il n'approuve point la conduite de lord Ponsonby (1) et craint que pour acquérir plus de crédit et de pouvoir sur la Porte, l'Angleterre ne fasse la faute de lui sacrifier plus ou moins le pacha d'Égypte. Selon lui, ce serait une grande duperie et loin de trouver après le Grand-Seigneur plus docile aux influences françaises ou anglaises, on aurait perdu le principal moyen d'action sur lui. J'ai demandé à lord Durham ce qu'en pensait l'amiral Roussin (2), mais il paraît qu'ils ne sont nullement entrés en communication et que lord Durham a quitté Constantinople sans bien savoir jusqu'à quel point nos ambassadeurs exerceraient une action commune, la politique de la France à Constantinople lui a semblé, dit-il, plus inerte que celle de l'Angleterre.

On attend ici avec une sorte d'anxiété l'ouverture du Parlement et l'on prévoit une bordée plus bruyante et mieux nourrie que la discussion de la Chambre des députés. L'empereur en est sans doute fort occupé, mais rien ne me revient de la façon dont il s'exprime. Si j'en jugeais d'après une assez longue conversation que j'aie eue avec le comte Orloff (3), l'aigreur, l'irritation même et l'inquiétude seraient assez grandes.

(1) L'ambassadeur anglais auprès de la Porte. C. B.

(2) Notre ambassadeur à Constantinople. C. B.

(3) Lieutenant général adjudant général de l'empereur et membre du conseil de l'empire. C'était lui qui avait rétabli les relations diplomatiques entre la Russie et le Porte et avait fait décider en 1833, sur l'appel du sultan Mahmoud, l'envoi de l'escadre russe à Constantinople. Le comte Orloff fut, en 1856, le premier plénipotentiaire de la Russie au congrès de Paris. C. B.

Comme j'y trouvais quelque exagération, disant qu'autre chose était des discours au Parlement ou une détermination du gouvernement, le comte Orloff m'a répondu : « Si vous connaissiez comme moi lord » Palmerston, vous ne diriez pas cela, il est capable » de tout, c'est un homme de passion et d'amour- » propre. » Puis il ajoutait : « Souvenez-vous de l'in- » cendie de Copenhague en 1807 ; c'était en pleine » paix, après avoir cherché à inspirer toute sécurité » au Danemark. Qui sait s'ils n'ont pas envie de brûler » Cronstadt, comme ils l'ont dit souvent ? » A travers ces plaintes il y avait un soin particulier d'établir une différence entre la France et l'Angleterre. « Nous sa- » vons que vous n'avez pas les mêmes méfiances, que » vous ne nous croyez point en préparatifs pour aller » conquérir Constantinople ou occuper les Dardanelles ; » votre alliance avec l'Angleterre n'irait sûrement pas » jusqu'à vous lancer avec elle dans une guerre sans » motif : ce serait une guerre générale, un embrase- » ment de l'Europe. »

Je me suis entretenu beaucoup plus longtemps, plus souvent d'une manière plus générale et cependant plus détaillée avec M. Ouvarow, ministre de l'instruction publique, qui jouit de la confiance de l'empereur et qui, je pense, avait été autorisé, ou même délégué pour entrer en communication avec moi. Les mêmes choses m'ont été dites par lui.

Quant à l'alliance anglaise, sur laquelle M. Ouvarow s'est longuement étendu, qu'il ne trouve point naturelle, qui doit être contraire à l'opinion de la tradition française, qui est toute de circonstance passagère : ma réponse est constamment que l'identité des deux révolutions a créé une sorte de sympathie entre les

deux peuples ; que la conservation de la paix est devenue un intérêt sincère et profondément senti ; que c'est là le caractère de notre alliance avec l'Angleterre ; qu'elle n'a d'ailleurs aucun but, aucune intention active et n'exclut en rien notre amitié avec les grandes puissances du continent.

Les dispositions hostiles de l'empereur pour la France ont été dans mes conversations, soit avec M. Ouvarow, soit avec d'autres, un texte qui est revenu souvent ; j'ai cru à propos d'en parler froidement, comme d'un fait que nous connaissions fort bien, dont nous ne nous exagérions pas les conséquences, dont le plus ou moins de durée n'était pas pour nous une grande affaire : ce n'est pas ce que je dis expressément, mais le ton dont j'en parle signifie cela ou à peu près.

Sauf à me répéter, je dois reprendre ce point capital dans nos relations avec la Russie et ce qu'on m'en a expliqué. L'empereur fut d'abord, ainsi que tous les princes de l'Europe, frappé de la révolution de Juillet, comme du plus grand affront qui eût jamais été reçu par les races royales : il éprouva avec vivacité ce même sentiment que j'ai vu aussi de près dans le roi Charles-Albert. Puissant et éloigné comme il l'est, il exprima son impression sans beaucoup de réserve ; cependant, pour lui comme pour les autres, elle aurait bientôt commencé à s'affaiblir, mais arriva l'insurrection de Pologne : dès lors il reçut de la France une blessure profonde, qui d'année en année a été rouverte et entretenue et que les articles du *Journal des Débats*, la discussion et l'amendement ont remise à vif, bien qu'il évite de l'avouer.

Ainsi disposé, l'empereur commença à juger la France avec passion, à se méprendre sur sa situation,

à se faire illusion sur notre plus prochain avenir; il n'écouta aucune information contraire à son désir, à son espérance; ses ambassadeurs lui déplurent en cherchant à le désabuser. Il faut pourtant remarquer que, de tous les princes, il n'en est peut-être pas un qui ait repoussé si nettement tout rapport avec nos carlistes. Leurs journaux l'ont entretenu dans ses fausses notions, l'ont empêché surtout de prendre pour notre gouvernement la considération dont il jouit ailleurs. La *Mode* a eu particulièrement ce genre d'influence; les plaisanteries les plus vulgaires et les plus frivoles ont laissé plus de traces que les raisonnements gravement rédigés dont on sentait la fausseté: au fond il n'y avait aucune sympathie pour cette opinion et pour ce parti. Il est curieux d'observer à quel point la Russie est restée étrangère à la restauration française. Les boutiques et les salons sont remplis de portraits de Napoléon, de gravures de ses batailles, de tout ce qui se rapporte à lui. Le culte pour son génie trouve ici encore plus d'adulation qu'en France; depuis l'empereur jusqu'au plus simple officier, on ne parle pas de lui sans admiration. Je n'ai pas encore aperçu une lithographie de Louis XVIII ou de Charles X, et personne ne m'a prononcé leurs noms. Lorsque je m'en suis étonné, on m'a répondu que les relations de la France et de la Russie avaient été surtout intimes du temps de l'empire; qu'alors les Russes étaient accueillis et caressés à Paris; que la cour de Napoléon était militaire, à cheval, en camaraderie, alors que sous la restauration Louis XVIII avait commencé par prendre avec l'empereur Alexandre les façons plus choquantes; qu'il ne lui avait témoigné aucune reconnaissance; que les Russes avaient cessé d'être bien

reçus; qu'ils ne pouvaient former aucune liaison avec de vieux courtisans et des gentilshommes de la chambre appartenant à d'autres mœurs et à une autre époque. Bref la malveillance du gouvernement et de la société de Pétersbourg a été peu puisée à cette source, et si l'empereur rouvrait des communications amicales entre la France et la Russie, l'aristocratie russe serait vraisemblablement celle de toute l'Europe qui nous serait le moins contraire.

Mais cette rupture des relations a produit pour le présent une ignorance assez complète du véritable état de la France, ignorance où l'empereur, par son penchant et sa volonté, s'est enveloppé plus que les hommes éclairés qu'il emploie. Lui, qui a une intelligence habile de son propre peuple, dont le gouvernement intérieur me paraît guidé par un intérêt et une connaissance remarquable de sa situation, s'est pour ainsi dire volontairement trompé sur la France et aussi sur l'Europe.

Maintenant, il commence à s'en apercevoir : l'Europe et la France lui apparaissent chaque jour sous un aspect plus vrai, mais il faut s'accoutumer peu à peu à cette situation nouvelle manifestée par les mécomptes de Tœplitz et par l'évidence de notre stabilité intérieure. Avant de s'avouer bien positivement qu'on s'est trompé, et qu'il faut agir d'autre sorte, quelques mois s'écouleront sans doute. D'ailleurs le déchaînement de l'opinion en France et en Angleterre laisse subsister tous les motifs d'irritation. Il peut y avoir plus de connaissance et plus de sagesse, mais tout autant de sentiments hostiles. Si l'Angleterre ne fait que du bruit, si aucun événement nouveau ne survient d'ici à quelques mois nous pourrons voir naître, d'abord,

puis se développer les conséquences de la situation actuelle, qui n'est pas encore suffisamment assise et reconnue.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Paris, 11 février 1836.

J'ai vu des lettres qui ont été écrites sur vous de Pétersbourg et qui ne laissent rien à désirer à vos amis sur la justice qu'on se plaît à vous y rendre, et cela en termes excellents.

Je ne vois dans le monde que ce qu'il faut dans l'intérêt de mes enfants, et pour être agréable à cette foule d'étrangers dont j'ai reçu les politesses ailleurs, et que je leur rends ici de mon mieux; mais cette alternative d'inquiétudes et de devoirs me fatigue, et je ne puis assez m'applaudir d'avoir puisé dans l'emploi de l'été dernier une assez grande provision de forces pour n'avoir point encore, au milieu de toutes les tribulations de cet hiver, été arrêtée un seul jour. Il y a eu beaucoup à aller; chacun s'est vu obligé de faire chanter et danser, jusqu'à ce que le procès Fieschi, les crises ministérielles et la mort de la reine de Naples aient tout arrêté. Je doute que la fin du carnaval tourne au profit de la conversation facile et douce comme nous en avions jadis. On ne s'aime pas plus que lorsque vous nous avez quittés, peut-être moins, puisque les ennemis ne se sont pas rapprochés, et que bien des amis se trouvent gênés et refroidis par les petites luttes intestines qui naissent du conflit des ambitions. M. Molé a très bon maintien, mais je crois qu'au dedans il se ronge un peu. Il a été fort question de lui

tous ces jours-ci, mais d'une façon moins importante qu'en mars et novembre. Il y a mis ordre avec autant de raison que de dignité. M. de Broglie est tout naïvement au désespoir, sans se douter le moins du monde que toute cette levée de boucliers de la Chambre est uniquement dirigée contre lui. Personne ne veut se charger de le lui apprendre. Je suis certaine que, s'il s'en doutait, il serait le premier à prier ses collègues de rester sans lui; il terminerait ainsi une position bien fâcheuse pour tout le monde et qui se résume dans un seul et unique individu; tenez ceci pour certain parce que c'est l'exacte vérité. J'ai du moins la satisfaction que Thiers s'est spirituellement et honnêtement conduit dans tout ceci; aussi est-il, dans la pensée de tout le monde, l'homme nécessaire. Il se refuse jusqu'à présent à toute combinaison immédiate; il prétend qu'il bat des ailes : « A la façon d'un oiseau qui va rentrer en cage! » lui ai-je répondu; il n'a pas trop dit non, puisqu'il insiste sur la nécessité de faire une certaine quarantaine. M. Royer est fort doux et fort calme dans tout ceci; sa santé n'est pas tout ce que je voudrais.

Pour vous sortir du sérieux assez maussade de cette lettre, je veux vous conter une bonne plaisanterie de ce vieux chat de Sémonville, dont les griffes ne s'usent pas. Il est arrivé hier au Luxembourg, se disant dans le secret d'un nouveau ministère, et tout le monde de le questionner. Voici sa liste :

Président du conseil...	MADAME ADÉLAÏDE.
Intérieur............	Madame DE BOIGNE.
Cultes et justice......	Duchesse DE BROGLIE.
Affaires étrangères...	Duchesse DE DINO.
Guerre..............	Madame DE FLAHAUT.

Marine............. Duchesse DE MASSA.
Finances........... Duchesse DE MONTMORENCY.
Commerce........... Marquise DE CARAMAN.

Cette bêtise faisait la joie de Paris hier. Le seul sujet qui se fasse jour à côté des ministères sérieux ou bouffons c'est Fieschi, non pas son crime, mais ses amours, mais sa dévotion, car il est théologien et fait des distinctions spiritualistes dignes des plus habiles. Mademoiselle Nina Lassave (1) et l'abbé Grivel (2), voilà ce qui est le plus à la mode, de par lui. On se presse aux sermons de l'abbé; on met sa fortune et sa santé aux pieds de cette dame de la Salpêtrière qui, dit-on, compromettrait également vite l'une et l'autre. Enfin on est fou : cela durera jusqu'à la semaine prochaine, qui aura fait justice du crime du Luxembourg, des folles ambitions du Palais-Bourbon. Sans attendre l'un ou l'autre, madame de Rumford est morte hier sans avoir seulement voulu convenir qu'elle fût malade, ayant été jusqu'à la dernière minute rude à la mort comme elle l'avait été aux vivants. Ce salon, qui se ferme pour toujours est de ceux en si petit nombre qui avait des habitués, et sera regretté malgré l'âpreté de la maîtresse de la maison. Chacun y retrouvait quelque souvenir personnel. Pour moi il évoquait des ombres.

Mais, adieu. On me dit à l'instant qu'il part un courrier de chez mon cousin (3), je ne veux pas le manquer.

(1) La maîtresse de Fieschi. C. B.

(2) Aumônier de la Chambre des pairs avec qui Fieschi avait des conversations et une correspondance curieuses. C. B.

(3) Le comte Pahlen. C. B.

Le ministère sera pour un autre jour. Aimez-nous toujours un peu.

DE LA PRINCESSE DE LIEVEN.

Paris, 17 février 1836.

Combien votre lettre de Pétersbourg m'a fait de plaisir, monsieur l'ambassadeur. Je vous remercie de vous être souvenu que moi, plus que tout autre, je prendrais un intérêt bien vif à vos succès chez nous ; que je serais bien curieuse de la première impression que vous recevriez de ce monde nouveau au milieu duquel vous vivez ; que je le serais surtout de votre opinion sur l'empereur. Je trouve tout cela dans votre lettre et quelques petits mots bien flatteurs pour moi. J'ai tout apprécié et je me permets même de deviner beaucoup de ce que vous ne me dites pas. Enfin, monsieur, je trouve que nous pensons si parfaitement de même qu'il est bien dommage que nous pensions de si loin.

Les lettres de M. de Lieven et de mes autres correspondants sont pleines de vous et de madame de Barante; tout le monde s'empresse de me faire plaisir en me disant combien vous avez réussi, dès le premier moment, et nous fait apprécier le bonheur de vous avoir chez nous. Vous me permettez, monsieur, de jouir de ce succès.

Paris est bien en mouvement depuis quelque temps, et il l'est de diverses manières. J'ai bien pensé à vous : Pétersbourg est loin, et la curiosité et l'intérêt sont en sens inverse de la distance. Je crois cependant que vous aurez jugé ce qui se passe ici sans aucune inquiétude. M. Dupin doit avoir dit que c'était une question

de *qui* et non pas de *quoi*. Cela prouve que M. Dupin connaît la sagesse du roi, qui ne permettra pas un changement de politique. On attend assez tranquillement le *Moniteur* d'après-demain, pour lequel les opinions sont tout à fait préparées.

Ma santé et mon esprit se trouvent bien du séjour de Paris. On continue à m'y montrer de la bienveillance et j'en suis touchée. Le prince de Talleyrand est parfaitement bien, et beaucoup plus actif et jeune de tête depuis qu'il s'est résigné à se faire porter sur les escaliers le 21 février. J'ai dîné hier chez lui avec M. Thiers qui ne pense pas que le *Moniteur* annonce son ministère avant mardi, après-demain. Il rencontre des résistances et des embarras qui l'impatientent un peu, et s'il était le duc de Wellington, il serait tenté de prendre tous les huit portefeuilles à lui tout seul. On dit aussi que les doctrinaires ne font rien pour diminuer ses embarras. Lord Granville (1) montre peu de plaisir de la nomination de M. Thiers. Le reste du corps diplomatique a pleine confiance dans le choix du roi. Je me suis avisée de vous faire ce petit bulletin parce que je sais que de loin on ne dédaigne rien de ce genre.

(1) L'ambassadeur d'Angleterre en France. C. B.

V

Février 1836-Septembre 1836 (1).

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 22 février 1836.

Durant ce dernier procès j'ai été vivement intéressé. Fieschi n'était pas un homme ordinaire. Tout ce pays

(1) Événements de février a septembre 1836. — Formation d'un nouveau ministère : M. Thiers, président du conseil et ministre des affaires étrangères ; M. Sauzet, garde des sceaux ; le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur ; le comte d'Argout, ministre des finances ; M. Passy, ministre du commerce et des travaux publics ; M. Pelet (de la Lozère), ministre de l'instruction publique ; le maréchal Maison, ministre de la guerre ; l'amiral Duperré, ministre de la marine (22 février). — Déclaration du ministère. — Gages alternativement donnés aux conservateurs et à la gauche. — Attitude expectante et bienveillante de l'ancienne opposition. — Irritation des doctrinaires, dont les plus ardents engagent quelques escarmouches à la tribune. — Ils ne sont pas suivis par une partie des conservateurs. — Dislocation de la vieille majorité. — M. Thiers, tout en admettant le principe de la conversion des rentes, en ajourne l'exécution. — Lois sur les chemins vicinaux (17 mai) sur les douanes (10 juin). — Voyage des

compris entre les Alpes et les deux mers n'en produirait pas un de cette espèce. Un témoin, vieille con-

ducs d'Orléans et de Nemours à Berlin et à Vienne (mai-juin). — Pourparlers relatifs à un mariage entre le duc d'Orléans et l'archiduchesse Thérèse. — Attentat d'Alibaud (25 juin). — Complot du 28 juillet; il est décidé qu'il n'y aura pas de revue passée par le roi à l'occasion des fêtes de Juillet. — Refus de l'archiduc Charles de donner sa fille en mariage au duc d'Orléans. — Le roi de Prusse propose la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwérin. — M. Thiers, d'abord opposé à une intervention en Espagne, semble revenir à cette idée. — Désaccord entre le roi et son ministre. — Ce désaccord s'aggrave après l'insurrection de la Granja. — Démission du ministère (25 août). — En Angleterre: Plusieurs *bills* relatifs à des réformes municipales ou d'organisation religieuse tant en Angleterre qu'en Irlande, votés par la Chambre des communes, sont dénaturés ou rejetés par la Chambre des lords. — En Allemagne : le duché d'Oldenbourg entre dans l'Union douanière de Brunswick et du Hanovre. — Mesures contre les juifs en Prusse. — Choléra en Bavière. — Retour du roi de son voyage en Grèce. — Mort du roi de Saxe Antoine Ier (6 juin). — Réformes diverses en Autriche et en Hongrie. — En Russie : convention avec la Porte pour l'évacuation de Silistrie (27 mars). — Opérations militaires en Circassie. — En Suisse : Nouvelles difficultés au sujet des réfugiés politiques. — Après avoir été moins pressante que les autres puissances sur cette question, la France accentue ses réclamations. — Note du 18 juillet, remise par notre ambassadeur. — La Diète finit par céder (11 août). — Incident au sujet de l'arrestation d'un agent secret de la police française nommé *Conseil*. — En Turquie : Révolte dans la régence de Tripoli. — Elle est réprimée. — La France surveille les mouvements de la flotte turque pour s'opposer à une reprise de possession

naissance de Fieschi, le comparait à ce sauvage de Cooper (le Renard subtil), moi je voyais en lui le mon-

éventuelle de Tunis par la Porte ou à l'investiture qui pourrait être donnée au bey de Tunis du beylick de Constantine. — Victoires de la Porte sur les Kurdes. — En Grèce : Divisions des partis. — Lois diverses d'organisation. — Répression du brigandage. — En Espagne : Le ministère Mendizabal continue sa politique de concessions. — Décret mettant en vente les biens nationaux provenant des couvents. — Décret qui supprime tous les couvents. — Élections favorables au ministère. — Discussion longue et orageuse de l'adresse (avril) ; nomination de plusieurs ministres. — Difficultés parlementaires. — Démission du ministère (14 mai). — Cabinet Isturitz. — Opposition de la Chambre. — Dissolution (23 mai). — Décret modifiant la législation électorale. — Politique de résistance. — La guerre carliste redouble de violences. — Mouvements révolutionnaires dans toute l'Espagne. — Insurrections à Malaga, à Saragosse, à Madrid (août), à la Granja, où la garnison mutinée force l'entrée du palais de la reine, et lui impose la reconnaissance de la constitution de 1812 (12 août). — Nouvelle insurrection à Madrid. — Décrets de la reine qui ordonnent de proclamer la constitution de 1812, lèvent l'état de siège de la capitale, nomment un ministère radical Calatrava-Mendizabal (août). — Massacre du général Quesada qui, lors des derniers incidents avait défendu la cause du gouvernement (14 août). — En Portugal : La Chambre élective vote malgré le gouvernement, la suppression du commandement en chef de l'armée pour empêcher la reine d'en investir le prince Ferdinand (8 avril). — Cérémonie du mariage de la reine (9 avril). — Clôture de la session (10 avril). — Changement de ministère. — L'époux de la reine est nommé maréchal général de l'armée. — Convocation des Cortès en session extraordinaire (29 mai). — Leur opposition au ministère. — Dissolution (4 juin).

tagnard de la Corse, type unique qui réunit à la ruse méridionale la plus intrépide énergie. Je ne le dirai qu'à vous ; je retrouvais dans Fieschi du Pozzo, plus encore du Napoléon, non pas du Napoléon de M. Thiers et de tous ceux qui l'ont peint tel qu'ils l'imaginaient, mais de ce Napoléon qui m'a été quelquefois révélé par des paroles échappées de sa bouche ou des mouvements involontaires de son expressive figure. A la fin je m'étais accoutumé à ces trois malheureux que pendant dix-sept jours j'avais vus et entendus disputer leur vie. Je suis encore attristé de l'idée de leur supplice, quoique ma conscience ni mes lèvres n'aient pas hésité une minute à les condamner.

C'est au plus fort de ces scènes judiciaires que la crise ministérielle est venue nous surprendre. Elle a été imprévue pour *tous*. Chacun a fait plus qu'il n'avait entrepris. Le tiers parti a cherché à la faire aboutir à son profit ; vous jugerez jusqu'à quel point il y est parvenu. Mon rôle s'est borné, comme les autres fois, non pas à le repousser lorsqu'il venait à moi, mais à lui refuser mon nom pour orner son triomphe. Il voulait déplacer la majorité, et vous le savez, c'est à quoi je ne saurais jamais consentir. Mais, depuis le mois de juillet dernier, M. de Talleyrand, aidé de deux grandes dames à vous connues, préparait l'avènement de M. Thiers et cherchait à le faire accepter aux Tuileries et par certains cabinets. Surpris par les événements, M. Thiers et lui ont, un moment, hésité, mais l'occasion était belle et ils se sont décidés. Pendant huit jours, M. Thiers a travaillé à former son cabinet. Plus

— Élections peu favorables au ministère. — L'ouverture des Cortès est prorogée au 11 septembre (5 août). C. B.

d'un obstacle, imprévu comme la crise elle-même, plus d'un refus se sont rencontrés. L'esprit chimérique et léger du vieillard commençait à s'inquiéter, mais il ne lui restait plus qu'à achever son ouvrage et le *Moniteur* a fini par le publier.

Une nouvelle ère commence : tout le monde a changé de place. Les nuances tendent à s'effacer, les rivalités s'oublient, l'esprit révolutionnaire a repris ses espérances et cherche, non plus par la violence, mais à force de prudence et d'adresse à regagner le terrain qu'il a perdu. Il appelle doctrinaires tous ceux qu'il croit décidés à le combattre. Et de là les deux camps, les deux grandes divisions entre lesquelles tout ce qui pense et tout ce qui agit va désormais se répartir. La nomination du vice-président a été significative. Duchâtel, qui avait obstinément refusé de rester dans le nouveau cabinet, a été nommé malgré le ministère, et Teste, malgré le ministère aussi, et par un effet de ce pessimisme que je désapprouve toujours et dont aucune opinion ne sait se garantir. L'avenir est bien obscur, et peut-être ne sera-t-il pas exempt de dangers. M. de Talleyrand a compromis, par ses intrigues, une situation admirable et aussi l'avenir de l'un des hommes qui pouvait être le plus utile au pays et le plus longtemps. Le bon sens de Thiers, qui en vérité égale son esprit, n'a pu cependant résister au poison de tant de flatterie. Il a été bien mal pour moi, même, dit-on, à l'Académie, ce qui ne m'empêche pas de déplorer qu'un homme si distingué et d'un mérite si appréciable ait compromis la belle situation où il était arrivé. A propos de l'Académie, je vous dirai que sans la rancune de Dupin j'étais élu avec trois voix de majorité. « *M. Molé*, avait-il dit la

veille, *n'a pas voulu que je fusse son collègue, il ne sera pas mon confrère.* » Le lendemain les trois voix qu'il me donnait décidèrent que le vaudeville (1) ferait l'éloge de M. Lainé.

Le cabinet que Thiers a formé est précisément celui que j'ai refusé de former en novembre 1834, février 1835 et 1836. Ma raison était qu'entre le cabinet qui se retirait et la gauche il n'y avait pas de terrain pour s'établir. Un tel cabinet devait, par la force des choses et au besoin malgré la volonté de son chef, décomposer la majorité et chercher dans la gauche l'appui qu'il perdrait ailleurs. Déjà le mot de dissolution se prononce! La devise de M. de Talleyrand ou plutôt sa maxime était : *Tout plutôt que M. de Broglie!* Y comprenait-il la fin du monde? Hélas! il n'en sait rien, car tout cela s'est fait à la manière dont on travaillait au temps de M. de Maurepas.

P.-S. — 29 février. — Je vous répète sur la position politique qu'elle est grave. Le nouveau cabinet ne peut avoir de majorité sans l'appui de la gauche; de là l'idée d'une dissolution nécessaire pour tout le monde et qui, si les élections se faisaient par un ministère posé comme celui-ci, donneraient une Chambre trois quarts gauche pour le moins. Tirez les conséquences et supposez tout ce que je n'ai ni le temps ni la volonté de vous écrire. On me demande ma lettre et il ne me reste que le temps de vous embrasser.

La rue Saint-Florentin est bien active ; c'est un foyer d'intrigues incandescent.

(1) M. Dupaty fut nommé par 18 voix contre 12 données à M. Molé et 2 à M. Victor Hugo. C. B.

AU DUC DE BROGLIE (1).

Saint-Pétersbourg, 24 février 1836 (2).

Monsieur le duc,

Le discours du roi d'Angleterre, l'adresse des deux Chambres, la discussion, le langage de lord Palmerston et surtout celui de lord Melbourne, ont été un sujet de grande satisfaction, car on s'attendait à toute autre chose. On craignait des manifestations vives et hostiles contre la Russie et assez peu de soin de la part des ministres pour s'y opposer. La manière calme et réservée dont tout s'est passé au Parlement rend la situation de lord Durham encore meilleure ici, car il peut attribuer en grande partie ce résultat aux informations qu'il a données, à ses instances auprès des ministres, et aux conseils qu'il a adressés à ses amis.

Plus j'observe la situation politique de la Russie, plus je vois combien l'Angleterre a ici de poids et d'importance. Outre la crainte qu'inspirent ses escadres et ses expéditions maritimes, seules armes qui puissent atteindre immédiatement la puissance russe, il faut songer que tout le commerce est à peu près entre ses mains, que sa navigation avec les ports de

(1) L'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg ne pouvait guère être informé que quinze jours après de l'avènement d'un nouveau ministre des affaires étrangères. Pendant un certain laps de temps ses dépêches étaient donc nécessairement adressées au ministre qu'il croyait encore en fonctions. C. B.

(2) Dépêche officielle N° 8.

Russie est décuple de la nôtre, que l'exportation des matières premières, seule source de richesse, se fait par les Anglais. Deux fois le souverain a voulu interrompre ce commerce, alors bien moins important qu'aujourd'hui. En 1801, ce n'a pas été le moindre des mécontentements qui ont amené la mort de Paul Ier. En 1811, l'empereur Alexandre s'est vu forcé à céder aux vœux et aux besoins de son empire et à renouer des rapports commerciaux avec les Anglais.

Si l'on veut examiner sous un point de vue moins positif, plus variable et plus dépendant des circonstances politiques actuelles, les relations de l'Angleterre et de la Russie, il y a lieu de remarquer que les Anglais n'ont pas comme nous à dissiper le moindre souvenir hostile de guerre ou d'invasion. Bien que les Russes, selon leur caractère, gardent aussi peu de ressentiment que possible des événements de 1812, cependant il ne faut pas compter ce ressentiment pour rien. En outre, ce qui inspirerait ici le plus d'inquiétude et de déplaisir, ce serait une alliance, un pacte quelconque de garantie conclu entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, or l'influence de l'Angleterre sur le cabinet de Vienne sera toujours plus efficace que la nôtre. Enfin malgré l'amélioration de notre situation intérieure, elle ne donne pas déjà une idée suffisante de notre stabilité et nous ne nous présentons pas encore avec le vieil aplomb de l'Angleterre.

Cependant nous apportons aussi dans nos rapports avec la Russie, certains avantages qui nous sont propres. La classe supérieure parle et écrit notre langue : son attention est constamment dirigée sur ce qui se fait, se dit ou s'écrit en France. C'est de chez nous que sont venues, que viennent encore les influences de

civilisation; il y a sympathie ou du moins communication facile entre le caractère français et le caractère russe tandis qu'on endure peu volontiers la morgue et l'insolence reprochées aux Anglais. Aussi dès qu'il n'y a point de circonstances nouvelles, aucune menace de guerre prochaine, aucun trouble intérieur en France, l'opinion de la société russe nous devient de plus en plus favorable. Tous les Français établis ici disent que de jour en jour ils sont mieux accueillis. L'empereur tout en conservant, je le suppose, beaucoup de préventions, tout en ressentant pour toujours ou pour longtemps les blessures reçues à propos de la Pologne, tout en restant choqué dans ses idées monarchiques, morales et religieuses, de ce qui se passe, de ce qui se dit, de ce qui s'imprime chez nous, favorise et encourage en ce moment ce retour de bienveillance pour la France.

J'ai été quelque temps sans avoir occasion de le voir; l'impératrice a été malade je ne rencontrais plus l'empereur dans les bals et les réunions où la cour a coutume de se rendre en cette saison, de sorte que je ne pouvais juger de ses dispositions que par le langage des personnes qui le voient avec quelque intimité. Mais avant-hier, comme l'impératrice était mieux et que son état ne donnait plus d'inquiétude à l'empereur, il est venu fort à l'improviste à un bal où je me trouvais. En aucune occasion il n'a été si gracieusement accueillant pour moi. « Je » veux, a-t-il commencé par me dire, vous témoigner » combien je suis sensible aux paroles que le roi a » adressées au comte Pahlen en l'assurant qu'il ne » partageait nullement les velléités hostiles de » l'Angleterre contre moi. Je ne me les explique pas,

» elles sont sans prétexte et ne m'inspirent aucune
» crainte sérieuse ; je savais bien que le roi était trop
» sage pour s'y arrêter, mais je voulais vous dire
» combien l'assurance m'en a été agréable. » On venait d'apprendre la retraite du ministère, c'était la conversation de tous ; l'empereur ne m'en a rien dit et même, pour m'indiquer qu'il ne m'en parlerait pas, il a touché quelque chose de l'état intérieur de l'Angleterre, ajoutant : « Cela ne me regarde pas, et j'ai l'ha-
» bitude de ne pas m'occuper de ce qui se passe
» chez les autres. »

Pour parler avec plus de détail de l'effet produit ici par cette nouvelle crise ministérielle, j'attendrai que sa conclusion soit connue. Déjà je puis m'affliger de ce trouble survenu dans une situation si calme, qui nous présentait à l'Europe sous un aspect de bonheur et de dignité ; quel que soit le dénouement, nous y avons perdu plus ou moins de considération, et il faudra quelques mois encore pour effacer cette impression. Sans concevoir de grandes inquiétudes sur notre repos intérieur, on est entraîné à croire que nous n'avons aucune aptitude au mécanisme du gouvernement représentatif; que nous y apportons une certaine inquiétude, une légèreté inconcevable d'esprit ; que les succès même d'un ministère éveillent contre lui un sentiment malveillant et hostile ; que nous sommes essentiellement antipathiques à toute hiérarchie, même à celle des fonctions ou des talents. Ce n'est pas à moi que l'on dirait de telles choses ; on ne s'imaginerait pas de m'adresser de pareilles remarques : je ne me laisse jamais parler de la France avec critique, même lorsqu'elle est mesurée et convenable dans la forme, mais je n'ignore pas ce qui se dit et je n'au-

rais peut-être pas même besoin d'en rendre compte, tant il est évident que c'est ainsi qu'on doit penser de nous au dehors.

Si le jugement porté à Saint-Pétersbourg sur cette phase nouvelle de notre situation intérieure prend un caractère d'exagération malveillante, ce ne sera point la faute de M. le comte Palhen. M. de Nesselrode a bien voulu m'envoyer en original la dépêche de l'ambassadeur russe à Paris sur ce sujet; elle est bien d'un ton calme d'impartialité et de discernement. Le comte Pahlen écrit ce qui peut rassurer son cabinet sur les conséquences de cette mutation, il parle de la sagesse du roi qui garantit contre tout changement de politique, du bon esprit des Chambres qui regrettent que cette question d'administration ait été engagée comme question de cabinet, de l'opinion générale des gens raisonnables qui ne conçoivent pas de graves inquiétudes.

Votre Excellence aura sans doute remarqué dans les journaux quelques articles où il est question d'un bureau de quarantaine établi par le gouvernement russe à l'embouchure du Danube. Lord Durham s'est occupé de cette affaire et il la regarde avec raison comme fort importante. L'embouchure du Danube est divisée par deux îles en trois canaux différents. Avant le traité d'Andrinople, la Russie ne pouvait fonder aucun établissement que sur la rive gauche du fleuve; les deux îles devaient rester vacantes et inoccupées: maintenant cette restriction ne subsiste plus et le gouvernement russe a placé un poste de quarantaine dans l'île la plus méridionale, de façon à commander l'embouchure du bras le plus naviguable. Le comte Woronzow, gouverneur d'Odessa, est allé, il y a quel-

ques mois, visiter cet établissement et a paru y attacher de l'importance : un bâtiment anglais qui a voulu entrer dans le fleuve a été sommé de se soumettre aux visites du poste russe ; il s'y est refusé, et s'est même mis en mesure de résister par la force. Lord Durham, étant à Odessa, a envoyé un officier anglais reconnaître cet établissement et vérifier si, comme l'affirme le gouvernement russe, il n'a aucune fortification et n'a pas été mis en état d'intercepter la navigation du fleuve. Il n'a pas encore de rapport détaillé, mais il pense que pour le présent ce n'est en effet qu'un poste de quarantaine. En outre, on ne peut pas dire non plus qu'il y ait violation du traité d'Andrinople, mais c'est une preuve nouvelle de l'inattention avec laquelle les puissances de l'Europe ont depuis beaucoup d'années fermé les yeux sur les rapports et les stipulations de la Russie et de la Turquie. Il y a là un commencement de prise de possession de l'embouchure du Danube. Aujourd'hui, c'est seulement un poste de quarantaine qui déjà peut être gênant et vexatoire pour la navigation; demain ce pourra devenir un fort bien armé ; un péage pourra être établi, des prohibitions pourront être prononcées, et la Russie se trouvera maîtresse de la navigation du plus grand fleuve d'Europe.

Or rien n'est plus souhaitable que de voir cette navigation s'établir avec une grande activité. Si les intérêts commerciaux prenaient une vaste extension en Autriche, le caractère de la politique de cette puissance en recevrait des modifications salutaires à l'équilibre européen ; si ces intérêts étaient dirigés vers l'Orient et créaient une navigation active sur le Danube, ce fleuve deviendrait une limite indispensablement

opposée aux empiètements de la Russie, l'Autriche serait par là un contre-poids bien plus réel contre la puissance russe en Orient, sa surveillance serait ombrageuse et non pas insouciante comme aujourd'hui. La mer Noire, débouché du commerce du Danube, ne serait plus exclusivement un lac russe; un tel avenir promettrait à l'Europe un grand et heureux changement dans sa politique générale.

Néanmoins l'ambassadeur d'Autriche n'a reçu aucune instruction relative au poste russe de l'embouchure du Danube. Sans désapprouver en rien les demandes de l'ambassadeur d'Angleterre, il s'y est montré indifférent. En ce point, comme en tout autre, on doit juger par le langage et la contenance du comte de Ficquelmont que M. de Metternich se repose pleinement sur la surveillance méfiante de la France et de l'Angleterre du soin de s'opposer aux empiètements de la Russie et de maintenir l'équilibre de l'Europe, de telle façon qu'il peut, en toute sécurité, s'abstenir de rien faire et de rien dire qui dérange l'alliance intime des trois puissances du Nord contre les opinions et les mouvements révolutionnaires.

Un traité de commerce avait été conclu pour douze années entre la Russie et la Prusse : ce terme est expiré l'an dernier, et le traité a été prorogé d'une année, afin de donner le délai nécessaire pour en négocier un nouveau. Il est douteux que cette négociation arrive à bonne fin. C'est ce que je tiens du ministre de Prusse lui-même. Le premier traité avait, m'a-t-il dit, été rédigé avec trop peu de soin des intérêts de la Prusse ; il était, ou du moins, il est devenu par le cours du temps fort préjudiciable au commerce prussien. D'ailleurs, l'Union commerciale de l'Allemagne

a changé la situation ; elle impose à la Russie le devoir et la nécessité de protéger d'autres intérêts. Quelle que doive être l'influence du cabinet de Saint-Pétersbourg sur celui de Berlin, influence moindre, ce me semble, qu'on ne le suppose généralement, il n'obtiendra pas le renouvellement des anciennes stipulations, et alors il se pourrait qu'il n'y ait plus de traité de commerce entre les deux puissances.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 25 février 1836.

Cher Prosper, c'est de notre maison bien paisible que je vous écris. Pourquoi, en me retrouvant au coin de mon feu, ne pas vous y retrouver comme l'année dernière?

Victor vous écrit, vous explique ce qu'il a fait. Je crois que vous l'approuverez : il se retire satisfait, bien qu'on ne le soit guère de lui, qu'on l'ait trouvé raide, hautain, etc. Ce ministère-ci a une attitude peu brillante ; on désire sa durée, on lui souhaite bon succès et bonnes intentions, mais on en doute beaucoup. Chacun va reprendre son allure naturelle. Cette alliance utile, mais difficile est rompue. Nous rentrons, nous, tout à fait dans notre rôle tranquille, plus et mieux que l'année dernière. Personne n'a besoin de nous et nous ne serons sur le chemin de personne. J'admire avec quelle sérénité Victor reprend sa vie régulière ; il y a une grande leçon sur les vanités du monde à avoir été placé haut pour les bien voir.

DU DUC DE BROGLIE.

Paris, 26 février 1836.

Mon cher ami, je ne veux pas laisser partir le courrier du comte Pahlen sans vous écrire un petit mot. Je réserve pour M. d'André (1), qui part d'ici à huit jours, le récit de notre catastrophe ministérielle. Il y a toujours dans de tels événements quelques intrigues dont il vaut mieux ne transmettre au loin les détails qu'à bonne enseigne. C'est un événement triste, dégoûtant, et dont il n'est pas encore possible de prévoir toutes les conséquences; elles ne se feront pas attendre, je le crains. Nous ferons de notre mieux, hors du pouvoir comme dans le pouvoir, pour y porter remède.

DU BARON PASQUIER.

Paris, 27 février 1836.

Que vous dirai-je que vous ne sachiez comme moi, ou à peu près? Nous voici avec un nouveau ministère à la tête duquel se trouve un homme de grand talent, de grande habileté et avec les meilleures intentions, les meilleures résolutions. Fera-t-il mieux que ses prédécesseurs? J'ai la confiance qu'il fera de même. Mais nous allons avoir bien des tiraillements, bien des aigreurs. Le langage du prédécesseur est coulant, plein de raison et de noblesse; je sais de plus qu'il est sincère. Malheureusement les amis sont souvent plus vifs

(1) Un des secrétaires de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg. C. B.

que les patrons, et de là pourra bien venir quelque embarras. Le nouveau président du conseil, ministre des affaires étrangères, a été très bien accueilli par le corps diplomatique, et je crois, en effet, que les rapports avec lui seront fort agréables; que la direction à laquelle il attache provisoirement la plus haute des influences, ne saurait changer. Donc, de ce côté, encore toute sécurité.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Paris, 28 février 1836.

Ne regrettez pas, mon ami, d'être loin de Paris? Le peu de charmes qui restait à la société est détruit par les derniers événements. Cette crise ministérielle a mis tant de petites haines cachées au jour, a démontré tant d'incompatibilités qu'il vaut encore mieux maintenant vivre avec des carlistes qu'avec ceux de son propre parti. On se voit à la vérité, personne ne veut avouer une hostilité qu'on ne saurait proclamer qu'en convenant de tous les tristes motifs d'amour-propre blessé, d'ambition froissée. Tous ceux qui se sont refusés d'entrer au ministère parce qu'ils ne voulaient pas affronter la mauvaise humeur de la Chambre, ou s'entendre avec tels ou tels, ou se soumettre à tel autre, trouvent mauvais que le roi, plutôt que de se passer de ministère, en ait choisi un dans lequel il ne pouvait y avoir tous ceux qui voulaient le matin et ne voulaient plus le soir. On crie prodigieusement contre le cabinet actuel; je ne sais si c'est à tort ou à raison, mais je sais seulement que chacun des hurleurs a fait tout juste ce qu'il fallait pour rendre toute autre com-

binaison impossible. On s'en prend au roi comme si, après quinze jours de patience et de tentatives inutiles, il aurait dû abdiquer plutôt que de se pourvoir. On s'en prend encore plus s'il se peut à notre maison, comme si c'eût été nous qui eussions dicté à M. Humann la conversion ; à M. de Broglie ses aigres paroles ; à la Chambre sa susceptibilité, aux ministres de faire d'une question incidente une question de cabinet. On s'irrite de ce que le corps diplomatique se montre satisfait de l'avènement de Thiers, et on voit dans cette bienveillance le chef-d'œuvre de M. de Talleyrand. On devrait cependant reconnaître que c'est M. de Broglie seul, par son âpre gaucherie, qui a préparé le soulagement général qui s'est manifesté à sa retraite et qui a fait accueillir son successeur avec joie. Mais comme personne ne veut avoir tort, il est plus commode de s'en prendre à autrui, de se livrer à mille calomnies et interprétations forcées et de se nourrir de fiel et d'amertume. Je ne puis vous dire le dégoût que tant de mauvaises petites passions m'inspirent ; je regrette de les voir partagées par ceux-là mêmes qui devraient, par leur esprit et leur bon goût naturel, en être le plus à l'abri. Je n'ai pas besoin, je suppose, de vous dire les noms propres. Je le répète, on se voit encore, mais tout juste ce qu'il faut pour ne pas être obligé d'expliquer pourquoi on ne se voit plus, et cela d'une façon contrainte, et en évitant tous les sujets de conversation qui sont cependant dans l'esprit de chacun. Je trouve cette façon d'être odieuse, et je suis décidée à me jeter tête perdue dans les grands-parents avec lesquels il n'est jamais question de rien de ce qui touche le cœur et intéresse l'esprit ; petite conversation somnolente qui a du moins le mérite de ne pas

fatiguer l'esprit. Je suppose qu'on vous aura prodigieusement écrit sur ce qui s'est passé. La parfaite équité de votre esprit vous fera, j'en suis certaine, ajouter foi à l'aperçu général que je viens de vous donner, et dont je garantis l'exactitude.

Madame de Lieven est en disgrâce parmi la « doctrine » pour avoir osé dire qu'elle trouvait de l'analogie dans l'esprit et le talent de M. Thiers avec ceux de Canning. Il n'est même plus permis à une étrangère de retrouver des ressemblances et des différences ! Rien n'égale l'intolérance de vos salons, si ce n'est leur partialité. J'ai fait chez madame de Lieven la connaissance de Berryer qui, par sa simplicité, sa liberté d'esprit et sa facilité de conversation, me plaît fort. Il vient chez moi de loin en loin. Si c'est un tort, soyez assuré qu'on me le pardonne bien plus aisément que mon amitié pour Thiers, qui date d'il y a dix ans.

DU DUC DECAZES.

Paris, 29 février 1836.

Je crois que Thiers se soutiendra malgré les difficultés de sa position. Le corps diplomatique est fort bien pour lui ; un peu ou beaucoup, en réalité, contre de Broglie, le comte Palhen en tête, Apponyi, etc. Lord Granville seul s'afflige. Il craint que l'influence de M. de Talleyrand n'entraîne Thiers dans un système différent de celui de de Broglie : Thiers sera comme le roi. J'ai eu une grande conversation avec lui hier. Madame de Lieven et madame de Dino se sont donné beaucoup de mouvement pour faire cette révolution diplomatique au dedans et au dehors. M. de Talley-

rand avait rêvé la présidence du conseil sans portefeuille. Royer-Collard a fait manquer l'affaire en en faisant honte à madame de Dino : « — Y pensez-vous, » madame, vous voulez donc déshonorer les derniers » moments de M. de Talleyrand? Ne voyez-vous pas » qu'il peut à peine soutenir une conversation? Lui » faire gouverner la France dans un tel état, mais c'est » une dérision! »

Thiers se flatte que les doctrinaires n'auront pas plus de quarante voix s'ils veulent voter contre lui. Il en gagnera, à l'en croire, davantage dans le tiers parti. Il détachera Sauzet de Passy et de Pelet, lesquels, du reste, veulent bien marcher avec lui et ne sont embarrassés que de leurs amis Vivien, Teste, etc.

DE M. THIERS.

Paris, 29 février 1836.

Mon cher monsieur de Barante, je n'ai pas eu le temps encore de vous écrire, et je le regrette beaucoup, car je ne veux pas me borner avec vous à une sèche notification. J'ai fait un grand sacrifice en acceptant le poste où je suis arrivé avant le temps prévu et désiré par moi. Mais ni en arrière ni en avant, aucun ministère n'était possible. Il aurait fallu voir Paris pour juger de la nécessité. J'ai marché en avant, je marcherai résolument jusqu'au bout. Vous me connaissez, vous savez si je veux autre chose que ce que nous avons voulu tous ensemble, c'est-à-dire un gouvernement de bon sens, de paix, de modération. Je réussirai, je l'espère, car les mêmes impossibilités subsistent, la Chambre ne peut se reporter en arrière

et ne veut pas se porter en avant. Je suis le terrain obligé sur lequel il faut qu'elle stationne et même qu'elle se fixe si cela lui est possible. Je tâcherai par ma conduite qu'il en soit ainsi. Voilà pour la politique intérieure.

Maintenant, quant à la politique extérieure, j'ai lu toutes vos dépêches, et je n'ai pas besoin de vous dire combien je les trouve sensées, et j'ajouterais spirituelles, si nous étions à l'Académie. On nous boude par un reste de mauvaise humeur très concevable, mais je suis certain que cette mauvaise humeur ne gênerait pas des affaires sérieuses s'il y en avait à faire. Heureusement il n'y en a pas. Je tâcherai de n'en pas faire naître. Je serai fidèle à l'alliance anglaise puisqu'on en a fait aujourd'hui notre alliance la meilleure. Mais je ferai tous mes efforts pour empêcher les saillies intempestives qui finiraient par amener des conflits dangereux. Je suis attaché du fond de l'âme au gouvernement que je sers et qui m'a fait ce que je suis, je tiens à sa dignité, à sa ferme attitude, mais je trouve absurde les protestations sans effet qu'on fait à Londres ou à Paris, au moindre événement. Les paroles sans effet me semblent une des choses les plus honteuses et les moins conformes à la dignité dont on se targue. Sous ce rapport le dernier discours de lord Palmerston me semble un modèle de prudence et de raison (1). Ainsi entendue la

(1) Lord Dudley Stuart avait provoqué le 19 février à la Chambre des communes, un débat sur les atteintes que portait de divers côtés la Russie à l'équilibre européen et sur la nécessité pour l'Angleterre, même au risque d'une guerre qui serait *la plus populaire de toutes les guerres*, de parler plus haut. Lord Palmerston ré-

politique anglaise ne devra plus tant offusquer le Nord. J'espère que le bon sens l'emportera partout et que, ne voulant pas de grosses querelles qui ne seraient sûres pour personne, on ne commettra pas la puérilité de s'en faire de petites. Toute ma politique est là. Puisque les grosses querelles ne sont dans la politique de personne, à quoi bon les petites? Au surplus, suivant le temps, nous agirons. Les programmes sont des pédanteries. Je n'en fais pas, je vous affirme seulement que vous me trouverez modéré et disposé à seconder le succès de votre mission déjà si bien commencée. Vous avez des amis plus anciens que moi. Mais si je suis longtemps votre correspondant, ce que j'ignore, j'espère que nous deviendrons amis par estime, sympathie de vues et d'esprit.

AU DUC DE BROGLIE.

Saint-Pétersbourg, 2 mars 1836 (1).

Monsieur le duc,

Ce n'est point de Saint-Pétersbourg que je puis don-

pondit qu'il désirait d'autant plus la paix que la guerre avait toujours plutôt servi la Russie ; qu'il n'en déclarait pas moins pour cela la conduite de la Russie en Pologne en contradiction avec les termes du traité de Vienne, et le traité d'Unkiar-Skelessi un document sans force et sans importance, mais qu'il lui semblait inutile d'aller plus loin pour l'instant. Le jour où l'honneur national l'exigerait, on pouvait être persuadé qu'il n'hésiterait pas à faire appel au patriotisme du Parlement, assuré que cet appel serait entendu. C. B.

(1) Dépêche officielle N° 9.

ner à Votre Excellence des informations positives et détaillées sur l'occupation de Cracovie; la distance est fort grande, on ne sait point ce qui s'y passe, on ne s'en occupe point; à peine parmi le corps diplomatique en est-il quelquefois question.

Ainsi, j'ignore jusqu'à quel point les inquiétudes et les plaintes des trois puissances au sujet de l'asile accordé aux réfugiés polonais peuvent être fondées. Je ne sais pas davantage s'il est vrai que ces réfugiés soient formés en association secrète, et s'ils ont commis ou tenté les crimes qui leur sont imputés.

L'ambassadeur d'Autriche m'avait dit une première fois qu'aucun détail ne lui était parvenu sur le fait que racontaient les journaux à propos de la fête de l'empereur Nicolas Ier (1); il m'annonça quelques jours après qu'il aurait à me communiquer une lettre du prince de Metternich aux ambassadeurs d'Autriche, à Paris et à Londres, destinée à être montrée à Votre Excellence et à lord Palmerston; il a fait la même communication à lord Durham; et a affirmé que les manœuvres de ces réfugiés étaient surtout dirigées contre le repos de la Gallicie, que cette province, si calme pendant l'insurrection polonaise, offrait maintenant quelques symptômes de fermentation.

Lorsque j'ai parlé à M. de Nesselrode de cette communication du comte de Ficquelmont et de l'occupation de Cracovie, qui a été connue immédiatement après, il m'a dit qu'il n'avait rien à ajouter aux explications qui m'avaient été données par l'ambassadeur

(1) Quelques vitres avaient été brisées aux fenêtres d'un hôtel que son propriétaire avait illuminé le 6 décembre 1835, jour de la fête de l'empereur Nicolas Ier. C. B.

d'Autriche, que c'était une circonstance fâcheuse, une triste nécessité ; que les trois puissances n'avaient agi qu'à la dernière extrémité, lorsque les choses étaient venues à un point insupportable ; que, sans doute, cet incident allait réveiller les attaques des journaux et peut-être même provoquer des discussions aux Chambres de France et d'Angleterre, mais que l'occupation n'aurait point de durée et cesserait aussitôt après l'expulsion des réfugiés, peut-être au bout de quelques jours.

M. le comte Orloff m'a parlé à peu près dans le même sens. « Ce ne serait rien, m'a-t-il dit, et à peine » en serait-il question sans le malheureux discours de » Varsovie. »

Pour bien juger de la disposition que le cabinet de Saint-Pétersbourg a apportée dans cette affaire, il faudrait savoir si les motifs allégués par la note autrichienne sont réels, et s'il n'y a pas là prétexte, ou, ce qui est plus vraisemblable, alarmes exagérées. Placé où je suis, et voyant ce que je vois, il me semble que le gouvernement russe ne s'est point porté avec empressement ni complaisance à cette mesure; qu'il aurait préféré que cette occasion de faire parler de la Pologne ne fût pas survenue; qu'il a évité soigneusement de présenter une telle détermination avec une apparence de domination et de prépotence; qu'il lui a convenu, à cet effet, de laisser l'Autriche en faire son affaire et se charger de l'exécuter et de la justifier; en un mot que nous ne pouvons tirer de ceci aucun signe qui nous indique des dispositions autres que celles dont il m'a paru qu'on était animé ici.

Le ministre de Prusse n'a pris aucune part aux communications faites par l'ambassadeur d'Autriche,

ni aux explications que m'a données le comte de Nesselrode.

DE M. BRESSON.

Berlin, 7 mars 1836.

J'ai tant de choses à vous dire et, dans l'agitation de l'arrivée, si peu de temps à moi que je désespère de vous faire une lettre raisonnable.

En premier lieu, ce qui vous touche personnellement. Le roi était on ne peut plus satisfait de vos dépêches, qui l'avaient intéressé au dernier point. Mais j'ai pu voir qu'il était profondément blessé de l'affectation de l'empereur à le laisser de côté. Il m'a dit : « La réception a été excellente pour l'ambassadeur et » blessante pour le roi. » Ici M. Ancillon m'en a parlé de lui-même. Je ne sais d'où il l'a appris, et il blâme fortement l'empereur.

Vous aurez été comme nous frappé de la foudre par la chute du ministère Broglie. Il y a eu une grande maladresse d'une part et grande inconséquence de l'autre. Deux ou trois fois, pendant la crise, la position a été raccommodable. La Chambre se serait prêtée à la conciliation. Nos amis, ou du moins le plus éminent en rang de nos amis, a cru qu'il ne pouvait pas composer, par la simple admission dans le cabinet, de Passy et Sauzet, et le résultat a été le ministère Thiers. Si M. de Broglie eût de son propre mouvement affranchi M. Guizot et Duchâtel de leurs engagements envers lui, M. Molé aurait pris sa place, et tout eût été dit. Mais il n'a pas fait ce pas vers eux, et ils lui sont restés fidèles. Thiers aurait accepté la prési-

dence de M. Molé, Guizot restant. Il l'a déclinée, quand Duchâtel cependant consentait, Guizot sortant, à rester. Maintenant le roi veut que Thiers cherche son point d'appui dans l'ancienne majorité. Mais une fraction de cette ancienne majorité se montre récalcitrante. Je crois qu'elle manœuvre imprudemment. Elle repousse Thiers vers la gauche Odilon Barrot, qui est plus adroite et qui saisit avec ardeur cette chance inespérée de se rattacher au pouvoir et de se relever de la fausse position où elle était tombée. Le mot de Barrot est : « Il ne faut pas qu'on nous accuse de » ne vouloir d'aucun gouvernement, soutenons ce » ministère et nous l'enlevons à la doctrine. »

Durera-t-il? C'est ce que chacun se demande. Thiers, dans les premiers jours, paraissait accablé du fardeau. Le jour de mon départ il m'a ramené des Tuileries chez moi. Il était plus léger de cœur et d'esprit. Je crois (mais je vous demande le plus grand secret) que déjà il existe une entente sinon expresse du moins tacite entre MM. Molé, Guizot et Duchâtel de produire un cabinet et de le publier dans le *Moniteur* le lendemain de la chute de celui-ci — s'il est dans son sort de choir — auquel cas vous seriez appelé à en faire partie. Les amis les plus dévoués de M. de Broglie le reconnaissent impossible pour longtemps. Il y a eu fatalité, car, pour moi, je n'ai vu en lui que les plus grandes et les plus nobles qualités. On voudrait, et je crois que c'est bien penser, que le cabinet héritier de Thiers n'eût pas la couleur d'une restauration triomphante de la doctrine. Mais il ne faut pas qu'on se partage ses dépouilles trop vite. Il a immensément de ressources dans l'esprit, et il a en lui plus de choses qui sont l'expression de la Chambre et du pays que beaucoup

d'hommes plus considérables que lui. Je n'imagine pas que le roi permette la dissolution. Il est aussi explicite aujourd'hui sur ce point que sur l'intervention en Espagne.

J'ai été surpris qu'ici le changement ministériel eût si peu altéré notre situation. Les absurdes préventions contre la personne de M. de Broglie ont tout couvert. On y voit d'ailleurs la prépondérance de l'influence royale et l'on s'en montre joyeux.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 9 mars 1836 (1).

Monsieur,

Votre Excellence aura, je pense, reçu le 22 ou le 23 du mois dernier la communication que devait faire M. le comte Apponyi relativement à l'occupation de Cracovie. Ainsi que je le disais dans ma dernière lettre, j'ignore la plupart des circonstances qui ont précédé ou accompagné l'exécution de cette mesure. J'avais donc cru convenable de garder un complet silence en attendant vos instructions, lorsque je me suis aperçu que, parmi le corps diplomatique, et dans l'entourage du gouvernement russe, mon silence était regardé comme une sorte de tacite approbation. On allait encore jusqu'à dire que je me conformais à des instructions reçues. J'ai alors pensé qu'il n'y aurait nul inconvénient à faire part en quelques paroles, de mon opinion personnelle au comte de Nesselrode et à plusieurs membres du corps diplomatique.

Voici à peu près comment je me suis exprimé :

(1) Dépêche officielle N° 11.

« J'ignore entièrement les faits, et je suis porté à
» croire que réellement Cracovie était devenue le lieu
» de rassemblement d'un certain nombre de réfugiés
» mal intentionnés, mais non le siège d'une société se-
» crète correspondant avec les mécontents de la Gal-
» licie et des autres parties de la Pologne. Cet état de
» choses a pu être exagéré ; mais, du plus au moins, il
» existait sans doute. On conçoit donc fort bien que
» les trois puissances copartageantes de la Pologne
» devaient avoir à exiger de la république de Cracovie
» des mesures de précaution. L'article 6 du traité du
» 3 mai 1815, répété par l'article 9 de l'acte du congrès
» de Vienne, traçait la marche qui aurait dû être sui-
» vie ; la note des trois plénipotentiaires cite ces arti-
» cles, mais on ne s'y est nullement conformé ; au lieu
» de procéder ainsi qu'ils le prescrivent, on a usé de
» moyens arbitraires et violents. Il fallait, aux termes
» du traité, requérir l'extradition des transfuges, dé-
» serteurs ou gens poursuivis d'après les lois, donner
» leurs noms, et mentionner pour chacun le motif qui
» rendait leur extradition nécessaire. Il semble, au lieu
» de cela, qu'on a procédé d'une manière générale, sans
» désignation des individus, sans imputation précise
» des motifs, en prêtant à une mesure que la lettre
» et l'esprit des traités indiquent comme particulière
» et juridique, un caractère vague, universel et tout
» politique, de telle façon que les articles cités inter-
» disant formellement l'introduction d'aucune force
» armée, sous quelque prétexte que ce soit, dans le
» territoire de Cracovie, c'est justement ce qui a été
» fait. Ce n'est point une extradition qui a été requise,
» c'est, pour employer le terme de la note, une épu-
» ration ; mot le plus mal choisi qu'il soit possible ; dont

» le sens est tout arbitraire et qui peut être allégué
» comme prétexte des exigences les plus despotiques.
» En somme la note, telle que M. l'ambassadeur d'Au-
» triche a bien voulu me la communiquer, si la tra-
» duction n'en a pas altéré la couleur, ne laisse aper-
» cevoir aucun ménagement pour l'indépendance d'un
» État dont l'existence libre est garantie par toutes les
» puissances de l'Europe. La même précipitation, la
» même brutalité se font remarquer dans les détails
» d'exécution de la mesure. Aucune distinction n'a
» été faite parmi les réfugiés polonais, quelque diffé-
» rente que pût être leur situation. Quelques-uns
» étaient depuis longtemps établis, mariés, proprié-
» taires, exerçant des professions, employés par le
» gouvernement de Cracovie, naturalisés: la volonté
» signifiée au Sénat n'entre dans aucune de ces excep-
» tions. Une fois l'occupation commencée, on a, dit-
» on, admis un assez grand nombre de réclamations,
» mais en les prévenant on aurait évité cette appa-
» rence de rigueur précipitée, générale, inattentive à
» tout ménagement envers les individus, envers un
» État libre, envers l'opinion de l'Europe, envers les
» autres puissances. Ainsi en reconnaissant que des
» mesures analogues étaient raisonnables et néces-
» saires, je crois qu'on s'y est pris de façon à élever
» une foule d'objections et à donner une excitation
» nouvelle aux sentiments déjà si connus en faveur
» de tout ce qui touche la Pologne. Ce n'est pas ainsi
» que, dans un cas pareil, on en a usé pour la Suisse.
» Le roi de Sardaigne avait cependant de plus justes
» griefs, des motifs d'inquiétude mieux démontrés au
» sujet des réfugiés ; mais on a procédé régulière-
» ment, en se conformant aux traités, en respectant

» l'indépendance de la Suisse, en restant en harmonie
» avec les puissances de l'Europe; cependant on est
» tout aussi bien arrivé au même résultat, et les ter-
» ritoires voisins de la Suisse ont obtenu toute garan-
» tie pour leur sécurité. »

Je ne demandais aucune explication ni réponse à M. de Nesselrode, puisque c'était mon opinion personnelle que j'exprimais et que je ne parlais point d'après des instructions reçues; en outre je jugeais à propos de lui faire prévoir ce qui pourrait être dit plus ou moins vivement en France à propos de cette occupation de Cracovie. M. de Nesselrode n'a paru ni surpris ni mécontent de mon langage; il s'est borné à me dire que nous saurions avant peu de jours la réponse que Votre Excellence avait dû faire au comte Apponyi; que sans doute vous en auriez aussi parlé au comte Pahlen, que la rédaction des notes émanait entièrement du cabinet de Vienne, ainsi que tous les ordres de l'exécution; que beaucoup d'exceptions avaient été faites en faveur des Polonais réellement établis à Cracovie; que le général Paskéwitsch, consulté sur plusieurs réclamations, s'était montré disposé à les admettre; que sans doute l'occupation se prolongerait peu. Je n'ai donc rien à changer aux détails que je donnais l'autre jour à Votre Excellence sur les dispositions que manifeste en cette circonstance le cabinet de Saint-Pétersbourg.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 9 mars 1836.

Le nouveau cabinet est entre deux majorités. L'ancienne qui le *protège*, la nouvelle qui le tolère jusqu'à

ce qu'elle puisse le remplacer. Les influences étrangères qui viennent aboutir à la rue Saint-Florentin s'étonnent et s'inquiètent de leur ouvrage. M. de Talleyrand le désavoue et fait écrire partout qu'il n'a été pour rien dans tout ce qui s'est passé. C'est l'habitude de sa vie entière de renier ou détruire ce qu'il a fait.

Quant à moi, dont vous connaisez l'horreur pour le pessimisme, je dis qu'il faut ne voir que les choses, non les hommes et soutenir imperturbablement tout ministère qui marchera d'un pas assuré, dans la voie suivie depuis quatre ans. C'est votre avis aussi, j'en suis sûr. Vous n'êtes pas de ceux qui changent de politique au gré de leur honneur et de leur intérêt.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 9 mars 1836.

Nous avons repris une vie très paisible : le pays l'est assez. La Chambre a envie qu'on ne la réveille pas, le ministère redoute aussi tout mouvement. Combien cet accord de silence subsistera-t-il ? Je ne sais. M. Molé s'est conduit très simplement et très dignement dans tout ceci; il se trouve naturellement rapproché de ceux dont il n'était qu'accidentellement éloigné. M. Guizot supporte le changement de fortune comme chose dont il ne s'aperçoit même pas ; il vit si haut que les difficultés de la vie ne l'attaquent pas.

Vous aura-t-on envoyé le poème de M. de Lamartine (1)? Ce vous serait une douce distraction : il y a

(1) *Jocelyn.* C. B.

de bien belles choses, mais il est gâté par le goût du temps et cette immense opinion de lui-même qui le dispense de se donner aucune peine et lui permet de tout dire au public.

DE M. THIERS.

Paris, 12 mars 1836 (1).

Monsieur le baron,

L'occupation de Cracovie et les circonstances qui l'ont accompagnée ont produit en France, comme en Angleterre et comme dans les États secondaires de la Confédération germanique, une très forte sensation. Le gouvernement français, fidèle à l'esprit de conciliation qui fait la base de sa politique, n'a pas voulu, en soumettant à une discussion sévère la régularité de cette mesure, contribuer, pour sa part, à augmenter l'agitation des esprits. Vous verrez par la copie ci-jointe de ma dépêche à M. de Sainte-Aulaire, que tout en réservant, en termes généraux, la question de l'interprétation des traités, pour empêcher qu'on ne se crût plus tard autorisé à se prévaloir de ce qui vient de se passer comme d'un précédent propre à justifier des actes d'intervention arbitraire dans les affaires intérieures de Cracovie, nous nous sommes bornés à réclamer, en ce moment, la prompte évacuation de cette ville et l'adoucissement des mesures si sévères prises contre les réfugiés. Je désire que vous en parliez aussi à M. de Nesselrode. Il comprendra certainement que c'est dans l'intérêt des trois cours de ne pas aug-

(1) Dépêche officielle N° 3.

menter, par des rigueurs qui appelleraient la commisération publique sur ces malheureux, la réprobation que l'occupation de Cracovie a nécessairement rencontrée dans beaucoup d'esprits sous le rapport purement politique. Le gouvernement du roi, cédant à l'influence de ces diverses considérations et au désir de donner une satisfaction à l'opinion, se déterminera peut-être à recevoir en France un nombre plus ou moins considérable des réfugiés expulsés de Cracovie. Il n'y a pourtant encore rien d'arrêté à cet égard, mais MM. les ambassadeurs d'Autriche et de Russie et M. le ministre de Prusse ne m'ont pas dissimulé que, dans leur conviction, leurs cours verraient avec plaisir l'accomplissement de ce projet.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 21 mars 1836.

J'aurais voulu que la résistance de M. de Broglie ne fût pas invincible. Je m'imagine que le moment est devenu meilleur, quoique le renversement du ministère ait encore été une assez vilaine intrigue. Il y a pourtant un dégoût visible pour le chaos où l'on patauge, et chaque parti commence à reconnaître son impuissance. La position de M. Thiers n'est pas, je crois, assise sur des fondements solides, mais s'il se conduit d'une façon sage et habile, s'il est contenu par le sentiment de ses périls, il pourra s'installer et durer. C'est ce que je lui souhaite, ainsi que j'ai fait pour tous ses prédécesseurs, sans jamais obtenir l'accomplissement de mes vœux.

Vous avez vu M. d'André avant votre départ, et il

vous a donné quelques détails sur nous. Peut-être vous aura-t-il expliqué où nous en sommes ici et quelle est notre position. Il était difficile de s'en faire une idée juste. Les journaux, avec leur politique de café, exagèrent tout, ne connaissent aucune mesure, confondent le passé ou l'avenir avec le présent, et fabriquent de gros mensonges avec un fond de vérité. Ils ont de cette sorte composé une Europe à leur usage, que le public accepte et sur laquelle on raisonne.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 22 mars 1836 (1).

Monsieur,

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence, nulle variation n'a pu être aperçue ici dans nos rapports avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ses dispositions à notre égard sont apparemment restées les mêmes; on ne m'a point reparlé de Cracovie, et l'on attend avec beaucoup d'inquiétude, ce me semble, les débats de nos Chambres et du Parlement d'Angleterre sur ce point, bien convaincu que des paroles plus ou moins aigres et malveillantes seront dites, que les ministres de l'un et de l'autre pays y répondront pour la forme et puis qu'il n'en sera plus question. Le changement de ministère en France occupe un peu d'avantage les esprits; on croit que le cabinet guidé par Votre Excellence voudra et pourra suivre une ligne de conduite dirigée vers le maintien de l'ordre au dedans, de la paix au dehors. M. de Nessel-

(1) Dépêche officielle N° 12

rode se félicite hautement, si ce mot convient à son ton toujours doux et mesuré, des rapports faciles que le comte Pahlen va entretenir avec Votre Excellence.

Depuis assez longtemps je n'ai pas eu une occasion de rencontrer l'empereur. Le carême est ici un temps de stricte observance, de sorte que les fetes et les réunions où l'empereur est dans l'habitude de venir, sont suspendues en ce moment, mais je sais assez bien quel langage il tient, même dans son intimité, d'autant qu'en général il se cache peu de ses paroles et de ses impressions. Elles n'ont rien actuellement de vivement contraire à la France. Il est évident que ses idées sur la stabilité de notre gouvernement sont devenues tout autres; elles ont été, autant que je puis le savoir, étrangement erronées. Aujourd'hui, le texte habituel des conversations de toutes les personnes qui approchent l'empereur de plus près, ou qui vivent dans son intimité c'est la sagesse et l'habileté du roi; néanmoins on demeure encore relativement à la France, et l'empereur plus que nul autre, dans une entière ignorance et dans de très faux jugements. Tantôt, tout en reconnaissant qu'un esprit d'expérience et de conservation s'est manifesté avec fermeté en France et a su résister aux impulsions révolutionnaires, on en conclut qu'en fait, nous tenons avant toutes choses au bon ordre et à la prospérité matérielle et alors on se dit : « la révolution de Juillet n'a donc été qu'un accident » et la restauration ne devait pas être si impopulaire; » tournant la même pensée sous une autre face, on ajoute encore : « Mais, puisque la France est ainsi disposée » et que le roi Louis-Philippe est un souverain si bien » avisé, il va arriver plus ou moins tôt à un pouvoir » plus facilement et plus strictement exercé, » et l'on

est tenté de trouver qu'il y a de l'inconséquence à ne pas marcher plus rapidement dans cette voie.

Lorsqu'on me raconte ces conversations de l'empereur ou de sa famille, je me mets peu en peine de ces fausses opinions, qui n'importent pas à la direction générale de la politique, et qui se modifient d'elles-mêmes et peu à peu. Je ne m'émeus pas d'avantage en apprenant à quel point on s'exagère l'état moral de la France, comment on suppose que nous avons perdu toute élégance de mœurs, toute hiérarchie de manières, tout respect de la morale et de la religion. De telles choses ne se disent jamais à moi ou devant moi, et je parais toujours ne pas me douter qu'on les a dites ou pensées. Quand l'occasion s'en présente naturellement je rapporte telle ou telle circonstance, j'exprime telle ou telle idée qui suppose que tout en France est, au vu et au su de chacun, dans une situation entièrement différente, et j'ai l'air de ne pas imaginer qu'on puisse être dans une telle ignorance du vrai.

J'aurais pu me dispenser de donner à Votre Excellence un détail si peu utile. En somme, il n'y a pas dans cette fausseté de vue le moindre obstacle susceptible d'arrêter un instant l'empereur dans les avances très empressées qu'il nous ferait le jour où il croirait avoir besoin de nous. Aujourd'hui, il ne nous demande qu'une seule chose, c'est de ne pas nous associer à l'esprit hostile de l'Angleterre. Encore l'inquiétude qu'il en peut concevoir diminue-t-elle de jour en jour et il se tient pour à peu près certain que les Anglais ne sont pas plus guerroyants qu'aucune autre puissance de l'Europe. Je ne sais pas bien s'il y a avantage à ce que la Russie soit aussi complètement rassurée.

Ce gouvernement-ci est fort porté à l'outrecuidance; il ne reviendra pas sans doute à ses prétentions de dictature européenne, l'épreuve de Tœplitz et l'état de l'opinion en Allemagne ne lui permettent plus cette illusion, mais il se regardera comme libre de tout traité et de tout devoir en ce qui touche la Pologne, et peu à peu, il pourra s'encourager au point de reprendre ses projets sur l'Orient. D'ailleurs il importe à notre considération en Europe de ne jamais laisser une grande puissance, la Russie surtout, sous une forme ou sous l'autre, prendre un ton trop hautain. Nos protestations sur la Pologne, celles que nous allons faire au sujet de Cracovie, ont un caractère de plainte impuissante, qui a peu de dignité. D'ailleurs, au fond, nos remontrances ne sont pas entièrement de bonne foi. Elles ne portent guère que sur un texte de traité, et si l'on nous demandait à nous-mêmes quel moyen il faudrait employer pour concilier la sûreté de la Russie et de l'Autriche avec une nationalité, réelle de la Pologne, nous serions en peine de répondre. Il nous serait évidemment plus aisé de nous écarter par représaille de quelque point du traité de Vienne que d'y faire rentrer la Russie. En ce qui touche la Pologne, nos réserves et nos protestations n'aboutiront à rien, la seule utilité que nous en pourrions retirer, serait de motiver de notre part une détermination équivalente ou correspondante et faisant compensation à la violation que nous dénonçons. Il serait possible que la Russie fût plutôt satisfaite que mécontente d'un semblable marché. Si elle ne l'était point, ce que nous ferions devrait ressembler au siège d'Anvers ou à l'occupation d'Ancône : déplaire sans pousser à bout.

A la vérité, une résolution de ce genre, prise néces-

sairement d'accord avec l'Angleterre, aurait sans doute pour effet de resserrer l'union des trois grandes puissances du Nord. Je sais que notre cabinet avait quelque espérance éloignée de la voir au contraire se relâcher peu à peu et se dissoudre. Ce que j'ai pu observer tant à Berlin qu'ici ne m'a pas permis d'entretenir cette idée. Dans la situation présente, toutes choses restant ce qu'elles sont, en quoi servirait à une des trois puissances de se détacher des deux autres? Si elle avait un dessein à exécuter, si elle entrevoyait un péril dont elle eût à se garder, je conçois qu'elle vînt chercher notre aide et notre appui; mais il n'y a rien de pareil en ce moment, chacun veut le *statu quo,* chacun se trouve bien de l'équilibre européen et en souhaite la préservation actuelle. Or rien, selon les cabinets de Berlin et de Vienne, ne peut mieux maintenir cet équilibre que l'union des trois cours du Nord, destinée à arrêter les invasions révolutionnaires, et l'alliance de la France avec l'Angleterre qui retiendra la Russie dans ses projets de domination ou de conquête. Tant qu'aucune circonstance nouvelle ne viendra changer le présent ou menacer l'avenir, les relations des grandes puissances vont donc, je crois, rester les mêmes, et ce sera pour le plus grand bonheur de l'Europe entière. Si nous faisions quelques tentatives, si l'on nous voyait quelque désir ou quelque espoir de dénouer les liens qui unissent les cabinets du Nord, ces liens en deviendraient plus serrés et plus intimes, car ce serait de notre part l'indice d'un esprit d'inquiétude ou de projets ultérieurs. Cela étant, il n'y a, ce me semble, rien à perdre ni rien à risquer en cherchant prudemment, sans précipitation, sans menace et sans jactance, quelque revanche à l'occupation

de Cracovie et à l'anéantissement d'une Pologne distincte.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 3 avril 1836.

A la manière dont vous comprenez ma position, je juge que vous ne vous tromperez pas sur la vôtre, rien de plus exact que ce que vous supposez : j'obtiendrai ici de bons rapports politiques même sociaux, mais c'est tout ce que M. Metternich m'accordera de bon gré. L'alliance continue à lui suffire et la jalousie des puissances maritimes le rassure assez contre la Russie.

Pour qu'il se décidât à se rapprocher de nous, il faudrait qu'il vînt à douter de cette jalousie ; en ce cas seulement il presserait le pas pour devancer la Russie sur la route de la France. Une dépêche de M. de Ficquelmont arrivée à Vienne annonçait dernièrement les bonnes paroles de l'empereur Nicolas. M. de Metternich en se félicitant de cette nouvelle se vantait d'avoir contribué à l'amener. Je crois en effet qu'il ne voudrait pas nous nuire à Pétersbourg, mais il voudrait nous y protéger et rien ne l'inquiéterait davantage que de nous y voir une position indépendante de lui. Informez-moi, je vous prie, des progrès que vous ferez dans la bienveillance officielle de l'empereur.

Les publications du *Portfolio* (1) n'ont pas été ici

(1) Le *Portfolio* ou *Collection de documents politiques relatifs à l'histoire contemporaine*, était une publication anglaise qui

sans importance, les premiers numéros glissaient assez doucement et M. de Metternich, se tenant sur la défensive, a versé diverses pièces pour l'apologie de sa conduite en 1828 et 1829. Ces pièces ont été adressées à M. de Ficquelmont avec mission de les remettre non pas à M. de Nesselrode mais directement à l'empereur. Des lettres de M. de Tatitscheff (ou de sa famille), personnellement offensantes pour la cour et le cabinet de Vienne, ont été publiées depuis, et une note du n° 10 mentionne des instructions qui auraient été données pour soulever la Gallicie et la Hongrie ; ceci a amené une explication entre le chancelier et l'ambassadeur à la suite de laquelle ce dernier a écrit à Saint-Pétersbourg pour demander son rappel. La réponse, arrivée depuis deux jours, est à ce qu'il paraît négative, et bien que M. de Metternich s'en montre charmé et qu'il ait *renvoyé, dit-il*, des *instructions* en ce sens à M. de Ficquelmont, je ne crois pas à la sincérité de ces démonstrations. Si Pozzo, M. de Nesselrode et M. de Tatitscheff restent placés, l'attitude de l'empereur Nicolas semblerait assez dédaigneuse pour ce pays-ci et en dedans ou en dehors la plaie restera saignante. Mandez-moi ce qu'on dit chez vous de tout cela.

Dès l'origine, on nous a offert de faire transporter en France les Polonais de Cracovie ; Thiers paraît disposé à accepter. C'est une mauvaise mesure fortement contraire à l'opinion de notre roi et sans autre

paraissait en 1836 et 1837, et contenait de nombreux documents diplomatiques confidentiels dont la divulgation, due à diverses indiscrétions, ne fut pas sans causer quelque émotion. Cette *Collection*, composée de cinq volumes, et traduite en français a été éditée à Paris par la librairie Truchy (1836-1837). C. B.

avantage que de calmer MM. Bignon et de Tracy. Le nombre sera de 300 à 350, tous sous-officiers ou soldats. Les gens considérables obtiennent facilement la permission de rester en Autriche. M. Fox offre des passeports pour l'Angleterre à qui en veut ; moi je réponds, aux demandes assez peu nombreuses qui m'arrivent, que j'attends des instructions. On est à Paris très pressé de l'évacuation, M. de Metternich la promet immédiatement, mais rien ne se fait vite dans ce pays-ci.

La retraite de M. le duc de Broglie a fait assez de plaisir ici. On préférait d'abord son successeur. Je crois que cette impression durera peu et je remarque quelque méfiance des allures russes ou impériales de M. Thiers.

Nous vivons ici doucement. Après un carnaval fort animé par des fêtes, le mouvement du monde s'est soutenu par des dîners et des *raouts*. Les promenades au *Prater* et les parties de campagne font les frais du mois d'avril, mais après mon dîner du 1er mai, ma tâche est accomplie. Chacun se retire dans ses terres, et la diplomatie est en vacances. Une circonstance particulière rompra cette année la monotonie de la belle saison. L'empereur sera couronné à Prague et nous devrons l'y suivre.

Nous avons lu hier avec admiration un superbe discours de Guizot (1). Sauzet me semble avoir répondu

(1) Le 25 mars, lors des débats sur un crédit complémentaire pour dépenses secrètes, discussion promptement devenue une discussion sur la politique générale, M. Guizot avait prononcé en faveur de la politique de résistance suivie depuis 1832, un discours, dont l'effet fut des plus considérables. Dans sa réponse, M. Sauzet,

faiblement. Je n'approuve pourtant pas la manœuvre du *Journal des Débats*, qui tend à repousser de tels hommes dans l'opposition. Vous vous souvenez du temps où la droite voulait absolument que vous et moi fussions des jacobins. Beau profit assurément que de grossir ainsi les rangs de ses adversaires ! Nos amis ont eu peut-être le tort de quitter trop légèrement le pouvoir. Il faut qu'on ne puisse les accuser d'être pressés de le reprendre. Le moment ne doit pas être éloigné où l'on sentira généralement que leurs talents et leur caractère est encore nécessaire au pays.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 4 avril 1836 (1).

Monsieur,

Rien ne varie ni ne diminue dans la disposition de bien vivre avec nous dans l'excellent accueil que je reçois. On ne pense plus à disjoindre l'alliance de la France et de l'Angleterre ; les gracieusetés qui me sont adressées n'ont pas ce but. On a cessé aussi de rien tenter en ce sens sur l'ambassadeur d'Angleterre. Mais l'on voit que par notre conduite prudente et mesurée, nous retenons le cabinet anglais dans les voix pacifiques, on voit quel esprit d'animosité règne en Angleterre dans tous les partis, parmi toutes les

garde des sceaux, sans donner complète satisfaction aux groupes avancés de gauche, sembla toutefois répudier le système dont on venait d'entendre l'éloquente apologie. C. B.

(1) Dépêche officielle N° 14.

opinions: on en est inquiet et blessé, moins peut-être qu'il y a quelque temps, mais beaucoup encore. Si l'amiral Codrington n'a point tenu le langage qui lui a été attribué (1), d'autres ne s'en font point faute, et lord Durham, tout le premier, a plus d'une fois parlé de la marine russe et de l'escadre de Cronstadt avec un dédain tout anglais. Il y a là des motifs d'irritation; sentir l'Angleterre si redoutable pour la Russie est encore une cause plus puissante et plus essentielle d'aversion, mais ces sentiments doivent être soigneusement renfermés, il faut les dissimuler par des égards et des ménagements continuels.

Par un autre calcul qui se rapporte à la même situation, on se montre soigneux et bienveillant pour la France; il est assez curieux d'observer avec quelle minutieuse similitude les ambassades de France et d'Angleterre reçoivent leur part de politesses obligeantes, d'attentions flatteuses. Je n'aurais peut-être pas été amené à donner ce détail à Votre Excellence, s'il n'avait pas convenu à un journal français, répété par les autres, de traduire inexactement un article de la *Gazette d'Augsbourg*, de façon à établir une différence tranchée entre la situation des deux ambassadeurs. Au fond elle n'est pas, elle ne peut être la même; dans

(1) Dans une discussion à la Chambre des communes, l'amiral Codrington venait de parler dans les termes les plus méprisants de la marine russe et de raconter, entre autres détails, qu'à la bataille de Navarin les officiers russes avaient donné des preuves évidentes d'inexpérience et d'incapacité. Ce langage, qui excitait la plus vive indignation en Russie, semblait d'autant plus étonnant que les anciens rapports de l'amiral sur le même combat étaient des plus élogieux pour ses compagnons d'armes. C. B.

l'apparence elle est, et le gouvernement russe veut en ce moment qu'elle soit exactement pareille. Lord Durham, triste, malade, renfermé, a même eu beaucoup moins d'occasions que moi de voir l'empereur. Si, après son premier voyage et dans les commencements de son séjour ici, il a souvent parlé de l'amitié que l'empereur avait pour lui, c'était une sorte de ridicule singulier dans un homme spirituel et sensé, mais il n'en dit plus rien. Je doute qu'il prolonge beaucoup son ambassade; sa santé, sa disposition triste et ennuyée, le besoin de retrouver le mouvement de la vie politique le décident de jour en jour davantage à ne pas rester ici ; avant six mois je pense qu'il n'y sera plus. Sa mission n'aura pas eu, comme on le croit, les plus importants résultats, mais il est certain que, grâce à lui, le ministère anglais connaît d'une façon plus exacte ce qui est possible à la Russie, et s'est fort rassurée sur sa puissance et conséquemment sur ses intentions. Ainsi s'éloignent chaque jour les chances d'une rupture qui avait pu sembler imminente.

Je n'ai point cessé d'être d'accord avec lord Durham dans les observations que nous faisons, chacun de notre côté, sur la situation, les ressources, les projets du gouvernement russe. J'estime qu'il a raison de ne s'en point inquiéter actuellement. La marine russe prend de l'accroissement; quant au nombre des vaisseaux de guerre il y en aura vingt-sept aux manœuvres que doit faire cet été l'escadre de Cronstadt; mais que peut être une marine prise dans les glaces pendant sept mois de l'année, dont toute l'expérience est acquise par quelques évolutions dans la Baltique, dont les matelots sont recrutés dans l'intérieur des terres, et ne pourraient l'être autrement puisque la Russie

n'a point de navigation commerciale? Dans un État où presque jamais la volonté du souverain n'est examinée ni critiquée, cette fantaisie de l'emprunt pour la marine ne trouve pas un approbateur, et l'on entend dire chaque jour par tous, que c'est une dépense de quarante ou cinquante millions absolument inutile. Cependant, à considérer cette marine comme moyen de transport, elle serait, dans une circonstance donnée, du plus grand avantage pour la Russie, en portant sur les côtes allemandes de la Baltique une armée qui gagnerait ainsi un mois de marche. Quant aux troupes de terre, je voudrais bien envoyer à Votre Excellence des informations précises et certaines. Je regrette d'accomplir si mal vos instructions en ce qui touche la statistique, mais c'est une tâche difficile : on n'est aidé par aucune sorte de publicité; rien n'est mis en discussion ni en délibération dans les conseils ; rien ne vient à la connaissance des hommes qui ne sont pas spécialement occupés de telle ou telle besogne ; il n'y a point de mouvement d'opinion, aucune curiosité, aucun intérêt sur la marche des administrations. Les distances sont immenses, les communications difficiles et assez rares, la langue est encore un obstacle ; les étrangers, à quelques rares exceptions près ne sachant que fort peu le russe, n'ont pas le moyen de s'enquérir des détails que dans d'autres pays les voyageurs apprennent aisément ; d'ailleurs, il ne suffirait pas de savoir les choses une fois, il faudrait être tenu au courant de leurs variations.

L'ambassade anglaise achète les informations qu'elle veut avoir. Il y a une telle vénalité parmi les employés russes, qu'il doit être facile de leur faire accepter de l'argent, mais est-ce toujours la vérité

qu'ils vendent? Peut-on avoir la certitude de ne pas être trompé? Pour une opération particulière, pour l'accomplissement d'un projet arrêté, pour une entrée en campagne, je proposerais à Votre Excellence de faire de telles dépenses, et même largement; mais pour avoir des renseignements généraux, une statistique annuelle et variable, je ne conseille pas de risquer cette profusion, et, ce qui est pire, la chance de se compromettre. Pour se former une opinion totale et sommaire, pour se guider dans l'ensemble de la conduite, pour donner telle ou telle direction à des projets éventuels, je suis porté à croire que la notoriété, la commune opinion des gens de bon sens est suffisante, et vaut encore mieux que la statistique. Ainsi je pense que l'on doit admettre pour certain ce que j'entends dire ici, soit aux Russes, soit aux étrangers; savoir que le gouvernement russe pourrait difficilement mettre en campagne, hors de son territoire, une première armée de cent cinquante mille hommes, et plus difficilement encore une autre armée de cent mille hommes, la seconde année. L'armée qui a pris Varsovie était forte de soixante mille hommes, et c'était la dernière carte à jouer, pour me servir d'une expression employée devant moi. Cette donnée recevrait toutefois de grandes modifications, selon les circonstances. Des subsides payés par une puissance étrangère, la possibilité de lever des contributions de guerre ou de vivre sur le pays conquis, procureraient évidemment à la Russie les moyens d'avoir une plus grande armée. Ce sont les finances surtout qui servent de limite à sa puissance. Le recrutement n'est non plus ni prompt ni facile; il n'est aidé par aucun système de réserve, et les distances à faire parcourir aux levées

nouvelles sont encore un obstacle à l'entretien des armées.

Il se prépare, au delà du Caucase, une opération qui exigera une légère augmentation de troupes. Votre Excellence verra, dans la lettre du consul de Tiflis, que le gouvernement russe s'occupe d'une route militaire le long de la mer Noire entre Kotaïs et Relintchik. Ce projet a pour motif principal la nécessité de mieux surveiller cette côte et d'empêcher le commerce de contrebande qui fournit aux Circassiens et aux tribus du Caucase de la poudre et des armes. C'est la même cause qui a fait longtemps désirer aux Russes, la possession d'Anapa et de Poti, les deux échelles du double trafic de munitions achetées par les Circassiens et d'esclaves vendus par eux. Depuis l'occupation de ces deux ports, ce commerce, avec beaucoup moins de facilité il est vrai, a continué sur des points intermédiaires. On va donc ouvrir une route et bâtir quelques forts; ces ouvrages ne pourraient être exécutés si les travailleurs n'étaient pas protégés contre les incursions des Circassiens.

DE M. THIERS.

Paris, 15 avril 1836 (1).

Monsieur le baron,

M. de Metternich et M. Ancillon, en réponse aux communications que je leur ai fait parvenir sur l'occupation de Cracovie, ont protesté qu'ils n'avaient rien plus à cœur que la prompte évacuation du territoire

(1) Dépêche officielle N° 4.

de la république, et qu'elle aurait lieu aussitôt que l'organisation des moyens de police intérieure nécessaires pour y maintenir l'ordre aurait été terminée. Tout en manifestant l'espoir que cette époque n'était pas éloignée, ils ont évité de l'indiquer avec précision. Ils ont aussi exprimé l'intention d'adoucir et de restreindre, dans l'application, la mesure rigoureuse qu'on avait d'abord cru nécessaire d'appliquer à la totalité des réfugiés retirés à Cracovie. Tout cela a été dit en termes très calmes et très convenables. Nous n'en attendons pas moins la réalisation de ces promesses avec une impatience qui prend sa source dans le sentiment d'un grand intérêt européen, plutôt que dans des préoccupations particulières à la France. Nous pensons qu'il est certaines questions sur lesquelles personne n'a intérêt à fixer longtemps l'attention publique, et les questions qui se rapportent à la Pologne sont surtout de ce nombre.

Je vois, par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'à Saint-Pétersbourg on veut faire envisager l'occupation de Cracovie comme une mesure à peu près indifférente à la Russie qui ne s'y serait prêtée que par condescendance pour l'Autriche. A Vienne on affirme positivement le contraire et cette dernière version, je dois le dire, est celle qui trouve le plus de créance tant en Allemagne que dans le reste de l'Europe.

Paris, 15 avril 1836.

Mon cher Monsieur de Barante. Je prends un moment au banc des ministres, au milieu d'une discussion sur les douanes, pour vous dire quelques mots

sur vos dernières lettres. D'abord, quant à l'intérieur, nous marchons paisiblement et bien. Mes anciens collègues sont mieux pour moi que leurs amis. Ceux-ci sont aigres et tracassiers, mais je leur interdirai le moyen d'être autre chose, en persistant avec fermeté dans la marche suivie jusqu'ici par le Gouvernement. Il n'y a pas un seul fait, un seul, qui puisse fournir prétexte fondé aux accusations de déviation. Le langage a été adouci parce que le temps le comportait ainsi. Nous ne pouvons pas parler aujourd'hui comme du temps des émeutes. Mais sauf la douceur des formes, le fonds est le même. Nous étions, nous demeurerons gens de bon sens. Quant aux affaires étrangères, voici notre conduite actuelle, c'est la conservation du statu quo. Voilà suivant moi la vrai sagesse. Quand on a cru que la paix était le meilleur des systèmes, il faut la vouloir franchement. Être tranquille de corps et ne pas l'être d'esprit, serait la plus triste façon d'être. Puisque nous n'armons pas des armées, il est inutile de nous adresser des notes qui seraient la guerre de plume, en attendant la guerre du canon. C'est là le motif de ma conduite dans l'affaire de Cracovie. Elle m'a réussi, car j'ai épargné à la France et à l'Angleterre des démonstrations ridicules, et j'ai cependant obtenu un grand adoucissement dans l'exécution et la certitude d'une abréviation de délai pour l'évacuation.

Vous me parliez des alliances. Je n'ai pas là-dessus les projets qu'on me prête. Je suis partisan de l'alliance anglaise mais sans exclusion. Il ne faut pas nous placer en deux camps, l'un composé des trois cours du Nord, l'autre des deux puissances maritimes, en se préparant par des hostilités de langage ou de

visage à des hostilités plus réelles. Si le temps le voulait, il faudrait resserrer l'alliance anglaise, mais tout le monde se rapprochant de nous, il ne faut pas repousser ceux qui tendent vers nous, et faire du Tœplitz en sens contraire. Il faut s'appuyer sur l'Angleterre d'abord, et puis les cours du Nord se montrant plus bienveillantes, ne pas repousser cette bienveillance. L'idée de les diviser, d'en détacher une ou deux sur les trois, serait un projet, et je ne suis pas disposé pour les projets. Je les trouve en général ridicules et inexécutables la plupart du temps. J'ai toujours été en guerre avec les faiseurs de projets, je ne le deviendrai pas moi-même. Sur les trois cours du Nord, s'il y en avait une seule sur les trois qui tendît visiblement vers nous, plus visiblement qu'aucune autre, alors on pourrait peut être exécuter le projet auquel vous faites allusion dans l'une de vos dernière dépêches. Mais sur les trois, deux, la Prusse et l'Autriche, sont également bien, sans qu'on puisse distinguer entre les deux. Il y a bon sens, bon vouloir de leur part. Il n'y a donc aucune manière de faire de scission pour ajouter une troisième alliance, à l'alliance des deux cours de France et d'Angleterre. Tout cela, d'ailleurs, ce sont des agitations d'esprit, et il n'en faut ni de corps ni d'esprit. Il n'y a aujourd'hui rien à faire en Europe qu'à attendre, et en attendant, à améliorer notre situation intérieure, à nous renforcer, à devenir riches et forts. Il faut faire du Cardinal de Fleury. Nous verrons ensuite; quand l'imprévu surviendra il nous trouvera tout préparés par le repos et une longue paix. Voilà mon système. Ceux qui pensent et agissent autrement sont des brouillons. Mais je crois qu'il n'y en a nulle part.

Il me semble qu'à Pétersbourg vous êtes fort raisonnables, un peu plus bienveillants, et tant mieux. Je suis certain que vous y avez contribué, que vous y contribuerez encore. Je vous en remercie au nom du Roi et du pays. Tout à vous de cœur.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 19 avril 1836.

J'ai eu ces jours derniers à demander l'agrément de l'empereur pour un voyage de nos princes à Vienne. La réponse a été on ne peut plus gracieuse : ils seront à Berlin le 15 mai pour assister aux grandes manœuvres, et à Vienne le 10 juin. On les logera au Château et on paraît avoir à cœur de les renvoyer contents. Je n'ai parlé que de voyage ; je ne *pouvais* rien préjuger quant aux autres plans qu'on peut avoir formés à Paris.

Un désarmement considérable a lieu dans l'armée autrichienne : de soixante mille hommes de troupes mobiles, qui étaient en Italie, il n'en restera qu'environ trente mille et l'économie sera en tout de quarante millions de francs par an. Gardez tout cela bien secret, et mandez-moi si l'on en parle chez vous.

Rien de nouveau pour Cracovie. L'évacuation, qu'on avait d'abord annoncée comme immédiate, se retarde, et cela est fâcheux, car une mauvaise discussion dans notre Chambre est toujours imminente. M. Thiers croit l'éviter en accueillant en France tous les réfugiés menacés de la Cracovie. Je n'étais point trop l'ami de cette mesure, dont l'application sera au reste moins

fâcheuse que je ne l'avais craint, parce que le nombre ne dépassera guère deux cents individus. J'attends encore des instructions positives pour donner des passeports.

DE M. BRESSON.

Berlin, 20 avril 1836 (minuit).

L'affaire pour laquelle je suis allé à Paris a parfaitement réussi, ici et à Vienne. Elle commencera par ici du 12 au 15 mai prochain et finira par Vienne en juin. Tout est convenu. Mais tout est encore un profond secret, surtout à cause des gens près desquels vous êtes dont on a craint l'opposition et les intrigues. Ainsi, je vous en conjure, n'en dites rien jusqu'à ce qu'on vous parle d'abord. Il y a eu bonne grâce complète en Prusse et en Autriche, et ce silence envers Pétersbourg *pendant trois mois*, qui est très significatif. Ce n'est qu'après-demain que le roi l'annonce à sa famille. Le jour suivant la nouvelle partira infailliblement pour Pétersbourg. Le cadet sera de la partie aussi. Je vous écris énigmatiquement de peur d'accident. J'entends par le cadet celui avec lequel j'ai eu affaire en Belgique (1). On est ravi chez nous de ce résultat. Avant de quitter Berlin, sur la donnée que je tenais de vous, tout était arrangé. Je crois au dénouement dans le sens favorable et le plus complet. Je ne puis vous *écrire* les gages que j'en ai.

J'ai plusieurs lettres particulières de Thiers qui montrent de la confiance, avec un peu de fatigue et un peu de désappointement d'être aussi inquiété par nos

(1) Le duc de Nemours. C. B.

amis. Ses lettres expriment ses bonnes intentions avec la chaleur qui est véritablement dans son âme. Il se loue beaucoup de M. de Broglie, particulièrement, et se tait sur les autres.

Vous savez qu'il n'y a plus à Cracovie qu'un bataillon autrichien. J'ai peur qu'il n'y reste longtemps.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 20 avril 1836 (1).

Monsieur,

Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne s'est en aucune façon associé aux procédés que M. de Metternich a affecté d'avoir pour lord Palmerston. Lorsque j'ai su, par les débats du Parlement, que nulle communication sur l'occupation de Cracovie n'avait été faite à Londres, j'ai prié M. de Ficquelmont de m'expliquer cette différence entre les relations avec la France et les relations avec l'Angleterre. Il m'a répondu d'une façon presque officielle, ou du moins avec des paroles pesées et choisies, que cette communication était, non de droit, puisque les puissances avaient agi selon les traités, mais de pure confiance; que la confiance ne se commandait point; que notre cabinet s'était montré bienveillant pour l'Autriche; que le roi et ses ministres avaient toujours cru ce qui était vrai, et compris ce qui était nécessaire; tandis que lord Palmerston avait en toute occasion témoigné malveillance, méfiance, hauteur; qu'ainsi on avait estimé devoir rendre procédés pour procédés. « Je vous dis là, a ajouté M. de Fic-

(1) Dépêche officielle N° 15.

» quelmont, ce que j'ai dit en ces termes à lord Durham, » qui m'a avoué qu'en ce qui touche lord Palmerston, » nous avions malheureusement raison. » Le lendemain le ministre de Prusse m'a répété à peu près les mêmes paroles. Quant à M. de Nesselrode il avait, dès le commencement, dit au comte de Ficquelmont que l'Autriche donnerait à Londres les instructions qui lui conviendraient, mais qu'à Saint-Pétersbourg les rapports avec lord Durham étaient si bons et si loyaux qu'il lui ferait la communication que l'ambassadeur d'Autriche n'était pas autorisé à lui faire. C'est en effet ainsi que la chose s'est passée, sans que lord Durham ni moi eussions d'abord remarqué comment cette communication lui était venue seulement de M. de Nesselrode.

Ce procédé de M. de Metternich me paraît plutôt petit et puéril que dicté par un sentiment de dignité. Peut-être le désir d'établir une différence entre la France et l'Angleterre, d'alarmer la susceptibilité anglaise, de jeter un germe de méfiance et de jalousie, est-il pour quelque chose dans cette imagination : aussi ai-je eu une attention particulière à ne point laisser supposer que cette sorte de préférence fût pour nous un motif de contentement et nous flattât aucunement. Du point où je suis, il me semble qu'aucune des trois grandes puissances, et l'Autriche pas plus que les autres, n'est disposée à changer, à modifier même la situation politique. Chacune d'elles serait plutôt occupée à nous séparer de l'Angleterre, qu'à se rapprocher de nous. Une vraie confiance, une bienveillance sincère, une juste considération, sont des sentiments sur lesquels nous ne pouvons point encore compter. Les ménagements qu'on a pour nous,

les égards qu'on nous témoigne tiennent, quant à la Russie, à notre union avec l'Angleterre ; quant à la Prusse, au désir essentiel de conserver la paix. L'Autriche joint à ces deux conditions une crainte plus directe du mal que nous serions susceptibles de lui faire. Plus j'observe, mais sans prétendre que je sois placé de manière à tout voir, ni à bien juger de l'ensemble, moins je concevrais qu'en ce moment il fût raisonnable de se départir en rien de notre liaison avec l'Angleterre.

Les précautions que s'impose le cabinet de Saint-Pétersbourg pour éviter une rupture avec elle, les égards qu'il lui témoigne sont chaque jour plus remarquables. Les dernières interpellations sur Cracovie ont assurément été fort hostiles à la Russie ; les réponses de lord Palmerston, quoique réservées et graves dans les paroles, ont cependant été nettes et fermes. Mais précisément parce qu'à Saint-Pétersbourg on en a jugé ainsi, on s'est moins livré à un sentiment d'irritation, on ne s'est point plaint hautement; au contraire, on a dit qu'il y avait lieu d'être content de lord Palmerston. Les attentions pour lord Durham ont été plus marquées. Le lendemain de Pâques, il y a eu réception à la cour ; il y avait trois mois que l'empereur n'avait vu l'ambassadeur d'Angleterre; il l'a comblé de gracieuses politesses, et prenant occasion de son goût pour les promenades sur mer, il lui a parlé de Cronstadt et de l'escadre, atténuant, sans en faire semblant, l'importance qu'on pourrait attacher aux soins et aux dépenses de la marine, disant qu'il a voulu seulement réparer ce qu'on avait laissé dépérir, qu'il fait ce que lui permettent ses petits moyens ; que tout cela doit paraître bien mesquin

aux Anglais. Le lendemain lord Durham a été engagé à dîner, et comme on ne fait jamais rien pour l'un qu'on ne le répète pour l'autre, j'ai dîné le surlendemain chez l'empereur, et le comte de Ficquelmont deux jours encore après. L'empereur est toujours fort aimable pour moi, sa conversation a une couleur de franchise et d'abandon; mais comme il y a des points où je ne voudrais pas qu'il arrivât, comme il y a des paroles sur notre situation intérieure, sur notre alliance avec l'Angleterre que je n'ai pas envie qui soient prononcées, j'ai à prendre garde lorsque je les vois venir de loin.

Au total, la pensée actuelle qui occupe l'esprit de l'empereur, c'est de rassurer l'Europe, de ne plus passer pour ambitieux de conquêtes et de domination, de ne point risquer de se trouver mis à part de la politique générale des grandes puissances. Dans son gouvernement intérieur, sa prétention, son dessein proclamé, c'est d'être Russe et de faire sortir le développement et les progrès du sol national; mais être isolé de l'Europe est une idée que ni lui ni les Russes civilisés ne sauraient admettre.

Le dégrèvement accordé à la Porte et la convention en vertu de laquelle Silistrie sera évacuée au 1er août ont dû être communiqués à Votre Excellence par le comte Pahlen. On fait beaucoup valoir ici cette preuve de désintéressement de l'empereur et de son abnégation de tout projet sur l'Orient. C'est, dit-on, une réponse aux calomnies des orateurs du Parlement et des journaux français et anglais. Je pense qu'il sera fort à propos d'en témoigner une grande satisfaction; d'en prendre texte pour parler beaucoup de la loyauté du caractère de l'empereur et de la confiance que

nous y mettons. M. de Nesselrode m'a aussi entretenu de la quarantaine établie à l'embouchure du Danube ; elle n'a rien d'obligatoire, dit-il, pour les bâtiments qui ne veulent pas toucher à un point du territoire russe ; il n'y a rien dans cette précaution qui soit contraire au droit des gens et à l'usage de toutes les nations.

Si le gouvernement russe est disposé à donner à l'opinion européenne sécurité et satisfaction quant aux questions de l'Orient, il n'en est pas ainsi en ce qui touche la Pologne ; là reste le point d'irritation. D'une part, comme je l'écrivais à Votre Excellence, nous ne pouvons jamais espérer que la Russie rentre dans les conceptions libérales de l'empereur Alexandre, et s'y regarde comme enchaînée par les traités. En ce qui concerne les trois puissances copartageantes de la Pologne, la création d'un royaume constitutionnel et d'une république de Cracovie était évidemment une idée fausse et dangereuse. La France ni l'Angleterre ne seront donc jamais écoutées sur ce chapitre. En outre, ce n'est pas la politique seule qui dicte les paroles et les résolutions de l'empereur ; souvent elle conseillerait des déterminations à la fois plus tempérées et plus habiles ; mais il y a là de la colère et un esprit de vengeance que le souverain n'éprouve pas seul et qui se trouve dans les Russes comme sentiment national. Encore que ce mouvement d'opinion soit à présent fort calmé, il subsiste, et ne se tait guère que parce qu'il a satisfaction. En ce moment même, les confiscations vont continuer et prendre seulement une forme nouvelle. Les terres du prince Czartoryski et celles du comte Alexandre Potocki seront, dit-on, attribuées à des colonies militaires ; c'est-à-dire

distribuées par lots à d'anciens soldats, selon le nouveau système de colonisation, qui n'est plus du tout le même que du temps de l'empereur Alexandre. Quelques personnes assurent que les terres du prince Eustache Sapieha, du prince Sanguzko et du prince Michel Radziwill auront le même sort ; il paraît toutefois qu'il ne s'agit que des terres situées dans la Pologne russe et non point de celles du royaume de Pologne.

Malgré ces rigueurs nouvelles, il est parfois question d'un voyage de l'empereur à Varsovie vers la fin de l'été. Si ce voyage avait lieu, personne ne doute que l'empereur n'y apportât des dispositions tout autres qu'à son dernier passage et qu'il n'y eût quelque acte destiné à abolir ou du moins à calmer de cruels souvenirs par une manifestation de clémence ; mais ce projet n'est point avoué, et s'il en doit être question, ce sera seulement lorsque le maréchal Paskéwitsch sera arrivé ici.

Le seul voyage de l'empereur qui soit encore annoncé, c'est celui de Moscou, Nijni-Novogorod et Kazan pour la fin du mois de juillet, puis au mois de septembre une tournée dans le gouvernement de Wilna pour y inspecter le 1er corps d'armée.

Les opérations de l'armée du Caucase présenteront plus de difficultés et seront moins simples que je ne l'avais compris d'abord. Le vaste espace compris entre la route militaire qui traverse le Caucase pour conduire à Tiflis et le rivage de la mer Noire, n'est encore en aucune façon occupé par les Russes, ni réellement soumis à leur domination ; les tribus qui y habitent sont dans un état de complète indépendance. Ouvrir une route le long de la mer Noire et la

garnir de forts ne se peut faire sans s'assurer en même temps de la soumission du territoire intermédiaire entre cette route nouvelle et la route qui traverse la chaîne du Caucase par son milieu. Deux ou trois ans ne seront pas de trop pour parvenir à un tel résultat ; c'est ce que disent les généraux qui connaissent le pays, et le succès ne serait même pas à espérer si l'on ne réussisait point à y établir des colonies, ainsi qu'on l'a déjà essayé en Géorgie. La possession des provinces du Caucase est, je pense, plus difficile à réaliser, plus coûteuse et moins profitable que ne le sont pour nous nos entreprises d'Afrique et l'occupation d'Alger. On se fait peu d'illusion en Russie sur ce prétendu agrandissement de l'empire. On n'y voit pas encore d'avantages commerciaux bien prononcés, mais on en parle comme d'une grande école militaire pour une armée de trente mille hommes, et un moyen efficace de discipline pour toute l'armée russe. Est-on mécontent d'un officier, on l'envoie au Caucase ; les recrues dont on pourrait se méfier, les corps auxquels on supposerait un mauvais esprit seraient aussi destinés au Caucase. Tel est le point de vue sous lequel cette conquête est envisagée.

Nous avons su que les insurrections grecques qui avaient menacé Missolonghi n'avaient pas eu de suite.

Je suppose que Votre Excellence apprendra par M. de Lagrenée(1), bien mieux que par moi, l'influence, ou pour parler plus exactement, la toute-puissance de M. Lyons, résident d'Angleterre. C'est un fait reconnu à la fois par lord Durham qui s'en applaudit beaucoup, et par M. de Nesselrode qui ne semble pas y attacher

(1) Notre ministre plénipotentiaire en Grèce. C. B.

une grande importance. Le roi de Bavière, avant son départ, a prié M. Lyons de lui parler franchement sur M. d'Armansperg, s'en rapportant à lui sur le maintien de ce ministre auprès de son fils. D'après les conseils de M. Lyons, M. d'Armansperg a été conservé, et, se trouvant plus fort, il a opéré quelques changements dans le ministère. Lord Durham dit que les choix nouveaux sont faits dans le sens de l'opinion libérale ; M. de Nesselrode assure qu'il n'y a aucune opinion en Grèce, mais de très pitoyables intrigues, dont M. Lyons se mêle beaucoup trop ; que M. d'Armansperg est un homme sans énergie et sans décision, qui n'a su prendre d'abord aucun ascendant sur ses collègues de la régence et qui maintenant n'en a guère davantage sur son jeune roi ; il ajoute, ce que j'écrivais d'après M. Strogonoff, que la bonne administration de la Grèce présenterait peu de difficulté à un gouvernement économe, raisonnable et tant soit peu ferme ; que les courages sont si épuisés et les populations si malheureuses, qu'elles veulent le repos et aimeraient le bon ordre. Il reconnaît, sans paraître s'en affliger, que l'influence russe est, pour le moment, nulle à Athènes, mais l'anéantissement de toute influence française l'étonne beaucoup, d'autant que, selon lui, nous voyons très raisonnablement les choses de la Grèce. Lord Durham me parle souvent aussi de notre inertie ; il dit que M. Lyons n'a jamais demandé mieux que d'agir de concert avec le résident de France ; qu'il ne lui a rien caché ; que notamment, lorsqu'il a fallu appuyer M. d'Armansperg auprès du roi de Bavière, il voulait que ce fût par une démarche faite en commun. Sur tout cela je ne puis avoir d'opinion puisque les faits m'échappent, mais il est

utile d'informer Votre Excellence de ce qu'on en pense ici.

J'ai eu aussi à m'entretenir d'un point que j'ignorais complètement. L'ambassadeur de Russie a élevé, dans la conférence de Londres, une objection contre la délivrance de la troisième série, que M. de Nesselrode n'avait fait connaître ni à lord Durham, ni à moi, et dont le comte Pahlen n'avait rien dit non plus à lord Granville. Il a émis la prétention de ne consentir à ce payement qu'après la renonciation par le roi Othon à la couronne de Bavière. Je ne sais point quelles instructions Votre Excellence aura données à M. le comte Sébastiani, mais j'ai cru devoir répondre à M. de Nesselrode que cette question, tout importante, toute nécessaire qu'elle pût être, ne me paraissait pas avoir de rapport avec la troisième série et devait, s'il y avait lieu, se traiter à part; que s'enquérir de l'état des finances, de la qualité des dépenses, de l'économie plus ou moins grande de l'administration, me semblait un devoir pour les trois gouvernements protecteurs, et que de cet examen pouvaient sortir de raisonnables objections contre le payement de la série; mais que la renonciation du roi Othon était une affaire de haute politique, et non d'administration ni de finances. M. de Nesselrode a répliqué, sans insister beaucoup, qu'encore fallait-il savoir à qui l'on prête. Il a ajouté que le très mauvais état de la santé du prince héréditaire de Bavière rendait cette question urgente.

Les négociations se poursuivent ici entre la Russie et la Prusse pour le renouvellement du traité de commerce. M. Liebermann, ministre de Prusse, qui passe pour avoir une complaisance assez grande à l'influence politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, ne cache

point cependant combien cette négociation rencontre de difficultés, combien les discussions sont parfois aigres, combien la Russie est exigeante dans ses prétentions et impérieuse dans son langage. L'administration russe a adopté pleinement un système de prohibition et de protection pour son industrie intérieure assez facile à expliquer. Les essais d'industrie, les entreprises de manufacture, les exploitations sont presque exclusivement entre les mains de la grande et riche noblesse, aussi beaucoup d'hommes de la cour, de ministres, de généraux qui entourent l'empereur et jouissent de sa faveur, ont pris ce moyen d'augmenter leur fortune. Si, en tout pays, les manufacturiers sont ardents à obtenir la protection des tarifs ou à se faire conférer des monopoles et des privilèges, on devine facilement que ce système doit être poussé au plus loin par des manufacturiers grands seigneurs. Ils sont placés pour obtenir de tels avantages et pour les défendre quand ils les ont obtenus. D'ailleurs ils le font de bonne foi, car il n'y a rien de si facile que de croire et d'épouser une théorie dont on profite. L'empereur ne peut, par lui-même, savoir si le système est absolument bon et utile à la prospérité du pays, et s'il convient de l'appliquer ainsi d'une façon aveugle et universelle. Assez de gouvernements plus éclairés que le gouvernement russe s'y sont livrés pour qu'il puisse l'adopter sans scrupule. Il lui est du reste commode de distribuer ce genre de faveurs à des serviteurs zélés. Il récompense et augmente de cette façon leur dévouement, et en même temps, il lui semble que cela ne lui coûte rien. Parmi les difficultés discutées avec la Prusse, il en est une qui porte sur un exemple frappant de monopole. Un privilège a été accordé à

l'entreprise des paquebots à vapeur qui font le service de Saint-Pétersbourg à Lübeck ; ce privilège porte que nul autre bâtiment naviguant au moyen de la vapeur, ne sera reçu dans les ports de Russie, s'il est parti d'un port situé au nord du cinquantième degré de latitude ; d'où il suit que tout bâtiment à vapeur partant des ports de Prusse, de Suède, ou de Danemark ne pourra entrer en concurrence avec la Compagnie. La Prusse a réclamé contre cette interdiction et ce monopole qui exclut toute réciprocité. Elle dit que l'emploi de la vapeur est un perfectionnement dans la navigation tout à fait indépendant de la destination des navires ; qu'il ne s'agit pas ici seulement d'un monopole de voitures publiques, mais de l'interdiction d'un moyen de naviguer ; que peut-être d'ici à peu d'années, les bâtiments de commerce seront mus par la vapeur pour le transport des marchandises ; qu'en principe ce n'est pas plus juste et plus raisonnable que d'interdire l'entrée des bâtiments à voiles et de n'admettre que des bateaux à roues. La Compagnie voudrait avoir des paquebots de Saint-Pétersbourg à Stettin. Cette communication est généralement réclamée par les deux pays ; elle serait fort commode. Jusqu'ici la Prusse s'y refuse et demande la réciprocité. Sans aucun souci de ses objections, l'empereur vient de prolonger de douze ans à seize ans le privilège exclusif de la *Compagnie des pyroscaphes*. Ce procédé a paru un peu choquant aux Prussiens.

Un usage établi en Russie est de faire aux fêtes de Pâques des cadeaux comme au jour de l'an ; l'empereur a envoyé à chacune des trois ambassadrices deux très beaux vases de porcelaine de la Manufacture impériale. Je sais que chaque pays a ses

usages; que ce qui se fait dans une cour ne sert nullement de règle à ce qui se passe dans une autre; toutefois, j'ai cru devoir rendre compte à Votre Excellence de cette bonté de l'empereur; d'abord pour montrer combien il s'occupe de donner des preuves de bienveillance au corps diplomatique, puis pour appeler l'attention de Votre Excellence sur le plus ou moins de convenance de quelque attention gracieuse de notre roi pour l'ambassadeur de Russie.

DE M. THIERS.

Paris, 2 mai 1836.

Mon cher monsieur de Barante, je vous expédie un courrier pour vous mettre en mesure, pendant le voyage des princes, de tenir un langage vrai et utile. J'ai d'ailleurs à vous entretenir de plusieurs sujets, tous fort importants. Je le fais par une lettre particulière, afin de vous rendre mieux ma véritable pensée.

Les princes viennent de partir aujourd'hui vers trois heures; ils vont par Trèves, Coblentz, Cologne et Magdebourg à Berlin. Ils iront par Francfort-sur-l'Oder, Breslau, Troppau et Brünn à Vienne. Leur voyage sera de six semaines ou deux mois. Ce voyage est depuis longtemps dans la pensée du roi et du gouvernement. Il fallait choisir le moment; ce n'était pas facile. Nous avons sondé les cours de Berlin et de Vienne, et, après nous être assurés que nous serions bien accueillis, nous avons fait en même temps une demande officielle auprès des deux cours. Nous avons reçu la réponse la plus obligeante et la promesse de l'accueil le plus cordial. La simple acceptation du

voyage suffisait pour nous rassurer; car il est bien évident qu'on ne nous aurait pas permis de venir si on avait voulu nous recevoir mal ou froidement. On nous recevra donc très bien. Maintenant vous allez chercher, et tout le monde cherche ce qu'il y a là-dessus. Tout le monde y met un mariage. C'est vrai et c'est faux. Nous croyons que le temps est venu de marier nos princes. Mais nous ne voulons pas compromettre la dignité de notre royauté par des démarches irréfléchies. Nous n'avons demandé de princesse à personne. Il n'y a, sous ce rapport, pas un seul mot de dit à Vienne. La plus grande réserve a été observée. On se doute certainement que nous ne voyageons pas sans intention. Mais nous n'avons rien dit, rien absolument. Nous montrons d'abord nos princes. On les verra jeunes, bien élevés, remarquables par leur esprit et leur bonne mine, et aussi distingués que les jeunes gens les plus distingués de leur temps. Toutes les absurdités débitées par les journaux et les salons carlistes tomberont. Si leur succès est en Allemagne aussi grand qu'il a été en Angleterre, tout deviendra plus facile. Et s'ils trouvent de bonnes dispositions; s'ils rencontrent une jeune reine des Français qui leur convienne, on agira en conséquence, mais de manière à ne rien compromettre. C'est à Vienne qu'il y a des princesses. On en compte trois. On sera vu, on verra. Voilà la vérité. Vous en savez autant que nous. Le voyage n'aurait-il pour résultat que de montrer nos princes reçus et bien reçus dans les palais des princes légitimes, et de rapprocher les cours, les familles aussi bien que les peuples eux-mêmes, que le bénéfice serait déjà considérable. L'effet connu est grand en France, je le sais grand aussi en Allemagne.

Maintenant il faut savoir si à Pétersbourg on aurait de l'humeur, et empêcher, s'il est possible, que cette humeur ne cause aucun embarras à Berlin ou à Vienne. Assurément je n'espère pas que vous y puissiez beaucoup, mais enfin je dois vous prévenir. Je sais qu'ici l'ambassade russe, avec laquelle je vis à merveille, a éprouvé un peu d'humeur non pas contre moi, mais contre les deux légations prussienne et autrichienne, à cause du secret gardé. Nous avions demandé leur parole à MM. de Werther et Apponyi. Ils ne pouvaient parler après s'être engagés. Quant à nous, il était naturel que nous demandassions le secret, pour le cas surtout où nous aurions été refusés. Le secret donc ne peut être imputé à personne comme un tort ou un défaut de confiance. Maintenant verra-t-on avec peine, jalousie, ou un autre sentiment, la réception faite à nos princes ? Je n'en sais rien. Le motif n'est pas toutefois de détacher les uns ou les autres de la Russie. Des voyages ne font pas aisément ce que des intérêts n'auraient pas fait. Le bénéfice, s'il y avait meilleure disposition pour notre famille royale, ou même une alliance par mariage, serait au profit de tout le monde, en donnant à l'Europe de nouveaux gages de paix. L'ordre public consolidé davantage en France ne sera un malheur pour aucun État. Il y aurait humeur irréfléchie, à peu près comme celle qu'on a montrée en 1830, si on prenait mal ce qui va se faire à Berlin et à Vienne.

J'ai enjoint à M. Bresson de vous tenir averti de toutes choses, et de vous mettre en mesure de vous montrer informé de tout ce qui intéressera le voyage des princes.

J'ai provoqué, avant toute demande du comte

Pahlen, la dispersion des Polonais qui avaient signé le manifeste de la « Grande Confédération ». J'ai agi spontanément parce que je regarde comme violation du droit des gens de laisser organiser sur son territoire des moyens d'insurrection contre les gouvernements avec lesquels on est en paix. Je serai attaqué à la tribune et je me défendrai sans embarras et sans crainte sur ce sujet. Trente-deux Polonais ont été frappés, vingt et un ont voulu quitter la France, onze sont renvoyés de Paris dans des dépôts différents. Nous ne les laisserons jamais organiser l'insurrection chez nous. Nous donnerions à nos voisins le droit de mettre le duc de Bordeaux à la tête d'un corps d'émigrés.

Silistrie a remué ici les esprits. L'évacuation de cette place, consentie à des conditions moins onéreuses pour la Porte, est un acte honorable et habile de l'empereur Nicolas. Louez-le tout haut, au nom du roi et du gouvernement. Bien que la France ait secondé ce résultat à Constantinople en y poussant le sultan sans cesse, il est vrai cependant que le mérite de la modération ne saurait être enlevé à l'empereur. Il a bien calculé, mais il faut bien calculer aussi en le louant. J'ai appris que lord Ponsomby tenait de sots propos et se vantait beaucoup de l'évacuation de Silistrie. J'ai écrit à Londres, et lord Palmerston a tenu, lui de son côté, le meilleur langage. Il y aura un concours bien entendu de bonnes paroles à l'égard de l'empereur. Il ne faut pas décourager les gens de bien faire. Ainsi, si vous avez besoin de bien disposer les esprits à Saint-Pétersboug, je vous autorise à dépenser de la louange.

Quant à la Grèce, je vais vous dire en quatre mots le changement survenu dans notre attitude. M. de

Broglie a refusé péremptoirement la troisième série, tant le tout que la partie. Dans l'intervalle, l'échéance de mars est venue, l'emprunt n'a pas été servi, des insurrections ont en outre éclaté dans la Roumélie. De plus, j'ai cru entrevoir que la Russie entrait avec plaisir dans la voie des refus, qui est une voie de confusion pour la Grèce soit qu'elle y veuille la confusion, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'elle ait de l'humeur de voir son influence aujourd'hui battue en Grèce. L'Angleterre a insisté avec une violence extrême pour faire émettre toute la troisième série ou au moins la moitié. Dans ces circonstances j'ai pris mon parti. Il fallait faire face aux intérêts et à l'amortissement des deux premières séries. J'ai consenti à l'émission d'une somme de deux cent douze mille francs pour le semestre de mars, à pareille somme pour septembre, et puis à trois autres millions pour les besoins urgents de 1836. Mon motif, c'est qu'il était ridicule de laisser périr de faim le gouvernement grec en 1836, de peur qu'il ne pérît en 1840 par la même cause. J'ai donné le nécessaire, car le refus emportait une responsabilité immense, celle de la chute du trône du roi Othon. Quand je dis : *j'ai consenti ou j'ai donné*, cela signifie que j'ai fait voter dans ce sens à Londres. Mais le plénipotentiaire russe auprès de la conférence en a référé à sa cour, et c'est à vous à plaider pour l'émission de cette portion de la troisième série. Il faut ou avouer qu'on veut faire renaître le trouble en Orient par la Grèce, ou lui donner le moyen de vaincre l'insurrection. Je ne crois jamais à autant de mauvaises intentions qu'on en suppose aux hommes et aux cabinets. Je ne crois pas que le cabinet russe veuille tout bouleverser en Grèce, mais je crains qu'il

n'ait de l'humeur de voir ou de croire son influence actuellement décroissante. Mais tout cela va tellement vite dans un sens ou dans un autre, qu'on ne sait qui est en haut ou en bas de la roue à influence. Si le cabinet de Pétersbourg résistait, faites-lui sentir l'inconvénient et la responsabilité du refus. Une insurrection peut emporter ce gouvernement, si on ne lui donne de quoi payer les deux mille pallikares envoyés en Roumélie.

Voici les instructions, du moins en substance, que j'ai données à M. de Lagrenée :

Ne pas se mêler à des querelles de parti; ne reconnaître ni parti russe, ni parti anglais, ni parti français, surtout n'afficher aucune prétention à l'influence. Les querelles d'influence ont tout perdu.

Vivre en très bon accord avec les représentants de la Russie et de l'Angleterre.

Ne faire aucunement la guerre à M. d'Armansperg; l'accepter puisqu'il y est, et qu'il est le seul possible au moins aujourd'hui; ne pas nous ingérer d'ailleurs dans les formations de ministère.

S'occuper uniquement de quelques points essentiels, se borner à ceux-là, et y revenir sans cesse, avec douceur pour les personnes, mais une insistance inexorable pour les choses.

En conséquence :

Demander que le gouvernement se nationalise et devienne grec;

Renvoyer le plus de Bavarois possible, en consentant toutefois que les garnisons soient bavaroises; je me rends à ce point à l'avis du gouvernement grec; les forteresses livrées à des Grecs ne seraient pas en sûreté; des troupes allemandes seront plus fidèles à un roi allemand;

Avoir sous les armes *constamment* un nombre de pallikares pour garder la campagne et les frontières, ce sera le moyen d'absorber l'activité militaire des Grecs et de les détourner du brigandage;

Avoir une marine, mais composée de bâtiments légers, pour diviser la surveillance des côtes ; ce sera un moyen d'absorber les matelots grecs, et de les détourner de la piraterie ;

Avoir le conseil d'État, déjà formé, mais en y introduisant assez de Grecs pour absorber les activités civiles.

A ces conditions le gouvernement sera grec, et s'attachera le pays. Mais tout cela, il faut le faire dans la proportion que permet le budget. Il faut qu'on me présente un plan de finances en masse dans lequel la troisième série soit distribuée sur deux, trois, quatre, cinq années, jusqu'au terme enfin où les recettes égaleront les dépenses. Je consens à donner cinq ou six millions aujourd'hui, mais si les réformes indiquées ne sont pas commencées, et si un plan de finances aux conditions indiquées n'est pas produit, la troisième série est totalement suspendue. Les cinq à six millions même ne seraient pas délivrés en entier.

Voilà notre plan en Grèce. En concentrant notre action sur les trois ou quatre points essentiels, en y revenant sans cesse, avec douceur mais obstination, surtout avec accord, nous finirons par agir. Voilà notre principale affaire. Je vous l'ai dite avec détail.

Quant à l'Orient contenir le sultan et le pacha, déclarer à l'un et à l'autre que le premier qui rompt la paix nous aura contre lui, voilà notre politique exprimée, à Constantinople et au Caire, avec une grande vigueur et clarté.

Adieu, mon cher monsieur de Barante, après la session je vous en écrirai bien plus long. Mais dans aucun temps je ne vous laisserai dans l'ignorance. Nos affaires intérieures vont à merveille.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 3 mai 1836 (1).

Monsieur,

Conformément aux instructions de Votre Excellence, j'ai parlé à M. de Nesselrode de l'émission d'un nouvel acompte sur la troisième série de l'emprunt grec. L'empereur est en ce moment aussi mal disposé que possible pour tout ce qui concerne la Grèce. Cela se conçoit, son influence y est devenue à près nulle, ses indications n'ont pas été suivies, ses conseils n'ont pas été écoutés; les partisans de la Russie ont été disgraciés, poursuivis, condamnés; l'Angleterre y domine complètement, sans refuser notre coopération et en paraissant même l'appeler, mais en opposition directe avec le cabinet de Pétersbourg. Il y a en cela un assez grand mécompte, et l'empereur peut même, dans son idée et de bonne foi, taxer d'ingratitude le peu de déférence que la Grèce lui montre. Il résulte de cette irritation que les fautes et la mauvaise administration de ce gouvernement naissant sont relevées ici fort aigrement. M. de Nesselrode, avec un ton un peu plus animé que d'habitude, avec une vivacité non point personnelle, mais transmise par l'empereur, m'a fait une énumération de tous les reproches qu'a pu en-

(1) Dépêche officielle N° 16.

courir le comte d'Armansperg et même le roi Othon. Je ne répéterai point dans ma correspondance avec Votre Excellence la mauvaise économie, le licenciement de l'armée grecque, les emplois prodigués aux Bavarois; mais pour la première fois il m'a été parlé du procès de Colocotroni (1) comme d'une injustice criante. Un autre grief que j'ignorais, c'est, toujours selon M. de Nesselrode, d'avoir voulu rendre l'Église du royaume de Grèce indépendante du patriarche de Constantinople, et la placer sous la suprématie du roi, prince catholique. Ce procédé a jeté beaucoup d'alarme dans les esprits. Le patriarche de Constantinople a été sur le point de publier quelque acte qui aurait eu les plus graves inconvénients pour le repos de la Grèce. Alors l'empereur s'en est mêlé et a rajusté les choses, bien qu'on ne l'eût point consulté avant de tenter une telle imprudence. Averti il eût dissuadé le gouvernement grec, ou du moins il eût conseillé de remettre à un lointain avenir cette séparation en la préparant avec d'extrêmes précautions. Enfin le voyage du roi Othon en Allemagne paraît à l'empereur de toute absurdité, et il en est si frappé qu'il a dit l'autre jour au ministre de Bavière : « Quand nous l'avons nommé roi c'est pour être en Grèce, et non pas pour s'aller

(1) Colocotroni, un des chefs du parti russe, accusé d'avoir fomenté les derniers troubles de l'Acarnanie, avait été, malgré sa longue carrière consacrée tout entière à la cause de l'Indépendance traduit devant un tribunal et condamné à mort. Mais le roi Othon, en présence de l'indignation générale soulevée par cet arrêt, dut commuer sa peine, puis, à l'occasion de sa majorité, lui accorder pleine et entière amnistie ainsi que lui rendre ses grades et dignités. C. B.

promener en Allemagne! » Et comme le comte de Lerchenfeld (1) répondait que la santé du roi Othon était gravement atteinte; que les médecins voyaient presque du danger à la prolongation de son séjour à Athènes, l'empereur a répliqué : « S'il me consultait « je lui dirais qu'on doit mourir à son poste. »

Quoi qu'il en soit du plus ou du moins de vérité, du plus ou du moins d'exagération de ces reproches, j'ai insisté observant qu'encore ne fallait-il pas laisser périr la Grèce ou y aggraver les maux qu'on déplore. M. de Nesselrode m'a assuré que, pour le moment, il n'obtiendrait rien de l'empereur, mais qu'il attendait un long rapport de M. Katakazi (2) et que s'il y trouvait de quoi adoucir un peu l'empereur, il essayerait d'arriver à quelque décision plus favorable.

Il me semble que la disposition mécontente et irritée de l'empereur ne porte pas seulement sur les affaires de Grèce. J'ai cru apercevoir qu'elle a un motif plus général et provient de l'ensemble de la situation politique actuelle. Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence, il s'est opéré dans l'esprit de l'empereur un changement dont les signes, peu apparents, sont pourtant à remarquer ; sa politesse est toujours la même, toujours distribuée assez également entre les membres du corps diplomatique, mais ce ne sont plus ces façons cordiales, ces conversations tout expansives; il évite d'aborder les sujets qui de près ou de loin touchent à la politique. Les hommes qui vivent dans son intimité sont aussi depuis quelques jours moins

(1) Ministre de Bavière en Russie. C. B.

(2) Ministre de Russie en Grèce. C. B.

ouverts et moins causants. En ce qui se rapporte particulièrement à l'ambassadeur de France, l'affectation de ne point parler du roi ni de sa famille a quelque chose de plus marqué. Bien que l'ambassadeur d'Angleterre ne reçoive pas non plus de compliments personnels pour son souverain, cependant comme les motifs ne sont pas les mêmes, cette omission est moins notable. J'avais su, par M. de Nesselrode, que l'empereur devait me témoigner qu'il avait appris avec satisfaction la réponse que Votre Excellence, a faite au comte Pahlen relativement aux réfugiés qui ont tenté de former une Confédération polonaise ; cette parole de remerciement n'a point été prononcée.

Cette variation, peut-être fugitive, que je crois remarquer dans la manière d'être de l'empereur, a succédé immédiatement à la nouvelle de l'évacuation de Silistrie. Cette nouvelle a été reçue et communiquée joyeusement par M. de Nesselrode, par M. le comte Orloff, par tout l'entourage de l'empereur. Aussitôt après est venue la réflexion que les journaux de France et d'Angleterre imputeraient cette concession aux menaces des Anglais, qu'on n'en saurait aucun gré à la magnanimité de l'empereur, qu'on en voudrait tirer une humiliation pour la Russie. Cela était en effet assez vraisemblable et commence à se réaliser. Or rien ne peut déplaire davantage à l'empereur ; il avait tout fait pour donner à cette transaction l'apparence d'un acte volontaire qu'aucune suggestion étrangère n'avait déterminé. Personne ici n'avait su que la chose se négociait. On l'avait même laissé ignorer à lord Durham. Comme il a fort bien jugé les habitudes et le caractère de l'empereur, il ne parlait jamais de Silistrie. Avant son arrivée à Pétersbourg, il

s'en était entretenu beaucoup avec M. de Bouteniеff (1), puis avec le comte Woronzow, mais ici il avait soin d'éviter ce sujet. M. de Nesselrode l'avait même fait sonder sans qu'il soupçonnât ce qui se traitait. Il avait répondu que Silistrie ne lui inspirait plus nulle inquiétude, et que puisque cette occupation était sans but réel, il espérait que l'empereur la ferait cesser de son propre mouvement. Cette réponse avait été d'un effet excellent.

La chose une fois terminée, lord Durham ne s'en est point fait valoir, et n'a point prétendu qu'elle fût due à ses efforts et à ses exigences, mais il en a eu le premier contentement de vanité qu'il porte dans toutes les affaires dont il se mêle. Ce qu'il a conseillé, ce qu'il a prévu, ce qui lui a semblé raisonnable, vient-il à se réaliser, lord Durham s'en attribue le mérite et l'honneur. Pendant deux jours il s'est complu dans la pensée qu'en s'y prenant bien, tout allait lui devenir possible ici, et qu'en continuant à ne pas irriter l'empereur, en lui témoignant confiance, on l'amènerait à tout ce qui est raisonnable, à tout ce qui peut le mettre en bonnes et sûres relations avec l'Angleterre. Il n'y avait pas là de quoi offenser l'empereur, au contraire. Cependant j'ai ouï dire à quelques membres du corps diplomatique que cette trop grande joie de lord Durham avait déplu. Nous avons eu une réception depuis lors et l'empereur ne lui a point parlé de Silistrie.

Quoi qu'il en soit de cette circonstance particulière, chaque jour montre à l'empereur que la Russie perd cette grandeur de situation plus apparente que

(1) Ministre de Russie à Constantinople. C. B.

réelle qu'elle avait et surtout qu'elle croyait avoir en Europe : Nulle influence sur la Grèce, l'impossibilité de rien tenter en Orient, la prompte diminution de cette souveraineté qu'elle avait cru tout établie sur le Grand-Seigneur; la crainte de se brouiller avec l'Angleterre et la nécessité de ne point se choquer de ses airs de supériorité; l'obligation de ménager la France malgré la malveillance passionnée qu'on a contre son gouvernement; la certitude d'avoir déplu à l'opinion allemande et de ne point avoir une liaison complète et intime avec la Prusse et l'Autriche, dès qu'il s'agit d'autre chose que de la Pologne ou de la propagande. Telle est pourtant la position de la Russie dans la politique européenne, et il est impossible que l'empereur ne s'en rende pas compte.

Il n'y a pas jusqu'au voyage de M. le duc d'Orléans à Berlin et à Vienne qui ne puisse contribuer, et même pour beaucoup, à la mauvaise humeur de l'empereur. Voir que les puissances du continent ne s'associent en aucune façon à l'éloignement qu'il prétend avoir pour un souverain avec lequel il doit cependant rester en bonne intelligence : apprendre que M. le duc d'Orléans va être accueilli avec courtoisie et empressement, est sans doute pour l'empereur une vive contrariété, un chagrin politique, puisque les autres souverains se préparent ainsi une plus grande facilité de nouer, si l'occasion le leur indique, des relations plus intimes et plus confiantes avec le roi notre souverain.

Depuis que j'ai commencé cette lettre, une circonstance nouvelle est survenue qui plus sensiblement encore augmentera le déplaisir de l'empereur. Lord Durham a reçu par un courrier extraordinaire l'ordre

de communiquer au comte de Nesselrode la dépêche qu'on lui écrit sur l'occupation de Cracovie. Votre Excellence la connaît sans doute. Elle est d'un ton ferme et sévère. Lord Durham n'aurait pas été d'avis qu'une telle signification fût faite; son opinion à cet égard est assez conforme aux motifs qui ont décidé Votre Excellence à suivre une autre marche. C'est donc mal volontiers qu'il a accompli sa commission, et il a pu voir combien M. de Nesselrode était troublé de cette communication, combien il en redoutait l'effet sur l'esprit de l'empereur. Deux heures après, j'ai eu M. de Nesselrode à dîner chez moi, et je me suis aperçu qu'il était préoccupé et disposé à une sorte d'irritation. Il était en conversation exclusive avec le comte Orloff, et sans doute ils convenaient de ce qui était à dire pour amortir la première impression de l'empereur.

Tout cela est assez curieux à observer, mais n'a rien de grave. L'empereur est et sera plus ou moins mécontent; il le témoignera par ses paroles ou saura se contraindre; son exaspération se portera d'une façon générale sur toutes les puissances ou seulement sur quelques-unes. L'offense qu'il reçoit de l'Angleterre l'inclinera vers nous, comme il arrive quelquefois, ou il associera dans sa malveillance les deux puissances constitutionnelles, comme il y semble disposé en ce moment : c'est ce que nous verrons; mais après quelques jours il sera entièrement calmé et la situation restera la même. Si quelque chose est modifié dans son esprit, ce doit être plutôt à notre avantage : la réflexion lui enseignera que continuer à ne pas être avec la France dans les mêmes relations que les autres puissances, c'est nécessairement se

placer dans une situation isolée en Europe, c'est avoir une autre politique étrangère, en quelque sorte étrangère à la sphère européenne.

Avant cette espèce de crise et au moment où l'évacuation de Silistrie avait répandu un esprit de confiance et de conciliation, on parlait des difficultés qui se sont élevées au sujet de la quarantaine établie à l'embouchure du Danube comme pouvant être prochainement résolues. Le cabinet de Pétersbourg ne prétend pas assujettir à la quarantaine les bâtiments qui ne doivent pas toucher à son territoire; mais comme pour remorquer les bâtiments qui montent le Danube il est indispensable en de certains passages, et notamment à l'embouchure, de descendre sur la rive gauche pour remorquer le bâtiment, il suit qu'en fait tous les bâtiments seraient soumis à la police sanitaire des Russes. Pour faire disparaître cet assujettissement, il conviendrait qu'une bande de terre, un chemin de halage fût, dans les endroits où il est nécessaire, considéré comme territoire neutre et que l'action de la police sanitaire ne commençât qu'au delà de cet étroit sentier. Lord Durham croyait facile d'amener le cabinet de Pétersbourg à cette concession; il comptait demander des pouvoirs pour conclure cet arrangement en commun avec l'ambassadeur d'Autriche. Votre Excellence ne m'ayant adressé aucune instruction à ce sujet, je n'y puis intervenir. Dans le cas où une convention serait signée, je pense que la France ne devrait pas y rester étrangère. Sans doute, aucun bâtiment français n'a eu encore à remonter le Danube, mais le fait peut se présenter. D'ailleurs la libre navigation de ce fleuve est un intérêt général et européen dont la France ne doit pas être écartée.

La fête du roi a été célébrée par son ambassade, ainsi qu'il est d'usage.

Dimanche 2 mai, un service a été célébré à l'église catholique. Le *Te Deum* et le *Domine salvum fac Regem* ont été chantés. Un avis inséré dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* avait annoncé cette solennité. Le même jour, j'ai donné à dîner à plus de soixante Français. La santé du roi a été portée par M. le général Potier, Français au service de la Russie. La façade de l'hôtel a été illuminée. Le lendemain, j'ai donné un dîner de soixante couverts au corps diplomatique, aux grands officiers de la cour, aux ministres, au maréchal Paskéwitsch et à d'autres personnages distingués. Le toast au roi a été porté par M. le comte de Nesselrode, puis j'ai porté celui de l'empereur. Tout s'est passé fort convenablement et chacun a eu soin de m'exprimer des sentiments de respect pour le roi.

P.-S. — 4 mai. — L'empereur prendra en patience la communication de lord Durham. Hier les journaux anglais ont rapporté un débat de la Chambre des communes où la question de Cracovie a été reproduite. M. de Nesselrode a trouvé, je ne sais trop pourquoi, que cette séance atténuait ce qu'il pouvait y avoir d'un peu aigre dans la dépêche qui lui avait été communiquée. Ce n'est pas que le langage tenu par lord Palmerston ait été tel que l'eût désiré M. de Nesselrode, mais l'ensemble de ce débat a montré, dit-il, moins d'hostilité à l'égard de la Russie. Tout cela veut dire qu'après avoir vu l'empereur il a été résolu qu'on ne se fâcherait pas. En effet, à la réception du corps diplomatique qui était venu rendre ses hommages à l'impératrice le jour de sa fête, l'empereur a fait bon

accueil à tous, mais à M. de Ficquelmont un peu plus qu'aux autres ambassadeurs. Il m'a cette fois parlé de la conversation (1) de Votre Excellence avec le comte Pahlen et m'en a témoigné une vive satisfaction. « M. Thiers, a-t-il dit, connaît ces hommes-là et sait » de quoi ils sont capables. » J'ai répondu que les hommes qui cherchaient à troubler l'ordre social en un État quelconque étaient des ennemis communs et ne trouveraient jamais appui en France. « Encore » récemment à Poitiers, a-t-il continué, il a fallu agir » rigoureusement contre eux. Peu à peu on appren- » dra que je n'ai rien fait que par nécessité, que je » ne pouvais pas agir autrement ; cela est fâcheux » mais il le fallait. Le maréchal Paskéwitsch est ici, » vous l'avez vu ; causez beaucoup avec lui ; c'est un » homme raisonnable et doux : il vous donnera toutes » les informations. Vous serez convaincu par tout ce » qu'il vous dira. C'est un général habile sous qui » j'ai eu l'honneur de servir trois ans. Mais, en outre, » il est excellent quant aux affaires et se comporte à » merveille en Pologne. »

Là s'est à peu près borné cet entretien d'un moment.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Rochecotte, 10 mai 1836.

J'ai quitté Paris sans regret. La campagne cependant est retardée et froide, mais j'étais fatiguée de six mois

(1) Conversation dans laquelle M. Thiers conformément à ce qu'il écrivait le 2 mai à M. de Barante, avait affirmé, la volonté de ne tolérer l'organisation d'aucune conspiration polonaise sur notre territoire. C. B.

de bruit et d'agitation, et quand j'ai eu passé la barrière je me suis dit avec l'*Imitation*, en en faisant la plus directe des applications : « Évitez autant que vous » pourrez le commerce tumultueux des hommes. En » effet, il y a bien de l'inconvénient à se mêler des » affaires du siècle, quoiqu'on s'en entretienne avec » une intention simple, car bientôt la vanité corrompt » notre âme et l'asservit. Je voudrais qu'il me fût ar- » rivé plus souvent de garder le silence et de ne m'être » pas trouvé parmi les hommes. » Jamais je n'ai vu le monde prouver davantage que dans ces derniers temps la vérité de cette réflexion. Si encore comme vous le disiez, les *sous-ordres* seuls se fussent laissés gagner par l'esprit d'hostilité, d'aigreur et d'injustice, mais les plus distingués ont payé le tribut des passions ambitieuses; M. Royer et moi en avons souvent et avec tristesse fait la remarque.

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST (1).

Lisbonne, 10 mai 1836.

J'ai attendu, monsieur, pour avoir l'honneur de vous écrire, la nouvelle de votre arrivée à Pétersbourg.

Comme nous ne sommes pas précisément voisins et que nous pourrions, sans vanité, nous écrire l'un en Asie, l'autre en Afrique, j'ai su, un peu tard, les détails de votre voyage et de vos succès dans une cour livrée à quelques préjugés, sans doute, mais faite, néan-

(1) M. de Saint-Priest avait quitté la légation du Brésil pour celle du Portugal. C. B.

moins, pour vous apprécier. L'un de nos écrivains les plus élégants et de nos causeurs les plus aimables devait être compris dans la capitale de Catherine II, aussi ai-je été charmé d'apprendre ce qu'au reste j'avais deviné.

Pour moi, je suis dans un pays où on ne cause pas, où on n'a jamais causé et où on ne causera pas de sitôt. Une politique entièrement personnelle, fondée sur des haines ou des affections particulières, et dégagée de tout principe bon ou mauvais, des intrigues de cour comme au beau temps de madame des Ursins et de madame « la nourrice », voilà le tableau du Portugal. C'est le XVIIe siècle (j'entends le XVIIe siècle des antichambres et des salles des gardes) au milieu du XIXe siècle. Vous ne vous faites pas d'idée du commérage qui règne ici. Les changements de ministère qu'on pourrait, de loin, rattacher à des combinaisons politiques n'y sont que le misérable effet de causes plus misérables encore, et le gouvernement représentatif mal appliqué et mal entendu, faute de sincérité et d'intelligence, ajoute à tous les désordres. Pour surcroît d'agrément, on n'a pas un sou. L'Angleterre y vend l'argent au poids de l'or et pour en avoir un peu, on endette le pays pour un demi-siècle. La situation générale peut être exprimée ainsi : L'Angleterre y est détestée, et cependant on ne peut vivre que par elle. Pour avoir de l'argent, tout ministère doit être vassal des Anglais, et cependant tout ministère, notoirement attaché à l'Angleterre, tombe, par cela même, dans l'impopularité et ne peut pas se soutenir. Arrangez cela ; vous avez bien de l'esprit, mais celui d'un ange ne viendrait pas à bout d'une telle tâche. Toutefois, malgré la griffe britannique, vous allez voir éclore,

dans quelques mois, un traité qui ne ressemblera pas à celui de Methuen (1).

Le voisinage de l'Espagne donne à cette mission-ci un intérêt de reflet qui est, cependant, plutôt dans le point de vue ordinaire de la Péninsule, que dans la réalité des choses. L'action de ces deux pays l'un sur l'autre n'est plus aussi immédiate qu'autrefois, heureusement pour le Portugal, car l'Espagne tout entière n'est plus qu'un immense combat de taureaux. L'arrivée du jeune prince de Cobourg en Portugal a produit une sensation agréable. Ce prince est fort bien sous tous les rapports, mais il est aussi bien jeune, et d'ailleurs il y a de telles étables d'Augias qu'aucun Hercule ne pourrait les nettoyer.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 10 mai 1836.

Je ne vous dis rien de la politique, et si je vous en parlais, ce ne serait pas au profit ni à l'éloge de personne. Le public est un peu comme moi, il n'aime ni n'estime l'intrigue ni son triomphe, mais il se souvient de l'outrecuidance qu'il supportait naguère si impatiemment. Je ne me pique que de savoir me préserver plus qu'un autre de ces irritations bien souvent légitimes mais qui faussent toujours le jugement. Depuis six ans, ceux qui se disputent le pouvoir avec

(1) Sir John Methuen, représentant de la Grande-Bretagne, avait obtenu, en 1703, du roi Pierre II un traité qui, contre quelques concessions sur les importations des vins portugais, livrait presque complètement à l'Angleterre le commerce du Portugal. C. B.

tant d'âpreté et d'ardeur, ont fait plus que de nuire à eux-mêmes, ils ont aussi amené les esprits à se demander si cette forme de gouvernement tenait bien tout ce qu'on s'en promettait. Toutefois, et croyez-le bien, les vieux partis tendent à se dissoudre. La division et le découragement sont dans leurs camps. Ceux qui se croyaient *nécessaires* ont aussi reçu plus d'une leçon. Les coteries sont comprises dans le naufrage, la royauté seule survit comme seul gage de stabilité et de repos, les seuls biens dont on se soucie. C'est à elle à comprendre sa position, à bien comprendre qu'elle ne doit pas en jouir comme d'un triomphe, mais comme d'un temps de relâche dont elle profite pour rebâtir avec prudence et déblayer le sol couvert de débris.

La lutte parlementaire s'apprête à devenir vive entre les ambitions et même entre ce qui reste d'opinions. L'idée d'une dissolution préoccupe, mais ne saurait rien arrêter. A mesure que le sol se raffermit le gouvernement devient plus difficile. Il en sera ainsi pour plus d'un cabinet.

Madame de Dino et madame de Lieven sont toujours les plus fermes appuis du résultat que leurs efforts ont amené, et forment à Thiers une cour qu'on n'aurait pas prévu pour lui. Il a acquis Loeve Veimars (1) qui

(1) Publiciste des plus féconds : il n'est guère de genre d'écrits que M. Loeve Veimars n'ait abordé. Après avoir joué pendant près de vingt ans un rôle fort important dans la presse politique et littéraire, M. Loeve Veimars termina sa carrière dans les consulats. Titré baron et décoré par M. Thiers, il fut, à son retour de Russie, nommé à Bagdad. Destitué tout d'abord en 1848, il obtint presque aussitôt le poste de Caracas, et mourut en 1854, consul général à Lima. C. B.

l'avait si cruellement traité dans sa *Revue* (1), et on dit qu'il va vous l'envoyer. Loeve Veimars a préludé à son voyage par son article dans la *Revue* du 1er mai, qu'il faut absolument vous procurer.

Quant à moi, je m'abstiens, c'est toute ma politique et ne veux que le bien et l'honneur du pays, ce qui me fait ranger parmi les niais. La clique qui a le haut du pavé affecte le dédain des pauvres gens dont je suis.

DU DUC DECAZES.

Paris, 12 mai 1836.

Nous sommes ici dans des luttes pénibles. Thiers et Guizot sont à couteau tiré ainsi que leurs amis respectifs. Ceux qui déplorent cette hostilité ne peuvent plus que gémir, tant les choses sont poussées loin.

Guizot se plaint de ce que Thiers aurait cherché à séparer de Broglie de lui. « De Broglie, dit Guizot, ne » songe pas à rentrer et pense à l'Angleterre », mais Guizot croit bien qu'il n'y a rien à faire, en ce moment du moins, pour personne. Thiers a réuni à lui beaucoup de membres de la majorité; il est habile, amical, soigneux, il plaît au corps diplomatique. Il se tiendra dans une bonne ligne et n'ira pas à la gauche. Mais je crains la dissolution.

Nous n'aurons certainement pas l'intervention, je voudrais être aussi tranquille sur la dissolution.

(1) La *Revue des Deux Mondes*, dont M. Loeve Veimars rédigeait la chronique politique. C. B.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 14 mai 1836 (1).

Monsieur,

Lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire le 4 de ce mois, je n'avais point lu la discussion de la Chambre des communes dont il était question dans le post-scriptum de ma lettre. Les journaux anglais avaient été apportés à M. de Nesselrode par un courrier expédié par le comte Pozzo. Lorsque depuis, j'ai pu la connaitre exactement et avec détail, j'ai vu que rien de ce qui a été dit dans ce débat n'avait pu atténuer ni adoucir l'effet de la communication relative à Cracovie, mais c'est précisément parce que le ton de cette séance a été plus aigre et plus malveillant que jamais; c'est parce que le comte Pozzo a dû écrire en même temps sur le déchainement universel de l'opinion anglaise contre la Russie; c'est parce que l'inquiétude est plus grande que le cabinet de Saint-Pétersbourg se montre plus accommodant, je dirai presque plus humble, vis-à-vis de l'Angleterre. D'autres symptômes peuvent encore augmenter les alarmes. Les correspondances du commerce ont répandu une terreur panique parmi les négociants de la colonie anglaise de Pétersbourg. Depuis quelques semaines on leur mande d'Angleterre qu'une guerre avec la Russie devient de jour en jour plus probable. Ils ont surtout regardé comme fort grave l'annonce qu'a faite la maison Garnet (de Manchester). Cette maison expédie chaque année des masses énormes de coton brut à Pétersbourg.

(1) Dépêche officielle N° 17.

C'est pour elle un commerce très profitable et sans nul risque, puisque rien n'est livré qu'au comptant aux acheteurs russes. Ses correspondants ont appris qu'elle ne ferait cette année aucun envoi.

Une première fois les négociants anglais se sont adressé presque officiellement à lord Durham pour lui faire part de leurs inquiétudes. Ses assurances verbales les ont peu rassurés, et, depuis la séance du Parlement, ils ont souhaité que l'ambassadeur d'Angleterre exprimât plus formellement et par écrit son opinion et sa prévoyance sur les relations actuelles de la Russie et de l'Angleterre. Lord Durham leur a répondu en termes très mesurés, comme Votre Excellence en jugera.

Lui-même n'est pas sans quelque inquiétude ; il lui paraît que le déchaînement d'opinions doit être grand puisque non seulement lord Palmerston, mais les principaux orateurs de quelque parti qu'ils soient, sont en ménagements timides sur tout ce qui se rapporte à la Russie et ne disent pas avec fermeté ce qu'ils doivent savoir vrai et certain, lorsque la vérité est contraire a la prévention populaire. L'idée lui vient parfois de retourner bientôt en Angleterre. Il suppose que son influence y serait décisive et que la confiance dont il jouit dans l'esprit public est assez complète pour qu'il puisse mettre un terme aux erreurs et aux injustices de l'opinion ; il se croit appelé — affirme-t-il — à rendre ce service à son pays et à l'Europe. J'ignore si sa présence en Angleterre aurait un résultat aussi complet.

Comme, tout en exprimant son opinion d'une manière grave et mesurée, il est loin de la laisser ignorer à l'empereur et à M. de Nesselrode ; comme il ne cache

point combien il est affligé de voir à quel point on se méprend en Angleterre sur les projets qu'on suppose très gratuitement à la Russie; comme on sait quels sont ses efforts pour donner aux relations des deux États plus de confiance et d'intimité; comme il a fait la communication touchant Cracovie au plus petit bruit possible, ne m'ayant même communiqué la lettre de lord Palmerston que sous le secret, Votre Excellence concevra facilement quelle bienveillance expansive l'empereur doit avoir en ce moment pour lord Durham; elle est en proportion des alarmes qu'on pourrait concevoir d'une rupture avec l'Angleterre.

L'autre jour, à un bal donné à la cour pour le jour de la naissance de l'impératrice, il semblait que ce fût une fête offerte par l'empereur à l'ambassadeur d'Angleterre, tant les prévenances et les gracieusetés lui étaient prodiguées. L'empereur l'a emmené dans un salon, et ils y sont restés tête à tête pendant plus d'une heure, à la grande remarque de tout ce qui était présent. L'impératrice, voyant se prolonger cette conversation, est venue dans ce salon, où personne n'entrait ni ne passait. « Laissez-nous un moment, » lui a dit l'empereur, « nous sommes à parler de choses » sérieuses; vous savez qu'il est notre meilleur ami ».

Ce grand accueil fait à lord Durham était le surlendemain de la communication sur Cracovie, communication que la Prusse et probablement l'Autriche se sont refusées à recevoir. Ceci sert à mesurer à quel point on s'épouvante à Saint-Pétersbourg de la mauvaise humeur de l'Angleterre.

Lorsque deux jours après l'ambassadeur a répondu aux négociants par la lettre que j'envoie à Votre Excellence, la reconnaissance est devenue encore plus

grande. En même temps on n'articule aucune plainte contre le langage de lord Palmerston, on est sans nulle aigreur de langage, et toute irritation est soigneusement renfermée et cachée.

J'ai, conformément aux instructions de Votre Excellence, parlé à M. le comte de Nesselrode de la nécessité de lutter à Constantinople contre le désir de vengeance du Grand-Seigneur, et de la forte surveillance indispensable pour le maintien de la paix en Orient; il m'a rappelé que tels avaient toujours été sa pensée et son langage, et comment il m'avait lu une partie des instructions adressées par lui en ce sens à M. de Boutenieff. « C'est, » m'a-t-il dit, « lord Ponsonby qui a tout gâté et maintenant le mal est difficile à réparer. Les Anglais ont de fâcheuses complaisances pour leurs agents. Les considérations personnelles sont un inconvénient habituel de leur politique; nous ferons comme vous de notre mieux, mais il n'y aura aucune sécurité tant que lord Ponsonby sera là. Depuis qu'il a reçu des instructions contraires de son cabinet, il les attribue hautement à une influence fâcheuse de la Russie. »

M. de Ficquelmont m'a aussi parlé du mauvais effet des premières insinuations de lord Ponsonby : « Nous voulons, m'a-t-il dit, maintenir la Turquie et la préserver de la Russie; nous nous entendrons toujours pour cela avec la France et l'Angleterre. Mais refaire une Turquie forte et capable d'inquiéter nos frontières, cela serait absurde pour nous et pour l'Europe, pour les puissances maritimes et commerciales, comme pour les puissances méditerranéennes? » Lord Durham est fort de cet avis et le dirait plus haut s'il n'était pas le neveu et l'ami de lord Ponsonby; l'autre jour,

en très intime confidence, il m'a dit : « Si j'étais ministre, lord Ponsonby ne resterait pas vingt-quatre heures à Constantinople ».

Des instructions ont été envoyées au comte Pozzo pour consentir à une émission de la troisième série applicable à l'intérêt de la dette ; mais il n'est pas autorisé à aller au delà soit pour rembourser l'avance que vient de faire le roi de Bavière, soit pour le service des dépenses courantes. La disposition de l'empereur s'est pourtant radoucie, ce me semble, depuis ma dernière lettre. M. de Nesselrode à qui je n'ai pas, assurément, songé à montrer les instructions que Votre Excellence a adressées à M. de Lagrenée, mais à qui je les ai verbalement répétées, m'a dit : « Je suis prêt à les signer. » Tout ce qu'il m'a dit sur la Grèce a été parfaitement raisonnable et de bonne foi, du moins quant à la nécessité d'éviter tout incident et de faire vivre tant bien que mal une création qui parait aujourd'hui à la Russie assez mal conçue.

M. de Nesselrode m'a lu, en me recommandant encore de n'en point parler, un projet de M. Katakazi sur l'émission de la troisième série, projet qui sera, je le suppose, produit à la conférence par le comte Pozzo, quand il aura reçu l'assentiment de l'empereur. Toute la série serait délivrée au gouvernement grec en réservant entre les mains des banquiers les sommes nécessaires pour le payement des semestres pendant un nombre déterminé d'années. Puis les terres nationales, qui vont être distribuées à rente par le gouvernement grec, seraient spécialement hypothéquées au payement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt. Je prie Votre Excellence de ne point laisser savoir que la connaissance de ce projet est venue de moi.

M. de Nesselrode m'a entretenu aussi de la quarantaine établie à l'embouchure du Danube. Il ne demande pas mieux que de concéder un chemin de halage sur la rive gauche. Au fond, il n'y a pas d'autre question. Aucun bâtiment anglais n'a à se plaindre, puisque celui qu'on voulait visiter a tiré sur le poste de surveillance. Un bâtiment autrichien, gêné dans ses manœuvres de remorquage, a été naufragé. L'ambassadeur d'Autriche est en réclamation et elle sera écoutée.

L'empereur a ordonné qu'en évacuant Silistrie, on y laissât les canons dont les fortifications sont armées.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 14 mai 1836.

Je suis satisfaite de quitter notre triste politique ; elle est si personnelle, si amère de part et d'autre, qu'on ne se repose sur aucune pensée élevée. Victor vient avec nous à Broglie, il reviendra dans huit ou dix jours ; il ne veut pas laisser le budget et les affaires ; cependant il n'est pas fâché d'interrompre et de se tenir à part du mouvement actuel, dont le résultat ne peut se prévoir ni se souhaiter dans aucun sens.

Il nous revient de tous les côtés que vous réussissez à merveille là où vous êtes et que vous nous faites beaucoup de bien vis-à-vis des étrangers. Nous en avons bon besoin. Le voyage de nos princes paraît très bien réussir et mécontente vivement nos carlistes d'ici. La fortune de la révolution de Juillet traverse toutes nos sottises, et nous sommes protégés en

raison de notre belle origine comme les Juifs l'étaient à cause d'Abraham.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 21 mai 1836 (1).

Monsieur,

L'empereur est depuis quelques jours à Tsarskoë-Selo. J'ignore sa disposition personnelle, mais les circonstances mêmes qui peuvent lui donner quelque irritation intérieure rendent de plus en plus sa politique accommodante et facile et lui imposent ménagement ou silence sur les points qui le mécontentent. Ainsi, je ne puis douter que le voyage des princes ne soit pour lui un sujet d'humeur, et pourtant je n'ai pu apprendre qu'il en ait dit une parole. Ses ministres et les hommes de sa confiance et de son intimité n'ont avec moi aucune communication à cet égard, et sont tout aussi réservés avec la société de Pétersbourg. L'ambassadeur d'Autriche, à qui j'ai demandé ce qu'on lui en avait dit, m'a répondu qu'on lui avait témoigné quelque surprise du secret gardé si exactement par M. Apponyi et par M. de Werther. « Il s'est borné, m'a-t-il rapporté, à répliquer qu'on » disposait de son propre secret, mais non pas du » secret d'un autre. » J'ai demandé aussi à M. de Ficquelmont si on lui avait communiqué quelque conjecture sur un mariage : il m'a protesté qu'aucune insinuation même éloignée ne lui avait été faite sur ce chapitre. Je ne voudrais pas répondre que M. de Fic-

(1) Dépêche officielle N° 18.

quelmont m'ait répété exactement tout ce qui a pu lui être dit; mais je pense que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne trouverait pas en lui un auxiliaire très zélé pour traverser les projets supposés. C'est un homme très calme et je le crois parfaitement en harmonie avec la politique de sa cour. En tout cas, je lui ai parlé conformément aux instructions de Votre Excellence; et je l'ai assuré qu'il n'y avait aucun projet semblable, aucune idée arrêtée, aucun pouvoir donné à qui que ce soit pour une telle proposition, et que tout restait dans le futur contingent. Raisonnant sur les rapports que l'empereur de Russie continue à avoir avec le roi, notre souverain, M. de Ficquelmont me disait, avec son sang-froid habituel : « Ils sont si loin qu'ils sont toujours en arrière sur le » reste de l'Europe ; ils la connaissent mal, ils sont en » méfiance sur ce qu'on pourrait leur dire. Un étranger » est presque toujours un ennemi aux yeux du peuple » russe ; la classe supérieure et l'empereur même, tout » distingué qu'il est, participent de cet esprit : il faut » bien savoir que cette puissance est à part des autres. » Cela n'a aucun danger pour elle et n'en fait courir non » plus aucun à la paix de l'Europe. » De là nous avons passé à constater que depuis vingt ans le fond de la politique autrichienne était de vivre en parfaite intelligence avec la Prusse; que tous ses soins allaient entretenir cette intimité, que le repos et l'unité de l'Allemagne reposaient sur cette base, qu'aucun nuage ne s'était élevé entre les deux cabinets. C'est de quoi je suis de plus en plus persuadé depuis mon séjour à Berlin, mais j'étais satisfait de l'entendre professer si formellement par un ambassadeur qui jouit de toute la confiance de sa cour.

Pour en revenir aux divers points dont Votre Excellence me parle dans ses lettres, je dirai que mes conversations avec le comte de Nesselrode n'ont jamais été plus satisfaisantes. De jour en jour je le trouve plus conciliant, plus disposé à aplanir toute difficulté. Ce n'est pas sans doute une confiance empressée, je ne puis pas dire non plus qu'on nous fasse des avances; mais on est content de nous et l'on veut aussi que nous soyons contents. Le langage que Votre Excellence m'a autorisé à tenir sur l'évacuation de Silistrie, langage que j'ai rendu aussi explicite qu'il convenait, a fait au comte de Nesselrode un plaisir dont il ne se cachait point. Il eût voulu avoir à mettre sous les yeux de l'empereur la dépêche même de Votre Excellence ; j'ai dit qu'elle traitait de beaucoup d'autres objets, et que d'ailleurs il pouvait prendre mes paroles comme l'accomplissement officiel d'une instruction qui m'est donnée.

J'ai su avec détail et certitude combien l'empereur était satisfait de la mesure de Votre Excellence contre la Confédération polonaise, c'est un sujet qui touche à ce qui lui tient le plus au cœur. La Pologne est, sans nul doute, sa plus grande préoccupation ; il m'avait plus d'une fois recommandé d'entrer en conversation sur cet important chapitre avec le maréchal Paskéwitsch. J'ai bien vite reconnu que le maréchal n'avait nulle envie d'aborder avec moi ce sujet et que de tels entretiens l'embarrassaient beaucoup ; les mots seuls de Varsovie et de Pologne, prononcés de la façon la plus indifférente à propos de commerce ou de statistique, le mettaient mal à son aise. Comme je l'avais prévu ainsi, je n'ai point insisté. Le maréchal Paskéwitsch est sans doute un général dis-

tingué, mais il ne lui est pas plus permis qu'à tout autre Russe d'être un homme politique. Sa conduite et même sa pensée sont l'obéissance passive; il n'y a pas en lui de quoi donner à son souverain un conseil opposé à sa volonté ou à son penchant. L'empereur l'a appelé à la plus grande, la plus magnifique situation, sans lui conférer, plus qu'à aucun autre, une importance réelle. Depuis son arrivée ici, le voyage de Varsovie me semble à peu près résolu : ce sera pour le mois d'octobre ou même de novembre, après une tournée dans l'intérieur de l'empire.

Le comte Pozzo va recevoir mission de proposer à la conférence le projet que j'ai fait connaître à Votre Excellence, M. de Nesselrode a obtenu hier l'assentiment définitif de l'empereur. Il y a, ce me semble, sauf les informations locales qui peuvent me manquer, intérêt à adopter la proposition du cabinet de Saint-Pétersbourg qui se trouvera ainsi plus lié à la conservation de la Grèce. A la vérité, M. Katakasi se fera sans doute honneur de cette concession auprès du gouvernement grec. Cependant l'influence de l'Angleterre et celle de la France n'en conserveront pas moins la chance de rester prédominantes. Ainsi que Votre Excellence, je suis persuadé que la Russie, qui verrait peut-être avec chagrin et malveillance une Grèce en progrès de force et de richesse, s'accroître sous l'aile de l'Angleterre et de la France, n'en est point, d'ici à longtemps, au point de redouter cet inconvénient; sa seule pensée en ce moment est d'éloigner soigneusement toute occasion de mouvement dans l'Orient. Une révolution, des troubles sérieux en Grèce ne deviendraient-ils pas pour nous et pour l'Angleterre un motif ou un prétexte de placer des forces de mer et même

de terre à portée de Constantinople : c'est assurément ce que la Russie peut craindre de plus grave.

J'ai obtenu quelques informations, mais assez générales et vagues, sur la situation des principautés. C'est un sujet d'entretien assez habituel avec le général Kisselef, qui a réglé toute l'organisation de ces deux pays d'une manière qui lui est très honorable. « Tout n'y va pas, dit-il, comme on paraît le souhaiter. Le prince de Valachie (1) est un homme fort incapable de conduire avec discernement et volonté l'administration dont il est le chef. Le prince de Moldavie (2) est au contraire un homme de beaucoup d'esprit, mais intrigant et de peu de probité. Dans les deux principautés la classe des boyards est corrompue, sans morale, sans élévation, de vrais Grecs du *Phanar*, toujours en cabale les uns contre les autres, toujours avides de pouvoir et surtout d'argent. « Avec de tels éléments, me disait M. de Nesselrode, qui en juge absolument comme le général Kisselef, les constitutions que nous avons données aux deux pays sont exposées à de continuels tiraillements ; il faut bien nous en mêler et y exercer une influence qui est presque une autorité. Vous voyez qu'en Grèce il en faut faire autant. La Moldavie et la Valachie sont en meilleure voie, mais tout n'y est pas encore simple et régulier. » Quant aux classes inférieures le général Kisselef en fait grand cas. Il les trouve intelligentes et susceptibles d'un prompt développement, leur situation est devenue

(1) Le prince Alexandre Ghica, hospadar de 1834 à 1842. C. B.

(2) Le prince Michaïu Stourdza, hospodar de 1834 à 1849. C. B.

beaucoup meilleure, des lois les protègent, leur commerce et leur industrie s'accroissent rapidement au détriment des provinces russes à qui « nous avons eu, » disait-il, « la bonhomie de créer une concurrence assez redoutable ».

J'ai parlé à M. de Nesselrode des enrôlements pour la Serbie. « Il n'a, m'a-t-il répondu, ouï dire rien de pareil. Les Moldaves et les Valaques sont de détestables soldats, et les Serbes, au contraire sont une population vaillante, dédaigneuse de leurs voisins. A quoi serviraient ces enrôlements ? Quel intérêt y aurions-nous ? L'indépendance de la Serbie pourrait-elle entrer dans nos projets et nos espérances ? Qu'y gagnerions-nous ? » Je ne donne pas ces explications de M. de Nesselrode pour sincères; je n'ai nul moyen d'en vérifier l'exactitude. Votre Excellence les comparera avec les informations venues des principautés. En général on ne sait guère à Saint-Pétersbourg ce qui se passe sur cette frontière et on n'y semble indifférent. C'est une des nombreuses difficultés qui s'opposent à ce que le corps diplomatique apprenne ce qu'il voudrait connaître. Sur une foule d'objets très importants le gouvernement peut avoir des projets, une volonté, une préoccupation et l'opinion russe, même parmi les personnes placées haut, rester en même temps sans manifester aucun intérêt.

Maintenant que Votre Excellence veut bien me mettre au courant avec quelque détail du point où en sont les diverses affaires de l'Europe et de nos rapports avec les autres États, je puis avec plus d'avantages m'engager en conversation avec M. de Nesselrode, et ma position ici devient ce qu'il est bon qu'elle soit. J'ai raconté ce que Votre Excellence m'a appris sur la Suisse et j'ai

vu qu'on reconnaissait volontiers que notre influence y était exercée d'une manière sage et salutaire.

Quant aux affaires d'Espagne, le désir habituellement exprimé ; c'est qu'elles trouvent leur dénouement dans un mariage de la jeune reine avec le fils de don Carlos. Je réponds que les factions sont encore trop animées pour accepter des arrangements de cette sorte, que les carlistes épouvantent tous les hommes modérés par leurs menaces de vengeance ; que don Carlos, tout en montrant une contenance remarquable, est pourtant un prince sans discernement, sans opinion personnelle, sans possibilité de donner une garantie contre son parti. Au reste, on ne songe pas ici à l'Espagne d'une manière suivie. De temps en temps, lorsque l'attention s'y porte, ce n'est pas notre conduite qu'on critique, c'est la conduite du gouvernement anglais. En somme, l'intérêt qu'on prend à cette lutte n'est point spécial à l'Espagne, mais relatif aux deux causes qui s'y combattent.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 21 mai 1836.

Je serais très fâché que la politique intérieure fût en voie de se détraquer, lorsque la politique extérieure est en si bon état. M. Thiers n'y gâte rien, il apporte là son bon sens et sa facilité. Sa correspondance est très bonne : il continue en tout et pour tout ce qui se disait et se faisait par son prédécesseur, et je suis éloigné de louer l'un aux dépens de l'autre.

DU DUC DECAZES.

Paris, 26 mai 1836.

Je pense que vous êtes tenu au courant de notre position que les journaux font du reste assez bien connaître. Il n'est que trop vrai que le tiers parti prend plus d'empire que cela ne devrait être, je tremble que le ministère ne soit entraîné plus loin qu'il ne le souhaiterait lui-même. M. Sauzet est le représentant de ce parti au conseil et laisse bien en arrière Passy et Pellet. Si on l'en avait cru samedi dernier, on aurait destitué M. de Lacoste, préfet de la Gironde, l'un de nos meilleurs administrateurs, comme doctrinaire; à quoi Montalivet a répondu : « Il faut alors me remplacer, je suis aussi doctrinaire que M. de Lacoste. » Tout ceci entre nous. Il y a trois ou quatre meneurs de la force de M. de Maleville et de son âge (1), qui s'agitent et se remuent si bien qu'ils font croire au ministère qu'ils disposent de la Chambre.

Il est certain que le prince de Talleyrand n'est pas

(1) M. de Maleville, né en 1803, élu député en 1834, siégea au centre gauche pendant toute la durée de la monarchie de Juillet. Sous-secrétaire d'État à l'intérieur, en 1840, dans le second cabinet Thiers, il fut nommé ministre de l'intérieur le 20 décembre 1848, mais reprit presque aussitôt sa liberté d'action vis-à-vis du prince président et pendant toute la durée de la deuxième république, compta dans les rangs du parti conservateur monarchiste. Rentré dans la vie parlementaire en 1871, M. de Maleville suivit très fidèlement la politique républicaine de son ami M. Thiers. Sénateur inamovible en 1875, il mourut en 1879.

C. B.

bien ; il s'est fait mettre des ventouses avant de partir pour Valençay où il est arrivé dans un tel état de faiblesse qu'il est obligé de rester étendu sur son canapé. Il n'ira pas loin, je crois; ce sera une perte.

Voilà Thiers vainqueur de ses luttes parlementaires et fortement assis. Je crois qu'il désire faire cesser celle avec les doctrinaires et échapper aux exigences des Maleville. J'espère qu'il échappera aussi à celles de l'Espagne. Le roi d'ailleurs ne consentira jamais à l'intervention. Il résistera aussi, quoique moins fortement à la dissolution.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 28 mai 1836 (1).

Monsieur,

L'accueil que les princes reçoivent à Berlin, les succès qu'ils y obtiennent continuent à être ici le sujet de toutes les conversations parmi le corps diplomatique et les salons de Pétersbourg. La même réserve, peut-être moins complète et moins affectée, est encore gardée par ceux qui tiennent de près au gouvernement ou à la cour.

L'empereur est toujours à Tsarskoë-Selo, et l'on ne sait pas bien en quels termes il s'exprime sur tous les détails qu'il reçoit de Berlin. Toutefois, l'autre jour, une personne qui vit dans l'intimité la plus rapprochée de l'impératrice a reçu d'elle un billet où elle transcrivait quelques lignes de la lettre qu'elle venait de recevoir du prince Guillaume, son frère : « Le duc

(1) Dépêche officielle N° 19.

» d'Orléans, écrivait-il, nous a tous subjugués. Il a » une figure et une tournure charmantes, de l'esprit et » aucune fatuité. » La personne à qui l'impératrice transmettait ces expressions plus que bienveillantes est venue aussitôt voir madame de Barante pour les lui raconter, et il était évident que l'impératrice l'avait voulu ainsi. J'ai su depuis qu'une lettre de la reine des Pays-Bas s'exprimait à peu près de même. Il me semble que de si clairs témoignages du mérite de nos princes, et que cette réception empressée du roi de Prusse et même de sa famille mettent l'empereur dans une disposition plutôt embarrassée que mécontente. Tout absolu qu'il est et malgré son habitude de n'en croire que lui et de n'écouter personne, l'opinion qui l'environne a beaucoup d'action sur lui lorsqu'elle n'est point exprimée d'une manière directe et formelle. Tel ou tel n'a nulle influence sur lui, mais le sentiment général de son pays, de sa cour, de sa famille, de son gouvernement surtout le modifie sensiblement, or, en ce cas, il y a unanimité. On trouve bizarre, puéril et malhabile, de ne pas avoir avec le roi des Français des relations telles que tous les autres souverains de l'Europe. J'ai appris que le grand-duc Michel et le comte Orloff se proposaient, en choisissant bien le moment, et avec les précautions requises, d'en entretenir l'empereur. J'ignore s'ils ont suivi cette pensée. En général on suppose que quelque message de politesse aura été fait à nos princes pendant leur séjour à Berlin. Rien ne me confirme cette supposition. Du reste, j'ai grand soin de ne jamais parler des rapports personnels de l'empereur avec le roi notre souverain. J'ai déclaré une fois pour toutes au comte de Nesselrode ce que nous en pensions; il sait fort bien quel compte

nous en tenons et désire qu'il en soit autrement. Comme il ne se dit pas une parole inconvenante, comme l'empereur garde une réserve dont il s'écartait quelquefois les années précédentes, je n'aurais à remarquer que des omissions et la plainte serait sans dignité ni convenance. Ces façons-là finiront ou tout d'un coup si l'on a besoin de nous, ou peu à peu par imitation de l'Europe dont on ne veut pas être différent. J'ai lieu d'estimer que si je me mettais plus en frais de mouvement ou de paroles, je retarderais ce résultat tout en me donnant une attitude moins grave.

Les alarmes si vives qu'avaient inspirées la communication sur Cracovie, et les débats du Parlement, sont pour le moment assez calmées. Lord Durham a reçu de lord Palmerston des instructions identiques à celles que Votre Excellence m'a adressées sur l'évacuation de Silistrie, et ses compliments comme les miens ont été fort bien reçus; il lui était encore plus impossible qu'à moi de montrer la dépêche où ces instructions étaient renfermées. Le langage conservait un fond de malveillance méfiante qui semble enracinée dans l'opinion anglaise. Quelle que soit la complaisance obséquieuse du cabinet de Saint-Pétersbourg, plusieurs personnes m'assurent pourtant que l'on ne voudra point d'un consul anglais à Cracovie et qu'on le fera refuser par le Sénat. Cela me surprendrait beaucoup, et je ne le croirai que lorsque je l'aurai vu.

Saint-Pétersbourg, 4 juin 1836 (1).

M. Bresson a bien voulu me tenir exactement informé des circonstances du séjour des princes à Berlin. En

(1) Dépêche officielle N° 20.

général les correspondances ou les voyageurs ont donné des détails conformes à ceux que je recevais, détails qui ont eu ici grande publicité, indépendamment des communications que je pouvais faire au corps diplomatique et de mes récits dans le public. Aussi m'était-il facile de paraître ni surpris ni trop content et de répondre que tout cela était fort simple et fort prévu.

Le prince Guillaume, tout en s'exprimant comme je l'ai dit à Votre Excellence sur M. le duc d'Orléans, avait pourtant voulu ne pas se mettre trop en contradiction avec les opinions qu'il professe et ajuster les nouvelles qu'il donnait de façon à ne point déplaire à l'empereur son beau-frère. Il avait dit que cet accueil était un devoir de politesse accompli pour se conformer à la volonté du roi de Prusse et qu'on avait même lieu d'être si fort en défiance de la disposition malveillante du public, que c'était par précaution contre des sifflets qu'au théâtre le roi avait présenté les princes aux spectateurs. Tout ce qu'on savait de Berlin était si contraire à cette courtisanerie adressée à l'empereur par le prince Guillaume, que cette phrase n'a point été répétée. Je l'ai appris par hasard et l'empereur lui même n'y a point cru. Il est très convaincu du succès des princes à Berlin ; il en sait au roi de Prusse tel gré que de raison, mais on ne témoigne aucun mécontentement. On se borne à dire, et tout à fait dans l'intimité, « qu'il n'y a rien là d'étonnant, qu'on n'ignorait pas avant tout cela que le duc d'Orléans avait une figure agréable ; qu'il avait été élevé avec soin et qu'on devait s'attendre à lui trouver de bonnes et nobles manières ; mais que cela ne changeait rien au fond des choses, et n'empêchait point que le trône dont il est héritier ne fût

usurpé ». De tels propos sont tenus d'une manière si peu publique, et tout ce qui est manifesté au dehors est au contraire si réservé et mesuré que je crains en les rapportant de ne point donner une idée juste de nos relations actuelles avec l'empereur.

Quoi qu'il en soit, s'il a quelque moyen d'agir sur l'Autriche, assurément il n'oubliera rien pour empêcher un mariage. J'ai su qu'à Tœplitz il avait attaché une grande importance à établir une correspondance entre les deux impératrices. Je doute que l'impératrice d'Autriche, que j'ai vue et dont j'ai souvent entendu parler à la cour de Sardaigne, soit de caractère et d'esprit à avoir une grande influence sur le cabinet de Vienne. Toutefois j'ai voulu instruire Votre Excellence de la possibilité de mettre ce ressort en jeu.

Le maréchal Paskéwitsch est retourné à Varsovie. Rien ne changera quant à présent dans le régime auquel la Pologne est soumise. La volonté de l'empereur n'est peut-être pas maintenant ce qui opprime le plus ce malheureux pays. Depuis plus de quatre ans qu'il est occupé par des vainqueurs, des habitudes se sont formées dans l'armée, dans la police, dans l'administration russes. La dureté, l'arbitraire, les vexations, les concussions se sont librement installées et établies. Aujourd'hui il faudrait non seulement cesser d'imprimer une impulsion tyrannique, mais accomplir une réforme difficile et faire preuve d'énergie pour arrêter des désordres que l'empereur serait fort heureux d'empêcher dans l'administration de ses propres provinces, où ils existent du plus au moins sans avoir un caractère politique.

Il y a peu de temps que la police imagina qu'un complot était tramé dans le séminaire catholique de Var-

sovie. Une descente y fut faite avec de nombreux gendarmes. Les supérieurs ecclésiastiques furent, sans nul égard, emmenés hors de l'établissement; les élèves consignés et enfermés dans des salles; puis on procéda, sans l'assistance d'aucune des personnes soupçonnées, à la visite de tous les papiers, en forçant les secrétaires, pupitres et armoires. On ne trouva pas un indice. C'était ce que le maréchal Paskéwitsch avait dit d'avance. Mais il n'avait pas pris sur lui d'empêcher cette choquante expédition, seulement pour qu'elle ne lui fût pas imputée, il avait exigé qu'on ne la fît qu'après son départ.

La perception de la taxe imposée sur tous les habitants de Varsovie pour payer la construction de cette citadelle, devenue fameuse par le discours de l'empereur (1), donne lieu à de continuelles exactions, et les dépenses faites sans contrôle excèdent toutes les prévisions et toutes les vraisemblances.

Les Russes et le maréchal Paskéwitsch prétendent et croient peut-être que leurs procédés envers la Pologne n'atteignent que la noblesse; que les classes inférieures, que les paysans, les marchands et les artisans demeurent étrangers et indifférents à un régime politique qui n'atteint pas leurs intérêts matériels. J'ai lieu de penser qu'il y a là une erreur volontaire, que le pays souffre dans son bien-être autant que dans son esprit national, et, d'ailleurs, qui ne sait qu'en tout pays l'esprit national est un instinct des classes inférieures

(1) L'empereur avait prononcé, entre autres paroles : « J'ai fait élever ici la citadelle et je vous déclare qu'à la moindre émeute je ferai foudroyer la ville. Je détruirai Varsovie et ce n'est pas moi qui la rebâtirai! » C. B.

aussi énergique que le sentiment des classes supérieures. Au reste, il ne faut pas se figurer que le gouvernement russe est en sécurité; tout l'inquiète, non seulement en Pologne mais dans les autres parties de l'empire. Toute manifestation d'opinion, un tapage d'écoliers dans une Université, des propos tenus dans un lieu public, un manquement à la discipline d'un officier, un jugement à rendre, une sentence à exécuter : tout est pris au grave ; on est en garde à la moindre chose, mais sans bruit, et le lendemain personne ne semble plus y songer. Toujours est-il que ce gouvernement n'est point destiné à péricliter par laisser-aller.

Les difficultés quant à la navigation du Danube sont peut-être moins solubles qu'on ne l'avait cru d'abord. Le dernier bras au sud, le seul qui ne soit pas enclavé entre deux rives possédées par la Russie, ne donne pas un assez libre passage aux bâtiments d'un fort tirant d'eau. Parfois, il leur devient indispensable d'entrer par une autre bouche du fleuve, et alors la Russie se trouve en droit d'y établir telle police et même tel péage qu'elle voudra. Les traités n'ont fait à cet égard aucune réserve explicite. Par malheur, l'Autriche n'agit, ici du moins, en aucune façon pour affranchir et faciliter cette navigation. Lord Durham ne rencontre pas un auxiliaire dans M. de Ficquelmont, qui parait assez indifférent à cette question. Peut-être y a-t-il en Autriche des hommes plus ou moins influents qui craignent de voir les intérêts du commerce et de l'industrie acquérir dans leur monarchie l'importance qu'ils gagnent partout ailleurs. Ils pensent que c'est se mettre sur une mauvaise voie, antipathique aux opinions politiques qu'ils professent. J'ai rencontré

des Autrichiens pensant ainsi et le disant assez hautement. Ont-ils quelque crédit à Vienne? C'est ce que j'ignore entièrement, et je suis même porté à supposer le contraire.

P.-S. — Un moment avant de faire partir cette lettre, j'ai vu le comte de Nesselrode qui m'a annoncé que les explications données au nom de l'empereur, relativement à la navigation du Danube, avaient pleinement satisfait lord Palmerston, et que lord Durham avait été chargé de le lui dire.

DE M. THIERS.

Paris, 8 juin 1836 (1).

Monsieur le baron,

Ce que vous me dites des égards que le gouvernement russe témoigne en ce moment pour l'Angleterre, et de l'impression profonde qu'ont faite à Pétersbourg les derniers débats du Parlement britannique sur les affaires d'Orient, est d'autant plus digne d'attention que, dans le reste de l'Europe, la nature de ces démonstrations n'avait pas été jugée à beaucoup près aussi sérieuse. Je vous ai déjà mandé que M. Ancillon, après avoir d'abord refusé d'entendre la lecture de la protestation anglaise contre l'occupation de Cracovie, y avait consenti, lorque lord William Russel eût menacé de demander ses passeports. Lord Palmerston, non content de cette concession, a ordonné à lord William Russel de quitter Berlin, si le ministère prussien n'ac-

(1) Dépêche officielle N° 9.

ceptait pas copie du document en question, et M. Ancillon a encore cédé. Il a pu, d'ailleurs, se prévaloir de l'exemple de M. de Metternich qui n'avait fait aucune difficulté de recevoir cette copie. Il est vrai que le chancelier d'Autriche, par une sorte de représailles, a écrit au chargé d'affaires de l'empereur à Londres, une lettre destinée à être communiquée aux ministres anglais, dans laquelle le projet annoncé en plein Parlement d'accréditer un consul à Cracovie est qualifié l'équivalent d'une attaque volontairement et sciemment dirigée contre la tranquillité de l'empire d'Autriche. A Berlin comme à Vienne on se montre très irrité de ce projet, et on déclare qu'on s'opposera à tout prix à ce qu'il reçoive son exécution. D'un autre côté le cabinet de Londres, vivement blessé de la communication autrichienne et de la forme dans laquelle elle lui a été faite, affirme qu'il ne reculera pas, que l'opinion publique ne lui permettrait pas de reculer : nous nous interposons pour essayer de prévenir un éclat fâcheux.

A MADAME ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 11 juin 1836.

Nous ne connaissons ici aucune de vos agitations de Parlement ou de salons. Si on pouvait se servir du mot de sybarite au 60e degré de latitude, il irait bien à la vie de Pétersbourg, tant elle est arrangée exclusivement pour le calme et le bien-être. L'été y est beau mais seulement à voir, car le froid et le vent ne cessent guère. La longueur des jours me charme, l'aspect de la Néva ne me lasse point, tant il est noble et

grand. Les Iles sont une des autres beautés de Pétersbourg. Imaginez, de l'autre côté de la rivière, au bout du pont, un labyrinthe d'environ deux lieues carrées de gazon, de bois, de jardins coupés par des milliers de cours d'eau, tantôt petits ruisseaux, tantôt rivières ou lacs, le tout borné par de grands bois de sapins qui aboutissent à la mer. C'est là que chacun a une maison de campagne, bien soignée, bien pleine et entourée de fleurs. Aucune clôture, toutes les promenades en commun, et cependant parfaitement entretenues; un immense jardin public. Quant à la verdure, je vous laisse à juger si elle est fraîche. La vie qu'on y mène n'est pas champêtre, et, pour mon compte, ne me convient guère aussi je n'y prendrai pas de maison cette année. Je n'en serai pas moins tout autant à la campagne, en y faisant des promenades le matin et des visites le soir.

Ici où l'on ne lit que du français et où l'on ne peut ni ne veut prendre aucun intérêt à nos affaires intérieures, on se plaint beaucoup de la stérilité et de la décadence de notre littérature. M. de Balzac commence à être usé, après avoir tenu une grande place. On tâche de lire *Jocelyn*, mais ce n'est pas sans peine.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 11 juin 1836 (1).

Monsieur,

Votre Excellence sait sans doute que lord Palmerston a écrit à lord William Russel en le chargeant de dire

(1) Dépêche officielle non numérotée.

fort ouvertement que le gouvernement anglais voyait avec plaisir le voyage des princes en Allemagne et se féliciterait de toutes les preuves d'un complet rapprochement entre la France et les grandes puissances allemandes, rapprochement à ses yeux gage assuré de la paix. Copie de cette lettre a été adressée à lord Durham; il n'avait pas attendu cette instruction pour tenir à ce sujet un langage tel que nous pouvions le souhaiter. En cette occasion, comme en toute autre, il professe hautement une opinion favorable à l'union de la France et de l'Angleterre et des sentiments excellents pour le roi et sa famille.

Le voyage de Berlin va être, jusqu'aux nouvelles de Vienne, un sujet de conversation non interrompue. L'empereur ne varie point dans sa disposition à la fois malveillante et réservée, mais il est le seul. Son frère, et surtout la grande-duchesse Hélène, sa belle-sœur, sans donner beaucoup de publicité à leur opinion sur ce point, ne la cachent pas. Madame la grande-duchesse en a parlé en toute confiance à madame de Barante. On murmure même que l'impératrice a quelque regret de cette obstination de l'empereur.

C'est pour complaire à la pensée bien connue du maître, c'est pour compenser un peu l'impression probablement produite sur lui par les détails du grand accueil fait à nos princes, que M. de Ribeaupierre aura écrit que M. le duc d'Orléans avait désiré la décoration de l'Aigle Noir, mais que le roi de Prusse n'avait pas voulu la lui conférer. Lorsque cette sottise, que du reste ni l'empereur ni M. de Nesselrode ne me semblent pas avoir répétée beaucoup, m'a été rapportée par indiscrétion, j'en ai dit toute la ridicule invraisemblance.

Plus je m'en suis informé, plus j'ai appris que l'empereur est invariable dans son projet de faire de la Pologne une province russe, et d'abolir autant qu'il dépendra de lui le souvenir de nationalité. Le gouvernement russe travaillera avec rudesse ou avec lenteur, avec régularité ou avec désordre, avec jactance ou sans bruit à effacer tout caractère distinct de la Pologne, y compris la langue et la religion. « C'est une œuvre de soixante-dix ans, si elle est continuée avec constance, » dit souvent l'empereur. Je ne sais où il a pris ce terme de durée, mais réellement il pense qu'on peut en trois générations transformer une nation et réussir à la mettre dans la situation où l'Angleterre avait réduit l'Irlande. Dans ce système la confiscation, l'expulsion de la classe des grands propriétaires, leur remplacement par des généraux russes sont des moyens d'arriver au but qu'on se propose. Il avait voulu ne point pourvoir à l'archevêché de Varsovie qui est vacant; il vient de céder sur ce point.

Il n'est donc pas probable que le voyage de l'empereur en Pologne au mois de septembre soit signalé par aucune mesure d'indulgence; ou bien ce sera pure apparence, des paroles dites pour l'Europe, si, à ce moment, l'empereur se trouve en disposition de se concilier l'opinion étrangère. Aujourd'hui il paraît loin d'avoir cette intention.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 13 juin 1836.

Très cher ami, une occasion *sûre* se présente, et aussitôt je prends la plume. J'ai tant à vous dire que je ne sais par où commencer.

Dans votre dernière lettre, vous vous plaigniez de moi, vous me reprochiez de ne pas vous écrire. Sachez que tout est lu, tout ce qui part du cabinet des affaires étrangères, et vous seriez bien étonné si vous appreniez qui me l'a dit. Ce qui part par la poste, n'est pas lu en France, une fois que la poste en est saisie ; mais il y a une corruption habilement organisée pour ouvrir et lire les lettres qui en valent la peine avant qu'elles soient mises à la boîte. Voilà l'état des choses. Vous concevrez ce qu'il commande de réserve ; en outre, plusieurs occasions ne m'ont rien fait dire, rien demander.

Mon cher ami, je ne vous oublie pas. Non, je ne vous oublie pas, et j'ai eu dernièrement, il y a douze ou quinze jours, sur vous, une conversation qu'il me tardait bien de pouvoir vous rapporter, du moins en partie. Si vous étiez ministre des affaires étrangères, peut-être aimeriez-vous à avoir, dans un poste tel que le vôtre, un homme tout à vous. Eh bien, vos anciennes amitiés, la chaleur avec laquelle vous les professiez à Turin ont laissé des souvenirs, et, sans précisément vous nuire, on ne vous sert pas. Comptez que ce ne sont pas des conjectures que je vous envoie. Cela est beaucoup plus positif, il est difficile de vous préciser les insinuations, je me servirai des expressions employées avec moi, en vous disant que cela est si *fugitif*, il s'agit si bien d'une *nuance* qui, malgré son *importance*, n'en est pas moins une *nuance*, que *les mots suffisent à peine* pour la rendre. Vous vous montrez trop imposé de l'Angleterre, vous croyez trop à la crainte qu'on a d'elle où vous êtes... Prenez ceci comme *spécimen*.

L'irritation du chef du cabinet contre tout ce qui

a nom doctrinaire est grande. Il faut le dire, le parti des honnêtes gens, si bien rallié depuis six ans, est dissout. La formation du nouveau ministère a été la cause immédiate de ce déplorable résultat, mais les premiers coupables sont les doctrinaires eux-mêmes, qui ont tout sacrifié à leur orgueil le jour où ils ont exigé de la Chambre de les aider à imposer au roi un ministre dont il ne voulait pas, qui n'avait pas sa confiance et que le besoin réel des affaires n'indiquait pas plus que l'amiral Duperré. Quoi qu'il en soit, il sort de tout ceci une situation toute nouvelle : plus de programme de l'Hôtel-de-Ville, plus de *compte rendu*, plus de gauche proprement dite, tout cela se tait, et, au besoin, se renie pour appuyer de son vote silencieux, quelquefois même de sa parole, un ministère moins antirévolutionnaire que le dernier. D'un autre côté, les rangs des légitimistes s'éclaircissent tous les jours, ils désespèrent et se préparent à aller aux élections.

L'ancienne majorité, à mesure qu'elle se rassure, se rapproche du ministère dont l'habile chef n'épargne rien pour rallier tous ses anciens amis. Guizot reste considérable et considéré, mais il est forcé de reconnaître que les fautes seules de son adversaire pourraient le rendre encore possible; aujourd'hui la Chambre est hors d'état de renverser un cabinet, et plus encore de le produire. Tout ministère de *statu quo*, qui n'amènera aucune perturbation, sera accepté par elle. Le pouvoir royal y gagne, sans doute momentanément; il peut à son gré faire et défaire des ministres, mais malheur s'il s'en réjouit. Toute la force de la monarchie venait, depuis six ans, de l'union des honnêtes gens : il n'y avait que deux partis, celui de

l'ordre et celui du désordre, et dès lors, aux jours d'épreuves, le parti de l'ordre était bien sûr de se trouver le plus fort. En serait-il de même? J'en doute. Il me faudrait causer, mon cher ami, pour vous faire comprendre toute ma pensée. Cet état de notre intérieur contraste avec le voyage de nos princes et le but qu'on s'en propose. Dieu sait les incidents qui surgiront entre les deux sessions! Des choix significatifs sont promis au tiers parti, et si le cabinet joint les élections, qu'arrivera-t-il? Les fera-t-il? Le laissera-t-on éloigner de la députation tout ce qu'il y a en France d'éléments conservateurs? Il y aurait, à la prochaine réunion, un beau rôle à prendre : Celui d'un homme d'esprit et de talent qui, renonçant à tout pour lui, se mettrait à dire toute la vérité.

Je pars le 1er juillet pour Plombières. M. de Talleyrand est à Valençay avec madame de Lieven, qui repasse ici le 20, peut-être pour demander à M. Thiers de ses cheveux qu'elle joindrait au médaillon qu'elle a de ceux de M. de Talleyrand. Le prix qu'elle espère de ses services ici, vous le devinez bien, c'est d'y revenir avec une haute position. Son salon a été constamment un centre très actif et de plus d'une couleur. Madame de Dino a consacré son hiver à caresser le grave faubourg; elle l'a fait danser à l'exclusion du reste; elle a renié ce cabinet qu'elle a ourdi avec tant de suite et d'habileté : enfin elle n'a rien épargné pour se réconcilier avec un monde au milieu duquel elle semble se préparer à passer sa vie. C'est là qu'elle mariera sa fille.

P.-S. — Je m'aperçois que je ne vous ai pas parlé d'un voyageur que vous aurez été surpris, sans doute,

de voir arriver. Vous vous rappelez la lettre sanglante, outrageante, etc., de Loeve Veimars dans la *Revue des Deux Mondes* sur M. Talleyrand, et la guerre acharnée qu'il ne cessait de faire à ce dernier dans sa chronique de la quinzaine. Eh bien, M. de Talleyrand l'a envoyé chercher et reçu cordialement. Le traité de paix a bientôt été conclu et la mission à Saint-Pétersbourg en fut la principale condition. C'est à votre prudence à prévoir le reste.

DE M. GUIZOT.

Paris, 14 juin 1836.

Depuis que je n'ai rien à faire, je n'ai point de temps à moi: car personne ne respecte plus le mien: et je n'ai plus de raison péremptoire pour le faire respecter. J'ai cru devoir, en rentrant dans ma petite maison, la laisser ouverte à tous ceux qui viendraient m'y chercher; je crois que j'ai bien fait; mais j'ai hâte d'arriver au terme. M'y voici : la session finira cette semaine; tout le monde part; je partirai moi-même du 1er au 15 juillet; j'établirai ma mère et mes enfants à Broglie; de là j'irai courir un peu la Normandie, Lisieux, Caen, Cherbourg, peut-être jusqu'en Bretagne, par pure curiosité et pour me promener. Puis je reviendrai à Broglie achever paisiblement l'été en écrivant mon discours pour l'Académie (1). Voilà tous mes projets. Je ne suppose pas que rien vienne les déranger.

(1) M. Guizot avait été élu le 28 avril membre de l'Académie française en remplacement de M. de Tracy. Son discours de réception fut prononcé le 22 décembre. C. B.

Je crois au *statu quo*. Pendant la session il a été pour le cabinet une condition d'existence; entre la gauche et nous, à la rigueur, il pouvait vivre, mais non agir, car toute action le compromettait avec les uns ou les autres de ses alliés indispensables. La session finie, le cabinet va se trouver seul en présence des journaux et des nouveaux amis qui réclameront le prix de leurs services. Il faudra payer. Le cabinet s'y attend et prend déjà ses mesures, mais il marchandera, il voudra donner le moins possible, on prendra de l'humeur, les dissentiments déjà nés et presque officiellement avoués entre M. Thiers et M. de Montalivet s'élargiront, et les mois s'écouleront dans ces luttes obscures et vaines sans que la situation aboutisse à un résultat, à moins que quelque événement extérieur, quelque grande nécessité ne vienne tirer le pouvoir d'embarras, en forçant tout le monde de se rallier, pour quelque temps du moins, au pouvoir n'importe lequel. Je ne vois pas d'où viendrait un événement semblable, mais ou je me trompe fort, ou M. Thiers le cherche et risquerait beaucoup pour l'obtenir. Il a eu un moment l'esprit très échauffé sur l'Afrique et quelque vague désir de faire là, en personne peut-être, une seconde expédition d'Égypte. Je suis persuadé qu'il n'a pas renoncé à l'intervention en Espagne, et que sous main il travaille à la rendre nécessaire. J'ai lieu de croire que le roi s'en inquiète et n'y consentirait jamais. Dans l'état actuel et à moins d'incidents bien nouveaux, bien impérieux, la Chambre n'en voudrait pas plus que le roi. Au fond, voici la situation. La politique tranquille, régulièrement active, ne convient point à M. Thiers ni à sa nature inquiète, ni à sa position embarrassée, il s'en ennuie

et y diminue à vue d'œil. Il lui faut des aventures. S'il lui en vient, elles peuvent le perdre en quelques heures, ou lui faire reprendre un élan. S'il ne lui en vient pas, ce qui me paraît plus probable, le cabinet vivra petitement, agité, dans l'état de décri moral et d'inertie politique où la session le laisse; et, soit à l'approche, soit à l'ouverture de la session prochaine, la situation se dessinera plus nettement. Elle ne peut guère se prolonger beaucoup telle qu'elle est, car elle n'a subsisté et ne subsiste qu'à condition que personne, dans tous les partis, ne fait et ne demande rien.

Pour ce qui me touche personnellement, je suis content. Je ne crois pas m'être diminué dans l'exercice du pouvoir, ni en en sortant. Je suis décidé à n'y rentrer que dans des combinaisons qui me conviennent tout à fait. Plus je vis, plus je me persuade que l'ordre, l'ordre vrai, la reconstruction solide de la société, est non seulement le besoin, mais la tendance du pays. A la surface, la rivière semble encore couler dans le sens révolutionnaire; au fond il en est tout autrement. Et l'intérêt des libertés publiques est là comme celui du repos public. Je m'établirai donc de plus en plus sous ce drapeau. Je veux être plus conservateur et plus libéral que personne. Je combattrai chaque jour plus hautement les restes du régime révolutionnaire et les restes du régime impérial; vieilles friperies l'un et l'autre qui ont fait leur temps et dégradent aujourd'hui quiconque s'en affuble.

Mercredi 15.

J'ai été interrompu hier. J'avais pourtant encore bien des choses à vous dire. Voici celles qui en valent la peine.

Je n'ai pas autant de confiance que vous dans la bonne volonté de M. Thiers. J'ai lieu de croire qu'il ne cherche pas à vous affermir où vous êtes. Il a voulu un moment se défaire du maréchal Maison pour prendre le maréchal Clauzel, et je suis bien trompé s'il ne se proposait pas de renvoyer le maréchal Maison à Pétersbourg en vous appelant ailleurs, je ne sais où. La discussion d'Alger a tué le maréchal Clauzel (1) comme ministre de la guerre, il n'en est donc plus question en ce moment, mais quelque autre fantaisie, quelque autre combinaison peut survenir, et je ne suis pas sans inquiétude. Je ferai de mon mieux d'abord pour être prévenu à temps, ensuite pour prévenir, mais mon action se réduirait à une conversation aux Tuileries. Je ne sais rien de bien précis, je vous le répète, seulement j'entrevois des velléités, il me revient des propos. J'ai voulu que vous fussiez averti.

Mes enfants vont très bien; mon fils achève sérieusement ses études de droit. Il entrera, je crois, dans la magistrature, à Paris. Je le désire, et il est de mon avis. J'espère qu'il s'y fera honneur. Il est spirituel et d'une morale très élevée. Ma petite fille aînée (2) est

(1) Comme tous les ans, l'examen du budget de la guerre avait fait renaître de vifs débats sur les affaires d'Algérie, sur les proportions à donner à l'occupation, sur les frais qu'elle nous coûtait, sur nos rigueurs à l'égard de nos adversaires. C'est sur ce dernier point que le maréchal Clauzel prit une première fois la parole pour justifier l'armée des prétendus excès que l'opposition lui reprochait ; il protesta également, vers la fin de la discussion, contre l'humeur inquiète et guerroyante, les visées exagérées de conquête qu'on lui attribuait. C. B.

(2) Mademoiselle Henriette Guizot, aujourd'hui madame

charmante. Ce qui me reste de joie est là. Elle a, à un degré singulier, le tour de caractère et d'esprit de sa mère, la même ardeur pleine de sérénité, la même disposition à s'oublier soi-même en prenant intérêt à tout, la même facilité à s'émouvoir sans jamais chercher l'émotion. Je me défends de trop attacher à elle mon âme, mais si Dieu me la garde, et si elle devient ce qu'elle laisse entrevoir, j'aurai encore là un bonheur.

DU DUC DECAZES.

Paris, 16 juin 1836.

La session finit à merveille pour Thiers, qui a grandi même comme orateur. Il sait la justice que vous lui rendez et s'en félicite. Il est très bien pour vous. Il se loue de de Broglie et de Duchâtel, il est bien loin de repousser une réconciliation avec Guizot.

Nous avons dîné hier ensemble chez madame de Boigne, avec Rémusat et Dumon, auquel il a tendu la main, en entrant dans le salon. Il me disait, avec plaisir, tout à l'heure, que Duvergier de Hauranne était venu hier lui tendre la main et le complimenter après sa réponse à Laffitte (1). Il cherche, entre nous, et trouverait avec bonheur une manière de caser notablement et convenablement Guizot.

Conrad de Witt, auteur de très nombreux et remarquables ouvrages. C. B.

(1) M. Laffitte, à l'occasion du budget, avait cherché, ainsi que M. Berryer, à démontrer que l'on marchait de déficits en déficits, situation masquée par d'ingénieux procédés. M. Thiers avait répondu avec le plus grand succès à ces allégations. C. B.

On croit généralement que sept à huit députés du tiers parti portent l'exigence fort loin vis-à-vis les ministres, et leur demandent le renvoi des directeurs des postes, des ponts et chaussées et autres pour prendre leur place ; Thiers m'a déclaré ce matin qu'il ne souffrirait pas qu'un seul des collaborateurs du dernier ministère soit touché, sans tort grave de leur part, et il a rassuré spécialement M. Legrand (1), qui était le plus attaqué.

Les carlistes sont au désespoir des succès de nos princes, forcés qu'ils sont de convenir que les succès sont complets. Ils se réfugient dans l'espoir qu'il n'y aura pas de *sanction* à Vienne à ce succès, *sanction* dont nous n'avons pas dit un mot pendant le séjour des princes, et dont on ne parlera peut-être pas après leur départ, mais que le public s'entête à attendre du soir au matin, persuadé qu'il est qu'il y a, depuis plusieurs mois, une négociation.

Je voudrais bien que nous eussions regagné assez de terrain chez vous pour motiver un voyage semblable avec l'espoir d'un égal succès. Malheureusement je ne l'espère pas de sitôt, malgré votre habileté.

Le maréchal Maison a été ébranlé, mais non abandonné. Il n'est jamais entré, quoi qu'on en ait dit, dans la pensée de Thiers de le remplacer et encore moins par Clauzel qui, lui, aurait été bien plus embarrassant

(1) Directeur général des ponts et chausées, député de la Manche, M. Legrand a été le promoteur et l'organisateur de presque toutes les grandes entreprises de travaux publics qui ont illustré le règne du roi Louis-Philippe. C'est lui qui a conçu le réseau de nos grandes lignes de chemins de fer. C. B.

que Maison, dont il se loue beaucoup. Maison, d'ailleurs, fait très bien son affaire comme ministre, et tient l'armée d'une main ferme. Jamais ministre, dit-on, n'a mieux compris et plus vite les affaires; jamais elles n'ont été plus au courant. Malheureusement sa santé n'est pas bonne. Il a eu, il y a huit jours, une attaque de sang qui l'a laissé assez longtemps sans connaissance; c'est le lendemain qu'il a dû quitter son lit pour aller à la Chambre et improviser des réponses qui n'ont pas été toujours heureuses. Il n'avait que quelques mots à dire de haut, mais parler peu et parler suffisamment, c'est la première difficulté pour l'orateur même le plus habile.

Nous en sommes au même point pour l'Espagne, où tout le monde dit maintenant que rien ne sera terminé sans intervention de la France, où il y a quelqu'un qui dit, de son côté, que jamais il ne fera cette faute. Je suis certain qu'il tiendra parole.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 25 juin 1836 (1).

M. de Tatitscheff a envoyé son neveu en courrier pour apporter des détails écrits ou racontés sur le séjour de nos princes à Vienne. M. de Nesselrode et tous ceux qui tiennent au gouvernement ont continué à garder avec moi le silence le plus complet sur ce chapitre. J'ai cependant su avec assez de certitude le contenu des dépêches de M. de Tatitscheff. Votre Excellence n'ignore point combien il est malveillant

(1) Dépêche officielle N° 21.

pour la France. Ce sont des sentiments qu'il a toujours professés hautement; ils ont dû se retrouver en cette occasion. L'aigreur naturelle de son caractère chagrin et difficile pouvait y ajouter encore. Le ton de ses lettres est empreint de cette disposition; en outre, il a supposé à tort, ce me semble, que l'étiquette ou la convenance auraient pu engager les princes à faire une visite à l'ambassadeur de Russie; il se trouve choqué de n'avoir pas obtenu cette marque de considération; du reste, il rend justice aux avantages qui ont donné à tous ceux qui ont approché les princes une si bonne idée de leur mérite, et qui ont exercé une sorte de séduction universelle. Il dit que la société de Vienne a résisté beaucoup moins qu'il ne l'eût pensé à cette impression, que la princesse de Metternich est à peu près la seule qui ait persisté dans son opinion malveillante, et que, sans doute pour lui témoigner qu'il s'en apercevait, M. le duc d'Orléans n'a passé qu'une demi-heure à son bal. M. de Tatitscheff dit que de la part de la famille impériale l'accueil a été d'une politesse empressée, mais froide, et qu'on s'est montré en public avec nos princes aussi peu que possible.

Quant aux probabilités d'un mariage, dont je ne doute point qu'on ne soit fort occupé ici, M. de Tatitscheff assure qu'il n'en voit aucune; qu'il a lieu de croire que l'archiduc Charles est très éloigné d'accueillir cette pensée; que d'ailleurs, si, comme on le suppose, le roi de Naples doit demander la main de l'archiduchesse Thérèse, il aura certainement la préférence. Il m'a paru, d'après ce qu'on m'a rapporté, que M. de Tatitscheff parle seulement des conjectures qu'il a pu former, mais non point d'aucune assurance qui lui

aurait été donné par la cour de Vienne ou le prince de Metternich. Je crois, sans pouvoir l'affirmer, que les deux cours ne sont pas en communication intime sur ce sujet ; que si l'Autriche a une décision à prendre, ce sera d'après ses propres vues, sans recevoir l'influence de la Russie. Il me semble qu'on sait à Pétersbourg qu'il en est ainsi.

La politique générale est en ce moment sans nulle variation. Après avoir appuyé les premières réclamations de lord Ponsonby (1) à Constantinople M. de Bouteniefff l'a trouvé si excessif et si peu raisonnable qu'il s'est abstenu de toute démarche commune. Le comte de Nesselrode m'a dit que l'amiral Roussin partageait sur l'exagération de lord Ponsonby l'avis de l'ambassadeur de Russie.

(1) Un négociant anglais nommé Churchill, établi à Constantinople, ayant par mégarde blessé un enfant à la chasse, s'était vu entouré d'une foule menaçante et furieuse, saisi par la police et bâtonné, conduit devant le tribunal, puis jeté dans un cachot fétide et le lendemain transporté au bagne. Lord Ponsonby, profondément irrité de semblables traitements et d'une violation aussi flagrante des traités, demanda les réparations les plus étendues, et entre autres la destitution du Reis-Effendi, qui ne s'était pas empressé assez rapidement de tenir compte de ses énergiques représentations sur cet incident. Après avoir destitué et puni tous les agents et magistrats compromis dans cette affaire, le sultan chercha à éviter l'obligation de se priver des services de son ministre, mais il dut céder et provoquer la démission du Reis-Effendi, ami dévoué de la Russie. On trouva généralement que l'Angleterre avait trop visiblement cherché à profiter de la circonstance pour humilier la Porte et lui faire sentir combien elle lui gardait rancune du traité d'UnkiarSkelessi. C. B.

J'ai parlé à M. de Nesselrode des paroles assez aigres et des difficultés qu'avaient suscitées en Autriche et en Prusse la communication anglaise sur Cracovie et l'institution d'un consulat dans cette ville; il a paru ne faire aucun cas d'un incident passager, qui ne pouvait, selon lui, avoir aucun résultat : « Cela s'arrangera; il n'y a pas à y penser. L'Autriche et l'Angleterre ne se brouilleront point par la mauvaise intelligence de M. de Metternich et de lord Palmerston. » Le langage de Votre Excellence tenu à la tribune sur Cracovie a eu ici un fort grand succès : « C'est ce que nous dirions, mais mieux dit. » Voilà comme s'en est exprimé M. de Nesselrode devant quelqu'un qui me l'a rapporté. Il m'a parlé en termes de grande satisfaction sur toute la discussion relative aux affaires étrangères.

Votre Excellence trouvera dans la *Gazette de Pétersbourg* un nouvel avis sur les quarantaines du Danube. Le cabinet de Saint-Pétersbourg cherche de plus en plus à rassurer l'Europe, à se montrer pacifique, à se donner l'apparence d'un gouvernement tout occupé d'amélioration intérieure, d'établissements publics, de commerce, d'industrie, de bon ordre dans l'administration. C'est même plus qu'une apparence, mais lorsqu'on étudie la Russie on est toujours conduit à mettre en première ligne la démonstration extérieure. L'amour-propre de la civilisation et de ses développements est ici un mobile plus puissant que les avantages réels de bien-être et de force à en recueillir. Plus ces avantages s'établiront et croîtront, plus ce gouvernement recevra l'influence des intérêts communs, moins ils dépendront d'une volonté souveraine et arbitraire. Sa forme pourra rester la même

pendant longtemps; son principe intérieur se modifiera successivement. La Russie d'aujourd'hui est déjà bien autre que la Russie d'il y a trente ans.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 29 juin 1836.

Pendant la session qui se termine, M. Thiers a montré un grand talent et beaucoup d'habileté. En résulte-t-il une grande stabilité ministérielle, un pouvoir entouré de considération? Il se peut que non, mais je me croirais injuste si j'imputais cette situation à un ministre quelconque. Le plus habile architecte du monde ne saurait guère fonder un édifice sur un sol de sables mouvants, où l'on creuserait fort avant sans trouver le tuf. Les partis, les coteries, les opinions, les amitiés politiques, tout cela est en poussière, et le public ne veut rien honorer ni consolider.

Rien n'est plus indiqué pour le bien et la dignité du pays qu'une coalition entre M. Thiers et M. Guizot. Il ne me paraît pas, hélas! qu'elle soit possible. Heureusement que nous faisons meilleure figure au dehors qu'en dedans et qu'à cet égard il y a grande amélioration.

DE M. THIERS.

Paris, 30 juin 1836.

Mon cher monsieur de Barante, je ne vous ai pas écrit depuis quelque temps de lettre particulière. C'est

d'abord que j'ai été fort surchargé d'affaires. Secondement qu'il y avait presse de plusieurs autres côtés. Je puis vous assurer que j'ai envoyé bien du papier noirci de ma main sur plusieurs points du monde. Je vais moi-même vous mettre au fait aujourd'hui.

La session s'est fort bien finie, mieux je crois qu'aucune session que j'aie encore traversée. Pour moi je n'aurais rien à désirer, mais le dernier attentat (1) a jeté une sombre tristesse dans les esprits. Cette persévérance du crime, même après Fieschi, dont l'horrible complot semblait le dernier terme d'une fureur qui semblait n'avoir plus qu'à décliner, cette persévérance atroce et inouïe a pénétré tout le monde d'une singulière anxiété. Elle nous agite, nous surtout, gens responsables, qui ne savons guère de nouvelles précautions à prendre ni de mesures efficaces à demander aux Chambres.

Toutefois les esprits se relèvent sensiblement en pensant à la volonté si unanime du pays, de conserver ce qui est, et au duc d'Orléans qui serait le très digne continuateur de son père. On se dit qu'un établissement si généralement, si profondément voulu par un pays, et que cinq princes tous distingués sont prêts à continuer, ne saurait périr. On vient de se presser autour du roi avec une passion dont je ne puis vous donner une idée. Le roi est populaire dans Paris comme aucun roi ne l'a jamais été. Il faut donc ne pas se laisser trop abattre ; il faut surtout montrer à l'étranger un front assuré quoique triste. Je vous ai adressé une dépêche circulaire avant-hier dans le but de diriger le langage de tous nos agents. Il y est

(1) L'attendat d'Alibaud (25 juin). C. B.

rapporté une chose qui ne doit être mentionnée qu'avec beaucoup de discrétion, c'est le cri unanime qui s'élève de toutes parts pour presser le mariage *quelconque* du duc d'Orléans. J'avoue que je partage ce sentiment, et que si on ne réussissait pas auprès d'une grande maison il faudrait aller à une maison qui ne refusât pas. Il ne faut pas sortir du sang royal ou ducal, du sang régnant enfin. Il est bien clair qu'il ne faut pas faire asseoir la république en prenant au-dessous d'une princesse; mais, cela fait, toute princesse pure, saine, bonne mère, *sera suffisante*. C'est une pauvreté que de s'imaginer qu'une femme assise sur le trône de France paraisse grande ou petite d'origine. Elle y sera si haut qu'on n'y verra plus que la royauté de France. Je trouve qu'il y a une dépendance humiliante et aucune dignité à se laisser *bloquer* et qu'un parti hardiment pris aura beaucoup de force et un fort grand air. Je vous dis cela, non pas qu'on ait échoué à Vienne, mais parceque je souhaite que nos agents d'un rang élevé aient l'air très dégagé à cet égard quand par occasion on les amènera à ce sujet. Le passage de ma dernière dépêche a eu l'avantage, en passant sous les yeux du roi, d'amener entre lui et moi une explication de famille fort curieuse et fort utile. Si, par hasard, on tente à Vienne et qu'on échoue, et si le duc d'Orléans ne me fait pas opposition, je romprai la glace cette année même. En attendant j'ai dit les premiers mots, j'ai trouvé le sentiment de la vraie dignité chez les grands-parents, j'ai bien constaté le cri unanime du pays qui veut un nouveau bouclier autour du roi dans la naissance d'un petit-fils au palais des Tuileries, et, je le répète, si je ne suis pas contrarié par le prince qu'il faut marier, je suis

disposé à faire cesser immédiatement une dépendance humiliante. Je vous le dis encore, si par hasard vous trouviez l'occasion de vous montrer fort dégagé, et de faire le fier avec tel collègue d'une grande cour, cela fait avec tact serait fort utile. Je ne vous écris pas ceci à autre fin. Bien entendu qu'on ne court pas après l'occasion, car elle fuit alors, comme on dit, d'une fuite éternelle.

Quant à Vienne, voici ce qui en est. Il faut être fort impénétrable, et pour l'être mieux savoir le fond des choses. Voici les faits généraux. La démarche significative, s'il y en a, aura lieu au retour des princes, après délibération fort mûre et fort sérieuse. En attendant, on a vu et observé ce que voici : l'archiduc Charles (1) a conçu et exprimé tout haut un goût fort vif pour M. le duc d'Orléans. Il l'a publiquement embrassé le jour de son départ en lui amenant son fils, le duc Albert. Évidemment et certainement, il est épris et veut donner sa fille. Mais l'archiduchesse Sophie (2) est passionnée en sens contraire et fera délibérer la famille dans le sens de ses passions hostiles. Enfin M. de Metternich est impassible, indiquant qu'il n'a pas d'objections, mais des conditions à faire ; il est même très connu qu'il souhaite le mariage. J'écrirais cent pages que je ne vous dirais rien de plus exact. Avec ces renseignements vous comprendrez mieux les faits qui seraient répercutés jusqu'au pôle Nord, et dans telle occasion vous auriez le langage convenable. Si vous entendiez dire que nous avons échoué,

(1) Oncle de l'empereur d'Autriche. C. B.

(2) Fille du roi Maximilien-Joseph de Bavière, née en 1805, mariée en 1824 à l'archiduc François, frère de l'empereur d'Autriche. C. B.

niez bien positivement. Vous devez professer, sans initiative de votre part, mais dans le cas d'un redressement nécessaire d'assertions impertinentes, que nous avons voyagé pour être connus, que nous avons beaucoup gagné à l'être, et qu'à part la grandeur du premier trône du monde, il y a un prince charmant, un prince supérieur à épouser, et que cette preuve à faire, aujourd'hui faite, était notre unique but ; qu'ensuite on verra.

Il est bien vrai que l'événement du 25 juin ne doit pas être bien engageant pour les pères de famille. Mais en tout cas, je reviens à mon sentiment. De tout ceci, je vous supplie de ne rien écrire à Paris, car vos amis, gens excellents, disent néanmoins tout ce qu'on leur écrit.

Maintenant je quitte cette très grande affaire pour vous parler des autres.

La principale pour vous, c'est la Grèce : voilà celle qui doit exiger de votre part une action vive et efficace. C'est certainement la plus réelle que nous ayons eue depuis longtemps avec la Russie. Il s'agit de l'émission de la troisième série. La Russie refuse ou du moins a pris un parti qui ressemble fort à un refus, c'est de ne plus émettre de la troisième série que la somme annuellement nécessaire pour faire le service des deux premières, amortissement et intérêts. Le motif, je l'entrevois : la Russie est fantasque et n'aime pas toujours ce qu'elle a aimé, puis la Grèce n'est plus sous son influence, puis la Grèce, tant bien que mal, marche, devient un État indépendant, et s'éloigne de la ressemblance qu'on lui aurait souhaitée, avec la Valachie et la Moldavie. Tout cela suffit pour qu'on s'en dégoûte ; mais nous ne pouvons consentir à une

pareille manière d'agir. Le cabinet français a fait une faute, c'est de s'engager dans la voie du refus absolu, la voie est ouverte, et la Russie trouve bon de s'y engager. On a fait là un coup d'éclat, on a dénoncé la Grèce à tous les Parlements du monde, on l'a dénoncée à ceux de ses alliés qui ne lui voulaient pas du bien, et, il faut le dire, on a mal compris, en l'accusant, la difficulté de ses débuts, et en vérité, quelque mauvais que soient ses débuts, elle n'est coupable que de débuter dans la carrière du gouvernement. Je ne sais pas qui aurait fait mieux en commençant avec de tels éléments. On a donc eu le tort de donner le signal d'une sévérité excessive, et il faut en revenir. D'abord en insistant nous avons réparé déjà bien du mal. Le gouvernement grec est dans une voie meilleure. Il n'a plus que trois mille Bavarois sur onze mille hommes de troupes. Il revient aux troupes nationales. Il n'a que cent employés bavarois dans tout le gouvernement, prenant en tout 160 000 drachmes, c'est-à-dire 144 000 francs. Il n'est donc pas vrai que la Bavière gruge les finances de Grèce. On a fait un conseil d'État qui discute les lois, qui vote le budget, tout cela sous forme d'avis et non de commandement législatif, mais d'avis ayant une portée morale suffisante. Ce conseil occupe de plus tous les hommes du pays ayant quelque valeur. Enfin le pays se relève à vue d'œil, sous le rapport matériel. Tout le Péloponnèse est rebâti et de nouveau cultivé ; il n'est pas replanté, car tous les arbres coupés dans la guerre n'ont pu repousser en six années. Toutefois il se couvre de mûriers et d'oliviers. Un point digne d'une grande attention, c'est le mouvement croissant du revenu. En 1833, 7 millions de drachmes ; en 1834, 9 400 000 ;

en 1835, 11 500 000. Il est vrai que le déficit est de 6 millions de drachmes environ ; mais, en vérité, ce n'est pas beaucoup la faute du gouvernement. Pour moi, je suis convaincu qu'en persévérant dans nos conseils et nos secours nous finirons par avoir mis au monde, dans trois ou quatre ans, un nouvel État, un nouveau peuple. Et en vérité c'est une belle chose à laquelle tout le monde gagnerait, même ceux qui ne s'y trouveraient pas aussi influents qu'ils le voudraient. Au reste, j'ai pour mon compte fait une mission contre les prétentions à l'influence en Grèce, en Espagne, en Orient. J'ai contribué à éclairer un peu l'Angleterre à ce sujet. Cette vanité d'influer lui a fait soutenir M. de Mendizabal, et elle y a gagné peu d'honneur. Elle s'est éprise de M. d'Armansperg, et elle n'y gagnera pas grand'chose ; mais celui-là, au moins, étant le seul possible, il y a excuse. Je lui ai démontré que l'intérêt de paraître influer n'était rien auprès de l'intérêt d'avoir un gouvernement suffisant, marchant, vivant, obéi enfin, soit en Espagne, soit en Grèce. MM. de Mendizabal ou Isturitz, MM. d'Armansperg ou Colettis, peu m'importe, et peu doit importer à tout homme de sens. Notre intérêt c'est qu'il y ait une Grèce, une Espagne passablement gouvernées. Mes conseils ont eu quelque conséquence. L'Angleterre soutient aujourd'hui M. Isturitz, et nous soutenons M. d'Armansperg, non pas à titre de partisans de l'Angleterre ou de la France, mais à titre de *ministres de fait*. J'ai obtenu ainsi que l'alliance ait une réalité efficace, car les agents vont ensemble et depuis que nous n'avons plus l'air d'en vouloir aux personnes en Grèce, depuis que nous n'avons plus l'air de vouloir détrôner M. d'Armansperg au profit de Collettis, le pre-

mier nous écoute d'avantage. L'union surtout de langage entre M. de Lagrenée et le capitaine Lyons a une utilité considérable. Si la Russie, entrant dans les mêmes voies que nous, conseillait du même ton, par les mêmes motifs ces deux choses, l'assimilation du gouvernement à la Grèce et l'économie, cela en choisissant les mêmes cas, les mêmes faits, pour répéter le conseil, et avec une infatigable persévérance, nous finirions par mettre au monde une Grèce.

Or nous le devrions à l'humanité, et sans nous élever si haut, nous nous le devrions à nous-mêmes. Donner aujourd'hui notre démission, comme le fait évidemment la Russie, est honteux pour nous tous et pour elle surtout. Après une campagne qui a mené les Russes jusqu'à Andrinople, après plusieurs traités, cent et cent protocoles, une conférence qui a duré des années, soixante millions de francs promis et quarante dépensés; s'arrêter après tout cela devant un dégoût, peut-être une vue d'économie qui représente six millions six cent-soixante-sept mille six cent soixante-six francs soixante-six centimes pour chacun, c'est en vérité égaler M. Auguis (1) ou tel autre examinateur du budget! Insistez beaucoup sur cette face de la question, et prenez l'affaire du côté élevé. Des gens honorables ne peuvent pas soutenir avec assurance une telle dis-

(1) M. Auguis, député des Deux-Sèvres, d'humeur frondeuse et taquine, avait pour spécialité d'intervenir à tout propos dans la discussion du budget, d'éplucher sans pitié les projets du gouvernement, et de réclamer force réductions. M. Cormenin lui donnait le surnom d'*Ichneumon du budget*. (Voir le *Dictionnaire des parlementaires français*, par MM. Robert, Bourloton et Cougny, t. Ier, p. 119-120.) C. B.

cussion. La Russie a trois arguments qu'il faut détruire :

1° La Grèce n'a pas rempli ses engagements en ne faisant pas, avant tout, les fonds pour le service des deux premières séries ;

2° On y pourvoit en affectant la troisième série au service annuel des deux premières ;

3° C'est là un secours annuel et régulier qui couvre une grande partie du déficit, et qui, en définitive, remplit l'objet qu'on se proposait, puisqu'on suffit ainsi à des dépenses annuelles.

Premièrement la Grèce n'a pas rempli son engagement, parce qu'elle n'avait pas le sou et comptait sur la troisième série, dont l'émission faite à Paris devait donner les moyens de servir l'emprunt. Du reste elle a eu tort ; il faut lui faire prendre d'autres habitudes et on a raison d'insister, mais ce n'est pas une raison pour la faire mourir de faim.

Secondement on y pourvoit, cela est vrai, mais on l'habitue à ne plus compter sur vous : on lui signifie qu'on se retire de ses affaires ; on prend à son propre compte les deux premières séries, et on lui donne une telle habitude pendant six ou sept ans de n'y plus penser, qu'assurément on ne la disposera par aucun autre moyen, les six ou sept ans écoulés, à porter tout d'un coup sur son budget trois millions de dépenses qu'elle se sera habituée à n'y pas compter. Enfin on renonce à toute influence par le règlement anticipé, on fait comme les gens qui perdent le fruit d'un bienfait pour ne pas vouloir le rendre complet. Il est aujourd'hui décidé que les deux premières séries et plus tard la troisième seront à tout jamais au compte des puissances garantes.

Troisièmement, enfin, on donne un secours, secours régulier et annuel, pendant six ou sept ans. Cela est encore vrai, mais c'est une dérision si cette année il faut six ou sept millions, au lieu de deux millions et demi que représente le service des deux premières séries. Pour moi, je crois que si on donnait huit millions, cette année puis six les deux suivantes, ce qui ferait les vingt millions de la troisième série, on ferait l'indispensable et on aurait conduit la Grèce à un terme où peut-être les recettes égaleraient les dépenses, à un terme où, si les recettes ne pouvaient pas encore égaler les dépenses, on aurait du moins existé trois ans de plus, où l'on aurait singulièrement assis le nouveau roi, développé la prospérité, donné valeur aux biens nationaux qui représentent environ deux ou trois cents millions, et enfin rendu possible un emprunt nouveau sans garantie, c'est-à-dire rendu possible le recours au crédit grec. En résumé, pour faire durer le subside six ans, refuser le nécessaire cette année et exposer la Grèce à tous les dangers d'une insuffisance des ressources, c'est agir fort imprudemment sous les apparences de la prudence, c'est s'exposer à de graves événements ; c'est enfin manquer au traité qui a stipulé soixante millions et non quarante millions, qui a supposé qu'on donnerait les soixante millions, content ou mécontent, et qu'un certain jour on ne s'arrêterait pas aux quarante millions pour faire, avec les vingt millions restants, des provisions pour le service des quarante millions déjà émis.

J'espère que vous ferez valoir toutes ces raisons. Si vous ne réussissez pas, l'Angleterre se fera autoriser par son Parlement. Elle donnera toute seule et ce sera une confusion inextricable.

Le comte Pahlen m'a demandé l'autre jour, du ton le plus amical, ce qui allait advenir devant Tunis si les escadres française et turque s'y rencontraient. Voici ma réponse, qu'il faut que vous sachiez : « Nous » sommes amis de la Porte, amis plus que personne, » et nous le lui prouverons dans tous les temps. » C'est pourquoi nous lui avons conseillé et nous lui » conseillerons de ne pas s'épuiser contre les régences » Barbaresques où elle ne fera jamais rien que disper- » ser ses forces, et perdre inutilement des soldats et » de l'argent. Payer Silistrie, à la bonne heure, nous » l'avons conseillé, se retrancher, en Asie Mineure si » l'on peut, se créer là des frontières artificielles si on » pouvait, à la bonne heure encore, mais perdre de » l'argent à Tripoli et à Tunis, c'est absurde; il y a » même là un danger futur, c'est de se faire trop pro- » che voisin de la France et de faire naître des occasions » de refroidissement avec elle. La Porte à Tunis aurait » la velléité d'investir le bey provisoire de Constantine » d'un titre à elle: or, nous nous tenons pour légi- » times propriétaires de toute l'ancienne régence » d'Alger, au nom d'un droit fort respectable et fort » respecté par le cabinet russe, au nom du droit de » conquête. Par toutes ces raisons, voulant rester » amis de la Porte, et souhaitant le meilleur emploi » de ses forces pour elle-même, nous lui avons écrit de » borner ses fautes à la faute de Tripoli, et, en atten- » dant, l'amiral Hugon se mettra devant Tunis et em- » pêchera un débarquement si on voulait le tenter; or » pour cela un marin habile, bien averti par ses ins- » tructions, n'a pas besoin d'un Navarin. Nous ne vou- » lons pas détruire encore une fois la marine turque; » c'est assez d'une fois. »

J'ai dit tout cela d'un ton très amical pour la Russie et la Porte, mais avec une franchise qui n'a laissé aucun embarras ni à mon interlocuteur ni à moi. J'écris maintenant à Constantinople pour que la Russie n'exploite pas ceci en même temps que l'affaire Churchill aux dépens de l'alliance, et ne réussisse pas à aggraver la faute des Anglais dans la grave affaire des satisfactions. Je vous envoie copie de nos dépêches à la Porte. Je suis résolu à être très net sur les questions d'Afrique, pour que nous n'ayons pas à y revenir, et que nos rapports n'en souffrent pas, ce qui arriverait si nous hésitions dans cette question.

J'ai du reste une provision de bon vouloir à dépenser à Constantinople, car nous venons de nous mettre en quatre, et j'espère que nous réussirons pour faire que le cabinet de Londres se calme, et, en exigeant de justes satisfactions, n'aille pas jusqu'à demander le renvoi du Reis-Effendi, chose impossible et qui obligerait le sultan à se jeter dans les bras de la Russie.

La question des bouches du Danube me semble maintenant bien et suffisamment nettoyée. Je me doutais que ce ne pouvait être davantage, c'est pourquoi j'attendais. M. de Nesselrode nous a fait remercier de notre calme dans cette question.

Vous avez à Pétersbourg M. Loeve Veimars. Sachez bien qu'il n'a pas de mission. Ne dites pas qu'il en a et ne le laissez pas dire à Paris. Il a mission d'un entrepreneur de politique littéraire. C'est un rattaché fort spirituel, fort capable de bien écrire, et qu'il est bon de maintenir dans une meilleure voie. Je vous prie de le bien traiter, de lui dire que vous avez cette mission, mais en déployant une grande prudence

dans vos rapports avec lui. Nous lui envoyons une croix, dont vous lui remettrez le brevet.

Soyez tranquille sur le secret avec lord Granville, il est inviolablement gardé. Je ne dis rien à personne, je n'ai rien dit de ce que vous m'avez mandé, rien qui ne fût très utile à dire, à savoir que la position de lord Durham était fort bonne. Il n'y a rien là qui vous puisse brouiller. Je n'ai pas dit un mot de plus.

Adieu. Je vous suis fort attaché et vous prie de me continuer votre attachement.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 4 juillet 1836.

L'attentat qui est venu attrister tous les esprits ne les a pas du reste affectés ou inspirés de la même manière. Une partie du cabinet parlait de clémence, presque d'amnistie, et le *Temps*, dont vous aurez vu les articles, lui a timidement servi d'organe. Si le bon sens et les fermes esprits l'ont emporté, le tiers parti ne va pas moins recevoir des satisfactions, et des députés adversaires des lois de Septembre et qui les ont le plus vivement combattues, seront promus à de hautes fonctions. Plusieurs nominations sont déjà signées. Où tout cela mènera-t-il? Vous pourriez le dire comme moi.

C'est demain que nous jugeons ce misérable. Jamais le roi n'a été si près d'être atteint. Son courage, son calme inaltérable sont au-dessus de tout éloge. Je l'ai trouvé plus admirable que jamais, deux heures après l'événement. J'ai causé avec lui depuis, et sa sagesse, sa clairvoyance, son énergie m'ont frappé autant et

plus que dans les autres occasions. Dieu veuille qu'il soit suffisamment secondé et compris.

Ma carrière publique a été brisée au milieu de son cours par l'égoïsme et la petitesse de vos amis. Grâce au ciel, la colère ou le dépit auxquels ils se livrent ne me gagneront pas. J'ai à me plaindre de tout le monde, mais les procédés de M. Thiers à mon égard ne me rendront pas plus doctrinaire que les procédés des doctrinaires ne m'ont rendu tiers parti.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 9 juillet 1836 (1).

Monsieur,

M. le comte de Nesselrode, après avoir pris de nouveau les ordres de l'empereur, a positivement déclaré à l'ambassadeur d'Angleterre que la Russie n'émettrait d'autre acompte sur la troisième série de l'emprunt grec que sa quote-part dans la somme nécessaire au payement des intérêts, et qu'elle ne consentait à aucune avance applicable à une autre dépense. M. de Nesselrode a ajouté que l'empereur trouverait simple que l'Angleterre en agît autrement et garantît une émission destinée aux dépenses courantes.

Lord Durham attribue le retard de quelques jours apporté à cette décision au désir et à l'espérance qu'avait le comte de Nesselrode de la modifier et de la rendre moins absolue. Cela se peut, car il m'en a toujours parlé comme d'une résolution qui n'avait rien de tranchant ni de complètement définitif. Il a cherché à en atténuer les effets.

(1) Dépêche officielle N° 23.

L'ambassadeur d'Angleterre n'a pas attaché une extrême importance à cette affaire, il a répété au comte de Nesselrode que c'était abdiquer le patronage de la Grèce, le laisser à l'Angleterre et à la France, renoncer à toute influence future, parce qu'on n'avait pas d'influence actuelle, et enfin se retirer de la seule affaire où la Russie fut en relations nécessaires, en action commune avec l'Angleterre. Il n'a point essayé de faire ces représentations à l'empereur lui-même; car ce n'est pas lui qui choisit le texte de leurs conversations. Il a, je crois, tenté d'en faire dire quelque chose par le comte Orloff, mais inutilement. Le résultat ne lui paraît fâcheux ni pour l'Angleterre ni pour la France qui resteront, seules, protectrices de la Grèce. Il ajoute, et je pense qu'il aura écrit à lord Palmerston, que cet abandon de la Grèce est une preuve nouvelle que l'empereur n'a point de projets sur l'Orient. Je dirais plutôt qu'on voit par là quel éloignement l'empereur aura toujours de traiter en commun les questions orientales, s'il s'en présente.

Ce qui est certain, c'est que l'empereur est en assez grande irritation. La douceur et la réserve de M. de Nesselrode déguisent toujours les dispositions vives de son souverain, Une longue conversation avec M. le baron de Brunnow, le second aux affaires étrangères et que M. de Nesselrode avait chargé de passer chez moi un jour qu'il n'en avait pas le temps, m'a montré combien d'autres personnes m'avaient dit vrai sur l'aigre mécontentement de l'empereur. M. de Brunnow a fort insisté sur la domination absolue du capitaine Lyons et encore plus sur le choix du général Church. Le général Church avait été désigné il y a deux ans pour ministre de Grèce en Russie et le gouvernement

impérial le refusa ; l'empereur trouve que le placer à la tête de l'armée grecque c'est non seulement faire un détestable choix, mais lui témoigner personnellement peu d'égards.

Le ton de la note de lord Palmerston a aussi fort déplu et d'avantage encore l'annonce qu'il a faite au comte Pozzo, lui disant qu'il demanderait au Parlement l'autorisation de payer sans la Russie. On a considéré qu'il y avait là une sorte de menace dont on n'a pas voulu se laisser intimider. Cependant on désirerait beaucoup éviter une pareille discussion, et l'on déguise assez mal l'inquiétude qu'on en éprouve.

Pour en revenir à l'emprunt grec, je ne devais nullement espérer de faire changer la détermination de l'empereur, mais j'ai cru qu'il serait utile de constater nos efforts pour conserver la complète conformité qui a régné jusqu'ici entre la France et la Russie, sur les affaires de la Grèce. Il m'a paru utile de mettre entre les mains de Votre Excellence des pièces formelles et authentiques, qui serviraient à motiver et expliquer la décision, quelle qu'elle soit, qu'il vous conviendra de choisir. Si, comme lord Granville l'a écrit à Londres, Votre Excellence estime que le recours à la législature est indispensable pour changer les conditions de notre garantie, nos instances et le refus de la Russie pourront être produits avec avantage ; d'autant qu'aucun échange de notes n'a eu lieu entre le comte Sébastiani et le comte Pozzo ; qu'ainsi il n'existait point trace écrite de notre insistance.

Un autre motif a contribué à me décider. Nous avons commencé, tout comme la Russie, à refuser l'émission de la troisième série. Notre blâme de l'administration grecque a été sinon plus sévère, du moins

plus explicite. J'ai pensé, d'après les indications mêmes de Votre Excellence, qu'il convenait de montrer que des motifs graves et suffisants avaient pu nous conduire à un refus moins absolu. Il était bon aussi d'établir quelque différence entre nos arguments et ceux de lord Palmerston, et de faire remarquer que nous avions un autre ton de discussion. J'ai veillé à ce que tout se passât à l'amiable entre M. de Nesselrode et moi. Nous nous sommes appliqués l'un et l'autre à rendre par la forme, le dissentiment le moindre possible. Cependant, il demeurera avoué et écrit que la Russie laisse de son plein gré la France et l'Angleterre secourir la Grèce, et par conséquent se retire de ce triple patronage. Ce sera à Votre Excellence à tirer de cette renonciation les conséquences qui lui sembleront les meilleures, ou à ne la point prendre en considération. Comme il ne s'agit point d'une négociation, je ne remets pas une note, j'écris une note au comte de Nesselrode. Elle rappelle tout ce que, d'après vos instructions, j'ai dû lui dire dans nos diverses conversations. Il me répondra sous la même forme.

S. A. I. le grand-duc Michel va partir pour les eaux de Carlsbad. Sa santé exige réellement ce voyage qui a paru d'abord déplaire à l'empereur ; alors le grand-duc y a renoncé ; puis l'empereur l'a autorisé, mais le grand-duc a dit qu'il fallait que son frère le lui ordonnât, et il en a été ainsi. Le grand-duc est en ce moment porté à des opinions politiques fort modérées et très bienveillantes pour la France. Des voyageurs français, qui appartiennent plus ou moins au parti légitimiste, ont passé quelque temps ici fort inaperçus ; ils se sont informés des dispositions de la cour et du

gouvernement de Russie, et ils ont su et répété que le grand-duc Michel était vif dans le juste milieu.

Saint-Pétersbourg, 9 juillet 1836 (1).

Les journaux allemands et anglais apportés hier par le paquebot de Hambourg ont donné la nouvelle. de l'attentat contre la vie du roi qui, cette fois encore a miraculeusement été préservé. Le comte de Nesselrode et plusieurs membres du corps diplomatique, que j'ai vus dans le courant de la journée, m'ont témoigné combien ils étaient affligés et indignés de ce crime. L'empereur n'a pu en être instruit que dans la soirée; si rien ne m'a été communiqué de sa part, il n'y a pas lieu d'en être surpris.

La France vient d'échapper encore à un grand malheur. Le risque qu'elle a couru et qu'elle peut courir sans cesse est à lui seul une calamité.

Saint-Pétersbourg, 16 juillet 1836 (2).

Le soir même du jour où j'ai écrit à Votre Excellence (9 juillet), M. le comte de Nesselrode m'a dit que l'empereur, en apprenant l'attentat auquel le roi a miraculeusement échappé, lui avait écrit aussitôt un billet au crayon conçu à peu près en ces termes : « Vous verrez » M. de Barante avant moi; dites-lui la vive indigna- » tion que je ressens. Écrivez au comte Pahlen de se » présenter chez le roi Louis-Philippe pour lui expri- » mer les sentiments dont cette nouvelle m'a ému. »

(1) Dépêche officielle N° 24.
(2) Dépêche officielle N° 25.

M. de Nesselrode ajouta: « Si je n'avais pas su que je vous verrais ce soir, je serais allé chez vous m'acquitter de ma commission ». Nous étions dans le salon de madame de Nesselrode et il n'avait pas là le billet de l'empereur, sans quoi, disait-il, il me l'eût montré.

J'appris le lendemain, par une personne qui était présente lorsque la nouvelle arriva à l'empereur, qu'il en avait reçu une impression vive, et que, peu de moments après, il s'était écrié : « Le roi Louis-Philippe sera obligé d'en finir par un 18 Brumaire! »

Chacun des membres du corps diplomatique est venu me faire une visite spéciale pour m'assurer de ses sentiments au sujet de cet événement. Lord Durham offrait le 11 juillet un grand dîner aux principaux Anglais qui habitent Pétersbourg; il y avait aussi quelques Russes. Il a porté un toast au roi des Français : « Je saisis spécialement, a-t-il dit, une occasion où la Providence vient de préserver une vie si précieuse à la France et à l'Europe. »

De tous côtés j'ai reçu des témoignages tels que je les pouvais souhaiter. Mercredi, 13 juillet, jour de la fête de l'impératrice, je rencontrai le matin l'empereur qui se promenait dans les jardins. Il fit arrêter sa calèche et s'entretint un moment avec moi de la façon gracieuse et cordiale qui lui est habituelle; le soir, pendant la fête, il m'adressa plusieurs fois la parole. Je commençais à m'étonner un peu qu'il ne me dît rien de la première chose dont il avait à me parler. Cependant ce bal où le peuple est admis est une vraie cohue et l'empereur parmi ce tumulte, pouvait très bien ne pas se trouver la pensée ni le loisir de toucher à un tel sujet. A tout hasard je confiais mes réflexions au comte de Nesselrode, ajoutant que j'étais fort assuré

que l'empereur m'en parlerait le lendemain. L'impératrice, à qui je donnais la main pour traverser les salles où s'entassait cette foule populaire, ne me dit rien non plus sur ce que je devais attendre. Madame la grande-duchesse Hélène, au contraire, témoigna de l'intérêt et de l'émotion que lui avait causés cette nouvelle. Quant au grand-duc Michel, il était si affairé et si préoccupé d'être, ce jour-là, commandant militaire de Peterhof, que je ne pouvais compter sur un mot de lui.

Le lendemain, jeudi, les ambassadeurs et M. de Liebermann, comme ministre de famille, furent invités à un bal que donnait l'impératrice dans un pavillon du jardin. Ce soir-là, l'empereur me prit à part, et alors il me parla avec vivacité et convenance du crime qui a menacé la vie du roi. Après quelques mots, il passa aux réflexions politiques qui lui étaient inspirées par ce déplorable événement et me répéta que le roi n'en finirait que par un 18 Brumaire. Je tâchai d'expliquer que ce crime, lors même qu'il ne serait pas absolument isolé, n'était point le symptôme d'une situation politique dangereuse, précaire ou menacée; que les factions étaient vaincues et découragées; que les Chambres étaient un moyen de force pour le gouvernement et se montreraient toujours disposées à faire tout ce qui serait nécessaire pour préserver la monarchie. La conversation se porta alors sur l'état moral de la France, et Votre Excellence voit fort bien, sans que je le répète, tout ce que l'empereur a pu et dû dire. Je m'efforçai de combattre ce qu'il y avait d'exagéré ou d'erroné dans ses jugements. Il insista spécialement sur l'éducation publique (car c'est maintenant une de ses occupations et de ses prétentions).

Ses idées sur ce qui a lieu en France étaient tout à fait fausses; il ne distinguait point les établissements publics où les élèves reçoivent à la fois éducation et instruction, où ils sont sous une discipline complète, des écoles universitaires où des jeunes gens d'un autre âge suivent des cours et continuent librement leurs études. L'entretien fut long et d'un ton fort convenable. L'empereur à plusieurs reprises me disait : « Je n'aime pas à parler de ce qui se passe chez les » autres. Chacun doit savoir ce qui lui est bon ou » mauvais ; ceci n'est pas une conversation avec l'am- » bassadeur. » Lorsque je fis allusion aux connexions que cet attentat pouvait avoir avec les comités suisses, il reprit : « ... Et anglais, sans doute, car ceux-là sont pires! » Je répondis que je n'en savais rien. Puis il ajouta : « Pardon si je parle du passé, ce qui est fort » inutile ; mais vous avez trop longtemps ménagé ces » Suisses. Vous ne nous avez pas aidé, il y a deux ans, » à leur faire entendre raison. » Ma réponse fut, comme elle l'est souvent en pareille occasion, qu'il faut aller selon les circonstances et l'opinion ; qu'en les devançant, en conseillant une prévoyance non comprise du public, on ne trouve aucun appui. « Mais il y a des devoirs à remplir indépendamment » de l'opinion, c'est ma règle de conduite. Je fais ce » que je crois devoir, et l'on en pense ce qu'on veut. » — Sire, lui repartis-je, sans doute, il ne faut » jamais écarter sa pensée et ses intentions de ce qui » est juste et bien, mais réussir est aussi un devoir » pour un souverain, et il aurait tort de compromettre » le succès, surtout lorsque le but lui est indiqué par » sa conscience. »

J'ai eu grand soin, dans cette conversation, d'insis-

ter sur la certitude absolue qu'un horrible malheur, que le funeste succès d'un assassin ne compromettrait point l'avenir de la France; que la succession serait assurée et paisiblement recueillie; que M. le duc d'Orléans jouissait de plus en plus de la confiance universelle et que la France pensait déjà de lui ce qu'on en pense aujourd'hui à Vienne ou à Berlin.

Dans le cours de la soirée l'impératrice m'entretint aussi d'un ton vrai et naturel du danger que le roi avait couru, et témoigna d'une grande sympathie pour les souffrances et les angoisses continuelles qui troublent la vie de la reine.

Je n'ai aucune raison de supposer que M. de Nesselrode eût communiqué à l'empereur ma remarque de la veille. Il avait quitté Peterhof le matin même.

En général l'opinion des gens raisonnables et de la société de Saint-Pétersbourg sur cet attentat n'a aucun besoin d'être rectifiée. Notre situation politique est maintenant assez bien connue. Ce n'est pas à un vaste complot, ni même à l'exaltation de l'esprit de parti que le crime est attribué. C'est à l'absence de sentiments moraux dans les classes inférieures, à la dangereuse combinaison de la misère, du désordre et de l'orgueil, à la perversité des imaginations vides et enivrées, à l'influence des journaux et des drames. Enfin ce qui se dit sur ce triste sujet à Paris se répète à Pétersbourg soit qu'on partage cet avis, soit qu'on adopte ce jugement, parce qu'il semble raisonnable.

Le lendemain 15, l'empereur avec toute sa famille s'est embarqué sur un bateau à vapeur et il est allé passer la revue de sa flotte devant Cronstadt. La ligne était de vingt-six vaisseaux à trois ponts. La journée était belle : c'était un coup d'œil magnifique et l'em-

pereur jouissait beaucoup de cette superbe exhibition de sa marine. Il aime les grandes et pompeuses représentations, de telles choses l'animent par leur apparence et parlent à son imagination selon leur éclat et leur retentissement. Il avait donné à cette cérénomie un autre genre d'intérêt qui convient aussi beaucoup à son caractère. Lorsque Pierre le Grand eut commencé à créer une marine à Saint-Pétersbourg et après ses victoires navales sur les Suédois, il se ressouvint qu'étant encore enfant il avait souvent navigué sur une rivière voisine de Moscou dans un petit canot à voiles construit en Angleterre et que là lui était venue la première pensée de faire de la Russie une puissance maritime. Il fit apporter de Moscou cette nacelle et lui fit rendre les plus grands honneurs par sa flotte. Depuis la nacelle a été religieusement conservée. Il y a quelques mois je suis allé la voir sous le hangar où elle est gardée à la forteresse. L'empereur l'a fait réparer et repeindre. L'autre jour on l'a lancée sur la Néva au bruit du canon; elle est descendue à Cronstadt, puis a été placée sur le pont du pyroscaphe l'*Hercule*. Là elle était élevée sur une estrade décorée, entourée de vieux grenadiers de la garde. L'*Hercule*, chargé de cette relique du fondateur de la puissance et de la grandeur russes, marchait devant le pyroscaphe où l'empereur se trouvait avec sa famille et sa cour. Toute la flotte a rendu des honneurs à son *grand-père*, pour se servir du nom que Pierre le Grand donnait à ce canot. Après avoir parcouru toute la ligne, l'empereur avec l'impératrice, toute la famille impériale et les trois ambassadeurs dans une embarcation dont il tenait le gouvernail et commandait la manœuvre s'est dirigé vers l'*Hercule* où il est monté pour présenter à son tour

hommage à la nacelle de Pierre le Grand. Cette cérémonie, que favorisait une belle journée, était réellement imposante.

Je joins à ma lettre un état de la flotte qui a été passée en revue. Votre Excellence remarquera que la plupart des vaisseaux portent le nom de batailles gagnées sur les Français. On m'en avait remis la liste. L'empereur, voyant que je la lisais, vint à moi familièrement, disant : « Je suis sûr que vous ne lisez pas « encore couramment le russe, je vais vous aider. » Le premier vaisseau était la *Bérézina*. « Vous avez dans » vos escadres des *Austerlitz* et des *Friedland ;* chacun » honore ses souvenirs de gloire. Vous devez trouver » cela tout simple. » — « Il y en a pour chaque na- » tion, Sire, et nous aussi savons célébrer les nôtres, » ai-je répliqué. Rien de blessant ne pouvait être remarqué dans son langage. Il est toujours fort bien sur les souvenirs de guerre des deux pays. La veille, en me parlant de M. Horace Vernet, qu'il traite avec une bonté vraiment passionnée : « Il m'a fait un tableau de » deux grenadiers de la vieille garde, c'est à faire » battre le cœur. »

M. le comte de Ficquelmont m'a communiqué les lettres du prince de Metternich au comte Apponyi sur l'Espagne. M. de Liebermann m'a aussi reparlé de don Carlos et la reine. Je puis conclure de ces conversations qu'à Vienne et à Berlin on est venu à s'occuper de cette question. J'ai répondu que l'esprit révolutionnaire ne me paraissait emprunter aucune force à la situation déplorable de l'Espagne ; que le succès de don Carlos ne terminerait rien et exalterait au contraire les opinions dont il est l'ennemi, que nous tenions peu à telle ou telle forme de gouvernement, mais que

si l'Espagne ne devait trouver le repos que sous le pouvoir absolu, il fallait que ce pouvoir fût exercé d'une manière supérieure à tous les partis, à toutes les opinions, et ne fût pas le triomphe d'une faction hostile à la France. M. de Nesselrode ne m'a point entretenu sur ce chapitre. Son habitude avec moi, comme avec tout le corps diplomatique, c'est de ne jamais parler que des affaires qui sont actuellement en question et qui se traitent directement de manière à nécessiter une résolution ou une réponse.

Saint-Pétersbourg, 18 juillet 1836 (1).

Je suppose toujours que M. de Nesselrode livré à lui-même eût fait, quant à la Grèce, une autre réponse. Lorsque je lui ai lu le passage de la lettre où Votre Excellence explique comment la lenteur et les difficultés de perception ne laissent pas au gouvernement grec la disposition actuelle de ses ressources, M. de Nesselrode m'a engagé à lui donner un extrait de cette partie de la lettre et a semblé me dire qu'il en ferait usage pour essayer de modifier la disposition de l'empereur. Le ministre de Bavière, qui est en relation assez intime avec lui, croit aussi que l'obstacle est une volonté personnelle du maître. Le ministre de Prusse, que j'avais informé de la démarche de l'Angleterre et de la nôtre, en a touché quelques mots à M. de Nesselrode et en a jugé de même. M. de Ficquelmont, mis au courant de toute cette affaire, l'ignorait complètement, à ce qu'il m'a assuré ; il a ajouté que jamais ici on ne lui parlait de la Grèce,

(1) Dépêche officielle N° 26.

et que jamais il n'avait été chargé par sa cour d'en dire une parole.

Il m'a paru et Votre Excellence le sait sûrement beaucoup mieux que moi, qu'il n'en est pas ainsi pour ce qui se passe à Constantinople, et qu'au contraire l'Autriche y prend un vif intérêt. Les dépêches du prince de Metternich, que m'a communiquées M. de Ficquelmont, s'expriment avec force sur les exigences et les menaces de lord Ponsonby. On ignorait alors qu'elles obtiendraient un succès dont l'effet est fort grand. Chacun y voit une telle humiliation, un si complet abaissement de la Porte Ottomane qu'on se demande comment on pourra faire subsister une puissance traitée de la sorte. On voudrait que le gouvernement anglais, plus sage et plus prévoyant que son ambassadeur, réparât le mal qu'il a fait, en le rappelant, ce qui sans doute ne sera point. Au reste, toutes les réflexions que j'entends faire autour de moi dans le corps diplomatique sont faibles, en comparaison de ce que m'écrit à ce sujet l'amiral Roussin. Votre Excellence n'ignore pas à quel point il se trouve compromis avec lord Ponsonby; il a fort publiquement blâmé sa conduite; il a dit que c'était un fou, et ses paroles ont été transmises avec détail par M. de Boutenieff et par l'internonce autrichien. M. de Nesselrode parle dans le même sens que les membres du corps diplomatique, mais avec plus de froideur qu'on ne l'aurait supposé. Il voit diminuer l'espérance de maintenir le calme du *statu quo* en Orient, et s'applaudit, sans en rien dire, du peu d'accord qui règne entre l'Angleterre et la France à Constantinople. Il explique, d'après M. de Boutenieff, comment une intrigue turque a amené tout à coup la destitution du Reis-Effendi,

avant même la réponse du cabinet anglais. Le *kiaja-bey*, Peterf-Effendi (le Reis-Effendi de 1828), qui fut cause de la rupture entre la Porte et la Russie, a profité de cette occasion pour renverser son successeur.

Je n'aperçois pas que cette disgrâce du Reis-Effendi soit jugée par M. de Nesselrode comme une circonstance de nature à porter atteinte à l'influence de la Russie. En effet l'amiral Roussin prétend que c'est à nous surtout que le Reis-Effendi était favorable. Peterf-Effendi est regardé ici comme l'homme principal de la vieille opinion musulmane, opposée à toutes les réformes tentées par le Grand-Seigneur.

La nouvelle de la résolution que le gouvernement du roi a prise relativement à Tunis, arrivant dans ces circonstances, n'a été d'abord considérée par M. de Nesselrode que comme un nouveau coup porté à l'indépendance de la Porte, un nouveau motif pour s'inquiéter sur la possibilité de son maintien. Comme un ministre de l'empereur de Russie ne peut guère reprocher à une autre puissance l'oppression et l'humiliation des Turcs, les réflexions de M. de Nesselrode n'avaient nullement un ton de remontrance et d'opposition. Il déplorait cette circonstance qui venait encore menacer et ruiner les débris de la puissance ottomane, et semblait s'étonner peu que nous eussions pris une détermination dictée par nos intérêts d'Afrique.

Je n'avais pas encore reçu la lettre de Votre Excellence et je ne savais rien de plus que ce que M. de Nesselrode me racontait d'après le comte Pahlen. Je me suis borné à insister sur la nécessité où s'était trouvé le gouvernement du roi de veiller à la sûreté de sa possession d'Alger, et j'ai consenti à m'affliger de ce

que pourrait en souffrir la considération et la puissance de la Porte, disant que sûrement nous ferions de notre mieux pour que cet inconvénient fût le moindre possible. Depuis que j'ai les instructions de Votre Excellence, c'est-à-dire depuis hier, je n'ai vu personne et j'attendrai qu'on me parle de ce sujet, sans aller au-devant de la conversation.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 20 juillet 1836.

Mon cher ami, vous aurez vu par mes rapports que le succès de M. le duc d'Orléans ici a été fort grand. Tenez que je n'ai rien exagéré. Le petit nombre d'opposants non hostiles contesteront aujourd'hui l'isolement dans lequel ils sont restés pendant le séjour des princes à Vienne. Mais le fait est que tous les gens considérables qui s'y trouvaient en cette saison, affluaient dans mes salons, se faisaient présenter aux princes avec empressement, et que pas une critique, pas une anecdote désobligeante n'a trouvé crédit dans le public. Il a été reconnu par tous, sans exception, qu'on ne pouvait être plus dignes et plus gracieux, plus instruits et plus capables. Nos ennemis, réduits en nombre et contraints au silence par l'influence des masses, restent les mêmes au fond. Quelques-uns ne changent jamais, et il faut s'attendre à les trouver toujours sur certains chemins. Il faudra les culbuter pour y passer, ou, ce qui serait plus court et plus facile, prendre des chemins différents.

Je crois qu'on veut avoir le cœur net sur le mariage : Si on me prescrit une demande, je la ferai avec con-

viction presque entière du mauvais succès. L'attentat d'Alibaud donne trop beau jeu à ceux qui exploitent des terreurs de père de famille. Au fait, il faut en finir et marier le prince royal ici ou ailleurs. Il paraît qu'on a des vues : je ne sais de quel côté. Nous resterons ici avec un fond d'aigreur pour la première occasion. Nous nous serrerons chaque jour plus vers l'Angleterre.

La démarche nette que Montebello fait en Suisse prouve que notre humeur se tourne pas au profit de la propagande. Il demande hautement et ferme l'expulsion des réfugiés, et menace en cas de refus. Les puissances conservatrices n'ont jamais tant élevé le ton. D'un autre côté, nous recrutons largement pour la légion espagnole avec retour plus intime à l'alliance anglaise.

Qu'avez-vous dit de la destitution du Reis-Effendi? Il résulte des pièces que j'ai lues en commun avec Tatitscheff, dans le cabinet de M. de Metternich, que lord Ponsonby attaquait ouvertement le Reis-Effendi comme l'auteur du traité du 8 juillet. Si lord Ponsonby réussit, disait l'ambassadeur de Russie, il aura très habilement manœuvré. C'est un grand triomphe pour l'influence anglaise. Maintenant ils voudront prendre leur revanche et les pauvres Turcs seront battus de toutes les verges.

Le roi de Naples est ici depuis trois semaines.

La correspondance de Thiers est admirable de verve et de logique : je n'ai rien vu de pareil. Aura-t-il la suite et la mesure désirable? Sa position à Paris est très bonne et celle des affaires en général bonne aussi.

Tous les réfugiés de Cracovie qui sont encore à Trieste seront reçus seulement à Alger.

Nous vivons dans une petite maison de garde-chasse à une lieue de Vienne. La vue est ravissante, mais on ne peut y arriver qu'en grimpant à pied trois quarts d'heure. Cela déjoue un peu les visiteurs, mais comme pendant tout l'hiver nous leur avons offert bon visage d'hôte, on ne nous juge pas trop sauvages. Au 1er septembre j'irai à Prague pour le couronnement, mais Paris ne m'apparaît encore que dans un avenir lointain ou nuageux.

Prenez garde de manger votre bien à Pétersbourg. Quand la représentation s'établit sur une certaine échelle, toutes les prévisions du budget sont trompées. Je l'ai éprouvé cet hiver et il m'en cuit.

DU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Lisbonne, 27 juillet 1836.

Votre lettre, mon cher baron, m'est arrivée dans ce triste et monotone Portugal, comme un fragment précieux de la littérature antique qu'on retrouverait dans la poussière d'un cloître. L'ennui du Midi est plus fort que l'ennui du Nord. J'avais cru le contraire jusqu'à présent, mais l'expérience m'a détrompé. Dans le Nord, on se donne l'air d'avoir des idées, dans le Midi, on ne prend pas même cette peine, et cette écorce de civilisation que vous voyez autour de vous, dans le lieu où vous êtes, est remplacée ici par les restes d'une splendeur vermoulue. C'est la différence d'un mur tout blanc fait d'hier et d'une mauvaise masure où il pleut de tous les côtés. Un passé brillant, pour un peuple sans avenir, n'est qu'un malheur de plus. Il entretient une vanité inféconde et rend toute réha-

bilitation impossible parce qu'il empêche d'en sentir la nécessité. Le Portugal est accablé sous ses petits hommes d'aujourd'hui et sous ses grands hommes d'autrefois. La dépopulation, le désordre sont incroyables ; la guerre d'Espagne y ajoute, et la charte de dom Pedro encore plus.

Notre France irait à merveille, s'il n'y avait pas des fanatiques. Mais comment arrêter cette peste parricide ?... Henri IV a succombé à la peine. Est-ce un pronostic et peut-on compter sur des miracles quotidiens? Je crois qu'on a eu parfaitement tort de faire juger Alibaud par la Chambre des pairs, c'est changer des voleurs de grand chemin en criminels d'État, ils ne demandent qu'une tribune et la *mode* de Fieschi a pu armer Alibaud. Heureusement toute la famille royale se porte bien.

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 1er août 1836 (1).

Monsieur,

L'empereur est encore au camp de Krasnoë-Selo. Une partie du corps diplomatique assiste aux manœuvres. Tout ce qui porte un uniforme se fait un devoir de s'y trouver. La société de Pétersbourg est dispersée à la campagne ou en voyage ; nous sommes dans un moment de vacances. On ne traite aucune affaire ; à peine a-t-on l'occasion d'une conversation politique.

Je n'ai pas cru à propos de me rendre au camp.

(1) Dépêche officielle N° 27.

j'aurais pu mettre un habit de la garde nationale, comme lord Durham un uniforme de milice; mais, outre que je n'ai jamais considéré qu'il fût de bon goût de faire le militaire quand on ne l'est pas, il m'a semblé que, succédant ici à un maréchal de France, j'aurais eu en pareille occasion une attitude trop différente de la sienne. Lorsque le roi a jugé opportun de choisir un ambassadeur non militaire, c'est précisément pour éviter ces occasions où l'empereur, par l'accueil plus ou moins empressé ou bienveillant qu'il fait aux agents diplomatiques, par les paroles qu'il leur adresse soit à dessein, soit de première impression, exprime ses dispositions pour le souverain et la puissance qu'ils représentent. J'aurais donc craint de ne point me conformer aux intentions du roi, aux instructions que j'avais reçues, en manifestant de l'empressement à saisir cette occasion de me rapprocher de l'empereur. D'ailleurs, je reconnais de jour en jour davantage combien il est convenable de garder ici une contenance réservée, de ne point participer aux habitudes de courtisan un peu trop adoptées par le corps diplomatique. Une telle conduite m'est indiquée par la nature des rapports de l'empereur avec le roi notre auguste souverain. Puis elle permet de laisser passer inaperçus les jugements hasardés et passagers, les préventions d'un jour qui peuvent être exprimés sur la France, son gouvernement ou sa situation. Quand on me les apporte je m'en montre peu ému, et j'en souris le plus souvent plutôt que d'entrer en réfutation, ce qui réussit beaucoup mieux, et ce qui m'a donné, si je ne me trompe, une très bonne situation non seulement auprès de la bonne société russe et des hommes du gouvernement, mais

aussi près de l'empereur. Il ne me dit que ce que je dois entendre. Il est entré en ce qui touche la France dans une habitude de grande réserve; c'est seulement dans sa plus étroite intimité qu'il se laisse aller à ses pensées. Tous ceux qui l'environnent se conforment à cette convenance de langage. En même temps, il me témoigne, lorsque j'ai l'occasion de le voir, cette bienveillance gracieuse dont il a l'habitude.

M. le vicomte de Quinemont, attaché à la mission de France à Copenhague, est venu ici comme voyageur. Il a été présenté à l'empereur, et comme il était récemment au service, l'empereur l'a obligeamment pressé de se rendre au camp; il y a reçu l'accueil le plus aimable et y a été l'objet de beaucoup d'attentions. L'autre jour on exécutait une très belle manœuvre : quatre-vingt-dix pièces de canon arrivaient au galop sur une hauteur et s'y plaçaient en batterie ; des colonnes d'infanterie débouchaient en même temps dans les intervalles de ces batteries ; les mouvements s'accomplissaient avec une extrême précision. La journée était belle, le soleil éclairait ce grand et imposant spectacle. L'empereur était dans le ravissement, et, pour répéter ce que m'ont dit des témoins oculaires, comme enivré de satisfaction et de fierté, lui qui d'ordinaire conserve beaucoup de gravité s'en allait chantant une chanson de soldat. Il est arrivé à M. de Quinemont :

« — Eh bien, mon camarade, comment trouvez-vous » cela ? J'espère que ces pièces-là ne tireront jamais » contre des pièces françaises ! Dieu nous préserve de » la guerre; mais si par malheur nous l'avions, il » faudrait voir les Français et les Russes marcher en- » semble. Rien ne tiendrait contre nos deux armées. »

Il n'y a pas lieu d'attacher une extrême importance à de telles paroles provoquées par l'impression du moment. Pour mon compte, je ne pense point qu'elles prouvent un changement dans la disposition de l'empereur. Cette vive effusion ne s'adresse pas à la France actuelle, mais à une France de souvenir ou plutôt d'imagination, une France toute monarchique et militaire qu'il regrette, sans savoir si elle est possible. De là cet accueil si étonnamment tendre qu'a reçu M. Horace Vernet, cette intimité, cette vie dans l'intérieur de la famille impériale, toutes choses qu'on ne comprendrait pas ailleurs et qui même ici surprennent un peu. Je dois ajouter qu'on ne saurait jouir d'une telle faveur avec plus de tact et de mesure que M. Horace Vernet. Il repartira bientôt pour la France, sauf à revenir l'an prochain pour séjourner longtemps ici et entreprendre de grands travaux.

J'éprouve le continuel regret de ne pouvoir adresser à Votre Excellence des informations statistiques précises et certaines. Il est très difficile de se les procurer et j'en ai expliqué les raisons. Je vois les autres membres du corps diplomatique aussi peu avancés que moi dans la recherche de ce genre de connaissances. J'aurais pu envoyer il y a déjà longtemps quelques chiffres pris dans un budget de 1835 dont une copie a été achetée assez chèrement, à ce que je crois, mais plus je m'en suis enquis, moins j'ai pris confiance dans l'authenticité de ce document. Il en résulterait que les dépenses ont été de 543 millions de roubles et les revenus de 528 seulement ; que les dépenses de la guerre sont de 181 millions, celles de la marine de 40 millions et le service des dettes de toute nature de 55 millions.

Le taux des dépenses de la marine est vraisemblable. C'est le chiffre que j'ai entendu répéter par tout le monde. Comme en général cette dépense passe pour inutilement exagérée et qu'elle est fort critiquée, il est probable qu'elle est mieux connue que toute autre.

Des hommes à portée d'en juger estiment que le département de la guerre coûte beaucoup plus de 181 millions, surtout si l'on y comprend les travaux de fortifications. Il s'en exécute d'assez importants. L'empereur veut avoir une place considérable du côté de Kiew. Modlin reçoit de grandes augmentations, mais la dépense appartient au budget de la Pologne.

La dépense relative aux dettes est, ce me semble, à peu de chose près certaine. J'espère, connaître avec exactitude le détail de ce chapitre, c'est-à-dire si les comptes officiellement publiés chaque année sont complets, si toutes les dettes et les sommes employées en remboursement, rachat, amortissement et solde des intérêts y figurent. Mais ce qui est le plus douteux, ce que je puis le moins avérer, c'est la balance des recettes et des dépenses. Je devrais, si je m'en rapporte à la commune renommée, et à ce que j'ai appris de gens bien ou malveillants, croire qu'il y a peu ou point de déficit. Ce dont je suis plus certain, c'est que les revenus publics de la Russie sont en assez rapide croissance. Les douanes et l'impôt de consommation sur l'eau-de-vie sont dans une progression dont on se félicite souvent. La seconde de ces taxes atteint peut-être 120 millions. Les domaines de la couronne sont immenses et leur administration devient de plus en plus régulière et soignée.

Au total une observation sommaire de la Russie et

de son gouvernement ne donne pas l'idée d'une administration obérée, embarrassée ou inquiète. Le ministre des finances est un homme de grand ordre ; le prince Wolkonski, ministre des apanages et conséquemment d'une grande partie des domaines de la couronne, est un administrateur économe et rigide. Assurément, il y a peu de probité et un désordre notoire dans les degrés secondaires et inférieurs. Les dépenses en sont fort accrues. Beaucoup de marchés sont scandaleux ; souvent les travaux sont mal exécutés ou les fournitures de mauvaise qualité ; mais je suis porté à juger qu'il y a une assez grande régularité dans l'ensemble de l'administration.

Toutefois l'emprunt polonais, dont j'ai entretenu Votre Excellence, a dû être destiné à solder ou à atténuer un déficit ; les payements de la Turquie, pour obtenir l'évacuation de Silistrie, viendront sans doute aussi en supplément aux ressources ordinaires et le besoin qu'on en peut avoir est, à ce que je pense, entré pour quelque chose dans la facilité du gouvernement russe à conclure cet arrangement. J'entends parfois les ministres parler d'impôts nouveaux, discuter leur avantage et leur inconvénient ; les difficultés de les établir ou de les percevoir. Il est de temps à autre question de taxer le tabac ; si le sucre de betterave vient à être fabriqué en abondance, il serait possible qu'on l'imposât. Aucun de ces projets n'est considéré comme urgent, mais on y songe.

Lorsque j'ai quitté Paris, M. le duc de Broglie me témoigna le désir que, selon le loisir et l'occasion, je parcourusse un peu l'intérieur de la Russie ; il lui semblait utile de la bien connaître, de l'étudier mieux qu'on ne le peut faire à Pétersbourg qui, à proprement

parler, n'est pas une ville russe. Je suppose que Votre Excellence a les mêmes pensées, et je crois me conformer à vos intentions en profitant de ce moment pour aller à Moscou et à la foire de Nijni-Novogorod. L'empereur va faire ce voyage, et dès cet hiver il m'a fort encouragé à me trouver à Nijni en même temps que lui. Depuis, il a bien voulu plusieurs fois me rappeler « notre rendez-vous de Nijni », comme il lui plaît de l'appeler. Mon départ me paraît donc encore plus l'accomplissement d'un devoir qu'une détermination prise par curiosité de voyageur.

Je partirai le 4 de ce mois, et serai, probablement de retour un mois après.

DE M. THIERS.

Paris, 15 août 1836.

Monsieur le baron,

Le refus définitif fait par le cabinet de Saint-Pétersbourg d'autoriser l'émission de la troisième série de l'emprunt grec, pour tout autre objet que pour le remboursement des deux premières séries, a déterminé le gouvernement britannique à une mesure qui, mettant au grand jour le désaccord des puissances protectrices, affaiblit singulièrement leur influence dans un pays dont elles étaient appelées à préparer l'avenir; ce résultat nous l'avions prévu et c'est pour cela que, sans approuver à beaucoup près tous les actes du ministère grec, nous avions essayé d'amener la Russie à lui accorder le secours si vivement sollicité en sa

(1) Dépêche officielle N° 19.

faveur par l'Angleterre. Le gouvernement du roi donne d'ailleurs la plus entière approbation à l'insistance habile et mesurée que vous avez apportée dans les démarches que je vous avais recommandé de faire à cet effet. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne juge pas moins favorablement votre conduite. Dans une dépêche adressée au comte Pahlen, pour le charger de me communiquer la réponse faite à la note de lord Palmerston, M. de Nesselrode s'exprime ainsi : « Il nous est bien » agréable de rendre une entière justice à la manière » dont M. de Barante s'est acquitté auprès de nous des » intentions de sa cour. De ce mutuel échange d'égards » et de bons procédés il est résulté une nuance sensible » qui distingue favorablement nos communications » avec le cabinet des Tuileries de celles que nous avons » été dans l'obligation d'adresser au ministère an- » glais. » Cette affectation de nous placer sur une autre ligne que l'Angleterre nous a paru remarquable.

C'est sans doute par l'effet d'un semblable calcul que le gouvernement autrichien, en essayant de convaincre le cabinet de Londres de l'imprudence et de l'irrégularité de la marche suivie par lord Ponsonby dans l'affaire de M. Churchill, a jugé à propos de faire mettre sous les yeux de lord Palmerston une dépêche de l'internonce dans laquelle cet envoyé prête à l'amiral Roussin le langage le plus injurieux sur le compte de son collègue d'Angleterre. Cette communication n'a pas produit au surplus l'effet qu'on s'en était peut-être promis. La France et l'Angleterre, également peinées du malentendu qui a momentanément faussé la position de leurs représentants auprès de la Porte, se sont concertées pour leur envoyer des instructions propres à y mettre fin.

Les feuilles publiques vous auront fait connaître le succès des démarches énergiques faites par M. le duc de Montebello pour obtenir de la Confédération helvétique l'expulsion des réfugiés compromis dans des complots contre les États voisins. Vous n'apprendrez pas sans quelque surprise que M. de Metternich affecte de trouver trop rudes nos procédés envers les Suisses, et laisse reproduire dans l'*Observateur* des articles de journaux étrangers où on fait un appel à la dignité et à l'indépendance des cantons, pour les engager à repousser nos demandes. Il est vrai qu'en ce moment même, par une contradiction assez étrange, le chancelier autrichien nous invite à nous joindre à sa cour, et aux autres cours allemandes, pour bloquer la Suisse dans le cas où les réfugiés ne seraient pas expulsés. Le fait est que M. de Metternich désire sincèrement voir ce pays débarrassé des révolutionnaires étrangers qui l'agitent depuis longtemps, mais il aimerait pour le moins autant que ce résultat ne fût pas dû à l'action particulière et dominante de la France.

La situation de l'Espagne est bien grave en ce moment. Les succès des carlistes, qui heureusement ne se sont pas soutenus, ont cependant suffi pour fournir aux anarchistes le prétexte et la faculté de nouvelles tentatives de désordre. L'Andalousie presque entière, l'Estramadure et l'Aragon ont proclamé la constitution de 1812. Néanmoins le gouvernement de la reine se montre résolu à tenir tête à l'orage, et M. Isturitz, sans se faire illusion sur le danger de la crise actuelle, fait preuve d'une rare énergie. On presse activement le recrutement de la légion étrangère. D'ici à peu de jours plusieurs milliers d'hommes passeront les Pyrénées pour la renforcer. Je n'ai pas besoin

d'ajouter que les représentants de quelques grandes cours en témoignent beaucoup d'humeur. Quant au comte Pahlen, je me plais à reconnaître que son attitude, par rapport à cette question délicate, est pleine de réserve et de convenance.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Moscou, 15 août 1836.

Moscou est autre que je ne croyais : son aspect n'a rien ni de gothique, ni d'oriental, ni encore de grec ; comme la Russie, c'est une ville qui n'a pas eu le moyen âge. Vers le xv[e] siècle on s'est mis à y construire des palais et des églises où toutes les imitations sont confusément mêlées, tous les styles entassés, c'est une invraisemblable bizarrerie ; mais puissante et de beaucoup d'effet. Moscou est une ville de clochers, la décoration intérieure et extérieure de ses quatre ou cinq cents églises d'un style toujours contourné rappelle souvent à la pensée les idolâtries indienne, thibétaine ou chinoise. Le christianisme tout populaire a pris quelque chose de ce caractère. Ajoutez que, dans ce rude climat, il faut sans cesse revernir, badigeonner, repeindre, de sorte que tout a une apparence de décors. Je n'en suis pas moins demeuré profondément saisi à la vue du Kremlin : c'est une des fortes impressions de ce genre que j'aie reçues. Le Kremlin, c'est Moscou ; tout le reste est nouveau, comme Pétersbourg, et à peu près dans le même goût. De larges rues, d'immenses places, de beaux bâtiments à colonnes de briques crépies ; mais moins de régularité et de lignes droites. La population

quoique moindre, abonde plus qu'à Pétersbourg. Il y a beaucoup de mouvement. Moscou vit bien plus par soi-même et ne semble pas la dépendance ou l'appendice d'une résidence royale. Elle n'a pas non plus cette physionomie militaire de l'autre capitale. Moralement parlant, la ville a ou plutôt commence à avoir quelque chose de bourgeois, de municipal, d'industriel. En ce sens, les progrès sont rapides. Dans cet intérieur profondément reculé de l'Europe, on s'occupe assez peu de ce qui se passe dans notre Occident. La civilisation européenne y écoulera de moins en moins ses produits; l'accroissement de la consommation, du bien-être et du désir du bien-être, la distance des centres manufacturiers, le prix si coûteux des transports, donnent bonne chance aux établissements industriels du pays. Le régime prohibitif y aide, quoi qu'on en dise. Je ne veux pas examiner théoriquement si ce système est utile ou nuisible, mais en rassurant les esprits des spéculateurs il fait naitre les spéculations. Il y en a beaucoup ici, et c'est le grand intérêt. La guerre serait tout juste aussi populaire qu'à Lyon ou à Saint-Étienne.

DU COMTE MOLÉ.

Acosta, 21 août 1836.

C'est à Plombières que j'avais appris l'abandon de la revue, et je suis arrivé à Paris tout au milieu des angoisses pour l'intervention. Vous aurez vu les démissions offertes, acceptées, reprises. Les explications ont été vives et je crains beaucoup qu'il ne reste au fond des âmes la conviction d'une complète incompa-

tibilité. Au surplus, si, dans mes lettres, je me suis fait comprendre, vous savez que je n'ai jamais été sans inquiétude sur la durée des arrangements du 22 février. Ils ne répondaient pas assez au besoin des circonstances, ils n'avaient point de racines dans la nature des choses. C'étaient des arrangements de personnes, une revanche d'un côté, de l'autre, un essor insensé donné à certaine ambition. A tout cela j'ai dit : C'est grand dommage! ni le pays, ni même les personnes n'y gagneront!

Maintenant qu'arrivera-t-il? En personnes les combinaisons sont peu variées et on les dirait toutes. Mais le cours naturel que suivait l'esprit public s'est trouvé interverti. Les intrigues, les ambitions personnelles ont tout faussé, dénaturé, et presque personne n'est resté là où ses opinions et ses antécédents le plaçaient. Vos anciens amis ne sont pas, à cet égard, les moins coupables, et, pour une petite part, je pourrais le prouver.

A M. THIERS.

Moscou, 23 août 1836 (1).

Monsieur,

L'empereur arrive ce matin et ne passera que trois jours à Moscou. Il a terminé les revues, les petites guerres, les manœuvres, qui ont employé six semaines de son temps et plusieurs millions de ses revenus. Aucune intention guerrière ne s'est dessinée au cours des diverses manifestations de cette passion militaire. Il a souvent répété que cette armée qu'il

(1) Dépêche officielle N° 29.

trouve si belle était proportionnée à l'étendue de l'empire et qu'il ne la destinait qu'à le maintenir maître chez lui. J'ai rapporté à Votre Excellence en quels termes il a parlé à M. de Quinemont. Il ne m'est revenu qu'aucune parole hostile à la France lui soit échappée. Pourtant, dans un feu d'artifice donné le dernier jour, on avait reproduit quelques-uns des transparents du camp de Kalisz : la date de 1813 et les devises sur l'union des puissances. Ces emblèmes jouent de malheur, car, encore cette fois, le transparent s'est mal illuminé. Personne n'y a pris garde. Ces souvenirs de la croisade contre la France et de la délivrance de l'Europe sont très froidement accueillis ici. Comme gloire historique on aime à s'en parer, mais ils n'ont rien à faire avec les sentiments et la politique actuelle. L'esprit des officiers et de l'armée russe s'est montré plus pacifique encore que l'empereur pendant le mouvement du camp.

Je ne veux pas omettre une anecdote dont l'effet a été grand, et qui peut servir à faire connaître le caractère de l'empereur. Il a en général, et surtout en matière militaire, le commandement rude et la parole prompte. Souvent il traite assez mal officiers et généraux. C'est ce qui lui était arrivé avec un général d'artillerie. Il a senti qu'il était allé trop loin et avait manqué de mesure et de justice. Le lendemain il a réuni l'état-major devant sa tente, et publiquement il a fait des excuses au général qui, confus et troublé, s'est incliné pour lui baiser la main. L'empereur l'a serré dans ses bras. C'est en français que s'est passée cette scène : peut-être était-elle destinée aux généraux plus qu'aux soldats : peut-être voulait-il qu'elle eût tout son effet sur les étrangers qui étaient présents.

De Moscou l'empereur se rend à Nijni, à Kazan, à Voronej, à Kharkov, à Kiev, puis à Varsovie. On ne prévoit pas comment il s'y comportera, il sera sévère ou indulgent, menaçant ou consolant. Il ne s'agit en tout cas que d'une apparence. Le fond de la conduite envers la Pologne ne peut varier. L'empereur ou, pour parler plus exactement, les Russes suivront avec lenteur ou avec une dure précipitation le dessein d'abolir la nation, la langue, la religion de la Pologne. La guerre de 1831 n'a point été une guerre civile, mais une lutte entre deux peuples ennemis : ce n'est point une sédition qui a été réprimée, c'est un pays qui a été conquis. Les drapeaux pris sur les Polonais sont suspendus aux piliers de Notre-Dame de Kazan ; à Pétersbourg les clefs de Modlin sont posées sur le tombeau du grand-duc Constantin; le Kremlin est plein des trophées de cette guerre. On montre l'original de la charte donnée à la Pologne par l'empereur Alexandre, et les drapeaux de la garde nationale de Varsovie. Le palais a été démeublé comme si l'empereur ne devait jamais s'y arrêter. La suite des portraits des rois de Pologne, une série de bustes en bronze des Polonais illustres, les insignes du couronnement, le trône de Pologne, tout cela est au Kremlin. Le démeublement a été si complet qu'une table en sapin recouverte d'un vieux tapis vert, sur laquelle écrivait l'empereur Alexandre, n'a pas été laissée à Varsovie. A l'École militaire, j'ai vu au moins cinquante jeunes Polonais, transférés l'an dernier de l'école polonaise de Kalisz, qui a été supprimée. Il faut donc bien savoir que l'empereur pourra devenir plus doux et plus bienveillant pour les individus, s'occuper plus qu'il ne le fait maintenant de donner un peu de prospérité et de

bien-être à ce malheureux pays, mais qu'en tant que Pologne, en tant que royaume séparé, il le hait de toutes les forces de son âme et ne songe qu'à en faire une province russe. Ceux des Polonais qui, en bien petit nombre, ont demandé et obtenu grâce sont même d'avis que, en conservant des prétentions à la nationalité, leur pays s'expose à une tyrannie pesante et désastreuse, et ils disent que l'intérêt qui leur est manifesté par l'Europe, est une pitié funeste qui accroît et prolonge leurs maux. L'Autriche, sans le faire paraître, encourage et pousse le gouvernement russe dans cette voie de compression et de rigueur. J'ai vu ici des agents employés, et même dans des postes importants, par le gouvernement russe sur les frontières de Gallicie, qui racontent que des avis fournis sans cesse par la police autrichienne deviennent le motif ou le prétexte de précautions plus rudes.

Je suis ici depuis dix jours. J'ai attendu l'empereur. J'ai pensé qu'il était beaucoup plus intéressant de le voir dans sa capitale de Moscou qu'à la foire de Nijni. Avant son arrivée, j'ai parcouru tout à fait en détail les vastes établissements d'éducation et de charité. J'ai visité plusieurs manufactures. En un mot j'ai voulu rendre mon voyage aussi instructif que possible. Le comte Tolstoï, ancien ambassadeur en France, occupe en ce moment par intérim la place de gouverneur de Moscou. Il m'a reçu avec un empressement plein de bienveillance et a pour moi toute sorte d'attention. Tout m'a été montré avec d'autant plus de complaisance que les établissements publics sont en général conçus avec une magnificence, tenus avec une discipline dont l'administration russe aime à rendre témoins les étrangers.

VI

Septembre 1836-Avril 1837 (1).

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Valençay, 7 septembre 1836.

Je ne récapitulerai pas tous les événements publics si divers qui ont marqué cet été; vous les connaissez,

(1) Événements du 6 septembre 1836 au 15 avril 1837. — Ministère du 6 septembre : le comte Molé, président du conseil ministre des affaires étrangères; M. Persil, ministre de la justice et des cultes; M. de Gasparin, ministre de l'intérieur; le vice-amiral de Rosamel, ministre de la marine; M. Guizot, ministre de l'instruction publique; M. Duchâtel, ministre des finances. — Le 19 septembre le général Bernard est nommé ministre de la guerre, et M. Martin (du Nord) ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics. — La politique du ministère précédent vis-à-vis de l'Espagne est abandonnée et le corps auxiliaire des Pyrénées dissout. — Le gouvernement impose à la Suisse l'expulsion de son territoire des réfugiés conspirateurs. — Attentat de Strasbourg (31 octobre). — Arrestation des conjurés. — Mort du roi Charles X à Göritz (6 novembre) — Le prince Louis-Napoléon Bonaparte est envoyé en Amérique (14 novembre). — Expédition

vous les appréciez, vous en calculez le plus ou moins d'importance future; nous les avons observés de loin

de Constantine, l'attaque contre cette ville est repoussée et l'armée est forcée de battre en retraite (24 novembre). — Ouverture de la session, attentat de Meunier contre le roi (27 décembre). — Acquittement des complices du prince Louis (18 janvier 1837). — Le gouvernement présente à la Chambre un projet de loi : pour la disjonction de juridiction dans les causes où des militaires seraient impliqués avec des citoyens en matière d'attentats ou complots contre la sûreté de l'État (24 janvier) ; un projet de loi établissant à l'île Bourbon une prison destinée à recevoir les individus condamnés à la déportation (24 janvier) ; un projet de loi remettant en vigueur les dispositions du code pénal de 1810, abrogées en 1832, punissant de la réclusion la non-révélation des complots ou projets contre la vie et la personne du roi (25 janvier). — Découverte d'une machine infernale préparée par Champion (19 février). — Arrêté, il se suicide en prison. — Présentation de lois constituant un apanage à M. le duc de Nemours et une dotation à la reine des Belges. — Agitation contre ces propositions. — La loi de disjonction est rejetée par 211 voix contre 209 (7 mars), — M. de Gasparin manifeste l'intention de se retirer du ministère de l'intérieur, qu'il reconnaît trop lourd pour ses forces. — M. Guizot désire l'y remplacer. — Sa rupture avec M. Molé, qui y est opposé. — Crise ministérielle. — M. Guizot tente sans succès de rétablir le ministère du 11 octobre. — Malaise produit par la continuation de la crise. — Le roi s'adresse en même temps à M. Molé et à M. Guizot. — Il préfère la combinaison proposée par M. Molé (15 avril). —En Angleterre : La situation politique reste la même. Les divers partis se neutralisent l'un par l'autre, luttant tour à tour, *whigs* et radicaux contre les *tories*, *tories* et *whigs* contre les radicaux. — En majorité dans la Chambre des

avec le dégagé que donne une retraite sévère. La chute de Thiers nous est sensible, parce qu'on re-

lords, en minorité imposante dans la Chambre des communes, les *tories* continuent à faire échouer les réformes sur lesquelles sont d'accord les whigs, les radicaux et les Irlandais. — Affaire du *Vixen*, bâtiment anglais saisi par les Russes dans la mer Noire. — En Grèce : Le roi, qui vient d'épouser une princesse d'Oldenbourg, revient avec la reine dans ses États (14 février 1837). — M. d'Armansperg est remplacé par M. de Rhudart (février). — En Suisse : La Diète ne donne pas à la France les satisfactions demandées à propos de l'affaire *Conseil*. — Clôture de la Diète (10 septembre 1836). — Rupture des relations diplomatiques entre la France et la Suisse (27 septembre). — Convocation d'une Diète extraordinaire. — Satisfaction est donnée au gouvernement français (5 novembre). — Reprise des relations. — Conclusion du différend entre la France et le canton de Bâle-Campagne. Revision de plusieurs constitutions cantonales. — En Espagne : Mesures révolutionnaires de toutes sortes. — Séquestre des biens des Espagnols émigrés sans autorisation depuis les derniers événements (16 septembre 1836), des partisans de don Carlos (17 septembre), de tous les ecclésiastiques hors du royaume ou qui s'en absenteraient (24 septembre). — Election des Cortès. — Le gouvernement cesse de payer la dette étrangère. — La guerre carliste redouble d'intensité. — Succès répétés du prétendant dans le Centre. — Jonction de Gomez et des chefs de bandes de Valence et de l'Aragon. — Gomez arrive en Andalousie. — Il entre à Cordoue (1er octobre). — Siège de Bilbao. — Réunion des Cortès (17 octobre). — La Chambre accentue son attitude dans le sens de la modération. — Nouvelle émeute militaire à Madrid (28 novembre). — Loi d'exception sur la liberté individuelle. — Réforme de la constitution de 1812 dans un sens plus monarchiste (27 décembre). — Échecs de Gomez en Andalousie. — Sa retraite pré-

grette de voir les gens pour qui on a une longue habitude de bienveillance s'aveugler sur leurs propres intérêts. Nous avons admiré la fermeté du roi d'avoir sacrifié bien des convenances personnelles à ce qu'il a cru l'intérêt réel du pays et de la couronne. Vous savez dans quelles doctrines notre maison a toujours été dans les questions d'Espagne, et sous ce rapport-là Thiers n'a jamais trouvé de complaisance chez nous. On nous annonce que le *Moniteur* nous ap-

cipitée.— Défaites des carlistes devant Bilbao.— Troubles à Cuba. — Divisions dans le parti carliste. — Les carlistes, avec Cabrera, reprennent l'avantage dans le Nord (février 1837).— Mésintelligence des généraux chargés de les combattre. — Nouveaux progrès des partisans de don Carlos.—Le ministère radical Calatrava-Mendizabal n'étant pas plus heureux dans la repression des carlistes que les ministères modérés Isturitz, Toreno, Martinez de la Rosa et Zea, s'affaiblit et se divise de jour en jour. Les modérés reprennent courage. — Retraite de quelques-uns des ministres (février-mars). — En Portugal : Agitation des miguélistes. — Révolution libérale (9 septembre 1836). — Proclamation de la constitution de 1822. — Nouveau ministère. — Opposition de l'époux de la reine à la révolution. — Protestation de la pairie. — Mouvement du parti contre-révolutionnaire. — Arrivée des forces navales françaises et anglaises dans le Tage. — Tentative de contre-révolution ; elle échoue (3, 4 et 5 novembre). — Rentrée en fonction des ministres dépossédés. — Violent mécontentement contre l'influence étrangère, que l'on accuse d'avoir favorisé le dernier mouvement. — Insurrection miguélistes (décembre). — Réunion des Cortès (18 janvier 1837). — Attentat contre le prince Ferdinand. — Bandes miguélistes dans les Algarves. — Projet de nouvelle constitution. — Début de la discussion de ce projet (6 avril). C. B.

prendra demain l'avènement simultané de MM. Molé et Guizot, deux noms qui vous sont amis, et que vous verrez sans doute avec plaisir. Vos relations politiques ne peuvent que se faciliter par vos anciens rapports d'amitié. Nous désirons sincèrement qu'une combinaison qui met en lumière et en communauté des noms honorables et des talents distingués, fournisse une longue et brillante carrière ministérielle.

Madame de Lieven paraît décidée à braver toutes les mauvaises brumes du Nord et à venir passer l'hiver à Paris. Elle est assez malheureuse (1) et assez souffrante pour avoir besoin d'indépendance, de soleil et des seuls plaisirs qui lui restent et qui ne peuvent guère se rencontrer pour elle qu'à Paris.

Adieu. Songez à vos amis, à ceux qui, retirés, vieux et hors de cause, n'ont rien à vous offrir qu'une sincérité et une constance dans leur attachement qui, pour une âme telle que la vôtre, n'est pas, je le sais, sans quelque prix. *God bless you!*

A M. THIERS.

Saint-Pétersbourg, 8 septembre 1836 (2).

Monsieur,

J'ai quitté Moscou le surlendemain du départ de l'empereur. Il y a passé trois jours à tout visiter, tout inspecter avec sa rapidité accoutumée. J'ai eu l'honneur de dîner deux fois avec lui : jamais il ne m'a

(1) Elle avait perdu deux fils. C. B.
(2) Dépêche officielle N° 30.

fait meilleur accueil. Jamais je ne l'ai vu si disposé à se laisser aller à la conversation. Il était encore sous l'influence du contentement que lui avait donné un mois vécu au milieu de son armée. Il avait voyagé très vite : ce qui lui plaît et l'anime. L'empressement religieux et filial de la population de Moscou dont, selon l'usage, il est obligé de fendre la foule pressée, en se rendant du palais à la cathédrale, est aussi une impression qui agit sur lui. Sans qu'il ait dit précisément rien de nouveau ni de curieux, j'apprends pourtant à le mieux connaître, en l'entendant ainsi parler avec une sorte d'abandon et de verve, et je juge mieux de son gouvernement, de son administration, de son pays même, que par la plupart des autres informations. La conversation, ainsi qu'il convenait, s'est portée sur la Russie, non pas sur la France, sur les affaires intérieures, et point sur les relations extérieures. Cependant, revenant presque malgré lui à un thème qui l'occupe depuis quelque temps, à la nécessité de réprimer avec fermeté et promptitude le mouvement révolutionnaire, il m'a encore répété : « On ne me » fera jamais comprendre qu'il y ait des lois qui con- » damnent une nation de trente-cinq millions d'habi- » tants à trembler devant une bande de cinq cents » assassins. » Il a été informé que des tentatives seraient aussi dirigées contre lui : « On y veillera, et » il en sera ce que Dieu voudra. »

Je ne savais point parler si juste lorsque, dans ma dernière lettre à Votre Excellence, je disais quelles dispositions l'empereur conserverait toujours quant à la Pologne. Je vous ai rapporté d'avance précisément ce que j'ai entendu deux jours après. L'empereur, en me parlant du Kremlin et de ce que j'y avais vu, m'a

demandé si j'avais remarqué ce qu'il y a fait apporter de Varsovie. Il s'est mis à énumérer tous ces trophées et à me parler de cette guerre comme d'un des plus beaux triomphes de l'armée russe, comme de la gloire de son règne. Il s'est animé sur l'ingratitude des Polonais, sur leurs serments violés, sur la mémoire de son frère Alexandre mise en oubli. Après avoir rappelé les monuments de cette victoire — et il compte en faire ériger d'autres — il m'a encore demandé si j'avais vu à Pétersbourg les canons qui sont placés devant l'église de la garde : « Elle les avait » pris sur les Turcs à Varna, m'a-t-il dit, et comme » un roi de Pologne a autrefois été tué sous les murs » de cette ville, j'avais cru faire quelque chose » d'agréable aux Polonais en leur donnant ces canons. » Je les envoyai à Varsovie. Eh bien, ces misérables » les ont tournés contre moi, et il a fallu que ma garde » les payât encore une fois de son sang. » Votre Excellence voit que rarement le vainqueur a gardé contre le vaincu une rancune plus âpre et plus hautaine. Si l'empereur se laisse aller à de telles impressions, nous pourrions bien avoir une seconde édition du discours de Varsovie. Cependant ce n'est point ce que je prévois.

Un oukase assez inattendu vient de prescrire la levée de cinq hommes par mille habitants. L'oukase du 1er août 1834 avait divisé l'empire en deux régions, et réglé que chacune alternativement serait appelée au recrutement ; celui-ci y déroge en ordonnant un appel général et simultané. Ce sera une levée d'environ cent mille hommes. Le préambule dit qu'en réduisant la durée du service de vingt-cinq à vingt ans, et renvoyant tous les soldats qui ont atteint ce dernier terme l'armée a été considérablement diminuée, d'au-

tant que les congés ont porté sur les anciennes levées de 1812, 1813, 1814 et 1815, qui avaient été extraordinairement nombreuses. Cela est exact. Mais personne ne jugeait nécessaire, dans des circonstances aussi paisibles, de remplir ce vide sur-le-champ. Les propriétaires, surtout à Moscou, où l'on s'exprime avec un peu plus de liberté, témoignent quelque mécontentement d'une mesure qui leur impose une contribution assez forte, puisque les serfs pris par le recrutement ont une valeur égale au capital de la rente due par chacun d'eux, et qu'en outre les frais de premier équipement sont à la charge du seigneur. La décision prise, il y a deux ans, de réduire la durée du service à vingt ans n'a pas eu non plus leur approbation. L'administration assure que les hommes libérés ne sont nullement embarrassés de leur position, qu'affranchis de la servitude ils trouvent facilement un emploi ou du travail dans les villes et dans les manufactures; que s'ils aiment mieux retourner aux lieux où le recrutement les a pris vingt ans auparavant, ils sont fort utiles aux propriétaires, sont employés comme soldats de police et forment cette espèce de gendarmerie territoriale nécessaire pour maintenir le bon ordre parmi les paysans serfs dans les campagnes. Les propriétaires sont loin de convenir de ces avantages; ils disent que le retour des soldats libérés les embarrasse; que, n'étant plus esclaves, ils sont peu obéissants et nuiraient à l'ordre plutôt que d'y servir.

Quoi qu'il en soit de ces plaintes, personne jusqu'ici n'envisage cette levée dans les rapports qu'elle pourrait avoir avec la politique extérieure; personne n'y voit un projet, une pensée de guerre. Je

n'ai pas encore de motif pour en juger différemment.

Il est dans le goût et les habitudes d'esprit de l'empereur de vouloir une grande armée, même sans projeter ni prévoir qu'il ait à l'employer activement. Pour lui la souveraineté consiste essentiellement dans le commandement d'un grand nombre de soldats. Un roi est en péril quand il n'a pas une belle et forte armée. S'en occuper, la tenir en discipline et y entretenir un fidèle dévouement, c'est le premier devoir, la première politique. « Je ne veux pas, me disait-il, » blâmer ceux qui sont malheureux, mais la branche » aînée des Bourbons n'entendait rien au militaire. » Elle n'a jamais su se faire aimer ni considérer des » soldats. Pour Charles X cela se conçoit, mais ses » fils avaient servi, avaient fait la guerre; comment se » fait-il qu'ils soient demeurés étrangers à votre ar- » mée? Ils élevaient le duc de Bordeaux de manière » qu'il en fût de même pour lui. » J'ai ajouté : « C'est » en donnant cette éducation-là aux princes qu'on leur » fait perdre leur couronne. » — « Dieu l'a voulu ! » a-t-il dit, terminant ainsi une conversation que je rapporte pour montrer à Votre Excellence les préoccupations militaires de l'empereur.

On explique aussi ce recrutement excessif par les projets de l'empereur sur le Caucase. Il s'en occupe, ce n'est pas douteux. C'est encore un des sujets dont je l'ai entendu parler. Il compte y aller l'année prochaine. « Il faut que cela finisse, disait-il, il faut que la Russie entre en jouissance d'une de ses » plus belles provinces. Cette guerre coûte beaucoup » d'hommes et d'argent. Il y périt au moins trois » cents officiers par an. On me fait espérer qu'avec » des mesures bien prises, avec un plan sage et suivi,

» d'ici à cinq années on pourra obtenir une soumis-
» sion complète ; mais je dois y regarder. Les fautes
» se payent avec du sang. » L'armée du Caucase va donc être augmentée.

Comme Votre Excellence le suppose sûrement, l'Espagne est devenue le sujet de la pensée et même des entretiens de tous. On attend avec anxiété les nouvelles de ce malheureux pays. La proclamation de la constitution de 1812 a changé la question. Cette phase du désordre était prévue, sans doute, mais il a fallu qu'elle se produisît pour qu'on en calculât les effets avec plus de justesse. De loin, avant l'événement, les amis de la cause de don Carlos croyaient que l'excès de l'anarchie et la progression révolutionnaire devaient accroître et hâter les chances de succès du prétendant. Aujourd'hui, ils disent que tout lui devient plus périlleux, plus difficile, plus incertain ; que la reine peut être perdue sans qu'il y gagne rien, qu'il parviendrait à Madrid, que son pouvoir sur l'Espagne ne serait pas mieux établi. M. de Liebermann, ministre de Prusse, qui a séjourné dix ans en Espagne et qui est carliste passionné, a cessé d'augurer favorablement pour le parti qu'il affectionne. Tout se borne de sa part, et de celle des hommes de cette opinion, à des récriminations contre la conduite de la France et de l'Angleterre. On suppose généralement qu'il ne sera plus question d'intervention directe ou même indirecte, et que nous allons attendre le développement successif de la révolution nouvelle avant de porter des secours sans savoir à qui ils profiteraient.

Saint-Pétersbourg, 14 septembre 1836 (1).

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence le numéro du *Journal de Saint-Pétersbourg* paru hier matin; les détails qu'il donne sur le fâcheux accident qui est arrivé à l'empereur (2) sur la route de Penza à Tambow sont parfaitement conformes à la vérité. Il n'y a en réalité rien de plus grave que le récit inséré dans le *Journal.* L'impératrice a montré aux personnes de son intimité les très longues lettres que l'empereur a pu écrire. Il n'avait pas même de fièvre. Cette nouvelle imprévue a été connue aussitôt de tout le public avec exactitude et sans exagération, de sorte que nulle inquiétude n'a agité l'opinion. En déplorant l'accident on s'est félicité de ce que, pouvant être très grave, il ne l'était heureusement que fort peu.

Je me suis empressé de témoigner au comte de Nesselrode les sentiments que faisait naître en moi ce malheur imprévu, et ma joie de ce qu'il n'était point plus grand. Nous avons aussi, M. le comte de Ficquelmont et moi, fait demander à présenter en cette occasion nos hommages à S. M. l'impératrice. J'ai eu l'honneur de la rencontrer, je lui ai parlé de la part respectueuse que j'avais prise à ses inquiétudes.

(1) Dépêche officielle N° 31.

(2) Un accident de voiture dans lequel l'empereur s'était cassé la clavicule gauche. C. B.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 17 septembre 1836.

Très cher ami, au lieu d'une longue lettre que j'aurais eu tant de plaisir à vous écrire, il faut que je me borne à quelques lignes et que vous vous en contentiez aussi. Vous aurez su, sans doute, que j'ai débuté par une petite maladie qui s'est aggravée par mon obstination à continuer les affaires. Je vais bien maintenant et travaillant, à la lettre, jour et nuit. Quoi qu'en disent les journaux, et même *la Paix*, ma présidence n'est pas nominale et elle me donne plus de soins que le département que je dirige. On nous a laissé un sale héritage, la Suisse, l'Espagne, Alger, etc. N'importe, j'ai bon courage et nous irons. La maladie de Martin (du Nord) nous a seule empêchés de nous compléter. Il finira, je l'espère, par être ministre des travaux publics et du commerce, sans changement d'attribution. Bernard est notre ministre de la guerre.

Que n'aurais-je pas à vous dire si nous causions ! En ce moment, je n'ai pas même le temps de dormir, il me faut quinze jours encore pour être hors de peine. En attendant, je complète ma connaissance de personnes que je ne connaissais encore qu'à demi.

Adieu, très cher ami, n'oubliez pas que vous avez ici un ministre des affaires étrangères à votre discrétion. Si vous voyez M. Loëve Veimars, dites lui mille obligeances de moi, parce que je le voudrais ici.

DE M. BRESSON.

Berlin, 23 septembre 1836.

Mon cher et honoré collègue, je n'ai que le temps de vous dire que le cabinet de M. Molé est parfaitement bien vu ici.

Je ne m'étonne pas de la conduite de M. de Liebermann. Il est et s'est toujours montré homme de parti. Comme il a ici peu d'aboutissants et de consistance, il compte sur son exagération comme moyen de succès. Du reste, quoique un peu butor, il est bon homme et mourra d'indigestion.

Votre empereur a fait une culbute qui lui servira de leçon, lui qui met sa gloire dans la rapidité de ses courses. De Kovno ou de Varsovie il serait probablement venu nous surprendre, et j'aime autant être privé de ses visites qui ne font jamais que du mal.

M. Ancillon me disait une chose remarquable ; c'était de l'abandon après dîner :

— *Depuis que l'empereur s'est convaincu que l'Autriche et la Prusse ne se laisseraient pas ébranler*, *il se retranche davantage dans ses glaces.*

Voilà la première fois qu'on avoue qu'il a essayé d'ébranler.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 1er octobre 1836.

Monsieur le comte,

L'empereur s'est trouvé, plus tôt qu'on ne l'espérait,

(1) Dépêche officielle N° 33.

en état de quitter le village où le retenait l'accident funeste qu'il a éprouvé ; il a pu se remettre en route le 20 septembre, et voyager même avec une rapidité assez imprudente. Il est arrivé avant-hier sans être trop fatigué à Tsarskoé-Sélo ; vraisemblablement il y passera un mois avant de venir s'établir ici pour l'hiver.

Le mariage du roi Othon paraît un sujet de satisfaction assez marquée pour le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le duc d'Oldenbourg, avant de conclure, avait écrit à l'empereur pour le consulter ; c'est d'après sa réponse que cette union a été résolue.

Aussi n'ai-je point été surpris de voir, à l'occasion de ce mariage, M. de Nesselrode entrer dans une conversation longue et détaillée sur la situation de la Grèce et sur la marche qu'il convenait d'adopter dans les rapports des trois puissances avec le gouvernement du roi Othon. M. de Nesselrode est convenu que le dissentiment qui a séparé la Russie de la France et de l'Angleterre dans la question relative à la troisième série avait dû produire un fort mauvais effet en Grèce ; que la première condition pour donner de la stabilité à l'administration, pour rassurer et calmer les esprits, pour prévenir les intrigues et les divisions, c'était d'établir préalablement une complète harmonie entre les trois cabinets, et d'envoyer, en toute circonstance, des instructions identiques aux trois résidents.

Mais comment arriver à cette bonne et entière intelligence sur le fait de la Grèce ? Ici, M. de Nesselrode est revenu aux plaintes accoutumées contre lord Palmerston, à l'impossibilité de s'entendre avec lui sur quoi que ce soit. J'ai alors remarqué que, sans

doute, tout traité, tout acte, toute résolution textuelle ne pouvaient émaner que de la conférence de Londres, tandis que les instructions envoyées aux résidents, soit d'une manière générale et préalable, soit sur une circonstance particulière, devaient être données par chaque cabinet. Il serait donc possible de les concerter officiellement à Paris, tout aussi bien qu'à Londres. Il ne s'agit point de tenir un protocole, mais de se mettre d'accord par des communications loyales, par des entretiens sans réserve : ce qui est possible lorsque, évidemment, on a le même but.

M. de Nesselrode, en insistant toujours sur la difficulté de ramener le cabinet de Londres à des idées justes quant à la Grèce, de diminuer son engouement pour M. d'Armansperg, de le décider à exercer un contrôle sévère sur l'administration des finances ; tout en me montrant peu d'espérance de réussir d'une façon quelconque à s'entendre avec le ministère anglais, est pourtant entré avec assez d'empressement dans l'idée que je lui présentais.

« Le comte Pozzo, m'a-t-il dit, en retournant à » Londres, va s'arrêter quelque temps à Paris ; il a » jusqu'ici traité les affaires de Grèce, il connaît inti- » mement le comte Molé ; ils se mettront facilement » d'accord sur la marche à suivre. Déjà ses prédéces- » seurs, et surtout le duc de Broglie, ont jugé à peu » près comme nous l'administration de M. d'Armans- » perg, ce sur quoi il faudra surtout se concerter, » c'est au moyen d'arriver à une indispensable con- » formité avec les Anglais, afin de ne plus laisser » la Grèce à l'abandon, comme nous faisons depuis » trois ans, et de ne plus y provoquer ainsi des par- » tis qui s'appuient sur les prétendus dissentiments

» des puissances protectrices. Je vais écrire au comte » Pozzo; de votre côté, prévenez-en M. le comte » Molé. »

Je n'ai aucun motif de soupçonner la bonne foi de M. de Nesselrode dans cette espèce d'ouverture; toutefois, si le cabinet de Saint-Pétersbourg a, dans ce moment, un dessein positif, s'il tend à un but marqué, c'est à rompre ou à dénouer la liaison de la France et de l'Angleterre. Cette alliance est la plus vive contrariété qu'éprouve la politique de l'empereur. Sans travailler avec beaucoup de suite ni d'ardeur à la dissoudre, et en comptant plus sur le cours du temps et la nature des choses que sur ses efforts pour arriver à un résultat qu'il souhaite, le cabinet de Saint-Pétersbourg ne néglige aucune occasion. Or il n'y a pas de moyen plus efficace pour amener la méfiance entre deux alliés que de traiter une affaire quelconque avec l'un tout en restant en dissentiment avec l'autre. La rupture des anciennes alliances et la liaison des nouvelles ne commencent pas autrement. J'ai eu constamment cette pensée présente à l'esprit dans mon entretien avec M. de Nesselrode; sans rien contester sur les inconvénients avoués de lord Palmerston, ou sur les faux jugements portés parfois en Angleterre sur les affaires des autres pays, je me suis gardé de prêter à croire que nous avions quelque chose à changer dans la ligne politique que nous suivons.

Votre Excellence saura, avant d'avoir reçu cette lettre, que Silistrie est évacuée : M. de Nesselrode me l'a annoncé avec un grand contentement. Je l'ai félicité d'avoir mis à fin cette bonne œuvre.

L'état de l'Espagne est avant tout le sujet des conversations politiques. L'occasion serait bonne, selon

M. de Nesselrode, pour tenter un accommodement quelconque ; le mariage par exemple. L'intérieur de l'Espagne resterait encore troublé pendant longtemps, mais au dehors et pour l'Europe, il semblerait que les affaires d'Espagne sont arrangées, et qu'on a obtenu un dénouement acceptable pour toutes les puissances.

Le ministre de Prusse, M. de Liebermann, continue à être fort animé sur tout ce qui se rapporte à l'Espagne ; il n'est point de sang-froid sur ce chapitre, et c'est même presque une prétention chez lui : ce qui est assez son caractère. Toutefois, comme j'ai remarqué assez de vivacité sur la question espagnole chez d'autres agents prussiens, comme à Berlin on m'en a aussi parlé avec intérêt et détail, j'ai cherché à m'expliquer pourquoi la Prusse était moins calme sur ce point que tout autre. J'ai su qu'une portion assez considérable de la dette espagnole se trouvait placée dans les États prussiens. Dès le commencement des troubles, on s'était attaché à l'idée que le succès de don Carlos donnerait plus de sécurité aux porteurs de ces valeurs. Elles sont, m'a-t-on dit, réparties en fort petits lots et jusque dans les classes inférieures, de sorte que c'est sinon un intérêt national du moins un intérêt assez général.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 2 octobre 1836.

Mon cher ami, du point où vous êtes, vous aurez peine à comprendre mon long silence et tant d'occasions perdues par lesquelles j'aurais pu causer avec vous. Eh bien, je ne crains pas de vous le dire, c'est

le *temps* matériel qui m'a manqué ; quoique me levant à six heures depuis que j'ai accepté le fardeau, mes journées sont loin de suffire à ce qui doit les remplir et je ne parviens pas à trouver une heure que je puisse réserver à mes amis ou à mon besoin d'exercice et de grand air. Cependant ma santé se soutient au delà de toute attente et la volonté, j'ose même dire le courage, ne me manquent, ni me manqueront. C'est moins le courage, au surplus, que l'impassibilité que jusqu'ici on met en moi à l'épreuve. Vous connaissez l'orgueil et le caractère de chacun, heureusement ils m'étaient connus aussi d'avance. C'est en pleine clairvoyance que je me suis engagé. Cette fois je devais entrer et durer. Je suis entré et je durerai, j'en ai la ferme conviction. L'absence de Montalivet du cabinet laisse aux intrigues la seule chance qu'elles puissent avoir. Après cette première faute, si contraire au langage qu'on avait toujours tenu, je dirai même aux engagements pris pendant l'hiver, il restait encore deux routes ouvertes devant le même personnage (1), celle de l'union la plus franche et la plus complète avec moi, celle de la tactique, d'une rivalité constamment couverte d'apparences qu'on croit habiles. C'est cette dernière qui a été préférée. La presse, jusque dans ses plus violentes attaques, favorise l'orgueil. On se croit *tout* et le *seul* parce qu'on est le plus attaqué; n'allez pas croire, en lisant tout ceci, qu'il y ait non seulement *division*, mais *germe de division* parmi nous. Non, j'avais pris d'avance ma résolution, et rien ne m'y fera manquer : nous sommes dans les meilleurs rapports que l'on puisse avoir, sans confiance

(1) M. Guizot. C. B.

ni intimité. Je sens ma position considérable, le devenant chaque jour davantage, et je sens mon avenir plus indépendant et plus étendu que celui d'autrui. Toutefois c'est la Chambre qui décidera la position de chacun. Jusqu'ici les dispositions sont bonnes, meilleures qu'on ne pouvait l'espérer même pour les moins favorisés d'entre nous.

L'extérieur est, peut-être, source de plus d'embarras qu'il ne l'était en 1830. M. Thiers m'a laissé un pesant héritage. En Suisse, j'ai tâché de replacer la France dans la situation qu'on lui avait fait abandonner et qui avait toujours été la sienne. Vous verrez probablement, dans les journaux, la note que j'ai fait présenter par le duc de Montebello dans l'affaire *Conseil*. J'y fais appel aux véritables amis de la liberté et de l'indépendance de leur pays opprimés par une poignée de réfugiés et de révolutionnaires indignes. Toutefois nous ne reculerons pas d'une ligne sur aucune des questions engagées avec plus ou moins de prudence. Le langage seul sera empreint de plus de modération et de dignité. Vous pouvez le dire où vous êtes. Nous aurons réparation de notre injure dans l'affaire *Conseil* et les réfugiés sortiront de la Suisse. Le *conclusum* qui les regarde sera ponctuellement exécuté. Il ne faut pas se le dissimuler, l'esprit révolutionnaire tente en Europe un dernier effort. Le malheur est que l'Angleterre ne puisse le reconnaître et le combattre. Son ministère, recevant le complément de sa majorité au Parlement du parti radical écossais et irlandais, est tenu à ménager partout les révolutions et à ne pas les envisager sous leur véritable jour. C'est la seule différence qu'il y ait entre son gouvernement et celui de la France. Le nôtre a secoué le joug que le sien est

obligé de porter. De là toutes les accusations répétées contre nous sans le moindre fondement. Vous me connaissez assez pour que je n'aie rien à vous apprendre sur ma politique. Depuis que je suis ministre des affaires étrangères, je crois avoir dissipé en très grande partie les préventions anglaises. Lord Palmerston est convaincu maintenant qu'excepté d'envoyer en Espagne des soldats, c'est-à-dire des recrues armées aux affiliations et sociétés secrètes, nous ferons tout ce que nos prédécesseurs avaient fait, nous serons fidèles aux traités et appuierons de toute notre influence le parti constitutionnel en Espagne. Mais ce parti qu'est-il devenu ? J'aurais voulu que vous entendissiez dans mon cabinet *Isturitz* sur son malheureux pays. Il regardait la coopération promise par M. Thiers comme impuissante et sans profit, et ne croit au succès actuel ni de don Carlos ni du parti contraire. L'Espagne, me disait-il, est dévolue à des années d'anarchie, de guerres civiles, jusqu'à ce que, à travers tant de convulsions et d'épreuves, il se fasse une *unité*, une nation, une société qui, aujourd'hui, sont loin d'exister.

La révolution de Lisbonne embarrasse le cabinet de Londres. Je crois qu'en apparence il s'en mêlera moins que n'avait d'abord fait son ambassadeur à Lisbonne, mais sous main il cherche à fomenter une réaction en faveur du régime constitutionnel que le mouvement révolutionnaire a renversé. Ces révolutions militaires sont faites pour causer sur le continent une grave et trop juste préoccupation. Nos réfugiés les plus compromis et les plus violents sont en Angleterre. Ils vivent d'illusions comme tous les exilés, ils annoncent des révolutions en France et en Italie. Je

vous certifie qu'ici l'esprit des troupes et celui de la garde nationale est excellent. J'arrive du camp de Compiègne où ce que j'ai vu, en ce genre, a surpassé mon attente. Vous aurez compris, cher ami, l'importance que nous pouvions attacher à ce voyage du roi. J'espère qu'il sera le prélude de plus d'une bonne chose.

Hélas! que n'êtes vous dans nos rangs! Madame de Barante semblait redouter que j'eusse l'idée de vous y appeler pendant la crise ministérielle. La chance n'était ni assez belle ni assez sûre pour qu'à cette distance, je vous la proposasse et risquasse de vous faire perdre la belle position où vous êtes maintenant.

Voilà une longue causerie, je me suis levé de plus grand matin pour m'en donner le plaisir. Adieu, très cher ami, aimez-moi, comptez sur moi et priez pour moi.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, le 15 octobre 1836 (1).

Monsieur le comte,

La santé de l'empereur ne se rétablit point aussi promptement qu'on l'espérait; il a eu, depuis son retour, deux attaques nouvelles de ces douloureuses coliques (2) qui l'avaient tant fait souffrir à Tschembar. Les médecins commencent à craindre qu'il n'y ait de

(1) Dépêche officielle N° 35.

(2) L'appareil nécessaire pour maintenir l'épaule fracturée dans un état d'immobilité avait déterminé chez l'empereur, en exerçant sur ses viscères une certaine compression, des coliques bilieuses très douloureuses. (C. B.

l'inflammation du foie. Cet état de faiblesse, ce mal contre lequel sa volonté est sans puissance, aigrit et irrite l'empereur; il est, dit-on, sans nulle patience, en révolte contre la maladie et le régime. Il faudra pourtant qu'il se résigne à suivre exactement un traitement et des précautions qui maintenant semblent indispensables.

Un incident, survenu il y a quelques jours, a dû, dans la disposition où il est, l'émouvoir d'une manière fâcheuse. Près d'une des casernes de Saint-Pétersbourg, un officier du régiment des grenadiers de la garde, mécontent de la façon dont avait manœuvré un bataillon, lui ordonna de rentrer pour revenir quelques heures après recommencer les mouvements qui avaient été mal exécutés. Une des compagnies, n'obéissant pas à ce commandement, resta en place. Un second commandement ne trouva point les soldats plus dociles; un sous-officier s'avança, et portant la parole au nom de tous, exposa certains griefs qu'ils avaient contre leurs chefs, déclara que la compagnie ne bougerait point qu'on ne leur eût promis justice. Il parut un instant que le bataillon entier se disposait à partager cette séditieuse obstination. Cependant le colonel fit saisir le sous-officier et les principaux mutins ; le sous-officier a été condamné à six mille coups de baguette ; c'était la mort et il a en effet succombé pendant l'exécution ; vingt ou trente soldats ont été envoyés en Sibérie après avoir aussi passé par les verges.

Il ne faut pas voir dans cet événement un symptôme d'un esprit de mécontement ou d'indépendance dans l'armée russe : rien de général et de politique n'est à supposer dans les motifs de cet acte isolé d'insubor-

dination, qui, sans doute, ne sera de longtemps suivi d'aucun autre. Il y a dans le caractère du soldat comme du paysan russe, une certaine limite de patience, et lorsqu'une fois elle a été atteinte et franchie, on voit se manifester un mouvement de désespoir qui brave le péril le plus certain, qui affronte le pouvoir le mieux armé, et qui, en cas de succès, exercerait la vengeance la plus sauvage. Aussi est-ce une règle de politique pratiquée par le gouvernement comme par les possesseurs de domaines, par les chefs militaires comme par les maîtres des serfs, de ne point pousser les hommes à bout, de s'arrêter à temps dans la rigueur et la violence. Le colonel ou les officiers de ce régiment se sont probablement départis de cette prudence; dans quelque temps, eux aussi seront peut-être punis par quelque disgrâce à petit bruit; mais en attendant, pour le maintien de la discipline, la répression, en vertu des idées régnantes en Russie, a dû être aveugle et impitoyable.

Du reste l'attention publique ne s'est aucunement portée sur cette circonstance, à peine en a-t-on parlé; encore est-ce dans le corps diplomatique seulement que j'ai ouï chuchoter ce récit quatre ou cinq jours après; il était généralement ignoré.

La nomination d'un ambassadeur de France en Espagne (1) et son prompt départ pour se rendre à son poste ont été le sujet de quelque étonnement. On ne s'attendait point qu'après la retraite d'un ministère dont la cause patente a été la politique qu'il avait

(1) M. le comte Septime de Latour-Maubourg, nommé le 15 septembre en remplacement du comte de Rayneval mort à Saint-Ildefonse le 16 août. C. B.

semblé adopter sur les affaires d'Espagne qu'après la dissolution des corps destinés à renforcer l'armée de la reine, le roi se hâterait ainsi de donner encore au gouvernement actuel de l'Espagne, une marque authentique d'intérêt, sans paraître prendre en considération les modifications révolutionnaires qui ont, pour ainsi dire, dénaturé cette cause. La réponse à de telles observations est toujours simple et facile. De ce que nous déplorons l'état révolutionnaire et anarchique de l'Espagne, de ce que nous nous abstenons de prêter aide ou secours à un gouvernement qui présente peu de garantie et qui n'est plus le libre exercice d'un pouvoir régulier et légal, il ne s'ensuit pas que nous soyons devenus sympathiques à la cause de don Carlos. Nous sommes loin d'être persuadés que le triomphe de ce prince mettrait fin aux maux de l'Espagne, ou constituerait une chance assurée du rétablissement de l'ordre ; nous croyons la faction qui se range sous ce drapeau aussi violente, aussi loin de la sagesse et de la justice que les autres exaltés. En outre, cette faction nous est hostile ; ses succès pourraient sembler un événement contraire à la France ; l'opinion s'en prévaudrait peut-être contre nous d'une part, tandis qu'elle s'inquiéterait de l'autre. La prudence du roi a toujours consisté à bien connaître et à suivre, en lui empruntant sa force, la véritable opinion publique ; or, telle est évidemment sa direction. Une intervention en Espagne ne serait nullement approuvée par elle, mais le moindre secours, la moindre préférence accordée à don Carlos produiraient un mécontentement fâcheux et général. Enfin, quoique nos relations avec l'Angleterre ne nous enchaînent pas à avoir identiquement la même politique,

et qu'en ceci des différences marquées puissent être aperçues, nous avons des ménagements à garder; nous pouvons être différents, nous ne voulons pas être opposés. Tel est à peu près le langage que je tiens aux membres du corps diplomatique qui entament cette conversation avec moi, ce qui n'est pas fréquent, attendu que j'évite les occasions plus que je ne les recherche, bien convaincu qu'il est plus digne et plus utile de laisser se développer les conséquences de la politique du roi, que de se montrer inquiet du jugement qu'on peut porter sur elle.

Saint-Pétersbourg, 22 octobre 1836 (1).

L'empereur est presque entièrement rétabli ; il monte à cheval, assiste à des manœuvres et à des revues; enfin il a repris sa vie habituelle. Il est venu passer deux jours à Saint-Pétersbourg et a paru au théâtre où il a été accueilli avec enthousiasme. Avant-hier, en sortant du spectacle, il est arrivé d'une façon tout imprévue chez l'ambassadeur d'Autriche, où se trouvait réunie une grande partie de la société. Quoiqu'il montre toujours une extrême bienveillance au comte de Ficquelmont, il ne songeait pas à la lui témoigner en cette occasion, et voulait surtout se faire voir parmi le corps diplomatique et la société des salons de Saint-Pétersbourg ; il serait allé chez toute autre personne qui aurait eu, ce soir-là, sa maison ouverte.

L'empereur a été aimable et gracieux pour tout le monde ; par deux fois il s'est entretenu assez long-

(1) Dépêche officielle N° 36.

temps avec moi. Après avoir parlé de choses indifférentes, le mot « Espagne », surgissant par hasard dans une conversation sur les arts, l'a fait tout à coup passer à la politique. Il a commencé par déplorer la situation de ce malheureux pays. Sur ce que je disais qu'on ne pouvait entrevoir ni un remède ni une fin à ses maux, l'empereur a répondu : « J'aime » à penser que don Carlos rendra l'ordre et le repos à » cette pauvre Espagne ». J'ai fait remarquer combien une telle situation exigeait de grandes qualités du prince destiné à régner en mettant un terme aux désordres. « Il a fait preuve de beaucoup de » constance, a dit l'empereur, et assurément il est » plus fait que la reine pour exercer le pouvoir. » Comme j'observais qu'une condition essentielle pour tout homme, roi, général ou ministre appelé à apaiser ou comprimer l'anarchie, devait être de ne favoriser aucun parti, d'être supérieur à tous et de gouverner dans l'intérêt général de la nation et du pouvoir, il a ajouté : « Je l'entends bien ainsi ; il faudrait » une large amnistie, l'oubli du passé et surtout tenir » fidèlement ce qu'on promettrait ». De là, l'empereur, sans autre transition, sans une parole de moi qui l'eût mis sur cette voie, s'est pris à me dire : « Combien le » roi a eu de sagesse et de fermeté en s'opposant à » l'intervention, en changeant un ministère qui vou- » lait l'y entraîner. L'Europe lui doit beaucoup, et » jamais il n'a donné une plus excellente preuve de » sa prudence et de sa volonté. » Puis il a insisté sur les torts graves qu'il suppose aux ministres précédents pour avoir décidé et préparé des mesures à l'insu du roi ; à quoi je répondais que j'ignorais les détails, et que le bruit public avait sans doute exagéré et déna-

turé la conduite d'hommes au fond dévoués au roi et d'opinions raisonnables. Ensuite l'empereur a passé aux affaires de Suisse, louant de même, avec une sorte d'effusion, la conduite du roi, les actes de son gouvernement, disant combien il les approuvait, et qu'il avait envoyé l'ordre à son ministre en Suisse de les appuyer.

J'entre dans ces détails, non pour informer Votre Excellence, qui l'a déjà appris par mes précédentes lettres, de la disposition actuelle du cabinet de Saint-Pétersbourg mais pour vous faire remarquer ce changement total dans le langage de l'empereur à l'égard du roi. Jusqu'ici, dans ses conversations avec moi, il était évident qu'il se proposait de ne jamais parler de lui, je le voyais diriger le discours de manière à rester dans une sorte de généralité et d'abstraction, et à éviter de reconnaître que le gouvernement de France, c'était le roi Louis-Philippe. Lorsque la circonstance et le défilé où j'avais souvent soin d'amener la conversation le contraignaient à dire : « Le roi »; c'était de mauvaise grâce et comme l'accomplissement forcé d'une formalité. L'autre jour l'initiative est venue de lui, facilement, volontiers ; c'est une sorte de glace rompue. Il en cherchait sans doute l'occasion; la grande convenance et la réserve où il s'est toujours tenu depuis un an lui épargnaient tout embarras, toute contradiction, et rendaient la transition fort simple.

Toutefois, je ne vois en ceci aucun signe d'un projet conçu, d'une direction nouvelle. Le langage de l'empereur prouve sa disposition personnelle, son impression du moment; dire ce qu'il ressent est pour lui une habitude, un contentement bien plus qu'un

moyen politique. Mais je n'ai rien à ajouter ou à modifier dans les jugements que j'ai exprimés récemment sur la politique actuelle du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Le comte Orloff est revenu de Londres après y avoir passé dix jours ; il est, dit-il, très satisfait de son voyage; il a été bien reçu et on a paru savoir gré à l'empereur de son empressement à féliciter la reine. Le ministère, et même lord Palmerston, lui ont semblé avoir beaucoup moins de préjugés contre la Russie qu'on ne le supposait; la correspondance de lord Durham a produit cet heureux effet, et d'ailleurs, l'expérience de ce qui s'est passé depuis six ans, la conduite désintéressée de la Russie commencent, dit le comte Orloff, à dissiper les préventions populaires.

DE LA DUCHESSE DE DINO.

Valençay, 22 octobre 1836.

Je ne sais aucune nouvelle. Il nous est venu beaucoup de monde de tous les pays ici ; mais nous sommes devenus très réservés dans nos jugements actuels, dans nos prévisions d'avenir, et nous ne vivons plus guère qu'avec nos souvenirs. Il ne faut user de nous que comme des *reference books*.

M. de Talleyrand est cependant resté en correspondance fort suivie avec Madame Adélaïde; c'est son dernier chaînon avec le monde. M. Molé et M. Guizot ont écrit des lettres non provoquées fort aimables. Je sais qu'ils ont été satisfaits des réponses. Nous vivons en paix avec tout le monde, en intimité avec

peu ; c'est la condition la plus sage, n'est-il pas vrai ? M. Royer-Collard est bien de santé, je l'ai vu avant-hier. Il est doux, sage et fier comme vous l'avez toujours vu.

Adieu, mon bien cher ami. Que vous dire d'ici si ce n'est qu'on vous aime.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 6 novembre 1836 (1).

Monsieur le comte,

J'ai eu l'honneur d'être invité à dîner, puis à passer la soirée à Tsarskoé-Sélo. L'empereur est maintenant en parfaite santé, mais il est si peu accoutumé aux précautions et aux soins, qu'il a déjà fait deux chutes qui auraient pu être fort graves. Il ne veut point se souvenir qu'il a encore un bras en écharpe dont les mouvements ne sont point libres, et qui n'a point repris sa force naturelle.

L'administration de son empire, les améliorations qu'il projette, les travaux qu'il fait exécuter ont surtout été le texte de sa conversation avec moi. Il s'applaudit beaucoup des progrès de la prospérité commerciale, de l'accroissement assez rapide des impôts de consommation, qui, selon ce qu'il disait, ont, en 1835, dépassé de trente millions de roubles le revenu de l'année précédente, et auront vraisemblablement cette année un nouvel excédent d'environ dix millions de roubles.

L'empereur m'a aussi parlé des provinces du Cau-

(1) Dépêche officielle N° 37.

case. Soit qu'on lui ait donné de meilleures espérances, soit qu'il fût ce jour-là en disposition d'optimisme, il affirmait que d'ici trois ans il aurait pacifié ces contrées. A Moscou, il avait assigné le terme cinq ans à cette œuvre ; il manifeste toujours l'intention de se rendre au Caucase l'année prochaine.

Ses sentiments sur la Pologne se sont montrés à peu près aussi vifs. « Le maréchal m'écrit, disait-il, » qu'enfin il y a du mieux, que les esprits sont tout à » fait calmes, que l'industrie se ranime, que la pros- » périté renaît. » Quand je lui ai demandé si quelques-uns des réfugiés cherchaient à revenir dans leur pays et protestaient de leur soumission en implorant son indulgence, il m'a répondu : « Non, Dieu merci ; » ce serait une soumission sans sincérité, il n'y a » rien de bon à espérer d'eux. » Puis il s'est pourtant rappelé quelques exemples de Polonais dont la conduite était bonne et le service zélé depuis qu'ils avaient obtenu leur rentrée.

L'empereur était un peu plus animé sur le chapitre de l'Espagne que l'autre jour. Ses vœux pour don Carlos s'exprimaient plus vivement et il paraissait plus pressé de son succès. Il avait, cette fois, si grande volonté pour don Carlos, qu'il désirait que la république fût proclamée en Espagne, afin que le dénouement fût accéléré. Je lui ai objecté qu'on se trompait bien souvent en formant de tels souhaits, qu'un malheur présent n'avait jamais été une garantie d'un bien à venir ; que la proclamation de la république ne rendrait vraisemblablement pas les affaires plus faciles à arranger en Espagne ; qu'au surplus, les comités républicains ne souhaitaient rien tant que cet événement. L'empereur est convenu que c'était le plus ardent de

leurs vœux, et qu'on écrivait de Londres qu'ils y feraient ce qu'ils pourraient.

Quelle que soit la disposition de l'empereur sur l'Espagne, il y prend un intérêt beaucoup moins réel que les cabinets de Vienne ou de Berlin. C'est pour la Russie matière d'opinion et de conversation. Au fait, on se déciderait ici, d'après la détermination de ces deux puissances ; on les pousserait à reconnaître don Carlos presque aussitôt qu'il serait entré à Madrid, mais on attendrait leur résolution. M. de Nesselrode se montre au fond très indifférent; on voit que ce n'est pas une affaire pour lui, et qu'il n'a rien à expliquer ou à préparer sur ce sujet; il croit plutôt à la longueur de la lutte, et ne présage point un triomphe prochain ni complet à don Carlos.

M. le baron de Werther a écrit il y a peu de jours à M. de Liebermann, qu'il avait vu souvent Sir Robert Peel (1) et l'avait trouvé charmé de l'accueil du roi, surpris de la situation calme et prospère de la France, et portant des jugements favorables sur notre présent et notre avenir. De pareils témoignages sont rendus par tous ceux qui voient Paris et la France. Aussi les fausses opinions et les préjugés hostiles diminuent de jour en jour.

Le marquis de Londonderry est toujours ici, bien accueilli de l'empereur qui le mène à toutes ses revues, mais assez peu répandu dans la société et ne s'occupant nullement de politique. Je suis avec lui dans des rapports de grande politesse; son jugement sur la situation actuelle de l'Angleterre est le même que

(1) Sir Robert Peel était venu passer quelques jours à Paris. C. B.

celui de lord Durham, bien que le point de vue et les pronostics de l'avenir soient fort différents. L'un comme l'autre disent que le ministère ne peut ni avancer ni reculer ; que les *tories* ne peuvent sagement tenter de prendre le pouvoir, et que les radicaux n'ont rien autre à faire que de soutenir le ministère ; qu'ainsi la session sera sans résultats. L'espérance de lord Londonderry se porte sur une réaction qu'il voit commencer; l'espérance de lord Durham sur un changement de règne.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 7 novembre 1836.

J'ai appris il y a trois jours, par une estafette adressée de Carlsruhe au prince de Metternich, l'extravagante espièglerie de Louis Bonaparte. Le colonel du 4e régiment d'artillerie, *Vaudrey*, et le prétendu général Parquin (1) sont d'un âge un peu mûr pour de telles jeunesses. Les lettres parvenues au prince de Metternich disent qu'on a trouvé beaucoup d'or et d'ar-

(1) Le commandant Parquin, un des officiers en demi-solde les plus turbulents pendant la restauration, était rentré au service en 1830, et se trouvait, en 1836, chef d'escadrons dans la garde municipale. Marié avec mademoiselle Cochelet, dame d'honneur de la reine Hortense, et par conséquent admis dans l'intimité de cette princesse, le commandant Parquin se laissa entraîner par le prince Louis à prendre part à la tentative de Strasbourg. Acquitté par le jury, il coopéra de nouveau, en 1840, à l'échauffourée de Boulogne et fut condamné cette fois à vingt ans de détention. Ses *mémoires*, intitulés *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'empire* (1803-1814), ont paru en 1892. C. B.

gent chez les conspirateurs, et ne font pas de doute que la chose n'ait été tramée en Suisse. Il n'y a eu au reste que quelques soldats blessés. Louis Bonaparte et ses complices sont arrêtés, et aucune tentative simultanée n'a été faite à Metz ou autres places voisines. Nous en serions informés aujourd'hui.

Je remarque que la duchesse de Berry a fait dans la Vendée son *va-tout* légitimiste. Les républicains ont choisi pour champ de bataille les rues de Lyon et de Paris. Les bonapartistes montrent un égal discernement en attaquant dans une place forte de l'Est de la France. Chacun des trois partis faisait ainsi un appel aux sympathies les plus vives qu'il pût rencontrer. Ces résultats doivent donc paraître décisifs à tout jugement impartial. Cette affaire n'en est pas moins triste et de nature à causer des embarras au gouvernement. Les couronnes ne sont pas de roses aujourd'hui, mon cher ami, et c'est comme au temps de *Guatimozin*. J'ai bonne opinion de la position de notre nouveau ministère ; je le crois uni, bien appuyé par le roi, et en mesure de bonne défense vis-à-vis des Chambres.

Le mariage du roi de Naples et de l'archiduchesse Thérèse est convenu depuis plusieurs jours, bien que M. de Metternich affecte encore de l'ignorer. Je suis de meilleure foi à l'égard du mariage mecklembourgeois ; êtes-vous mieux informé ?

Cracovie est toujours, dit-on, le sujet de négociations suivies entre l'Autriche et la Russie : on prétend que cette dernière puissance offre à l'Autriche l'abandon complet de ce pays et la pousse même à l'incorporer à la Gallicie : on ajoute que l'Autriche refuse, mais qu'elle se prête à une incorporation commerciale

en transportant sa ligne de douanes au nord de la Vistule, de manière à enceindre le territoire de la république.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 12 novembre 1836.

Qu'il y a longtemps que je ne vous ai écrit, cher Prosper, mais j'ai fait bien des choses qui ont pris tout mon temps. L'archevêque de Paris nous a fait courir jusqu'à Strasbourg, pour nous marier à Kehl, dans le duché de Bade, afin d'éviter une promesse que nous ne voulions pas faire, parce que nous n'avions pas l'intention de la tenir (1). La cérémonie s'est faite là d'une façon qui m'a été très douce, le même autel a servi aux deux communions, et la bénédiction nuptiale a été prononcée dans la même langue, car la liturgie badoise, qui est pourtant très catholique, se fait presque tout entière en latin. Je ne me suis donc point aperçue de la différence des cultes : c'était une bénédiction double mais non point diverse. Depuis lors nous sommes revenus à Paris, Louise nous a quittés pour aller à Bruxelles. Son absence ne sera pas longue, j'espère,

(1) Mademoiselle de Broglie appartenait, ainsi que sa mère, à la religion protestante, tandis que ses frères étaient catholiques comme leur père. La même règle devait être suivie pour les enfants à naître du mariage de M. le comte d'Haussonville avec mademoiselle de Broglie ; or Mgr l'archevêque de Paris avait demandé, pour autoriser la célébration du mariage dans une église de Paris, que l'engagement fût pris d'élever *tous* les enfants à venir dans la religion catholique. C. B.

car cela fait un bien grand vide; rien ne peut remplacer une jeune fille charmante de figure et d'esprit. Elle reviendra, mais la pensée se reporte bien vivement sur ceux qui ne reviendront pas, c'est à nous à *aller vers eux* et à nous y préparer.

Je n'ai rien connu de meilleur que M. d'Haussonville; il me semble avoir vécu avec lui toute ma vie tant toutes choses sont faciles et douces avec lui, ni prétention, ni amour-propre, ni défiance, rien que la bonté et la tendresse. J'ai aussi bien à me louer de ses parents; pas un mot de vanité, de fortune n'a été prononcé entre nous; je n'ai trouvé aucune objection, même à des opinions ou à des scrupules non partagés. Tout cela est honnête et vrai, et vraiment c'est bien rare.

Nous avons trouvé la campagne trop froide pour y retourner, mais nous menons ici une vie toute paisible. Victor semble très soulagé de se voir hors de toutes ces intrigues politiques; il n'offusque personne et ne se mêle à aucune malveillance en évitant toute solidarité. Je suis très heureuse de le voir ainsi et très serein. Quant à la politique générale, j'en sais peu de chose, il me paraît que l'indifférence du public est absolue : c'est une indifférence du fond et universelle, non pas pour tel gouvernement, mais pour tous, c'est un *désabusé* de toutes les formes, de toutes les promesses. Il semble que le pays sache qu'on ne lui fera jamais ni grand bien ni grand mal ; que les menaces ne s'exécutent pas plus que les promesses ne se tiennent, et que son premier intérêt c'est d'être tranquille pour que chacun vaque à ses affaires. Au reste, ni amour du présent, ni haine du passé, ni foi dans l'avenir. Beaucoup de prospérité dont on ne sait gré à personne,

mais qui empêche d'être mécontent. Le petit monde politique est tout absorbé dans ses querelles dont le cercle se resserre toujours plus. M. Thiers est fort animé, plein d'espérances et de projets. Tout le monde a fort approuvé ou dû approuver la conduite du ministère à l'égard de Louis Bonaparte; j'espère qu'il persévérera dans cette voie.

Vous avez tort de croire que les promesses de secours et de protection de l'Évangile ne s'adressent qu'à ceux qui les *méritent*, si tant est que ce mot ait un sens pour des créatures telles que nous. L'appel de Dieu est universel et immédiat pour toutes les dispositions d'âme. « Vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai. » Cette condition d'être « travaillés et chargés » n'est pas difficile à remplir dans cette vallée de larmes.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 16 novembre 1836.

Mon cher ami, dans l'inconcevable encombrement de mes journées, je pense à vous sans cesse, et avec le chagrin de ne pas trouver un moment pour vous le dire. Je ne laisserai cependant pas partir ce courrier sans vous adresser quelques paroles de confiance et d'amitié. La mort de Charles X est ici la préoccupation du moment. Le deuil a été mis en question. Sans notification, et on ne peut en faire une qu'au duc d'Orléans, laquelle, assurément, nous ne recevrions pas, sans notification point de deuil de cour et le *Moniteur* ne peut parler; reste le deuil privé, le deuil de la personne : sur ce point de peu d'importance on se divise, et vous voyez de quel côté se rangent ceux

qui n'aiment pas qu'on se rappelle qu'ils ont été à Gand. Ce qui est plus curieux et plus sérieux, c'est de savoir l'attitude que va prendre le parti légitimiste. Je crains que la jeunesse de son nouveau chef ne le fasse se lancer dans les aventures. S'il le fait, il recevra de sévères leçons. Tournez de ce côté toute votre attention et tenez-nous soigneusement informés des moindres détails.

Nous avons fini l'affaire *Conseil*. Quoique ceux qui l'avaient engagée avec imprudence aient eu le singulier procédé de me traiter comme la Suisse, je suis parvenu à en bien sortir sans autre ressource que mon bon sens et un peu de prudence. Si jamais les récriminations de l'opposition réveillaient le souvenir de cette affaire, sachez bien que ce n'est pas sur M. Thiers qu'aucune critique raisonnable pourrait s'exercer. Si vous avez lu les derniers actes de la Diète, vous devez croire, avec moi, à une exécution franche et prochaine de l'engagement d'expulser les réfugiés. Si nous étions trompés dans cette espérance, nous en viendrions aux mesures coercitives, mais elles seront inutiles, je m'en crois certain.

La déportation du jeune Louis Bonaparte n'a été désapprouvée ici que par des légistes, en tête desquels il faut nommer Dupin. Toutes les opinions politiques l'ont approuvée en vue du passé, du présent et de l'avenir.

Cher ami, mon œil droit qui allait mieux n'a pu résister à un excès de travail dont je vous donnerais difficilement l'idée, et je suis obligé de compter les lignes que je vous écris. Je ne puis me plaindre d'ailleurs de ma situation. Dieu m'envoie santé et courage et je trouve plus de justice dans toutes les opinions

qu'il ne faut ordinairement en espérer. Personnellement j'aborderai la Chambre des députés sans aucune crainte. Je suppléerai au talent de bien dire par une simplicité d'intention et de langage qui sera, je le crois du moins, appréciée. La lutte pourra bien s'établir sur l'adresse, et vous voyez d'ici quels seront les deux champions. Depuis deux mois, au surplus, notre intérieur ministériel s'est réglé. Chacun a pesé son poids et la présidence *nominale* a pris quelque réalité. Ma seule inquiétude est que, devenue réelle, elle puisse servir suffisamment de défense contre les préventions qui se rattachent à d'autres noms ; ce qui est certain, c'est que je me dévouerai à maintenir la combinaison actuelle comme la seule bonne, désirable, possible, la meilleure enfin que les circonstances comportent.

Cher ami, je vous écris aux lumières, malgré toutes les prohibitions de la Faculté. Je remarque dans vos rapports avec l'empereur et dans son langage sur notre roi un amendement notable. Laissez faire tout le chemin qu'il y a à faire pour arriver à être bien sans vous avancer. En pareille position on ne ramène qu'en persuadant qu'on n'a besoin de personne et qu'on saurait se passer de tout le monde. Rappelez-moi au souvenir de votre collègue Durham. Je crois avoir dissipé les préventions de son cabinet contre celui dont je suis le chef. Mes rapports avec lord Granville sont ceux de la plus grande confiance. En tout je mets avec chacun et avec tous la franchise et la bienveillance à la place de la réserve et de la défiance : l'avenir dira si j'ai eu tort.

Adieu, mon maudit œil le veut ainsi ; sans lui je me laisserais encore aller, au risque d'augmenter l'arriéré.

DE M. BRESSON.

Berlin, 22 novembre 1836.

Pendant quelques semaines on était ici vraiment alarmé sur l'état moral et la santé de votre empereur. Les lettres de l'impératrice à ses frères le peignaient comme très découragé, sombre et irritable. On croyait qu'il allait recommencer son frère et finir comme lui. Vous aurez bientôt la visite du prince Charles (1). Vous savez que c'est un de ceux qui sont ici le moins bien pour nous — mais il est sans importance personnelle et fort inconvenant de propos et de conduite. — Son auguste beau-frère (2) le retrempera dans ces belles dispositions. On parle d'une seconde représentation des farces de Kalisz au mois de septembre prochain. Berlin serait le lieu du rendez-vous : six mille Russes s'y trouveraient, et nous arriveraient par Stettin. J'ai bien peine à me persuader que le roi de Prusse se prête de nouveau à cette fantaisie de son gendre. Le premier essai avait été d'un bien mauvais effet en Allemagne. En général, l'aversion pour l'alliance russe n'a fait que s'y accroître.

M. de Ribeaupierre s'est déjà porté quatre fois à la rencontre du grand-duc Michel, et est revenu les mains vides. On dit que le prince, qui à chaque instant modifie son itinéraire, est à la poursuite d'une demoiselle de S***, fille d'honneur de sa femme, et que, par

(1) Troisième fils du roi, né en 1801. C. B.

(2) L'empereur Nicolas Ier avait épousé la princesse Frédérique-Louise-Charlotte-Guillemette, fille de Frédéric-Guillaume III, née en 1798. C. B.

ordre de l'empereur, on la fait partir de tous les lieux vers lesquels il se dirige vingt-quatre heures avant qu'il y arrive. Il faudra bien cependant une fin quelconque à ces chassés-croisés.

La mort de Charles X a fait ici peu d'impression. On n'a pas encore ordonné le deuil comme à Vienne et à Dresde, qu'on considère comme cours de famille. On attend une notification du duc d'Angoulême ou de M. de Blacas. On désire que le duc de Bordeaux ne retombe pas sous la gouverne de sa mère. On a haussé les épaules de l'échauffourée de Strasbourg, mais on se dit informé que des menées républicaines très actives et très dangereuses ont lieu dans notre armée.

C'est une bonne chose que d'avoir arrangé à tout prix l'affaire suisse. M. de Metternich abandonnait le point de vue général pour se rabattre sur de misérables calculs d'influence et il allait augmenter l'embarras. Montebello ne retourne pas à Berne. Il sera envoyé à Turin et Rumigny à Naples, à moins que Flahaut, qui est en Angleterre, n'accepte ce dernier poste qu'on lui a offert.

Ici la position reste bonne.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 23 novembre 1836 (1).

Monsieur le comte,

La nouvelle de la folle tentative de Strasbourg a d'abord été annoncée ici par une dépêche de M. d'Oubril, ministre de Russie à Francfort. M. de Nesselrode

(1) Dépêche officielle N° 38.

me la communiqua avant d'en parler à personne ; ce fut seulement trois jours après que les journaux et les correspondances particulières en divulguèrent les détails dans le public. Cet incident a été connu avec exactitude : aucune circonstance imaginée, aucune exagération ne s'y sont mêlées ; on en juge aussi assez sainement ; personne ne pense que le gouvernement ait couru un grand péril ; on voit toute la sotte démence de l'entreprise ; on reconnaît les dispositions calmes de la population ; on convient même que cette épreuve montre un grand fond de fidélité dans l'armée. Toutefois, de tels événements sont, en somme, d'un effet fâcheux et nuisent à la considération de la France en répandant et renouvelant des impressions contraires à la stabilité et à la durée. Ils nous présentent comme une nation livrée pour longtemps encore au désordre moral qu'une révolution laisse dans les esprits. On se dit qu'un pays où tant d'imaginations sont excitées et dépravées ; où les illusions de l'amour-propre et de l'esprit de parti sont si exaltées, où tant d'hommes ne savent pas se résigner à l'ordre, doit nécessairement, malgré la sagesse des masses populaires, malgré la prudente fermeté du gouvernement, être exposé journellement à de semblables alertes. On m'a rapporté que l'empereur qui, du reste, a jugé assez modérément de cette circonstance, s'était écrié, tout à fait dans son intimité : « Que doit-on » penser quand on voit ce qui peut entrer dans la » tête d'un colonel de cinquante ans ? » Je n'ai rien à dire sur tout cela, car personne n'engage avec moi de conversation à ce sujet ; toute parole serait inutile ; celles qu'on m'adresserait seraient convenables et tenues dans une juste mesure ; celles que je répon-

drais réussiraient tout au plus à modifier quelque peu des opinions où se constate un fond de vérité qu'exagère plus ou moins chacun selon son inclination particulière. Il faut attendre; le très grand progrès vers des idées plus justes et plus bienveillantes pour la France est si évident, que j'aurais tort de montrer de l'impatience et de la précipitation.

Il me semble, quant à la Grèce, que les trois puissances sont au point d'être d'accord sur le seul sujet de dissentiment qu'elles paraissaient avoir. La mauvaise gestion des finances étant une fois reconnue par tous, ainsi que la nécessité d'éloigner M. d'Armansperg et l'administration bavaroise, il y aura à s'occuper du choix des hommes et des dispositions à prendre pour établir un ordre meilleur. Votre Excellence veut bien m'informer que lord Palmerston lui-même ne trouve plus d'atténuation aux reproches d'incapacité qui s'élèvent de toutes parts contre cette administration. J'aurais pu le deviner au changement de langage de lord Durham, qui cesse aussi de croire à l'utilité du maintien de M. d'Armansperg. M. de Lerchenfeld dit qu'à Munich on commence à être de cet avis ; on pense même à lui chercher un successeur. Ce n'est sûrement pas ici que se traiteront ces affaires ; j'ai pourtant cru devoir avertir le comte de Lerchenfeld que la continuation d'une administration bavaroise, serait l'objet de beaucoup de préventions et il en est convenu facilement. Je me suis de même entretenu avec lord Durham de ce qui pourrait être fait si M. d'Armansperg se retirait : il n'estime point heureuse l'idée mise en avant par le prince Soutzo l'accord et l'unité entre les résidents des trois puissances seraient, selon lui, impossibles à espérer.

Autour de chacun d'eux se formerait toujours une certaine coterie, et, par suite, des intrigues qui détruiraient toute harmonie. Un grand personnage choisi par les trois puissances, une sorte de lord haut commissaire, comme aux îles Ioniennes, qui exercerait plus que de l'influence sur l'administration grecque qui en serait le chef supérieur, semble à lord Durham une meilleure solution du problème. Sans attacher d'importance à des conversations fugitives, je tiens pourtant à en faire connaître l'esprit à Votre Excellence.

J'ai lieu de penser qu'il n'est point question d'un projet de mariage entre le prince royal de Bavière et la grande-duchesse Marie. Il y a quelques mois, M. de Nesselrode me raconta, par occasion, comment, en 1834, lorsque l'empereur avait été sondé à cet égard, des informations avaient été prises et n'avaient pas été favorables au jeune prince. Or, il me paraît difficile que l'empereur revienne des préventions qui pénètrent une fois dans son esprit, et il fallait bien que M. de Nesselrode le jugeât ainsi pour entrer inutilement dans ce détail avec moi. Depuis votre lettre reçue, j'en ai parlé tout franchement, mais comme par curiosité personnelle, au comte de Lerchenfeld, avec qui je suis en quelque confiance. Il m'a protesté qu'il ne savait rien de pareil ; que le roi de Bavière et le prince royal avaient été blessés des réponses faites il y a deux ans ; que d'ailleurs l'empereur imposait une condition qui rendait la chose presque impossible ; qu'il voulait que les deux époux se fussent vus et se convinssent ; qu'ainsi le prince royal, en venant à Saint-Pétersbourg, courrait la chance d'un refus public puisque l'Europe avait su ses demandes. L'impératrice, l'autre jour, me disait en effet, que l'empereur

et elle étaient bien résolus à ne donner leurs filles qu'à des princes qu'elles auraient pu voir et qui promettraient, par leur caractère, des chances de bonheur domestique.

Tels sont, monsieur le comte, mes motifs pour ne pas croire à ce projet de mariage. Peut-être l'intérêt très réel et les gracieusetés de l'empereur à l'occasion du mariage du roi Othon sont-ils la cause première de ce bruit. Il vient encore d'envoyer un officier à Munich pour le complimenter.

Saint-Pétersbourg, 1er décembre 1836 (1).

La mort de Charles X a occupé pendant quelques jours l'attention de la cour et de la société de Saint-Pétersbourg, mais rien de ce qui s'est fait ou dit n'a manifesté aucune intention malveillante à l'égard de notre gouvernement. Cette disposition n'existe point dans le public, et de la part des personnes qui, par leur position, tiennent aux affaires ou au service de cour, il y a eu une sorte de soin à ne pas nous blesser. Le deuil a été pris, mais sans ostentation, comme accomplissement d'une règle d'étiquette. Dans la circulaire imprimée qui donnait avis de ce deuil, les mots *roi français* sont précédés du mot *bierschago* (*ayant été*); c'est ainsi qu'on traduirait en russe le mot français *ex*. Cependant, la notification en langue française adressée au corps diplomatique, portait « Sa Majesté le roi Charles X, » sans ajouter : *de France*. Dès le lendemain du deuil, il y a eu un bal au palais d'Anitchkof, et pour ce jour-là on a quitté le noir, comme cela se

(1) Dépêche officielle N° 39.

pratique communément à la cour dès qu'il est question d'une réunion ou du moindre divertissement; car ici on tient guère compte des deuils.

Dès que M. le comte de Nesselrode a reçu quelques détails par la correspondance de l'ambassade de Vienne, il me les a communiqués avec empressement. Il m'a lu la dépêche du prince Gortchakoff, chargé d'affaires, et la copie des lettres de M. de Montbel au prince de Metternich, qui rendaient compte d'abord de la maladie, puis de la mort de Charles X. Il m'a fait soigneusement remarquer comment la cour de Vienne ne reconnaissait à Son Altesse Royale le duc d'Angoulême d'autre caractère que celui de *chef de sa famille*, et continuait à lui donner le même titre qu'il portait précédemment. Il s'est félicité de la sagesse du gouvernement autrichien qui laissait le duc de Bordeaux sous la conduite de M. le duc et de Madame la duchesse d'Angoulême, conséquemment sous la direction réelle du duc de Blacas, au lieu de le livrer à l'esprit aventureux de Madame la duchesse de Berry, et aux intrigues de cette fraction du parti légitimiste.

M. le comte de Ficquelmont m'avait déjà confié verbalement la plupart des mêmes détails, et s'en était expliqué dans le même esprit, d'une façon peut-être un peu moins accentuée; ce qu'il y a lieu d'attribuer plutôt à la différence de situation qu'à une diversité d'opinion.

Cette nouvelle n'a point effacé l'intérêt qui s'était porté sur les suites de l'affaire de Strasbourg. Parmi tous ceux qui ne tiennent pas au gouvernement et à l'empereur, la clémence du roi envers le principal coupable, la mesure prise à son égard, sont un motif de louanges. Il n'en est pas tout à fait ainsi de la part

de M. de Nesselrode et des hommes politiques. La répression énergique et sévère d'un si grave délit militaire semble ici, plus encore que partout ailleurs, d'une nécessité presque absolue, et l'on pense que l'accusé le plus important ne se trouvant plus devant le tribunal, le jury ou le roi accorderont aux complices subalternes une amnistie pour ainsi dire obligée. J'ai tenté de faire remarquer quel avantage politique résultait du complet abaissement de ce jeune et pitoyable conspirateur, abandonnant ainsi des hommes qui ont risqué leur tête pour lui, séparant son sort du leur, acceptant, ou plutôt implorant même cette séparation, et subissant humblement la clémence du roi. Ce genre de considérations n'a pas ici un grand poids. Il est possible d'entrevoir aussi que cette assimilation complète de la famille de Napoléon aux anciennes races royales choque un peu les idées de l'empereur.

M. de Nesselrode m'a remis l'extrait ci-joint (1)

(1) Extrait *d'une lettre datée de Genève, 5 novembre 1836.* — Outre Czapski, j'ai trouvé à Genève plusieurs autres propagandistes que j'étais loin de supposer dans cette ville. et qui, tous, se trouvent ici sous de faux noms. La mauvaise issue de l'entreprise de Louis Bonaparte et les arrestations faites dans les États sardes ont jeté la consternation parmi tous ces gens qui, à ce qu'il paraît, s'étaient abandonnés aux espérances les plus chimériques. L'expédition du prince Louis était préparée depuis longtemps, et il est certain qu'il entretenait des intelligences avec un grand nombre de réfugiés politiques dispersés en Suisse. Pour le moment la Russie et même la Pologne semblent entièrement oubliées par les révolutionnaires qui sont ici. Tous leurs regards sont tournés vers la France où, à les en

d'une lettre écrite de Genève par un agent russe ; je l'en ai fait remercier ; il m'a dit que ce pouvait être à charge de revanche ; il ne doute point que si la police française obtenait quelques informations utiles pour le gouvernement impérial, le comte Pahlen en recevrait communication. La cause de l'ordre public en Europe, les précautions à prendre contre les fanatiques et les assassins sont un intérêt commun entre tous les gouvernements, entre tous les honnêtes gens.

Quelques juifs ont été arrêtés en Volhynie ; on parle de correspondances criminelles, de projets séditieux, d'associations secrètes ; des rumeurs et des exagérations populaires, dignes du moyen âge, se mêlent aux soupçons de l'autorité. Il a été question, dans le vulgaire, de vivres empoisonnés, de complots contre toute la population chrétienne. Le fait est que les juifs de ces contrées sont mécontents, se trouvent mal traités, privés de justice. Pendant la guerre de Pologne, et depuis l'occupation, les rudesses militaires ont, comme il arrive toujours, porté de préférence sur les juifs. Néanmoins, comme ils ne peuvent concevoir aucun espoir de délivrance, et comme ils sont, plus que toute autre population, condamnés à la soumission et à la patience, je doute beaucoup qu'il entre dans leur esprit des pensées révolutionnaires. La tristesse de leur sort n'est pas nouvelle et ne les a

croire, quelque nouvelle catastrophe se prépare. Vous ne sauriez croire combien est grande la haine que ces frénétiques portent à Louis-Philippe, et je crains bien que ce souverain ne finisse ses jours sous le poignard des assassins.

jamais entraînés à de tels projets, incompatibles avec leur situation.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 18 décembre 1836.

Cher ami, vous ne pouvez vous faire une idée, même approximative, de la vie que je mène. J'ai voulu répondre à M. Guizot, qui prétendait que si je m'appelais le *président*, c'est qu'il l'avait bien voulu. J'ai *pris* la première place et je puis vous affirmer que nul n'a été depuis six ans le *premier*, au point où je le suis maintenant. Il y a à cela, j'ose le dire, profit pour le pays, car j'empêche bien des fautes, j'aplanis plus d'un obstacle, et surtout je calme bien des irritations. C'est peut-être au prix de ma santé ; je ne reste au lit que cinq heures et ma journée d'affaires ne finit qu'à minuit. Depuis que je suis ministre, je n'ai pas marché une fois. Le ciel, jusqu'ici, soutient mes forces et mon courage, je ne lui demande que de sortir du pouvoir plus considérable et plus respecté. Après cela, j'aurai le droit de me reposer et ne songerai plus qu'à vieillir et mourir en paix.

La session, à son début surtout, s'annonce devoir être rude. S'il faut juger du rôle que M. Thiers y prendra par sa conduite et son langage actuel, ce rôle sera actif et celui d'une opposition à outrance à M. Guizot et par conséquent au cabinet. Aujourd'hui il professe plus haut que jamais son système d'intervention contre don Carlos, dût-il entraîner la guerre, et l'alliance de principe avec l'Angleterre dût-elle devenir hostile à tous les gouvernements dont le principe

est différent. Il rallie sous son drapeau une phalange *parlante* considérable, Berryer, Barrot, Mauguin, Dupin, Sauzet, Vivien, Dufaure, etc. L'intrigue anglaise recrute pour lui avec activité et intelligence par M. Ellis, qui agit ici à visage découvert. Le désastre de Constantine sera exploité ; Clausel, si compromis, nous ménage et je crois que nous sommes si bien couverts par notre correspondance avec le maréchal que je crains peu le résultat pour nous. En définitive j'ai confiance et surtout volonté inébranlable de rester, à moins de circonstances que nous ne puissions plus maîtriser.

Je ne m'étonne pas du silence que gardent avec vous mes deux collègues doctrinaires (1). Il me restait encore beaucoup à apprendre sur cette famille d'esprit, c'est une singulière variété de l'espèce humaine : l'égoïsme politique y est porté à un degré qui ne laisse plus que fort peu de place pour la justice, la sympathie, la vérité.

Je me suis repris à vingt fois pour vous écrire ce peu de lignes ; je ne parviens à les terminer qu'en faisant attendre l'aide de camp que Clausel m'envoie et ajournant une conférence que ce fameux M. Meeus, agent de la Belgique, est venu chercher pour le chemin de fer de Paris à Bruxelles.

Adieu, très cher ami, puisse le ciel nous accorder l'*otium cum dignitate* bientôt et l'un près de l'autre. Je recueille ce que vous m'écrivez sur un léger changement de langage autour de vous, sans en tirer trop de conséquences. Attendez-vous à voir l'Angleterre entrer dans des voies raisonnables à l'égard de

(1) MM. Guizot et Duchâtel. C. B.

l'Espagne si nous l'emportons nettement sur M. Thiers à la Chambre ; si, au contraire, Ellis et Thiers étaient les plus forts, il faudrait s'attendre à tout, mais cela ne sera pas, j'oserais m'y engager. Adieu encore.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 20 décembre 1836 (1).

Monsieur le comte,

Les détails que Votre Excellence a bien voulu me donner sur l'état actuel du gouvernement autrichien (2) ont été pour moi du plus haut intérêt, et j'en avais d'autant plus besoin que j'avais eu déjà quelques indications à ce sujet. M. de Nesselrode paraît s'en inquiéter peu : quoiqu'il soit loin de manquer de prévoyance et de perspicacité, personne ne se montre plus persuadé qu'à chaque jour suffit sa peine. Il s'occupe de l'affaire du moment : il en parle lorsque c'est indispensable, se félicite de tout ce qui n'exige ni action ni explication actuelles ; et comme, dans la situation présente de l'Europe, aucun gouvernement ne pourrait avec prudence chercher activement la solution d'aucune difficulté, cette politique n'est point mal habile. Une ou deux fois, j'ai essayé de mettre la conversation sur l'Autriche : il convenait de ce que je lui disais et nous en restions là. Sir Frederick Lamb (3) a transmis les mêmes informations à son gou-

(1) Dépêche officielle N° 40.

(2) Voir à l'appendice p. 571, une dépêche du comte de Sainte-Aulaire communiquée par le comte Molé à M. de Barante. C. B.

(3) L'ambassadeur d'Angleterre à Vienne. C. B.

vernement, et lord Durham m'a répété presque les expressions de la dépêche de M. de Sainte-Aulaire. Il ajoute que le cabinet de Berlin, plus prévoyant et intéressé de plus près que le cabinet russe, en conçoit déjà quelque inquiétude pour l'avenir. Depuis vingt ans sa politique a consisté avant tout dans une franche et intime union avec l'Autriche, et s'il devenait difficile de mettre en commun la sagesse des deux cabinets, de convenir toujours d'un même plan de conduite, de s'entendre sur tout ce qui doit être fait ou dit, ce serait une situation nouvelle. Aussi lord Durham me disait-il, probablement d'après les conjectures de lord Palmerston et de lord William Russell, que le cabinet de Berlin, auparavant assez aigre et malveillant pour l'Angleterre, changeait tout doucement de façon et de langage, préparant ainsi un rapprochement que l'avenir peut rendre nécessaire. Je n'ai aucun moyen de vérifier cette observation peut-être conjecturale ; Bresson l'aura sûrement faite aussi, à supposer qu'elle porte sur quelque réalité.

Lord Londonderry est toujours fort bien reçu et soigné par l'empereur, sans que j'aie lieu de voir dans cet accueil aucune signification politique. Lord Londonderry a servi avec un grand éclat de bravoure dans les armées russes en 1812; il retrouve ici des compagnons d'armes ; il se présente sous un aspect tout militaire qui lui plaît et qui convient beaucoup à la cour de Russie ; lorsqu'il parle de politique, c'est uniquement des affaires intérieures d'Angleterre. J'ai toujours de bons rapports avec lui ; son langage quant à la France n'a aucune teinte de malveillance. Il s'exprime sur le roi, sur la sagesse et la fermeté de son gouvernement, dans des termes d'approbation et même de louange.

C'est une satisfaction habituelle pour moi que d'écouter de tels propos. Le comte Orloff, aide de camp de l'empereur et presque son ami, l'homme à qui il accorde sûrement le plus de confiance, vient de passer deux mois à Genève. Il me disait que, traversant une partie de l'Europe, il avait été frappé du calme et presque de la sécurité qui, depuis un an, s'étaient introduits dans les esprits : « C'est à la sagesse et à la fermeté de votre roi, que tout cela est dû, » ajoutait-il.

Ni le prince Soutzo ni le comte de Lerchenfeld n'ont été chargés de rien communiquer à M. de Nesselrode sur la retraite possible de M. d'Armansperg, et le choix de M. de Rudhart pour lui succéder ; on n'en sait rien ici que par les journaux et les lettres particulières. Je pense que la Russie ne mettra aucun obstacle direct à la confiance que le roi Othon voudrait accorder à M. de Rudhart ; mais sans doute elle n'approuvera point cet essai d'une seconde administration bavaroise. Au dire de tous ceux qui connaissent la Grèce, elle présente si peu les éléments nécessaires à un gouvernement représentatif, que le mot *libéral*, appliqué à la forme des institutions politiques, n'a pas une signification réelle à Athènes. On ne manifeste ici à cet égard aucune émotion; la question qui fait le sujet de mes conversations avec M. de Nesselrode, le prince Soutzo et le comte de Lerchenfeld est tout simplement celle-ci : « Pourra-t-on réussir à donner les habitudes allemandes à l'administration de la Grèce ? L'esprit allemand, si régulier, si peu flexible, si systématique, pourra-t-il sympathiser avec les Grecs et exercer sur eux une heureuse influence ? » On ne le pense pas, et s'il était permis

d'avoir une opinion sur ce qu'on ne connaît pas, je dirais que cela me paraît vraisemblable. Encore récemment j'ai appris que le roi Othon avait engagé un des plus savants et des plus respectables professeurs d'Allemagne, M. Brandes, à quitter pour deux ans l'Université de Bonn, afin de venir régler l'instruction en Grèce. C'est donc un plan général de conduite, et peut-être serait-il bon de ne pas l'adopter avant de s'en rendre compte et de prévoir ses effets probables. M. de Nesselrode dit et semble croire sincèrement qu'il vaudrait mieux chercher dans la Grèce même les hommes qui doivent la gouverner et la développer. Aucun nom propre ne m'a jamais été prononcé comme personnification de cette opinion ; je n'ai pas lieu de supposer qu'elle soit un moyen d'amener au pouvoir des hommes dévoués à la Russie et obéissant à son influence.

DE M. BRESSON.

Berlin, 24 décembre 1836.

Et d'abord, que je m'afflige avec vous du désastre de Constantine! Il ne manque pas ici de gens qui s'en frottent les mains. Il en sera de même où vous êtes. C'est maintenant une conquête qu'il faut achever coûte que coûte : l'honneur de nos armes y est attaché. Mais vous qui avez tout lu, tout étudié, tout approfondi, avez-vous jamais rien trouvé dans l'histoire de plus mal conçu de plus imprudemment conduit et exécuté que cette malheureuse expédition ? Je trouve que chaque mot du propre rapport du maréchal Clausel lui fait son procès. Toutes mes correspon-

dances de Paris ne laissent aucun doute sur la justification complète du ministère devant les Chambres. La première attaque, qui devait porter sur l'Espagne, portera sur l'Afrique. La position personnelle de M. Molé est très bonne. Il est très agréable au roi et au corps diplomatique, et il a dans le pays de la popularité. Le roi a dit à quelqu'un (mais ceci tout à fait pour vous) : « Qu'il était très mécontent de la ligne politique violente et passionnée sur laquelle se plaçait M. Thiers ; que, s'il parvenait à renverser le ministère actuel, il ne travaillait pas pour lui-même ; que les Chambres seraient plutôt dissoutes ; et qu'on ne se laisserait pas entraîner à une guerre inutile, dangereuse et inféconde. » M. Thiers trompe toutes les prévisions, tous les vœux de ses amis. Il s'allie à des gens qu'il n'estime pas — c'est un mauvais calcul. — Allons-nous recommencer les fautes des royalistes sous la restauration et nous perdre par nos propres divisions ?

Depuis le séjour des princes à Berlin, nous avons gagné beaucoup de terrain. Le roi est parfait, et ce rapprochement de la France et de la Prusse est très favorablement accueilli par l'opinion publique.

Mes rapports avec M. de Ribeaupierre sont excellents. Je vous prie de le dire à M. de Nesselrode, qui nous a rapprochés, il y a trois ans.

La mort de Charles X n'a amené ici aucune manifestation dont nous puissions prendre ombrage. Elle est pour le parti un coup dont il ne se relèvera pas, quoique, en ce moment, il crie bien haut pour en imposer sur sa détresse.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 29 décembre 1836 (1).

Monsieur le comte,

Il est question depuis quelques jours d'un changement de personnes qui, en apparence, du moins, aurait une certaine gravité.

Lorsque le prince Kotchoubey mourut, il y a trois ans, l'empereur fut embarrassé pour lui trouver un successeur dans la charge de président du conseil de l'empire, qu'il avait remplie avec une haute distinction, et à laquelle il avait acquis une importance qu'elle doit nécessairement avoir lorsqu'elle est occupée par un homme capable et considéré. En effet, le conseil de l'empire a quelque analogie avec ce qu'était le conseil d'État en France sous le régime impérial. L'empereur Alexandre, à l'époque où il admirait beaucoup Napoléon, avait donné à cette institution une forme et des attributions aussi pareilles que le permettent les énormes différences des deux pays. Toujours est-il que le conseil de l'empire et les comités dont il se compose discutent habituellement les projets des ministres, et peuvent contrôler leur administration. Comme l'empereur ne le préside point, comme sa facilité d'esprit, son goût pour les affaires, sa ferme volonté de bien accomplir ses devoirs de souverain ne le portent nullement à la connaissance des détails, au positif des choses ; comme il se borne à donner la direction générale, à signifier ses intentions, à veiller sur leur accomplissement, un

(1) Dépêche officielle N° 41.

président du conseil de l'empire peut se trouver, pour ainsi dire, le chef de l'administration et le premier personnage de l'État.

L'opinion désignait pour ce grand office le général Wasilitchikow : c'est un des hommes les plus considérés de l'empire. Il a fait la guerre avec distinction; sans ambition, sans vanité, d'un patriotisme sincère et grave; ses conseils, en toute occasion importante, sont écoutés et demandés; l'empereur fait de lui le plus grand cas, mais il ne recherche point une faveur de courtisan; seulement, lorsqu'il croit utile d'émettre un avis ou de faire connaître son opinion, il se fait un devoir d'aller chez l'empereur et de lui parler avec franchise et gravité.

Le général Wasilitchikow ne voulut pas être président du conseil; il représenta que, pour occuper ce poste, il fallait avoir la connaissance expérimentée des affaires et de l'administration ; que les lumières du bon sens n'y suffisaient point, et qu'ayant été seulement militaire, il se jugeait incapable de remplir cette haute fonction.

Sur ce refus, M. de Nowossilzoff fut nommé. Son nom est mêlé aux souvenirs de la diplomatie, et aux grandes affaires qui précédèrent la paix de Tilsitt. Comme il passait pour appartenir au parti anglais, il perdit tout crédit pendant l'alliance avec la France. Après le congrès de Vienne, l'empereur Alexandre le donna pour principal conseiller à son frère Constantin, dans le royaume de Pologne, M. de Nowossilzoff est un homme instruit, spirituel, fin, mais il est difficile d'être plus dénué de considération. Sa vie privée a été crapuleuse; ses relations pécuniaires sans délicatesse, son caractère n'a aucune élévation : il

est obséquieux jusqu'à l'humilité, et en même temps peu loyal. Il s'est fait détester en Pologne; on lui reproche de n'avoir nullement su prévoir la révolution, que lui, avec quelque apparence de raison, rejette sur les fautes personnelles du grand-duc Constantin.

Occupée par M. de Nowossilzoff, la place de président du conseil de l'empire s'est trouvée fort abaissée; la chose est au point qu'elle ne saurait guère se prolonger; lui-même le voit bien, et parle de sa retraite en alléguant son âge qui est avancé et sa santé qui est mauvaise.

L'empereur hésite, dit-on, pour son successeur entre deux hommes qui appartiennent à des nuances d'opinion sinon opposées, du moins différentes.

L'un est le comte Stroganoff; il a pour ainsi dire passé toute sa vie dans des missions diplomatiques, et s'y est révélé sous des rapports avantageux. Son caractère est doux, ses manières faciles et distinguées; sa famille est nombreuse et bien placée à la cour et dans le gouvernement; c'est un homme aimé et estimé. Ses opinions sont modérées; il connaît l'Europe et n'a rien de tranché dans ses préférences politiques, soit dans les relations extérieures, soit dans le gouvernement intérieur. S'il était choisi, le conseil de l'empire aurait un président aimé et considéré, mais il n'y aurait aucune raison de supposer un changement quelconque dans la marche des affaires. Comme le comte Stroganoff vient d'être nommé grand échanson, on suppose que l'empereur ne s'est pas arrêté à l'idée de le faire président du conseil.

L'autre candidat, dont on m'a assuré que les chances devenaient de jour en jour plus probables, est le comte Tatitscheff, ambassadeur de Russie à

Vienne, en congé depuis quelques mois. Votre Excellence a sans doute souvent ouï parler de lui. C'est un homme qui, par ses manières et sa tournure d'esprit, par ses qualités et ses défauts, semble ne pas appartenir au temps présent. Diplomate et courtisan à la façon du comte Markoff ou du comte Panin, que nous avons vus en France il y a plus de trente ans ; malveillant, dédaigneux, sarcastique : de peu de conversation, ne sachant guère écrire une lettre, mais pourtant d'un jugement ferme et fin : n'ayant pas l'apparence empressée, le zèle d'obéissance, le besoin de plaire au Maître que montrent les générations nouvelles, mais au fond tout aussi courtisan. Son nom est des plus anciens de la Russie, mais sa famille est peu nombreuse, et, comme il a constamment vécu à l'étranger, il est ici peu recherché et même peu connu. Ses opinions en politique sont, au su de tout le monde, plus tranchées qu'il n'est commun à Saint-Pétersbourg. Il a plus que personne ce qu'on appelle la politique russe, c'est-à-dire le projet de s'isoler autant que possible de l'Europe occidentale, d'en éviter les influences, d'en reculer le contact et de s'occuper exclusivement du développement intérieur de l'empire, en prenant soin de lui donner une civilisation prise de son propre fonds et qui n'emprunterait rien à l'esprit européen. On entend souvent exprimer ces idées-là, ou, pour parler plus exactement, il y a ici tout un assortiment de lieux communs sur ce texte. Il est possible que l'empereur incline en ce moment de ce côté et se décide à choisir le comte Tatischeff; ce qui le ferait croire; c'est que le comte Orloff passe pour agir en ce sens : ce qui veut dire qu'il aperçoit que l'empereur y est porté. Le général

Wasilitchikow, grand partisan de la politique russe, pousse aussi à la nomination du comte Tatitscheff.

A supposer qu'il devienne président du conseil, je doute qu'il en résulte un changement notable dans la conduite des affaires. La situation intérieure et extérieure de la Russie n'étant modifiée dans aucune de ses circonstances, le comte Tatitscheff, pas plus que nul autre, n'apportera point une détermination assez énergique pour détourner le cours naturel des choses. Sauf quelques phrases qui pourront être différentes, quelques manifestations au début, le lendemain ressemblerait beaucoup à la veille. Les relations commerciales de la Russie avec l'Europe subsisteront et iront toujours en s'accroissant par le développement de son industrie intérieure ; l'instruction et le goût du bien-être continueront à se répandre, ainsi les rapports avec l'Occident se multiplieront. La vanité des Russes, celle du comte Tatitscheff tout le premier, craindra, comme auparavant, la réputation de barbarie, et ils aimeront toujours l'approbation et les louanges venues du dehors. Quant aux affaires étrangères, elles suivront aussi le même train. L'Allemagne est plus loin que jamais d'accepter le protectorat et la dictature de l'empereur de Russie; la Prusse et l'Autriche sont des alliées sincères ; une conformité d'opinions gouvernementales, une communauté d'intérêts quant à Pologne garantissent cette union, mais là finit toute influence réciproque. Chaque cabinet a sa politique indépendante sur les points qui ne sont pas communs. L'empereur sait maintenant au juste la portée de cette alliance ; telle qu'elle est, il faut la conserver, et l'on a vainement essayé d'en tirer des conséquences plus amples. Ceci étant, il n'y a pas

moyen de songer à se brouiller avec nous d'une façon éclatante, et des ménagements sont nécessaires; ils sont gardés, et peu nous importe que ce soit avec un peu plus ou un peu moins de malveillance, pourvu qu'elle soit voilée par les égards qui nous sont dus.

Si je veux chercher sur quels points des modifications pourraient être aperçues, et quelles sont, au moment actuelles les vues pratiques de la politique appelée russe, il paraît d'abord que le sort de la Pologne serait aggravé, et qu'on marcherait d'une façon plus systématique et plus rude à en faire une province russe en abrogeant toute séparation politique et en travaillant ouvertement à effacer les différences de religion, ou même de langue. Un certain nombre d'hommes politiques, quelques-uns même assez éclairés, sont préoccupés d'une crainte que je ne crois point fondée, mais qui est jusqu'à un certain point spécieuse. L'alliance qui s'était momentanément établie en Belgique entre les opinions révolutionnaires et le clergé, alliance dont la Pologne a offert aussi plusieurs symptômes, leur semble plus qu'un fait passager et accidentel; les efforts de l'abbé de Lamennais, les phrases employées quelquefois par nos républicains, la facilité avec laquelle l'esprit allemand unirait les idées de liberté et de religion, sont autant de circonstances qui sont produites à l'appui de ces inquiétudes. De là une intolérance encore sourde et timide, mais dont les populations catholiques de l'empire ont parfois des preuves. Cette intolérance ne provient pas d'une inspiration religieuse; l'empereur et ceux de ses ministres qui le poussent dans cette voie n'ont rien d'ardent ni de passionné dans leurs croyances et ne reçoivent pas

l'influence du clergé; ils agissent par une vue politique, relative surtout à la Pologne, mais plus générale.

Si on écoutait le parti russe, le désir de fusion complète, l'abolition de toute autre nationalité ne se bornerait pas à la Pologne. On agirait dans le même sens, quoique par des moyens plus doux, sur les provinces Baltiques. Outre le projet de donner à l'empire une plus compacte unité, outre la malveillance des Russes contre leurs compatriotes allemands, ce travail dans les provinces Baltiques serait encore inspiré par l'esprit de précaution contre un avenir qu'on prévoit avec aversion. Il est habituel, à Saint-Pétersbourg, de blâmer la conduite du gouvernement prussien, de déplorer les germes de révolution que, depuis vingt ans, il sème avec imprudence. La *Landwehr*, les institutions municipales, le complet affranchissement des servitudes territoriales passent ici pour des fautes graves dont la Prusse et l'Europe porteront la peine. « Quand il y aura des Chambres à Berlin et la liberté de la presse à Mœmel, notre situation intérieure ne sera plus la même, » dit-on.

A plus forte raison, les hommes qui professent ces opinions s'opposeraient aux mesures dont il est souvent question pour préparer de loin ou successivement un changement dans la condition des paysans. Ce n'est pas que personne imagine le maintien indéfini du servage : chacun, de quelque opinion qu'il soit, répète sans cesse que l'avenir de la Russie dépend du passage indispensable, en un temps donné, des serfs à la liberté. Mais comme c'est réellement un problème dont la solution présente beaucoup d'embarras et de difficultés, les projets varient beaucoup, et ceux du

parti russe seraient assurément les plus différés et les plus lents.

Je suis entré dans tous ces détails afin d'expliquer pour quels motifs je suppose qu'une plus grande influence accordée par l'empereur au vieux parti russe n'aurait que peu d'effets, ainsi qu'il arrive toujours, lorsqu'on veut mettre en action des idées, ou plutôt des sentiments contraires au progrès nécessaire des choses et s'opposer à un avenir inévitable. En de telles circonstances, les uns comme les autres sont contraints à régler de leur mieux ce qu'il n'est pas en leur pouvoir d'empêcher. D'ailleurs, l'empereur n'est pas un homme sur qui on puisse prendre de l'ascendant ni qui subisse une influence directe ou personnelle; ce qu'on lui dit ne modifie jamais ses idées complètement ni tout d'un coup. Or, si jusqu'ici il n'a point appartenu au parti russe, il ne l'adoptera point aveuglément et dans son entier, même lorsqu'il aura approché de lui l'homme qui, dit-on, en professe le plus les aspirations.

Il est question aussi de M. Speranski pour la présidence du conseil de l'empire; mais ce choix est peu probable. M. Speranski n'a pas une situation importante; fils d'un pauvre prêtre de campagne, il doit sa fortune uniquement à son mérite et à la faveur de l'empereur Alexandre. Il a des ennemis et des envieux; s'il obtenait la préférence, elle pourrait être regardée comme signe d'une direction presque opposée aux idées du comte Tatitscheff. M. Speranski, connu surtout par son grand travail de la *Collection des lois*, qui a doté l'empire d'un code complet, passe pour un des hommes les plus occupés d'améliorations et du perfectionnement de la législation.

Deux dispositions généralement considérées comme raisonnables et bienfaisantes ont signalé, il y a peu de jours, la fête de l'empereur.

Tout soldat, en passant sous les drapeaux, devient homme libre et sa postérité est libre ; mais tous les fils de soldats doivent être soldats aussi. Un nombre considérable de ces fils de soldats, trente-six mille environ, sont élevés par l'État et reçoivent une instruction qui les rend capables de devenir sous-officiers ou de recruter cette nombreuse population de copistes, dont se remplissent les ministères et toutes les administrations de l'empire. Le dernier oukase laisse aux veuves de soldats et aux soldats estropiés, un de leurs enfants pour soutien de la famille.

L'autre oukase attribue aux sous-officiers et soldats qui feront partie des camps de manœuvres, un supplément de rations en viande et eau-de-vie. Déjà il était accordé aux garnisons des principales villes de l'empire. Ce sera un assez grand accroissement de dépense.

C'est ainsi que chaque jour, plus soigneuse et plus régulière, plus soucieuse des besoins de la population, et du goût de bien-être qu'éprouvent toutes les classes, chacune selon sa mesure, l'administration de l'empire voit augmenter les dépenses. Sans doute le revenu s'accroît, mais il est incertain que ce soit dans une proportion aussi rapide, de sorte que le ministre des finances et plusieurs de ses collègues ont cru nécessaire de proposer à l'empereur une réduction considérable de l'état militaire. Le budget de la guerre absorbe environ la moitié du revenu ; comme en même temps les travaux publics sont d'année en année poussés avec plus d'activité et entrepris en

plus grand nombre, le moment arrive de prendre une résolution quant aux finances; il faut, ou accroître les revenus, ou diminuer certaines dépenses. Il en est une qui ne comporte aucun dégrèvement. Les appointements des employés sont tellement modiques qu'ils doivent vivre dans la misère ou chercher un supplément de ressources dans la plus honteuse vénalité; aussi est-elle pour ainsi dire de droit commun en Russie; personne ne le nie, c'est un mal auquel on se résigne tout en le déplorant. Toutefois, si l'on veut établir dans l'administration le bon ordre de plus en plus nécessaire à mesure qu'elle se développe et se complique, si l'on veut voir régner une justice intègre, ce ne peut être qu'en donnant aux employés les moyens de mener une existence convenable. C'est ce que chacun répète, c'est ce que l'empereur sait. Quelque puissante que soit cette considération, il est peu probable que l'armée soit diminuée, les inclinations et les idées de l'empereur sont de plus en plus contraires à une détermination semblable ; il croirait sa puissance déchue s'il avait moins de soldats.

Si on ne retranche rien aux dépenses, il est indispensable d'augmenter les revenus. Je suppose que ce motif plus que tout autre a décidé une revision du tarif des douanes. Avant peu de jours ce travail aura reçu la sanction de l'empereur et sera converti en règlement. Sans renoncer au système de protection pour l'industrie intérieure, en continuant à s'y conformer sans mesure et sans discernement, on diminuera quelques taxes et l'on renoncera à peu près à toute prohibition absolue. Notre commerce avec la Russie est si peu étendu que, sans doute cette

mesure n'a guère d'importance pour nous. L'Angleterre, qui dirige vers les ports de l'empire douze ou quinze fois plus de vaisseaux que nous, recueillera quelques avantages de cet abaissement des tarifs. J'ai ouï dire que les toiles de coton peintes venues d'Angleterre soutiendraient maintenant la concurrence avec les toiles russes. Ce n'est pas assurément pour complaire aux Anglais que le tarif est modifié ; mais le cabinet de Saint-Pétersbourg profitera de l'occasion pour se faire valoir auprès d'eux et lord Durham aime à y laisser voir son influence. Il ne paraît pas que quoi que ce soit dans ces modifications indique le désir d'effacer ou de diminuer les dissentiments qui s'opposent au renouvellement du traité de commerce avec la Prusse. J'ai appris l'autre jour à M. de Liebermann la prochaine publication de cet oukase, il ignorait même qu'on s'en occupât. Nos commerçants français supposent que les objets de modes et de nouveautés, qui étaient ou prohibés ou excessivement taxés, pourront dorénavant avoir un débit plus étendu. Il n'est pas impossible, m'a-t-on dit, que les toiles peintes de Mulhouse trouvent accès; j'en doute beaucoup. Lorsque l'oukase aura été publié je m'empresserai de l'adresser à Votre Excellence, avec des informations plus positives.

Nulle dépêche ministérielle n'a encore annoncé ni à M. de Nesselrode, ni aux ministres de Bavière et de Grèce, les déterminations du roi Othon sur M. d'Armansperg et sur M. de Rudhart ; mais les correspondances particulières ont donné quelques détails de plus. Il paraît que M. de Rudhart n'aurait ni le titre ni le pouvoir de chancelier, ce qui serait évidemment très sage. Si, au lieu d'entrer dans les conseils de la Grèce,

il était ministre accrédité du roi de Bavière, ses avis auraient la même utilité et se balanceraient dans leur influence avec les avis des ministres des trois puissances; en même temps, les Grecs n'auraient pas le chagrin d'être gouvernés par un Allemand. Le prince Soutzo, assez sérieusement opposé à M. d'Armansperg, me disait que si on voulait donner à celui-ci un Bavarois pour successeur, il valait mieux s'en tenir à lui ; car du moins il commençait à connaître le pays et avait acquis une expérience que n'aurait pas M. de Rudhart. On dit aussi que M. de Rudhart parle à peine le français : c'est un grave inconvénient, notre langue étant le lien commun entre les hommes de nations diverses qui s'occupent des affaires de la Grèce.

AU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Saint-Pétersbourg, 31 décembre 1836.

Vous devez comme moi attendre impatiemment que le premier mois de la session soit passée. Le retour de M. Thiers semblerait un signal de guerre, presque de guerre générale. Sa conversation moins sensée que sa conduite, une verve d'esprit dont il ne se croit pas responsable et encore bien plus le dessein qu'on lui attribue, à tort ou à raison, d'avoir voulu amener le roi à l'intervention à son insu et contre sa volonté : en voilà assez pour donner contre lui de grandes préventions. Quant à moi je n'ai pas encore bien su les détails de sa retraite et de ses derniers rapports avec le roi.

Les espérances et les projets de mariage repoussés à la face de l'Europe ont, je pense, laissé chez nous

un fond d'irritation et peut-être en résulte-t-il pour vous des rapports moins faciles. Je ne crois pas qu'il ait été habile et prévoyant de repousser notre dynastie dans les rangs révolutionnaires et de faire naître dans le cœur de M. le duc d'Orléans une rancune qui trouverait facilement sympathie dans nos opinions nationales.

DE M. BRESSON.

Berlin, 2 janvier 1837.

La rage des partis est inépuisable. Le roi vient d'échapper à un nouvel attentat. Je vous envoie les renseignements que le gouvernement prussien a reçus.

Mes lettres particulières disent que l'assassin reste muet à toutes les questions, et qu'au moment de son arrestation il a déclaré que le mot qu'il prononçait serait le dernier. Il montre la plus grande assurance. Il avait eu la précaution de démarquer son linge pour rendre plus difficile la découverte de son nom. M. le duc d'Orléans n'a été que très légèrement blessé à la figure des éclats de la glace de la voiture. Le roi a été admirable de sang-froid, comme toujours. Il a été accueilli par les Chambres et par la population avec un enthousiasme impossible à décrire.

Le paragraphe sur la non-intervention en Espagne a excité des acclamations presque unanimes. Le discours du trône est fort approuvé ici. On y montre la plus grande sympathie pour le roi et pour la famille royale.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 2 janvier 1837 (1).

Monsieur le comte,

Je suppose que Votre Excellence aura appris par Constantinople ou par Odessa, qu'un bâtiment anglais chargé d'armes et de munitions de guerre, a été saisi par un bâtiment de la marine impériale. Le consul de France à Odessa m'a informé de cet événement; il ajoute que, selon ce qui a été dit à Odessa, l'ambassade anglaise à Constantinople a encouragé cette expédition, afin d'élever une discussion sur le blocus des côtes de Circassie.

M. de Nesselrode a reçu aussi cette nouvelle, mais sans plus de détails. Sans nulle indication de ma part, il m'a dit que cette affaire était suscitée par une intrigue de Londres et de Constantinople; qu'il en avait été à peu près prévenu par des dépêches de l'ambassade russe, en Angleterre; qu'un article du *Morning Chronicle* était une sorte d'indication assez claire, et que M. Urqhart, premier secrétaire d'ambassade à Constantinople, était l'agent principal de la cabale qui veut brouiller les deux puissances. M. le comte de Nesselrode ne s'est point entretenu de cet incident avec lord Durham, et je n'ai pu lui en parler : il est malade.

Il n'y a point de blocus déclaré ; mais, outre le droit général de police que chaque État a sur les côtes, le gouvernement russe a, par deux fois, assez récemment, fait connaître aux diverses missions euro-

(1) Dépêche officielle N° 1.

péennes de Constantinople, quelles formalités de quarantaine ou de police devaient être observées sur la côte de Circassie, et quels lieux de débarquement étaient exclusivement autorisés. Voilà du moins ce que m'a répété le comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 14 janvier 1837 (1).

J'adresse à Votre Excellence le journal qui renferme la note que publie le gouvernement russe sur la saisie du navire anglais le *Vixen*. Il me paraît que cette affaire ne donnera lieu à aucune difficulté entre les deux cabinets. M. Bell, armateur de ce bâtiment, s'était présenté avant l'expédition chez lord Ponsonby, à Constantinople, et lui avait déclaré son projet. L'ambassadeur lui a formellement rappelé les règlements communiqués à deux reprises par le gouvernement russe, lui en a fait délivrer une copie, et lui a dit qu'à sa connaissance, le gouvernement anglais n'avait point élevé de réclamations contre ces règlements.

M. Bell a persisté dans l'intention d'entreprendre cette épreuve à ses risques et périls.

Les instructions de lord Durham doivent ou devront être dans le sens des réponses de lord Palmerston à M. Bell, puisque c'est de Londres qu'il a reçu avis de la conduite de son collègue à Constantinople. Aussi son langage avec moi, et sans doute avec M. le comte de Nesselrode, est entièrement conforme au sens de la note insérée dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*.

(1) Dépêche officielle N° 3.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Saint-Pétersbourg, 14 janvier 1837.

J'ai écrit une vraie relation à Mathieu ; j'espère que sa grippe n'aura été ni grave ni prolongée. Il a peu de temps pour être malade, sa besogne est rude ; il me paraît que la guerre parlementaire a repris un caractère d'hostilité profonde, et que les hommes subversifs ont encore une fois secoué toute résignation. Est-ce parmi eux que M. Thiers ira définitivement se placer ? Sacrifiera-t-il à son importance et à ses rancunes sa réputation d'homme politique sensé et apte au gouvernement ? Croit-il discipliner l'opposition, qui n'est opposition que purement parce qu'elle est indisciplinable ? En somme, malgré l'heureux début de la session, malgré la majorité, malgré la considération publique qui me semble environner et appuyer le président du conseil, je n'ai pas l'esprit en repos et je puis voir que d'autres font aussi de nouveau des pronostics sinistres. Je plains Mathieu de toute mon âme, je crains qu'il y use non son courage, mais ses forces et que sa vie ait perdu toute douceur. La diplomatie m'exile de mes amis, mais la journée d'un ministre est tout aussi privée de communications et d'intimités que s'il était à mille lieues de ses affections.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 17 janvier 1837 (1).

Monsieur le comte,

L'empereur, outre le changement successif de ses

(1) Dépêche officielle N° 5.

idées personnelles à l'égard du roi, changement déjà manifeste, se trouve, pour l'instant, dans une disposition encore plus sympathique à cause du paragraphe sur l'Espagne. Les paroles du roi sur ce point étaient très attendues; j'avais pu en juger par une conversation avec l'empereur, où, avec beaucoup de réserve, il m'avait cependant laissé voir ce qu'il désirait et espérait de la fermeté et de la sagesse du roi (1).

Plus j'y ai regardé, plus il m'a semblé apercevoir que, dans ces derniers temps, on s'est occupé ici de l'Espagne d'une manière plus positive. Je serais porté à croire que des communications entre les trois

(1) Le roi, dans le discours prononcé à l'ouverture de la session, le 27 décembre 1836, avait fait entendre les paroles suivantes :

« Des événements graves ont ébranlé les institutions à » Madrid et à Lisbonne, et la guerre civile n'a point cessé » de désoler l'Espagne. Toujours intimement uni avec le » roi de la Grande-Bretagne, je continue à faire exécuter le » traité de la quadruple alliance avec une fidélité religieuse, » et conformément à l'esprit qui l'a dicté.

» Je fais les vœux les plus sincères pour l'affermissement » du trône de la reine Isabelle II et j'espère que la monarchie » constitutionnelle triomphera des périls qui la menacent. » Mais j'ai voulu préserver mon pays de sacrifices dont on » ne saurait prévoir l'étendue et des conséquences de toute » intervention armée dans les affaires intérieures de la » Péninsule.

» La France garde le sang de ses enfants pour sa propre » cause, et lorsqu'elle est réduite à la douloureuse nécessité de les appeler à le verser pour sa défense, ce n'est » que sous notre glorieux drapeau que les soldats français » marchent au combat. » C. B.

grandes puissances avaient préparé ou préparent une détermination commune pour quelque cas échéant, considéré comme probable. Cette circonstance prévue devait être l'entrée de don Carlos à Madrid. On était même en telle attente sur Bilbao, que je pouvais en déduire qu'il y avait une résolution attachée à l'événement de ce siège. Il est toutefois à présumer que rien de tranchant, rien qui pût conduire à une rupture avec nous n'était en intention ni en projet. Quoi qu'il en puisse être, la délivrance de Bilbao est un grand mécompte pour le cabinet de Saint-Pétersbourg sans être un grand chagrin.

Presque tous les membres du corps diplomatique soupçonnent que le ministre de Sardaigne vient d'avoir une communication à faire au gouvernement impérial sur ces mêmes affaires d'Espagne, et que sa cour demande ici appui ou du moins conseil. A ce propos, je pense que Votre Excellence n'a appris rien de nouveau par l'aveu de M. le comte de La Marguerite (1). Dans l'automne de 1831, autant que je puis m'en souvenir, j'écrivis à M. le comte de Rigny qu'il y avait lieu de supposer que le gouvernement sarde avait donné ou promis un subside à don Carlos. Au mois de décembre, lorsque j'arrivai à Paris, des banquiers me dirent positivement que ce subside avait été de deux millions; j'en instruisis M. le comte de Rigny, qui, je crois, l'avait appris de son côté.

La fin du paragraphe sur l'Espagne est particulièrement remarquée et répétée; on y voit un contraste vivement marqué entre la conduite du gouvernement

(1) Ministre des affaires étrangères du royaume de Sardaigne. C. B.

du roi et la conduite du gouvernement anglais : Votre Excellence sait que rien ne fait plus de plaisir à Saint-Pétersbourg que tout ce qui semble nous séparer de l'Angleterre. Lord Durham m'a parlé avec quelque plainte de cette phrase, disant que le roi aurait pu ne pas se porter comme plus avare du sang français que le gouvernement anglais ne l'est du sang de ses citoyens. J'ai répliqué que la légion d'Evans était recrutée de volontaires, et que ce que le roi avait refusé, c'était une coopération recrutée parmi nos soldats ; qu'ainsi il n'y avait nulle comparaison à établir. Lord Londonderry fait aussi grand bruit de ces paroles du roi, les vantant beaucoup et se réjouissant de la position difficile où elles placeront lord Palmerston ; il a su la distinction que j'avais faite et l'a rejetée en insistant sur la coopération effective et directe de la marine anglaise.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE.

Vienne, 1er février 1837.

Mon cher ami, si j'apercevais un léger nuage à l'horizon ce serait là-bas, là-bas, sur la côte de Circassie. L'ambassadeur d'Angleterre soutient que les principes du droit maritime sont pour lui qu'il faut la possession *de jure et facto* pour rendre obligatoires des ordonnances de douane ou de quarantaine — qu'en fait il n'y a jamais eu de Russes d'*Anapa* à *Poti* que sur deux ou trois points distants de cinquante lieues les uns des autres — si l'on veut parler du blocus de l'état de guerre. Il dit encore que des significations en bonne forme n'ont point été faites ; qu'en

ce cas, d'ailleurs, *la guerre déclarée* constaterait l'indépendance de la Circassie, ce qui changerait fort la thèse et ouvrirait une autre série d'arguments. A tout cela M. de Metternich répond que, dès qu'il s'élève une question de droit, il faut l'examiner avec impartialité et sans préjugé aucun. On ne m'a encore rien écrit de Paris sur cette affaire; si l'on en parle là où vous êtes, qu'en dit-on?

Voilà notre carnaval fini, au moins pour la part active que nous devions y prendre. Hier s'est donné notre quatrième bal. Les archiducs sont venus à tous avec grande obligeance et cela est plus remarqué parce qu'ils ne vont pas chez les particuliers, et d'habitude seulement aux *fêtes* chez les ambassadeurs. Or nos soirées hebdomadaires ne méritaient pas l'honneur d'un tel nom. Le plus beau de l'affaire est que les migraines de ma femme se sont très complaisamment rangées entre les mardis de la manière la plus hospitalière.

Le jury de Strasbourg fait ici un effet du diable. Il faut de grands frais d'imagination dans notre état pour donner toujours des explications naturelles de faits très extraordinaires *E pur si muove.* Il n'en reste pas moins vrai que les progrès que nous faisons vers la raison et la vérité dans le monde des idées ne sont pas moins marqués que nos progrès de prospérité dans le monde matériel. Tant pis pour ceux qui ne voudront pas le voir et le croire.

Un article de la *Gazette de Varsovie* (1), relaté par le *Journal des Débats* du 20 janvier, a fait ici

(1) Article malveillant et assez grossièrement satirique sur le discours du trône et sur la France. C. B.

assez de sensation. Le prince Gortchakoff (1) offre de parier que l'article est apocryphe. Le prince de Metternich soutient que, s'il est authentique, l'empereur fera sévèrement punir le censeur du journal.

Mon cher ami, j'ai bien envie de vous rendre en Crimée la visite que vous m'avez faite à Venise. Je n'y manquerais pas si je pouvais vous arriver comme un marchand de vins ou de quelque autre chose. Toute ma tribu prospère. Nous vivons paisiblement et heureusement. Nous parlons de vous souvent et vous aimons bien toujours. Toutes nos *barbes* embrassent les vôtres, et les peaux plus douces *idem*.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 2 février 1837 (2).

Monsieur le comte,

L'empereur a chargé M. le comte de Nesselrode de me remettre la traduction ci-jointe d'une lettre interceptée en Pologne ; elle n'était point signée, et je ne sais si le nom du lieu d'où elle a été écrite est exactement écrit (3). L'allusion au crime de Meunier est

(1) Conseiller de l'ambassade de Russie à Vienne, chargé d'affaires en l'absence du comte Tatitscheff. C. B.

(2) Dépêche officielle N° 7.

(3) EXTRAIT *d'une lettre anonyme au sieur Mitkiewicz, à Poniewicz en date de Lassau, le 3 janvier* (*n. st.*) *1837*. — « On fait ici toujours la chasse contre une bête qui s'est montrée en 1830 ; on tire sur elle pour la troisième fois, mais toujours on la manque. Le Meunier a tiré, il manqua ;

peu déguisée; les abominables regrets de ce Polonais sont hautement manifestés; peut-être même en conclurait-on qu'il est plus ou moins associé aux projets qui menacent la vie du roi. J'ai prié M. le comte de Nesselrode de témoigner à l'empereur toute ma reconnaissance.

Saint-Pétersbourg, 3 février 1837 (1).

L'amendement sur la Pologne (2) a été le sujet de beaucoup de conversations; en général on supposait que cette inutile insertion d'une phrase qui ne peut avoir aucun résultat, ne se reproduirait pas cette année. M. de Nesselrode s'en est montré très peu ému, à peine m'en a-t-il parlé, encore est-ce pour me dire que les députés légitimistes avait déterminé la majorité, en apportant seize voix à l'amendement de M. Barrot. Quant à l'empereur, nul doute que cette

ma chasse ne réussit de même; toujours souffrant je ne puis sortir, le fusil et le chien restent en inaction. Par la dernière décision du ministre, on nous ordonne de chercher le moyen d'existence, car bientôt la solde que nous recevons cessera; il faudra crier : Sauve qui peut! mais comment se sauver : la tête tourne en y pensant. J'aurais beaucoup à vous dire, mais je ne sais pas pourquoi la plume est à sec; attendons que le temps devienne plus humide, nous verrons alors comme la plume obéira. »

(1) Dépêche officielle N° 8.

(2) La Chambre avait adopté un amendement au projet d'adresse faisant allusion « au respect des droits consacrés par les traités, parmi lesquels la France ne cessait de mettre au premier rang ceux de la nationalité polonaise ». C. B.

annuelle répétition de malveillance ne lui cause une irritation que probablement il ne manifestera pas. Les Polonais, même les plus soumis, même les plus corrects dans leur fidélité, ne restent point insensibles à cette espèce de protestation en leur faveur. La situation du peu de Polonais qui font partie du gouvernement et de la cour de Russie, est curieuse à observer. Ils n'ont ni projets ni espérances ; je dirais presque qu'ils ne forment pas même un souhait ; cependant, ils se sentent vaincus, humiliés, étrangers, environnés d'une malveillance plus complète encore de la part des Russes que de la part de l'empereur. Cette position et ces sentiments peuvent durer longtemps, se substituer d'une génération à l'autre, sans laisser prévoir un résultat quelconque.

L'acquittement des accusés de Strasbourg émeut en ce moment beaucoup plus les esprits à Saint-Pétersbourg que l'amendement sur la Pologne et la question d'Espagne. C'est la conversation du jour, et je ne sais si j'ai vu depuis un an aucune circonstance commentée avec cette vivacité. L'impunité d'un pareil délit militaire semble ici la subversion de l'ordre public et l'ébranlement de la monarchie. Expliquer à l'empereur ou à ses généraux comment le gouvernement du roi a pu balancer les avantages et les inconvénients de la détermination qu'il a prise, et préférer le scandale d'un acquittement à l'excitation d'une procédure, à la provocation de plaidoiries déclamatoires, à un appel aux souvenirs militaires et bonapartistes ; comment le verdict du jury a pu être prévu sans arrêter dans la décision qu'on croyait cependant meilleure ; faire comprendre comment on a évité d'assez graves difficultés en se risquant à un péril plus apparent que réel :

c'est une tâche que Votre Excellence concevra que je ne me propose pas. Je parle en ce sens, mais j'aperçois fort bien que je ne persuade personne. Heureusement, comme je prévoyais la conduite du jury de Strasbourg, j'avais annoncé, dès le premier moment, quel serait le dénouement de la procédure. Si je m'étais trompé, ma conjecture n'aurait pas eu d'inconvénient, et je me serais félicité tout le premier de ne pas la voir réalisée, dans le cas contraire, elle pouvait préparer les esprits à ce qui est en effet arrivé. Malgré cette préparation, la chose paraît fort monstrueuse; cette impression, toute vive qu'elle est, s'effacera bientôt: quelque nouvel incident viendra préoccuper les esprits et s'emparer des conversations; seulement, Votre Excellence pensera que l'amendement sur la Pologne, la discussion d'Espagne et le jugement de Strasbourg vont détourner beaucoup les espérances et les satisfactions qu'on plaçait depuis quelque temps dans notre retour à la politique conservatrice.

Saint-Pétersbourg, 14 février 1837 (1).

Ce sont les journaux français et la lettre de Votre Excellence qui m'ont donné connaissance de l'article inséré dans la *Gazette de Varsovie*. Personne n'en avait parlé ici, et il se pourrait encore que les personnages les plus importants ne l'eussent pas remarqué auparavant. Votre Excellence a vu que, précisément, lorsque cette insertion a eu lieu, le discours du roi produisait à Saint-Pétersbourg une satisfaction vive et réelle. La négligence ou le peu de discernement du maréchal

(1) Dépêche officielle N° 9.

Paskéwitsch est, je pense, la seule explication possible de ce singulier article. La réplique du *Journal des Debats* n'a surpris ni mécontenté qui que ce soit ; chacun a dit, et M. de Nesselrode tout comme un autre : « Nous nous sommes attiré cela, c'est notre » faute ; mais à quoi pensait donc le maréchal ? » Sachant qu'on prenait ainsi la chose, j'ai jugé à propos de n'en point entretenir le comte de Nesselrode, qui, deux jours auparavant, avait de son côté traité sans y attacher nulle importance, l'amendement sur la Pologne. En outre, j'ai lieu de supposer qu'il a été écrit assez vertement à Varsovie pour tancer de cette étonnante gaucherie, non pas sans doute le maréchal, mais quelque agent secondaire. Dans le public, je me suis borné à dire que j'avais été surpris qu'on voulût engager une guerre de journaux.

Il pourrait sembler bizarre que de tout le corps diplomatique, le plus aigre et le plus malveillant pour la France, dans ces derniers temps, ait été l'ambassadeur d'Angleterre.

L'autre jour, M. de Liebermann, avec quelque exagération et beaucoup de contentement, me disait : « Vous savez fort bien, sans vouloir le remarquer tout » haut, que c'est M. de Ficquelmont et moi, représentants des puissances absolutistes, qui nous employons à dissiper les préventions contre la France » et à adoucir des impressions trop vives ; tandis » que vos alliés n'ont pas assez de sarcasme et » d'amertume pour parler de ce qui se passe chez » vous. »

Cela n'est pas tout à fait exact ; d'abord lord Durham me paraît au fond très bien disposé pour l'al-

liance française, et professe de l'admiration pour le roi. Nos relations sont bonnes et en général assez confiantes; jamais il ne lui arrive avec moi, ni devant moi, de se montrer malveillant pour la France ; mais il est d'une humeur chagrine et dédaigneuse : tout en blâmant la conduite de son gouvernement dans les affaires de la Péninsule, il lui déplaît que nous en tenions une autre. Sur la Grèce, autre dissentiment, moins grave, mais pourtant assez marqué. En outre, il ne nous trouve pas un intérêt assez vif pour le ministère *whig*, et il comprend avec rancune que nous nous arrangerions aussi bien d'un ministère *tory*. Tout cela prouve des dispositions assez communes parmi les Anglais, mais ne signale pas à mon avis un changement dans une direction politique qui dépend plus de la force des choses que de la volonté des personnes.

DU COMTE MOLÉ.

Paris, 20 février 1837 (1).

Monsieur le baron,

La saisie du *Vixen* est en ce moment l'objet d'une préoccupation générale; ce que j'ai appris des explications échangées à Londres me porte à espérer que, de part et d'autre, on cherchera à éviter une collision, mais je vois qu'à tort ou à raison on attache à cet incident, dans le reste de l'Europe, plus d'importance qu'on ne semble l'avoir fait d'abord à Saint-Pétersbourg. J'ai su par une voie indirecte que, le 26 décem-

(1) Dépêche officielle N° 3.

bre, lord Palmerston a écrit à lord Durham pour le charger de demander la restitution du bâtiment. Le prince de Metternich qui, dans le premier moment, ne mettait pas en doute le droit de la Russie et s'en exprimait même avec fort peu de ménagement pour le cabinet de Londres, n'a pas tardé à changer de ton. Il affecte de dire que la question n'est pas simple, qu'il faut examiner avant tout, en fait et en droit, à qui appartient le territoire sur lequel le *Vixen* a été saisi, qu'il peut être russe, turc ou indépendant, que la souveraineté, pour être obligatoire d'après les principes de droit maritime professés par les Anglais, doit exister, *de jure et de facto*. C'est le langage qu'il a tenu à M. de Sainte-Aulaire et au chargé d'affaires de Russie qui sans doute aura été peu satisfait de tant d'impartialité. Il paraîtrait que cette modification si remarquable de la manière de voir adoptée en premier lieu par le chancelier autrichien a été précédée d'une communication de l'ambassadeur d'Angleterre. Sir Frederick Lamb, soit de son propre mouvement, soit au nom de son gouvernement, lui aurait représenté que la saisie du *Vixen* pourrait être le commencement d'un grand litige pour lequel il fallait penser de bonne heure à préparer une issue pacifique; que, puisqu'il s'agissait d'une question de droit, l'arbitrage d'un gouvernement étranger était naturellement indiqué, mais qu'un arbitrage supposait la parfaite impartialité de l'arbitre et que le cabinet de Vienne, en se déclarant d'avance en faveur de la Russie, se placerait lui-même en dehors de cette condition.

Cette circonstance n'est pas le seul indice qui, depuis quelque temps, semble révéler des velléités de rapprochement entre les cours d'Autriche et de Lon-

dres. Elles échoueront longtemps, je crois, entre l'incompatibilité radicale qui résulte des principes, et plus encore peut-être des caractères des deux ministres.

Un document joint à la dépêche que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 14 novembre dernier contenait des informations d'un haut intérêt sur l'espèce d'anarchie intérieure où était tombé le gouvernement autrichien depuis la mort de l'empereur François. Une mesure adoptée depuis lors pour donner de nouvelles bases à l'organisation administrative de l'empire a apporté à cet état de choses, moins un remède réel qu'une sorte de palliatif. Voici quelle sera désormais cette organisation : un conseil d'État divisé en quatre sections, celle de la guerre, des finances, de l'intérieur et de la justice, prendra connaissance de toutes les affaires qui lui seront renvoyées par l'empereur, après avoir été instruites dans les ministères. Les sections délibéreront ensemble ou séparément selon la nature des affaires, et leur avis retournera au cabinet particulier de l'empereur. Si cet avis est conforme à la décision proposée par le ministre compétent, la décision sera approuvée et deviendra exécutoire. Mais si le conseil d'État propose une décision contraire, le différend sera porté devant une conférence présidée par l'empereur, et composée en tout cas des archiducs François et Louis, de MM. de Metternich et de Kollowrath (1), et, pour chaque affaire, du ministre compétent et du président de la section du conseil d'État qu'elle concerne. Les résolutions y seront prises à la majorité des voix. Le temps seul pourra faire apprécier l'efficacité de cet expédient,

(1) Ministre d'État et de conférence. C. B.

mais il est plus que douteux qu'il mette fin à un état de malaise et d'affaiblissement graduel dont le gouvernement autrichien offre journellement des symptômes non équivoques, jusque dans les détails les plus insignifiants. Ce n'est pas une des moindres preuves de l'habileté de M. de Metternich, que d'avoir réussi jusqu'à présent, au moins en apparence, à préserver de cette influence délétère le département confié à sa direction spéciale. Il est vrai que, dans ces derniers temps, la force qu'il peut conserver encore n'a été mise à aucune épreuve sérieuse.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 28 février 1837 (1).

Monsieur le comte,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à Votre Excellence, le cabinet de Saint-Pétersbourg a été d'abord sans nulle inquiétude sur l'affaire du *Vixen*. Lord Durham, sans s'exprimer positivement puisqu'il n'avait nulle instruction de son gouvernement, cachait peu son opinion personnelle ; la saisie lui paraissait juste, il avait tout lieu de supposer que telle était aussi la pensée de lord Palmerston. En effet, lui avoir envoyé copie de la dépêche de lord Ponsonby, c'était assez lui indiquer qu'on ne songeait pas à prendre fait et cause pour M. Bell.

Au moment de l'ouverture du Parlement, cette sécurité de lord Durham a tout à coup fait place à une alarme très vive ; ses correspondances particulières

(1) Dépêche officielle N° 10.

lui ont fait craindre que cette saisie ne devînt le sujet de discussions fort graves entre les deux cabinets ; il m'a expliqué comment une certaine cabale commerciale dont Constantinople et Galatz sont les points de départ, au lieu de rester isolée et sans appui, trouvait pour auxiliaires la cabale polonaise de Londres, les radicaux non ralliés au ministère, les *tories* qui saisissaient cette occasion de lui susciter un embarras, l'opinion populaire toujours assez querelleuse et que la guerre inquiète peu, la superstition nationale qui se passionne sans mesure pour tout ce qui touche l'honneur du pavillon ; enfin jusqu'à l'humeur antirusse du roi d'Angleterre. Cette réunion d'éléments si divers s'élargissait dans l'imagination de lord Durham et je l'ai vu un instant porté aux plus sombres pronostics. Cependant plus il y a pensé, plus il s'est rassuré, plus il a cessé de supposer qu'une si petite combinaison d'intrigues pourrait prévaloir contre tout l'ensemble de la situation de l'Europe et de l'Angleterre. Après d'autres lettres reçues, ses craintes se sont dissipées presque complètement. Toutefois, il n'aura ses instructions qu'après la consultation des avocats de la couronne et les explications fournies au Parlement.

La correspondance de M. de Nesselrode ne lui avait pas donné les mêmes alarmes ; d'ailleurs il s'émeut moins facilement. Cette affaire a été curieuse à observer : j'ai pu voir tout ce que la politique russe a de prudence et de bonne conduite, surtout quand il s'agit de l'Angleterre. L'empereur ne cédera point, cela me paraît sûr, et je ne concevrais pas que ce fût possible ; mais on a employé tous les ménagements de forme, toutes les caresses à lord Durham ; il n'y a eu

ni aigreur ni jactance ; on a fait le moins de bruit possible, on s'est renfermé tranquillement dans son bon droit dont on ne doute pas.

Le sort de la loi sur la juridiction militaire est attendu avec intérêt ; on y attache une importance extrême. Comme l'impératrice a été souffrante, l'empereur est rarement sorti et j'ai été trois semaines sans le rencontrer. Il y a trois jours qu'à un bal du prince Wolkonski il s'est entretenu assez longtemps avec moi, me témoignant, comme dans ses précédentes conversations, une disposition bienveillante pour tout ce qui peut intéresser le gouvernement du roi, mais d'une manière générale, ce qui convient mieux, sans doute, et à lui et à moi ; toutefois avec des précautions oratoires, en me disant : « Je vous demande » pardon si je parle de ce qui ne me regarde pas, » mais je suis un militaire, un soldat, et la discipline » de l'armée est d'un intérêt universel dont je dois » être préoccupé. » Il m'a parlé de Strasbourg et de la nécessité d'une législation qui prévînt un tel désordre, un tel scandale. J'ai répondu que l'opinion publique et la Chambre semblaient convaincues de la nécessité d'y pourvoir d'une manière ou d'une autre. Je crois même avoir réussi à lui expliquer comment, en France, après le grand abus qui a été fait longtemps de la juridiction militaire, il s'était élevé des préventions difficiles à vaincre, et qui exigent des ménagements.

Je pense que l'empereur et toute la famille impériale honoreront ce soir, de leur présence, une fête qui est donnée à l'ambassade. Il y a huit ans environ que telle chose n'est arrivée.

Lord Durham compte partir dès qu'il aura fait les

communications qui vont lui être prescrites au sujet du *Vixen*; peut-être passera-t-il par Paris. J'aurai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence des conversations que j'ai habituellement avec lui, et des intentions qui le porteraient à faire ce détour avant de d'aller à Londres.

DE LA DUCHESSE DE BROGLIE.

Paris, 13 mars 1837.

Notre hiver a été cruellement attristé par la mort de ce pauvre François (1). Je l'aimais tendrement, il avait grandi avec mes enfants, il aimait beaucoup Pauline; ils se seraient peut-être attachés l'un à l'autre si Dieu les eût laissés sur cette terre. Il avait toute la droiture de sa mère avec moins de cassant et tant de jeunesse et de pureté sérieuse dans l'âme. Sa pensée ne m'est pas continuelle comme celle de mon propre enfant, mais elle me revient avec cet étonnement douloureux et aigu qu'on ressent au souvenir de personnes chéries qui ne sont pas les premières dans nos affections. On se distrait davantage et on s'étonne aussi davantage. La mort est un événement si peu naturel, si incroyable bien que si habituel. Madame Guizot (2) est un beau spectacle de soumission et de paix, sa volonté est brisée et devenue conforme à une volonté plus sainte. C'est une chose sublime que la vieillesse, calme et détachée sur tout ce qui est personnel, et en même temps aimante,

(1) François Guizot. C. B.
(2) La mère de M. Guizot. C. B.

sensible pour tout ce qui touche les autres. M. Guizot a conservé toute la hauteur et la liberté de son esprit. Ce sont comme deux grandes ailes qui l'élèvent dans une région où la souffrance s'adoucit. Cette région n'est pourtant pas le ciel, notre ciel du moins, où habite un Dieu sauveur, ami, frère et représentant de notre race en même temps que son souverain maître. Mais enfin il a une profonde soumission et une foi très assurée.

Il a besoin de courage non seulement pour les malheurs privés, mais pour la situation politique qui est bien fâcheuse. L'anarchie des esprits s'est encore accrue, s'il est possible; le mouvement de réaction chez certaines personnes, à la tête desquelles est M. Fonfrède (1), de Bordeaux (je suppose que vous lisez le *Journal de Paris*), effarouche des esprits plus modérés. Il a appris à des gens qui se croyaient d'accord qu'ils ne l'étaient pas; il a mis à découvert, devant les ennemis communs, quelques nouvelles plaies secrètes. Ces dissensions intestines sont funestes. Elles se répètent dans le ministère même, et quelque bonnes résolutions qu'on ait formées pour ne pas céder à des antipathies personnelles, il est à craindre qu'elles ne soient les plus fortes. La Chambre est une espèce de force inerte, décidée à ne pas aller d'un certain côté, mais ne se souciant pas qu'on la remue dans l'autre. La vie du roi constamment menacée, ce fond de corruption qui fermente et bouillonne en dessous, composent un triste ensemble. M. de Lamennais et madame

(1) M. Boyer-Fonfrède, fils du conventionnel régicide, avait professé sous la restauration des idées assez avancées; après l'avènement du roi Louis-Philippe il se montra un défenseur des plus dévoués des doctrines conservatrices. C. B.

Sand fondent un journal en commun pour hâter notre régénération. Dieu seul saura faire sortir un jour quelque grand bien de cet affreux mélange de toutes les idées, de tous les sentiments dans tous les esprits.

AU COMTE MOLÉ.

Saint-Pétersbourg, 14 mars 1837 (1).

Monsieur le comte,

Lord Durham n'a encore été chargé de faire aucune réponse à la communication par laquelle il a été informé de la saisie du *Vixen*; il commence à supposer que la chose pourra en demeurer là, sans qu'il reçoive d'instructions à ce sujet. La majorité imposante et peu prévue que le ministère a obtenu pour le bill des municipalités irlandaises a, selon lord Durham, affermi la situation sur tous les points, et il n'a plus rien à redouter d'une interpellation sur le *Vixen*. Le comte Pozzo a écrit dans le même sens à M. de Nesselrode : il n'a jamais présenté la chose comme très grave, ni comme douteuse dans le résultat définitif; il pense que si lord Palmerston n'avait point répondu avec irréflexion et légèreté lorsqu'il fut consulté sur l'expédition du bâtiment, on n'aurait eu aucun embarras à repousser la réclamation de M. Bell.

Quoi qu'il en soit, les relations de la Russie et de l'Angleterre ne seront nullement altérées par cet incident; on y doit voir cependant le premier signe de développement que le commerce anglais va graduellement prendre dans l'Orient. L'Angleterre possède

(1) Dépêche officielle N° 11.

dans la Méditerranée Malte et les Sept-Iles; son influence prédomine dans le nouveau royaume de Grèce; Constantinople devient de plus en plus un centre commercial; Trébizonde et Galatz commencent à avoir des factoreries anglaises. Le consul d'Odessa a dû faire connaître à Votre Excellence que des Anglais avaient examiné quels établissements on pourrait fonder dans les îles de l'embouchure du Danube. Nul doute que, dans quelques mois, une grande masse d'intérêts commerciaux n'unisse l'Angleterre à l'Orient.

Nous ne pouvons songer à aucune rivalité; peut-être même n'avons-nous pas de motifs réels pour nous plaindre d'être opprimés et exclus par cette toute-puissante concurrence. Les Anglais ne seraient pas dans la Méditerranée que notre commerce n'y ferait point de progrès rapides. Une navigation marchande qui, loin de s'accroître, diminue peut-être; une infériorité immense de capitaux, point d'esprit d'association, nulle hardiesse et nulle promptitude dans les opérations; des commerçants qui ou ne savent ou ne peuvent ni liquider promptement leurs pertes pour recommencer, ni attendre, sans se ruiner, des circonstances plus favorables; le désir du retour dans la patrie qui empêche la longue durée et l'hérédité des maisons commerciales; telles sont sommairement les circonstances qui, dans le temps présent, nous constituent une nation sans aptitudes suffisantes pour le commerce. C'est une nécessité où le gouvernement ne peut pas grand'chose, qui sera, sans doute, atténuée et modifiée par de longues années de paix; pour le moment il faut la subir.

Mais les conséquences politiques de l'accroissement du commerce anglais dans l'Orient doivent être pré-

vues; la puissance des intérêts commerciaux est un élément principal de la politique anglaise; dès qu'ils composent une masse considérable, qu'ils forment un groupe compact, ils deviennent exigeants, impérieux, forts de l'opinion populaire; et le ministère, quelle que soit sa propre opinion, est forcé à compter avec eux, quelquefois à leur obéir. On a vu, en pleine guerre, telle entreprise commerciale assez puissante pour contraindre le ministère à fermer les yeux sur des opérations contraires à sa politique et à la conduite de la guerre.

Lors donc que le commerce anglais sera installé dans l'Orient, ses intérêts et même ses opinions pourront décider des relations et des procédés du cabinet de Londres, de ses alliances, et il y aura tel moment où la paix et la guerre en dépendront. Ce n'est pas un danger actuel, mais il ne faut point l'oublier.

Quoiqu'il y ait quelque chose à observer et à prévoir dans la situation du gouvernement autrichien, je doute qu'on s'en inquiète beaucoup ici; je m'en suis entretenu en détail avec le comte Tatitscheff, qui, d'accord sur les faits avec M. de Sainte-Aulaire, paraît pourtant moins préoccupé des conséquences. L'empereur, que j'ai vu à peu près tous les jours, pendant la série pressée de fêtes et de bals dont le carnaval a été animé, a été plus accueillant et plus causant que jamais avec moi. Sa noble et gracieuse bienveillance a surtout été très marquée, lorsqu'il est venu au bal de l'ambassade. Par une distinction toute particulière, et qui n'a pas été répétée chez M. de Ficquelmont, l'impératrice au lieu de me laisser faire les honneurs du souper, a voulu que je fusse assis auprès d'elle, ainsi que madame de Barante. Du reste,

comme dans ces occasions, il y a peu ou point d'étiquette, c'est tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, que l'empereur et l'impératrice témoignent leur volonté d'obligeance.

Il serait superflu de rappeler ici le détail des diverses conversations de l'empereur. En résumé, sa disposition, en ce qui touche la France, m'a semblé être le regret de ne pas voir se réaliser les espérances qu'il avait conçues vers la fin de l'année dernière, et un certain désir que nous puissions atteindre, le plus tôt possible, une sécurité dont il nous juge trop éloignés encore. On pourrait même entrevoir que, s'il croyait jamais le gouvernement du roi parvenu à ce but, sa politique en subirait une notable modification.

Un acte récent signale manifestement l'intention d'assimiler à une province russe le pays, « qu'on a » bien voulu appeler le royaume de Pologne » ; pour me servir d'une expression de l'empereur. Le titre de palatin et la division en palatinats sont supprimés. Le royaume sera divisé en gouvernements civils. Comme le statut administratif qui a été substitué à la constitution polonaise ne porte plus la réserve que les fonctions publiques seront exclusivement exercées par des Polonais, il est au moins probable qu'avant peu presque tous les gouverneurs civils seront Russes. « Voilà le dernier coup, » disent les Polonais qui sont ici, cachant assez mal leurs sentiments nationaux sous un habit de chambellan, toujours à la veille de se compromettre, et plutôt des otages que des courtisans. On assure que le vieux comte Grabowski, secrétaire d'État pour la Pologne, en contresignant le décret, a remis une sorte de protestation à l'empereur.

L'inconvénient d'un tel état de choses, ce qu'il a de

provisoire et même de menaçant, n'échappe à personne. L'empereur me disait l'autre jour, en parlant de son éloignement pour les conquêtes : « J'ai même » offert à l'Autriche et à la Prusse de me débarrasser » des trois quarts du royaume de Pologne, mais elles » n'ont pas voulu de ce mauvais cadeau ».

Saint-Pétersbourg, 24 mars 1837 (1).

Toujours fidèle à sa politique de ménagements pour l'Angleterre, le cabinet russe vient enfin de donner réponse favorable à une réclamation déjà ancienne. Il y a près de deux ans qu'un bâtiment anglais avait été arrêté dans la mer Noire par un vaisseau de la marine russe. De la visite qu'avait subie ce bâtiment était résulté un retard préjudiciable à l'expéditeur. Il demandait une indemnité. D'ailleurs le gouvernement anglais soutenait, avec raison, que la visite était contraire aux principes du droit maritime. Il reconnaissait que tout gouvernement a un droit incontestable de police sur une côte qui fait partie de son territoire ; mais il bornait l'exercice de ce droit à une zone de trois milles, disant que cette limite était généralement admise par les puissances maritimes. C'est, en effet, ce que j'ai déjà eu occasion d'entendre énoncer, au sujet de la saisie du *Carlo-Alberto*, il y a cinq ans; et, si ma mémoire ne me trompe pas, notre cabinet était d'accord sur ce point avec le gouvernement sarde. Or, dans le cas dont il s'agit, la visite avait eu lieu, selon le capitaine anglais, à vingt milles de la côte, selon l'officier russe, à huit milles. L'indemnité vient d'être accordée et le gouvernement

(1) Dépêche officielle N° 12.

impérial convient que la visite était illicite ; mais il refuse très explicitement d'adhérer à la règle alléguée par l'ambassadeur d'Angleterre, règle qui, d'après M. le comte de Nesselrode, ne résulte d'aucun texte de traité, qui ne peut être fixe et doit varier quant à la largeur de la zone, selon la configuration des côtes, et toutes les circonstances topographiques.

M. de Tatitscheff vient de repartir pour Vienne. Il n'était plus question de le nommer président du conseil, et si M. de Nowossilzoff est remplacé, on pense généralement aujourd'hui que ce sera par M. Speranski. Du reste, plus j'y regarde et réfléchis, plus je me suis persuadé que, quel que soit le choix auquel s'arrêtera l'empereur, il n'en résultera aucune variation dans la politique extérieure ou même intérieure du gouvernement russe. Je ne sais pas bien quelle direction prendraient les affaires sous un autre souverain; mais le cours qu'elles suivront, pendant le règne de l'empereur Nicolas, peut être prévu tant que les circonstances principales demeureront ce qu'elles sont maintenant. Son intervention dans les intérêts de l'Occident n'a pas été admise; son influence y est à peu près nulle. Il le voit et s'y accoutume presque sans regret. Son éducation, ses opinions, son caractère, le font beaucoup moins Européen que son prédécesseur. Il aime la Russie, il est en sympathie avec les idées, avec les opinions de son pays, et assurément elles ne le poussent point au dehors. L'esprit russe n'est ni ardent ni actif. Sauf une vanité superficielle, il n'est pas porté à entrer en lice avec les autres peuples. L'armée elle-même, belle, docile, disciplinée, bien exercée, n'est en aucune façon animée d'une impatience guerrière.

En outre, le nombre des hommes qui ont appartenu à une autre époque, qui avaient été formés à une autre politique, qui s'étaient mêlés à l'Europe et avaient appris à la connaître, diminue de jour en jour, et personne ne leur succède dans ce genre de mérite, aujourd'hui peu apprécié et devenu moins utile. M. le comte de Nesselrode reste presque seul à bien connaître les pays et les cabinets étrangers. En même temps, sous le règne actuel, se sont formés et se forment successivement des hommes de mérite, bons administrateurs, conseillers sages, serviteurs dévoués et essentiels, qui sont Russes, seulement Russes, et entendent peu de choses à tout ce qui se passe dans l'Occident.

Cependant les affaires intérieures prennent chaque jour plus de développement. Le commerce, l'industrie, les travaux publics, les établissements d'instruction suffisent à occuper l'administration et à fournir aliment à l'opinion. Cette opinion acquiert plus de force, se fait sentir davantage et obtient obéissance sans élever la voix pour commander. Certes elle est loin de pouvoir s'exprimer par des organes politiques ; bien des années s'écouleront sans que rien de raisonnable puisse être tenté dans cette voie. Mais en France, mieux que partout ailleurs, on ne doit pas ignorer la puissance d'une opinion publique, lors même qu'elle n'a point de mode officiel pour se manifester. L'empereur est habile à saisir d'instinct les besoins et les penchants de la vraie opinion russe. Il saura ne la point heurter. Il ne lui cède point, il s'y associe. De sorte que son pouvoir reste absolu et son commandement impérieux sans qu'il choque jamais autre chose que des intérêts privés.

On ne peut affirmer que sa prévoyance et son habileté aillent jusqu'à préparer l'avenir, jusqu'à résoudre ou mettre en voie de solution les grandes questions d'où peut dépendre le sort futur de la Russie. Le servage, la situation sociale et politique des diverses classes de la nation, l'état de la propriété, ce qui pourra résulter du bien-être, de la richesse et de l'instruction, envahissant une société ainsi composée, sont de graves problèmes; plus on les étudie, plus on en découvre les difficultés. Le temps actuel rend chacun timide aux expériences politiques et même aux améliorations susceptibles de changer des formes administratives. L'empereur a eu d'abord plus d'espérance et d'ardeur. Maintenant, hormis les progrès industriels et le soin de propager l'instruction spéciale, je doute qu'il songe à autre chose qu'à apporter de l'ordre dans le *statu quo*. Autour de lui on n'est pas beaucoup plus pressé. Quels que soient ses ministres ou ses conseillers, c'est où tendra la marche du gouvernement.

M. de Tatitscheff est chargé de presser l'archiduc François et l'archiduchesse Sophie de venir passer quelque temps en Russie. Cette invitation, qui fut déjà faite l'année dernière, sera probablement acceptée. M. de Ficquelmont le pense ainsi. Il ne faudra pas attribuer ce voyage à aucun motif déterminé de politique. Sans doute l'empereur aime beaucoup à faire montre de son union avec les grandes puissances. Ces apparences flattent son amour-propre mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il se propose d'atteindre par ce moyen un but précis, l'accomplissement d'un projet. Puis il faut savoir combien cette cour de Russie, et l'empereur tout le premier, a de

goût pour ce qui est fête, divertissement, parties de plaisir, mouvement et variété dans la vie habituelle. Sans être venu en Russie, on ne comprendrait pas comment un grand souverain, homme, au fond, d'une nature grave, de mœurs sévères, d'observance religieuse, peut avoir en même temps une passion d'amusement qui ne lui ôte rien de sa considération, et le laisse respecté et redouté. Toujours est-il que le voyage d'un prince de la maison d'Autriche sera une occasion d'exercer une hospitalité magnifique et empressée.

Le prince Charles de Prusse a joui complètement de tous les amusements de la cour et de la société ; il a été impossible de supposer un autre but à son voyage. Il repart aujourd'hui ou demain.

Votre Excellence sait, sans que je le dise, l'effet qu'a pu produire ici le rejet de la loi de disjonction. Je n'ai point cherché à entendre ce qu'on en pourrait penser et dire. Cet information ne m'était point nécessaire. Cependant, comme dans ces derniers temps on s'est occupé du détail de nos affaires avec intérêt et attention, il n'y a point, ce me semble, une opinion trop exagérée, et l'on ne tire pas de conséquences trop graves de cet événement parlementaire. On s'en explique les causes accidentelles, et l'article du *Journal des Débats* a été accueilli comme plausible (1). L'em-

(1) Article du 8 mars, dans lequel le *Journal des Débats* cherchait à démontrer que le vote de la veille n'était nullement dirigé contre le ministère, mais le résultat de certains scrupules d'une Chambre juste-milieu et constitutionnelle, désireuse de ne pas donner trop d'étendue à la juridiction militaire, juridiction d'exception. C. B.

pereur doit être un de ceux qui se rendent le moins compte de telles circonstances.

Saint-Pétersbourg, 6 avril 1837 (1).

Il paraît que l'empereur a su il y a trois jours, d'une manière positive, que le mariage de M. le duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg venait d'être définitivement conclu. Le lendemain du jour où j'expédiai ma dernière dépêche à Votre Excellence j'avais reçu, sur la part que l'empereur prenait à cette négociation, quelques avis assez curieux. Peut-être ces informations me seraient-elles arrivées plus tôt, si dans mon entière ignorance de cette grande affaire, je n'avais pas dû m'abstenir complètement de toute parole qui y eût rapport. S'il eût convenu à Votre Excellence d'appeler mon attention sur ce point, j'aurais essayé de savoir ce qu'on en pensait ici. Au reste, l'action que l'empereur a tenté d'exercer, les démarches qu'il a pu faire n'ayant, je le crois, pris en aucune façon la voie officielle et diplomatique, tout a dû se passer par correspondances de famille, qui restaient plus cachées ici qu'aux lieux où les lettres étaient adressées. Ce doit être par l'impératrice ou le prince Charles de Prusse, que sont parvenus au grand-duc de Mecklembourg, les conseils contraires à ce projet de mariage. Par les mêmes correspondances, les princes de Prusse auraient été sans doute poussés ou encouragés dans l'opposition qu'ils auraient manifestée contre une alliance souhaitée par le roi, leur père. Je ne suis pas éloigné de supposer qu'une course soudaine de

(1) Dépêche officielle N° 13.

M. de Rauch, aide de camp du roi de Prusse, attaché à l'empereur de Russie, avait cette affaire pour motif; elle explique son départ imprévu le 12 mars dernier. Quoi qu'il en soit, c'est de Berlin qu'on a appris ici que l'empereur mettait une ardente volonté à empêcher ce mariage; quelques mots de M. Bresson ont confirmé depuis mes informations. Plus je me suis enquis, plus j'ai su qu'il y avait eu en cette circonstance véritable passion, puis irritation d'avoir échoué dans son vouloir. Toutefois, je dois dire qu'il ne m'est pas revenu une parole dite par l'empereur; qu'aucun récit positif ne m'a été affirmé, mais on connaît si bien son caractère et son dépit contre tout obstacle, qu'il y a une sorte de notoriété, sans qu'on rapporte en preuve aucune conversation, aucun fait. C'est même à cette circonstance que l'on commence à attribuer l'accès d'humeur chagrine et emportée où l'empereur semble être, dit-on, depuis quelques jours. Comme le carême a fait cesser les réunions et les fêtes où le corps diplomatique a occasion de le voir, nous n'avons là-dessus que des ouï-dire; mais la société russe s'est, entre autres symptômes, étonnée et presque affligée d'un ordre du cabinet contre les barbes longues et les chapeaux gris. On s'est ressouvenu que l'empereur Paul avait aussi exercé son pouvoir absolu et sa colère sur de pareilles minuties. L'ordre porte : *Les barbes à la juive ou autrement à la mode française.* Dans les circulaires que les chefs de service ont adressées pour l'exécution de cette volonté impériale, ils ont cru plus convenable de supprimer cette dernière désignation. Le départ soudainement ordonné de M. d'Anthès (1), l'adversaire de M. Pouschkin, qui a

(1) Officier français au service de la Russie, fils naturel

été mis sur un traîneau ouvert et conduit à la frontière comme un vagabond, sans que sa famille ait été prévenue de cette décision, a été de même attribué à cette disposition irritée de l'empereur.

Quelques révoltes de paysans dans le gouvernement de Saratow ont pu aussi ou exciter ou aggraver ce courroux. Il ne s'écoule guère d'année sans qu'il éclate, sur quelques points de l'empire, des faits de ce genre, faits partiels et isoles, mais toujours envisagés comme graves, toujours considérés comme signes des dangers à venir de la Russie, toujours réprimés avec une extrême rigueur.

Les discussions des journaux anglais, français ou même allemands, sur le *Vixen* et la possession de la Circassie, ont dû encore contribuer à cette veine de mauvaise humeur. Elle passera en plus ou moins de jours, n'entraînera aucune détermination, ne changera en rien la politique du cabinet, et peut-être y aura-t-il à remarquer après quelques soins pris pour effacer les impressions fâcheuses qui en pourraient être restées.

A considérer plus au fond, et à part les sensations personnelles de l'empereur, le fait du mariage de M. le duc d'Orléans, fait que je prends pour avéré, il en résultera une preuve nouvelle et bien positive du peu d'influence de la cour de Russie sur la Prusse et sur l'Allemagne. C'est ce qui sera bien compris ici et confirmera le penchant et le projet de s'isoler de plus en

de M. de Heeckeren, ministre de Hollande à Saint-Pétersbourg. Provoqué en duel pour motif de jalousie par son beau-frère le poète Pouschkin, le baron d'Anthès avait eu le malheur de tuer cet écrivain, une des gloires littéraires de la Russie. C. B.

plus de la politique européenne. Ce sera à la fois l'avantage de la Russie et de l'Europe, d'autant que cet isolement ne signifie pas qu'en se détournant de l'Occident, la Russie acquerra une pleine domination sur l'Orient. On ne tient plus un semblable langage, on n'entretient pas de semblables pensées, on est trop bien averti de l'attention que les grandes puissances portent de ce côté : le cas échéant, d'une détermination à prendre, j'ignore à quoi se déciderait l'Autriche, mais le langage de son ambassadeur, sans avoir aucune jactance, est, dans l'occasion, explicite et ferme.

Les détails que Votre Excellence veut bien me donner sur la situation du cabinet de Vienne sont curieux et m'importaient pour voir et juger de ce qui peut être observé ici. Si cette absence d'une volonté unique et souveraine dans les conseils de l'Autriche, inspirait quelques inquiétudes à l'empereur, certes ce ne seraient pas les mêmes qui peuvent préoccuper le roi de Prusse ou ses ministres. La trop grande complaisance ou la trop grande mollesse du prince de Metternich envers des opinions imprudentes et excessives ne causerait ici ni regret, ni alarmes; c'est avec ces opinions que l'empereur est en sympathie : il ne comprend en aucune façon quels dangers elles peuvent faire naître. Il entend et pratique les ménagements qui conviennent aux mœurs ou aux opinions russes, et en ce sens il est plus habile et moins absolu qu'il ne croit, mais ce savoir-faire, cet instinct de prudence ou de ruse ne lui enseignent rien de la conduite convenable dans un autre pays. Ainsi, avec ou sans la prévoyance de ce qui peut prévaloir dans le gouvernement autrichien, il veut attirer ici, pour se mettre en

rapports intimes l'archiduc François et l'archiduchesse Sophie, qui sont précisément les appuis présumés des opinions dont la Prusse s'inquiète. Sous ce rapport, ce voyage peut avoir de mauvais résultats, sinon pour le moment, du moins plus tard et dans telles circonstances possibles.

J'ai appris, mais sans une entière certitude, quelques détails sur les vues que l'empereur a pu avoir pour le mariage de sa fille aînée, la grande-duchesse Marie. Sa première pensée a été, m'a-t-on dit, le prince royal de Bavière. Depuis, les projets se portèrent sur le fils aîné du prince d'Orange, qui vint ici avec son père en 1834. L'empereur alla même jusqu'à laisser entrevoir ce désir, mais le roi des Pays-Bas parut ne pas comprendre les ouvertures qui lui furent indirectement faites ; dès lors, l'empereur commença à manifester l'opinion que le mariage de ses enfants avec des parents très rapprochés, comme les fils du prince d'Orange, serait contraire aux règles et à la tradition de l'Église orthodoxe. Il fut de nouveau question du prince royal de Bavière ; il devait se rendre à Berlin, et l'impératrice ayant aussi à y faire un voyage, prit avec elle la grande-duchesse Marie ; mais le prince de Bavière, sachant d'avance ce projet de la cour de Russie, changea les siens, et ne vint pas faire au roi de Prusse la visite qu'on attendait. D'après ce récit, dont je suis loin de garantir l'exactitude, ce serait encore, en ce moment, l'empereur qui souhaiterait cette alliance, et la cour de Bavière qui ne chercherait pas à renouer la négociation entamée il y a trois ans.

Les nouvelles que M. de Nesselrode a reçues de Londres le portent à croire que l'Angleterre demandera de nouvelles explications sur les motifs de la saisie du

Vixen. En effet l'amiral russe a parlé de blocus violé, et le ministère des affaires étrangères de contravention aux règlements de police et de douane. Une de ces explications suppose un état de guerre avec les nations du Caucase ; l'autre se rattache à l'idée de la possession reconnue et régulière du territoire. La réponse du cabinet de Saint-Pétersbourg sera vraisemblablement conçue en des termes dont on ne puisse pas induire qu'il a un doute quelconque sur le droit de possession. La réplique du ministre anglais, sans nier ce droit d'une manière explicite et formelle, ne le reconnaîtra pas ; elle ne contiendra pas une réserve énoncée, mais laissera la possibilité de nier plus tard et selon les circonstances, cette possession qui restera ainsi contestée en fait par les tribus insoumises, et non admise en droit par l'Angleterre. Selon M. de Nesselrode, il ne s'agit maintenant que de rédiger convenablement les notes qu'on est à peu près convenu d'échanger.

Le prince Charles de Prusse est encore ici, retenu par les suites d'un accident assez grave, mais sans nul danger, qui lui est arrivé en descendant des montagnes de glace, la veille du jour fixé pour son départ. Sa trop longue absence est un sujet de mécontentement pour le roi de Prusse.

Saint-Pétersbourg, 11 avril 1837 (1).

Si j'en crois quelques récits qui me sont faits, l'exaspération de l'empereur continue à être portée à un haut degré ; le langage qu'il tient dans son inté-

(1) Dépêche officielle N° 14.

rieur est étrangement passionné. C'est contre la France et les Français que s'exhale cette colère, et elle paraît surtout excitée par le mariage de M. le duc d'Orléans. J'ai pu quelquefois supposer que l'empereur, tout éloigné qu'il fût actuellement d'un rapprochement intime avec la France, prévoyait que telles circonstances possibles pouvaient la lui rendre nécessaire, et qu'en ce cas, il aurait à sa disposition un moyen de resserrer cette alliance. Si cette idée, que j'ai vue à plusieurs personnes qui approchent la famille impériale et qui m'a toujours semblé sans consistance, avait réellement quelque fond de vérité, la disposition irritée de l'empereur serait aujourd'hui aggravée par le dépit de perdre une chance dont il avait, sinon le projet, du moins la possibilité de profiter.

Quoi qu'il en soit, c'est seulement dans l'intimité de sa famille que l'empereur se répand en paroles passionnées et peu raisonnables. Je pourrais n'en rien savoir, et c'est en effet le parti que je prends; sans nulle affectation, j'évite toute occasion qui puisse constater une mauvaise humeur dont il faudra vraisemblablement que le terme arrive bientôt. Je n'ai pas une conversation politique, et bien que M. de Nesselrode se tienne sans doute complètement étranger à ce transport passager, voilà plusieurs jours que je ne lui ai parlé de rien : ce qui lui convient toujours beaucoup.

Outre le mariage de M. le duc d'Orléans, l'empereur peut avoir de plus graves motifs de mécontentement, et ils contribuent assurément à le mettre en disposition chagrine. L'affaire du *Vixen* n'aura en elle-même aucune suite, mais il en va probablement résulter une sorte de réserve tout au moins tacite

contre le droit de posséder la Circassie. L'Autriche paraît s'associer à cette espèce de réserve. D'un autre côté, la Prusse est restée mécontente de la rupture des négociations commerciales; l'opinion s'y manifeste vivement contre la Russie, et la part que le roi de Prusse a prise, dit-on, à la conclusion du mariage dont on s'irrite tant, prouve qu'il se soucie peu de complaire à son auguste allié.

Il est impossible de savoir encore quels projets, quelle conduite vont être amenés par cette situation; mais j'estime que rien ne va être omis pour resserrer les liens un peu dénoués de l'alliance avec la Prusse et l'Autriche. On croit que l'empereur hâtera son départ, qu'il commencera par se rendre à Varsovie. En même temps, il engage le roi de Prusse à avancer le temps de ses manœuvres pour que, de Varsovie, il puisse aller lui faire une visite. J'ai dit à Votre Excellence que l'empereur tâchait d'avoir ici l'archiduc François et l'archiduchesse Sophie. Il m'a été rapporté depuis, qu'il désirait aussi le voyage du prince et de la princesse royale de Prusse. Ce serait ainsi faire montre de son intimité avec les deux grandes puissances; de plus, la présence de deux princesses de Bavière pourrait entraîner aussi celle du prince royal, leur neveu, et alors le mariage souhaité se ferait vraisemblablement. Une visite plus assurée est celle du prince Frédéric de Wurtemberg, fils du prince Paul et frère de la grande-duchesse Hélène. Il est possible que l'empereur pense aussi à lui pour sa fille.

Après les magnifiques revues des colonies militaires de cavalerie, où l'empereur conduirait tous les princes dont il sera entouré, il ira présenter son fils aux cosaques du Don et le fera recevoir comme leur *ata-*

man ; de là, il compte passer le Caucase ou aller par mer en Géorgie. Si on ne lui reconnait pas la possession de la Circassie, il importe d'autant plus de se donner la possession de fait, et vraisemblablement il voudra arriver à de prompts résultats. Ce n'est pas facile, dit-on, et beaucoup d'hommes et d'argent peuvent être prodigués sans obtenir un succès définitif. Un établissement calme et régulier de la puissance russe, une conduite patiente, des ménagements convenables pour ces tribus barbares, conduiraient peut-être mieux et même plutôt au but. Ce n'est pas à nous de nous étonner si une pareille marche n'est point suivie.

Saint-Pétersbourg, 14 avril 1837 (1).

M. le baron de Boddien, envoyé de Son Altesse Royale le grand-duc de Mecklembourg-Schwérin, pour faire part de son avènement à l'empereur, vient de passer ici trois semaines. Dès son arrivée, il m'a témoigné l'empressement le plus poli et le plus significatif. Une lettre de M. Bresson m'avait indiqué que je devais accueillir M. de Boddien avec une distinction particulière ; c'est ce que je n'ai point manqué de faire. Toutefois, dans la complète ignorance où j'étais de tout ce qui se rapporte au mariage de M. le duc d'Orléans, il ne convenait point que, par pure curiosité, sans nulle utilité possible, je prisse l'initiative sur un point si important et si délicat.

Quand ensuite la certitude a été publique, quand le mariage est devenu le sujet de toutes les conversations, mon silence aurait été étonnant et peu conve-

(1) Dépêche officielle N° 15.

nable. Nous nous sommes alors parlé en toute confiance, ainsi que je m'y trouvais porté avec un homme si raisonnable et si mesuré. M. de Boddien m'a dit que l'empereur, sans cacher qu'il aurait conseillé une autre détermination, était resté dans les limites d'une réserve officielle et s'était exprimé avec gravité. Il a, mais ce n'est pas à moi que M. de Boddien a raconté ce détail, témoigné une sorte d'inquiétude de voir le grand-duc de Mecklembourg s'engager témérairement dans quelque tentative de constitution; supposant apparemment, d'après les fausses idées qu'il s'est faites de l'esprit du gouvernement du roi, que nous avions un invariable penchant à propager nos formes politiques. Du reste, il a fait un accueil bon, quoique froid, à M. de Boddien. Celui-ci n'a pas entendu, dans l'entourage de l'empereur, une parole qui ne fût parfaitement convenable, et qui indiquât aucune malveillance envers la France. L'impératrice lui a exprimé un tendre intérêt pour la princesse Hélène et pour son bonheur à venir; elle n'a laissé paraître aucune opinion sur ce mariage ; son affection et son respect pour son père sont si grands, me disait M. de Boddien, qu'on ne pouvait craindre qu'elle blâmât une détermination à laquelle il a pris une telle part. Le prince Charles de Prusse n'a pas été si réservé ni si convenable; comme il semblait disposé à dire ce que M. de Boddien n'avait pas envie d'entendre, quelques paroles proférées gravement sur l'unanimité de la famille du grand-duc, sur le contentement que cette alliance donne au roi de Prusse, sur la satisfaction universelle qu'elle excite en Allemagne, ont arrêté la conversation.

M. de Boddien repart demain, et c'est lui qui portera cette lettre à Berlin.

M. de Nesselrode continue à s'occuper avec un intérêt plus vif qu'on ne devrait l'attendre de lui, de la crise prolongée qui met en question le maintien du ministère. Évidemment, la direction qu'il voudrait imprimer à la politique de son cabinet lui laisse le regret de ne pouvoir compter sur quelque stabilité en France. Toutefois, c'est plutôt en vue de l'avenir que du présent, plutôt dans la pensée d'un cas échéant, que de la situation actuelle. D'ailleurs, son crédit sur l'empereur n'est pas grand; et il ne cherche nullement à l'augmenter.

P.-S. — M. de Boddien a été moins discret dans la visite qu'il a faite à quelques membres du corps diplomatique. Il me paraît que l'empereur n'a pas conservé dans son langage autant de modération et de gravité qu'il me l'avait dit, et que le premier effet de la nouvelle a été vif et mal dompté.

A M. ANISSON DU PERRON.

Saint-Pétersbourg, 16 avril 1837.

J'espère encore que le ministère n'aura pas donné le piteux spectacle d'une dislocation motivée sur l'incompatibilité des personnes. Il serait temps que cet état-major d'hommes de talent et d'esprit, qui fait, à tour de rôle, le service ministériel, apprît à songer un peu aux intérêts et à l'honneur du pays. La situation semble devenir de plus en plus triste et elle arrivera à être dangereuse. Allons-nous démontrer, ce que, pour mon compte, je crois depuis longtemps, que l'esprit et la composition démocra-

tiques ne comportent pas le gouvernement représentatif et qu'il est aristocratique par essence ? Ce serait une triste démonstration, quand nous avons si peu d'éléments aristocratiques, qui même auront plus d'inconvénients que d'avantages, tant qu'ils seront repoussés par la voix populaire. Ne répétez pas mes hérésies qui sont très abstraites et dont on ne peut tirer une règle pratique de conduite ; mais loin de nous, dans d'autres circonstances, avec d'autres formes, les États-Unis me paraissent fournir une autre preuve de l'impuissance de la démocratie à former un gouvernement. Oui, sans doute, la classe moyenne a vaincu ; sans doute, elle a en elle force et raison ; mais il faut, si elle veut régner honorablement et solidement, qu'elle produise une aristocratie ; non tout à coup, ce serait un conseil absurde, mais en donnant de la durée aux choses et aux personnes, à commencer par les ministres.

Voilà d'inutiles réflexions, mais je cherche à quelles espérances on peut se raccorder, c'est le seul texte de mes réflexions.

AU COMTE DE HOUDETOT.

Saint-Pétersbourg, 16 avril 1837.

Il est probable, comme vous dites, que les successeurs des ministres actuels, quels qu'ils soient, n'auraient pas une autre marche à suivre ; personne jusqu'ici n'a choisi sa route et a seulement tâché d'éviter les périls du moment. La prévoyance n'a été permise à aucun ministre. L'opinion et la Chambre ont

toujours repoussé ce qui n'était pas urgent et indispensable. Mais tous ces changements de noms propres, qui ne représentent pas des opinions différentes et ne sont plus que la production de telle ou telle coterie, ôtent au pouvoir le peu de considération qui lui reste. Si, comme on me le fait prévoir, le terrain reste à Mathieu, je me féliciterai qu'il se trouve parmi des hommes dont l'habileté et la fermeté seront soutenues. Sa présence dans ce conseil sera une garantie, mais je le plaindrai encore plus qu'auparavant. Je voudrais fort ne point penser à ce qui se passe sur un théâtre dont je suis, grâce à Dieu, si éloigné et dont je n'aperçois plus les machines, mais depuis quelque temps il faut, bon gré mal gré, s'affliger et s'inquiéter.

Nous sommes tous fort bien ici; nous nous reposons du plus furieux carnaval dont j'aie jamais eu connaissance. Je crains qu'on n'ait encore mis quelque bêtise sur notre fête impériale. Il vaudrait mieux qu'on n'en eût rien dit. Je n'ai assurément aucune gloire à en tirer; pourvu que la commission du budget sache que je dépense loyalement son argent, je ne cherche aucun autre suffrage.

APPENDICE

(Page 510).

LE COMTE DE SAINTE-AULAIRE
AU COMTE MOLÉ (1)

Vienne, novembre 1836.

J'ai eu l'honneur de vous entretenir déjà, plusieurs fois, monsieur le comte, de la retraite momentanée du comte de Kollowrath, et des efforts tentés pour obtenir sa rentrée dans le cabinet. On ne voit pas encore aujourd'hui clairement le fond de cette affaire dont les causes sont fort complexes et dans laquelle sont engagés beaucoup de passions et d'intérêts contraires. La vérité est que le prince de Metternich lutte depuis dix-huit mois contre des difficultés de situation, qui eussent été insurmontables pour tout autre, dont il parviendra peut être encore à triompher aujourd'hui, mais que la nature des choses doit nécessairement reproduire.

(1) Dépêche officielle.

Depuis la mort de François II, le gouvernement de l'empire est une régence, et l'autorité flotte entre un certain nombre de personnes qui ne sont unies ni par des principes communs ni par des affections sincères.

L'archiduc Louis, le plus jeune et le moins considéré des oncles de l'empereur, est le seul membre de la famille impériale prenant part aux affaires. Il est entièrement dominé par l'archiduchesse Sophie, princesse ambitieuse et passionnée, dont le mari, héritier présomptif du trône, n'a pas encore montré les talents qui pourraient suppléer, à son défaut d'expérience. L'impératrice régnante est jalouse de l'archiduchesse Sophie et de l'Impératrice douairière, sœur de celle-ci. Elle supporte impatiemment le joug de l'archiduc Louis et voudrait en affranchir l'empereur qu'elle n'a cependant pas la capacité de conduire elle-même. En dehors de la famille impériale, le prince de Metternich et le comte de Kollowrath, qui portent le fardeau du gouvernement, appartiennent à des écoles politiques fort opposées et ne parviennent à s'entendre qu'en se sacrifiant journellement leurs goûts, leurs affections et même leurs principes. M. de Kollowrath, homme libéral et progressif, se propose surtout le développement de la richesse intérieure du pays et se prête difficilement aux dépenses ayant pour objet le maintien d'un état militaire considérable, que M. de Metternich juge indispensable pour prévenir des dangers révolutionnaires. Telle a été, je crois, l'origine du débat à la suite duquel M. de Kollowrath a donné sa démission le mois dernier; mais cette

question n'était évidemment pas la seule, car MM. de Metternich et de Kollowrath sont réconciliés, et d'autres causes prolongent aujourd'hui les divisions du Conseil.

On sait que l'archiduc Louis, cédant aux influences de l'archiduchesse Sophie, travaille à faire rappeler les jésuites pour leur confier l'éducation publique et la direction suprême des études. Sur ce point l'impératrice régnante est d'accord avec sa belle-sœur et avec ses oncles, les archiducs d'Este. Tous attaquaient vivement et depuis longtemps le comte de Kollowrath qui adversaire déclaré des jésuites, serait moins disposé encore à souffrir leur rappel qu'à céder sur des questions de finances. La chute de ce ministre était donc un triomphe commun dont semblaient devoir se réjouir également les deux impératrices et l'archiduchesse Sophie. Cependant, on a fait comprendre à l'impératrice régnante que le comte de Kollowrath hors du conseil, l'autorité de l'archiduc Louis y resterait sans contrepoids, et que l'empereur et elle-même y seraient encore moins comptés que par le passé. D'un autre côté l'impératrice douairière s'est émue, au moment de se séparer d'un ancien et fidèle ami de l'empereur défunt, que ce monarque avait spécialement recommandé à la confiance de son successeur. Enfin tous les hommes politiques de quelque valeur et l'archiduc Louis lui-même ont compris les conséquences d'un changement qui allait avertir les peuples qu'on ne suivait plus les anciens errements de François II, et qui amènerait naturellement cette

question : « Qui est-ce donc qui gouverne aujourd'hui l'Autriche ? »

Bien que M. de Metternich s'efface avec le plus grand soin dans toutes les questions où la famille impériale est engagée, on suppose qu'il est le principal auteur de la réaction qui a suivi la rupture de Prague. Au moins est-il certain que l'empereur et les archiducs François et Louis, les deux impératrices et l'archiduchesse Sophie se sont employés de leur mieux pour calmer le mécontentement du comte de Kollowrath et pour le déterminer à reprendre sa place au Conseil. C'est à ce point que l'affaire en est aujourd'hui, mais il s'en faut qu'elle soit finie.

Après l'éclat donné à sa retraite, le comte de Kollowrath ne peut se dissimuler qu'un retour sans condition semblera une inconséquence et préparera quelque nouveau scandale qui le perdrait à jamais dans l'opinion. Pour sa sûreté personnelle, non moins que dans l'intérêt général, il demande l'organisation soit d'un conseil des ministres soit d'un conseil d'État, soit enfin tout autre institution qui imprimerait une marche régulière aux affaires, et apprendrait enfin à chacun à qui et pourquoi il obéit. On conçoit, en effet, que ces moyens de gouvernement puissent être remplacés dans des circonstances données par la volonté absolue d'un souverain intelligent et respecté, mais ce qui reste tout à fait incompréhensible, et ce qui ne s'est jamais vu, je crois, dans l'Europe civilisée, c'est qu'un grand empire ait été gouverné sans souverain, sans premier ministre

(M. de Metternich n'est tout-puissant que pour la politique étrangère), et sans institutions.

Tel est l'état qui existe à Vienne depuis plus de dix-huit mois, et s'il a pu se prolonger aussi longtemps par une réunion de causes honorables pour tout le monde, il ne faut pas en conclure qu'il soit normal et durable de sa nature. Le remède proposé par M. de Kollowrath est cependant d'une vigueur bien héroïque, je doute qu'on se décide à l'adopter. Je crois plus probable qu'on parviendra à tourner la difficulté sans la résoudre, et que par l'emploi de quelque palliatif on reculera encore un peu une crise dont personne ne peut calculer les suites.

M. de Metternich est triste et soucieux. Il aperçoit des orages inévitables dans un avenir plus ou moins éloigné, et s'attache d'autant plus fortement à la politique empirique que lui conseillent son âge et son caractère. Plus que jamais, je le prévois, il cherchera désormais à faire face aux difficultés du moment et il écartera toute combinaison dont les avantages ne promettraient de se faire sentir que le lendemain. La France a surtout à s'affliger de ce découragement du chancelier d'Autriche, car son expérience et la rectitude de son esprit l'avertissent sans doute que l'avenir nous appartient, et il se rapprocherait de nous d'autant plus qu'il établirait ses calculs politiques sur une plus large base et pour un plus long avenir.

FIN DE L'APPENDICE ET DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DU TOME CINQUIÈME

I. — Mai 1832-Octobre 1832 1
II. — Octobre 1832-Avril 1834 26
III. — Avril 1834-Mars 1835 108
IV. — Mars 1835-Février 1836 171
V. — Février 1836-Septembre 1836 293
VI. — Septembre 1836-Avril 1837 461
APPENDICE 570

CORBEIL. — Imprimerie ÉD. CRÉTÉ.

